This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

504

Acc. 3975 d.50
1860-69

INSTITUT IMPÉRIAL DE FRANCE.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

RECUEIL
DES DISCOURS,

RAPPORTS ET PIÈCES DIVERSES

LUS DANS LES SÉANCES PUBLIQUES ET PARTICULIÈRES

DE

L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

1860 – 1869.

PREMIÈRE PARTIE.

BIBLIOTHECA BODLEIANA

PARIS,
TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie,
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT IMPÉRIAL, RUE JACOB, 56.

M DCCC LXVI.

FOREIGN
BODL:LIBR
PERIODICALS

I.

DISCOURS
DE RÉCEPTION.

DISCOURS

DE M. HENRI-DOMINIQUE LACORDAIRE

PRONONCÉ DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 24 JANVIER 1861, EN VENANT PRENDRE SÉANCE A LA PLACE DE M. DE TOCQUEVILLE.

MESSIEURS,

J'ai à remercier l'Académie de deux choses : la première de m'avoir appelé dans son sein, la seconde de m'avoir donné pour successeur à M. de Tocqueville.

M. de Tocqueville est mort jeune. Il n'a pas eu le temps pour complice de sa gloire, et, soit qu'on regarde en lui l'écrivain, l'orateur ou l'homme d'État, il apparaît, à ne consulter que l'âge et l'œuvre, comme un édifice inachevé. Et cependant, si l'on s'élève pour écouter le bruit de sa mémoire, il monte de lui vers l'âme une voix à qui rien ne

manque en éclat, en plénitude, en profondeur, une voix qui a déjà du souffle de la postérité, et qui fait à M. de Tocqueville un de ces noms souverains dont le règne ne doit pas périr. Homme singulier entre tous ceux que nous avons vus, il ne dut sa renommée à aucun parti, il n'en servit aucun. Les fautes de son siècle lui furent étrangères. Tout tomba plusieurs fois autour de lui, sans qu'on pût le mêler aux chutes ou lui faire honneur des victoires; ouvrier actif pourtant, soldat plein de courage, citoyen ardent jusqu'à son dernier jour, mais qui avait pris dans le combat une place d'où il voyait plus de choses, et où la passion du bien et du juste le couvrait d'un invulnérable bouclier.

Si je regarde mes contemporains, je dirai de l'un qu'il fut l'ami constant et généreux de la monarchie, une âme antique par la fidélité, se contentant d'elle-même contre les flots du malheur et de l'opinion. Je dirai de l'autre qu'il aimait le droit des peuples à se gouverner par eux-mêmes, et qu'on l'eût pris pour un Gracque transformant l'univers en une seconde Rome et appelant tout le genre humain au droit de cité. Je dirai de celui-là que, dévoué surtout à la liberté de la pensée, de la parole et de la conscience, il avait vu dans la tribune d'un parlement le dernier terme de la grandeur humaine et de la félicité des nations. Je dirai de tous, enfin, qu'ils servirent une cause victorieuse ou vaincue, aidée des sympathies générales ou victime des aversions populaires, quelques-uns supérieurs à leur parti, et pourtant hommes de leur parti; et, même en admirant leur génie, leur sincérité, leur foi, leur part dans la défaite ou dans le succès, je me réserverai de croire que leur vue s'était trop bornée à l'horizon de leur temps et n'en avait pas connu tout le mystère

ni pressenti tout le péril. Seul peut-être entre tous, M. de Tocqueville échappa à ces limites où s'arrêtent ses contemporains, et c'est vainement que l'esprit voudrait lui créer parmi eux une place semblable à la leur.

Dirai-je qu'il fut un serviteur des vieilles monarchies de l'Europe, et que l'hérédité inaliénable du pouvoir était pour lui une affaire de cœur en même temps qu'un dogme de raison? Je ne le pourrais. L'antiquité sans doute, la tradition, les ancêtres, la majesté des siècles, tout cela lui était grand et vénérable, et il n'insulta jamais aux trônes tombés, si méritée que lui semblât leur chute. Il s'en attristait plutôt comme d'un naufrage où disparaissait quelque chose de saint, comme d'une ruine où il lisait avec regret la caducité de l'homme et de ses œuvres. C'était une âme à qui la destruction pesait, et il ne vit jamais rien périr de ce qui avait été séculaire et glorieux sans l'honorer en lui-même d'un soupir éloquent. Mais, cette dette payée à sa généreuse nature, il regardait le droit et l'avenir d'un œil ferme; il cherchait dans ce qui était vivant le successeur de ce qui était mort, et l'illusion d'une immutabilité chevaleresque ne pouvait lui cacher le devoir de semer dans le sillon qui restait ouvert. Il eût aimé les serments qui ne s'oublient jamais; il aimait mieux l'action qui espère toujours, ne sauvât-elle qu'une fois.

Dirai-je qu'il appartenait tout entier à cette opinion libérale née du dix-huitième siècle, grandie dans les premiers enivrements de nos assemblées nationales, éteinte ou plutôt endormie au souffle oppresseur de nos immortelles victoires, et qui, réveillée tout à coup à la parole d'un roi revenu de l'exil, remplit la France d'une lutte où tous les dévouements

eurent leur vie, tous les talents leur liberté, tous les partis leurs jours de grandeur, et tous aussi leurs jours d'expiation? Je ne le pourrais pas davantage; car il y avait dans cette opinion, si populaire qu'elle fût, des côtés faibles trop visibles à l'œil pénétrant de M. de Tocqueville, et même des côtés injustes qui affligeaient sa droiture en effrayant sa perspicacité. A cause de son origine même au sein d'un âge sceptique, l'opinion libérale avait conservé une inclination de jeunesse contraire aux idées et aux choses religieuses; or rien n'était moins sympathique à M. de Tocqueville que ce peu de goût à l'endroit de ce qui s'approche de Dieu. Quand Montesquieu, devenu homme, avait voulu traiter, pour l'instruction de son siècle, des lois civiles et politiques, il avait tout à coup, par le seul effet de son application d'esprit aux fondements et aux besoins de la société humaine, brisé les liens qui le rattachaient à son temps, et, de cette même plume qui s'était jouée autrefois dans les *Lettres persanes*, il avait écrit ce vingt-quatrième livre de son *Esprit des lois*, la plus belle apologie du christianisme au XVIIIe siècle, et le plus haut témoignage de ce que peut la vérité sur une grande âme qui a mis sincèrement sa pensée au service des hommes. Plus heureux que Montesquieu, M. de Tocqueville n'avait point eu à regretter de *Lettres persanes;* son mâle esprit n'avait pas connu les défaillances du scepticisme, et, s'il y avait eu dans sa foi des jours d'interstice, il n'y avait jamais eu dans son cœur une impiété, ni sur ses lèvres un blasphème. Il aimait Dieu naturellement, ne l'eût-il pas aimé chrétiennement; il l'aimait en homme de génie, qui se sent porté vers le père des esprits comme vers sa source. Et lorsque, plus mûr et plus fort, il se fut pris à juger son

époque, il avait ressenti une douleur de rencontrer la cause libérale si loin du Dieu qui a fait l'homme libre. Il ne comprenait pas que la liberté de conscience pût être une arme contre le christianisme, et que l'Évangile fût persécuté ou enchaîné par le sentiment qui délivrait Mahomet. Il ne comprenait pas non plus qu'il y eût rien de solide sans un fondement religieux, et, en voyant la liberté séparer son nom d'un nom plus haut encore que le sien, il craignait qu'un jour elle ne fût durement avertie d'avoir trop compté sur elle-même et trop peu sur le secours de l'éternité.

Par un autre point, l'opinion libérale blessait encore M. de Tocqueville. Il lui semblait qu'elle s'adressait trop à une seule classe d'hommes, à cette classe riche d'esprit, d'industrie et de fortune, qui avait conquis le pouvoir en l'arrachant à la noblesse et au clergé, au trône lui-même, et qui, héritière unique de tant de grandeurs, oubliait trop peut-être qu'il restait au-dessous d'elle un immense peuple, affranchi de bien des maux, il est vrai, mais souffrant encore pourtant dans les besoins de son âme et dans ceux de son corps. N'y avait-il plus rien à faire pour ce peuple? Lui suffisait-il de n'être plus ni esclave ni serf, gouverné, j'en conviens, par des lois égales pour tous, mais privé de droits politiques, serviteur plutôt que concitoyen, déchaîné plutôt que libre? Pouvait-on croire qu'il y eût entre lui et la classe régnante une sympathie véritable, et la division profonde qui mettait autrefois un abîme entre la noblesse de naissance et tout le reste du pays, n'existait-elle pas, sous une autre forme, entre le nouveau peuple et ses nouveaux maîtres? L'unité morale de la France était-elle réellement fondée?

M. de Tocqueville ne pouvait bannir de son esprit ces graves préoccupations. Il ne voyait pas dans le triomphe éclatant de la bourgeoisie française le dernier mot de l'avenir; ou du moins il regardait au-dessous d'elle avec inquiétude, et dans les rangs pressés de la foule il interrogeait avec anxiété sa conscience et celle de tous.

Quoi donc! Dirons-nous qu'il avait donné son âme au flot montant de la démocratie, et que là, au sein des ébranlements populaires, lui, fils d'une noble maison, intelligence plus haute encore que sa race, il avait descendu tous les degrés du monde pour chercher le plus proche possible de la terre le berceau sacré des destinées futures? Est-ce là que vivait M. de Tocqueville, là qu'étaient ses espérances et son cœur? Le peuple était-il pour lui le souverain naturel de l'humanité, le plus parfait législateur, le meilleur magistrat, l'honnête homme par excellence, le maître et le père le plus humain, capitaine dans les combats, conseiller dans les bons et mauvais jours, la tête enfin de ce grand corps qui roule autour de Dieu depuis tant de siècles en cherchant et faisant son sort comme il le peut? Le croirai-je et le dirai-je? Certainement M. de Tocqueville, comme tout vrai chrétien, aimait le peuple; il respectait en lui la présence de l'homme, et dans l'homme la présence de Dieu. Nul ne fut plus cher à ce qui l'entourait, serviteurs, colons, ouvriers, paysans, pauvres ou malheureux de tout nom. A le voir sur ses terres, au sortir de ce cabinet laborieux où il gagnait le pain quotidien de sa gloire, on l'eût pris pour un patriarche des temps de la Bible, alors que l'idée de la première et unique famille était vivante encore, et que les distinctions de la société n'étaient autres que celles de la nature, toutes se ré-

duisant à la beauté de l'âge et de la paternité. M. de Tocqueville pratiquait à la lettre, dans ses domaines, la parole de l'Évangile : *Que celui de vous qui veut être le premier soit le serviteur de tous.* Il servait par l'affable et généreuse communication de lui-même à tout ce qui était au-dessous de lui, par la simplicité de ses mœurs qui n'offensait la médiocrité de personne, par le charme vrai d'un caractère qui ne manquait pas de fierté, mais qui savait descendre sans qu'il le remarquât lui-même, tant il lui était naturel d'être homme envers les hommes. « Le peuple aime beaucoup M. de Tocqueville, disait un homme du peuple à un étranger, mais il faut convenir qu'il en est bien reconnaissant. »

Cet amour, si singulièrement exprimé, eut enfin l'occasion de se produire. Lorsque 1848 inaugura le suffrage universel et direct, M. de Tocqueville obtint, dans son canton, le suffrage unanime des électeurs, et il entra dans l'Assemblée constituante par la porte sans tache de la plus évidente et de la plus légitime popularité. Il ne la devait ni à l'excès des doctrines, ni aux efforts d'un parti puissant, ni à l'ascendant d'une grande fortune; il la devait à ses vertus. Heureux le citoyen qui est élu ainsi au milieu des discordes civiles! Plus heureux le peuple qui reconnaît et élit de tels citoyens sans se tromper d'une seule voix! Mais oublierai-je un trait de cette élection? Le jour où elle se fit, M. de Tocqueville s'était rendu à pied au chef-lieu de son canton avec le curé, le maire et tous les électeurs de sa commune; accablé de fatigue, il se tenait appuyé contre un des piliers de la halle où le scrutin était ouvert; un paysan, qu'il ne connaissait pas, s'approcha de lui avec une familiarité cordiale et lui dit : « Cela m'étonne bien, Monsieur de Tocqueville, que vous soyez

fatigué, car nous vous avons tous porté dans notre poche. »

M. de Tocqueville aimait donc le peuple et il en était aimé. Mais des rois ont eu le même sort, et l'on n'en peut rien conclure à l'égard des doctrines du publiciste. Quelles étaient-elles ?

Tout jeune encore, entre vingt-cinq et trente ans, et lorsque déjà la révolution de 1830 avait ébranlé en France les bases du gouvernement monarchique et parlementaire, M. de Tocqueville avait obtenu la mission d'aller étudier aux États-Unis d'Amérique les systèmes pénitentiaires qu'on y avait inaugurés. Mais cette mission, utile et bornée, cachait un piége de la Providence. Il était impossible que M. de Tocqueville touchât la terre d'Amérique sans être frappé de ce monde nouveau, si différent de celui où il était né. Partout ailleurs, dans l'ancien monde, qu'il eût visité l'Angleterre, la Russie, la Chine ou le Japon, il eût rencontré ce qu'il connaissait déjà, des peuples gouvernés. Pour la première fois un peuple se montrait à lui, florissant, pacifique, industrieux, riche, puissant, respecté au dehors, épanchant chaque jour dans de vastes solitudes le flot tranquille de sa population, et cependant n'ayant d'autre maître que lui, ne subissant aucune distinction de naissance, élisant ses magistrats à tous les degrés de la hiérarchie civile et politique, libre comme l'Indien, civilisé comme l'homme d'Europe, religieux sans donner à aucun culte ni l'exclusion ni la prépondérance, et présentant enfin au monde étonné le drame vivant de la liberté la plus absolue dans l'égalité la plus entière. M. de Tocqueville avait bien entendu dans sa patrie ces deux mots : liberté, égalité ! Il avait même vu des révolutions accomplies pour en établir le règne ; mais ce règne

sincère, ce règne assis, ce règne qui vit de soi-même sans le secours de personne, parce que c'est la chose de tous, il ne l'avait encore rencontré nulle part, pas même chez ces peuples de l'antiquité qui avaient un *forum* et des lois publiquement délibérées, mais dont le bienfait n'appartenait qu'à de rares citoyens dans les murs étroits d'une ville. Société sans exemple, fondée par des proscrits et émancipée par des colons, les États-Unis d'Amérique avaient réalisé sur un immense territoire ce que n'avaient pu faire Athènes ni Rome, et ce que l'Europe semblait chercher en vain dans de laborieuses et sanglantes révolutions. Quelle en était la cause ? Quels les ressorts? Était-ce un accident éphémère, ou la révélation des siècles à venir?

M. de Tocqueville étudia ces questions en sage jeune encore, mais éclairé par l'indépendance d'un esprit qui ne cherchait que le bien et la vérité. Il n'admira point l'Amérique sans restriction; il ne crut pas toutes ses lois applicables à tous les peuples; il sut distinguer les formes variables des gouvernements du fond sacré qui appartient au genre humain. Il s'éleva au-dessus même de son admiration pour dire à l'Amérique les périls qui la menacent, pour flétrir l'esclavage, ce fléau inhumain et impie, auquel quinze États sont prêts à sacrifier la gloire et l'existence même de leur patrie; et, enfin, de cette vue impartiale et profonde, où il avait évité tout ensemble l'adulation, le paradoxe et l'utopie, il ramena sur l'Europe un regard mûri, mais ému, qui le remplit, selon sa propre expression, *d'une sorte de terreur religieuse*. Il crut voir que l'Europe, et la France en particulier, s'avançait à grands pas vers l'égalité absolue des conditions, et que l'Amérique était la prophétie et comme

l'avant-garde de l'état futur des nations chrétiennes. Je dis des nations chrétiennes, car il rattachait à l'Évangile ce mouvement progressif du genre humain vers l'égalité; il pensait que l'égalité devant Dieu, proclamée par l'Évangile, était le principe d'où était descendue l'égalité devant la loi, et que l'une et l'autre, l'égalité divine et l'égalité civile, avaient ouvert devant les âmes l'horizon indéfini où disparaissent toutes les distinctions arbitraires, pour ne laisser debout, au milieu des hommes, que la gloire laborieuse du mérite personnel. Mais, malgré cette origine sacrée qu'il attribuait à l'égalité, malgré le spectacle étonnant dont il avait joui par elle en Amérique, malgré sa conviction que c'était là un fait universel, irrésistible et voulu de Dieu, il n'envisageait qu'avec une sainte épouvante l'avenir que préparait au monde un si grand changement dans les rapports sociaux. Il avait vu chez les Américains l'égalité agir naturellement comme une vertu héréditaire : il la retrouvait trop souvent en Europe sous la forme d'une passion, passion envieuse, ennemie de la supériorité en autrui, mais la convoitant pour soi, mélange d'orgueil et d'hypocrisie, capable de se donner à tout prix le spectacle de l'abaissement universel, et de se faire de l'humiliation même un Capitole et un Panthéon. Il avait vu l'ordre naître en Amérique d'une égalité acceptée de tous, entrée dans les mœurs comme dans les lois, vraie, sincère, cordiale, rapprochant tous les citoyens dans les mêmes devoirs et les mêmes droits; il la retrouvait en Europe inquiète, menaçante, impie, s'attaquant à Dieu même, et sa victoire, inévitable pourtant, lui causait tout ensemble le vertige de la crainte et le calme de la certitude.

Je remarque une autre vue qui l'accablait plus que toutes

les autres, et qui jusqu'à son dernier jour fut l'objet de ses poignantes préoccupations.

Aux États-Unis, l'égalité n'est pas seule ; elle s'allie constamment à la liberté civile, politique et religieuse la plus complète. Ces deux sentiments sont inséparables dans le cœur de l'Américain, et il ne conçoit pas plus l'égalité sans la liberté que la liberté sans l'égalité. Mais, quand on vient à considérer les choses dans l'histoire et proche de nous, on s'aperçoit que la démocratie, lorsqu'elle n'est plus contenue que par elle-même, tombe aisément dans un excès qui est sa corruption, et qui appelle, pour la sauver, le contre-poids d'un despotisme à qui tout est permis, parce qu'il fait tout au nom du peuple, idole où la multitude se recherche encore et croit retrouver tout ce qu'elle a perdu. Or M. de Tocqueville voyait en France et en Europe la démocratie, toute jeune encore, pencher déjà vers sa décadence et revêtir ce caractère sans frein qui ne lui laisse plus d'autre remède que de subir un maître tout-puissant. Il pressentait que la démagogie porterait à la liberté naissante un coup mortel, et que, chez les nations chrétiennes plus encore que dans l'antiquité, la licence armerait le pouvoir au nom de la sécurité commune, mais au préjudice de la liberté de tous.

Ce pressentiment, que nul n'éprouvait alors, M. de Tocqueville l'eut et l'avoua. Dès 1835, à la première apparition de son livre sur *la Démocratie en Amérique,* il annonça que la liberté courait en France et en Europe des périls imminents. Il déclara que l'esprit d'égalité l'emportait chez nous sur l'esprit de liberté, et que cette disposition, jointe à d'autres causes, nous menaçait de défaillances et de catastrophes

qui étonneraient le siècle présent. Ce siècle ne le crut pas. Il marchait plein de confiance en lui-même, sûr de son triomphe, dédaignant les conseils autant que les prophéties, convaincu comme Pompée, l'avant-veille de Pharsale, qu'il n'aurait qu'à frapper du pied pour donner à Rome, au sénat, à la république, d'invincibles légions. Mais M. de Tocqueville ne devait pas mourir sans avoir vu ses prévisions justifiées, ni sans avoir préparé à son temps des leçons dignes de ses malheurs.

« Instruire la démocratie, écrivait-il, ranimer s'il se peut « ses croyances, purifier ses mœurs, régler ses mouvements, « substituer peu à peu la science des affaires à son inexpé- « rience, la connaissance de ses vrais intérêts à ses aveugles « instincts ; adapter son gouvernement aux temps et aux « lieux ; le modifier suivant les circonstances et les hommes : « tel est le premier des devoirs imposés de nos jours à ceux « qui dirigent la société. Il faut une science politique nou- « velle à un monde tout nouveau (1). »

Cette science nouvelle, M. de Tocqueville croyait l'avoir découverte dans les institutions, l'histoire et les mœurs du premier peuple qui eût vécu sous une parfaite démocratie. Incapable de voir en simple spectateur un si grand phénomène, il avait voulu en pénétrer les causes, en connaître les lois, et, certain d'instruire sa patrie, peut-être même l'Europe, il avait écrit de l'Amérique avec la sagacité d'un philosophe et l'âme d'un citoyen. Son livre fut illustre en un instant, comme l'éclair. Traduit dans toutes les langues civi-

(1) *De la Démocratie en Amérique*, introduction.

lisées, on eût dit que le genre humain l'attendait, et cependant, de ce côté-ci de l'Atlantique, il ne répondait à aucune passion, à aucun parti, à aucune école, à aucun peuple. Il venait seul avec le génie de l'écrivain, la pureté de son cœur et la volonté de Dieu. Il apportait à tous les esprits sensés, au milieu du chaos des doctrines et des événements, une lumière qu'on pouvait ne pas goûter, mais qui différait de tout, une lumière qui tenait de l'avenir sans accabler le présent. Rien de pareil ne s'était vu depuis le jour où Montesquieu avait publié son *Esprit des lois*, livre sans modèle aussi, supérieur à son siècle par la religion et la gravité, et qui, malgré sa nature si profondément sérieuse, eut l'art de séduire et demeure encore populaire aujourd'hui qu'il est trop peu lu.

Votre voix, Messieurs, s'unit aux suffrages des deux hémisphères. Vous n'attendîtes pas que l'âge eût muri la gloire du jeune publiciste, et vous le fîtes asseoir près de vous, sur ce siége où vous l'a enlevé une mort aussi prématurée que l'avait été son illustration. Mais je me reproche d'aller moi-même trop vite et d'ouvrir un tombeau quand je ne suis encore qu'au seuil d'une immortalité.

Il y avait dans l'ouvrage de M. de Tocqueville plus d'un genre d'attrait. L'Amérique était mal connue; aucun esprit supérieur ne l'avait encore étudiée. Les uns n'y voyaient de loin qu'une démagogie grossière et importune; les autres y applaudissaient d'avance le succès de leurs utopies personnelles. M. de Tocqueville mit la vérité à la place de la fable, et sa plume sévère répandit sur un tableau tout neuf le charme infini de la sincère clarté. Mœurs, histoire, législation, caractère des hommes et du pays, causes et conséquen-

ces, tout prit sous son burin la puissance de l'investigateur qui découvre et de l'écrivain qui grave pour les absents ses propres visions. Mais ce qui frappe et entraîne surtout, c'est le souffle même du livre, une ardeur généreuse qui meut l'auteur et fait sentir en lui l'homme préoccupé du sort de ses semblables dans le temps et dans l'avenir. Il remue parce qu'il est remué, et son austérité même ajoute à l'émotion par l'éloquence du contraste. Tandis que Montesquieu met de l'art dans son esprit tout en croyant à une cause et en voulant la servir, M. de Tocqueville s'abandonne au cours irrésistible de ses tristes pressentiments. Il voit la vérité et il la craint, il la craint et il la dit, soutenu par cette pensée qu'il y a un remède, qu'il le connaît, et que peut-être ses contemporains ou la postérité le recevront de lui. Tantôt l'espérance prend le pas sur l'inquiétude, tantôt l'inquiétude assombrit l'espérance, et, de ce conflit qui passe sans cesse de l'auteur au livre et du livre au lecteur, jaillit un intérêt qui attache, élève et émeut.

Mais quel était donc ce remède où M. de Tocqueville tranquillisait sa pensée, et d'où il attendait le salut des générations? Ce n'était pas, vous le pensez bien, dans l'imitation puérile des institutions américaines qu'il le trouvait, mais dans l'esprit qui anime ce peuple et qui a fondé ses lois. Car c'est l'esprit qui fait la vie des institutions, comme c'est l'âme qui fait la vie des corps. Or l'esprit américain, tel qu'il apparaissait à M. de Tocqueville, se résume dans les qualités ou plutôt dans les vertus que je vais dire.

L'esprit américain est religieux;

Il a le respect inné de la loi;

Il estime la liberté aussi chèrement que l'égalité;

Il place dans la liberté civile le fondement premier de la liberté politique.

C'est juste le contre-pied de l'esprit qui entraîne plutôt qu'il ne guide une grande partie de la démocratie européenne. Tandis que l'Américain croit à son âme, à Dieu qui l'a faite, à Jésus-Christ qui l'a sauvée, à l'Évangile qui est le livre commun de l'âme et de Dieu, le démocrate européen, sauf de nobles exceptions, ne croit qu'à l'humanité, et encore à une humanité fictive qu'il a créée dans un rêve. Ce rêve est à la fois son âme, son Dieu, son Christ, son Évangile, et il ne pense à aucune autre religion, si ancienne et si révérée soit-elle, que pour la persécuter et l'anéantir, s'il le peut. L'Américain a eu des pères qui portaient la foi jusqu'à l'intolérance; il a oublié leur intolérance et n'a gardé que leur foi. Le démocrate européen a eu des pères qui n'avaient point de foi, mais qui prêchaient la tolérance; il a oublié leur tolérance et ne s'est souvenu que de leur incrédulité. L'Américain ne comprend pas un homme sans une religion intime, et un citoyen sans une religion publique. Le démocrate européen ne comprend pas un homme qui prie dans son cœur, et encore moins un citoyen qui prie en face du peuple.

La même différence se retrouve en ce qui concerne la loi. L'Américain, qui respecte la loi de Dieu, respecte aussi la loi de l'homme, et, s'il la croit injuste, il se réserve d'en obtenir un jour l'abrogation, non par la violence, mais en se faisant une arme pacifique et sûre de tous les moyens de persuasion que l'homme porte avec lui dans son intelligence, et des moyens plus puissants encore qu'il peut tenir d'un dévouement éprouvé à la cause de la justice. Pour le démocrate européen, et je le dis toujours avec les exceptions

nécessaires, la loi n'est qu'un arrêt rendu par la force et que la force a le droit de renverser. Fût-ce tout un peuple qui lui eût donné son assentiment et sa sanction, il professe qu'une minorité, ou même un seul homme, a le droit de lui opposer la protestation du glaive et de déchirer dans le sang un papier qui n'a d'autre valeur que l'impuissance où l'on est de le remplacer par un autre. Il proclame hardiment la *souveraineté du but*, c'est-à-dire la légitimité absolue et supérieure à tout, même au peuple, de ce que chacun estime au dedans de soi être la cause du peuple.

L'Américain, venu d'une terre où l'aristocratie de naissance eut toujours une part considérable dans les affaires publiques, a rejeté de ses institutions la noblesse héréditaire et réservé au mérite personnel l'honneur de gouverner. Mais, tout en étant passionné pour l'égalité des conditions, soit qu'il la considère au point de vue de Dieu, soit qu'il la juge au point de vue de l'homme, il n'estime pas la liberté d'un moindre prix, et, si l'occasion se présentait de choisir entre l'une et l'autre, il ferait comme la mère du jugement de Salomon, il dirait à Dieu et au monde : Ne les séparez pas, car leur vie n'en fait qu'une dans mon âme, et je mourrai le jour où l'une mourra. Le démocrate européen ne l'entend pas ainsi. A ses yeux, l'égalité est la grande et suprême loi, celle qui prévaut sur toutes les autres et à quoi tout doit être sacrifié. L'égalité dans la servitude lui paraît préférable à une liberté soutenue par la hiérarchie des rangs. Il aime mieux Tibère commandant à une multitude qui n'a plus de droits et plus de nom, que le peuple romain gouverné par un patriciat séculaire et recevant de lui l'impulsion qui le fait libre avec le frein qui le rend fort.

L'Américain ne laisse rien de lui-même à la merci d'un pouvoir arbitraire. Il entend qu'à commencer par son âme, tout soit libre de ce qui lui appartient et de ce qui l'entoure, famille, commune, province, association pour les lettres ou pour les sciences, pour le culte de son Dieu ou le bien-être de son corps. Le démocrate européen, idolâtre de ce qu'il appelle l'État, prend l'homme dès son berceau pour l'offrir en holocauste à la toute-puissance publique. Il professe que l'enfant, avant d'être la chose de la famille, est la chose de la cité, et que la cité, c'est-à-dire le peuple représenté par ceux qui le gouvernent, a le droit de former son intelligence sur un modèle uniforme et légal. Il professe que la commune, la province et toute association, même la plus indifférente, dépendent de l'État, et ne peuvent ni agir, ni parler, ni vendre, ni acheter, ni exister enfin sans l'intervention de l'État et dans la mesure déterminée par lui, faisant ainsi de la servitude civile la plus absolue le vestibule et le fondement de la liberté politique. L'Américain ne donne à l'unité de la patrie que juste ce qu'il lui faut pour être un corps; le démocrate européen opprime tout l'homme pour lui créer, sous le nom de patrie, une étroite prison.

Si enfin, Messieurs, nous comparons les résultats, la démocratie américaine a fondé un grand peuple, religieux, puissant, respecté, libre enfin, quoique non pas sans épreuves et sans périls; la démocratie européenne a brisé les nœuds du présent avec le passé, enseveli des abus dans des ruines, édifié çà et là une liberté précaire, agité le monde par des événements bien plus qu'elle ne l'a renouvelé par des institutions, et, maîtresse incontestable de l'avenir, elle

nous prépare, si elle n'est enfin instruite et réglée, l'épouvantable alternative d'une démagogie sans fond ou d'un despotisme sans frein.

C'est la certitude de cette alternative qui troublait incessamment l'âme patriotique de M. de Tocqueville, qui a présidé à tous ses travaux et lui a mérité la gloire sans tache où il a vécu et où il est mort. Aucun homme de notre temps ne fut à la fois plus sincère, plus logique, plus généreux, plus ferme et plus alarmé. Au fond, ce qu'il aimait par-dessus tout, sa véritable et sa seule idole, hélas! puis-je le dire? ce n'était pas l'Amérique, c'était la France et sa liberté. Il aimait la liberté en la regardant en lui-même, au foyer de sa conscience, comme le principe premier de l'être moral et la source d'où jaillit, à l'aide du combat, toute force et toute vertu. Il l'aimait dans l'histoire, présidant aux destinées des plus grands peuples, formant tous les hommes qui ont laissé d'eux dans la mémoire du monde une trace qui l'éclaire et le soutient. Il l'aimait dans le christianisme, aux prises avec la toute-puissance d'un empire dégénéré, inspirant l'âme des martyrs et sauvant par eux, non plus la vérité des sages, mais la vérité divine elle-même, non plus la dignité du genre humain, mais la dignité du Christ, fils de Dieu. Il l'aimait dans les souvenirs de la patrie, dans ces longues générations où la liberté avait fait l'honneur, où l'honneur avait fait le premier bien de la vie, et où la vie se donnait pour sauver l'honneur, pour prouver l'amour, pour défendre la foi, pour mourir enfin digne de soi-même et digne de Dieu. Il l'aimait dans son propre sang, où il avait puisé, avec la tradition de ses aïeux, la fierté d'une obéissance qui n'avait jamais été vile, et la gloire d'un nom qui avait toujours été pur. Il l'ai-

mait enfin par une autre vue, par la vue des peuples déchus, des mœurs perverties, des bassesses couronnées, des talents avilis, des cœurs sans courage; et, remarquant que toutes ces hontes dont l'histoire déborde correspondaient aux âges et aux leçons de la servitude, il se prenait pour la liberté d'un second amour plus fort que le premier, de cet amour où l'indignation s'allume et se fait le serment d'une haine et d'un combat immortels.

Ce serment vivait dans l'âme de M. de Tocqueville. Il inspira toutes ses pensées, il commanda toutes ses actions.

Je devrais ici, Messieurs, vous entretenir des douze années de sa carrière législative. Mais sur cette lave encore brûlante je ne rencontrerais plus seulement des idées et des vertus, je rencontrerais les hommes et les événements. Puis-je les aborder? Du haut de ce banc où il avait été appelé dès 1839, et d'où il descendit aux derniers jours de 1851, il vit tomber la monarchie parlementaire, apparaître la république et se fonder un empire, chutes et avénements qu'il avait prévus et qui amenèrent sa retraite, mais non pas son silence et son découragement. Il aimait la monarchie parlementaire, et il eût voulu la sauver. Née en 1814 des longues méditations de l'exil, elle eût dû réconcilier tous les Français autour d'un trône qui avait le prestige de l'antiquité, et qui avait repris dans le malheur cette jeunesse que lui seul peut rendre aux rois. Mais l'esprit de la France, même après vingt-cinq ans de révolutions, n'était pas mûr pour les secrets et les vertus de la liberté. Il eût fallu à tous, roi et peuple, clergé et noblesse, chrétiens et incroyants, un génie que le temps ne leur avait pas encore donné. Le trône premier tomba, le second voulut renouer dans un sang royal

plus populaire la chaîne brisée de nos institutions, et il mit à cette œuvre un courage et une habileté qui méritaient de réussir ; mais cette monarchie diminuée retrouva devant elle les mêmes difficultés qui avaient accablé sa devancière. Le trône second tomba. M. de Tocqueville n'avait compté ni parmi ses adversaires, ni parmi ses défenseurs. Il demandait, avec l'opposition victorieuse, une chambre élue plus indépendante, et un corps électoral plus incorruptible ; mais il ne parut qu'à la tribune et jamais sur la place publique, appelant de sa voix les réformes, et refusant tout signe à la révolution qui se préparait.

La république, néanmoins, l'admit dans ses conseils, d'abord comme député, puis comme ministre des affaires étrangères. Il apporta, dans cette nouvelle phase de son existence politique, un esprit sans illusions ; car il ne croyait pas que la France, qui avait méconnu les conditions de la liberté sous deux monarchies, fût capable de la servir, ou même de la sauver, sous une république. Le nom était nouveau, la situation était la même. Aucun progrès ne s'était accompli dans la sphère générale des intelligences, sauf un petit nombre d'hommes éminents à qui la grandeur du péril avait révélé la grandeur des fautes, et qui s'unirent pour donner au pays la première liberté civile dont il eût joui jusque-là, la liberté de l'enseignement. Ce fut un éclair sublime dans une nuit orageuse.

Il y en eut un autre.

Le rénovateur de la liberté de l'Italie, le prince qui, dès son avénement au trône, avait promis volontairement à son peuple des institutions généreuses, et mérité de l'Europe entière un applaudissement qui retentira jusqu'à la dernière

postérité, le pape Pie IX avait été chassé de la capitale du christianisme, après y avoir vu son ministre égorgé sur les marches de la première assemblée législative que Rome eût eue depuis le sénat romain. Une ingratitude sacrilége avait récompensé les dons du père commun des âmes, et, trahi, fugitif, il avait tourné vers Dieu ces regards du malheur et du droit qui n'émeuvent pas toujours les hommes, mais qui ne laissent jamais insensible que pour un moment très-court celui qui, en créant le monde, lui a promis une première justice dans le temps, et une seconde dans l'éternité. Cette fois, comme bien d'autres, la justice du temps fut remise à l'épée de la France, et l'on vit nos bataillons ramener à Rome, sous le drapeau de la république, le prêtre couronné autrefois par Charlemagne et consacré sur son trône par le respect dix fois séculaire des générations. C'était un prêtre, il est vrai, un vieillard faible et désarmé; mais, sous ses cheveux blanchis, sous sa toge inconnue des consuls dont il tenait la place, il portait non plus l'orgueil d'un peuple maître du monde, mais l'humilité souveraine de la croix, et avec elle la paix et la liberté de l'univers. On pouvait opposer à sa couronne des raisonnements et des armées : la France opposa aux raisonnements l'instinct infaillible de son génie politique et chrétien, et aux armées d'une démocratie trompeuse elle opposa ce don de vaincre qui lui fut accordé par Dieu le jour même où Clovis, son premier roi, courba la tête devant la vérité.

La liberté de l'enseignement, la restauration du souverain pontife sur son trône terrestre, ce furent là les œuvres héroïques de la seconde république française, et, en lisant ces deux décrets, ont eût pu la croire fondée. M. de Tocqueville

prit part, comme ministre, à ce double acte de sagesse et de force, et sans doute aujourd'hui, dans son tombeau, il n'y a rien qui donne à sa conscience un retour plus consolant vers les choses et les douleurs de ce monde.

Bientôt après, le 2 décembre 1851, M. de Tocqueville rentrait chez lui, dans son village, au terme d'une carrière politique qui avait duré douze ans. Il y rapportait un caractère sans tache, une renommée qui ne surpassait la gloire d'aucun de ses contemporains, mais en même temps un corps affaibli par le travail des affaires et par celui de la pensée. Il y retrouva ces souvenirs de jeunesse si chers à l'homme qui décline, ces ombrages qu'il avait plantés, ces eaux qu'il avait dirigées, le respect et l'amour de tout ce qui avait vieilli là pendant son absence, et, plus près de son cœur encore, une autre vie consacrée à la sienne et qui eût suffi sans la gloire à la récompense de tout ce qu'il avait fait de bien et de tout ce qu'il avait écrit de vrai. De ce côté aussi on peut dire qu'il avait été meilleur que son siècle. Tout jeune et peu riche, il n'avait point cherché dans sa compagne l'éclat du nom ni celui de la fortune; mais, confiant sa destinée à des dons plus parfaits, il n'avait été trompé que dans la mesure de son bonheur, plus grand qu'il ne l'avait attendu et qu'on ne le lui avait promis

Cependant cette belle retraite, où l'amitié venait de loin chercher sa présence, n'effaçait point dans l'âme du publiciste le souvenir de la cause qu'il avait servie. Les blessures faites à la liberté, quoiqu'il les eût prévues, l'avaient pénétré comme un glaive, et il portait au dedans de lui, sous une cicatrice saignante, le deuil profond de tout ce qu'il avait vu s'accomplir. Il voulut se donner une consolation, chercher

une espérance, et il conçut ce livre, le dernier qu'il ait écrit, où, comparant ensemble *la révolution et l'ancien régime*, il entendait démontrer à ses contemporains qu'ils vivaient encore, sans le savoir, sous ce même régime qu'ils croyaient avoir détruit, et que là était la principale source de leurs éternelles déceptions. Il est vrai, une tribune avait été debout, une presse avait été libre; mais derrière ce théâtre éclatant de la vie nationale qu'y avait-il, sinon l'autocratie absolue de l'administration publique, sinon l'obéissance passive de tout un peuple, le silence de rouages morts et mus irrésistiblement par une impulsion étrangère à la famille, à la commune, à la province, enfin la vie de tous, jusque dans les plus minimes détails, livrée à la domination de quelques hommes d'État sous la plume oisive et indifférente de cent mille scribes? Or, disait l'auteur, savez-vous bien qui a inventé ce mécanisme, qui a créé cette servitude? Ce n'est pas la Révolution, c'est l'ancien régime; ce n'est pas 1789, c'est Louis XIV et Louis XV; ce n'est pas le présent, c'est le passé. Vous avez seulement recouvert la servitude civile, qui est la pire de toutes, du voile trompeur de la liberté politique, donnant à une tête d'or des pieds d'argile, et faisant de la société française une autre statue de Nabuchodonosor qu'une pierre lancée par une main inconnue sufit pour briser et réduire en poudre. Et cette thèse, si neuve quoique si manifeste, M. de Tocqueville la développait avec le calme de l'érudition, après avoir longtemps fouillé dans les archives administratives des deux derniers siècles, d'autant plus éloquentes qu'elles croyaient garder leur secret pour l'État et non pour le monde.

Tel fut le testament de M. de Tocqueville, le mot suprême

de sa pensée. Après cela il ne fit plus que languir. Ouvrier trop sérieux pour ne s'être pas consumé dans la lumière dont il avait été l'organe, il s'avança peu à peu, mais sans y croire, vers une mort qui devait être la troisième récompense de sa vie. La gloire avait été la première; il avait trouvé la seconde dans un bonheur domestique de vingt-cinq ans; sa fin prématurée devait lui apporter la dernière et mettre le sceau à la justice de Dieu sur lui. Il avait toujours été sincère avec Dieu comme avec les hommes. Un sens juste, une raison mûrie par la droiture avant de l'être par la réflexion et l'expérience, lui avaient révélé sans peine le Dieu actif, vivant, personnel, qui régit toutes choses, et de cette hauteur si simple, quoique si sublime, il était descendu sans peine encore au Dieu qui respire dans l'Évangile et par qui l'amour est devenu le sauveur du monde. Mais sa foi peut-être tenait de la raison plus que du cœur. Il voyait la vérité du christianisme, il la servait sans honte, il en rattachait l'efficacité au salut même temporel de l'homme; cependant il n'avait pas atteint cette sphère où la religion ne nous laisse plus rien qui ne prenne sa forme et son ardeur. Ce fut la mort qui lui fit le don de l'amour. Il reçut comme un ancien ami le Dieu qui le visitait, et, touché de sa présence jusqu'à répandre des larmes, libre enfin du monde, il oublia ce qu'il avait été, son nom, ses services, ses regrets et ses désirs, et, avant même qu'il nous eût dit adieu, il ne restait plus en cette âme que les vertus qu'elle avait acquises sur la terre en y passant.

Ces vertus, Messieurs, vous appartenaient. Ornement sacré du talent littéraire le plus haut et le plus vrai, vous jouissiez de leur alliance dans la personne de M. de Tocqueville, et il

tenait lui-même à grand honneur de compter parmi les membres de votre illustre compagnie : car vous étiez à ses yeux les représentants des lettres françaises, et il voyait dans les lettres plus que l'épanouissement ingénieux des facultés de l'esprit. Il y voyait l'auxiliaire puissant de la cause à laquelle il avait dévoué sa vie, le flambeau de la vérité, l'épée de la justice, le bouclier généreux où se gravent les pensées qui ne meurent pas parce qu'elles servent tous les temps et tous les peuples. Sa jeunesse s'était formée à ces grandes leçons. Penché vers l'antiquité comme un fils vers sa mère, il avait entendu Démosthène défendre la liberté de la Grèce, et Cicéron plaider contre les desseins parricides de Catilina ; tous les deux victimes de leur éloquence et de leur patriotisme, le premier se donnant la mort par le poison pour échapper à la vengeance d'un lieutenant d'Alexandre, le second tendant sa tête aux sicaires d'Antoine, cette tête que le peuple romain devait voir clouée sur la tribune aux harangues, pour y être une image éternelle de la crainte qu'inspire aux tyrans la parole de l'homme sur les lèvres de l'orateur. Il avait entendu Platon dicter dans sa *République* les lois idéales de la société, déclarer que la justice en est le premier fondement, que le pouvoir y est institué pour le bien de tous et non dans l'intérêt de ceux qui gouvernent, qu'il appartient par la nature des choses aux plus éclairés et aux plus vertueux, et que tous ceux qui l'exercent en sont responsables ; que les citoyens sont frères ; qu'ils doivent être élevés par les plus sages de la république dans le respect des lois, l'amour de la vertu et la crainte des dieux ; que la paix entre les nations est le devoir de toutes et l'honneur de celles qui ne tirent l'épée qu'à regret, pour la défense du droit. Il avait

admiré dans Zénon le père de cette héroïque postérité qui survécut à toutes les grandeurs de Rome, et consola, par le spectacle d'une force d'âme invincible, tous ceux qui croyaient encore à eux-mêmes quand personne ne croyait plus à rien. Si Horace et Virgile lui avaient présenté sous des vers admirables l'image douloureuse de poëtes courtisans, il avait retrouvé dans Lucain la trace du courage et les dieux, non moins que César, sacrifiés par lui aux vaincus de Pharsale. Enfin, au terme des lettres anciennes, et comme sur le seuil de leur tombeau, Tacite lui avait parlé cette langue vengeresse qui a fait du crime même un monument à la vertu, et de la plus profonde servitude un chemin à la liberté.

Ce chemin, d'autres l'ouvraient aussi quand Tacite en creusait de son implacable burin l'âpre et immortel sillon. Car, semblable à ces souffles réguliers qui ne quittent les flots d'une mer que pour soulever ceux d'une autre, la liberté change de lieu, de peuple et d'âme, mais elle ne meurt jamais. Quand on la croit éteinte, elle n'a fait que monter ou descendre quelques degrés de l'équateur. Elle a délaissé un peuple vieilli pour préparer les destinées d'un peuple naissant, et tout à coup elle reparaît au faîte des choses humaines lorsqu'on la croyait oubliée pour jamais. Il y avait donc, au temps de Tacite, des hommes nouveaux qui travaillaient comme lui, mais dans une langue inconnue de lui, à la rénovation de la dignité humaine, et qui faisaient pour la liberté de la conscience, principe de toutes les autres, plus que n'avaient fait les orateurs, les philosophes, les poëtes et les historiens de l'âge écoulé. Ils ne s'appelaient plus Démosthène ou Cicéron, Platon ni Zénon, et ils ne parlaient

plus à un seul peuple du haut d'une tribune illustre, mais isolée : ils s'appelaient Justin le martyr, Tertullien l'Africain, Athanase l'évêque, et, soit leur parole, soit leurs écrits, s'adressaient à toutes les parties du monde connu, littérature universelle qui présidait à la fondation d'une société plus vaste que l'empire romain ; littérature vivante encore après dix-neuf siècles, et dont vous êtes, Messieurs, à l'heure présente, un rameau que je salue, une gloire que je ne méritais pas de voir de si près.

Les lettres françaises ont eu, depuis trois siècles, une part à jamais mémorable dans les destinées du monde. Chrétiennes sous Louis XIV, avec la même éloquence, mais avec un goût plus pur que dans les Pères de l'Église, elles ont opposé Pascal à Tertullien, Bossuet à saint Augustin, Massillon et Bourdaloue à saint Jean Chrysostome, Fénelon à saint Grégoire de Nazianze, en même temps qu'elles opposaient Corneille à Euripide et à Sophocle, Racine à Virgile, La Bruyère à Théophraste, Molière à Plaute et à Térence : siècle rare, qui fit de Louis XIV le successeur immédiat d'Auguste et de Théodose, et de notre langue l'héritière de la Grèce et la dominatrice des esprits.

Le siècle suivant dégénéra du christianisme, mais non pas du génie. Père de deux hommes tout à fait nouveaux dans l'histoire des lettres, il eut en eux ses astres premiers, l'un qui tenait de Lucien par l'ironie, l'autre qui ne tenait de personne; tous les deux puissants pour détruire et pour charmer, attaquant une société corrompue avec des armes qui elles-mêmes n'étaient pas pures, et nous préparant ces ruines formidables où, depuis soixante ans, nous essayons de replacer l'axe ébranlé des croyances religieuses et des

vertus civiques. Ces deux hommes pourtant ne furent pas, au dix-huitième siècle, les seuls représentants de la gloire et de l'efficacité littéraires. Buffon y écrivait de la nature avec majesté, et Montesquieu, élevé par trente ans de méditations au-dessus des erreurs de sa jeunesse, prenait place, dans son *Esprit des lois*, à côté d'Aristote et de Platon, ses prédécesseurs, et les seuls, dans la science du droit politique. Il eut l'honneur de dégager de l'irréligion vulgaire les principes d'une saine liberté, et on ne peut le lire qu'en rencontrant à chaque page des traits qui flétrissent le despotisme, mais sans aucun penchant pour le désordre et sans aucune solidarité avec la destruction. Il est juste de dire que, si Jean-Jacques Rousseau a été, dans son *Contrat social*, le père de la démagogie moderne, Montesquieu a été, dans son *Esprit des lois,* le père du libéralisme conservateur où nous espérons un jour asseoir l'honneur et le repos du monde.

J'ai hâte, Messieurs, d'arriver à ce siècle qui est le vôtre, et où je vais retrouver M. de Tocqueville à côté de vous. Aussi chrétien dans ses grands représentants que le siècle de Louis XIV, mais plus généreux, plus ami des libertés publiques, moins ébloui par la puissance et l'éclat d'un seul, notre siècle s'ouvrit par un écrivain dont il semble que la Providence eût voulu faire le Jean-Jacques Rousseau du christianisme. Poëte mélancolique dans une prose dont il eut le premier le secret, M. de Chateaubriand frappa au cœur de sa génération comme un pèlerin revenu des temps d'Homère et des forêts inexplorées du nouveau monde. Mais en même temps qu'il inaugurait ce style où nul ne l'avait précédé, où nul ne l'a égalé depuis, il nous donnait

aussi l'exemple de la virilité politique du caractère, et les murs de ce palais n'oublieront jamais qu'il y entra sans pouvoir prononcer le discours que lui imposaient vos suffrages et que lui commandait sa reconnaissance pour vous. D'autres, comme lui, payaient à leur foi religieuse ou à leur indépendance personnelle cette dette du courage devant la toute-puissance. M. de Bonald méritait que sa *Législation primitive* fût broyée sous le pilon de la censure. Le vieux Ducis, insensible à la victoire, conservait intacte sous ses rayons la couronne de ses cheveux blancs. Madame de Staël expiait par dix années d'exil un silence que rien n'avait séduit. Delille chantait debout les règnes de la nature, et il lui était permis de dire dans un mouvement d'orgueil légitime :

On ne put arracher un mot à ma candeur,
Un mensonge à ma plume, une crainte à mon cœur.

Je m'arrête aux morts, Messieurs, car le tombeau souffre la louange, et, en soulevant son linceul, on ne craint pas de blesser la pudeur de l'immortalité. Mais ce sacrifice me coûte en présence d'une assemblée où je vois siéger les héritiers directs des premières gloires littéraires de notre âge : des orateurs qui ont ému trente ans la tribune ou le barreau, des poëtes qui ont découvert dans l'harmonie des mots et des pensées de nouvelles vibrations, des historiens qui ont creusé nos antiquités nationales ou qui ont redit à la génération présente le courage de ses pères dans la vie civile et dans la vie des camps, des publicistes qui ont écrit pour le droit contre les regrets du despotisme et les rêves de

l'utopie, des hommes d'État qui ont gouverné par la parole des assemblées orageuses et n'ont rapporté du pouvoir que la conscience d'en avoir été dignes; des philosophes qui ont relevé parmi nous l'école de Platon et de saint Augustin, de Descartes et de Bossuet, et inscrit leur nom, à la suite de ceux-là, dans la grande armée de la sagesse éloquente; des écrivains qui ont eu l'idolâtrie de la perfection du style, et à qui une vieillesse privilégiée n'a pu en désapprendre l'art : tous mêlés avec honneur aux luttes de leur temps, couverts de ses cicatrices, et, sans avoir pu le sauver, sûrs de compter un jour parmi ceux qui ne l'auront ni flatté ni trahi.

Et vous aussi, Tocqueville, vous étiez parmi eux; cette place d'où je parle était la vôtre. Plus libre avec vous qu'avec les vivants, j'ai pu vous louer. J'ai pu, en dessinant vos pensées, en retraçant vos actes et votre caractère, louer avec vous tous ceux qui comme vous cherchaient à éclairer leur siècle sans le haïr, et à jeter nos générations incertaines dans la voie où Dieu, l'âme, l'Évangile, l'ordre et l'action forment ensemble le citoyen et soutiennent la société entre les deux périls où elle ne cessera jamais d'osciller, le péril de se donner un maître et le péril de se gouverner sans le pouvoir. Nul mieux que vous n'a connu nos faiblesses et dévoilé nos erreurs; nul non plus n'en a mieux pénétré les causes, ni mieux indiqué les remèdes. M. de Chateaubriand disait dans une occasion mémorable : « Non, je ne croirai point que j'écris sur les ruines de la monarchie. » Vous eussiez pu dire : Non, je ne croirai point que j'écris sur les ruines de la liberté.

C'est aussi votre foi, Messieurs, c'est la foi des lettres fran-

çaises, et ce sera leur ouvrage pour une grande part. A voir la suite de nos trois siècles littéraires et cette succession continue d'hommes éminents dans tous les ordres de l'esprit, on ne saurait méconnaître qu'une prédestination de la Providence veille sur notre littérature en vue d'une mission qu'elle doit remplir. Et que cette mission soit salutaire, qu'elle se rattache aux plans d'un avenir ordonné et pacifique, où, dans des conditions nouvelles, seront satisfaits les vrais besoins de l'humanité perfectionnée, je ne saurais non plus en douter. Il suffit, pour s'en convaincre, de remarquer que, sauf de rares exceptions, le génie en France conduit à la vérité et la sert. Tout ce qui s'élève dans les régions de l'intelligence, tout ce qui demeure visible à l'admiration, de Pascal au comte de Maistre, de Montesquieu à M. de Tocqueville, prend en haut le caractère de l'ordre, ce quelque chose de grave et de saint qui éclaire sans consumer, qui meut sans détruire, et qui est à la fois le signe et la puissance même du bien. Tels sont, à ne pouvoir se le cacher, les grandes lignes de la littérature française et ces sommets éclatants où la postérité vient, malgré elle, chercher le bienfait de la lumière dans la splendeur d'un goût sans reproche. Vous continuez, Messieurs, cette double tradition du beau et du vrai, de l'indépendance et de la mesure, qui sont le cachet séculaire du génie français. Aussi, pourrai-je ne pas vous l'avouer ? Quand vos suffrages m'ont appelé à l'improviste parmi vous, je n'ai pas cru entendre la simple voix d'un corps littéraire, mais la voix même de mon pays m'appelant à prendre place entre ceux qui sont comme le sénat de sa pensée et la représentation prophétique de son avenir. J'ai vu les préjugés qui m'eussent séparé de vous il y a

vingt ans, et ces préjugés vaincus par votre choix m'ont fait entendre les progrès accomplis en soixante ans d'une expérience pleine de périls, de retours dans la fortune, de sagesse trompée, de courages impuissants mais glorieux. M. de Tocqueville était au milieu de vous le symbole de la liberté magnifiquement comprise par un grand esprit; j'y serai, si j'ose le dire, le symbole de la liberté acceptée et fortifiée par la religion. Je ne pouvais recevoir sur la terre une plus haute récompense que de succéder à un tel homme pour l'avancement d'une telle cause.

RÉPONSE

DE M. GUIZOT,

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

AU DISCOURS DE M. LACORDAIRE.

Que serait-il arrivé, Monsieur, si nous nous étions rencontrés, vous et moi, il y a six cents ans, et si nous avions été, l'un et l'autre, appelés à influer sur nos mutuelles destinées? Je n'ai nul goût à réveiller des souvenirs de discorde et de violence; mais je ne répondrais pas au sentiment du généreux public qui nous écoute, et du grand public extérieur qui s'est vivement préoccupé de votre élection, si je n'étais pas, comme lui, ému et fier du beau contraste entre ce qui se passe aujourd'hui dans cette enceinte et ce qui se fût passé jadis en de semblables circonstances. Il y a six cents ans, Monsieur, si mes pareils de ce temps vous avaient

rencontré, ils vous auraient assailli avec colère comme un odieux persécuteur; et les vôtres, ardents à enflammer les vainqueurs contre les hérétiques, se seraient écriés : « Frappez, frappez toujours; Dieu saura bien reconnaître les siens. » Vous avez eu à cœur, Monsieur, et je n'ai garde de vous le contester, vous avez eu à cœur de laver de telles barbaries la mémoire de l'illustre fondateur de l'ordre religieux auquel vous appartenez; ce n'est pas à lui, en effet, c'est à son siècle, et à tous les partis pendant bien des siècles, qu'il faut les reprocher. Je n'ai pas coutume, j'ose le dire, de parler de mon temps et à mes contemporains avec une admiration complaisante; plus je désire ardemment leur bonheur et leur gloire, plus je me sens porté à leur signaler à eux-mêmes ce qui leur manque encore pour suffire à leurs grandes destinées. Mais je ne puis me refuser à la joie et, le dirai-je? à l'orgueil du spectacle que l'Académie offre en ce moment à tous les yeux. Nous sommes ici, vous et moi, Monsieur, les témoignages vivants et les heureux témoins du sublime progrès qui s'est accompli parmi nous dans l'intelligence et le respect de la justice, de la conscience, du droit, des lois divines, si longtemps méconnues, qui règlent les devoirs mutuels des hommes quand il s'agit de Dieu et de la foi en Dieu. Personne aujourd'hui ne frappe plus et n'est plus frappé au nom de Dieu; personne ne prétend plus à usurper les droits et à devancer les arrêts du souverain juge. C'est maintenant l'Académie seule qui est appelée à reconnaître les siens.

Elle sait les reconnaître, dans quelques rangs et sous quelque habit qu'elle les rencontre. Elle vous a reconnu, Monsieur, à des titres éclatants, que le sentiment public lui

signalait et que vous venez de confirmer. Elle a donné ses suffrages au prédicateur éloquent, au brillant écrivain, au moraliste à la fois sévère et tendre, sympathique et pur. Elle s'est félicitée de trouver réunis en vous tant de mérites divers et rares, et de les appeler, avec vous, dans son sein.

Il y a trente-six ans, Monsieur, vous étiez l'un des jeunes lutteurs et l'une des espérances du barreau de Paris. Vous portiez dans cette carrière ardue des goûts, des instincts, des entraînements d'imagination et d'âme qu'elle ne satisfaisait pas : « Je travaille, écriviez-vous à l'un de vos amis, je prends patience, j'ai de l'avenir devant moi; ils me prédisent tous un bel avenir; et cependant je suis quelquefois fatigué de la vie; la société a peu de charmes pour moi; les spectacles m'ennuient. Je n'ai que des jouissances d'amour-propre; je vis de cela, et encore je commence à m'en dégoûter. » Un homme éminent, votre guide alors, aujourd'hui votre confrère et le mien, qui était déjà, il y a trente-six ans, et qui reste encore aujourd'hui la gloire de ce barreau où vous débutiez, M. Berryer, vous dit un jour : « Je crains votre imagination riche et vagabonde, l'ardente témérité de vos pensées, l'exubérance de votre langage; vous compromettrez dans l'indépendance et les luttes passionnées du barreau vos grands avantages naturels; vous avez besoin de subir un joug, de soumettre votre esprit et votre talent à une forte et sévère autorité. Faites-vous prêtre; vous deviendrez un éminent orateur de la chaire. » Quelques années plus tard, M. Berryer entendait dire que, dans la chapelle du collége Stanislas, un jeune catéchiste faisait des conférences remarquables; il allait l'entendre. C'était vous, Monsieur; la foi s'était saisie de votre âme; vous aviez suivi

le prophétique conseil de votre maître; et, quelque favorables que fussent sur vous ses pressentiments, vous avez tenu, à coup sûr, plus qu'il ne s'était promis.

Encore quelques années, et M. Berryer allait de nouveau vous entendre, non plus dans la modeste chapelle du collége Stanislas et assis à côté de jeunes écoliers, mais dans la cathédrale de Paris, sous les voûtes de Notre-Dame, au milieu d'un public immense, d'une foule d'élite, de tout âge, de tout sexe, de toute condition, de toute opinion, tous accourus pour vous voir et vous écouter, pour s'élever à Dieu ou s'incliner devant lui en goûtant le charme d'une voix très-humaine. M. Berryer vous avait promis, Monsieur, que vous deviendriez un éminent orateur de la chaire; vous étiez cela, et tout autre chose encore; vous étiez un missionnaire très-nouveau de la foi et de l'Église chrétienne. Vous aviez vécu d'abord loin de leurs foyers, livré au souffle de votre temps et de votre propre cœur. Vous aviez été ramené sous leur loi par vos plus nobles penchants. Vous tentiez d'y ramener aussi vos contemporains en épanchant librement devant eux toutes les idées, toutes les émotions, toutes les richesses de votre âme, et en touchant toutes les cordes de la leur. Prédicateur aussi varié et presque aussi agité que votre public; orateur encore plein du monde dont vous veniez de sortir pour aller à Dieu, encore ému vous-même de cette multitude d'impressions troublées et flottantes auxquelles vous vouliez arracher vos auditeurs pour les reporter dans les régions sereines d'une foi ferme et d'une pieuse soumission. Parmi ceux qui vous écoutaient, quelques-uns se sont quelquefois étonnés, peut-être même inquiétés des élans imprévus de votre âme, des rapprochements et des contrastes étranges où

votre pensée semblait quelquefois se complaire, des formes hardies et familières de votre langage. Ceux-là même, malgré les sollicitudes que vous leur faisiez quelquefois éprouver, se sentaient charmés par votre éloquence, et attirés, élevés, à travers ces nuages et ces orages, vers la lumière divine et le ciel pur. C'est d'ailleurs, dans toutes les carrières, la condition des hommes destinés à agir puissamment sur leurs semblables de les étonner et de les troubler tout en s'en faisant suivre, de leur être des sujets de doute et d'inquiétude en même temps que d'admiration et d'entraînement. Il faut, pour remuer et dominer les hommes, leur être à la fois sympathique et inattendu, se montrer à la fois l'un d'entre eux et tout autre qu'ils ne sont eux-mêmes, et toucher fortement, quoique d'une main fraternelle, les plaies qu'on veut guérir. C'était là, Monsieur, le caractère original de vos conférences et le secret de leur puissance comme de leur attrait.

Vous ne tardâtes pas à prouver que votre talent était aussi souple que riche : vous étiez entré, avec les vivants, en intime conversation sur eux-mêmes; vous fûtes appelé à leur parler de morts illustres, ecclésiastiques, laïques, soldats, politiques, orateurs, écrivains. Quel modèle devant vous, Monsieur, et de quel trouble son nom devait vous saisir ! Jamais les grands de ce monde, grands par le rang ou par la nature, n'ont trouvé, en descendant dans la tombe, une voix pareille à celle de Bossuet pour les glorifier devant les hommes en les humiliant devant Dieu. Ce sublime génie eût immortalisé les morts les plus obscurs s'il se fût chargé de les proclamer. Personne, j'en suis sûr, ne l'admire plus que vous, Monsieur, car, dans la même mission, vous vous êtes montré

son habile élève. Et quels morts vous sont échus en partage! Le général Drouot, le plus vertueux, le plus pieux, le plus désintéressé, le plus fidèle, le plus modeste comme le plus brave des soldats; — Ozanam, ce modèle de l'homme de lettres chrétien, digne et humble, ardent ami de la science et ferme champion de la foi, goûtant avec tendresse les joies pures de la vie et soumis avec douceur à la longue attente de la mort, enlevé aux plus saintes affections et aux plus nobles travaux, trop tôt selon le monde, mais déjà mûr pour le ciel et la gloire; — O'Connell, ce patriote infatigable, cet orateur indomptable dans son dévouement au service de son malheureux pays qui l'a dignement récompensé en le nommant le *Libérateur!* La Providence semble avoir choisi pour vous des morts dignes de votre éloquence, et votre éloquence s'est montrée digne de ces choix; elle a été, devant les tombeaux, aussi sobre, aussi bien réglée, aussi chaste qu'elle avait été abondante et ardente dans vos luttes avec le monde, contre les passions de la terre et l'oubli de Dieu.

Je me permettrai, Monsieur, à l'occasion de l'un de ces nobles noms, un souvenir personnel qui convient à la solennité de ce jour, car il retrace un fait et réveille des sentiments analogues à ceux dont nous sommes préoccupés. Il y a vingt ans, j'avais l'honneur de représenter à Londres la France et son roi. Je n'avais jamais vu M. O'Connell. On m'offrit l'occasion de le rencontrer. Nous dînâmes ensemble avec quelques membres du parlement et du cabinet anglais. Il vint à moi en me disant : « Ceci est, Monsieur, une rencontre singulière et qui fait honneur à notre temps, vous protestant, ambassadeur du roi de France, moi, catholique,

membre de la chambre des communes d'Angleterre. » Si vous l'aviez vu, Monsieur, comme je le vis ce jour-là, entouré des chefs d'un gouvernement libre qui recherchaient, non sans quelque embarras, son alliance qu'il leur accordait avec fierté et pourtant un peu embarrassé lui-même de sa faveur si nouvelle, si vous l'aviez vu, dis-je, dans cette situation, peut-être auriez-vous ajouté, au tableau que vous avez fait de lui et de son œuvre, quelques traits de plus.

C'est là, Monsieur, le cortége, ce sont là les solliciteurs qui vous ont présenté à l'Académie : elle vous a vu entouré de ces morts illustres que vous avez loués dignement, de cette jeune génération que vous avez attirée autour de la chaire chrétienne, à laquelle vous n'avez pas cessé d'adresser, en lui écrivant comme en lui parlant, les plus salutaires conseils, et que maintenant vous formez vous-même à la pratique des vertus dont vous lui avez inculqué les préceptes. C'est à un tel emploi de votre vie, à de telles preuves de votre talent, à de tels effets de votre influence que l'Académie s'est empressée de rendre justice en vous appelant dans son sein.

Ce ne sont pourtant pas là, Monsieur, vos seuls titres, et l'Académie en demande encore d'autres qu'elle reconnaît aussi en vous, et auxquels elle n'attache pas moins de prix. Malgré la variété de ses éléments et les vicissitudes de sa composition, notre Compagnie a offert et conservé, depuis son origine jusqu'à ce jour, un grand caractère d'unité, de dignité et d'harmonie intérieure. Tout en réunissant des hommes très-divers par leur situation dans le monde, leur emploi de la vie, même par leurs convictions religieuses, morales, politiques, elle s'est toujours montrée animée d'une

vive sympathie pour l'activité et la gloire intellectuelles de la France, pour ses libertés et son progrès régulier vers l'avenir. Elle a toujours gardé, envers tous les gouvernements de notre patrie et envers le public lui-même, une indépendance aussi ferme que mesurée, ne se laissant dominer ni par les désirs du pouvoir, ni par les passions excessives et mobiles de l'opinion mondaine ou populaire. Quelque différents qu'ils pussent être et de quelque point de l'horizon qu'ils fussent venus, ses membres ont toujours vécu entre eux dans des rapports pleins d'équité, de tolérance et de convenance, acceptant sans effort leur liberté mutuelle et entretenant un commerce également sûr et doux. L'Académie n'a rien plus à cœur que de rester ce qu'elle a toujours été, libérale, indépendante, étrangère à toute discorde civile. Elle se préoccupe, dans ses choix, du maintien de ses traditions. C'est son honneur au dehors, la sécurité et l'agrément de la vie dans son sein.

Sous tous ces rapports, Monsieur, l'Académie trouve en vous ce qu'elle désire et cherche avec sollicitude quand elle a des pertes cruelles, comme celle de M. de Tocqueville, à déplorer. Vous êtes vraiment de notre temps, l'un des fils de cette société française qui, depuis trois quarts de siècle, et malgré tant de fautes et de mécomptes, aspire à la liberté sous la loi. Vous la comprenez, vous l'honorez, vous l'aimez; et si les épreuves que vous avez subies avec elle vous ont ravi bien des illusions, vous conservez cependant vos plus chères espérances. Vous avez appris à connaître votre siècle et votre patrie, sans vous détourner de leur cause ni vous décourager de leur avenir. Ainsi seulement on peut les servir. Juger et aimer, la sympathie sans la complaisance,

c'est la double condition du patriotisme noble et utile. Pourquoi n'en appellerais-je pas ici, Monsieur, à l'autorité qui surpasse toutes les autorités et devant laquelle vous vous inclinez comme moi? C'est le sublime caractère de l'Évangile de juger sévèrement et d'aimer tendrement l'humanité, de connaître tout son mal en se dévouant à la guérir. Vous avez compris et suivi, Monsieur, les préceptes de votre divin maître; vous n'avez pas cessé de croire à la France et de travailler comme d'espérer pour elle en devenant un sévère chrétien.

Vous avez fait en même temps, envers elle, acte de forte et fière indépendance. Quand vous avez pris l'habit que vous portez, vous n'ignoriez certainement pas quels préjugés, quelles méfiances, quelles passions vous rencontreriez sur votre chemin. Vous n'avez point frémi ni fléchi devant ces perspectives de la défaveur populaire; vous avez obéi à votre foi et compté sur votre avenir. Bien des gens ont cru alors voir en vous une de ces âmes à la fois ardentes et faibles, dominées par leur imagination, incapables d'une conduite mesurée et prévoyante, et qui s'abandonnent à tous leurs entraînements. Vous avez été appelé à justifier ou à démentir ces conjectures; deux fois, la première dans l'Église, la seconde dans l'État, vous avez eu à résoudre la question de savoir si vous étiez capable de résister après vous être livré et de vous arrêter sur votre propre pente. En 1831, quand vous étiez l'un des rédacteurs de l'*Avenir;* en 1848, quand, après la Révolution de Février, vous parûtes dans les rangs de l'*Assemblée constituante*, vous avez été mis à cette redoutable épreuve. Dans l'un et l'autre cas, les idées et les espérances démocratiques vous avaient charmé et entraîné; dans

l'un et l'autre, vous avez reconnu le péril et vous vous êtes arrêté devant la limite; à Rome, malgré les exemples et les séductions d'une illustre amitié, vous avez pressenti la voix du chef de l'Église, et vous vous êtes soumis; à Paris, vous vous êtes senti déplacé au milieu des emportements populaires, et vous vous êtes retiré. A deux reprises et dans deux circonstances également graves, vous avez prouvé que l'intelligence des points d'arrêt nécessaires ne vous manquait pas plus que l'ardeur des premières impulsions; vous avez fait les deux actes d'indépendance les plus difficiles; vous avez résisté à vos plus chers amis et à vos plus intimes penchants.

Vous venez, Monsieur, de nous donner, à l'instant même, un bel exemple de ce mélange de sympathie et d'indépendance, de tendresse et de sévérité chrétienne qui fait la puissance et le charme de vos paroles. Vous avez rendu à la démocratie moderne, telle qu'elle s'est constituée et que jusqu'ici elle s'est gouvernée aux États-Unis d'Amérique, un éclatant hommage; et en même temps vous avez hautement exprimé, sur l'esprit démocratique tel qu'il se manifeste trop souvent dans notre Europe, vos judicieuses appréhensions. Vous portez à l'Église catholique et au saint pontife qui préside à ses destinées un dévouement filial; vous avez exhalé votre éloquente indignation contre l'ingratitude qu'a rencontrée ce pape généreux et doux qui s'est empressé d'ouvrir à ses sujets la carrière des grandes espérances, et qui les y eût heureusement conduits si la bonté des intentions suffisait à gouverner les hommes. Est-ce là, Monsieur, tout ce qu'en présence de ce qui se passe, vous pensez et sentez sur la situation de l'Église, et regardez-vous l'ingratitude

populaire comme la plus dure épreuve que son auguste chef ait maintenant à subir? Non, certainement non; mais, après avoir touché à cette plaie vive, vous vous êtes arrêté; vous avez craint d'envenimer en enfonçant. Vous avez eu raison, Monsieur; ce n'est pas ici un lieu où, sur un tel sujet, il soit possible ni convenable de tout dire. Je me permettrai seulement de rappeler un fait qui est présent, je pense, à la mémoire de bien des personnes dans cette enceinte. Le spectacle auquel nous assistons en ce moment n'est pas nouveau; nous avons vu, il y a déjà plus d'un demi-siècle, l'Italie en proie à des troubles, à des envahissements, à des bouleversements pareils à ceux qui y éclatent aujourd'hui : mais alors du moins ils apparaissaient avec leur vrai caractère et sous leur vraie figure; un homme qui a joui d'un grand renom populaire, et que les libéraux appelaient leur publiciste, en parlant de ces actes et de tant d'autres semblables, les qualifiait *d'esprit d'usurpation et de conquête*, et il écrivait, sous ce titre, un livre pour les flétrir. Les mêmes faits ne méritent-ils plus le même nom? Ont-ils changé de nature parce que ce n'est plus la France qui les accomplit ouvertement, pour son propre compte, et qui s'en attribue les fruits? Ou bien serait-ce que ces violences seraient devenues légitimes parce qu'aujourd'hui c'est au nom de la démocratie et en vertu de ce qu'on appelle sa volonté qu'on les exerce? La démocratie a, de nos jours, une passion pleine d'iniquité et de péril; elle se croit la société elle-même, la société tout entière; elle y veut dominer seule, et elle ne respecte, je pourrais dire elle ne reconnaît nuls autres droits que les siens. Grande et fatale méprise sur les lois naturelles et nécessaires des sociétés humaines! Quelle que soit leur forme de gouvernement, et au

sein même des plus libres, des droits divers s'y développent et y coexistent, les uns pour maintenir l'ordre et le pouvoir social, les autres pour garantir les libertés publiques et les intérêts individuels, les uns déposés aux mains des princes ou des magistrats, les autres placés sous la garde des citoyens. Le respect mutuel et le maintien simultané de ces droits divers font la sûreté, la durée, l'honneur, la vie même de la société. Quand ce respect et cette harmonie manquent, quand l'un des grands droits sociaux se saisit seul de l'empire, et méconnaît, viole ou même abolit les droits collatéraux, quand la démocratie, par exemple, se croit maîtresse de changer à son gré les formes de gouvernement, les dynasties, les relations et les limites des États, ce n'est pas la liberté, ce n'est pas le progrès, c'est l'anarchie, ou la tyrannie, et peut-être aussi l'ambition étrangère qui profitent de tels désordres. Et le mal n'est jamais si grave que lorsqu'il s'attaque à la fois aux fondements de l'Église et à ceux de l'État, lorsqu'il porte le trouble dans les consciences en même temps que la fermentation dans les passions et les intérêts. Je m'arrête comme vous, Monsieur : précisément parce que ma situation et ma croyance me laissent plus désintéressé que vous dans ce grand débat, j'ai à cœur d'y laisser clairement paraître ma pensée; mais je connais et je respecte les limites dans lesquelles mes paroles doivent se contenir.

Du reste, Monsieur, tout ce que j'ai en ce moment l'honneur de vous dire, votre illustre prédécesseur, s'il vivait encore au milieu de nous et s'il siégeait ici à ma place, M. de Tocqueville, j'en ai la ferme conviction, vous le dirait comme moi. La démocratie moderne a trouvé en lui un observateur aussi libre qu'équitable, profondément touché de ses mé-

rites et de ses droits, mais éclairé sur ses défauts et ses périls, très-convaincu de sa force, mais trop fier pour abaisser sa pensée devant la force, quelle qu'elle soit. Il était l'un de ces justes et nobles cœurs qui se félicitent quand, selon la belle expression de M. Royer-Collard, « la Providence appelle aux bienfaits de la civilisation un plus grand nombre de ses créatures »; mais il savait vers quelles passions subalternes et tyranniques penche le grand nombre quand il domine sans être contenu par un puissant contrôle, et dans quels abaissements ou quelles injustices il peut jeter alors la société. M. de Tocqueville considérait donc la démocratie en général avec sympathie et inquiétude, acceptant son empire, mais réservant avec soin sa propre indépendance, et un peu étranger à l'armée dont il saluait le drapeau vainqueur. Quand il vit de près et qu'il étudia avec une sagacité admirable les États-Unis d'Amérique, il reconnut bientôt quelles circonstances singulières et propices avaient permis là à une grande société démocratique de se développer en échappant à plusieurs de ses mauvaises pentes naturelles : les vastes espaces ouverts devant elle, point de puissantes sociétés voisines et rivales, les traditions anglaises, les fortes croyances chrétiennes, tant de causes, matérielles et morales, qui ont entouré le berceau de ce grand peuple, et n'ont pas voulu que sa fortune dépendît uniquement de sa sagesse et de sa vertu. Tout en étant frappé des ressemblances qu'il remarquait entre les tendances du développement social en Europe et en Amérique, M. de Tocqueville s'empressa de dire qu'il ne concluait point de la destinée américaine à celle d'autres peuples placés dans des conditions très-différentes; et, en décrivant la démocratie en Amé-

rique, il prit grand soin de mettre également en lumière les heureuses chances qu'elle avait rencontrées dans une situation jusque-là sans exemple, et les dangers qu'elle portait encore en elle-même, au milieu des prodigieux succès qu'elle avait déjà obtenus. C'est le caractère original et excellent de son ouvrage de n'être ni un plaidoyer en faveur de la démocratie, ni un réquisitoire contre elle, ni une tentative d'importation indiscrète; c'est le tableau tracé par un observateur généreux et ami, mais clairvoyant, d'une société nouvelle, plus grande déjà qu'éprouvée; et vous avez eu raison, Monsieur, de rappeler les propres paroles de M. de Tocqueville, qui a écrit, dit-il, son livre « sous l'impression d'une sorte de terreur religieuse, » en présence de cet élan irrésistible vers un avenir encore obscur.

Aussi, Monsieur, le succès de cet ouvrage a-t-il été, non-seulement aussi grand que vous l'avez dit, mais plus singulier et plus rare que vous ne l'avez dit : il a également frappé et charmé les amis chauds de la démocratie et les esprits qui s'inquiètent de sa domination exclusive. Les uns ont été touchés et fiers de la conviction si profonde avec laquelle M. de Tocqueville reconnaît la puissance actuelle de la démocratie, les grandes choses qu'elle a déjà accomplies en Amérique et les grandes destinées qu'elle poursuit partout; les autres lui ont su un gré infini d'avoir si bien démêlé et si franchement signalé les vices et les périls d'un régime qu'il acceptait si hautement. Les démocrates ont vu en lui un ami vrai et les politiques plus exigeants un juge éclairé de la démocratie. Ainsi, les partis et les hommes les plus divers, les républicains de toute nuance en Amérique, les torys, les whigs et les radicaux en Angleterre, M. Royer-

Collard et M. Molé à Paris, l'ont admiré et loué à l'envi, les uns pour sa libérale sympathie, les autres pour ses clairvoyantes alarmes. Fortune aussi méritée qu'heureuse, car elle a été le fruit de l'admirable et grave sincérité qui règne dans tout l'ouvrage de M. de Tocqueville, soit qu'il rende hommage au grand fait social qu'il contemple, soit qu'il garde une réserve scrupuleuse dans ses conclusions.

Vous aussi, Monsieur, vous avez eu, dans cette circonstance de votre vie, une fortune rare et méritée. Vous vous félicitez, et vos premières paroles en ont remercié l'Académie, d'avoir dans ses rangs M. de Tocqueville pour prédécesseur. Vous avez raison de vous en féliciter, car nul rapprochement ne pouvait faire ressortir avec plus d'éclat et d'honneur vos mérites mutuels. Jamais peut-être de tels contrastes n'ont abouti à tant d'harmonie. Vous, Monsieur, par votre origine, votre éducation, vos premiers pas dans la vie, vous appartenez à la France nouvelle; vous avez, dans votre jeunesse, partagé ses impressions, ses goûts, ses troubles, ses passions, ses idées. M. de Tocqueville, au contraire, était un fils de l'ancienne France; il avait été élevé dans ses souvenirs, ses affections, ses traditions, ses mœurs. Arrivés l'un et l'autre à l'âge d'homme, votre berceau ne vous a satisfaits ni l'un ni l'autre; vous avez tous deux ressenti d'autres désirs, d'autres besoins intellectuels et moraux; vous aspiriez tous deux à d'autres horizons. Que faites-vous alors l'un et l'autre? Vous, Monsieur, vous le jeune Français du XIXe siècle, vous vous rejetez de six cents ans en arrière; c'est au moyen âge, à cette époque plus loin de nous encore par les mœurs que par les siècles, que vous de-

mandez les grandes satisfactions de votre âme et que vous donnez votre vie; rien ne vous arrête, rien ne vous rebute; il faut que vous deveniez moine pour que votre nature fécondée se déploie dans toute sa richesse, et c'est en empruntant au XIIIe siècle votre nom et votre habit que vous devenez, dans le XIXe et sur vos contemporains, un orateur puissant et populaire. Que fait cependant M. de Tocqueville, ce fils de l'ancien régime, aristocrate par l'origine, par les exemples de sa famille et les habitudes de sa jeunesse? Comme vous, Monsieur, il sort de l'atmosphère où il est né: mais ce n'est pas, comme vous, vers le passé que se portent ses regards; il ne cherche point là ses modèles et ses armes; il s'éloigne de la vieille Europe; il va trouver au-delà des mers d'autres institutions, d'autres mœurs, une société toute nouvelle, sans roi, sans aristocratie, sans Église de l'État; et le gentilhomme français devient le témoin fidèle, l'habile interprète de la démocratie américaine; et c'est en la décrivant, en l'expliquant, qu'il acquiert dans sa patrie un beau renom, une grande influence, et qu'il s'ouvre cette carrière politique à laquelle il aspirait. Jamais, à coup sûr, deux hommes plus divers à leur point de départ n'ont pris, en entrant dans l'âge viril, des routes aussi plus diverses. Qu'en est-il résulté pour l'un et pour l'autre? Cette double et longue diversité vous a-t-elle de plus en plus séparés, et en arrivant près du terme vous êtes-vous trouvés plus étrangers l'un à l'autre que vous ne l'étiez en partant? Nullement; vous vous êtes, au contraire, sans le chercher, sans le savoir, rapprochés et unis. Vous, Monsieur, vous vous êtes voué à la résurrection de la foi religieuse, et M. de Tocqueville à la fondation de la liberté politique : mais dans ces deux

œuvres le même flambeau vous éclaire, le même feu vous anime; vous aimez, vous servez la même cause; à travers les différences qui restent encore entre vous, on ne saurait promener de l'un à l'autre ses regards sans être frappé de votre harmonie; et, si vous vous sentez heureux d'avoir pour prédécesseur M. de Tocqueville, j'incline à croire qu'il vous eût volontiers choisi pour son successeur.

Félicitez-vous donc, Monsieur : dans votre diversité et dans votre accord, vous avez eu, M. de Tocqueville et vous, l'honneur d'être les représentants des plus nobles instincts et des plus pressantes comme des plus pures aspirations de notre temps. La société française n'a aujourd'hui nul penchant ni à redevenir ce qu'elle était au moyen âge, ni à devenir ce qu'est, dans le nouveau monde, la république américaine; ni ce passé ni cet avenir ne lui conviennent, et elle a prouvé qu'elle renierait quiconque voudrait lui imposer l'un ou l'autre. Mais elle désire, elle invoque, tantôt avec éclat, tantôt au fond du cœur et malgré les apparences contraires, la foi religieuse et la liberté politique; elle sent par instinct, elle sait par expérience que ces deux puissances sublimes sont nécessaires l'une à l'autre, et que leur sûreté comme leur dignité leur commandent également de s'unir. Que la foi soit libre, que la liberté soit pieuse; c'est là, à travers toutes les révolutions et tous les régimes, les vœux supérieurs de la France, comme, entre M. de Tocqueville et vous, et au-dessus de vos différences, le but commun de vos âmes et de vos efforts.

Je ne saurais, Monsieur, en disant ce que je vous dis là, me défendre d'un retour sur moi-même auquel il me sera permis, j'espère, de m'arrêter un moment. Ce que souhai-

tait, ce que cherchait pour notre patrie M. de Tocqueville, je le souhaitais, je le cherchais comme lui; nous portions, je n'hésite pas à le dire, aux libertés publiques et aux institutions qui les fondent, le même amour, inspiré par des idées et des sentiments à tout prendre très-semblables, et contenu, ou bien près, dans les mêmes limites. Comment donc s'est-il fait que, dans la vie publique, nous ayons presque toujours vécu dans des camps opposés, et que, malgré une estime mutuelle, nous ayons employé à nous combattre notre temps et nos forces, tandis que nous semblions si naturellement appelés à nous seconder et à nous soutenir mutuellement? Je me suis plus d'une fois posé cette question au milieu même de l'arène politique; elle me touche encore plus aujourd'hui, dans la retraite où je vis et au souvenir de M. de Tocqueville entré dans le repos éternel.

Je suis tenté de croire que la diversité de nos études et de nos travaux, en dehors de la vie publique, n'a pas été étrangère à celle de nos alliances et de nos routes politiques. J'ai longtemps étudié le développement des anciennes sociétés européennes et les éléments divers qui ont été comme les acteurs de leur histoire: la royauté, la noblesse, le clergé, la bourgeoisie, le peuple, l'État, l'Église, les communions dissidentes; je les ai suivis et observés dans leurs mélanges, leurs luttes, leurs succès et leurs revers; j'ai pris, dans ce spectacle, l'habitude de regarder ces éléments divers comme essentiels à nos grandes sociétés européennes, de les comparer, de peser leurs droits et leurs forces mutuelles, de leur faire à chacun, dans l'ordre social, sa place et sa part. M. de Tocqueville, jeune encore, s'est adonné

tout entier à l'observation de la République américaine; la démocratie a été le grand, presque le seul personnage de la société et de l'histoire dont il a fait l'objet particulier de son étude. Il a été ainsi naturellement conduit à donner à l'élément démocratique une place presque exclusive dans sa pensée politique, comme moi à tenir toujours grand compte des éléments divers qui ont joué un grand rôle dans la société française, et à unir encore leurs drapeaux.

Quand sa vie politique a été brisée, quand, au lieu de la société américaine, c'est sur la société française, telle qu'elle est sortie de la Révolution française, que se sont portées ses méditations, M. de Tocqueville a senti le besoin de sonder les origines de l'être social qu'il voulait parfaitement comprendre; il est entré alors dans l'étude, sinon de l'ancienne France, du moins de la France du XVIIIe siècle, et il a retrouvé là les éléments divers de la France actuelle, vieux et chancelants, mais encore debout et préparant eux-mêmes, de leur gré ou à leur insu, la société nouvelle qui devait prendre leur place. De là est né ce volume, *l'Ancien Régime et la Révolution*, la dernière et, à mon avis, la plus belle œuvre, bien qu'inachevée, de ce grand et intègre esprit qui n'a déployé nulle part, à un si haut degré, les qualités de sa nature éclairée par l'expérience de sa vie. Les fragments, malheureusement trop courts, du second volume que vient de publier la piété de ses amis, sont dignes des premières constructions de l'édifice. Si ce travail eût été placé à l'entrée et non au terme de la carrière politique de M. de Tocqueville, elle en eût peut-être ressenti l'influence; peut-être nous serions-nous, lui et moi, mieux

compris et plus rapprochés que ne l'a voulu notre mutuelle destinée.

Ce qui domine, en effet, dans ce livre, ce qui l'a inspiré et le vivifie, c'est un sentiment profond des difficultés qu'a rencontrées, que rencontre parmi nous l'établissement de la liberté politique, et un vertueux désir de les bien définir et mettre en lumière pour nous apprendre à les vaincre. Pendant dix ans après son entrée dans la vie publique, M. de Tocqueville en goûta, dans une situation facile et douce, les nobles plaisirs; il faisait, à la politique des pouvoirs de ce temps, une opposition loyale et modérée; il se livrait, en pleine liberté, aux généreuses ambitions de sa pensée, affranchi de toute lutte contre les obstacles et de toute responsabilité des événements. Bien contre son vœu, la Révolution de 1848 changea tout à coup sa position et son rôle; il n'avait ni désiré ni provoqué la République; il la redouta, il en douta en la voyant apparaître : mais, avec un dévouement patriotique et triste, il fut l'un de ceux qui tentèrent sérieusement de la fonder; indépendamment de son action dans les deux grandes assemblées de cette époque, il mit lui-même la main au gouvernail, et fut quelques mois l'un des ministres du pouvoir. Quelle différence, quelle distance, Monsieur, je ne veux pas dire quel abîme entre les deux horizons qui, à vingt ans d'intervalle, se sont ouverts devant ses regards! En 1831, il avait vu et étudié, en libre spectateur, les causes qui avaient assuré, dans les États-Unis d'Amérique, le succès de la liberté politique et républicaine; de 1848 à 1851, il lutta, il se débattit, il succomba, en généreux acteur, sous le poids des causes qui repoussaient parmi nous

un pareil succès. Le premier état de son âme avait produit l'ouvrage sur *la Démocratie en Amérique;* c'est du second qu'est sorti le volume sur *l'Ancien Régime et la Révolution :* livre moins brillant, moins confiant, plus sévère que le premier, mais supérieur par l'élévation et la précision des idées, par la fermeté du jugement politique et l'intelligence des conditions impérieuses de la liberté; livre qui révèle tout ce que l'esprit, déjà si haut et si rare, de M. de Tocqueville avait gagné, en si peu de temps, dans le difficile travail du pouvoir et sous le poids de la responsabilité.

En lisant la *Correspondance*, naguère publiée, de M. de Tocqueville avec ses principaux amis, de 1824 à 1858, j'y ai trouvé, et le public y trouvera, je pense, la trace visible de ce progrès. C'est bien toujours le même homme, sérieusement et vertueusement libéral, et fidèle à la cause à laquelle il s'est donné dès sa jeunesse; mais, à mesure qu'il avance, il s'élève, se dégage, se développe, voit plus avant dans la nature de l'homme et des sociétés humaines; et jamais il n'en a si bien jugé ni si dignement parlé qu'au moment où ses yeux se ferment et où sa voix s'éteint. C'est la faveur suprême que la Providence réserve quelquefois aux amis sincères de la vérité et de l'humanité à qui il n'a pas été donné de marcher toujours ensemble et de se soutenir mutuellement dans les travaux de la vie : quand ils en entrevoient le terme, quand ils se reposent et se recueillent avant d'y toucher, parvenus, chacun par sa route, sur les hauteurs où brille la grande lumière, ils se reconnaissent, se rapprochent et s'unissent dans une commune espérance et une mutuelle équité. Union tardive et peut-

être inutile pour leur propre temps et pour leur destinée mondaine, mais non pour leur gloire et pour leur cause; car ils arrivent ainsi ensemble, en rangs complets et serrés, devant les générations qui leur succèdent, puissants peut-être un jour, par leurs idées et leurs exemples, dans cet avenir dont Dieu seul a le secret.

DISCOURS

DE M. OCTAVE FEUILLET

PRONONCÉ DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 1863, EN VENANT PRENDRE SÉANCE A LA PLACE DE M. SCRIBE.

MESSIEURS,

Je reçois ici, jeune encore et avec des titres bien modestes, une distinction qui, dans ce grand pays, réserve un dernier éclat aux existences les mieux remplies, aux travaux les plus éminents, aux mérites les plus consacrés. Pour ne pas me sentir comme embarrassé d'un tel honneur, pour ne pas fléchir sous le poids de cette couronne que je tiens de votre bienveillance plus encore que de votre justice, j'ai besoin de la partager avec ceux qui, plus dignes, mais moins heureux, semblent me l'avoir préparée : avec cette phalange d'écri-

vains, les uns mes maîtres, les autres mes amis, qui, déployant au service d'un genre secondaire des talents de premier ordre et répandant sur une forme légère les plus puissants prestiges de l'esprit français, ont conquis au roman une place considérable dans la littérature nationale, dans l'estime du monde, et, pour sanction suprême, Messieurs, dans la vôtre. Un des derniers venus parmi eux, et des plus humbles, il semble que je recueille ici le prix de leurs efforts plutôt que des miens, et je me croirais ingrat si je n'associais pas en ce moment leur souvenir à ma présence et leur mérite à ma fortune.

Quand j'entends ainsi, Messieurs, la portée et l'encouragement de vos suffrages, ne croyez pas que je veuille en forcer le sens et en dénaturer l'esprit. Si vous avez bien voulu, pour la seconde fois en peu d'années, appeler parmi vous un simple auteur de romans, — et puisse votre second choix rencontrer le même assentiment que le premier! — je n'ignore pas que ce double témoignage, comme tous les actes qui émanent de votre compagnie, présente un enseignement dans une récompense. En élevant le roman jusqu'à vous, vous ne l'honorez pas seulement, vous l'engagez; en lui reconnaissant des droits vous lui imposez des devoirs; en l'accueillant dans votre famille illustre, vous lui commandez les convenances, les respects, la dignité des choses légitimes et régulières : vous lui conférez enfin la noblesse, pour qu'il se souvienne surtout qu'elle oblige.

Telles sont, Messieurs, vos généreuses traditions; vous patronnez pour diriger; vous adoptez pour anoblir : vous avez de grandes doctrines; vous avez de justes scrupules; vous n'avez point de dédains. Sans jamais flatter les idées,

les caprices, les goûts particuliers des temps, vous les étudiez avec une réserve qui vous sied, mais avec une bienveillance qu'on aime. Vous restez sûrement les maîtres de l'opinion, parce qu'en la gouvernant vous la consultez. — Mais, pour première loi, l'Académie se consulte et se respecte elle-même : indulgente dans le choix des personnes, j'en suis la preuve, elle n'a point de complaisance sur les principes : avant d'admettre un mot nouveau dans cette noble langue dont elle est la gardienne, ou une forme nouvelle dans cette littérature dont la dignité lui est confiée, elle laisse mûrir la vérité; elle ne risque jamais d'imprimer légèrement à quelque fantaisie de la mode, à quelque entraînement passager du goût, la consécration souveraine dont elle dispose. Elle constitue, si j'ose le dire, une sorte de postérité permanente, qui juge tard parce qu'elle juge en dernier ressort.

C'est ainsi, Messieurs, que le genre du roman, qui assurément n'est pas nouveau en France, puisqu'il en faut peut-être rechercher au-delà de ce siècle les excellents modèles, a dû occuper longtemps votre attention avant de gagner votre suffrage. Plus d'une fois, sans doute, avant ces derniers temps, le roman avait pénétré dans cette enceinte, et sous quels patronages illustres, vous le savez; mais il ne s'y présentait qu'en s'effaçant dans la lumière d'œuvres plus accréditées et plus imposantes, et l'on peut dire qu'il y était plutôt pardonné qu'admis. Malgré de grands exemples, en effet, vous n'étiez pas encore assurés, et vous n'aviez aucune raison de l'être, que le roman s'offrît comme une forme légitime de notre littérature nationale, qu'il pût y être jamais une gloire ou un danger véritables, et qu'à ce double

titre il méritât l'honneur et le frein de votre adoption. — Après avoir été dans notre âge d'or littéraire, à part une noble exception, l'entretien un peu fade des cercles précieux et des ruelles élégantes, il ne s'était pas beaucoup élevé dans l'opinion en s'asservissant aux goûts les plus équivoques du siècle suivant, en se livrant à ces débauches d'esprit qu'on appelait alors d'aimables badinages, et qui se mêlaient si singulièrement à l'innocence des idylles et à la candeur des tableaux champêtres, pour charmer les derniers loisirs d'une société agonisante. Déjà, cependant, du fond de ces limbes, ce genre léger avait donné à notre langue classique un de ses derniers chefs-d'œuvre et l'un des plus immortels : *Gil Blas* avait paru. Bientôt les plus rares esprits, tourmentés par des inspirations nouvelles écloses au souffle nouveau des temps, hésitaient à les enfermer dans les cadres consacrés : ils essayaient de les produire sous une forme plus libre, dont les limites indécises semblaient se prêter presque indéfiniment aux mouvements inquiets de la pensée moderne : *la Nouvelle Héloïse, Paul et Virginie, René, Corinne,* voyaient le jour, et le roman moderne avait ses ancêtres. Toutefois ces éclairs isolés, ces caprices du génie, en intéressant l'Académie comme le reste du monde, ne pouvaient encore la persuader. Quelques œuvres brillantes, en effet, ne suffisent pas à fonder un art nouveau, à en affirmer la vie et la durée. Le roman, entre les mains délicates ou puissantes qui s'en étaient emparées tour à tour comme d'un jeu, avait jeté sans doute un éclat sérieux, mais qui pouvait paraître emprunté. Des maîtres l'avaient créé; mais, pour être né en quelque sorte dans la pourpre, était-il destiné à régner ou même à vivre? Avait-il désormais, indépendam-

ment des magies de la main-d'œuvre, une existence, une valeur propre qu'il vous fût permis de sanctionner? Rien de plus incertain encore au début même de ce siècle.

Peu à peu, cependant, les talents littéraires qui se succédaient en France, autorisés par de si hauts précédents, excités par l'exemple des littératures étrangères, répondant peut-être d'ailleurs à quelques mystérieuses exigences d'un état social nouveau, inclinaient de plus en plus à encadrer dans la forme du roman leurs dons les plus variés. La fiction, la description pittoresque, l'étude des caractères et des passions, les domaines autrefois réservés et distincts de la poésie, du théâtre, de la philosophie même et de l'histoire, — le roman envahissait tout, et quelquefois usurpait tout. Les imaginations les plus riches, les esprits les plus pénétrants, les plumes les plus heureuses, rivalisaient, en ce genre, d'invention séduisante, d'observation forte et d'éloquence passionnée. Le roman, par ses mérites et aussi par ses excès, par la complicité ardente du goût public dans toutes les classes de la nation, par son action manifeste sur les idées et sur les mœurs du siècle, témoignait d'une vitalité véritable. Il avait prouvé, dans l'ordre littéraire, qu'il pouvait servir à la gloire du pays; dans l'ordre moral, qu'il pouvait faire le bien et le mal : c'est alors, Messieurs, qu'il vous parut juste de lui imposer une solidarité d'honneur avec les plus grands noms littéraires du pays, de lui donner une famille, des traditions, des droits, tout ce qui inspire le respect de soi. Il y a des aristocraties fécondes qui se recrutent chaque jour sans faiblesse comme sans mépris, dans tout ce qui se révèle vivant chez une nation : l'Académie semble les prendre pour modèles quand elle aime à concilier ainsi les

grands principes qui font l'autorité avec l'esprit libéral qui la renouvelle sans cesse et l'éternise.

Pour moi, Messieurs, j'ai à peine le droit, je le sais, de me donner comme un des représentants de ce genre que je viens de louer; et, si j'ose revendiquer devant vous, avec cette insistance, le titre de romancier, ce n'est pas seulement pour obéir à une prédilection de mon esprit et pour trouver l'occasion de quelques hommages qui me tenaient au cœur; c'est surtout, je l'avoue, pour éloigner de moi, autant que possible, un parallèle qui m'effraye : je cherche à oublier, et je désire presque qu'on oublie mes essais dramatiques, au moment où je vais nommer celui que j'ai l'honneur de remplacer ici, au moment où je vais parler de M. Scribe.

Louer le roman, au surplus, Messieurs, c'était déjà louer M. Scribe, dont le souple et fertile génie toucha en passant à cette branche de l'invention littéraire. Ce n'est pas toutefois l'idée du roman que réveille avant tout ce nom si justement populaire; ce n'est pas dans ce domaine de l'art que ce nom est demeuré pendant près d'un demi-siècle comme le synonyme du vif esprit et de la grâce sympathique qui semblent propres à la nation : c'est sur la scène française que les dons véritables de M. Scribe, que l'admiration et le deuil publics, que votre estime et vos regrets m'appellent, Messieurs, et que j'essayerai de les suivre avec une pieuse fidélité.

Eugène Scribe était en 1791, à Paris, d'une honorable famille de marchands, sous ces piliers des Halles déjà hantés par une ombre illustre : c'est là que la Muse le choisit, — non pas sans doute cette Muse qui était venue un siècle au-

paravant y chercher Molière, et dont le rire épanoui, large et profond faisait songer au rire d'airain de la comédie antique, — mais une sœur plus jeune, plus légère et plus douce, qu'on pourrait appeler la Muse du sourire. — Elle parut l'accompagner déjà dans le collége célèbre où il fit ses études, et où elle lui donna beaucoup de succès et beaucoup d'amis. On sait combien le souvenir de Scribe resta fidèle aux uns comme aux autres dans tout le cours de sa vie et de ses travaux : ces ferventes amitiés de collége, qui sont une des fictions préférées et une des grâces de son théâtre, cette sollicitude affectueuse dont il ne cessa d'entourer l'institution où il avait trouvé sa famille intellectuelle, font un honneur égal à la délicatesse de son cœur et à celle de sa mémoire.

Il sortit de Sainte-Barbe à dix-huit ans, déjà orphelin, presque pauvre, et incertain encore de sa vocation. Dès cette époque, à ce qu'il semble, les incertitudes de ce genre, dans l'esprit de ceux qui en étaient tourmentés pour leur compte ou pour le compte d'autrui, avaient comme aujourd'hui une solution inévitable : la toge de l'avocat. Le digne tuteur de Scribe, avocat très-estimé de ce temps, et qui avait attaché son nom à un acte généreux, à la défense du général Moreau, ne négligea rien pour assurer la marche de son pupille dans la carrière où il l'attirait. En lui faisant suivre un cours de droit romain, il lui choisissait pour répétiteur particulier, avec une sûreté de prévision qui l'honore, un jeune légiste qui devait être, qui est encore une des hautes illustrations de la tribune française et de votre compagnie. — En même temps, Scribe étudiait la procédure chez un avoué, où il aurait dû tenir la place d'un clerc. Mais son zèle

répondait assez froidement, il faut en convenir, à ces soins multipliés. Si j'en crois une anecdote conservée dans la famille de son tuteur, il ne se distinguait point, dans ses fonctions de clerc, par l'assiduité. Il eut, un matin, la mauvaise fortune de se rencontrer, dans une rue de Paris, face à face avec l'avoué qui était son patron, et qui paraît avoir été en même temps un excellent homme; car il se contenta, pour tout reproche, de dire à son clerc négligent, qui avait soudain rougi jusqu'au front : « Ah! monsieur Scribe, je suis enchanté de vous voir..... j'avais à vous parler depuis fort longtemps..... Je voulais vous dire que si jamais il vous arrivait, par quelque heureux hasard, de passer dans mon quartier, vous me feriez plaisir de monter à mon étude. » — « Monsieur, murmura Scribe, j'y allais. » Il y alla, en effet, ce jour-là. Mais ce jour devait avoir peu de lendemains, et le spirituel avoué ne songea même plus à s'en plaindre, ayant reconnu, comme il le disait lui-même, que la présence de Scribe dans son étude équivalait à l'absence de deux clercs.

Cependant l'explication des tiédeurs du jeune clerc ne se fit pas attendre. En l'année 1811, son nom retentissait pour la première fois dans une de ces enceintes dont il devait rester si longtemps l'écho familier et glorieux. On venait de jouer, sur le théâtre de la rue de Chartres, un petit acte intitulé *les Dervis,* œuvre alerte et vive de cette plume qui prenait son vol. Tous les détails de cette soirée heureuse étaient demeurés présents au souvenir de M. Scribe, qui s'y complaisait; il s'était associé, pour cette première campagne, un collaborateur, jeune comme lui, et tous deux s'enivraient délicieusement des bruits du succès, quand un vieil auteur, pareil à l'esclave antique, pénétra dans le groupe

souriant qui entourait les triomphateurs : « Jeunes gens, leur dit-il, cela est bon pour une fois; mais n'y revenez pas, ou préparez-vous à moins de complaisance et surtout à moins d'amis. »

La prédiction de ce sage inconnu se réalisa pleinement. Les essais que M. Scribe multiplia dans divers genres pendant les années qui suivirent, bien que d'un mérite égal et quelquefois supérieur aux promesses de son premier ouvrage, furent contestés. Il semble qu'il y ait dans la vie réelle comme dans les pays enchantés, aux abords de toutes les carrières et de toutes les gloires, une sorte de gardien jaloux qui veut sa proie, qui se laisse quelquefois surprendre, mais qui se venge toujours d'avoir été surpris. M. Scribe n'était pas de ceux qui s'énervent et se rebutent dans ces combats inévitables, et sans doute salutaires. Il avait le courage de son talent, ses forces grandissaient dans la lutte, et il ne devait bientôt se rappeler les épreuves de ses débuts que pour en épargner l'amertume à ses jeunes confrères. Il sortit enfin de cette *Mansarde des artistes,* dont il aimait, quelques années plus tard, dans un de ses gracieux vaudevilles, à peindre ou plutôt à chanter les courtes douleurs et les longues espérances : c'était lui-même qui parlait alors, avec la plus sincère éloquence de son cœur, quand il faisait dire à l'un de ses héros : « Mes amis, désormais la fortune nous sourit.... nous n'avons plus qu'à marcher devant nous; mais, quand nous serons riches et célèbres, rappelons-nous toujours les difficultés de nos premiers pas..... et, quand un jeune peintre t'apportera sa première esquisse, quand un jeune musicien te montrera sa première partition, quand un jeune confrère viendra me consulter, encou-

rageons leurs faibles essais, secourons-les de nos conseils, de notre bourse, de notre amitié, et n'oublions jamais que ce qu'il y a pour eux de plus difficile au monde, c'est le premier pas dans la carrière! » — On peut dire qu'en écrivant ces lignes, M. Scribe traçait le noble programme de sa vie.

Dès les premières années de la Restauration, les efforts persévérants du jeune poëte étaient récompensés, pas encore par la gloire, mais déjà par le bruit, puisqu'une de ses esquisses dramatiques obtenait les honneurs, assez rares alors, d'une émeute. C'était une pièce satirique dirigée contre un travers un peu puéril, mais qui vaut peut-être qu'on le rappelle comme un signe du temps. Les jeunes commis marchands de Paris s'étaient avisés, à cette époque, de s'armer d'éperons et de moustaches, emblèmes assez inattendus de leur profession pacifique. Scribe chansonna gaiement cette manie sur le théâtre, et une véritable tempête se déchaîna contre lui du fond des comptoirs. On l'accusa d'avoir outragé le sentiment national, et ces étranges patriotes, qui auraient pu avoir raison s'ils avaient chaussé leurs éperons un peu plus tôt, poursuivirent longtemps, de scène en scène, leur innocent ennemi, contre lequel ils avaient trouvé des armes plus sûres.

Peu de temps après que cet orage se fut éteint dans le rire public, quelques-uns des plus aimables ouvrages de Scribe venaient fixer les lois d'un genre où il excella, quoiqu'il dût lui-même un jour le dépasser. *Les Deux Précepteurs, la Somnambule, Michel et Christine, l'Intérieur d'un bureau*, inauguraient tour à tour cette série de comédies légères mêlées de chansons, qui devait populariser dans l'Europe

entière le nom et les grâces d'une forme dramatique née sous notre ciel, le vaudeville. — Ce ne serait pas, Messieurs, rendre à M. Scribe un hommage qui eût pu lui agréer, que de passer avec négligence sur cette première phase de son talent, qui fut comme le printemps de sa vie littéraire. L'Académie s'en souvient : en la remerciant de ses suffrages, c'était vers ces chansons printanières que l'auteur de *la Camaraderie* reportait sa pensée la plus émue. Par un jeu d'esprit sensible, mais dans un langage charmant, il se plaisait à vous retracer l'histoire de la chanson nationale, dès ses origines un peu fabuleuses : il lui prêtait des titres de noblesse en la rattachant au poëme épique de Roland; des titres révolutionnaires, en vous rappelant le temps où la France était une monarchie absolue tempérée par des chansons, — tempérament assez illusoire, il faut en convenir, quand la chanson elle-même était tempérée par la Bastille. — Il la retrouvait ainsi, d'âge en âge, étroitement associée à l'histoire même et au génie de la nation, tantôt comme le plus fidèle reflet de nos mœurs, tantôt comme une sorte d'institution politique, tantôt comme la muse héroïque de nos frontières, — jusqu'aux jours récents où la chanson, élargissant ses ailes et planant au-dessus de tout pouvoir et de toute répression, allait répandre et exciter sans cesse, d'un bout du pays à l'autre, les amertumes, les regrets et les espérances populaires.

Sans contester, Messieurs, comme sans admettre pleinement cette thèse brillante dans toutes ses parties, on ne peut nier que la chanson n'ait été et qu'elle ne reste un art vraiment français, parce qu'elle se prête merveilleusement à l'expression et au relief de certaines qualités essentielles à

notre esprit et à notre langue. Il suffit, pour s'en convaincre, d'entendre ou de relire quelques-uns de ces couplets qui, dans les premières comédies de Scribe, préparent et retiennent le trait le plus heureux d'un dialogue, d'une situation, d'un dénoûment, pour le laisser jaillir soudain avec une force et une souplesse redoublées. C'est quelquefois la sensibilité du poëte, quelquefois la leçon morale, souvent la satire, qui semblent ainsi se concentrer et se recueillir afin d'éclater plus sûrement dans la dernière rime.

Toutefois cet éloge de la chanson, dans la bouche de M. Scribe, s'il était juste à beaucoup d'égards, était en même temps plus généreux, plus désintéressé que sa modestie ne voulait le croire. Déjà, en effet, à ce point de sa carrière où nous l'avons conduit, les intermèdes chantés n'ajoutaient plus à ses ouvrages qu'un agrément, toujours très-vif et très-goûté sans doute, mais très-accessoire. Ses vaudevilles prenaient de plus en plus le ton de la comédie : c'était le temps où son talent adoptait une de nos scènes secondaires, pour lui assurer, pendant de longues années, la première place dans la faveur du public. Ce serait, Messieurs, rappeler les plus charmants loisirs et les plus douces veilles de plusieurs générations que de nommer toutes les œuvres délicates qui se succédèrent alors sous cette plume ingénieuse, depuis *l'Héritière*, *la Haine d'une femme*, *le Diplomate*, *Estelle*, *le Mariage de raison*, jusqu'au *Budget d'un jeune ménage*, à *la Chanoinesse*, à *la Grand'Mère*... Mais vous comprenez, Messieurs, et vous pardonnez l'embarras que j'éprouve ici : c'est le seul que puisse faire éprouver l'éloge de M. Scribe; c'est l'embarras des richesses. Je n'ose compter une à une devant vous toutes les perles de cet écrin; mais j'ose dire

que cette partie de l'œuvre de M. Scribe eût suffi à sa renommée, tant il y déploya de qualités rares, exquises, et j'ajoute originales, puisque, malgré d'heureuses amitiés, on les retrouve toujours inséparables de son nom, et qu'on ne les retrouve jamais sans lui.

Dès ce moment, et pour longtemps, si une production dramatique se recommandait par des mérites singuliers, par l'invention séduisante du sujet, la souplesse sans égale de l'intrigue, la vivacité étincelante du dialogue, par un art merveilleux de précipiter l'intérêt ou de le suspendre, de mêler la gaieté à l'émotion, les pleurs au sourire, la grâce à la raison, le public n'attendait pas, pour saluer Scribe, qu'on le lui eût nommé. — Jamais peut-être un maître de la scène ne fut plus complétement maître du public de son temps, et jamais maître ne fut autant aimé. Cette faveur si constante, si chaleureuse, et empreinte d'une sorte de cordialité particulière, que lui témoignaient ses auditeurs, M. Scribe prétendait l'expliquer à ses jeunes confrères, en leur révélant, avec sa spirituelle bonté, le grand mystère de son art. — « Le public m'aime, disait-il, parce que j'ai soin de le mettre toujours dans ma confidence; il est dans le secret de la comédie; il a dans les mains les fils qui font jouer mes personnages; il connaît les surprises que je leur ménage, et il croit les leur ménager lui-même; bref, je le prends pour collaborateur; il s'imagine qu'il a fait la pièce avec moi, et naturellement il l'applaudit. »

Messieurs, cette explication, malgré la finesse de l'enseignement qu'elle contient, ne me suffit pas, je l'avoue. J'en trouve une meilleure pour rendre un compte satisfaisant, non pas des succès de Scribe que son talent commandait,

mais de cette sympathie profonde et presque affectueuse qui l'unissait au public et qui lui survit. — Un des arts les plus difficiles, dans le domaine de l'invention littéraire, c'est celui de charmer l'imagination sans l'ébranler, de toucher le cœur sans le troubler, d'amuser les hommes sans les corrompre : ce fut l'art suprême de Scribe. Dans quel monde souriant, lumineux, consolant, sa poétique familière transporte le spectateur! A peine le rideau levé, et le tableau entrevu, cette douce magie vous pénètre : c'est une treille devant la porte d'une auberge, et quelque jeune soldat qui passe en chantant; c'est un coin de parc que traverse une jeune fille vêtue de blanc, un salon d'été où rêve une veuve de vingt ans, quelquefois une grand'mère qui n'en a pas trente...; car, dans ce pays féerique, il semble qu'il n'y ait qu'une saison, la saison du soleil, et qu'un âge, la jeunesse! Comment s'étonner qu'on se plaise tant à y vivre? Mais il nous captive encore, ce pays, par un attrait plus sérieux, par l'honnêteté profonde du peuple qui l'habite. Cette honnêteté, Messieurs, qui me paraît être le caractère le plus saisissant de l'œuvre générale de Scribe, on peut l'exprimer d'un trait : parmi tous les personnages qu'évoqua sa fiction féconde, je ne pense pas qu'on rencontre une seule fois, sous une couleur distincte, un des types les plus traditionnels et en apparence les plus indispensables du théâtre : — le traître. Sa plume, et l'on peut dire — son cœur, se refusèrent toujours à tracer cette odieuse figure, comme toutes les faces répugnantes de l'humanité. Il semblait croire, et l'on est ravi de croire pendant une heure avec lui, que dans le monde, comme dans son théâtre, le mal ne dépasse jamais la mesure où il fait rire. On retrouve la marque de cet opti-

misme au front de tous ses personnages : ils ont des travers, des ridicules; ils n'ont point de vices. Ils sont quelquefois coupables, jamais incorrigibles. Le pire défaut des jeunes gens qu'il met en scène, c'est un beau défaut, et celui qui passe le plus sûrement, c'est leur jeunesse même : ses jeunes filles sont toutes d'une candeur qui rassure; ses veuves sont à peine coquettes; ses soldats sont tous des cœurs d'or, et ses paysans sont tous d'anciens soldats; ses diplomates sont gais, ses financiers généreux, ses ministres sont des Mécènes. Dans un des vaudevilles que j'ai nommés, un jeune employé a fait une chanson contre son ministre; le ministre en est informé, lit la chanson, et donne de l'avancement à l'auteur..... Vous le voyez, Messieurs, c'est l'âge d'or.

Ce parti pris bienveillant n'exclut d'ailleurs chez M. Scribe ni la finesse, ni l'étendue, ni la vérité de l'observation. Ses types, bien qu'adoucis, sont des portraits dont la fidélité nous saisit. Il peint les hommes assez ressemblants pour qu'ils aient le plaisir de se reconnaître, pas assez pour qu'ils s'en attristent et s'en découragent. C'est ainsi qu'il laisse dans leur esprit une impression singulièrement sympathique, et en même temps profondément morale, parce que l'idée du bonheur et celle de l'honnêteté s'y trouvent en quelque sorte confondues. Je ne sais, en effet, si je me trompe, Messieurs, mais je me persuade que dans la fiction, comme dans la réalité, la meilleure leçon morale que l'on puisse donner aux hommes, c'est le spectacle du bien, la vue des honnêtes gens. J'ose douter que l'esclave ivre, qui jouait un rôle dans l'éducation des jeunes Spartiates, fût un enseignement très-profitable, très-heureusement approprié

aux véritables instincts de la nature humaine. Un de ces instincts les plus puissants n'est-il pas celui de l'imitation? Il n'est pas rare assurément, dans les créations du roman et de la scène modernes, de voir apparaître l'esclave ivre sous des masques divers, et l'on ne remarque pas qu'il ait jamais corrigé personne. Hélas! c'est plutôt lui qu'on imite! — L'œuvre si variée de Scribe ne présente à la foule aucune de ces tentations perverses. C'est un mérite dont on ne saurait faire la loi essentielle de la fiction littéraire sans entraver les libertés du génie; mais c'est un mérite excellent, et l'un de ceux que le public apprécie avec le plus de gratitude et d'unanime justice. Si l'on ne peut, en effet, refuser son admiration à ces peintures savantes et impitoyables qui reproduisent trait pour trait les plaies les plus cachées et les plus hideuses du cœur humain, on aime surtout à se reposer du spectacle et des agitations de la vie dans la paix d'un monde imaginaire, et l'on aime encore à se sentir meilleur dans ce commerce fugitif d'une meilleure humanité.

Mais, à part ce charmant optimisme moral qui le caractérise, et à part aussi les droits naturels de son grand talent, Scribe avait plus d'un titre intéressant à cette faveur immense et comme amicale qui n'a cessé d'environner son nom. Pour plaire en France et hors de France, il avait d'abord une vertu toute-puissante : il était Français, et de pure race française. Sa veine, toute fertile qu'elle est, reste en effet sans mélange et n'emprunte rien à l'étranger. Le fond et la forme de ses écrits, la clarté limpide, la conception vive et un peu légère, l'émotion facile et gracieuse plutôt que profonde, la satire toujours aiguisée et jamais sanglante, la générosité toujours prête, l'abondance jaillissante du

trait, l'entrain du dialogue, tout, chez Scribe, dénonce les qualités les plus authentiques et les plus goûtées du caractère et de l'esprit français, pour les faire goûter davantage. C'est avec ces séductions qu'il a parcouru l'Europe, comme un de ces jeunes et brillants colonels dont il éclaire ses tableaux, et que, comme eux, il l'a conquise.

Cependant, pour avoir tout entier le secret de cette popularité incomparable, il faut aborder sans faiblesse une partie délicate de mon sujet; il ne faut pas craindre de prononcer, à la louange de Scribe, un mot qui lui a été trop souvent jeté comme une amère critique, ce mot de bourgeois, qu'on s'étonne de trouver avec l'accent du dédain et de la raillerie dans la bouche des enfants de la France moderne. Oui, sans doute, ce fut un des moyens d'action les plus puissants de cet aimable génie, que son accord intime, cordial, avec les principes, les sentiments, les impressions de cette classe moyenne, dont il était lui-même issu, et qui compose l'immense majorité et le fond même du public de nos jours : mais jamais moyen d'action ne fut plus légitime, puisque Scribe le tire tout entier de la veine la plus sincère de son talent et des inspirations les plus saines de sa conscience. Et certes ce titre de bourgeois, ce n'est pas lui qui l'eût renié; il l'eût plutôt revendiqué avec fierté, au nom de son père et au sien, au nom de son origine modeste et de sa brillante fortune, pur ouvrage de ses mains; au nom de son travail, de son indépendance, de sa probité, de sa vie sans tache, et de toutes ces vertus bourgeoises qu'il pouvait professer hautement, car il les pratiquait.

Je n'affecterai pas toutefois d'ignorer ce qu'il pouvait y

avoir de spécieux ou de sincère dans quelques-unes des critiques qui lui étaient adressées sous cette formule banale et dénigrante. En adoptant pour sa thèse de prédilection l'éloge du devoir opposé à la passion, le respect du foyer, la défense de la simplicité et de la vérité morales, en soutenant ces causes sacrées de toute son émotion et de toute son ironie, n'a-t-il pu quelquefois dépasser le but? n'a-t-il pu risquer de refroidir, de paralyser les plus louables élans du cœur et de l'imagination, en voulant les contenir dans la mesure du vrai? A-t-il eu le tort, dans un siècle qui ne paraît point menacé de périr par l'enthousiasme, de poursuivre l'enthousiasme avec trop de rigueur, même sous quelques-unes de ses formes les moins respectables? Faut-il plaindre, par exemple, ces légions d'amoureux sacrifiés dont il a jonché la scène, après les avoir dépouillés de leur auréole, et convaincus, malgré leurs serments éternels, d'une éternelle fragilité? Faut-il déplorer tant de victimes intéressantes offertes en holocauste aux heureux maris, un peu surpris de rencontrer pareille fortune au théâtre?

Messieurs, si ce reproche était fondé dans ce qu'il a de sérieux, s'il était vrai, en effet, que Scribe se fût fait un jeu de glacer, d'étouffer dans les âmes ce don précieux de l'enthousiasme, qui ne peut être classé sans doute parmi les vertus régulières, mais qui, à certaines heures, peut les suppléer toutes et les dépasser toutes, quant à moi, je l'avoue, j'aurais préféré taire ce grief que de l'en absoudre. Mais, à qui se pénètre sincèrement de l'esprit de son œuvre, rien ne paraît plus souverainement injuste qu'une telle accusation. Car, s'il est de la bourgeoisie, il en est le poëte, il lui plaît comme il faut lui plaire, et comme elle aime qu'on lui

plaise, en la respectant et en ne la flattant pas. Il remplit noblement et simplement la vraie tâche du poëte : il élève ceux qu'il amuse; s'il connaît bien leur vertus et s'il sait les encourager, il n'ignore pas leurs défaillances et il sait les combattre.

Cette vérité, répandue dans tout le cours de ses ouvrages, nous apparaît avec plus d'éclat dans les productions de sa maturité, dans ces brillantes comédies dont il a enrichi pendant vingt ans notre première scène. Où le trouvera-t-on, en effet, coupable ou suspect de cette froideur d'âme qu'on a semblé lui imputer? Est-ce dans *le Mariage d'argent*, dont le titre seul indique l'élévation de la cause que l'auteur y défend? est-ce dans *la Camaraderie*, dans *le Verre d'eau*, où triomphe en plein relief le type favori de l'auteur, son héros accoutumé, l'homme d'honneur et de mérite, sans fortune et sans intrigue? est-ce dans *une Chaîne*, enfin, son drame le plus vivant et peut-être son chef-d'œuvre, où les douleurs et les grandeurs même de la passion, et de la passion coupable, sont exprimées et presque amnistiées avec une sympathique éloquence?

On le voit assez : ce qui répugne à Scribe, ce qui lui semble dangereux et haïssable, c'est l'exagération vaine, la chimère, l'affectation, le faux; c'est la fantaisie substituée à la morale; c'est la passion érigée en maîtresse vertu, en devoir suprême, en règle unique de la vie. Mais, d'ailleurs, autant que personne, il a dans le cœur et dans l'esprit l'intelligence bienveillante, l'amour même et le culte de ces sentiments désintéressés, de ces délicatesses exquises, de ces nobles exaltations qui forment, dans une région supérieure au devoir lui-même, le domaine de la beauté morale; mais

autant que personne il sait que, dans les limites du vrai et du possible, il y a un idéal généreux, qui est le romanesque des honnêtes gens, et cet idéal, il le propose, il le recommande sans cesse à ceux qui peuvent être tentés de le méconnaître ou de le dédaigner.

C'est ainsi que Scribe, interprète fidèle et convaincu des principes essentiels et des sentiments honorables de son public, ne fut jamais le flatteur ni le complaisant de ses préjugés ou de ses passions. Sa digne indépendance à cet égard n'apparut jamais mieux que dans cette partie politique et militante de son œuvre, où la vie sérieuse de l'histoire semble passer comme un souffle à travers les pages légères de la comédie. Sans doute, depuis le lendemain de 1815 jusqu'au lendemain de 1830, cette muse souriante a des notes de combat et de colère : sans doute Scribe, à cette époque, traduit et caresse volontiers les passions de cette foule qui l'applaudit; c'est que ce sont de nobles passions et qu'il les partage. Qui lui reprochera d'avoir évoqué alors, avec une fière insistance, ces uniformes, ces symboles belliqueux, ces récompenses, ces enseignes, qui faisaient passer sous les yeux du patriotisme attristé l'ombre des grandes légions impériales, et retentir, dans le silence d'une paix douloureuse, les échos de cent victoires? Et si, à la même heure, d'autres conquêtes encore plus précieuses à son gré, si sa dignité et sa chère indépendance lui semblent également perdues ou menacées, ne sera-t-il pas excusable d'apporter aux résistances et aux révoltes d'une opinion qui est la sienne tout le secours des armes dont son talent dispose?

En revanche, au jour du triomphe, c'est contre le parti

victorieux auquel il appartient que Scribe tournera le plus volontiers les aspérités et les avertissements de la satire. Dès que la bourgeoisie est au pouvoir, il cesse d'en être le courtisan; il en devient le conseiller, toujours amical, mais ferme, prudent, et quelquefois sévère. Sans prêter à Scribe, en effet, plus d'intentions, de mystères et de politique qu'il n'en voulut avoir, il faut bien retrouver, dans ses principaux drames de cette époque, à travers l'intérêt de la fable qui, pour lui, passe avant tout, le reflet très-marqué, l'impression très-accusée des circonstances historiques du temps, et la leçon, la moralité qui lui paraissent en sortir. Comment ne pas reconnaître dans sa charmante comédie de *Bertrand et Raton* la vive satire de cette fronde bourgeoise qui commençait, dès ce jour, à favoriser de sa complicité un peu débonnaire les émeutes d'en bas et les intrigues d'en haut? Ne peut-on démêler avec la même vraisemblance quelques sérieux conseils sous l'enjouement étincelant de *la Camaraderie?* En raillant spirituellement ce groupe de personnages qui, arrivés à la fortune, s'isolent dans leur succès, et prétendent fermer derrière eux les barrières qu'ils ont franchies, le poëte ne tenterait-il pas de rappeler à ses plus chers amis que le principe d'un large recrutement et d'une libre accession est le principe même de leur vie et de leur durable puissance?

Cependant les temps ont marché : la fronde se fait plus violente et plus aveugle : les pouvoirs publics sont chaque jour entravés, attaqués par ceux qui semblent leurs appuis naturels. Scribe écrit *la Calomnie*. Qu'on me permette ici de lui laisser un instant la parole : on aimera peut-être à retrouver en quelques lignes toute une page d'histoire. La

scène se passe entre un ministre et un député, qui est son ami intime et qui en reçoit volontiers des faveurs, mais qui vote régulièrement contre lui pour rester indépendant et populaire.

Le ministre : « Nous avons pris tous deux, mon ami, des chemins différents, qui aboutiront peut-être au même but, moi marchant sur la calomnie et l'attaquant de front, toi tremblant à son approche, et courbant la tête pour la laisser passer... Soins inutiles! Quelque bas que l'on s'incline, fût-ce même dans la fange, on l'y trouverait encore, car c'est là qu'elle habite! et je te le prédis, mon pauvre Lucien, tu ne la désarmeras pas plus que moi... Tu as beau prodiguer les caresses et les poignées de main, t'abonner à tous les journaux, faire la cour à tout le monde..... »

L'autre l'interrompt fièrement : « Excepté au pouvoir! » « Eh! morbleu! » reprend le ministre, « il y a peu de bravoure à attaquer le pouvoir aujourd'hui... Le courage serait peut-être de le défendre... et tu ne l'oses pas! »

Scribe l'osait, Messieurs, vous le voyez, et ce courage était récompensé par une des plus belles inspirations de son talent.

On ne peut donc en douter : la générosité, l'élévation, l'indépendance, s'alliaient chez Scribe à cette modération d'idées et de sentiments qui était le fond de son naturel, et qui faisait son accord parfaitement sympathique avec l'immense majorité de ses auditeurs.

Vous n'attendez pas, Messieurs, que je le suive plus longtemps dans sa brillante carrière. Je ne pourrais que signaler de nouveau les mérites littéraires et les qualités morales par lesquelles j'ai essayé de caractériser cet éminent esprit. J'omettrai, je le sais, quelques-uns de ses titres les plus vrais

à l'admiration et à la reconnaissance publiques. Mais, dans un discours dont M. Scribe est le sujet, il faut bien, si l'on veut se borner, se résigner à paraître incomplet. Je ne saurais oublier, d'ailleurs, que mon devoir ici est double : je dois rendre à Scribe un juste hommage, et je ne dois point risquer d'épuiser votre bienveillance. — Pour ne manquer ni à l'une ni à l'autre de ces obligations, je ne puis négliger, mais je ne ferai que rappeler en passant, une partie considérable de l'œuvre de Scribe, cette heureuse série de drames lyriques dans lesquels il a su répandre un intérêt que ce genre d'ouvrages semblait à peine admettre avant lui. Sans vouloir exagérer, dans ces difficiles compositions, la part du poëte aux dépens de celle qui revient au musicien, il est juste de remarquer que, parmi toutes les féeries qui ont passé sur nos scènes lyriques depuis plus de trente ans, celles qui survivent le plus glorieusement portent toutes, à bien peu d'exceptions près, le nom de Scribe. — *Robert-le-Diable*, *le Comte Ory*, *la Juive*, *la Muette*, *les Huguenots*, — comme *la Dame blanche*, *le Domino noir*, *le Chalet*, et dix autres chefs-d'œuvre, affirment la vérité de cette observation. Il y a là du bonheur sans doute; il y a le bonheur d'avoir été choisi entre tous par les plus illustres collaborateurs; mais pourquoi était-il choisi? Parce que lui seul, on le savait, possédait l'art de jeter dans un poëme cette action et cette vie dramatique sans lesquelles les plus puissants prestiges de la mélodie sont malaisément goûtés d'un public français. Il semble qu'il y eût un sens symbolique dans ce trait proverbial d'un directeur de théâtre qui, manquant de chanteurs, et désirant cependant initier son public aux beautés d'un opéra en vogue, en supprima hardiment la mu-

sique. Ce coup d'audace lui réussit : car les paroles étaient de Scribe.

Tel était, Messieurs, autant que j'ai pu le peindre dans la mesure de vos usages et de mes forces, ce maître de la scène, qui, après avoir conquis vos suffrages, mérita bientôt, dans votre intimité, une récompense plus haute encore, celle de votre affectueuse estime. C'est que, vous n'aviez point tardé à le reconnaître, cette alliance si peu commune des séductions de l'esprit et des vertus de l'âme régnait chez M. Scribe avec une harmonie captivante, que son aspect seul, que son premier regard semblaient révéler. Dans ce regard à la fois plein de feu et de douceur, empreint d'une sympathie ardente, et d'une sorte de timidité touchante à ce degré de renommée, on croyait voir briller en même temps toutes les distinctions de cette rare existence, vouée tout entière au travail, à la gloire et au bien. Chez M. Scribe, en effet, l'homme était tellement égal à l'écrivain, qu'en étudiant son œuvre je n'ai pu séparer en lui ce double caractère. En rappelant ce qu'il a écrit, j'ai déjà dit ce qu'il a été. Ses heureux collaborateurs, dont quelques-uns furent ses dignes émules et ses dignes collègues, étaient tous restés ses amis, pour mieux témoigner que sa bienveillance prévenante, sa droiture et sa délicatesse à l'égard de ses confrères n'étaient pas reléguées comme des lettres mortes dans les fictions de la scène. Comme sur la scène encore, il aimait, dans le monde, à revêtir les réalités de la vie de toute la couleur poétique que la raison et la vérité comportent. Autant qu'il est permis de pénétrer dans le secret de son existence privée, dont un des mérites et un des bonheurs fut d'être obscure, ce tour délicat de sa pensée se trahit dans

tous ses goûts et dans toutes ses habitudes, dans la puissance de ses souvenirs de jeunesse, dans le gracieux arrangement de cette chère retraite, où ces souvenirs mêmes l'avaient guidé, enfin et surtout dans le choix de celle qu'il associa à sa destinée, par une de ses inspirations les plus désintéressées et les plus heureuses, de celle qui honore aujourd'hui sa mémoire autant qu'elle a charmé sa vie.

La même grâce romanesque présidait aux combinaisons et aux mystères de son inépuisable libéralité. Cette richesse en effet, qui lui fut tant reprochée, car il n'a pas suffi à M. Scribe d'ignorer l'envie pour en être épargné, cette richesse si légitime, il semble qu'il s'en fût trouvé embarrassé si sa main toujours remplie par le travail n'eût été toujours ouverte par la charité. Mais ce n'était pas assez pour lui de mettre tout son cœur dans ses bienfaits; il y mettait tout son esprit. Il se plaisait à jouer lui-même en réalité le rôle de cette providence fictive qui, dans les enchantements de son théâtre, apporte soudain au malheur sa consolation inattendue, au mérite sa récompense inespérée. Quelques-uns des traits les plus touchants de cette ingénieuse charité sont aujourd'hui connus de tout le monde. Le plus grand nombre demeure le secret de ses obligés, secret mal gardé par beaucoup, je le sais. Mais je ne le trahirai pas. C'est encore rendre à M. Scribe un pieux hommage que de respecter les voiles généreux dont il voulut toujours recouvrir sa bienfaisance.

Cependant, malgré toutes les précautions de sa délicatesse, la réputation et la compétence de Scribe en matière de charité étaient si bien établies, qu'au jour où il fut appelé à siéger dans le conseil municipal de la ville de Paris,

toutes les questions d'humanité, toutes les mesures relatives à l'assistance publique, y formèrent aussitôt, par le vœu unanime de ses collègues, son domaine particulier.

Ces hautes fonctions, qui avaient ouvert à son activité bienfaisante une nouvelle carrière, sitôt fermée par la mort, furent le seul emploi public que Scribe eût jamais souhaité ou accepté. Son indépendance, son art, sa retraite, sa douce vie de famille, ne souffrirent jamais d'autre diversion que son zèle pour le bien. Dans tout l'éclat de sa renommée, il n'eut de crédit que pour l'infortune, et d'ambition que pour ses amis. Il conserva ainsi, vis-à-vis des divers pouvoirs qu'il avait vus se succéder dans l'État, une attitude simple et digne qui lui mérita l'estime de tous. Éloigné, quant à lui, par ses goûts comme par le tour de ses facultés, des travaux et des émotions de la vie politique, il crut servir assez son pays en l'honorant. Mais, s'il resta spectateur inactif des laborieuses agitations de son temps, on a vu qu'il n'en resta jamais le témoin indifférent. Il professait, en effet, le culte fervent de tous les grands principes de dignité morale et civile qui unissent désormais, à travers des différences passagères, toutes les intelligences élevées et tous les cœurs généreux de ce siècle et de ce pays. Vous le saviez, Messieurs, et vous l'en aimiez davantage. Il avait trouvé, régnant parmi vous, comme dans une région d'une sérénité supérieure, cette noble maxime, venue de plus haut encore : — *In necessariis unitas, in dubiis libertas, in omnibus caritas*..... Dans les principes essentiels, l'unité; dans les questions controversées, l'indépendance; dans toutes, la bienveillance mutuelle et l'urbanité. Sous l'égide de ces hautes traditions, M. Scribe, sans oublier sa profonde déférence pour d'au-

gustes infortunes, sans méconnaître ici aucune gloire, sans froisser aucun dévouement, avait pu se montrer sensible, après des jours de deuil civil et d'alarmes sociales, aux destinées meilleures de la patrie et rendre justice à un grand règne. Menacé la veille, ainsi que tous, dans les objets les plus légitimes et les plus sacrés de sa sollicitude, il avait vu soudain la confiance et la sécurité rendues à son travail, à son foyer, à son pays; la loi sociale raffermie et la vie nationale florissante sur les abîmes fermés; les triomphes de nos armes éclatant au milieu des magnificences de la paix, les plus précieuses de nos conquêtes civiles sanctionnées, et devant la main puissante et sage qui avait accompli ces prodiges il s'inclinait avec respect, plein de reconnaissance pour le présent et espérant tout de l'avenir. Ces sentiments prenaient plus de force encore dans son âme si française, quand il saluait sur le trône cette grâce souveraine, unie à une souveraine charité, qui semble elle-même avoir été choisie et couronnée par le libre suffrage de cette grande et chevaleresque nation.

Au moment où j'interprète moi-même avec sincérité ces sentiments qui sont les miens, je suis plus pénétré que jamais de la dignité des priviléges que votre bienveillance m'a conférés, et de la gratitude profonde qu'ils m'imposent.

Mon devoir, Messieurs, se termine ici. Il a fallu toute l'obligation de ce devoir pour m'inspirer le courage d'élever la voix dans cette enceinte qui garde l'écho de tant de voix éloquentes, et il me tardait de rentrer dans le rôle véritable qui me sied parmi vous, et qui est d'écouter.

RÉPONSE

DE M. VITET,

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

AU DISCOURS DE M. OCTAVE FEUILLET.

MONSIEUR,

Ne vous étonnez pas d'être ici : vous seul trouvez vos titres trop modestes et notre choix trop bienveillant. Les applaudissements que vous venez d'entendre vous le disent encore mieux que moi : ils sont l'écho de la faveur publique qui s'attache si justement à vos charmants écrits. Votre jeunesse elle-même, dont vous semblez vous excuser, est pour vous, à vrai dire, comme un titre de plus. L'Académie, croyez-moi, n'accorde aux cheveux blancs que d'involontaires préférences, et, quand elle aperçoit dans les généra-

tions nouvelles une de ces renommées précoces qui lui inspirent à la fois espoir et sécurité, elle se garde bien de la faire trop attendre. C'est sa force et sa vie, que ces jeunes recrues. Son privilége est de confondre dans une égalité parfaite non-seulement les illustrations, les conditions les plus diverses, mais les âges les plus différents; et si jamais cette heureuse rencontre d'une jeunesse déjà mûre devait lui sembler désirable, c'était pour compenser l'absence d'un confrère aimable et regretté, qui conservait, au seuil de la vieillesse, l'ardeur et la vivacité d'un esprit de vingt ans.

Qui mieux que vous, Monsieur, pouvait occuper sa place? Sur bien des points, sans doute, vous différez de lui : vous avez fait de moins nombreux voyages dans ce champ des fictions dramatiques que comme lui vous parcourez : vous y suivez une autre voie, vous y cherchez d'autres effets, un autre but, et votre nom, bien qu'il ait acquis promptement une célébrité véritable, n'a pas, comme le sien, durant plus de trente ans, retenti chaque soir sur presque tous les théâtres de l'Europe et du monde; mais vous avez avec lui bien plus qu'un trait de ressemblance, un trait de fraternité; il a su rester populaire, vous avez su le devenir, sans jamais vous être exposé, je ne dis pas à rougir de vous-même, à poursuivre de honteux succès, non, à manquer seulement aux moindres exigences de la morale et du bon goût. Aussi, lorsque tout à l'heure vous racontiez à quelles sources honnêtes et parfois généreuses M. Scribe puisait sa popularité, lorsque vous rappeliez cet amour de la règle, du bien, du bon exemple, qui, dans ses créations même les plus légères, se manifeste à tout propos, je me disais qu'à votre insu vous nous parliez de vous-même, et confirmiez devant

l'Académie vos droits à l'héritage qu'elle vous a confié.

Mais j'oublie que vous m'avez prescrit de passer sous silence vos essais dramatiques; que, pour éloigner de vous un parallèle qui vous effraye, vous voudriez n'entrer ici qu'à titre de romancier. N'espérez pas qu'on vous écoute. Nous ne permettons pas ces sortes de sacrifices. Vous nous devez tout votre esprit, toutes vos œuvres : je n'en laisserai pas dans l'ombre un des côtés les plus brillants. J'admets pourtant cette prédilection que le roman paraît vous inspirer. Votre penchant vous porte à observer et à décrire; vous vous plaisez à distinguer les plus délicates nuances; vous savez l'art de lire dans les mystères du cœur, d'en raconter les joies, les tourments, les blessures; tous ces dons qui demandent à s'épanouir librement, qu'en faites-vous lorsqu'il faut vous astreindre à ces formes brisées, à ces développements rapides et discrets que le théâtre impose? Évidemment, vous êtes plus à l'aise dans le récit que dans l'action. Aussi je ne m'étonne pas que, dès vos premières paroles, vous ayez salué avec reconnaissance les modernes conquêtes du roman. Je comprends ces hommages qui vous tenaient au cœur, ce tribut amical qu'il vous tardait d'offrir à vos rivaux. On peut vous trouver généreux, peut-être même un peu prodigue, de partager votre couronne en si nombreuse compagnie; mais ce n'est pas l'Académie qui songerait à s'en plaindre. Vous avez tenu son drapeau d'une main ferme, sans complaisance. Vous n'avez fait espérer des droits qu'en proclamant des devoirs. Puissiez-vous seulement ne pas trop présumer des heureux effets de l'exemple! Puissent nos récompenses devenir vraiment des leçons, et l'appât de cette noblesse, dont vous nous faites dispensa-

teurs, enseigner, avant tout, qu'elle oblige! Je crains fort, entre nous, que, chez un certain nombre, l'amour de la roture ne soit invétéré; mais, tout au moins, j'espère que les esprits d'élite marcheront sur vos traces, encouragés par vos succès.

A propos du roman, de son histoire et de ses destinées, vous avez d'un coup d'œil embrassé des questions que je n'ose aborder. Il y aurait trop à dire sur de pareils problèmes. Autant que vous j'admire les créations vraiment nouvelles qui, de nos jours, ont enrichi ce genre de littérature, si modeste autrefois, aujourd'hui si puissant. J'accepte ses conquêtes; je reconnais que, les domaines jusque-là réservés de la poésie, du drame, de l'histoire, de la philosophie, il en a franchi les frontières, souvent avec bonheur, parfois avec génie. Mais les vrais conquérants sont ceux qui se modèrent; je voudrais donc que le roman, dans l'intérêt de sa gloire, et même aussi de nos plaisirs, fût un peu moins ambitieux. Vous parliez tout à l'heure d'un chef-d'œuvre, que vous nommiez, à bon droit, immortel : or savez-vous, sans compter beaucoup d'autres raisons, ce qui, pour moi, fait que *Gil Blas* est vraiment un chef-d'œuvre? C'est qu'il consent de bonne grâce à n'être qu'un roman, à nous amuser sans fatigue, à nous donner tout simplement, dans un miroir légèrement moqueur, mais lucide et fidèle, le spectacle de la vie humaine.

Ce n'est pas à vous, Monsieur, que ce discours s'adresse. Dans la fiction romanesque, votre ambition se borne à charmer vos lecteurs, sans vous donner souci de réformer ce monde et sans faire le procès à personne, pas même à la société. Ce procédé peu vulgaire ne vous a pas porté mal-

heur, nous le verrons bientôt; mais il faut, avant tout, que vous me permettiez de dire un mot de vos débuts.

Or, à vingt ans, le roman n'était pas votre rêve, c'était du drame que vous étiez épris. A peine échappé du collége, un soir, presque en cachette, vous aviez vu représenter votre premier ouvrage. Encore un trait de ressemblance avec votre prédécesseur. Comme lui, vous faisiez résistance à endosser la robe d'avocat; vous aviez même ardeur au théâtre, même tiédeur au palais. Mais, plus heureux que lui, c'était devant un père que vous plaidiez pour votre vocation, un père tendrement aimé et doucement sévère, qui ne combattait vos désirs que pour mieux vous contraindre à lui prouver votre constance, et qui allait être bientôt le confident heureux et le juge éclairé de vos travaux et de vos succès! Pardonnez-moi, Monsieur, de réveiller ces souvenirs! Les affections de famille, les joies intimes du foyer, font partie de votre talent : ce serait un oubli sans excuse, quand on doit parler de vos œuvres, que d'omettre les leçons pratiques reçues par vous dès votre enfance.

Vos premiers essais dramatiques, sans avoir été malheureux, n'avaient pas eu l'éclat que vous étiez en droit d'attendre. C'étaient des victoires incertaines, dont tout l'honneur n'était pas même à vous, car vous n'aviez essayé du théâtre qu'avec l'aide de quelques amis. Cet usage, vainement combattu, de mettre en société l'art de penser et d'écrire, ce n'est pas aujourd'hui, presque en présence de M. Scribe, devant l'autorité de son exemple, que j'en voudrais mal parler. Je reconnais d'ailleurs que ce genre de culture produit chez nous certaines fleurs qu'un travail solitaire serait inhabile à faire éclore; mais pour quelques es-

prits, et vous êtes du nombre, pour ceux que préoccupent plus particulièrement les soins délicats de la forme, le travail en commun est un trouble, une gêne : au lieu d'exciter la pensée, de lui donner plus de ressort, il l'engourdit et l'énerve, il en altère l'originalité. Aussi vous deviez bientôt vous fatiguer de cette chaîne, et tenter la fortune à vous seul; non plus toutefois au théâtre, devant la rampe, à la clarté du lustre; sur une scène d'un autre genre, moins bruyante et plus sûre, où les finesses du dialogue, les grâces de la diction, se laissent mieux apercevoir, et où l'auteur, tout en s'adressant au public, semble causer en tête à tête avec son spectateur.

Je parle, on le comprend, d'un recueil littéraire où, déjà, quelques années auparavant, un maître, un enchanteur, avait aussi donné, non pas des comédies, encore moins de simples proverbes, mais des fantaisies dramatiques, ou, pour emprunter son langage, « le spectacle dans un fauteuil. » Causeries délicates, capricieuses études, frivolités attachantes, où se mêlait, à force d'art, d'inconciliables qualités, le fini de la miniature et le négligé du croquis. Par malheur, cette charmante veine ne tarda pas à se tarir : Musset n'écrivit plus! ce fut donc une vraie fortune que de voir apparaître, dans ce même recueil, signés d'un nom d'abord obscur et bientôt en crédit, d'autres essais presque du même genre, portant certain cachet particulier, en même temps qu'une trace légère d'inévitable imitation. La touche était moins ferme, le trait moins assuré, et l'expression, bien que svelte et piquante, ne faisait pas jaillir aussi souvent ces éclairs de pensée, ces notes incomparables où se trahissait le poëte; mais, en revanche, quel parfum plus salubre, quelle atmos-

phère nouvelle; quel calme et quelle sérénité! Plus de froide ironie, plus de mots desséchants, plus d'images suspectes : le licencieux et le sceptique avaient à la fois disparu.

Est-il besoin de dire qu'à partir de ce jour le succès ne se fit plus attendre? Vous aviez trouvé votre voie; vous étiez sur votre terrain; dans les salons, dans les châteaux, et même aussi dans des rangs plus modestes, partout on vous acceptait comme héritier légitime de celui qui semblait s'éteindre, et comme un héritier offrant des garanties, des sûretés que lui-même ne donnait pas toujours. Vous ajoutiez, j'ose dire, à tous les agréments de ses petits chefs-d'œuvre une sorte d'attrait de plus, un charme de bienséance qui rendait le plaisir complet.

C'est ainsi que, pendant près de dix années, vous avez fait successivement passer sous les yeux d'un public de jour en jour plus bienveillant l'élégante série de vos esquisses dramatiques. Je voudrais pouvoir m'arrêter à les décrire une à une, et montrer de quelle main délicate vous combinez votre tissu et dessinez vos personnages, avec quel art vous animez votre dialogue, de quels traits vous l'assaisonnez; mais, sans compter que cette étude exigerait beaucoup de temps, ce serait prendre, à vrai dire, presque un soin superflu. Je suis en face d'un auditoire qui sur tous ces points-là n'a pas besoin que je l'instruise, et qui bien plutôt, je suppose, pourrait me donner des leçons. Vous avez, en effet, cet avantage singulier sur la plupart des auteurs dramatiques, que vos acteurs et vos actrices ne sont pas seulement au théâtre. En tout lieu, et surtout dans d'élégantes réunions, vous êtes à peu près certain de rencontrer des gens qui non-seulement vous ont lu, vous connaissent

et vous aiment, mais qui vous savent à fond, dont vous avez exercé la mémoire, à tel point que, si tout à l'heure je citais un fragment de vos scènes, à l'instant même, j'en réponds, sur plusieurs de ces bancs on serait tenté, malgré soi, de me donner la réplique. En présence de tels juges il faut être sur ses gardes, ne pas enseigner ce qu'ils savent, ne pas dire ce qu'ils ont pratiqué. Je m'abstiens donc de commentaires sur tous ces petits drames, et, quant à les classer par ordre de mérite, quand à dire, par exemple, s'il faut préférer *la Crise* à *la Clef d'or*, *l'Ermitage* au *Fruit défendu*, *le Cheveu blanc* à *Rédemption;* ou bien encore si c'est à *la Partie de dames,* au *Village,* à *l'Urne*, à *Dalila*, qu'il convient de donner la palme, en vérité, je n'ose pas. A peine aurais-je fait mon choix, qu'il me paraîtrait injuste. Ces gracieuses fictions, bien que variées d'expression et de forme, sont de même famille; elles ont un charme presque égal, et la dernière qu'on regarde est toujours celle qu'on croit aimer le plus.

Il faut donc me borner à un coup d'œil d'ensemble : or le caractère dominant de ce théâtre de salon, qui plus tard, comme on sait, a si bien soutenu l'épreuve de la représentation publique, ce qui lui donne l'importance d'une œuvre originale malgré des éléments d'emprunt, ce qui lui a valu sa facile fortune, et la faveur des premiers jours, et les succès persévérants, ce n'est pas seulement cet esprit de convenance et de respect que je signalais tout à l'heure; c'est encore, j'ose dire, un autre sentiment plus élevé, plus courageux. N'aviez-vous, en effet, passé sur vos peintures qu'un vernis décent et convenu? Vous étiez-vous contenté d'adoucir, seulement à la surface, de trop vives témérités, d'éviter les mots malsonnants, les situations trop équivoques, et de

jeter, au besoin, sur une épaule un peu trop nue un voile un peu moins transparent? Non; vous vous étiez donné encore une autre tâche. Atténuer le danger ne vous suffisait pas, vous entendiez le combattre; et, tout en vous inspirant des grâces de votre modèle, tout en lui dérobant ses secrets, vous preniez hardiment le contre-pied de ses doctrines.

C'est là, Monsieur, un genre d'originalité dont l'honneur vous appartient en propre. Qu'on fasse à l'auteur d'*un Caprice*, au peintre de *Fortunio,* la part si large qu'on voudra; reste ce fait incontestable, que, sur les grands problèmes de ce monde, et, disons-le, sur presque toutes choses, vous pensez autrement que lui. De là, entre vos deux œuvres, des dissonnances essentielles, et, sous d'apparentes analogies, la plus réelle diversité.

Aussi, quand, par hasard, vous prenez comme lui l'air dégagé, presque frivole, qui sied à ces jeux d'esprit, on sent que chez vous c'est un masque; qu'au fond vous avez un avis très-arrêté, très-sérieux, sur les choses dont vous badinez; qu'entre le bien et le mal, par exemple, hésiter vous est impossible! l'un vous tient trop au cœur, l'autre vous révolte trop. Vous vous moquez de nos travers, mais l'espoir de nous corriger perce sous vos paroles autant et plus encore que l'envie de nous divertir; et, pour peu que la situation autorise vos personnages à laisser déborder vos propres sentiments, comme ils se prennent corps à corps avec les préjugés, les faiblesses, les lâchetés du monde! comme ils font vaillamment justice de la fausse sagesse et du respect humain! Toujours, bien entendu sans paraître y toucher; sans harangue et sans homélie; en quelques mots

qui portent coup, souvent mieux que le meilleur sermon. Votre art est d'introduire par d'insensibles préparations, dans la conversation la plus mondaine, la plus sérieuse controverse. Vous faites pénétrer la morale jusque dans les boudoirs, vous l'incrustez même dans les bijoux, et c'est merveille de voir sortir de vos petits écrins de velours et de soie les enseignements les plus solides et les plus hautes vérités. Il n'est pas jusqu'aux choses saintes qui ne reçoivent ainsi, çà et là, comme en passant, le secours imprévu d'un mot heureux, d'une réponse habile, quelquefois même d'un sourire opportun.

Mais c'est surtout à une institution, la première, en effet, qu'il importe à la société de maintenir florissante, c'est au mariage que vous portez avec prédilection votre vaillant concours. S'il reste encore de mauvais ménages, la faute n'en est pas à vous. Tout ce que la sollicitude la plus tendre peut inventer de conseils et d'avertissements, vous le prodiguez aux époux. Vous faites la leçon, même aux femmes; vous la faites surtout aux maris, aux maris négligents ou distraits. Vous leur enseignez l'art de se faire attentifs, pour s'éviter la peine de devenir jaloux. Personne encore peut-être, ni sur la scène, ni même dans le roman, n'avait trouvé de tels accents pour défendre ce lien sacré, pour en faire aimer et comprendre les profondes douceurs! Je reconnais que M. Scribe ne laisse jamais tomber la toile sans donner aux maris pleine satisfaction, et j'admets avec vous ces hécatombes d'amoureux qu'il sacrifie en leur honneur; mais il leur fait payer, dans le cours de la pièce, leur triomphe du dénoûment, car rarement il se refuse à décocher sur eux ces moqueries traditionnelles, dont l'infaillible vertu est de

faire rire à leurs dépens. Vous, au contraire, vous prétendez que les rieurs soient pour les bons ménages, et les rieurs vous obéissent. Aussi quels trésors de reconnaissance vous devez avoir amassés! On dit qu'un jour l'auteur de *Malvina* reçut de la main d'une mère ces mots pleins d'émotion : « Merci, Monsieur : je vous dois ma fille; votre vaudeville « lui a rendu la raison. » Que de confidences de ce genre vous auriez droit à recevoir! Si la gratitude conjugale écrit aussi de tels billets, vous devez en être accablé!

Mais c'est trop m'arrêter à vos petits cadres dramatiques. Malgré la faveur du public, ils commençaient à ne plus vous suffire. Vous aviez hâte de continuer moins à l'étroit cette mission morale au travers de la vie mondaine, cette sorte d'apostolat de bonne compagnie déjà si bien commencé; en un mot, le temps venait d'obéir à votre destinée : vous alliez écrire des romans.

Ce ne furent d'abord que de simples préludes, et, par exemple, *la Petite Comtesse*, récit piquant, où se trahit encore un peu d'inexpérience et d'embarras, mais peinture animée d'un caractère de femme vraiment original, et de traits passionnés rendus souvent avec bonheur. Vos amis pouvaient se rassurer, vous n'aviez rien perdu sous cette forme nouvelle, et bientôt une œuvre plus complète allait vous ménager votre plus grand succès.

Vous aviez fait choix d'un sujet qui vous mettait aux prises avec un de vos maîtres, avec cet esprit chatoyant, raffiné, mais vraiment délicat, qui, depuis plus d'un siècle, s'est maintenu sur notre scène, et, par un privilége unique, jamais n'a cessé de plaire, même en ces jours d'intolérance où le goût de son époque et les plus délicieux ouvrages de

artistes ses contemporains étaient honnis et conspués. N'y a-t-il pas, en effet, certaine parenté entre votre *Jeune homme pauvre* et le *Dorante* des *Fausses Confidences?* Tous deux ils se déguisent, travestissent leur nom, entrent comme intendants dans de riches familles; mais votre *Dorante*, à vous, n'est pas amoureux d'*Araminte :* il ne la connaît pas; cet emploi au-dessous de son rang n'est pas un subterfuge pour conquérir un cœur; il ne l'accepte que par détresse; et la passion qu'il inspire ne se révèle à lui et ne le force à lire dans son propre cœur que lorsqu'il a déjà cessé d'en être maître. Heureuse transformation du sujet! Aux spectateurs de Marivaux il fallait un complot amoureux, une sorte de gageure, annoncée, convenue d'avance; l'intrigue eût semblé fade en devenant plus naturelle : nous, au contraire, nous aimons mieux être moins avertis; nous demandons que l'art se fasse un peu moins voir et que les choses semblent marcher comme elles marchent en ce monde. Vous avez finement senti, Monsieur, ces exigences de votre temps, sans les trop satisfaire, sans vous assujettir au faux culte du vrai. Vous n'avez fait au goût du jour que les concessions suffisantes pour accoutumer vos lecteurs à ce qu'il y a dans votre sujet d'un peu artificiel, de romanesque selon le vieux sens du mot, je dirais presque d'idéal. Aussi la vogue extraordinaire de ce roman me semble un heureux symptôme. Elle fait honneur au public presque autant qu'à l'auteur, puisqu'elle permet de croire que notre prosaïsme ne nous interdit pas toujours d'être touchés par les beaux sentiments, les nobles invraisemblances, les excès de délicatesse, et qu'un dernier écho de *la Princesse de Clèves* peut encore arriver jusqu'à nous.

Je voudrais suivre votre roman sous la dernière forme qu'il a reçue de vous, le suivre jusqu'au théâtre. J'assisterais à un nouveau succès, plus grand encore, plus populaire. Mais, pardonnez à ma franchise, que de regrets dans ce triomphe! Je sens ce qu'il a dû coûter à votre cœur de père, puisque pour moi c'est presque une souffrance de voir votre œuvre ainsi traitée. Malgré moi, je ne pense plus qu'aux beautés qui me sont ravies; je ne vois plus que les détails exquis, les séduisantes descriptions, les accessoires pittoresques sacrifiés ainsi sans pitié. Autant je vous rends grâce d'avoir soumis à cette même épreuve la plupart de vos scènes dialoguées, celles-là surtout qui, par l'ampleur des caractères et par la marche de l'action, semblaient d'avance conçues pour le théâtre, comme *Dalila*, par exemple, autant j'ai peine à prendre mon parti d'une transformation qui, en profanant un bon roman, ne nous a pas donné un véritable drame.

Mieux vaut porter les yeux sur une autre œuvre encore dans sa fraîcheur première, sur cette *Histoire de Sibylle*, dernier fruit de vos veilles, votre enfant de prédilection. Ici point de contestation possible, l'idée première est bien à vous. Qu'on ouvre tous les romans connus, on ne trouvera rien qui ressemble à cette jeune fille, cette Psyché chrétienne, comme égarée dans notre temps, dans la molle atmosphère de nos faibles croyances. La foi des premiers âges est descendue sur elle; et, telle est l'abondance des grâces qui l'inondent, qu'incessamment elle est comme entraînée à les déverser sur les autres. De là ces conversions qu'elle opère autour d'elle dès sa première enfance, comme au contact de sa candeur et de sa sainteté.

Rien de plus neuf assurément, au temps où nous vivons, que cette chaste légende. Trouver dans un tel sujet les éléments d'un récit agréable et accessible à tous; glisser au milieu des écueils dont il est hérissé; mêler au tissu d'une fable le nom du christianisme et ses vérités éternelles, d'une main respectueuse et cependant légère; éviter à la fois et les fadeurs de la mysticité et les austérités du catéchisme; en un mot, faire admettre dans nos salons, que dis-je, admettre? aimer, adopter, applaudir cette contemporaine des martyrs, ce n'était pas une œuvre sans péril; il y fallait votre courage aidé de tout votre talent. Vous n'avez rien épargné : jamais vous n'aviez fait preuve d'un art aussi consommé et déployé tant de ressources; tracé d'aussi piquants portraits; groupé d'aussi vivantes scènes; rendu avec un tel bonheur les détails de la vie du monde; mais, en vous élevant à cette mise en œuvre, plus fine encore que de coutume, avez-vous renoncé à ces moyens d'effet, d'un choix trop peu sévère, à ces importations étrangères à votre sol et à votre culture, que çà et là, dans quelques-uns de vos ouvrages, vous laissez s'introduire comme par contrebande? Les avez-vous au moins prohibés cette fois? Non, ces mêmes disparates existent dans *Sibylle*, et aggravées en quelque sorte par le surcroît d'élégance et de distinction qu'on y rencontre si souvent. De là vient que ce roman, dont le sujet, il est vrai, soulève un genre d'objections inconnu à votre *Jeune homme pauvre*, mais qui sur tant de points lui est, selon moi, supérieur, n'a pas obtenu, ce me semble, malgré son immense succès, une faveur aussi incontestée. Pour désarmer toute critique, n'aurait-il pas suffi de simplifier quelques ressorts, d'éteindre certains

contrastes, de supprimer certains coups de théâtre? Aussi, les seuls conseils qu'il vous importe d'écouter se bornent à ces deux mots : « N'ajoutez rien aux dons heureux qui vous sont naturels, ne cherchez qu'à les épurer. N'empruntez pas d'inutiles instruments qui vous contraignent à forcer votre voix. Soyez vous-même, et ne soyez que vous. » Je ne vous parlerais pas avec cette franchise si je tenais votre talent en moins sérieuse estime et si j'avais moins d'ambition pour vous.

Maintenant puis-je entreprendre la tâche qui me reste? Après le brillant portrait, l'élégante et fidèle étude tracée par vous tout à l'heure, puis-je parler de M. Scribe? N'avez-vous pas donné tous les détails de sa physionomie, et lui-même, devant un miroir, essayant de se peindre, les aurait-il mieux rendus? Il n'est à mes yeux qu'une excuse pour me faire accepter ce devoir, et cette excuse, c'est mon âge. J'ai l'avantage, si c'en est un, d'avoir vu de mes yeux et le temps et les choses dont vous parlez si bien.

Cette question d'âge, en effet, n'est pas ici sans importance. Pour ceux qui entraient dans la vie quand M. Scribe déjà célèbre continuait de grandir à vue d'œil, sa personne et son nom conservent aujourd'hui un autre caractère, il apparaît sous un autre jour, je dis plus, il est un autre homme que pour ceux qui ont commencé à le connaître au temps où ses conquêtes commençaient à lui échapper. Les premiers ont suivi, jour par jour, les incessantes productions de cette veine intarissable; ils ont vu les envahissements continus de cette renommée régnant d'abord sur deux de nos théâtres, puis sur trois, puis sur quatre, s'emparant de toute la province, de là s'étendant sur l'Europe, la domi-

nant, et peu à peu, de proche en proche, s'établissant dans tous les lieux civilisés du globe; à telles enseignes que, si le télégraphe eût fait alors ses miracles d'aujourd'hui, et qu'au lieu de lui demander : Quel temps fait-il ce soir, à Calcutta, à New-York, à Moscow et dans cent autres villes, on lui eût dit : Que joue-t-on? quel nom porte l'affiche? Scribe, eût-il répondu, toujours Scribe! On comprend que, pour les témoins d'un si étrange phénomène, celui qui en était l'âme, qui exerçait cette fascination, qui possédait le secret, sans exemple, d'être à la fois intelligible aux esprits les plus dissemblables, agréable aux goûts les plus contraires, et de suffire à la récréation du genre humain tout entier, devait laisser une impression peu prompte à s'effacer, passer pour un esprit de trempe peu commune, pour un homme, en un mot, de facultés extraordinaires. Tandis que ceux qui n'ont pas vu construire cette immense fortune, qui l'ont trouvée toute faite et prête à décliner, ont besoin d'un effort d'esprit, d'un travail d'impartialité pour se représenter quelle sorte de puissance sa création suppose. S'ils se laissaient aller aux influences de leur temps et à leur propre pente, ils ne verraient peut-être dans ce dominateur à moitié détrôné qu'un esprit ingénieux, actif, persévérant, de facultés moyennes, un personnage ordinaire servi par la fortune, un vaudevilliste parvenu, peut-être plus fécond, mais surtout plus heureux que le commun de ses confrères.

Qui faut-il croire? J'admets que, des deux parts, il y ait quelque hyperbole : de quel côté est-on plus près du vrai? laquelle des deux générations a le mot de l'énigme et la vue la plus juste sur la valeur de l'homme et sur les causes véritables de son immense célébrité?

Je fais la part du bonheur : elle est grande, à coup sûr ; non pas dès ses débuts ; ils furent ingrats, vous l'avez dit ; mais, du jour où la fortune lui accorda son premier sourire, elle le plaça, j'en conviens, dans d'admirables circonstances pour développer son talent. Ai-je besoin de rappeler ces fécondes années de réveil littéraire? Quel public et quel temps! quel aiguillon pour l'auteur dramatique! Avec ces cœurs qu'on sentait battre, avec ces esprits en travail, pleins d'illusions, pleins d'espérances, intelligents et polis, sa tâche était à moitié faite. Plus un peuple prend au sérieux ses affaires et ses destinées, plus on peut aisément l'amuser. D'un côté, c'étaient l'histoire et la poésie qui semblaient naître à nouveau ; de l'autre, le vaudeville, se réveillant aussi et montant d'un étage, devenait comédie : un nouveau genre était créé. Il y a là, comme vous l'avez dit, quelques années incomparables pour M. Scribe et pour le monde parisien. Chose étrange! les passions politiques étaient alors ardentes : dans certaines familles on ne se parlait plus ; dans les salons on se tournait le dos ; et, sur le terrain neutre d'un théâtre démocratique que protégeait un royal patronage, chacun croyant être chez soi, grâce aux deux noms que portait ce théâtre, on se surprenait à rire ensemble même de politique, sans distinction d'opinions. Il est vrai que l'amphitryon y prenait quelque peine. Que d'égards pour tous ses hôtes! que de ménagements! quelle touche légère! comme il savait glorifier les vaincus sans trop chagriner les vainqueurs! Car alors, au théâtre, les vaincus étaient glorifiés! vous l'avez dit, Monsieur, c'était bien l'âge d'or!

Je le reconnais donc : pendant ce printemps de sa vie, il n'y eut pour M. Scribe que des jours sans nuages. Mais ce

même bonheur tout le monde en pouvait user. Les circonstances étaient les mêmes pour quiconque avait du talent. D'où vient que tant de gens d'esprit, même habiles, n'en ont pas profité comme lui?

Ce n'est donc pas seulement son bonheur qui peut expliquer sa puissance. J'en dis autant de ces autres raisons que vous avez indiquées et si bien développées qu'elles semblent au premier abord résoudre le problème. Ainsi cette modération d'idées, de goûts, de sentiments, cette façon optimiste de comprendre la vie, cette verve d'esprit français, cette chaleur de patriotisme qui le mettaient sans effort dans la cordiale intimité et dans la confidence de son public, étaient-ce là des priviléges dont il fût seul en possession? Manquons-nous jamais d'écrivains spirituels, d'un goût un peu bourgeois, capables de caresser, même avec convenance et mesure, les passions de leurs auditeurs? Évidemment il faut à ces raisons, si bonnes et si vraies qu'elles soient, un complément ou plutôt une base; il faut chercher, au fond de l'homme même, la vraie cause de ses succès.

Or il y avait chez Scribe une faculté puissante et vraiment supérieure qui lui assurait et qui m'explique cette suprématie sur le théâtre de son temps. C'était un don d'invention dramatique que personne avant lui peut-être n'avait ainsi possédé; le don de découvrir à chaque pas, presque à propos de rien, des combinaisons théâtrales d'un effet neuf et saisissant, et de les découvrir, non pas en germe seulement ou à peine ébauchées, mais en relief, en action, et déjà sur la scène. Pendant le temps qu'il faut à ses confrères pour préparer un plan, il en achève plus de quatre; et jamais il n'achète aux dépens de l'originalité cette fécondité prodi-

gieuse. Ce n'est pas dans un moule banal que ses fictions sont jetées. S'il a ses secrets, ses méthodes, jamais il ne s'en sert de la même façon. Pas un de ses ouvrages qui n'ait au moins son grain de nouveauté. Mais aussi c'est sa vie que de tisser des trames, d'ourdir des dénoûments et des péripéties. La nuit, le jour, en voyage, à la ville, à pied comme en voiture, silencieux ou causeur, devant les glaciers des Alpes comme au foyer de l'Opéra, il ne fait pas autre chose. Un géomètre aux prises avec un grand calcul, un général d'armée rêvant le plan d'une campagne, ne se livrent pas à un travail de tête plus obstiné, plus incessant. Tel était cet impérieux besoin de toujours inventer, et de glisser partout des fictions dramatiques, qu'il en introduisait jusque dans ses aumônes. On le vit pendant plusieurs années épuiser tous les stratagèmes, tous les ingénieux mensonges dont on use au théâtre, pour faire croire à de pauvres confrères qu'ils étaient ses collaborateurs et qu'ils vivaient du produit de leurs œuvres, lorsqu'en réalité c'était lui qui les nourrissait.

C'est presque du génie qu'une faculté dominante ainsi surexcitée. Le mot ici n'est pas trop fort : Scribe avait le génie de l'invention dramatique. Mais ce grand art du théâtre ne vit pas seulement de calculs, d'effets de scènes, d'agréables surprises, de solutions inattendues. Pour que son œuvre s'accomplisse, pour qu'elle ait chance de survivre, il faut de la chair sur ces muscles, de la couleur sur cette chair; en d'autres termes, il faut du style, il faut des caractères.

Sur ces deux points, j'ai hâte de le dire, Scribe n'a jamais eu même la prétention d'être égal à lui-même. Quand même

sa nature le lui aurait permis, il s'y serait refusé par système. Il est moins prompt, je le veux bien, moins audacieux à inventer des caractères qu'à créer des situations : mais, sur ce terrain même, ce n'est pas sa veine qui l'abandonne. Prenez ses personnages : ils sont nombreux, variés, amusants. La vie chez eux est abondante, bien que peut-être un peu factice. Il leur communique son esprit, sa gaieté, son entrain, son aimable malice ; tantôt la verve un peu narquoise des clercs de la basoche, dont il est un des héritiers, tantôt la joyeuse rondeur d'un ancien enfant du Caveau. Que manque-t-il donc à ces figures, ou, pour mieux dire, à ces portraits ? Un peu de consistance et de solidité. On les dirait peints au pastel. On sent qu'ils devront s'effacer, comme une épreuve photographique qui commence à pâlir. Pas un coup de burin ; rien n'est creusé, tout est à la surface. Que voulez-vous ? S'il creusait davantage, s'il accentuait ses caractères, il serait moins certain de plaire à tout le monde ; il créerait des contradictions qu'avant tout il veut éviter. Mieux vaut saisir, comme au passage, et la mode qui vient de naître, et l'épigramme d'hier, et le bon mot d'aujourd'hui. Cette vérité d'un jour ne déplaît à personne. En se bornant à effleurer sa toile, c'est son succès qu'il entend assurer.

J'en dis autant de son style : entre ses doigts la plume glisse plus vite encore que le pinceau. Ce style est simple, naturel, sans enflure ni recherche ; mais aussi quelle absence de toute aspérité ! Pas un angle, pas une saillie ! pas le moindre effet de couleur ! Est-ce encore un calcul ? Craint-il de détourner de son but principal l'attention de son spectateur, de se faire concurrence à lui-même ? Est-ce par coquetterie pour ses effets de scène qu'il reste dans ce demi-jour ?

Je ne sais, mais cette façon d'écrire qui, pour la durée de son œuvre ne sera pas, j'en conviens, sans danger, n'a pas nui, que je sache, à l'étendue de ses succès. Sa renommée cosmopolite n'en a certes pas souffert. A l'étranger surtout, c'est presque un passe-port qu'un style un peu effacé. Si Molière eût écrit moins admirablement, s'il était moins artiste en notre langue, qui sait? peut-être on le comprendrait mieux au-delà des Alpes et du Rhin.

Je conçois donc que Scribe n'ait pas fait grand effort pour accentuer ses personnages et pour colorer son style. On l'aimait trop tel qu'il était. Gagner, pour lui, c'était risquer de perdre. Mais s'ensuit-il qu'il fût, de sa nature, comme on l'a prétendu, indifférent, même insensible à ces beautés de la forme et du style dont il s'est presque abstenu? Je dis que c'est mal comprendre et ne voir qu'à moitié cette étrange nature où tous les contraires coexistent, l'économie et la munificence, l'enthousiasme et le terre à terre. Pendant que pour lui-même il négligeait ces sortes de beautés, je soutiens qu'il en sentait de cœur, qu'il en savait d'instinct les plus secrets mystères, les plus intimes lois; et je n'en veux pour preuve que ses *drames lyriques,* c'est-à-dire l'intelligent concours, l'assistance habile et passionnée prêtés par lui à la musique, à cet art qui n'est, en réalité, qu'un frère de l'art d'écrire, plus cadencé, plus mélodieux. Les trésors de couleur et de style qui, par cette alliance, vont couvrir ses ingénieux tissus, il n'en est pas l'auteur, je le sais, mais ils sont en partie son ouvrage, tant il en est l'inspirateur.

Il faut ici qu'on me permette de lui faire réparation. Avant qu'il écrivît les opéras-comiques, voilà déjà longtemps, je plaignais fort, je le confesse, les musiciens qui auraient un

jour affaire à lui. Comment croire que ce grand vainqueur, ce roi du vaudeville, oubliant tout à coup la façon cavalière dont chaque soir il traitait la musique, consentirait de bonne grâce à se faire son serviteur? En changeant de théâtre il garderait ses habitudes, j'en étais convaincu, je l'avais même écrit; mais quand il fut à l'œuvre, quand je vis que, sans abdiquer, sans tout céder à sa compagne, il lui faisait les honneurs du logis, et, non content de cette déférence, l'entourait des plus tendres soins, lui suggérait des idées, lui ménageait d'heureux contrastes, lui préparait d'amples développements; quand je le vis surtout, acceptant, avec stoïcisme, les tyranniques symétries de la phrase musicale, mettre bravement ses vers sur le lit de Procruste, et condamner ses hémistiches aux plus pénibles opérations, j'avoue que je fus pris d'une singulière estime pour cet auxiliaire imprévu. Tant d'abnégation d'amour-propre, ce dévouement à la cause commune, cet amour de l'art, en un mot, poussé jusqu'au sacrifice, me révélaient chez lui des régions inconnues. Il comprenait donc autre chose que ses bons mots et ses chansons! De ce jour je le vis sous un aspect absolument nouveau et l'impression m'en est restée.

Aussi, je le déclare, tout en reconnaissant l'incontestable mérite d'ouvrages plus importants, et sauf à ranger à part le charmant *Théâtre de Madame*, qui a pour lui sa fleur de jeunesse et sa franche originalité, ce que je place au premier rang dans le vaste répertoire de Scribe, c'est la série de ses drames lyriques. Pour justifier cette préférence, peu conforme peut-être aux lois de la hiérarchie, il me faudrait montrer tout ce qu'il y a d'imagination, de souplesse, de pénétration, de vrai sentiment de l'art dans ces petits chefs-

d'œuvre du genre, que même en rêve on n'eût osé prévoir, union féconde de deux arts qui doublent leur puissance en s'aidant avec discipline, sans lutte et sans jalousie. Mais je ne fais ici ni la revue des œuvres, ni l'histoire du talent de notre illustre confrère : je tente seulement, comme dernier hommage, d'esquisser sa figure telle que je la comprends.

Suis-je parvenu à démêler dans l'ensemble inégal de cette physionomie les traits saillants qui la caractérisent? Ai-je bien fait sentir que, pour peser la valeur d'un tel homme, il y a stricte justice à se placer en regard de ses anciens triomphes; à mesurer du compas, sur la carte, l'étendue de sa célébrité; à calculer enfin la somme de plaisirs, d'émotions, de surprises, de doux moments, de riantes soirées dont il a gratifié ses semblables? C'est entouré de ce cortége qu'on doit le voir et le juger. Sans doute il est, en ce monde, des esprits toujours jeunes, qui pour être admirés et compris n'ont pas besoin qu'on évoque leurs primitifs admirateurs. Ils sont de tous les âges, parce que leur regard prévoyant, sans trop s'attacher au costume, a pénétré jusqu'à l'homme lui-même. La gloire, la gloire suprême n'appartient qu'à ceux-là : ils sont grands dans le temps! Mais c'est bien quelque chose aussi que d'avoir été grand dans l'espace, et Scribe à cet égard ne laisse rien à désirer. Son œuvre pourra périr, ou du moins s'altérer en partie, qu'importe? Il est supérieur à son œuvre et n'en vivra pas moins. Son nom est désormais inscrit aux premiers rangs de l'aimable cohorte chargée, de siècle en siècle, par la bonté divine, d'égayer nos tristesses, et, comme dit le sage de la fable,

De se donner des soins pour le plaisir d'autrui.

Perdre un tel nom, un nom européen, et je me hâte d'ajouter, un tel confrère, un tel homme, c'est pour l'Académie plus qu'un deuil ordinaire : mais vous lui apportez, Monsieur, de si douces consolations; soldat de la même phalange, vous y avez conquis vos grades avec tant d'honneur et d'esprit, vous y marchez d'un pas si ferme, et vous y garderez un si fidèle respect de nos traditions et, j'ose dire, des vôtres, que, sans oublier nos regrets, nous mêlons avec joie nos justes espérances aux gracieux encouragements que vous venez de recevoir.

DISCOURS

DE M. LE PRINCE DE BROGLIE

PRONONCÉ DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 26 FÉVRIER 1863, EN VENANT PRENDRE SÉANCE A LA PLACE DE M. LACORDAIRE

MESSIEURS,

Quand vos regards s'arrêtent sur la place où je viens m'asseoir, je devine sans peine la triste pensée qui vous saisit. N'est-ce pas hier, à cette place même, que le Père Lacordaire déplorait avec vous la fin prématurée de M. de Tocqueville? Et ce jour devait être le seul qu'il passerait lui-même parmi vous! En franchissant le seuil de cette enceinte, il pouvait déjà vous redire les adieux que Bossuet faisait entendre sur le cercueil de Condé! C'est vous qui avez agréé les *derniers efforts de sa voix*, et l'éloge de M. de Tocqueville aura mis

fin à tous ses discours. Vos suffrages pourtant ne lui ont pas été donnés en vain ; grâce à vous, les noms de Lacordaire et de Tocqueville, unis dans cette séance mémorable, iront porter ensemble à l'avenir un symbole complet de dignité chrétienne et d'honneur politique. La mort, en les surprenant dans cette rencontre inattendue, a consacré pour jamais l'alliance que vous avez faite entre ces deux renommées.

Sans doute, Messieurs, après ces coups répétés, vous avez désespéré de donner au Père Lacordaire un successeur capable de faire oublier votre double perte. Vous vous êtes contentés d'en trouver un qui la ressentît, comme vous, tout entière. Je ne vois pas d'autre motif pour justifier à mes propres yeux le redoutable honneur que vous m'avez fait. J'ai connu ces deux hommes de bien : ils m'ont permis de les aimer, ils ont encouragé mes premiers efforts. Vous avez jugé qu'il m'était plus aisé qu'à personne peut-être de les confondre dans un même regret. Est-ce assez pourtant pour me rassurer? Je songe que, quand nous les possédions, c'est ici qu'ils se trouvaient dans la société de leurs égaux. Qui suis-je pour entrer dans une telle compagnie sous le poids de tels souvenirs? Souffrez que, pour me soustraire au fardeau de la comparaison, j'abrége l'expression de ma reconnaissance.

J'ai, d'ailleurs, à vous entretenir d'un sujet plus digne de votre intérêt. Je dois vous parler d'une vie pleine d'enseignements et de contrastes, et c'est déjà presque une singularité piquante que d'avoir à en faire ici le tableau : car pas un jour de cette vie n'a été consacré à rechercher la gloire dont vous êtes les dispensateurs. J'ai à vous rappeler com-

ment vous avez dû songer à celui qui n'avait pas dû songer à vous, et comment le Père Lacordaire a été amené à la porte de cette enceinte par des chemins qu'il n'avait pas choisis pour l'y conduire, et que personne, je pense, n'avait suivis avant lui.

Ses débuts pourtant furent ordinaires, et, à son entrée dans la vie, rien ne le distinguait de la foule de ses compagnons de jeunesse : rien dans l'histoire de son enfance, rien dans les tendances de son esprit. Né dans une condition moyenne, il avait reçu l'éducation commune. Il était le fils d'un médecin, l'héritier d'un patrimoine borné qu'il partageait avec trois frères, l'élève d'un lycée de l'État. Une mère chrétienne avait déposé dans son cœur quelques sentiments de piété, dont la préoccupation des études et l'éloignement du toit paternel avaient promptement effacé la trace. Il arrivait à Paris, à vingt ans, pour y faire son stage d'avocat, rêvant la réputation, comme un autre; comme un autre, obligé de pourvoir d'abord à l'existence. Aux sources communes le jeune étudiant avait puisé les idées courantes. Il y a, parmi nous, à toute époque et sur tout sujet, un état régnant d'opinions qui forme autour de la jeunesse une atmosphère dont le vol le plus hardi met quelque temps à se dégager. Un étudiant, pris au hasard, arrivant de province en 1822, devait penser en philosophie comme Condillac, ou tout au plus comme Rousseau : à peine avait-il pu entendre un faible écho des nobles accents dont retentissait déjà la Sorbonne ressuscitée. En fait d'opinions sur le passé et sur l'histoire, il s'en tenait à l'*Essai sur les mœurs*, sauf quelques entraînements d'imagination à la suite du *Génie du Christianisme :* Chateaubriand comme poëte, mais Voltaire encore pour doc-

teur. Dans le présent, c'était un goût prononcé pour les institutions libérales, mais nulle reconnaissance pour la royauté de qui ce bienfait nous était venu : un attachement passionné pour tous les résultats de la révolution française, d'où naissaient souvent une frayeur chimérique de les perdre et une précipitation à les défendre, qui aboutissaient à les compromettre. Le jeune Lacordaire était pleinement de son temps sur tous ces points : il en avait les qualités, les défauts, les convictions, les préventions.

Ce qu'on chercherait vainement dans cet ensemble d'idées, c'en est une qui fût de nature à porter ses vues vers le sacerdoce. Le spectacle que Paris offrait à ses regards n'était pas mieux fait pour l'y disposer. C'était le moment le plus vif de ce qu'on appelait, dans la langue du jour, l'alliance du trône et de l'autel. La vieille Église de France et la monarchie restaurée, engagées dans les liens d'une intimité très-apparente, faisaient front ensemble à l'assaut des partis. Cette union ne trouvait pas grâce devant l'opinion contemporaine, qui ne lui tenait compte ni des souvenirs séculaires, ni de la communauté de malheurs qui l'avait fondée, ni de l'autel de saint Louis, ni de l'échafaud de Louis XVI. Au lendemain de 1789, une politique trop amie de l'Église paraissait un défi porté au principe même de la société nouvelle. Des pamphlets, des chansons, des dénonciations, écloses chaque matin dans la presse, venaient envenimer cette inquiétude et comme agacer ce nerf irritable. D'humeur indépendante, d'une fierté ombrageuse et indocile, Lacordaire était l'homme le moins fait pour être tenté de s'enrôler par une ambition profane dans les milices d'une religion en crédit.

Dix-huit mois pourtant ne s'étaient pas écoulés pour lui

dans cette arène des luttes judiciaires, où retentissent tous les échos de l'opinion, qu'un jour, sans préparation, on apprit qu'il était chrétien, et que, chrétien, il voulait être prêtre. Rien n'expliquait, personne n'avait provoqué cette résolution. Le monde, d'ordinaire, quand de pareils coups le surprennent, met sa vanité à avoir rompu le premier avec ceux qui l'abandonnent. Il leur suppose volontiers quelque mécompte de cœur ou d'amour-propre, le désespoir des passions ou le dépit de l'orgueil déçu. Nulle ombre, nul soupçon ici de ces motifs romanesques ou mesquins. La jeunesse du néophyte était pure et exempte d'orages : la fortune souriait à ses premiers efforts. Il fallut bien croire et convenir que tout s'était passé entre Dieu et lui. Il se convertit, comme les saints, parce que du seuil de la vie et des sommets de la jeunesse, ayant mesuré la terre, elle ne lui avait pas suffi. Quand ses vœux eurent dédaigné le plaisir et dépassé la gloire, que lui restait-il que Dieu seul? Nul conseiller, nul témoin, nul coup, nul contre-coup des influences contemporaines, ne vint ni précipiter ni retarder son mouvement vers l'éternité. Nul souffle du dehors ne troublait les profondeurs de sa conscience, à ce moment ineffable où, comme dans une eau souterraine qu'un rayon du jour pénètre, vint s'y refléter l'image divine.

Mais précisément parce que nulle influence humaine n'avait déterminé ce tour nouveau de ses sentiments, tous ses rapports avec Dieu se trouvèrent changés sans que la conséquence nécessaire fût pour lui de renverser du même coup tous ses rapports avec les hommes. L'idée ne lui vint pas, par exemple, que pour entrer dans l'Église il fallût commencer par changer de parti : c'eût été à ses yeux faire descendre sa

foi des hauteurs si fort élevées au-dessus de la politique, où il avait été la puiser. Sans doute le jour levé dans son esprit projetait sur toutes ses idées une lumière et des teintes nouvelles, mais sans en altérer la direction ni la substance. Ainsi, pensant moins bien, je veux dire moins orgueilleusement de l'humanité en général, il ne crut pas devoir commencer à penser plus mal de son siècle et de son pays par comparaison avec d'autres. La France moderne, telle que les révolutions nous l'ont faite, montrant à son œil mieux dirigé des faiblesses que lui avait jusque-là cachées la gloire, lui parut digne de moins d'idolâtrie, mais non de moins d'amour : comme un noble blessé à guérir, jamais comme un ennemi à combattre. « Je ne veux pas, écrivait-il dès lors à un ami, perdre en de-« venant chrétien ces idées d'ordre, de justice et de liberté « forte et légitime, qui ont été mes premières conquêtes : « c'est la religion qui a fait l'Europe moderne. L'Église a « parlé de raison et de liberté, quand ces droits imprescrip-« tibles du genre humain étaient menacés d'un naufrage uni-« versel. » Trente ans après, sur son lit de mort, il peignait encore de quelques traits de son génie près de s'éteindre toutes ces nuances mélangées aux premières ardeurs de sa foi. « Tout l'homme, disait-il, était demeuré en moi : il n'y avait « de plus que le Dieu qui l'a fait. » Puis, parlant tout à fait sans ambages, il ajoutait : « J'étais resté libéral en devenant « catholique. »

Par malheur, pas plus au séminaire où il entrait qu'au barreau dont il sortait, l'alliance de ces deux épithètes n'était alors familière à aucune oreille. Le malentendu qui datait des mauvais jours de nos révolutions durait toujours : une religion à qui l'éternité est promise laissait lier sa destinée à

des institutions périssables : et la liberté, de son côté, méconnaissait dans la conscience chrétienne sa plus naturelle alliée. Un prêtre que n'effrayaient pas les nouvelles conditions sociales de la France devait se résigner à passer pour un phénomène à peu près inexplicable. Il n'y avait peut-être de plus rare à rencontrer qu'un libéral qui ne demandât pas l'arbitraire contre l'Église. Admis dans la maison ecclésiastique d'Issy, sous des ombrages qui rappelaient Versailles, auprès de ces docteurs de Saint-Sulpice, d'un esprit tempéré et d'une doctrine sévère, qui avaient la foi du grand siècle et les manières de l'ancienne France, un jeune philosophe, sorti tout bouillant du foyer même de la société moderne, devait causer et ressentir quelque surprise. Il lui échappait des mots qui troublaient, des saillies inattendues en dehors des sentiers battus de l'enseignement. Il entrevoyait des régions inconnues du monde moral dont il rêvait d'être le missionnaire. « Sans le vouloir, disait-il plus tard, je sortais de la physio-« nomie ordinaire des élèves. » Il quitta le séminaire après trois ans d'études, fervent mais triste, agité bien que soumis, plus surveillé qu'encouragé par ses supérieurs dans le poste d'aumônier de collége où ils l'avaient placé, et puisant dans sa foi solitaire une surabondance de zèle dont il ne trouvait pas l'emploi.

Dans ce chagrin de n'être pas compris, peut-être de ne pas voir clair au fond de lui-même, une idée traversa son esprit : quitter la France, fuir notre sol jonché de trop de débris, chercher une terre sans passé, par conséquent sans préjugés et sans récriminations, où il n'y eût pas de vieux comptes à régler entre la religion et la liberté. Il songea sérieusement à traverser l'Atlantique et à aller servir Dieu

dans les églises pauvres, mais libres, des États-Unis. L'Évangile retrempé à ses sources populaires, une messe dite pour des colons rustiques dans une chapelle de bois, une prédication qui ne dût compte de ses hardiesses, après l'Église, qu'à la loi, c'était là ce qui séduisait une imagination qu'avaient laissée froide les pompes de nos cérémonies royales. Vous vous rappelez, Messieurs, avec quelle complaisance, vous rendant compte, il y a deux ans, du voyage accompli vers la même époque par M. de Tocqueville dans le nouveau monde, l'orateur ému s'arrêtait pour vous tracer un tableau brillant, mais flatté, de la démocratie américaine. C'était un retour des premières aspirations de sa jeunesse; dans le sentiment qui porta M. de Tocqueville en Amérique, le Père Lacordaire s'était reconnu; et, sans le coup du ciel qui survint, peut-être vos deux collègues se seraient-ils rencontrés quelque part, à vingt ans, sur les bords d'un grand fleuve, devant les scènes de la nature vierge et de la société naissante, poussés tous deux par le même sentiment, la séduction de l'inconnu et la fatigue de porter le joug du passé. Le gentilhomme et le prêtre, gênés tous deux par un entourage de préjugés traditionnels, se sentaient pressés d'aller étudier les problèmes des temps nouveaux quelque part où ils pussent éliminer du calcul toutes les données étrangères. Tentation naturelle à de libres esprits qu'entravent des préventions populaires; mais, pût-on la satisfaire, un devoir de piété filiale défendrait encore d'y céder. C'est la condition comme l'honneur des générations humaines de ne pouvoir rompre à leur gré la chaîne qui les lie, même quand leurs membres ont grandi et que les anneaux les gênent. On ne répudie point, pour un peu d'ennui, l'héritage du nom, de la

gloire, des fautes même de ses pères; et, quand cette succession est celle de la France, elle vaut bien quelques litiges à soutenir.

Les préparatifs de départ du futur missionnaire étaient faits, quand un jour, en se réveillant au fond du quartier Latin où il habitait, il entendit le grondement lointain du canon. Le bruit venait du côté du fleuve et du Louvre. Il courut aux nouvelles, revêtu d'habits séculiers. En approchant de la Seine, il aperçut au-dessus du palais des rois une colonne de fumée, à travers laquelle on distinguait le drapeau d'une révolution. C'était une révolution, en effet, prompte et triste réponse aux rêves d'un coup d'État royal.

Ah! Messieurs, nous les connaissons tous, ces journées où le sort d'une nation se décide dans les douleurs d'un combat civil. Tour à tour vainqueurs ou vaincus, tous les partis de France en ont éprouvé les angoisses ou les joies lugubres : ici le regret des fautes de la veille, et là le poids de la responsabilité du lendemain; et, entre la fidélité qui pleure et l'espérance qui s'effraye de son triomphe, le tressaillement de toutes les convoitises qui s'éveillent et le tremblement de tous les intérêts éperdus. Aucun de ces sentiments ne traversait l'âme du jeune prêtre pendant qu'appuyé sur le parapet du quai, il suivait de l'œil la chute d'une royauté de dix siècles. Il n'apercevait ni les uniformes déchirés, ni l'insurrection victorieuse : il ne regardait qu'une chose; il regardait tomber l'alliance des vieux pouvoirs humains et de l'Église. Le tranchant d'un glaive d'en haut venait d'en couper le lien. La monarchie périssait : l'Église ne pouvait périr. Puisque l'Église n'avait pu communiquer à une dynastie royale l'éternité de sa vie divine, il ne lui restait

plus qu'à demander l'aliment de sa vie humaine à la liberté.

Au même moment, sous la même secousse électrique, la même idée jaillissait dans l'esprit d'un autre prêtre. Celui-là n'était inconnu ni de lui-même ni du monde. Depuis plus de dix ans, au contraire, il fixait sur lui tous les regards. L'abbé de Lamennais était, en 1830, le plus grand nom de l'Église de France, et il aspirait ouvertement à la dominer. En attendant, il la remplissait et l'agitait de sa renommée. Il exerçait sur elle le genre d'ascendant que subissent aisément au lendemain des grandes luttes les causes qui se sentent momentanément affaiblies. Il employait pour défendre l'Église les armes mêmes qu'elle avait appris à redouter chez ses adversaires. De tous les écrivains qui depuis 1789 avaient tenté contre l'incrédulité régnante un retour offensif, aucun n'était plus osé : pour mieux combattre la philosophie, il n'avait pas craint d'ébranler les fondements mêmes de la raison. Et cependant M. de Lamennais, par un contraste que je ne suis pas le premier à remarquer, était un esprit de la trempe et un écrivain de l'école du XVIIIe siècle. Par l'abus du raisonnement, joint au dédain de la raison commune, par une phrase tour à tour abstraite et colorée, par une précision de langage qui simulait la profondeur des idées, l'*Essai sur l'indifférence en matière de religion* avait plus d'une fois rappelé les *Lettres écrites de la montagne;* et, en voyant à la porte de son camp ce champion armé à la fois de passion et de dialectique, l'Église de France s'était plu à se figurer qu'elle possédait dans son sein Rousseau lui-même, ressuscité et converti.

C'était bien lui, en effet, avec le plus funeste et peut-être aussi le plus puissant de ses dons, avec l'art et la volonté

d'enfermer les esprits dans les conséquences impitoyables d'une idée unique. La pensée profondément fausse que toutes les difficultés de ce monde peuvent être levées par l'application d'un seul principe; cette pensée, qui avait dicté à Rousseau le *Contrat social*, était celle aussi de Lamennais. A tout prix il lui fallait, pour régler toutes les affaires humaines, une formule simple pouvant servir de point de départ à un raisonnement rigoureux : plutôt que de renoncer jamais à ce besoin de sa nature et à cette condition de son talent, il était destiné à chercher successivement ce premier principe dans les opinions les plus différentes et à changer plusieurs fois de système sans jamais changer de méthode. Tant que la Restauration avait duré, l'union de l'Église et de l'État lui avait fourni l'axiome désiré, et il en avait déduit toutes les conséquences, jusqu'à effaroucher la fierté des héritiers de Louis XIV. Un roi maître absolu des peuples et serviteur passif de l'Église, c'était l'idéal politique qu'il avait rêvé. Quand 1830 eut dissipé les dernières fumées de cette chimère, de dépit ou d'instinct il passa résolûment à l'extrémité opposée. S'emparant de tous les principes du gouvernement nouveau, il les poussa à l'extrême, c'est-à-dire à l'absurde, avec la même intempérance de logique servie par la même intolérance de caractère. La confusion de l'Église et de l'État n'était plus possible : ce fut le divorce absolu qu'il réclama. Une révolution avait triomphé : il poussa à l'insurrection universelle. Il ne pouvait plus demander la tête des hérétiques : ce fut à la liberté illimitée de la presse, de la parole et du culte, qu'il aspira. Au fond, ces grands raisonneurs sont plus sujets qu'on ne pense à ces conversions sur place. Le beau idéal des sciences de raisonnement pur n'est-

il pas d'arriver à opérer sur des signes abstraits qui peuvent s'appliquer indifféremment à toute nature et à toute quantité d'objets? Dans l'équation de son algèbre politique, M. de Lamennais n'eut même pas une lettre à changer. X la veille était le roi; X fut le peuple : l'Église demeura le coefficient commun, et le calcul marcha comme auparavant.

Ce n'est pas à vingt-cinq ans qu'on s'écarte d'une idée généreuse et qui plaît, parce que la forme qu'elle reçoit manque de justesse ou de mesure. L'abbé Lacordaire, entendant sortir d'une bouche éloquente les deux mots qui lui étaient chers de religion et de liberté, fut des premiers à répondre à l'appel de M. de Lamennais. D'autres vinrent sortant des rangs de l'Église ou du monde : ils étaient jeunes, ils étaient Français; c'est assez dire que la forme absolue imprimée par M. de Lamennais à sa nouvelle doctrine fut précisément ce qui exerça sur eux le plus d'empire et d'attrait. Un journal fondé par eux sous le nom d'*Avenir* prit pour tâche d'entraîner l'Église et l'État sur la pente d'une démocratie sans bornes et d'une liberté sans frein.

L'effet en fut brillant mais passager. Vainement chez ses plus jeunes écrivains se révélait un éclat de talent inattendu; vainement chaque matin, dans des articles signés d'initiales d'abord inconnues, bientôt remarquées et devinées, tour à tour circulait une chaleur expansive ou brillait une diction lumineuse, qui faisaient heureusement contraste avec l'ardeur sèche et l'éclat sombre de la parole du maître; vainement la noble devise : Dieu et la liberté, retentissant au-delà de nos frontières, sous les arceaux gothiques des vieilles villes flamandes, y devenait le mot d'ordre d'une guerre d'indépendance; puis allait faire tressaillir, sous la rouille sanglante de ses

fers, cette Pologne qui ne veut pas mourir tant qu'une prière peut monter au ciel en faveur du droit. L'école nouvelle ne pouvait se maintenir contre les désaveux unanimes, bien que non concertés, de l'Église et de l'État, qui ne voulaient pas plus l'un que l'autre modifier, à la voix des novateurs, les conditions de leur existence propre et celles du traité qui les unissait. De la part de l'État la répression fut légère : c'était le temps des résistances faciles et bruyantes qui, éclatant dans une atmosphère peu comprimée, ébranlent aisément tous les échos de l'opinion. Il y eut plusieurs procès, c'est-à-dire, suivant la mode d'alors, autant d'occasions de déployer beaucoup d'éloquence et d'encourir peu de sévérité. L'épopée de cette lutte avec l'État eut même ses incidents héroï-comiques. Un jour c'était le jeune ecclésiastique qui, peu content de prêcher et d'écrire pour la cause de la liberté, voulait aussi, en souvenir de son premier métier, la plaider à l'audience : et il fallait une décision des chefs du barreau pour interdire à Lacordaire de cacher la soutane du prêtre sous la toge de l'avocat. Le lendemain, ce n'était plus comme avocat, mais comme maître d'école sans brevet, qu'il comparaissait devant la première cour du royaume en compagnie d'un des derniers rejetons de l'hérédité de la pairie prête à s'éteindre : et cette juridiction, plus aisément paternelle encore ce jour-là qu'aucun autre, souriait à l'éloquence pleine de verdeur d'un des complices, comme un aïeul à la vivacité généreuse et mutine du dernier enfant de sa race. Dans le sein de l'Église, le combat fut plus sérieux, portant plus au fond des idées, touchant plus au vif des cœurs fidèles. M. de Lamennais le soutint, le provoqua même avec toute l'âpreté de son naturel. Le clergé de France le désavouait : il se cita lui-même devant Rome, s'y

rendit de sa personne, en pèlerin, disait-il, mais du pas d'un maître, et promettant la soumission du même ton qu'il eût exercé le commandement. Rome hésitait à parler et ne demandait que le silence, qu'elle désirait garder elle-même. Lamennais, moins patient que Rome, exigea une réponse; il la voulut directe, positive, fit si bien qu'il l'obtint accablante et, du même coup, sembla entraîner dans sa chute l'alliance promise à l'avenir entre la religion et la liberté.

Il n'en était rien, Messieurs; l'ombre même de l'homme illustre que vous pleurez se lèverait à mes côtés pour l'attester. Toute sa vie fut destinée à dissiper cette méprise. Frappé avec Lamennais, qu'il avait suivi dans son pèlerinage, il eut le mérite de comprendre qu'en refusant à M. de Lamennais, comme aux ligueurs de tous les temps, de glorifier l'insurrection en principe et de lâcher la bride à toute fantaisie populaire, l'Église, pas plus ce jour-là qu'aucun autre, n'avait entendu consacrer l'impunité de tous les pouvoirs, ni vouer les peuples à une stagnation éternelle et à une muette obéissance. Aujourd'hui comme au XIIIe siècle, aux nations qui subissent l'affront du pouvoir despotique, le vieux théologien du moyen âge, consulté, répondrait encore : En premier lieu, il faut savoir que la tyrannie n'est jamais légitime — *Primo dicendum est quod regimen tyrannicum non est justum.* — Mais c'était le caractère de M. de Lamennais empreint sur toutes ses doctrines qui le désignait d'avance à la réprobation de l'Église dont il prétendait renouveler les destinées. Elle lui interdisait ce qu'elle n'a jamais accordé à personne, quoique de grands princes, de grands génies et même de grands théologiens le lui aient souvent demandé, le droit de lui dicter une politique et

d'enfermer dans une règle impérative ses rapports avec les gouvernements humains. Aussi méfiante envers les systèmes qu'elle est patiente envers les faits, elle n'avait jamais autorisé Bossuet lui-même à fonder la monarchie absolue sur l'Écriture sainte, elle ne pouvait permettre à des républicains improvisés de tirer à leur tour la démocratie pure de l'Évangile. Pour s'enchaîner par ces formules étroites et passagères, elle a trop de siècles à traverser et trop de territoires à couvrir. Dépositaire d'une doctrine qu'elle doit réserver pour tous les âges et distribuer à tous les hommes, toute la liberté de ses mouvements lui est nécessaire pour ne heurter nulle part aux accidents du temps et de l'espace le vase précieux qu'elle porte en ses mains.

C'est là ce qu'avait compris le Père Lacordaire avant même qu'une autorité suprême l'eût averti. Un spectacle qui ne laisse aucun cœur chrétien indifférent, un coup d'œil jeté sur Rome, lui avait tout expliqué. Dans cette patrie des souvenirs, l'image de l'Église lui était apparue, assise sur le sépulcre des sociétés disparues, et regardant couler à ses pieds le fleuve des institutions humaines; et d'avance il avait quitté le dessein téméraire de troubler par des questions de politique éphémère ce calme, où des yeux aveugles voient l'engourdissement de la mort, mais qui n'est que la patience de l'éternité. D'autres aperçus encore s'étaient déroulés devant ses yeux et achevaient de le retenir pour jamais dans le lien de la vérité et du sacerdoce. Épris jusque-là d'un fier amour pour la première des libertés de ce monde, la liberté spirituelle ds âmes, il n'en avait conçu qu'une seule forme, la plus héroïque : la lutte de la conscience isolée contre l'oppression. Rome lui en offrait une autre non moins impo-

sante dans cette majesté désarmée du Vatican, qui, depuis dix siècles, tient en respect tous les conquérants, qui n'a joint la couronne à la tiare que pour mettre la conscience émancipée au niveau de toutes les grandeurs de la terre, et parce que l'empire des âmes est seul de taille à occuper, sans le plus ridicule des contrastes, le trône qu'a laissé vacant la déshérence des maîtres du monde.

Lacordaire se soumit du fond de l'âme; Lamennais, des lèvres seulement, en laissant échapper dès le premier jour les grondements d'un cœur irrité. Par un contraste que personne n'avait prévu, celui qui sut modérer son ressentiment fut l'ardent jeune homme connu seulement par la verve impétueuse de quelques écrits. Le docteur émérite dont toutes les paroles tombaient avec la majesté d'un oracle ne trouva pas dans la responsabilité d'une gloire acquise et d'une vie entière à démentir la force de dominer un jour de ressentiment.

Rien n'attache une âme généreuse comme le malheur. Il était particulièrement dur à Lacordaire d'abandonner M. de Lamennais dans sa disgrâce. Il le suivit dans sa retraite de Bretagne, s'attachant à lui pour le calmer et le retenir. Le jour vint pourtant où, tout effort étant impuissant, il fallut partir pour ne pas être entraîné dans la révolte qui allait éclater. Le temps n'avait rien enlevé à la douleur de cet instant suprême lorsque, trente ans après, Lacordaire le décrivait lui-même dans ces termes d'une vivacité poignante :

« Des nuages terribles, dit-il dans ses *Souvenirs* encore « inédits, passaient et repassaient sur ce front déshérité de « la paix. Des paroles entrecoupées et menaçantes sortaient « de cette bouche qui avait exprimé l'onction de l'Évan-

« gile : il me semblait parfois que je voyais Saül; mais nul « de nous n'avait la harpe de David pour calmer ces sou- « daines irruptions de l'esprit mauvais... Je quittai la Ches- « nay seul, à pied, pendant que M. de Lamennais était à « la promenade qui suivait ordinairement le dîner. A un « certain point de ma route, je l'aperçus à travers le taillis « avec ses jeunes disciples. Je m'arrêtai et, regardant une « dernière fois ce malheureux grand homme, je continuai « ma route sans savoir ce que j'allais devenir et ce que me « vaudrait de Dieu l'acte que j'accomplissais. »

« Un homme a toujours son heure, ajoutait Lacordaire : « il suffit qu'il l'attende et qu'il ne fasse rien contre la Pro- « vidence. » Cette heure sonna pour lui au moment même où il rentrait dans Paris seul, ayant brisé ses amitiés de la veille, mais resté suspect à ses anciens supérieurs et chargé du poids d'une réputation précoce qui fermait devant lui toutes les portes. La seule qui s'entr'ouvrit fut celle d'une modeste chapelle de collége, où on lui permit de commenter le catéchisme pour des écoliers. Après quelques leçons, l'archevêque fut averti par des rapports empreints de malveillance que l'auditoire, attiré par un enseignement original, grossissait à vue d'œil et que la petite chapelle ne pouvait plus le contenir. La foule n'encombrait pas alors les églises. Séduit, bien qu'un peu effrayé par ce résultat inattendu, le prélat, par une de ces inspirations que donne quelquefois la charge d'âmes, se décida, malgré l'avis de ses plus sages conseillers, à ouvrir la première chaire de Paris à ce pénitent de génie, dont la persévérance ne semblait pas encore certaine.

Depuis le jour où les masses populaires en délire avaient profané ses parvis, la vieille cathédrale n'avait pas revu tant

de visages humains rassemblés que la première fois où Lacordaire y dut paraître. On accourait avec un mélange de curiosité et d'effroi pour être témoin de la résipicence ou de l'obstination du prêtre démocrate. Promenant ses yeux sur cet auditoire mélangé, l'orateur, dès ses premières paroles, laissa échapper un cri de l'âme qui retentit sous les voûtes, porté par une voix fraîche, vibrante et métallique. « Assemblée, s'écria-t-il, que voulez-vous de moi? la vé-
« rité?... vous ne l'avez donc pas en vous-même, puisque
« vous la cherchez ici?

Ce que cette assemblée voulait, il le savait mieux qu'elle-même, mieux peut-être qu'il n'eût été possible ou convenable de l'expliquer tout haut dans la chaire. On était en 1835, c'est-à-dire dans un moment de trêve entre les révolutions, le plus semblable peut-être à la paix que la France eût connu depuis 1789. Tout ce qu'elle avait cherché par quarante années de labeur, institutions libres, royauté populaire choisie par elle et justifiant son choix, l'égalité dans la loi comme dans les mœurs, le pouvoir mis au concours et gagné avec éclat par les plus dignes, la conscience délivrée d'entraves; tous ces biens appartenaient à la société française. Elle en avait la jouissance et pas encore la satiété. A la joie de les posséder se mêlait l'orgueil de les avoir conquis. Et cependant pas plus l'un que l'autre de ces sentiments ne suffisait à la satisfaire. Parvenue au comble de ses vœux, elle s'étonnait de désirer encore, de sentir encore le vide et l'inquiétude, et de trouver dans le bien obtenu quelque chose de précaire et de borné que l'ardeur de la poursuite ne lui avait pas laissé soupçonner. D'une part, même à la prospérité matérielle la sécurité manquait; de l'autre, de nobles instincts, des aspi-

rations vers l'infini, dont nulle âme humaine ne peut se défaire, ne savaient où se prendre dans la dispersion des croyances publiques. La cité fondée par tant d'efforts manquait de stabilité à sa base, d'air et d'espace au-dessus de sa tête. Le sol était mouvant, le ciel était bas. La politique était avertie de ces défaillances, tantôt par des tressaillements soudains au sein des masses populaires, tantôt par les soupirs ou les écarts d'une littérature tour à tour plaintive et bizarre, qui trahissait le malaise des cœurs. En pleine liberté et en plein repos, les intérêts étaient inquiets et les imaginations malades.

C'était ce mélange de sentiments que portaient au pied de la chaire de Lacordaire ceux qui venaient l'entendre, et qui levaient les yeux sur lui avec un vague espoir de soulagement. Ce prêtre était sorti du siècle nouveau et passait pour l'aimer encore. Il avait partagé ses illusions : en comprendrait-il la souffrance? Saurait-il nommer, saurait-il guérir son mal inconnu? Lacordaire croyait le pouvoir et voulait le tenter : ce furent la force et l'attrait de son enseignement. A ses yeux, la maladie avait un nom et une cause qu'il définissait en deux mots : « La vieille société, disait-il, a péri parce que Dieu « en avait été chassé ; la nouvelle est souffrante parce que « Dieu n'y est pas suffisamment entré (1). » Faire entrer Dieu dans la société moderne, c'était là le remède. Lacordaire n'avait pas l'orgueil de croire qu'un telle gloire appartînt à un homme ; mais il croyait possible d'y concourir. Faire entrer Dieu dans la société moderne, non pas par contrainte ou bras de justice, mais par la libre soumission du cœur ; faire entrer

(1) Lacordaire, *Éloge funèbre de Mgr de Forbin-Janson.*

Dieu dans la société moderme, et pour cela commencer par n'en pas sortir soi-même, ne pas lui déclarer à tout propos des guerres de principe ou lui intenter des procès de tendance : afin de rester en mesure de venir en aide à ses faiblesses, ne pas lui faire perpétuellement un crime d'être venue au monde et d'exister ; s'asseoir au contraire, comme Thémistocle, à son foyer le plus intime (la comparaison est bizarre, mais elle est de lui) ; et de là, comme d'un centre, rayonner sur le dogme et sur l'histoire : faire voir, d'une part, que le dogme chrétien a ses racines à des profondeurs de l'âme humaine que n'atteint pas le cours des temps ; de l'autre, que tous les biens dont s'enorgueillit la civilisation moderne ont eu leur source dans le christianisme : montrer ainsi que l'Église, étant impérissable, est toujours moderne, et que la société moderne, étant née de l'Église, est plus chrétienne qu'elle ne pense ; établir par là entre l'une et l'autre un double courant de communication : ce fut le plan qu'il avait conçu et que vingt années d'enseignement ont suffi à peine à réaliser. Tout cela, cependant, plutôt indiqué que défini dans un programme assez vague qui laissait place à tous les caprices oratoires. Des généralités hardies, plus propres à ouvrir de grandes perspectives que susceptibles de démonstrations rigoureuses ; le dogme exposé, non dans ses mystères intimes, mais dans ses rapports avec les besoins et l'histoire de l'humanité, dessiné pour ainsi dire du dehors par ses arêtes extérieures ; et çà et là, pourtant, de grands jours ménagés pour que le regard pût plonger dans ses profondeurs : des assimilations parfois forcées, toujours saisissantes : peu de textes de l'Écriture sainte, mais d'une application lumineuse et inattendue : beaucoup d'allusions aux souvenirs de la vie

ou de l'éducation communes, depuis ceux de l'antiquité classique jusqu'à ceux de la France révolutionnaire et impériale : une grandeur constante dans les pensées, préservées de l'emphase par une expression dont le naturel n'était pas exempt d'un peu de calcul : de loin en loin une locution familière, un néologisme contemporain qui avait pour effet de reposer l'auditeur novice en théologie et de lui causer le même plaisir que fait au voyageur en pays lointain l'accent subitement reconnu du lieu natal : parfois enfin des élans de sensibilité, des retours sur sa jeunesse infidèle, des appels du cœur, plus perçants pourtant que tendres, comme le cri du pâtre qui rappelle la brebis qui s'égare : de cet ensemble résultait la prédication la plus féconde en contrastes, la plus inattendue dans ses saillies, la mieux faite pour enlever la foule, la plus impossible à prévoir et à imiter qui fut jamais. L'effet était immense. La parole sainte semblait sortir de l'Église, et venir, comme aux jours du Christ, chercher les péagers au milieu du bruit de leurs affaires ou de leurs fêtes. Le christianisme, que cette génération croyait si éloignée d'elle, reparaissait à côté d'elle et à sa portée : elle en retrouvait l'empreinte effacée sous ses coutumes, ses monuments et ses lois, et jusque dans sa propre pensée, et elle s'écriait comme le pèlerin de la Bible sortant de son sommeil : Vraiment Dieu était ici, et je ne le savais pas!

Sur la jeunesse surtout l'impression était profonde. Ce qui la séduisait, ce n'était pas seulement la nouveauté d'une prédication pleine d'espérance qui ne la condamnait pas comme d'autres à tenter vers un passé peu regretté un retour chimérique ; c'était aussi le plaisir de retrouver en l'écoutant un accord entre tous les sentiments généreux dont cet âge confiant

sent le besoin, et qui se rencontre si rarement dans les pays déchirés par les troubles civils. Le plus grand mal des dissensions politiques, quand elles durent, c'est d'enrôler les générations dès l'enfance, dans des rangs différents, et de ne pas leur laisser, même un jour, cette communauté des premières affections qui est le nerf du patriotisme. Que les hommes se divisent dans l'âge mûr, c'est l'inévitable effet de la contrariété des intérêts et des divers mécomptes de l'expérience. Mais que ce travail de division devance celui de l'âge; qu'il n'y ait pas, dans un grand pays, une idée, une foi, une institution, un drapeau autour duquel tous les fils d'un même sol puissent, dans l'entraînement de leurs vingt ans, se serrer pleins d'une ardeur fraternelle, c'est le mal tout gratuit et le châtiment des révolutions. C'était le malheur de la jeunesse à laquelle s'adressait le Père Lacordaire. Ils étaient là, laissez-moi dire, Messieurs, nous étions là, divisés dès l'enfance de préoccupations et d'habitudes : ceux-ci amenés à l'église par une foi héréditaire, ceux-là par un doute curieux : les uns ayant appris à lire dans les fastes des Croisades, les autres dans les bulletins de la république et de l'empire ; d'autres enfin, les moins nombreux mais non les moins convaincus, dans la Charte et dans les premiers monuments de l'éloquence parlementaire. L'abbé Lacordaire avait des paroles pour chacun de nous, et, nous ramenant tous à un centre commun, nous donnait un instant l'espérance ou l'illusion de l'unanimité. Tantôt, passant en revue dans un discours très-étranger aux habitudes de la chaire tout le passé de la France, il montrait depuis Clovis, à travers saint Louis et jusqu'à Napoléon, ses destinées toujours liées à celles de l'Église; tantôt, dans l'oraison funèbre du libérateur de l'Irlande, il bénissait *les*

lèvres hardies de l'orateur empêchant le despotisme de *créer le silence autour du droit.* Ailleurs, ayant à raconter la vie de celui que Napoléon nommait le Sage de la grande armée, et que lui, confondant dans une même formule tous les genres de noblesse, appelait *le très-bon, très-grand, très-mémorable soldat et citoyen*, Antoine Drouot, général d'artillerie, comte de l'empire et pair de France, il débutait en invoquant les souvenirs du territoire defendu par les levées en masse de la république; puis il décrivait en quelques mots toute cette lugubre épopée de l'île d'Elbe et de Waterloo, qui attendait encore alors ce qu'elle vient de trouver aujourd'hui, son juge et son peintre; enfin, par un détour inattendu, il y mêlait un éloge de la fidélité monarchique. Sous cette touche forte et variée, amour de Dieu, de la patrie et de la liberté, gloire et éloquence, noblesse des souvenirs et bienfaits de l'égalité, passé et présent de l'Église et de la France, tout vibrait ensemble dans les cœurs, et de chacun de ces nobles objets montait vers le ciel un même enthousiasme, comme les gerbes diversement colorées d'une seule lumière.

Le cours de ces triomphes oratoires ne fut pourtant pas continu. Pendant sept ans, de 1836 à 1843, Lacordaire ne fit à Paris que de rares apparitions. Quand il reprit le cours régulier de ses conférences, c'était toujours la même éloquence, mais ce n'était plus le même homme, ou du moins le même costume. Il portait un vêtement auquel nos yeux n'étaient plus habitués. Pendant ses années de retraite, le prêtre s'était fait moine. Il rentrait en France engagé lui-même sous la règle de saint Dominique, et venant présider au rétablissement de son ordre.

D'où lui était venue cette pensée? De toutes les institutions de l'Église, la moins bien vue, à coup sûr, à cette époque, c'était l'institution monastique. Les congrégations religieuses avaient péri sous le poids des accusations et des railleries de tout un siècle, et demeuraient frappées d'une prohibition légale absolue. Pourquoi, lui, l'orateur qui avait su conquérir la popularité et qui ne la dédaignait pas; lui qui aimait son temps et qu'on accusait même de le flatter, s'était-il mis en tête de relever un des souvenirs les plus effacés et les moins bien compris du passé? D'où était venu à cet esprit novateur ce goût subit pour une restauration?

Il y aurait, Messieurs, deux réponses à faire à cette question, parce qu'il y a deux manières de l'entendre. S'agit-il seulement de savoir ce qui avait tourné la pensée de Lacordaire vers la vocation monastique, et ce qui avait dissipé chez lui une prévention, lieu commun des beaux esprits de sa jeunesse, à laquelle n'échappaient pas, il y a cinquante ans, beaucoup de bons chrétiens? Demande-t-on qui lui avait appris à ne plus voir dans les moines, soit des victimes d'une oppression domestique, soit des jouets de la superstition, soit des frelons oisifs dévorant la substance de la ruche sans vouloir prendre part au travail? Si c'était simplement ce changement dans l'appréciation d'un grand souvenir dont on cherchât la cause, je n'irais pas loin pour l'indiquer : car les coupables sont devant moi. Je parle devant les principaux ouvriers d'une réforme historique qui sera l'honneur de notre âge, et qui, pour rendre justice à l'Église et à toutes ses œuvres, a su voir clair à travers l'obscurité des vieilles annales. Aucune des institutions du passé n'a eu plus que les ordres religieux à se louer de l'équité de la critique sa-

vante et fine dont je vois ici les représentants. Le premier qui les a relevés de leur discrédit n'est-il pas celui de vous qui a, je ne dirai pas décrit, mais découvert les titres littéraires de l'éloquence chrétienne au IVe siècle, si peu connus avant lui, peut-être parce qu'elle n'avait jamais pris le temps de s'admirer elle-même? Suivant saint Athanase au désert, il a rencontré saint Antoine et a jeté sur le berceau de l'institut monastique quelques traits de cette poésie qui n'est que l'éclat dont rayonne la vérité. Ensuite est venu ce grand esprit, né pour tout comprendre et tout mettre en place, qui a fait luire l'ordre sur les éléments confus de nos origines nationales, et qui, en fixant la part de chacun dans l'œuvre de la civilisation moderne, n'a jamais disputé celle qui revient à l'Église et aux monastères comme auxiliaires de l'Église. En vérité, Messieurs, je ne conseillerais à aucun des mauvais plaisants du dernier siècle de risquer dans cette enceinte aucune de leurs froides railleries contre les couvents : quel que fût l'objet de leurs attaques, ils trouveraient ici à qui parler. Depuis saint-Benoît jusqu'à saint Anselme, et depuis Abailard jusqu'à la mère Angélique Arnault, combien de noms diversement célèbres dans les fastes monastiques ont ici un champion attitré qui défendrait leur honneur comme une cause personnelle! Si je jette les yeux sur ces académies sœurs de la vôtre, dont tant de membres veulent bien m'écouter, j'en vois une qui s'honore de continuer, en égalant ses modèles, mais sans espoir de les surpasser, les grands monuments de l'érudition monastique; j'en vois une autre qui va chercher dans les ruines des abbayes les règles du plus majestueux des arts auxquels elle est consacrée; et celle qui se voue au culte de la pensée abstraite a plus d'une fois convié la jeu-

nesse, dont elle dirige l'ardeur, à étudier les leçons de cette scolastique qu'on pourrait appeler la philosophie du cloître, comme l'antiquité a eu celle du portique. Convenez qu'à voir ce que vous avez tous dit et pensé des moines et des couvents, il n'est pas bien surprenant que celui qui devait un jour s'asseoir parmi vous ait songé à revêtir la robe qu'avaient portée saint Thomas d'Aquin, Fra Angelico et Savonarole.

Mais vous m'arrêtez sur ce mot, et le Père Lacordaire m'aurait fermé la bouche avant vous. Non, le vœu qui enchaîna sa noble vie ne lui fut dicté ni par une fantaisie de poëte, ni même par une pensée d'historien. Le dessein qu'il avait conçu, ce n'était pas de réhabiliter un grand ordre religieux, mais de le ressusciter : ce n'était pas du passé qu'il racontait, c'était une œuvre vivante et présente qu'il voulait léguer à l'avenir. Voyait-il juste et pensait-il sagement? En croyant les congrégations religieuses utiles et possibles parmi nous, avait-il bien mesuré les conditions du temps présent, les besoins de l'Église et de la société? Je ne me permettrai pas de parler pour l'Église. Le Père Lacordaire seul aurait pu vous dire avec l'autorité suffisante que les ordres religieux sont dans l'Église les milices de l'enseignement et les types de la perfection, et que là où ils viennent à manquer le bras du ministère sacré est raccourci et la vie chrétienne est découronnée : en un mot, suivant l'heureuse et précise expression d'un célèbre historien qui est aussi l'un d'entre vous (1), que l'institut monastique est le dernier

(1) M. Mignet, *Mémoires sur l'introduction de la Germanie dans la société civilisée* au VIIe siècle.

degré de concentration du christianisme. Mais, citoyen en même temps que prêtre, il avait de plus, pour justifier le rétablissement des ordres religieux, des considérations d'une autre nature, plus terrestres et plus humaines, par là même bien inférieures à ses yeux, mais pourtant les seules que je puisse sans présomption essayer de reproduire ici.

Les associations en général, — non pas seulement celles dont le sentiment religieux est le mobile, mais toutes les associations qui poursuivent un but conforme à la raison et avoué par l'intérêt public, — bien loin de lui paraître déplacées parmi nous, lui semblaient au contraire merveilleusement appropriées à une société dont tous les membres ont subi le niveau de l'égalité et ne sont plus unis entre eux par aucun lien de classe ou de corporation légale. Le danger d'une telle société, pensait-il, c'est qu'en face d'individus isolés, tous réduits à une égale modicité de fortune et d'influence, divisés d'intérêts comme d'opinions, ne s'élève sans résistance la grandeur oppressive et colossale d'un pouvoir unique; c'est que, sous prétexte du bien public, un grand être anonyme et collectif, — seul riche au milieu de citoyens pauvres, — seul assuré du lendemain au milieu de familles dont chaque génération voit morceler l'héritage, — seul disposant de bras armés en face d'une tourbe sans défense, — l'État, en un mot, ne finisse par tout absorber en lui-même et tout étouffer sous sa masse. Ce péril, suivant Lacordaire, était déjà visible parmi nous à plus d'un indice. N'en avez-vous pas vous-mêmes, Messieurs, surpris parfois le signe pour ainsi dire matériel, en jetant les yeux par exemple sur quelqu'un de ces grands édifices, monuments du passé, ces châteaux, ces cloîtres,

ces hôtels de ville, que les révolutions n'ont pas tous fait disparaître? Approchez aujourd'hui de ces demeures qui réveillent une orageuse mais brillante diversité de souvenirs. Un seul héritier, au visage uniforme et sévère, en a pris possession. L'État y règne seul, sous l'une ou l'autre de ces deux formes favorites : un bureau ou une caserne. Des employés copient ou des bataillons manœuvrent là où il y avait des hommes qui sentaient et agissaient pour leur compte.

C'est l'image, ajoutait Lacordaire, de ce qui se passe, non pas seulement sur notre sol, mais dans nos mœurs et jusque dans le fond intime de nos pensées. Partout, à la faveur de la faiblesse et de l'isolement des individus, s'étend l'action envahissante de l'État, soumettant les cœurs en même temps que les actes et bientôt l'être moral tout entier. Car celui qui ne peut rien se lasse de vouloir, et, dégoûtées de se sentir si faibles devant un État si fort, les unités impuissantes finissent par demander au grand Tout de vivre et de penser pour elles. On prend l'habitude de tout laisser faire, puis de tout faire faire à l'État. Laissez s'avancer une société dans une telle voie. Hier elle demandait une industrie d'État pour répartir entre les hommes la production et le travail : aujourd'hui c'est une charité d'État pour dispenser le riche de la compassion et le pauvre de la gratitude; demain ce sera, que sais-je? une poésie ou une littérature officielle pour lui dicter les ordres du jour de l'enthousiasme. Encore, si, en renonçant ainsi à tout mouvement spontané, elle devait recevoir de la main de cet État qu'elle invoque la stabilité dans la soumission! Mais il n'en est rien : Dieu, par une juste dispensation, a voulu que les pouvoirs sans

contre-poids fussent aussi sans fondements et, au jour du péril, sans défenseurs. Une nation formée d'hommes ainsi juxtaposés, sans autre ciment qui les unisse que le pouvoir d'un maître, est une montagne formée de grains de sable qu'épargne un jour la lassitude des vents, et que le premier souffle de l'ouragan dispersera demain.

Que faire donc? Où trouver sur ce terrain mouvant le point d'appui d'une résistance? Lacordaire cherchait, regardant, suivant son habitude, en avant, jamais en arrière; ne rêvant le retour d'aucune institution d'autrefois, ni noblesse, ni corporation d'aucune sorte; ne demandant à l'égalité, si chère aux temps modernes, aucun sacrifice, sachant bien que c'est en fait d'institutions politiques surtout que le temps est avare et ne lâche jamais sa proie. « Jamais, écri-« vait-il à ce sujet dans le *Mémoire* adressé à la France pour « le rétablissement des frères Prêcheurs, jamais le genre « humain ne reculera vers le passé; jamais il ne demandera « secours aux vieilles constitutions aristocratiques, quelle « que soit la pesanteur de ses maux. Mais, ajoutait-il, il « cherchera dans les associations volontaires par le travail « ou la religion le remède à la plaie dont il souffre. » C'était donc là son espoir. Voir s'élever parmi nous de libres associations formées d'hommes volontairement unis afin de poursuivre un même but, c'était là ce qu'il attendait de l'avenir pour subvenir aux maux du présent. Si des hommes tous égaux, pensait-il, ne peuvent être ni très-puissants, ni très-forts; si la durée de leur action est bornée comme celle de leurs jours, une association d'hommes même égaux forme un faisceau de puissance et de force qui peut survivre à ceux qui le fondent. Le droit d'association légalement

reconnu, — sévèrement réglé, pour ne pas dégénérer en turbulentes réunions populaires, — mais librement pratiqué, lui paraissait donc la grande ressource d'une démocratie contre les alternatives tour à tour anarchiques et serviles qui la menacent, et, en se plaçant pour le revendiquer en dehors de la lettre d'une loi surannée, il croyait rendre service à l'État autant qu'à l'Église. Mais ce qu'il réclamait pour lui-même, il était prêt à le partager avec d'autres. Il ne demandait pour l'association qu'il inaugurait aucun droit qu'il ne voulût communiquer à toute autre cherchant comme lui une forme légale pour atteindre un but légitime. A lui, à ses frères dans la foi, était réservée la plus rude quoique la meilleure part à son gré : l'association sous la règle de la pauvreté volontaire et du sacrifice. Mais du même droit, une fois conquis, il entendait bien que d'autres pourraient également faire usage pour étendre les ressources de l'industrie et les découvertes de la science, pour introduire dans les lois quelque principe nouveau de liberté ou de bien public. Seulement il considérait que les unions formées pour des intérêts temporels sont nécessairement précaires, parce que l'intérêt divise aussi souvent qu'il unit, et parce que le temps emporte ce qu'on fait pour lui; et il s'estimait heureux pour son compte que le lien qu'il avait contracté eût le dévouement pour principe et l'éternité pour fin.

Voilà ce que pensait Lacordaire, et il était seul alors à le penser. Je me trompe : un autre esprit, par d'autres chemins, était arrivé à la même conclusion, et il faut bien que vous me le laissiez nommer, dussé-je vous fatiguer par le retour d'un rapprochement que je retrouve à chaque pas et que vous-mêmes m'avez imposé.

« Je sais bien, » disait, à la même date et presque dans les mêmes termes, l'auteur de *la Démocratie en Amérique*, M. de Tocqueville, terminant par ces paroles mêmes son immortelle analyse des nouvelles conditions de la société, « je sais bien qu'on ne saurait fonder de nouveau dans le « monde une aristocratie; mais je pense que les simples « citoyens, en s'associant, peuvent constituer des êtres très-« opulents, très-influents et très-forts. On obtiendrait de « cette manière plusieurs des avantages politiques de l'aris-« tocratie, sans ses injustices est ses dangers. Une asso-« ciation politique, industrielle, commerciale, ou même « scientifique et littéraire, est un citoyen éclairé et puissant « qu'on ne saurait plier à volonté ni opprimer dans l'ombre, « et qui, en défendant ses droits particuliers, sauve la liberté « commune. »

Vous le voyez : tous deux pensaient de même. Mais, tandis que l'un, atteint de l'impuissance commune, se bornait à observer et à prédire, l'autre puisait dans l'imprescriptible liberté de la foi la confiance et le droit d'agir. Et si quelque jour le vœu de Tocqueville est réalisé, si le droit d'association passé dans nos mœurs vient donner aux éléments épars de notre démocratie la cohésion qui leur manque, quelque reconnaissance devra monter vers le premier qui, se posant devant les menaces ou les risées populaires, en a élevé le symbole sous le froc éclatant du Dominicain :

Via prima salutis,
Quâ minime reris, Graiâ pandetur ab urbe.

Soyons justes pourtant, Messieurs, ce n'est pas de la postérité seulement que Lacordaire aura reçu sa récompense.

Disons, à l'honneur de notre âge, qu'il n'a pas eu à se plaindre de ses comtemporains. Sa nouvelle qualité fut acceptée, après quelque surprise, par un public en qui l'usage de la liberté développait le sentiment de la justice, et par un gouvernement moins attentif à imposer toute la rigueur des lois qu'à les respecter pour lui-même. Puis, quand ce gouvernement en eut rejoint tant d'autres dans l'abîme, deux élections bien différentes sont venues lui apporter successivement le libre témoignage d'une même estime. En 1848, le département des Bouches-du-Rhône, faisant la première épreuve du suffrage universel, le désigna pour prendre place dans l'assemblée qui était chargée de constituer la république. En 1860, un an avant le terme de sa noble vie, vous l'avez appelé dans cette Académie. Je parlerai comme lui-même en affirmant que, de ces deux appels, celui qui le toucha le plus ce fut le vôtre.

Il ne parut qu'un jour à la tribune de l'Assemblée constituante. Il ne lui en fallut pas davantage pour s'apercevoir que sa présence au sein d'un corps politique si troublé n'y pouvait être le signe d'une liberté sérieusement conquise, mais une image, entre mille autres, de la confusion générale des esprits. Il vit qu'il n'était pas porté là par le cours d'un progrès régulier, mais par une marée passagère. Il prévit le reflux et ne voulut pas l'attendre.

Votre choix, au contraire, sagement mûri comme tout ce qui part de vous, est venu le chercher dans la retraite, alors qu'attristé du grand silence qui succédait à la tempête, il avait fait taire une voix dont il craignait de ne pouvoir modérer le retentissement. Retiré dans la maison d'éducation de Sorrèze, il s'y livrait tout entier à la tâche modeste de for-

mer des intelligences naissantes par l'étude comparée des chefs-d'œuvre du génie antique et du génie chrétien. C'est là qu'il m'a été donné de le voir pendant des heures trop courtes qui ne sortiront pas de ma mémoire. J'ai vu, sous des ombrages séculaires plantés par les moines d'autrefois, ce moine d'aujourd'hui entouré d'une jeunesse d'élite qui venait auprès de lui fortifier son âme par les certitudes victorieuses de la foi, contre les défaillances passagères de la liberté. C'est dans cette paix active du cloître que vous l'avez surpris. Vos suffrages honoraient en lui ce don de l'éloquence, précieux entre tous ceux qu'il vous appartient de couronner, et d'autres qualités littéraires autant que morales : une ingénuité hardie dans l'expression de sa propre pensée; un respect constant pour celle d'autrui, même en la combattant. Mais, en dehors de ces titres si légitimes, ce choix n'avait-il pas encore une plus haute signification? La France, qui vous regarde, l'a cru, Messieurs, et vous a supposé des motifs que vous n'auriez pas contredits. Elle a considéré que, si vous n'aviez voulu que compléter l'illustration de votre compagnie en ouvrant vos rangs à l'alliance du talent et du sacerdoce, vous n'aviez pas de nouvelle recherche à faire : car la place sur laquelle plane le souvenir de Bossuet et de Fénelon n'était pas vacante parmi vous. Mais notre histoire rapporte que c'est au sein de cette Académie que des Français, séparés par des distinctions arbitraires, se sont pour la première fois traités de confrères et rencontré sur un terrain d'égalité. Ces distinctions, qui ont cessé d'être, ont pourtant laissé derrière elles toute une suite de méfiances et de préjugés que des passions envieuses et basses s'obstinent à raviver, et le Père Lacordaire dans toute sa gloire, victime

d'une de ces préventions, avait pu se croire un jour déshérité des bienfaits de l'égalité commune. Vous poursuiviez la tâche de vos devanciers en effaçant les derniers vestiges de divisions dont le souvenir même doit disparaître de la mémoire des hommes. En nommant le Père Lacordaire, vous faisiez voir que vous n'étiez pas de ceux qui veulent la liberté pour celui-ci et contre celui-là, l'égalité moins au profit des uns qu'aux dépens des autres, mais la liberté et l'égalité pour tout le monde.

C'est cette liberté commune, donnant à tous les mêmes droits, soumettant tous aux mêmes règles, que Lacordaire, pendant ses longues épreuves, avait toujours invoquée. Peu confiant dans les faveurs qui obligent, qui compromettent et qui passent, il n'avait jamais voulu de la France que sa justice. Vous avez été pour lui, Messieurs, les organes de cette justice. Fier de votre estime, il a pu se dire avant de mourir qu'après tout, malgré les défaillances des uns et les menaces des autres, il avait bien fait de se confier toujours dans la force du droit et dans l'équité de la France. Sa vie ne lui semblait plus inutile puisque, par quarante années de combats, il avait fait faire aux deux uniques choses qu'il eût aimées en ce monde, la religion et la liberté, un pas au-devant l'une de l'autre, et levé un des obstacles qui les séparaient. Cette mâle satisfaction, bien supérieure aux vains plaisirs de l'amour-propre, brillait dans son regard et remplissait son âme pendant le jour unique et sans lendemain où vous l'avez possédé parmi vous. Elle a pu se mêler, sur son lit de douleur, aux angoisses sanctifiées et aux extases d'une mort chrétienne. Elle survit même encore chez ceux qui le pleurent. Il leur semble que, du fond de sa

tombe, sa voix se mêle à la vôtre pour les avertir de n'abandonner jamais ce terrain de la liberté où il a souffert, combattu et, grâce à vous, triomphé : terrain souvent abrupt et périlleux, le sol solide pourtant et le seul où les plus illustres représentants de la pensée moderne aient pu venir rencontrer et couronner le plus courageux des soldats de la foi.

RÉPONSE

DE M. SAINT-MARC-GIRARDIN,

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

AU DISCOURS DE M. DE BROGLIE.

MONSIEUR,

Vous venez de graver en traits ineffaçables les rapides souvenirs que nous avons gardés de M. Lacordaire. Oui, voilà bien le prêtre éloquent et zélé qui est né plus qu'aucun autre du sein de la société de 89, qui était vraiment un d'entre nous, qui n'a jamais désavoué cette filiation, jamais renié notre siècle, mais qui l'a toujours averti, toujours exhorté, qui a toujours voulu lui rendre l'Évangile, non pour lui imposer une abjuration, mais pour lui donner une consécration nouvelle, pour lui communiquer par la croyance cette stabilité

morale dont les nations ne peuvent pas plus se passer que les individus. Oui, voilà bien le dominicain libéral que nous avons aimé et admiré, qui embrassait dans son ardent amour du pays la France des croisades et la France de 89, celle de saint Louis et celle du général Drouot; voilà bien le moine aimé du monde et de la foule, que nous avions nommé en dépit de quelques étonnements, et que le public a reçu dans cette enceinte avec tant de faveur et d'empressement.

Vous vous souvenez, Monsieur, de la réception de M. Lacordaire : quel concours! quelle foule dans l'élite! quelle sympathie de toute sorte et de tout rang! Il y avait, certes, dans la réception de M. Lacordaire de quoi expliquer cet empressement : un illustre orateur recevant un illustre prédicateur, un protestant recevant un dominicain, M. Guizot et M. Lacordaire se rapprochant de si loin, et la conformité des sentiments libéraux effaçant la différence des cultes; quel signe plus manifeste de notre temps, et quel témoignage plus expressif de l'esprit de notre société! Le spectacle assurément était encore plus grand qu'il n'était singulier. Je ne voudrais pas affirmer que les contrastes n'aient pas ce jour-là un peu excité l'empressement du public : et cependant vous le voyez, Monsieur, cet empressement est le même aujourd'hui pour vous, quoique vous portiez notre habit. Mais je suis persuadé que si la curiosité du public cherchait de piquants contrastes, sa raison cherchait aussi dans cette séance les grandes harmonies morales et politiques qu'elle s'est applaudie d'y trouver.

J'ai souvent entendu dire qu'il y avait, dans le père Lacordaire, trop du démocrate et trop du tribun populaire

pour un prêtre. Je ne puis pas partager cet avis. Quel est le reproche ordinaire que nous entendons faire au clergé catholique de nos jours? n'est-ce pas d'être trop favorable au principe d'autorité, et, comme il l'a dans l'Église, de vouloir le mettre aussi dans l'État? n'est-ce pas d'être trop souvent opposé aux idées et aux sentiments de nos institutions modernes? Si donc il y a quelque part des prêtres profondément convaincus qu'ils peuvent aimer d'autant plus la liberté qu'ils n'ont pas à craindre la licence, étant appuyés sur l'autorité de l'Évangile, des prêtres qui pensent que l'esprit démocratique dans l'Église n'est qu'une expression confuse et généreuse des deux grands mystères chrétiens, Dieu naissant dans une crèche et mourant sur une croix, j'avoue que je ne suis pas assez conservateur pour m'éloigner de ces promoteurs des faibles et des petits; j'avoue que j'aime ces prêtres qui ne condamnent aucune des grandes dates du monde moderne, mais qui les dépouillent de leur sens de guerre et de haine pour leur donner une signification pacifique et charitable.

La révolution française a aboli presque partout dans le vieux monde européen les contradictions que les inégalités et les prédominances sociales y suscitaient à la loi de l'Évangile. Mais, par une inconséquence singulière, la révolution a nié l'Évangile, en même temps qu'elle en faisait presque aveuglément la loi de l'État: de même que l'Église de nos jours a nié souvent la Révolution, au moment même où elle prêchait l'égalité par l'Évangile. Accuserai-je les prêtres qui ont compris ce singulier malentendu entre l'Église et l'État, et qui ont voulu le terminer, non en soumettant l'État à l'Église ou l'Église à l'État, mais en tâchant de les réconcilier, non point dans la faveur des cours, ou dans la dépendance des

clubs, mais dans la liberté du droit commun, de cette liberté qui est l'expression et la garantie de celle que Dieu a donnée à chacun de nous ici-bas.

Cette œuvre de réconciliation, cette reconnaissance entre l'Évangile et la révolution de 89, était-elle chose possible? Oui, le Père Lacordaire l'a montré par sa vie et par ses écrits. Car c'est dans cette pensée et pour cette œuvre qu'il a vécu et qu'il a parlé; c'est dans cette pensée aussi qu'il est mort. Cette œuvre était-elle facile? Non; elle a valu à M. Lacordaire bien des peines, bien des tribulations; il a eu à traverser bien des difficultés, bien des écueils, et des écueils marqués par de grands naufrages.

Ici, Monsieur, permettez-moi de rappeler après vous le nom d'un grand écrivain de notre siècle, celui de M. de Lamennais. Pourquoi ne dirais-je pas que, le jour où je votais à l'Académie pour M. Lacordaire, je pensais malgré moi à M. de Lamennais? Je me disais: Voilà aussi un grand esprit, une grande éloquence qui, avec M. Lacordaire et avant lui, a voulu résoudre le grave problème de notre siècle, ramener à Dieu la révolution de 89: mais, comme son génie allait toujours aux extrémités, il n'a pas pu concevoir la réconciliation charitable de l'Église et de la société; il ne comprenait que la victoire impérieuse de l'ancien régime sur le nouveau, ou le triomphe tyrannique de la Révolution sur l'ancien régime. C'est cette logique excessive et dure qui lui a fait perdre le rôle que lui méritait son génie, celui de médiateur entre la société de 89 et l'Église catholique, et qui l'a poussé vers ce rôle d'exterminateur contradictoire, tantôt de la société nouvelle, tantôt de l'ancien régime. Il ne pouvait pas vaincre, tout fort qu'il était: il ne savait pas concilier.

Aussi son œuvre a passé en d'autres mains plus heureuses, parce qu'elles ont été moins violentes. Et je sais bien, me disais-je encore, rêvant sur la vocation et sur la destinée de ces deux grands esprits, je sais bien pourquoi M. de Lamennais ne pouvait pas être le médiateur de l'alliance entre 89 et l'Église, c'est que par ses opinions, sinon par sa naissance, il n'était pas né du milieu d'entre nous; c'est qu'il a commencé par nous maudire, quitte plus tard à transporter de l'autre côté sa malédiction, et que la colère des malédictions ne fonde rien; c'est que la Révolution française a d'abord été pour M. de Lamennais une puissance qu'il anathématisait, pour devenir plus tard une armée irritée qu'il poussait au combat : tandis que pour le Père Lacordaire la révolution de 89 n'a jamais été qu'une société à évangéliser; et cette société, il avait d'autant plus de zèle à la ramener doucement vers Dieu, que c'était sa société, sa famille, sa nation, qu'il était libéral comme elle, sachant seulement mieux qu'elle ce qu'était le libéralisme, parce qu'il l'apprenait chaque jour dans l'Évangile, patriote comme elle, glorieux de ses victoires, pleurant de ses défaites, saignant de ses blessures, toujours l'homme de notre temps, de notre condition, de notre esprit, doux surtout, doux parce qu'il aimait ces nouveaux gentils dont il s'était fait l'apôtre, doux non par mollesse, car il avait l'âme ferme, mais doux par charité : *beati mites!* C'est par là qu'il lui a été donné de représenter à nos yeux l'idéal que nous nous faisions autrefois de M. de Lamennais, et d'être un des grands médiateurs que le siècle demande à la religion et à l'Église. Je dis, Monsieur, un des médiateurs, parce que l'œuvre de la nouvelle alliance est difficile, pénible, et qu'elle aura besoin de plu-

sieurs ouvriers, et d'ouvriers ardents et patients comme l'était le Père Lacordaire.

Quel zèle infatigable en effet! quelle activité de toutes les heures! il ne s'est reposé que dans la mort; et ce repos-là, que ceux qui ont supporté les labeurs de la vie appellent souvent dans leurs heures d'impatience, quitte à le détourner de leurs vœux, quand il s'approche, ce repos-là, jamais le Père Lacordaire ne l'a appelé, non qu'il craignît la mort, non qu'il ne l'ait acceptée de grand cœur quand Dieu la lui a envoyée. Le repos était, si j'ose le dire, ce qui lui déplaisait le plus dans la mort. Il était de cette race infatigable qui trouve que nous aurons bien le temps de nous reposer dans l'éternité, et qu'il ne faut jamais demander à Dieu d'abréger notre tâche, encore moins nous en plaindre. Vous vous souvenez, Monsieur, des belles paroles qui terminent sa lettre sur le Saint-Siége :

« Je me promenais, il y a peu de jours, dans la campagne de Rome, proche des catacombes de saint Laurent; je me dirigeai vers un cimetière nouveau qu'on a creusé dans ce vieux cimetière, et je fus frappé à la porte par une inscription : *Pleure sur le mort, parce qu'il s'est reposé.* J'entrai en la méditant; car que voulait-elle dire? il ne me fut pas difficile de le comprendre : pleure sur le mort, parce qu'il s'est reposé de bien faire, parce que ses mains ne peuvent plus donner, ni ses pieds aller au-devant du malheur, parce que ses entrailles ne sont plus émues par la plainte; pleure sur le mort, parce que le temps de la vertu est fini pour lui, parce qu'il n'ajoutera plus à sa couronne; pleure sur le mort, parce qu'il ne peut plus mourir pour Dieu. Je roulai longtemps dans mon âme ces pensées qui étaient encore entretenues

par le voisinage des martyrs et par cette douce basilique élevée dans la campagne au diacre saint Laurent. Je regardai les vieux murs de Rome qui étaient devant moi, se tenant debout autour du Siége apostolique, comme ils se tenaient autour des Césars, et je regagnai lentement ma demeure solitaire, heureux de me sentir un moment loin de mon siècle, mais sans désir d'être né dans un siècle plus tranquille, ayant entendu près de la tombe des saints et des martyrs cet avertissement sublime : *Pleure sur le mort, parce qu'il s'est reposé !* »

Ah ! grand et généreux esprit, si j'osais ici m'adresser à vous-même, c'est nous aujourd'hui qui pleurons sur le mort parce qu'il s'est reposé ; c'est nous qui comprenons, non pas mieux que vous, mais par vous, qu'il y a des morts dont il faut pleurer le repos, parce que leur travail est fini, mais non leur œuvre, parce que vous ne pouvez plus vivre pour ce siècle agité, dont l'agitation ne vous déplaisait pas, tant que c'était l'agitation des idées et non pas celle des intérêts, pour cette société à qui vous ne demandiez pas le droit de vous reposer, mais le devoir et la joie de la consoler dans ses tristesses et de la relever dans ses découragements.

Cette héroïque activité du Père Lacordaire ne ressemble en rien, Monsieur, à cette ambition impatiente et vaniteuse qui s'est parfois rencontrée dans les hommes de notre temps. Il ne s'exagérait ni sa force ni sa mission. « Ferons-nous, disait-il, plus et mieux que nos pères (1) ? rebâtirons-nous les murs et les tours de la sainte cité ? Dieu seul, qui lit au plus lointain des âges, Dieu seul le sait. Mais, si cette gloire nous

(1) Éloge funèbre de Mgr Forbin Janson, évêque de Nancy.

est refusée, si la truelle et l'épée tombent de nos mains avant d'avoir achevé l'enceinte de Jérusalem, puissions-nous du moins laisser aux enfants de la captivité une mémoire de nous qui les fortifie, un parfum qui s'élève de notre tombe et qui porte à leur cœur, avec de bonnes nouvelles du passé, un présage heureux de l'avenir! »

Cette sainte espérance ne sera pas trompée. M. Lacordaire, comme pour mieux se l'assurer, avait choisi l'éducation des enfants pour le dernier labeur de sa vie, et, si j'en crois quelques-unes de ses lettres, ce soin de la jeunesse, cette culture de l'avenir, n'a pas été le moins doux et le moins cher de ses travaux. « Une des consolations de ma vie présente, écrivait-il de Sorèze, est de ne plus vivre qu'avec Dieu et des enfants. Ceux-ci ont leurs défauts, mais ils n'ont encore rien trahi et rien déshonoré. » Belles et touchantes paroles : ainsi, quand quelques sentiments d'amertume s'approchaient de l'âme du Père Lacordaire, ils ne le poussaient pas à maudire notre temps; ils l'engageaient seulement à espérer en nos enfants, c'est-à-dire en l'avenir. Tant il était de notre siècle, qui a plutôt l'illusion de l'avenir que le respect du passé! tant il partageait, en les épurant et en les élevant, nos sentiments et nos opinions! Travailler à ramener le siècle vers Dieu, rendre au monde le viatique que le monde avait rejeté, et le lui rendre sans le lui faire acheter par le désaveu d'aucune des grandes espérances de l'humanité; montrer que ces espérances sont aisément bénies de Dieu, aussitôt qu'elles se tournent vers lui, voilà la grande et pieuse vocation qu'il s'était faite et qu'il a couronnée par le soin et l'amour des jeunes gens, demandant par eux à l'avenir ce qu'il n'avait pas encore obtenu du présent.

J'ai aimé, Monsieur, à redire après vous les titres que M. Lacordaire avait à notre admiration et qu'il aura à la reconnaissance des générations futures. En caractérisant les services qu'il a rendus à notre siècle, je sentais que je m'approchais de vos idées, de vos études, de vos travaux et du but que vous poursuivez dans la littérature, comme il cherchait à l'atteindre dans la chaire et dans l'éducation publique.

Je ne vous louerai pas, Monsieur, de votre amour pour la grande et bonne liberté, celle de tout le monde, celle de nos adversaires comme celle de nos amis, celle qui nous combat comme celle qui nous sert. Vous n'avez pas seulement reçu l'héritage de ces sentiments, vous en avez encore près de vous le plus pur et le plus persévérant modèle. Qui de nous, lorsqu'il vous entendait louer si éloquemment « cette sagesse de l'Église qui, en refusant de lâcher la bride à toute fantaisie populaire, n'a pas entendu consacrer l'impunité de tous les pouvoirs et vouer les peuples à une muette obéissance; » qui de nous ne se rappelait les paroles de votre illustre père dans cette même enceinte, lorsqu'il marquait d'un souvenir si ferme à la fois et si modeste le refus de « muette obéissance » qu'il avait fait avec la France en 1830, non sans tristesse, mais sans hésitation (1)?

Vous portez un des grands noms historiques de la France

(1) « Je n'entends, quant à moi, d'ailleurs ni regretter ni rétracter le parti que j'ai pris à cette époque. J'ai fait ce qui m'a paru juste et nécessaire. Si je me suis trompé, je me trompe encore; mais ce qu'il en coûte en pareils cas de combats intérieurs et d'anxiété, Dieu seul le sait. (*Discours de réception de M. le duc de Broglie,* 3 avril 1856, p. 24.)

ancienne, et vous avez dans la famille de votre mère une des grandes illustrations littéraires de la France moderne. Mais, puisque vous ne vouliez pas que ces titres vous servissent ailleurs, fallait-il qu'ils vous desservissent dans la république des lettres? Tout relève du droit commun, dans les lettres; tout est égal, sauf le talent. Écrivain comme nous tous, courant les mêmes chances que nous tous, arrêté par les mêmes obstacles, exposé aux mêmes accidents, dans la presse militante ou souffrante, vous avez pris une part active et brillante aux grandes controverses de notre temps; et c'est ainsi que vous avez su vous faire de bonne heure une réputation qui se distingue de votre nom en le soutenant. A ces travaux de l'heure et du jour qui témoignent que pas plus que votre illustre prédécesseur, vous n'êtes enclin à vous reposer, tant qu'il y a quelque généreux effort à faire, vous avez mêlé de grands travaux historiques qui ont jeté une lumière nouvelle sur les origines politiques et religieuses de la société moderne. Voilà vos titres, Monsieur, tous acquis sous la loi commune des lettres par l'exception du talent.

Je n'examinerai pas ici ceux de vos ouvrages qui se rattachent à la polémique de nos jours. Je suis trop de votre avis pour vous louer avec impartialité. Il est cependant une observation que je puis faire : quelque sujet que vous traitiez dans vos *Études morales et littéraires* ou dans vos *Questions de religion et d'histoire,* soit que vous parliez des œuvres littéraires de notre temps, ou de l'apologétique chrétienne au XIXe siècle, ou de l'organisation administrative de la France, ou de notre système d'éducation publique, l'idée qui vous inspire toujours et que vous exprimez sous toutes les formes, tantôt sous celle de l'espérance, tantôt sous celle du

doute, c'est que les peuples et les individus ne peuvent se sauver, en littérature du mauvais goût, en religion de l'abaissement ou de l'indifférence, en administration de l'esprit de formalité ou de consigne, dans l'éducation de la routine et de la sécheresse, que par leurs propres efforts. Les auteurs qui aiment trop la règle, les dévots qui craignent trop l'agitation de la raison, les administrés qui chérissent les lisières qui les soutiennent, les écoles qui n'ont de vie que celle de leur programme passent bientôt du repos qu'ils ont cherché à l'immobilité et à l'impuissance qu'ils ne peuvent plus secouer. Le secours dont l'homme peut le moins se passer ici-bas est celui qu'il trouve en lui-même.

Si je pouvais, Monsieur, rester encore quelques instants avec vous dans ce cercle de la morale qui s'agrandit aisément, si je pouvais chercher en vous-même les causes de cette confiance généreuse à la fois et exigeante que vous voulez avoir dans les efforts de l'homme, si je me demandais pourquoi vous voudriez que chacun de nous pensât et agît beaucoup par lui-même, comme écrivain, comme chrétien, comme citoyen, je serais tenté de dire que vous aimez d'autant plus la liberté de l'action individuelle que les circonstances politiques vous l'ont refusée, à vous et à beaucoup de vos contemporains qui, sous des drapeaux divers, pouvaient l'espérer comme vous, avec vous, ou même contre vous. Ici, je suis fort à mon aise. J'appartiens à une génération qui a eu pendant trente ans les institutions qu'elle désirait. C'est un des bons lots, un des lots rares dans l'histoire agitée de notre pays. Je consens donc de grand cœur, pour mon humble part, à n'être plus qu'un spectateur ici-bas, un spectateur sans indifférence et sans partialité; mais je ne puis pas ne point

penser sans chagrin à tant d'hommes de cœur et d'esprit, jeunes, actifs, éloquents, qui dans les divers partis ont été surpris et frappés d'inutilité par nos révolutions. Ils auraient agi; ils auraient lutté; ils auraient servi leur pays dans les assemblées publiques, comme tant d'autres plus heureux le servent dans les camps. Ils auraient ajouté quelques pages à la glorieuse histoire civile de la France, à cette histoire qui, lorsqu'elle s'éclipse quelque peu, s'en console, parce qu'elle s'éclipse devant l'éclat de notre histoire militaire. Le destin a fermé pour vous et pour plusieurs de vos contemporains, la carrière que vous pouviez espérer parcourir. Cette inactivité politique a fait que l'action libre et spontanée dans la vie littéraire, dans la vie religieuse et dans la vie politique n'est pas seulement pour vous une doctrine préférée, mais qu'elle a le charme d'un regret ou l'impatience d'un espoir, tandis qu'elle a pour nous la douceur d'un souvenir.

J'arrive, Monsieur, à votre *Histoire de l'Église chrétienne et de l'Empire romain au IVe siècle*, c'est-à-dire au grand et beau travail que vous avez embrassé comme une fonction qui ne dépendait que de vous. Nous pouvons parler librement de Constantin. De tous les Césars, c'est le plus discutable. Loué à l'excès par les auteurs catholiques, censuré à l'excès aussi par les auteurs de l'école philosophique, Constantin est une des énigmes de l'histoire. S'il était aussi bon et aussi grand que le disent ses panégyristes, comment expliquer ses crimes? S'il était aussi méchant et aussi médiocre que le font ses détracteurs, comment a-t-il donné à l'Église chrétienne la liberté dans le culte et l'ascendant dans la législation? Comment a-t-il fondé un empire qui a duré plus de mille ans? Je sais bien que son empire n'a pas bonne renommée

dans l'histoire et qu'il a eu la durée sans la gloire. Dans votre livre, Constantin cesse d'être une énigme. Il devient un homme de son temps, dont il a les vices et les faiblesses, avec ce qu'il faut de supériorité d'esprit pour le gouverner. Venu dans un siècle qui se partageait encore entre le christianisme et le paganisme, mais qui penchait chaque jour davantage vers la loi nouvelle, Constantin devint un empereur chrétien, sans calcul et sans miracle, suivant un peu le grand nombre, mais comme font les princes qui marchent à la tête de ceux qui les poussent. — Politique avant tout, ont dit quelques auteurs. — Non, il n'a pas l'indifférence dédaigneuse qu'il faut au politique pour honorer les croyances qu'il n'a pas ou tolérer celles qu'il a désertées. Il est croyant et même superstitieux très-sincèrement. Il se fait théologien par goût, par vanité, par politique, ne voulant pas que la théologie soit étrangère à son esprit et à son pouvoir. Souvent inconséquent, souvent incertain, mais ses incertitudes ont pu passer pour des habiletés et ses contradictions l'ont sauvé des excès. Avec tout cela, empereur de race barbare, comme l'étaient déjà les empereurs depuis plus d'un siècle, peu éclairé, mais très-avisé, croyant à la force comme il appartenait à un barbare, mais demandant volontiers à ses jurisconsultes de lui faire des doctrines qui le dispensassent de recourir trop souvent à la force : et comme ce mélange de bonnes et de mauvaises qualités, toutes empruntées à son temps, n'expliquerait pas bien comment Constantin a su gouverner son siècle et fonder un empire, vous achevez de peindre le caractère de ce prince et vous nous faites comprendre son incontestable ascendant sur le présent et sur l'avenir, en reconnaissant que, « comme tous les hommes que

Dieu destine par leur génie à commander à leurs semblables, il avait avant tout le sentiment et comme l'instinct des désirs et des périls de la société qu'il gouvernait. » C'est là, Monsieur, ce qui fait l'esprit politique qu'il ne faut ni trop élever ni trop rabaisser, et que vous jugez à merveille dans Constantin : esprit qui n'est ni la supériorité des logiciens, ni celle des orateurs, ni celle des savants, qui est pourtant aussi une supériorité, toute à part, qui comporte au-dessous d'elle beaucoup de qualités médiocres qui ne la gênent et ne l'altèrent pas, qui souvent même lui rendent le service de la cacher et font que son action est plus sûre, étant moins exposée à l'envie.

Le portrait que vous avez fait de Julien n'est pas moins vrai et moins expressif que celui de Constantin, non que vous cherchiez à faire des portraits dans votre histoire. Vous marquez d'un trait vif et net les figures de vos héros, à mesure qu'ils passent devant vous; et ce sont ces traits qui, en se rassemblant dans la pensée de vos lecteurs, font la physionomie caractéristique de vos principaux personnages.

Julien est aussi une énigme dans l'histoire. Qu'est-ce que ce prince singulier, général habile, soldat courageux, qui fait de son règne, préparé par de grandes victoires, une comédie moitié mythologique, moitié philosophique, dont il a seul le secret et l'illusion? qu'est-ce que ces dieux réhabilités par décret de l'empereur, qui ont des courtisans plutôt que des adorateurs? qu'est-ce enfin que Julien lui-même, un archéologue païen arrivé à la dévotion par l'érudition, ou un politique et un patriote romain qui veut anéantir dans le christianisme une force qu'il croit étrangère et contraire à

l'empire (1)? Toutes ces questions s'éclaircissent pour nous, à mesure que nous vous lisons. Triomphante sous Constantin, l'Église chrétienne prend, pendant sa puissance, les deux défauts qui préparent sa défaite sous Julien. Elle se divise par l'hérésie, elle s'abaisse par la servilité. Elle a des hérésiarques et des courtisans, et ce sont souvent les mêmes personnes. L'arianisme, en effet, comprend bien vite que la meilleure manière de nier la divinité du Fils, c'est d'adorer la divinité de l'empereur. Il discrédite l'Église chrétienne par ses complaisances plus encore qu'il ne la trouble par ses subtilités. Quand le monde crut voir que la foi chrétienne ne garantissait pas plus que le paganisme la liberté des âmes et la fermeté des caractères, il s'étonna, il s'inquiéta, et la répugnance du présent lui fit peu à peu excuser le passé. Julien arriva dans ce mouvement des esprits. Élevé par contrainte dans la foi chrétienne, il s'était tourné vers l'ancien culte comme vers la liberté et vers la poésie. Ayant en lui plus du caractère de Constantin qu'il ne le pensait et n'ayant pas son génie politique, il voulut, comme Constantin, avoir une religion et une théologie qui lui appartinssent; l'indifférence instinctive de la foule se prêta sans effort à l'enthousiasme pédantesque de l'empereur; et pendant quelque temps les dieux régnèrent. L'Église trahie alla se réfugier avec Athanase dans le désert; elle y emporta la foi et la liberté; et elle s'y fortifia par les austérités de la Thébaïde, jusqu'à ce qu'enfin le paganisme, qui avait semblé possible

---

(1) *Perfidus ille Deo, sed non et perfidus urbi.*
Saint Prudence, *Hist. de l'Église et de l'Empire*, t. V, p. 641.

tant qu'il avait eu la bonne renommée qu'ont aisément les morts, fût redevenu impossible à mesure qu'il se montrait vivant. Julien avait achevé de le tuer en le ressuscitant.

Je n'ai fait qu'indiquer en passant quelques-unes des grandes scènes et des grandes figures religieuses et politiques qui font l'intérêt et le charme de votre ouvrage. Continuez donc, Monsieur, cette grave et belle histoire, où s'agitent tant de questions capitales qui ne meurent jamais dans le monde, mais qui s'y transforment sans cesse. Achevez de nous raconter comment, en même temps que se défaisait l'unité matérielle du monde ancien qui s'appelait l'empire romain, se faisait l'unité morale du monde nouveau, qui, prenant le plus beau nom que les hommes aient pu donner à la société, s'appelle la chrétienté : cet état impérissable qui, malgré ses différences de races, de langues, de croyances, d'idées, de gouvernement, malgré ses jalousies et ses rivalités intestines, dure depuis près de quinze siècles et représente l'unité de la civilisation moderne. Double bienfait que la destruction, d'une part, de l'unité matérielle du monde romain, où tout servait à l'oppression, où l'exilé de Rome, et la vérité était le plus habituel de ces exilés, n'avait de refuge ni à Alexandrie, ni à Athènes, ni à Antioche ; et la création, d'autre part, de l'unité morale du monde chrétien, où tout sert à la liberté, même l'exil.

Comment se sont accomplis ces deux grands événements? comment s'est détruite l'unité oppressive? comment s'est formée l'unité libératrice? comment la chrétienté s'est-elle substituée à l'empire? La doctrine chrétienne a conquis la société romaine : ç'a été le premier triomphe de la pensée

sur la force ; et elle a conquis de même la société barbare : ç'a été son second triomphe ; car, pour fonder la chrétienté, la pensée a eu deux fois à se mesurer avec la force ; et quelle force ! l'empire romain avec ses Césars et ses légions, avec sa vaste et minutieuse administration ; les barbares avec leur violence sauvage et l'irrésistible élan qui les poussait à la conquête du monde. Voilà les deux puissances matérielles qu'a vaincues la pensée chrétienne ; et elle les a vaincues, non par le fer et le feu, mais par la parole et par son insurmontable douceur. Tant c'est une puissance, Monsieur, plus grande que toutes les puissances humaines, de toujours espérer, de toujours bénir, de ne jamais se décourager du salut du monde ! C'était là le génie et la vertu de votre illustre prédécesseur. Le monde appartient, non pas à ceux qui le contraignent, mais à ceux qui le servent et qui l'aiment. Il prête à ses dominateurs, par la contrainte, des minutes d'obéissance qu'ils appellent leurs règnes ; à ses consolateurs, il donne son âme ; et il n'y a vraiment de règne que sur les âmes.

C'est l'histoire de cette grande inauguration de la force morale dans le monde, que je vous félicite et vous remercie, au nom de l'Académie, d'avoir si éloquemment racontée dans votre livre pour l'honneur du passé et l'encouragement de l'avenir.

DISCOURS

DE M. LE COMTE DE CARNÉ

PRONONCÉ DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 4 FÉVRIER 1864, EN VENANT PRENDRE SÉANCE A LA PLACE DE M. BIOT.

Messieurs,

Les écrivains honorés de vos suffrages n'ont pas à se défendre de l'émotion qu'ils éprouvent en venant s'asseoir au milieu de vous. Cette adoption impose des devoirs au-dessous desquels les plus confiants pourraient craindre de demeurer. Cependant, lors même que votre choix est inspiré, comme aujourd'hui, par une bienveillance indulgente, il ne demeure pas sans profit pour les lettres : vous les servez en effet, d'une manière digne d'elles et digne de vous, en accordant quelquefois à la persévérance dans les mêmes tra-

vaux, et surtout à la fidélité aux mêmes pensées, le prix que vous ne refusez jamais à des qualités plus éminentes. Par une exception bien rare, cette noble récompense semble plus précieuse encore après avoir été obtenue, car les jouissances qu'elle apporte, supérieures aux passagères satisfactions de la vanité, s'appliquent à la vie tout entière. Entrer avec ses maîtres dans un commerce assidu où la familiarité n'ôte rien au respect, devenir le confrère de ceux dont on fut le disciple, quel stimulant plus vif pour l'intelligence, quelle joie plus durable pour le cœur!

De l'égalité solennellement proclamée entre l'éclat du talent et celui de la naissance sortit, un siècle et demi avant notre grande transformation politique, la seule institution qui ait triomphé de nos orages révolutionnaires, et qui, relevée par sa propre force, ait dominé toutes nos ruines. L'Académie française a conquis une influence toujours croissante, non qu'elle l'ait préparée par aucun effort, mais parce que l'œuvre de Richelieu, expression anticipée des temps nouveaux, participa dès l'origine à leur invincible puissance. Issue d'une heureuse inspiration du pouvoir illuminé par le génie, elle a reçu successivement, et comme par surcroît, des attributions qu'elle n'avait ni prévues ni souhaitées. De généreux donateurs l'ont mise en mesure d'étendre ses encouragements à toutes les parties de l'art d'écrire; d'autres ont voulu que les appréciateurs du beau pussent être aussi les rémunérateurs du bien, et l'on a vu les dévouements modestes partager ici les récompenses si longtemps réservées aux talents les plus applaudis. L'Académie a pu exercer une sorte de ministère public, sans rien perdre de son caractère littéraire, ni de l'indépendance qui fait sa force et son honneur.

Quel spectacle ne présente pas cette assemblée, où l'esprit contemporain se retrempe aux sources des plus fortifiantes traditions! Au palais de l'Institut que vous ouvrit l'empereur Napoléon, vous êtes demeurés ce que vos prédécesseurs furent au Louvre lorsque Louis XIV les y installa pour faire cortége à sa gloire. Dans ce pays où chaque génération vit pour elle-même et ne compte plus avec aucune autre, vous seuls avez encore des ancêtres et vous inclinez librement devant des règles que vous n'avez point faites. Pourtant, je puis le dire sans redouter aucune contradiction, jamais on ne s'est assimilé avec autant de bonheur les idées qui sont la vie de la France moderne, et les hommes qui en sont la gloire; jamais le culte du passé ne s'est plus étroitement associé à l'intuition de l'avenir!

Personne n'a représenté cette intelligence de notre époque unie au respect des temps qui ne sont plus, d'une manière plus élevée que le savant illustre dont vous m'avez remis le soin de rappeler les travaux éclatants et la vie modeste. Peu d'années se sont écoulées, depuis que l'éloquent orateur assis à mes côtés esquissait à grands traits la carrière de M. Biot, et déposait en votre nom une dernière couronne sur sa tête octogénaire. Ce souvenir toutefois me rassure plus encore qu'il ne m'inquiète, car, s'il me laisse tout à craindre pour moi-même, il suffira du moins pour protéger la mémoire de mon prédécesseur contre la faiblesse de mes paroles.

M. Biot s'est trouvé placé sur la limite de deux mondes. Il avait vu tomber la société de nos pères, en conservant de ses mœurs les plus vivants souvenirs; il fut plus tard, dans la plénitude de sa force intellectuelle, associé, pour la réorganisation de l'enseignement public en France, à la mis-

sion dont la Providence avait investi un grand homme. Du passé qui lui apparaissait à travers le prisme de la jeunesse, il avait retenu la religion du respect et cet enjouement ironique toujours tempéré par la bienveillance; à notre temps, il avait emprunté l'ardeur d'investigation qu'il porta dans le champ de toutes les connaissances humaines, et la puissance simultanée de généralisation et d'analyse qui a, durant plus d'un demi-siècle, attaché son nom à toutes les conquêtes d'une grande ère scientifique.

M. Biot fit au collége Louis-le-Grand des études excellentes pour les lettres, plus faibles pour les sciences; non que son aptitude spéciale ne se fût dès lors révélée, mais parce qu'ainsi qu'il l'a dit lui-même, l'ancienne Université de Paris, restée péripatéticienne après Descartes, persistait, en physique, à demeurer cartésienne après Newton. Il ne tarda pas pourtant à trouver ses voies véritables, car il n'est guère plus facile d'en détourner un mathématicien qu'un poëte. D'ailleurs, les hommes supérieurs font leur destinée, et la fortune fléchit presque toujours sous le génie. Ses parents l'envoyèrent au Havre apprendre le commerce en tenant des livres et en copiant des factures; mais, avant de quitter Paris, ce jeune homme avait entendu le canon de la Bastille et la voix de Mirabeau. Un pareil bruit contrastait trop avec le silence d'un comptoir pour n'y pas susciter des distractions fréquentes. Bientôt l'étranger menaça nos frontières et la grandeur des périls fit oublier celle des crimes. En septembre 1792, le jeune Biot contracta un engagement volontaire. Tout joyeux de faire à la patrie le sacrifice de son Barème, il partit comme canonnier pour l'armée du Nord, emportant les œuvres de Bezout dans son sac, et peut-être en aurait-il fait sortir un

jour le bâton de maréchal si, après la bataille d'Hoonschoote, il n'était tombé dangereusement malade.

Rentré dans sa famille, il suivit avec ardeur toutes les phases de la crise durant laquelle chaque attentat des factions enfantait pour la France un danger nouveau. Dans l'écrit le plus coloré qui nous soit resté de sa jeunesse, M. Biot a constaté la part décisive que les maîtres de la science prirent durant trois ans à la défense du territoire, en créant des ressources aussi précieuses qu'imprévues. Aux mécaniciens et aux fondeurs, la physique suggéra des procédés pour décupler en quelques mois le matériel des arsenaux ; la chimie alla chercher le salpêtre, que l'Inde ne nous fournissait plus depuis la guerre maritime, dans les étables incendiées de la Vendée, et sous les ruines d'une grande cité démolie par le marteau révolutionnaire. L'artilleur convalescent notait avec autant d'exactitude que d'émotion tous les incidents de la lutte où le savoir assistait efficacement le courage, œuvre héroïque à laquelle concoururent Lavoisier et Bailly, jusqu'au jour où, pour prix de leurs services, une ingratitude sauvage les envoyait à l'échafaud.

Lorsque la France eut secoué ce sanglant cauchemar, la Convention voulut, pour expier tant d'attentats contre l'intelligence, signaler son premier retour aux idées sociales par la reconstitution de l'enseignement, dont les débris avaient disparu dans la tempête. Elle décréta donc, avant de se séparer, l'érection d'une École polytechnique et d'une École normale, en donnant pour couronnement à cet édifice un Institut national appelé à concentrer dans trois classes distinctes la représentation de toutes les connaissances humaines. Mais de telles mains n'étaient pas assez pures pour arracher

la France à l'abîme où elles l'avaient précipitée. Il était écrit que cette œuvre réparatrice appartiendrait au glorieux jeune homme qui, en faisant perdre à la Convention expirante jusqu'à l'honneur de ses dernières conceptions, leur imprima le sceau de son génie, en attendant l'heure de les transformer en instruments de sa puissance.

M. Biot fut admis comme chef de brigade à l'École polytechnique lors de sa création. Il rappelait toujours avec une vive émotion ces premiers temps qui virent se nouer ses plus chères amitiés ; c'était avec une reconnaissance filiale qu'il évoquait surtout la mémoire de Monge, fondateur de la grande École où sa bonté ne laissa pas des traces moins profondes que son enseignement. Nommé bientôt après professeur à l'École centrale de Beauvais, il consacra les longs loisirs que lui laissaient ses fonctions aux parties les plus élevées des mathématiques. Des circonstances heureuses le mirent en mesure d'établir, avec M. de Laplace, qui l'avait remarqué à l'École polytechnique, ces premières relations dont il a écrit l'histoire avec un goût si délicat. Il avait beaucoup médité, c'est lui-même qui nous l'apprend, sur une classe de questions géométriques qu'Euler avait traitées par des méthodes indirectes, parce que les éléments de leur solution étaient d'ordre dissemblable. Se sentant maître de la matière, le jeune professeur eut la pensée de les résoudre à l'aide d'un mode particulier d'équation, exprimant l'ensemble des conditions auxquelles il fallait satisfaire. M. Biot réussit. Encouragé par le grand astronome qui déjà l'autorisait à recevoir en épreuves les feuilles du traité, encore inédit, de *la Mécanique céleste* pour en revoir les calculs, et presque devenu, au fond d'une province,

le Cotes du nouveau Newton, il vint à Paris présenter son premier Mémoire avec l'émotion d'un poëte qui apporterait sa première tragédie. M. Biot a raconté lui-même à l'Académie française l'histoire de cette communication, d'où la générosité de M. de Laplace fit sortir la fortune d'un professeur obscur. Discuté devant la classe des sciences, le Mémoire fut renvoyé à l'examen d'une commission dans laquelle siégeait le général Bonaparte, membre de l'Institut pour la section de mécanique, juge bienveillant, mais redoutable, dont le front réfléchissait alors les gloires de l'Italie et de l'Égypte, en s'éclairant des gloires prochaines du Consulat.

Vous vous souvenez de la scène charmante du lendemain, lorsqu'après un déjeuner où tous les convives félicitèrent à l'envi le jeune géomètre, M. de Laplace, conduisant celui-ci dans son cabinet, prit sous une liasse de vieux papiers un cahier de sa main dont l'écriture était jaunie par le temps; vous savez que M. Biot y trouva le problème d'Euler résolu par la méthode qu'il croyait avoir découverte, et dont l'honneur lui fut d'ailleurs scrupuleusement maintenu. Noble désintéressement du génie, assez sûr de ses forces pour semer dans l'intérêt de la science, sans s'inquiéter de recueillir dans celui de sa vanité!

Sous un tel patronage, tout réussit à M. Biot, demeuré jusqu'à son dernier jour le plus respectueux comme le plus reconnaissant des disciples. Il fut nommé examinateur à l'École polytechnique, professeur au Collége de France, associé de l'Institut, dont il devint, avant l'âge de vingt-neuf ans, membre titulaire pour la section de géométrie. Chaque faveur était d'ailleurs précédée par un service rendu à la science, et, dès son début, cette carrière fut signalée par une

inépuisable fécondité. En 1805, M. Biot avait déjà publié l'*Essai sur l'histoire des sciences durant la Révolution française*, un *Essai de géométrie analytique*, un *Traité élémentaire d'astronomie*, et fait passer dans notre langue, en l'éclairant par un commentaire, la *Physique mécanique de Fischer*.

A l'ouverture du nouveau siècle, la France brillait d'un éclat égal dans les sciences et dans la guerre; mais, par un étrange contraste, lorsque la gloire de ses armes semblait se personnifier dans un seul homme, tant il avait dépassé ses rivaux, les forces intellectuelles, qui justifiaient notre suprématie en Europe, avaient des représentants nombreux, et leur union au sein de l'Institut accomplissait déjà pour ce grand corps la pensée qui avait présidé à sa fondation. La France pouvait nommer Laplace et Lagrange, Monge et Delambre, Berthollet et Gay-Lussac, Ampère et Cuvier. Ami ou disciple de ces hommes illustres, devenu bientôt leur associé pour être plus tard leur égal, M. Biot embrassait tous les horizons ouverts par leurs travaux, joignant une puissance d'étude, que rien ne lassait, à une lucidité qui rendait son enseignement aussi attrayant que profitable. Prompt à comprendre, heureusement doué pour exposer, il concentrait les rayons épars des sciences contemporaines et les réfléchissait en gerbes éclatantes.

Tout entier à ses études sévères, il ne cherchait de repos pour son esprit que dans les lettres, de joie pour son cœur que dans les affections domestiques. Le jeune membre de l'Institut voulut conserver sa modeste indépendance en face du gouvernement impérial, non qu'il en méconnût l'éclat, mais parce que la grandeur de la science dépassait à ses yeux

toutes les autres. Il était d'ailleurs de ceux qui n'avaient pu se déprendre encore des regrets que laissent aux nobles cœurs les espérances de la jeunesse, lors même qu'ils sont conduits à les appeler des rêves. L'Empereur soupçonnait cet état d'esprit à peu près général chez les jeunes gens qui formèrent les premières promotions sorties de l'École polytechnique. Il s'en irritait, mais ne s'en inquiétait point. Les notes recueillies par la famille de M. Biot ont conservé un souvenir que je crois pouvoir leur emprunter. Napoléon exprimait son mécontentement à Monge avec un redoublement de vivacité, peu de jours après son avénement à l'empire. « Sire, répondit le spirituel directeur de l'École, ce n'est pas du jour au lendemain que je puis donner des habitudes monarchiques à tous ces jeunes républicains. Ils les prendront d'eux-mêmes et vous suivront certainement, mais il faut y mettre le temps, et Votre Majesté a tourné un peu court..... » L'Empereur ne parut pas s'étonner de l'observation : il attendit ; et je gagerais volontiers qu'au jour du malheur les moins empressés ne furent pas les moins fidèles.

M. Biot ressentit durant sa longue carrière un éloignement si persistant pour les fonctions publiques, l'immixtion des savants dans les affaires lui inspirait de si vives contrariétés, que cette répugnance doit être signalée comme l'un des traits caractéristiques de sa physionomie. Depuis Newton, qu'il gourmande pour les fonctions officielles dans lesquelles s'endormit son génie, jusqu'à ses contemporains, qu'il poursuit au sein de leurs grandeurs par les traits d'une ironie sanglante, il n'épargne personne en présence de ce qu'il considère comme une double prévarication contre la science et contre la société. Une seule fois, et bien des années après l'époque

dont je parle, M. Biot dérogea à son principe. Un moment découragé de la vie scientifique par quelques amertumes que l'esprit de rivalité n'épargne à personne, devenu fermier par contre-coup et se croyant alors une vocation agricole décidée, il eut aussi l'ambition d'être maire de son village. Mal lui en prit. C'était aux derniers temps de la Restauration. La révolution de Juillet survint, et ses conseillers municipaux, déjà fort mécontents de voir appliquer les lois de l'hydraulique au régime de la pompe et du lavoir communal, estimèrent le moment propice pour se défaire d'un aussi dangereux novateur. Ils le dénoncèrent donc pour les avoir fait délibérer devant un portrait du roi Charles X, lequel n'était autre que celui de M. de Laplace en costume de Pair de France. L'administration supérieure ne s'y serait pas trompée; mais l'administration locale crut périlleux de décourager le zèle lorsqu'elle manquait peut-être de force pour le réprimer; elle donna donc raison aux conseillers municipaux, et M. Biot, justement puni pour cette courte infidélité à sa doctrine, déposa avec joie les insignes de son orageuse magistrature.

Dans la solitude animée qu'il s'était faite, M. Biot acceptait le travail aussi résolûment qu'il repoussait la faveur. Chargé déjà du cours de physique-mathématique au collége de France, il fut nommé professeur d'astronomie à la Faculté des sciences, et bientôt après il se voyait appelé au Bureau des longitudes que présidait M. de Laplace. L'accomplissement ponctuel de tant de devoirs lui laissait toutefois, grâce à une puissance d'application qu'aucun homme n'a de nos jours portée plus loin, le loisir de concourir à la rédaction de la plupart des feuilles ouvertes alors aux discussions

scientifiques et même à la critique littéraire. Depuis le *Journal des savants* jusqu'au *Mercure de France*, depuis les *Bulletins de la Société philomathique* et ceux de la *Société d'Arcueil*, jusqu'aux *Annales de chimie* et à celles du *Muséum*, il n'y a pas un recueil qui n'ait demandé et obtenu l'honneur d'être assisté par lui. Plus tard, lorsque le régime de la publicité eut passé, pour la France, de sa vie constitutionnelle dans sa vie scientifique, les travaux de M. Biot figurèrent au premier rang dans les Comptes rendus hebdomadaires de l'Académie des sciences, à l'institution desquels il avait opposé des objections au moins spécieuses, quoiqu'une pareille innovation ne pût profiter à personne autant qu'à lui-même.

Selon la marche à peu près constante de l'esprit humain, qui descend des théories vers les faits, M. Biot avait passé de l'étude des mathématiques pures à l'étude des mathématiques appliquées. En quittant les régions de la géométrie algébrique, la plupart des mathématiciens commencent par étudier le monde sidéral, dont l'immensité nous écrase, et deviennent astronomes; ils observent ensuite de plus près, dans ses lois et dans ses principes constitutifs, celui dont les merveilles nous enlacent; ils deviennent alors physiciens ou chimistes; souvent ils suivent simultanément cette double voie, car il est chaque jour plus difficile de séparer la physique de la chimie. M. Biot ne dérogea point à la loi commune. Une heureuse circonstance concourut à imprimer des directions plus pratiques à ses travaux : membre de la Société d'Arcueil, il assistait fréquemment aux expériences qui avaient été le but spécial de cette institution, formée au milieu de nos orages révolutionnaires comme une première protestation contre le règne de la barbarie. Il avait appar-

tenu jusqu'alors en physique à l'école des théoriciens, plus préoccupés de formuler les lois générales que d'observer minutieusement les phénomènes ; mais, surexcité par les travaux de Berthollet, de Thenard, de Candolle, tous membres de ce cercle formé par la science et cimenté par l'amitié, il devint lui-même, à cette grande école, expérimentateur consommé, en conservant toutefois, dans le domaine de l'exploration, son génie particulier.

Il débuta par des recherches sur la propagation de la chaleur et sur celle du son. L'attention de M. Biot fut surtout attirée par les phénomènes que provoque le passage de la lumière polarisée à travers les cristaux : ses travaux sur cette matière furent aussi nombreux que féconds. S'il s'inspira des vues alors toutes nouvelles de Malus sur les effets de la double réfraction, il sut les étendre et les compléter par une coordination puissante de la théorie avec les faits. Ce fut ainsi qu'il dépassa, mais sans aspirer à le faire oublier, le cher condisciple, ravi trop tôt à la science comme à la gloire, et dont il a condensé la vie courte mais pleine dans quelques pages admirables. On sait que M. Biot poursuivit durant toute sa carrière l'application à l'étude des combinaisons chimiques de la polarisation rotatoire de la lumière, dont la science lui doit l'importante découverte. Dans sa méthode, aussi précise qu'élégante, on retrouvait la rigueur du géomètre et la finesse de l'analyste. La constante application des formules mathématiques aux données expérimentales marquait toutes ses recherches d'un cachet spécial.

Ce fut surtout dans son *Traité de physique mathématique*, publié en 1816, qu'on put apprécier la puissance de

cet esprit arrivé à l'entière possession de lui-même. On était dans une de ces époques stationnaires qui suivent presque toujours les grandes découvertes : l'esprit humain se reposait sur ses conquêtes. Le moment était donc favorable pour donner au monde savant l'inventaire complet de tant de richesses, et M. Biot était bien l'écrivain désigné pour une pareille tâche. Plus généralisateur qu'inventeur, moins préoccupé des faits que des idées, il avait l'heureuse faculté de s'assimiler tous les résultats en les revêtant d'une forme qui les lui rendait propres. Mathématicien, astronome, physicien, chimiste, il se jouait dans le champ de la création, et semblait porter légèrement le poids de toutes ses merveilles.

La postérité commence plus tôt pour les hommes de science que pour les hommes d'État, car l'émotion est moins durable dans le conflit des idées que dans celui des intérêts. Une voix assez autorisée pour parler au nom des générations futures assignera bientôt à M. Biot, dans une autre enceinte, le rang qui lui appartient parmi les grands esprits de son siècle qui l'ont précédé dans la mort. Ne devançons pas cet arrêt, que nous pouvons d'ailleurs attendre avec confiance. Il y a sans doute certains noms à côté desquels on n'en saurait prononcer aucun autre. Képler écoute l'harmonie des sphères et découvre les lois de leur concert sublime ; Newton ramène ces lois diverses au principe unique où se révèle la main de Dieu simple dans ses œuvres comme dans son essence ; Laplace réduit toute l'astronomie à un problème de mécanique ; et, domptant les planètes, jusqu'à lui réfractaires au calcul, « découvre dans « les cieux soumis, comme le disait ici son éloquent suc-

« cesseur, l'accomplissement mathématique de lois inva-
« riables (1). »

Ces grands hommes demeureront solitaires dans leur gloire, comme le sont, dans l'espace, les mondes si souvent visités par leur pensée. Mais nos neveux sauront, croyons-le bien, ménager sa place véritable à l'esprit puissant et facile qui remontait sans effort du domaine de l'industrie et des arts aux lois qui régissent les cieux. Leur justice ne manquera pas davantage au géomètre qui, s'élançant par d'admirables intuitions jusqu'au plus profond de la nuit des siècles, appliquait, avec une hardiesse qui n'a pas été dépassée, les études astronomiques à l'archéologie pour contrôler l'histoire de la terre par celle du ciel.

Cette laborieuse carrière s'écoula durant cinquante-trois ans dans l'enceinte du collége de France, qui fut pour M. Biot une seconde patrie. Son temps se partageait entre les labeurs d'un enseignement toujours entouré de la faveur publique, et la fréquentation des diverses académies qui, si elles en avaient jugé par l'activité de son concours, auraient pu croire que chacune d'elles le possédait tout entier. Après les joies fortifiantes du travail, ses plaisirs les plus vifs lui venaient de son commerce assidu avec la jeunesse. Dans mes recherches pour retrouver et pour fixer ici quelques traits de cette grave et piquante physionomie, j'ai rencontré partout la trace profonde des souvenirs laissés par M. Biot aux deux générations successivement groupées autour de sa chaire. La paternelle bienveillance du vieux professeur dépassait le

(1) M. Royer-Collard, *Discours de réception à l'Académie française*, 13 novembre 1827.

cercle de ses nombreux élèves et se portait au hasard sur quiconque entrait dans la vie. Au plaisir d'obliger, il aimait à joindre les surprises heureuses de l'*incognito*. Se promenant, par un long soir d'été, sous les ombrages du Luxembourg dont il était le visiteur quotidien, il aperçut un étudiant qui déroulait les planches d'un traité de physique. Apprenant qu'il préparait un examen, M. Biot offrit de lui donner quelques conseils, n'étant pas, lui dit-il, étranger à ces matières-là. La proposition fut acceptée et suivie d'une leçon de deux heures. Frappé des aptitudes heureuses de son disciple, et quittant le champ des mathématiques pour aborder des questions d'un ordre différent, il discourut avec abondance sur les difficultés que rencontre la jeunesse à l'entrée de la carrière, et sur les redoutables problèmes que la science pose trop souvent sans les résoudre. Heureux d'apprendre que son interlocuteur était au-dessus des périls de la pauvreté et des dangers beaucoup plus grands, suivant lui, de la richesse, il fit suivre les conseils dictés par son expérience des plus hautes considérations morales, terminant un entretien tout rempli d'interrogations socratiques par ces paroles dans lesquelles on retrouve comme un écho des leçons de Platon aux jardins d'Académus : « Travaillez, jeune « homme, et le succès vous viendra, surtout si vous ne le « cherchez point. Les sciences naturelles sont belles quand « on peut en pénétrer l'esprit, mais fort nuisibles quand on « ne va pas jusque-là, car, si elles n'élèvent pas l'homme « jusqu'au ciel, elles le ravalent jusqu'à la terre... Il faut « étudier beaucoup pour comprendre et pour admirer la « matière, mais bien plus étudier encore pour arriver à « découvrir qu'elle n'est rien ! »

Quand deux voies sont aussi nettement indiquées, le choix semble moins difficile. Ce fut dans la route qui conduit aux célestes hauteurs que s'engagea l'étudiant, dont les notes, écrites le soir même, m'ont fourni le récit de cette bonne fortune de jeunesse.

La vie tranquille du professeur avait toutefois ses émotions, ses fatigues et ses dangers, car la science a comme la guerre ses champs de bataille, et M. Biot n'en désertait aucun. Personne n'ignore les péripéties de ce premier voyage aérien qu'il entreprit avec Gay-Lussac, périlleuse tentative qui concourut à redresser, au prix de hasards jusqu'alors sans exemple, les idées universellement admises au sujet de l'aiguille aimantée. Les gens du monde ne sont pas demeurés étrangers à l'histoire des pérégrinations scientifiques commencées en Espagne, poursuivies en Italie, et continuées jusqu'aux abords des mers polaires. Dans la première mission, confiée par le Bureau des longitudes à MM. Biot et Arago, les difficultés matérielles dépassaient encore celles de l'œuvre scientifique, si délicate que pût être celle-ci.

L'astronome Méchain, mort à la peine sur une plage inhospitalière, avait entrepris, avec Delambre, une nouvelle mesure de la terre d'après l'observation de l'arc compris entre Dunkerque et Barcelone. Il s'agissait de prolonger la méridienne jusqu'aux îles Baléares, opération qui contraignait de lier ces îles à la côte d'Espagne pour calculer, à l'aide de feux perdus dans la nuit et l'immensité, des triangles dont la base n'avait pas moins de trente-cinq lieues. Sur des rochers qu'osait à peine fouler le pied des pâtres, les missionnaires de la science luttèrent durant deux hivers contre d'innombrables obstacles, et le

récit de ces difficultés, toujours surmontées à force de persévérance et de courage, s'élève par sa simplicité même jusqu'à l'intérêt le plus dramatique. M. Biot put exposer en 1811, devant l'Académie des sciences, le résultat de ses laborieuses investigations; mais M. Arago, pris au retour par des pirates, dut subir dans les prisons d'Alger une captivité dont la France tirait, vingt ans plus tard, une vengeance glorieuse.

Biot et Arago, deux noms que ne séparera pas l'histoire de la science et que l'amitié aurait unis pour toujours, si les tristes difficultés de la vie ne troublaient jusqu'aux plus nobles cœurs! Plus jeune que M. Biot de dix ans, M. Arago était aussi sorti de l'École polytechnique. Il avait rencontré, dans celui qui fut son premier protecteur, une bienveillance devenue peut-être moins active lorsque le disciple put apparaître comme un rival. M. Biot n'aurait point à regretter que l'on recherchât la part respective des torts, dans ce commerce où la grandeur de l'intelligence ne parvint pas à triompher toujours des faiblesses de la vanité. Si rapprochés que fussent d'ailleurs ces deux hommes par la longue communauté de leurs travaux, il semblait que la nature eût tout fait pour les séparer. Ibérien par le génie comme par le sang, l'un avait besoin de répandre dans la foule les ardeurs de sa parole et de son âme; type accompli de l'esprit gaulois dans sa plus élégante simplicité, l'autre avait plus de sagacité que de verve, et préférait à la popularité du succès les approbations d'un cercle choisi. L'un avait le goût de la vie publique autant que l'autre en éprouvait l'antipathie, et, pendant que celui-là accueillait les innovations politiques même les plus chanceuses, celui-ci semblait repousser les transformations même les plus nécessaires, se rejetant dans le passé aussi résolûment que son

rival s'élançait vers l'avenir. Cependant, malgré les causes qui éloignaient ces deux hommes l'un de l'autre, leur séparation restait pour eux un motif permanent de trouble et de souffrance. Ils s'aimaient en dépit d'eux-mêmes, à ce point qu'il leur était encore plus difficile de vivre séparés que réunis. M. Arago éprouva donc plus de bonheur que d'étonnement en retrouvant près de son lit de souffrance M. Biot, affectueux et dévoué comme au temps où ils gravissaient, appuyés l'un sur l'autre, les *sierras* de la Catalogne; tous les griefs s'effacèrent dans une étreinte suprême, et l'on vit ces glorieux émules échanger à l'heure des derniers adieux les témoignages d'une affection dont la vivacité semblait vouloir triompher de la mort.

Si dégagée que fût sa vie des soucis qu'apportent les affaires publiques, M. Biot souffrit cependant des agitations inséparables de toutes les grandes luttes de la pensée. D'une humeur prompte, d'un caractère irascible, malgré la bonté de son cœur, ce savant homme se résignait mal aisément à voir ses convictions laborieusement formées rencontrer des contradictions. C'est d'ailleurs une justice à lui rendre, que, s'il défendait ses idées avec chaleur, il mettait une obstination plus indomptable encore à défendre celles des hommes qu'il saluait comme ses maîtres. Admirateur passionné de Newton, dont il a écrit la meilleure biographie connue, il demeura longtemps fidèle à la théorie de l'émission de la lumière, à laquelle Newton lui-même aurait probablement renoncé devant les faits nouveaux accumulés par la science contemporaine. Jamais avocat ne mit une sagacité plus courageuse au service d'une cause perdue; ajoutons que jamais dévouement

ne provoqua pour un disciple de plus amères épreuves.

Parmi les nombreuses controverses qui ont troublé le repos de M. Biot, je ne puis omettre celle qui occupa la plus grande place dans sa carrière scientifique et qui concourut à le pousser vers les voies de l'astronomie historique, dans lesquelles il marcha plus tard avec tant d'éclat. On sait quelle émotion produisit en France, durant la Restauration, le transport à Paris du zodiaque circulaire de Denderah. Les savants de l'expédition d'Égypte qui, à travers mille périls, avaient pu contempler au désert ce débris d'une grande civilisation écroulée, avaient cru lire sur ces pierres scellées aux parois de gigantesques ruines l'authentique témoignage d'une antiquité incompatible avec les traditions mosaïques. Le gouvernement eut l'heureuse pensée d'acquérir pour la France la relique, objet de controverses si ardentes, qui a vu le silence se faire autour d'elle sitôt qu'elle a passé des solitudes de la Thébaïde dans une salle, aujourd'hui peu visitée, de la Bibliothèque impériale. Nommé commissaire pour traiter de cette acquisition, M. Biot se trouvait investi, par cette circonstance même, de la mission qu'il allait accomplir. Une longue étude de ce monument, dans ses signes astronomiques et dans ses symboles religieux, le conduisit à penser qu'il correspondait, selon toutes les probabilités, à l'état sidéral existant lors de son érection ; puis ses calculs l'amenèrent à établir que le point du ciel indiqué comme pôle de projection par le zodiaque exprimait la position qu'avait l'équateur terrestre 716 ans avant l'ère chrétienne. Telle fut, d'après l'opinion de M. Biot, la limite extrême au-delà de laquelle toutes les données scientifiques interdisaient de remonter.

Ces affirmations inattendues soulevèrent des contradictions

animées : M. Biot affronta l'orage et prit résolûment l'offensive. Il contesta au sacerdoce de l'ère pharaonique les connaissances que lui avait attribuées depuis Hérodote une longue suite de générations prosternées devant des œuvres colossales. Selon lui, l'astronomie mathématique n'existait point en Égypte avant les Grecs, et n'y commença qu'avec eux. Attaqué par de savants confrères moins désintéressés qu'il ne l'était alors lui-même dans les conséquences morales d'un pareil débat, M. Biot se trouva conduit, par les nécessités de la défense, à élargir son champ de bataille. Il passa donc des rives du Nil à celles du Gange, s'efforçant de ramener la science des Brahmanes de Bénarès, comme celle des Hiérophantes de Memphis, aux résultats pratiques qu'une longue contemplation du ciel permet d'atteindre sans trigonométrie sphérique, sans calcul et presque sans instrument. Lorsqu'il publiait, en 1823, ses *Recherches sur l'astronomie égyptienne*, l'auteur avait sur ses adversaires un avantage évident : il écrivait sans parti pris, pouvant fort bien se tromper sans nul doute, mais n'ayant du moins pour mobile que l'amour seul de la science, puisqu'il ne se préoccupait en rien de la portée religieuse de cette discussion. A cette époque, en effet, M. Biot était étranger aux croyances qu'il embrassa plus tard, lorsqu'après avoir épuisé tous les problèmes de la science, il se fut replié sur les mystères de son propre cœur.

Tandis que, par une série de calculs rétrospectifs, un astronome redressait les erreurs des peuples et soufflait sur les monuments de leur orgueil, un grand naturaliste, dégagé comme M. Biot de toute préoccupation dogmatique, étudiait les époques successives de la création, en pénétrant au plus

profond de ses abîmes. Sur des roches et sur des couches superposées, M. Cuvier trouvait la preuve de l'apparition récente de l'espèce humaine sur ce globe et l'éclatante attestation des révolutions qui l'ont bouleversé. Les sciences semblaient donc concorder pour frayer à l'esprit humain des voies nouvelles. Le siècle précédent avait porté dans ses nombreux travaux des idées préconçues qu'expliquaient ses observations incomplètes et ses passions implacables; le dix-neuvième sut profiter de la liberté d'esprit que lui laissait, à ses débuts, une incrédulité à peu près générale; et, lorsqu'il eut substitué aux théories une loyale et rigoureuse analyse, il retrouva debout devant lui les traditions immortelles avec lesquelles la science n'a pas moins à compter que la foi. Aucun témoignage, Messieurs, ne profite aux grandes causes autant que ceux qu'elles n'ont point évoqués et que leur envoie la Providence. M. Biot fut un témoin assigné par elle.

Je dois à sa mémoire d'exposer, d'après des renseignements certains, les phases que parcourut sa pensée avant de se reposer dans les croyances qu'il servait alors sans les partager, et qui lui rendirent la mort lumineuse et douce. Sceptique en religion, comme la génération au sein de laquelle il était né, il s'était constamment défendu des grandes erreurs qui font parfois descendre au-dessous du bon sens le génie qui s'égare en s'enivrant de lui-même. Pour M. Biot, comme pour Newton son maître, Dieu avait toujours resplendi dans ses œuvres : ses écrits en fourniraient des preuves surabondantes. Il y déverse fréquemment sans doute, à l'exemple de Buffon, l'ironie et le dédain sur les demi-savants qui, voulant tout expliquer dans la nature par d'ingénieuses subtilités, invoquent la providence à l'occasion

d'harmonies puériles. Mais répudier les explications de la fatuité ignorante, défendre Dieu lui-même contre l'esprit qu'on se complaît à lui prêter, c'est garantir le système général des causes finales, et non pas le déserter; c'est imprimer à l'univers son caractère véritable, celui d'une œuvre contingente, dont la compréhension absolue n'appartient qu'à la toute-puissance qui la conçut et l'enfanta. Les notes dont j'ai rappelé l'origine ont conservé le souvenir de débats fréquents engagés sur ces délicates matières au sein du Bureau des longitudes, débats dont M. Biot rapportait l'écho à son foyer domestique. Sur ces points-là seulement, il se permettait de contredire son illustre maître; et peut-être lui a-t-il respectueusement opposé plus d'une fois ces vers de Voltaire qu'il aimait à citer :

> ... J'ai sur la nature encor quelque scrupule ;
> L'univers m'embarrasse, et je ne puis songer
> Que cette horloge existe et n'ait point d'horloger (1).

Mais, il faut le répéter, pour laisser à l'opinion de M. Biot toute son autorité scientifique, lorsqu'il soulevait au sein de l'Institut les questions astronomiques que je viens de rappeler, il apportait dans cette étude la plus entière liberté d'esprit. Vingt années s'écoulèrent encore avant que la noble intelligence qui avait tout connu et tout épuisé se reposât dans le christianisme des orages et des obscurités de la science.

Ce fut là le couronnement d'une longue vie consacrée à

---

(1) Cités par M. Biot dans les *Recherches chimiques sur la respiration des animaux*. (*Mélanges scientifiques et littéraires*, t. II, p. 23.)

la recherche de la vérité dans la rectitude de l'esprit et la simplicité du cœur. Parvenu à ce terme suprême où il n'y eut plus pour lui de problème dans la destinée humaine, il en épuisa coup sur coup toutes les rigueurs sans fléchir et sans se plaindre, car les forces lui furent alors mesurées aux épreuves et les consolations aux douleurs. Successivement atteint, comme tout homme qui vieillit sur cette terre, à toutes les fibres de son cœur, il fut aussi frappé jusque dans sa plus douce espérance. Il vit tomber dans la force de l'âge et la maturité du talent un fils auquel des travaux, rehaussés par l'éclat du nom paternel, avaient ouvert les portes de l'Institut, et reçut la charge, mêlée d'amertume et de douceur, d'achever l'œuvre où s'était épuisée une vie si chère. Ce fut ainsi que le vieillard, dont le malheur avait doublé les forces, se trouva conduit par un testament sacré à des recherches entièrement nouvelles pour lui sur la langue et la littérature chinoises. Par un prodige de sagacité et de labeur, il se mit en mesure d'éditer avec le précieux concours de M. Stanislas Julien, le *Tcheouli* ou *Livre des rites*, traduit par Édouard Biot. Enfin l'homme infatigable, qui n'avait pu pénétrer dans ces études sans les épuiser, préparait une *Histoire de l'astronomie chinoise* aujourd'hui publiée, lorsqu'à l'âge de quatre-vingt-huit ans, il s'endormit dans l'espérance, entouré d'une famille qui fut sa joie et son orgueil, soutenu et béni par les mains sacerdotales de son petit-fils.

Tous ceux qui l'ont connu dans les temps qui précédèrent sa mort conserveront de cette exquise et forte nature un souvenir ineffaçable. Ils n'oublieront ni cette fermeté d'attitude d'un homme sûr de sa conscience comme de sa gloire, ni ce charmant sourire si beau sous des cheveux blancs. De-

la verte vieillesse dont il portait si légèrement le poids, Cicéron aurait dit comme de celle de Platon : *Est pure et eleganter actæ ætatis placida ac levis senectus, qualem accepimus Platonis qui uno et octogesimo anno scribens mortuus est* (1).

Ce fut à l'époque où M. Biot était entré en possession de toutes ses forces intellectuelles sans rien perdre, sous la glace de l'âge, de sa vivacité, que vous voulûtes, Messieurs, joindre cette renommée à tant d'autres dont vous êtes justement fiers. En appelant au sein de l'Académie française le doyen de l'Académie des sciences, vous ne vous conformiez pas seulement à des précédents nombreux, vous accomplissiez un acte de stricte justice. M. Biot fut, en effet, un écrivain du premier ordre, car il sut unir aux délicatesses du goût toute la rigueur de la démonstration didactique. N'aspirant qu'à donner à sa langue la transparence du cristal, et rencontrant l'originalité en cherchant la correction, il parvint à se créer un style à lui, à force d'exactitude. « Il avait fini par porter « dans sa diction accomplie comme un instrument de pré- « cision, » a dit l'un d'entre vous qui, en matière de critique, ne laisse à ceux qui le suivent que la tâche de le répéter (2).

Voici plus d'un demi-siècle que M. Biot adressait à l'Académie française cet *Éloge de Montaigne* dont la mise au concours révéla simultanément à cette compagnie et le savant dont elle déplore aujourd'hui la perte, et l'écrivain qui en est resté l'honneur. D'heureuses qualités litté-

---

(1) Cic., *de Senectute*, V.

(2) M. Sainte-Beuve, *Constitutionnel* du 24 février 1862.

raires se font déjà remarquer dans cet Essai, sans laisser toutefois deviner ce que nous pouvons nommer aujourd'hui la vraie manière de l'écrivain. L'originalité se révèle davantage dans les comptes rendus écrits pour l'Académie des sciences, après les diverses missions accomplies en Espagne et en Italie ; mais c'est surtout dans le récit de son voyage aux îles Shetland que l'auteur s'empare puissamment de l'attention en encadrant l'exposé de ses travaux géodésiques dans un récit mêlé d'épisodes, qui devient pittoresque à force d'être vrai. On veut des romans : que ne regarde-t-on à l'histoire? a dit un grand historien. On veut de la poésie : que ne fait-on de la science? semble dire M. Biot dans l'écrit charmant consacré au pauvre archipel perdu aux extrémités du vaste empire britannique. A la description de roches colossales qu'il étiquette comme pour un cabinet de minéralogie, l'art de l'écrivain oppose le tableau des efforts heureux tentés par la volonté de l'homme, afin de triompher de l'aridité du sol et de l'inclémence du ciel. Ce duel engagé sous les glaces entre une nature sauvage et une civilisation personnifiée dans quelques intrépides représentants atteint parfois des proportions héroïques. De ce point ignoré au milieu des mers, où l'on n'entendit jamais, durant les longues guerres qui venaient d'ensanglanter le monde, ni le bruit du canon, ni le son du tambour, l'observation appartient à M. Biot, il passe avec une satisfaction mêlée de regrets dans la savante Écosse, pour décrire le mécanisme de ses écoles paroissiales avec l'exactitude administrative qu'y pourrait apporter un inspecteur général de l'Instruction primaire.

Cette heureuse aptitude pour tout discerner et pour tout faire comprendre le constituait rapporteur et juge naturel

des grandes controverses scientifiques. Il a revisé le procès de Galilée avec la sagacité d'un magistrat instructeur, et rendu compte de la querelle fameuse engagée entre Newton et Leibnitz pour la priorité d'invention du calcul infinitésimal, avec une lucidité qui permet aux gens du monde d'aborder sans trop d'efforts les plus ardus problèmes des mathématiques. Dans les études biographiques consacrées à ses plus illustres confrères, depuis Coulomb jusqu'à Cauchy, il écrit avec l'émotion de l'amitié et juge avec le calme de l'histoire. Dans ses *Mélanges*, que les lettres peuvent à bon droit disputer aux sciences, il élucide une question d'archéologie en même temps qu'il disserte sur un point d'économie sociale, et les cartulaires des monastères ne l'intéressent pas moins que les documents statistiques relatifs à l'alimentation de Paris. M. Biot relisait, en effet, tous les vieux livres, voulait bien lire la plupart des nouveaux, et suivait tous nos débats politiques, de ces hauteurs dont aucun orage ne troublait pour lui la sérénité. Sachant circonscrire la sphère de ses travaux, sans restreindre celle de ses jouissances, il passait de Newton à Homère, et de Huyghens à Virgile, comme on va de son cabinet à son jardin et de ses livres à ses fleurs.

Chasseur intrépide, promeneur infatigable, ce vieillard vigoureux prit un soin constant pour maintenir, entre l'activité de l'esprit et celle du corps, l'équilibre tant recommandé par la sagesse antique. Vous savez, Messieurs, ce qu'il fut pendant les dernières années écoulées dans un commerce journalier avec vous. L'Académie conserve, parmi ses meilleurs souvenirs, celui du discours consacré par cet octogénaire à la mémoire de l'un de ses plus vénérables contempo-

rains, œuvre excellente, dans laquelle il juge les périlleux événements traversés par l'un et par l'autre avec une liberté exempte d'amertume, et glorifie en termes si élevés cette union des sciences et des lettres dont il avait été lui-même la plus heureuse personnification.

Depuis le jour où il vous appartint, il vous paya la dette de sa reconnaissance avec la régularité persévérante qui avait signalé sa longue carrière scientifique. Dans ces débats où l'intimité des relations n'enlève rien à la liberté de la pensée, ses vues concordaient toujours avec les vôtres; il s'associait à toutes vos espérances comme à toutes vos craintes sur l'avenir des lettres françaises. Un demi-siècle s'était écoulé depuis que, dans l'enthousiasme de sa jeunesse pour la précision mathématique, il avait une fois tenté d'appliquer la méthode scientifique aux diverses manifestations de la pensée humaine. Dans un travail fort remarqué, publié en 1809 par le *Nouveau Mercure de France,* sur *l'influence des idées exactes dans les ouvrages littéraires* (1), l'auteur avait semblé vouloir promulguer une poétique dans laquelle perçait un peu trop le mathématicien, malgré la sûreté habituelle de sa critique et de son goût. Dans ce système, Homère et Virgile n'auraient été les premiers des peintres que parce qu'ils furent les plus exacts des observateurs, et probablement aussi, pour leur époque, les plus instruits des naturalistes (1): doctrine fort piquante, sans doute, mais qui pouvait conduire à remplacer l'Hélicon par le Jardin des plantes et l'Hippocrène par un *aquarium*. Aussi, sans répudier jamais

(1) Voy. *Mélanges scientifiques et littéraires*, t. II.

l'épigraphe de cet écrit : *Rien n'est beau que le vrai,* M. Biot saisissait-il toutes les occasions pour déclarer qu'en demeurant à ses yeux une loi essentielle du beau, la vérité matérielle n'en constituait ni la condition principale, ni surtout la condition unique.

Il ne faudrait donc pas qu'une certaine école, qui aspire à s'établir à la fois sur le terrain des beaux-arts et sur celui des lettres, se prévalût de ces ingénieuses affirmations pour enrôler dans ses rangs l'auteur des *Mélanges scientifiques et littéraires*. La forme extérieure ne fut pour lui, dans les arts d'imitation, à aucune époque de sa vie, que l'accessoire de la beauté morale, que le reflet de l'immuable vérité. Il préféra toujours les supplications de Priam ou les imprécations de Didon à la description des plus splendides paysages, si exacte qu'en pût être la peinture, car la puissance de souffrir l'emportait à ses yeux même sur celle de connaître. Remonter de l'instinct au devoir, des effets à leurs causes, et de l'homme à Dieu, tel fut l'effort continu de cette saine intelligence. Les grandes aberrations lui causaient autant d'étonnement que de tristesse, et la droiture de son jugement ne parvenait à les expliquer que par l'orgueil. Il poursuivait d'une haine vigoureuse ces esprits dévoyés qui prétendent imposer comme des progrès les déréglements de leur fantaisie et les tristes défaillances de leur raison. Il repoussait surtout, comme l'un des scandales de notre temps, ces théories superbes, d'après lesquelles l'art serait dans les œuvres littéraires le seul but à poursuivre et la seule règle de ses propres conceptions. Double blasphème contre le beau et contre le vrai ! Déplorable tentative qui frappe l'esprit humain de stérilité en proclamant sa toute-puissance ! L'art est soumis comme la nature

aux lois qui en maintiennent l'inépuisable fécondité, parce que dans ces lois vient se réfléchir le principe même des choses. Le champ de la création est assez vaste pour que l'imagination n'ait pas besoin d'en reculer les limites, et d'enfanter des monstres afin d'atteindre à l'originalité. De telles prétentions n'indiquent pas tant la virilité que la faiblesse, et l'on revendiquerait moins bruyamment le droit de se frayer des voies nouvelles, si l'on se tenait pour plus assuré de mesurer toujours la hauteur de ses œuvres à celle de ses ambitions.

La liberté est la vie de l'intelligence : il ne sera jamais nécessaire de le rappeler dans l'enceinte où elle trouverait au besoin son dernier asile et ses derniers confesseurs. Passer, en littérature, de Racine à Shakspeare, au risque de n'approcher ni de l'un ni de l'autre, c'est un droit plus périlleux que contestable ; il ne faut, en l'exerçant, compter qu'avec le public dont les arrêts définitifs sont infaillibles, parce que ses engouements sont passagers. Que l'art conserve donc la juste ambition de tout aborder, mais que sa confiance se fortifie par un respect profond pour le domaine inviolable dans lequel il n'y a pour lui ni problème à résoudre, ni nouveautés à découvrir, où toute borne que l'on déplace est un obstacle qu'on élève contre soi-même. Si, après avoir fait le vide dans les intelligences et dans les cœurs, on aspirait à le combler par de désespérantes négations ; si l'on prétendait peupler de rêves et de fantômes les ténèbres d'une nuit sans réveil, vos exemples et vos préceptes apprendraient à tous que le premier intérêt, plus encore que le premier devoir des lettres, est de s'incliner devant la foi du genre humain et les vérités primordiales qui la consacrent, puisque tous les succès durables

sont à ce prix. Vous avez trop bien compris ce que la France attend de vous pour réduire votre mission à la défense de formes littéraires dont la vie ne tarderait pas à se retirer, si elle n'était renouvelée par la diffusion continue de l'esprit qui les anima. Gardiens des sources où l'intelligence se retrempe pour tous les labeurs féconds, depuis la poésie, qui est la vérité dans l'idéal, jusqu'à la grammaire, qui est le bon sens dans le langage, vous en maintenez la pureté en luttant, dans le domaine si troublé de la pensée et de l'art, contre les enivrements de l'orgueil et les abaissements de la sensualité; fidèles aux fortes traditions dont le dépôt vous est remis, vous n'avez jamais séparé le beau de l'essence éternelle dont il est la splendeur.

On ne s'étonnera pas que je vous rende un pareil hommage le jour où je puis, en vous parlant d'un confrère vénéré, me prévaloir de son nom et rappeler ses exemples. Ces idées, consacrées par la sanction des siècles, ont imprimé à sa vie le sceau d'une unité magnifique, jeté sur sa vieillesse l'éclat d'une grandeur sereine, et je les place avec confiance sous la protection de sa mémoire.

RÉPONSE

DE M. VIENNET,

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

AU DISCOURS DE M. LE COMTE DE CARNÉ.

MONSIEUR,

C'est une fort belle qualité, sans doute, que la persévérance dans le bien, et surtout dans le goût des lettres et de l'étude. Mais nous n'en sommes pas réduits encore à la triste nécessité d'en faire un titre académique; et, en lui attribuant les suffrages qui vous ont appelé dans notre sein, vous avez fait preuve d'une excessive modestie. Prenez-y garde; vous ne connaissez pas votre siècle. S'il se plaît souvent à rabaisser ceux qui s'élèvent, il ne fait pas toujours comme le Dieu du psalmiste qui se plaît aussi à relever les humbles. Il trouve plus piquant de les prendre au mot.

L'Académie ne vous imitera point. Il est de la dignité d'un corps comme le nôtre de dire hautement ce qu'il vaut. La modestie ne lui est pas imposée ; la gloire de nos ancêtres ne le permettrait pas, et nous acceptons tous les éloges que vous nous donnez. Nous y voyons d'abord la certitude que l'honneur de nous appartenir ne sera point seulement à vos yeux un titre à inscrire sur le frontispice d'un livre, ou à graver sur le marbre d'un tombeau. Vous serez un académicien sérieux, parce que votre conscience est esclave des devoirs qu'elle s'impose, et qu'après tout on peut être fier de venir se rattacher à cette longue chaîne d'illustrations qui remonte à la plus belle époque de notre littérature. Oui, Monsieur, l'Académie s'honore de l'ancienneté de son origine, de l'estime qu'elle a obtenue de toutes les générations qu'elle a traversées, où elle n'a eu de détracteurs que les hommes qui désespéraient d'y arriver. Elle se croit en droit de considérer comme des témoignages de sympathie l'empressement du public à prendre part à nos solennités, et le bruit qui se fait autour de nos candidats, dès qu'on signale une vacance dans nos rangs. Nous sommes placés si haut dans l'estime de ceux-là même qui nous censurent, ils ont tellement peur de nous voir dégénérer de nous-mêmes, que, dans le seul intérêt de notre gloire, ils sont presque toujours mécontents de nos choix ; et le mérite de nos élus ne leur paraît jamais au niveau de notre commune renommée. Il leur faudrait sans cesse de ces esprits qui dominent les siècles, qui ont pour horizon tout l'avenir du genre humain. Ce n'est point notre faute, nous ne demanderions pas mieux, et ceux qui nous blâment de n'en pas prendre ne devraient pas oublier que c'est à eux de nous en fournir.

Il y a heureusement de fort belles places au-dessous de ces grandes renommées, et celle que vous vous êtes faite était assez élevée pour attirer sur vous les regards de l'Académie. Comme publiciste, vous avez pendant trente ans et par des travaux incessants contribué au succès de la plus heureuse de nos revues. Comme historien, vous avez marché avec honneur dans les voies de Plutarque, en choisissant dans nos riches annales quelques-uns des grands hommes qui les ont illustrées. Comme mandataire de vos concitoyens, vous n'avez eu que l'ambition d'être utile à votre pays par les conseils d'une raison éclairée, par les avertissements de votre expérience; et la part que vous avez prise aux luttes de la tribune vous a fait remarquer à côté des grands orateurs que vous venez retrouver dans une atmosphère plus paisible.

Dans vos écrits comme dans vos discours, il n'est pas un événement contemporain que vous n'ayez jugé; il n'est pas un danger que vous n'ayez signalé, pas un principe funeste que vous n'ayez combattu, pas une question que vous n'ayez essayé de résoudre. Il en est malheureusement de bien brûlantes que personne n'a encore résolues. Nous les avons soulevées il y a bientôt quatre-vingts ans, et nul n'oserait prévoir l'époque où elles cesseront d'agiter le monde. On les a endormies au bruit des victoires, on les a adoucies par des concessions, on les a même comprimées en les flattant. L'état actuel de l'Europe nous fait voir qu'elles se manifestent à la manière des volcans au moment où l'on y pense le moins, et ce sphinx des temps modernes est bien autrement redoutable que celui de l'antiquité. Celui-là ne dévorait que des hommes, celui-ci dévore des dynasties et des peuples.

Le spectacle des convulsions politiques qu'il a produites a déterminé votre vocation littéraire, et vous a fait étudier pendant vingt ans les huit derniers siècles de notre histoire nationale. On avait beaucoup écrit sur ces époques si tourmentées, si dramatiques ; mais les cinq volumes, dans lesquels vous avez résumé ces études, nous ont prouvé qu'il restait quelque chose à dire. Vous y avez trouvé des aperçus nouveaux, de nouvelles leçons à nous donner. Je ne vous réponds pas qu'on les suive. Nous vivons dans un temps où les professeurs de sagesse ne sont pas plus écoutés que l'expérience ; en politique aucun pécheur ne s'amende, et ceux qui se confessent au public sont plus disposés à justifier leurs fautes qu'à les avouer. Vous avez commencé par signaler celles de nos pères ; vous étiez d'autant plus à même de les remarquer que vous vous débattiez au milieu des conséquences qu'elles ont amenées ; et ces fautes vous rendent peu favorable à un régime qui s'est englouti tout entier dans un cataclysme que Dieu seul peut-être avait prévu.

Ce qui vous distingue cependant de la plupart des détracteurs de l'ancien temps, c'est qu'en signalant ses vices et ses périls, vous n'en avez point répudié la gloire. Vous rendez hommage à cette foule de grands rois, de grands ministres, de grands capitaines, qui ont contribué le plus à fonder cette unité nationale qui fait la force de notre patrie. Ceux qui ne bornent point les jouissances de leurs loisirs à la lecture des journaux et des romans du jour, aimeront à retrouver dans vos livres le grand prince qui, malgré sa piété, sépara si nettement la puissance religieuse de la puissance temporelle, et qui par ses vertus royales força la cour de Rome à ceindre de l'auréole céleste le souverain qui l'avait souvent contrariée

dans ses prétentions. Nous aimons à revoir dans cette galerie le roi chevalier qui, après avoir conquis son royaume l'épée à la main, sut le pacifier par sa clémence, mais qui ne put faire pardonner sa victoire par ces exécrables fanatiques auxquels il avait pardonné lui-même. C'est encore l'abbé Suger qui, pendant un demi-siècle, gouverna la France abandonnée et compromise par son roi Louis le Jeune, et qui sut, comme vous le dites, réaliser des projets devant lesquels des rois auraient reculé. C'est le grand Richelieu, l'illustre fondateur de notre Académie, qui termina la grande lutte de la féodalité contre la monarchie, et détruisit le dernier boulevard de la réforme, qui, égrenant pour ainsi dire la noblesse et le calvinisme, débarrassant la royauté des corps hétérogènes qui gênaient sa marche, la remit, malgré son roi lui-même, dans la plénitude de sa puissance, et consolida le trône du haut duquel Louis XIV devait rayonner sur l'Europe entière. Vous nous faites revoir encore cette figure narquoise de Louis XI, qui fut aussi un assez grand roi quoiqu'un fort méchant homme. Je n'aime pas plus que vous son fameux Tristan et son hypocrisie. Mais, comme je n'ai plus à les craindre, je peux faire honneur à sa mémoire d'avoir ajouté quatre provinces à son royaume sans les payer du sang de ses peuples.

Il est deux de ces figures que vous avez peintes avec amour : c'est d'abord votre compatriote Duguesclin qui rendit à la France le sentiment de sa force et de sa dignité. S'il inventa, comme vous l'affirmez, le cri de haine aux Anglais, il faut convenir qu'ils nous l'ont bien rendu. Je trouve même que leur rancune contre Duguesclin s'est un peu trop prolongée, car ce héros ne fut malheureusement qu'un brillant météore; et la vengeance fut assez terrible pour atténuer la

rancune. La démence de Charles VI, les trahisons de son indigne épouse, l'ambition de la maison de Bourgogne si maladroitement ressuscitée par l'absurde système des apanages, l'insouciance de Charles VII, l'indifférence d'un peuple, en qui l'esclavage et la misère avaient étouffé tout sentiment de patriotisme, le découragement de l'armée et des chevaliers eux-mêmes, avaient mis le royaume à deux doigts de sa perte. Plus d'espérance, plus de ressources; on en chercherait en vain dans les annales de ce temps, et l'on peut défier, à cet égard, les esprits forts et les sceptiques. Mais vous nous présentez alors cette angélique figure de Jeanne d'Arc, cette étonnante création de l'esprit religieux et monarchique; et la couronne de France est arrachée à l'ennemi qui l'avait déjà posée sur sa tête. Cette œuvre ne fut point accomplie par cette héroïne improvisée. Elle fut interrompue par une mort qui laisse une tache ineffaçable sur les fastes d'une nation qui a pu réparer ses défaites par de grandes victoires, mais que rien n'absoudra d'un crime auquel l'orgueil blessé eut plus de part que la superstition dont il prenait le masque. Cette mort ne laisse à Jeanne d'Arc que l'honneur d'avoir réveillé, par un coup d'éclat, une nation qui s'assoupissait dans sa honte, mais ce fut un immense service; l'élan qu'elle avait donné ne fut ni arrêté ni même ralenti, et, en accomplissant la mission de la bergère, nos chevaliers pouvaient sans s'abaisser lui reporter une part de leur gloire.

Vous donnez à cette narration tout l'intérêt d'une légende, sans que la vraisemblance en soit altérée. Vous vous plaisez en général à retracer les services de l'esprit catholique, mais je crains que vous ne les ayez un peu exagérés, en lui faisant honneur d'un concours perpétuel que le clergé aurait prêté

selon vous à l'établissement de la monarchie française. Vous m'entraînez ici, Monsieur, sur un terrain brûlant, et je tiens beaucoup à ne pas être confondu parmi les athées que vient de foudroyer votre éloquence. Mais, comme vous me forcez de louer le talent avec lequel vous développez vos idées, je crains qu'on ne m'accuse de les partager, et il m'est impossible de ne pas en décliner la solidarité.

En écrivant ce chapitre, vous avez seulement regardé autour de vous; vous avez vu dans le clergé du siècle une piété sincère, une charité ardente, l'amour de la discipline, le respect de la loi civile, de l'autorité temporelle, et vous avez oublié ce qu'il a été dans les dix premiers siècles de la monarchie. Ses évêques ont sans doute puissamment contribué à l'avénement des trois dynasties. Mais est-ce bien l'esprit religieux qui les animait? L'histoire n'accuse-t-elle pas leur esprit de domination? Cinquante ans après Clovis, Chilpéric ne se plaignait-il point que les prélats étaient devenus des rois? « Notre gloire diminue, disait-il, nos honneurs et nos richesses sont transférés aux évêques. » N'ont-ils pas en effet travaillé sans relâche à renfermer l'État dans l'Église : et ce but ne fut-il pas atteint quand la race mérovingienne eut passé de l'état de barbarie à sa période d'imbécillité? Établit-on une monarchie quand on en fait une province de l'Église? Affermit-on une royauté en dégradant les rois dans la personne du Débonnaire, en se partageant, comme les seigneurs, entre les factions qui troublent le règne de Charles le Chauve et de ses descendants, en frappant d'anathème trois têtes capétiennes, en lançant sur le royaume des interdits qui provoquent fatalement à l'insurrection, en refusant l'oriflamme à Philippe-Auguste dans ses luttes

contre des vassaux révoltés? Le concours n'a été réel, efficace, glorieux même, que lorsque la monarchie a repris sa place, quand le clergé n'a été que la première des hiérarchies; et cette subordination lui a porté bonheur, car c'est alors qu'ont éclaté dans son sein les grandes vertus, les grands génies qui ont illustré à la fois et l'Église et la France.

Je ne saurais également partager votre enthousiasme pour les croisades et pour la Ligue, que vous considérez comme les plus grandes choses qu'ait produites la pensée catholique, comme le plus magnifique développement de l'esprit chrétien et populaire. Vous voyez encore dans la Ligue un élan vers la liberté, la protestation d'un peuple opprimé contre l'absolutisme. J'ai beau regarder, Monsieur, je n'y vois que les atrocités de la guerre civile, la parodie des choses religieuses, l'assassinat de deux rois, le sanglant guet-apens de la Saint-Barthélemy, l'impertinente ambition d'une maison subalterne, l'appel à l'étranger, le meurtre et la rébellion payés par l'or de l'Espagne. La liberté n'a que faire là, et la vraie religion ne peut avouer de pareils crimes. Vous me paraissez bien plus chrétien quand vous infligez l'épithète d'horrible à la guerre des Cévennes, quand vous incriminez la révocation de l'Édit de Nantes comme une mesure fatale que ne commandaient plus les dangers du catholicisme.

Quant aux croisades, je le reconnais comme vous, c'est un spectacle grandiose que ce soulèvement de tant de populations à la voix d'un apôtre. Mais que de calamités à la suite! vous les avez énumérées vous-même. Vous nous avez montré les royaumes abandonnés par leurs souverains, la disette, la

guerre et l'anarchie ajoutant presque toujours des horreurs nouvelles à celles qu'on va chercher au-delà des mers, les peuples mal armés courant à leur but lointain sans ordre, sans discipline et sans prévoyance, la famine dévorant les armées, des batailles où s'abîmaient des nations, cent mille hommes détruits dans une campagne, deux siècles de folies où le plus pur sang de la France s'en allait couler sur des plages étrangères, saint Louis enfin épuisant sans succès ses trésors et le sang de ses peuples, laissant au loin ses flottes et ses armées, et revenant presque seul dans sa capitale désolée. Certes, en recueillant ces tristes vérités dans vos livres, je ne concevais pas que votre enthousiasme pût survivre à des malheurs que vous condamniez avec tant d'amertume. Réglons les comptes de cette pieuse folie, nous n'y trouverons pour bénéfice net que la *Jérusalem délivrée*.

Ma querelle est vidée, Monsieur. Je reviens à l'éloge. Deux sentiments honorables et une grande pensée dominent dans vos écrits. C'est la haine du despotisme, l'horreur de l'anarchie féodale, et une aspiration constante vers le gouvernement constitutionnel. Vous saisissez avec une joie infinie toutes les tendances qui se manifestent vers cet objet de votre sympathie; et c'est toujours avec douleur que vous reconnaissez la vanité de vos illusions. C'est même avec colère que vous blâmez les hommes qui trompent vos espérances. Vous reprochez aux rois de n'abattre la féodalité que pour s'élever sur ses ruines, au lieu de faire servir leur triomphe à l'avancement des libertés publiques. Vous accusez la noblesse d'avoir toujours manqué de sens politique, d'avoir harcelé le pouvoir sans s'inquiéter d'en régler l'exercice, et de considérer sa tâche comme accomplie sitôt qu'elle a arraché à

main armée des gouvernements et des pensions. Vous êtes plus indulgent pour l'Église, vous parlez de ses fautes, mais avec les ménagements d'un fils qui respecte sa mère jusque dans ses erreurs. Vous regrettez enfin que ces trois puissances n'aient jamais su s'arrêter d'elles-mêmes dans leur marche ascendante. Mais vous exigez trop de l'humanité. Dans quel temps, dans quel pays les partis, les sectes, les opinions, les pouvoirs religieux et politiques ont-ils montré cet esprit de modération et de sagesse? Vos regrets n'en sont pas moins partagés par les bons esprits. Depuis la triste expérience de 93 nous avons tous horreur des extrêmes; mais à quel point s'arrêter? c'est là le difficile. Tous les gouvernements l'ont cherché. Disons le mot vrai, chacun s'est fait un juste milieu à sa guise; et ceux qui tâtonnent encore devraient avoir quelque indulgence pour ceux qui ont échoué.

Vous aviez aussi le vôtre, Monsieur, et le dépit de vos mécomptes vous a rendu injuste même envers Louis XIV. Son administration, sa vie privée, sa grandeur ont été soumises par vous à l'examen le plus rigoureux, et sa mémoire n'a pas à se louer de vos jugements. Permettez-moi encore une fois de ne pas être de votre avis. Je respecte le vôtre, pardonnez-moi le mien. Rien ne serait plus ennuyeux qu'un pays où tout le monde serait d'accord; et à cet égard nous ne sommes pas près de nous ennuyer en France. Je vous dirai donc que j'ai un faible pour Louis XIV. Je crois qu'il a eu une grandeur réelle; et vous sentez quelle a dû être ma surprise de vous voir affirmer qu'il avait dû toute sa gloire aux hommes que lui avait légués son père, tandis que ceux qu'avait produits son règne n'avaient fait que le rapetisser et le compromettre. Sans doute les Turenne, les Condé, les Duquesne qui l'ont

précédé dans ce monde sont supérieurs à leurs élèves. Mais des Boufflers, des Berwick, des Vendôme, des Catinat, des Villars ont commandé ses armées; et, en définitive, ce n'est point à la générosité de ses ennemis qu'il a dû l'accomplissement du dernier rêve de sa politique de famille.

Je vous avouerai cependant, et vous ne vous en plaindrez pas, que j'ai pris plaisir à la critique ingénieuse que vous avez faite de sa vie intérieure. J'ai souri, je m'en accuse, à le voir s'assujettir à toutes ces gênes qu'il imposait aux autres, à compter avec vous toutes les petitesses dont se composait sa grandeur intime, et j'en ai conclu que, si le rôle de courtisan était le pire des métiers, celui de roi n'était pas le plus amusant de tous. Ce tableau se ressent un peu de vos longs entretiens avec Saint-Simon. Cette étude vous a porté bonheur. Vous y parlez souvent sa langue; et ce bonheur vous suit dans vos réflexions sur le trop long règne de Louis XV. Ce règne ne devait pas vous réconcilier avec l'absolutisme. Mais n'avez-vous pas été trop loin en écrivant deux fois que le dix-huitième siècle avait été sans vertus, sans génie et presque sans courage? Je conviens que les vertus y ont été fort rares. Mais le courage! je citerais bien des champs de bataille qui vous donneraient un éclatant démenti. Quant au génie littéraire, permettez-moi d'en trouver un peu dans les comédies du *Glorieux*, du *Philosophe marié*, de la *Métromanie*, dans les œuvres de Montesquieu, de Jean-Jacques, de Buffon, de d'Alembert, de Beaumarchais et de ce malheureux Voltaire que vous poursuivez avec une ardeur impitoyable.

Vous êtes un trop fervent catholique pour ne pas lui en vouloir; mais ne pouviez-vous pas faire pour lui ce que

vous avez fait pour le cardinal Dubois, dont vous avez loué la diplomatie après en avoir flétri le libertinage? Otez des œuvres de Voltaire tout ce que la religion a droit de lui reprocher, ce qui restera, Monsieur, suffira encore à une immense renommée, à une gloire si grande, que tous, tant que nous sommes, poëtes, historiens, publicistes, romanciers, critiques même, nous serions impuissants à le reproduire.

Je ne vous suivrai pas jusqu'au bout, Monsieur : vous avez soulevé tant de questions qu'il me serait impossible de les rappeler toutes. Je passe rapidement sur les douze années de nos folies et sur les quatorze années de notre grande gloire. Cette gloire vient d'être si dignement racontée que ma voix se perdrait dans le retentissement de tous les échos de l'Europe. Forcés d'ailleurs de nous recruter depuis trente ans parmi les hommes qui ont pris part aux grands événements de ce siècle, nous avons fatigué ces voûtes du récit de nos prospérités et de nos misères : quand vous arrivez enfin à l'exercice de ce gouvernement que vous avez appelé de tous vos vœux et qui n'a point rempli toutes vos espérances, je suis arrêté par bien des convenances et des scrupules. Vous avez pu dans le silence du cabinet dire votre pensée tout entière sur les hommes et les choses de ce temps ; vous avez pu analyser et juger ces trente-huit années qui commencent à l'avénement de Louis XVIII et de sa Charte, et qui finissent avec la dynastie dont vous avez si bien justifié l'avénement avant d'en signaler les fautes. Je ne m'en suis pas gêné moi-même en bien des occasions. Mais la place que j'occupe ici m'impose bien des réticences et des limites. Je ne sais pas même s'il me serait permis de dire que la Restaura-

tion aurait naturalisé le gouvernement représentatif en France, si le crime de Louvel n'avait effrayé le roi qui nous l'avait donné, et ranimé les colères du parti qui le tolérait à peine. Parlerai-je des temps plus voisins du nôtre? Ces hommes, que vous avez jugés dans vos livres, sont pour la plupart sur les mêmes bancs que vous. Ils m'écoutent, ils me regardent. D'autres, venus plus tard au monde politique, sont en face de moi; ils épient mes paroles pour les commenter à leur manière. Si je parlais de vos mécomptes, si je retraçais après vous nos dissentiments, nos querelles, les conflits de nos ambitions, de nos jalousies, les luttes bruyantes de nos tribunes, les hommes des anciens jours m'accuseraient de flatter le présent. Si je rendais justice aux vertus privées, à la politique d'un roi qui, en couvrant la Belgique de ses drapeaux, a rompu le premier ces traités, contre lesquels on proteste encore, les hommes nouveaux me traiteraient peut-être de factieux. Tel est le sort des écrivains qui, au lendemain d'une révolution, osent rendre justice aux vaincus; les suivants du triomphateur n'ont pas assez de cris pour étouffer sa voix. Je ne parle point des panégyristes du temps présent: ce ne sont que des plagiaires, et j'en ai vu tant d'autres. J'ai assisté à tant de lendemains de la même nature; et je n'ai pas connu de spectacle plus révoltant que ces saturnales de la victoire, que ces revirements d'opinions et de colères, que ces jugements passionnés qui ne sont le plus souvent qu'une bruyante mendicité.

Oh! qu'il eut bien raison le savant illustre, dont vous venez prendre la place, de n'exposer ni son repos ni son honneur à ces variations de la fortune politique! Il arrivait à l'âge d'homme au moment où pas un lettré n'était sans ambition.

La loi, qui ouvrait à tous la porte de toutes les carrières, avait fait germer dans toutes les têtes pensantes la prétention, l'espérance de gouverner l'État; il fallait un grand fonds de philosophie pratique pour résister à ce tourbillon de vanités en délire. Peu d'hommes en eurent la force; et je ne saurais trop louer et remercier notre Biot de n'avoir pas été entraîné par l'exemple de cette tourbe affamée d'honneurs et de pouvoir. Il y a une singulière analogie entre l'existence de notre confrère et la situation où je le vis pour la première fois. Qu'on me passe cette anecdote; les vieillards sont conteurs. Il y a soixante ans de cela, je traversais Paris, lorsque, arrivé sur le pont des Arts, je rencontrai une foule de têtes qui tendaient leurs regards vers le ciel; j'en demandai la cause, et un des curieux me montra un ballon qui planait dans les airs à quatre mille mètres du pavé. C'était le jeune Biot qui, en compagnie de son ami Gay-Lussac, était allé s'assurer qu'à cette hauteur l'air était le même que sur la terre, et que la force magnétique s'y conservait sans affaiblissement notable... Eh bien! c'est ainsi qu'il a plané pendant toute sa vie au-dessus des ambitions et des rivalités politiques, n'envisageant, comme il l'a dit du fameux Lagrange, les événements extérieurs que comme de simples incidents qui ne devaient point troubler ses études; et préférant, comme il l'a dit plus tard de Cauchy, préférant, aux inconvénients des positions publiques, les joies morales et les plaisirs purs de l'intelligence. Sans doute, comme les Cuvier, les Thenard, les Poisson et bien d'autres, il pouvait aspirer à toutes les faveurs dont les gouvernements disposent, siéger dans leurs conseils, dans nos assemblées, se reposer enfin dans les honneurs gratuits ou soldés et plus ou moins inamovibles du

Luxembourg. Les trois dynasties qu'il a vues passer devant lui se seraient empressées de l'accueillir, de lui décerner ces honneurs si enviés... Qu'en ferait-il aujourd'hui? est-ce là ce qui resterait de lui dans la mémoire des hommes? Ah! ce que nous avons gagné à son éloignement des affaires publiques est bien plus précieux que les avantages personnels qu'il a dédaignés.

Il a mieux fait de se dévouer tout entier à l'étude des grandes découvertes de l'esprit humain, de prendre part, comme vous l'avez démontré, Monsieur, à ces admirables progrès de la science, pendant les temps si variés où il a vécu. Que d'inventions utiles, imprévues, ces temps nous ont léguées; quelle série de noms illustres ils ont signalés à notre reconnaissance! Jamais époque scientifique n'avait été si féconde; et c'est un grand honneur pour Biot d'y avoir marqué sa place. On ne lui doit, il est vrai, aucune grande découverte. La seule à laquelle il ait attaché son nom est l'application de l'optique aux opérations de la chimie, le moyen de distinguer à l'aide de la lumière polarisée certaines molécules des combinaisons chimiques, certains symptômes de nos maladies. Mais combien d'autres découvertes n'a-t-il point perfectionnées ou affirmées par ses expériences! Avec quelle ferveur, avec quelle sympathie n'a-t-il pas suivi les travaux de ses contemporains! Initié à toutes les conquêtes de la physique, il a porté dans l'étude des sciences diverses qui en découlent cette droiture d'esprit, cette rectitude de jugement qu'il devait à la connaissance profonde des mathématiques. Émule de nos plus grands géomètres, de nos astronomes les plus célèbres, il a fait dire de lui qu'il était un des dix ou douze savants qui lisaient couramment

la *Mécanique céleste* de Laplace. Travailleur infatigable, avide de tout connaître et de tout expliquer, il s'était familiarisé avec tous les observateurs des phénomènes de la nature, depuis les temps les plus reculés jusqu'au jour où il a cessé de vivre.

Il est si grand le nombre des mémoires, des articles, des notices, des traités où il a consigné ses travaux, que les arguments seuls formeraient un volume considérable ; mais la limite que m'imposent le double but de ce discours et la patience de mon auditoire m'oblige de ne jeter qu'une vue d'ensemble sur une vie aussi longue et aussi bien remplie. C'est aux puissants organes d'une autre Académie qu'il appartient d'en explorer tous les détails : ils le feront avec plus d'autorité que moi, ils savent mieux les services qu'il a rendus à la science, et son éloge, comme savant, leur sera d'autant plus facile qu'ils en ont contracté l'habitude depuis son entrée dans leur sanctuaire. Appelé par l'estime des grands hommes qui formaient la première génération de ses confrères, il était considéré comme un maître par la seconde, et la troisième a entouré sa vieillesse d'une vénération qui résumait tous les sentiments dont il avait été l'objet.

Rien ne montre mieux la place qu'il s'était faite au milieu d'eux que les missions scientifiques dont ils l'ont chargé. C'est en leur nom qu'il passe avec Arago un hiver entier sur les îles et les rochers du royaume de Valence, pour mesurer un arc considérable du méridien et fixer enfin la courbure de la terre. Si une pluie extraordinaire de pierres tombe en Normandie, c'est à lui qu'ils remettent l'étude de ce phénomène, dont la cause est encore à trouver. Faut-il ajouter des observations nouvelles à celles qu'il a faites en Espagne,

il est envoyé par le Bureau des longitudes à l'extrémité de l'Écosse, pour mesurer jusqu'aux îles Shetland l'arc du méridien qu'il a déjà mesuré depuis Valence jusqu'à Dunkerque, et constater encore une fois la figure de notre planète et l'aplatissement de ses pôles.

Le récit qu'il fait de ses voyages, de ses opérations, les accessoires qu'il y mêle, la description si pittoresque des diverses contrées qu'il parcourt, le contraste des splendides horizons de l'Ibérie et de l'atmosphère brumeuse des mers hyperborées, celui des mœurs des peuples si divers chez lesquels il séjourne, les chaleureux témoignages de sa reconnaissance pour la gracieuse hospitalité qu'il y reçoit, pour les hommes qui lui prêtent le concours de leur intelligence, tous ces détails donnent une si haute idée de son cœur et de son esprit, offrent une lecture si pleine d'intérêt et de charme, que les hommes du monde y prennent autant de goût et de plaisir que les savants auxquels ces narrations sont plus spécialement destinées.

Ce même mérite, cet intérêt, ce charme, se font également sentir dans les vingt biographies où il a retracé la vie, le caractère et les travaux des savants les plus célèbres. Dans ce genre de composition, il s'est élevé à la hauteur des Cuvier, des d'Alembert et des Fontenelle. J'ose même dire qu'il les a surpassés dans les biographies de Galilée, de Descartes et de Newton. Elles suffiraient pour établir une renommée littéraire, dans un temps où l'on aurait le loisir de s'appesantir sur une lecture, où le bruit d'un livre nouveau ne serait pas étouffé le lendemain par celui des livres qui lui succèdent. Peut-être a-t-on droit de regretter qu'il ait dépouillé Galilée d'un trait de courage et d'un mot célèbre;

ces mots sont vraiment dans une crise fâcheuse, notre siècle leur fait une chasse impitoyable. On ne croit plus à celui de François Ier, Henri IV en a déjà perdu deux ou trois, Cambronne et Charles X n'ont joui qu'un moment de ceux qu'on leur avait attribués. Les réalistes sont vraiment insupportables avec leur passion de la vérité vraie. Ces jolies petites perles étaient si bien enchâssées dans nos chroniques! Je suis fâché que M. Biot se soit associé à ces écumeurs de l'histoire. J'aime mieux son indignation contre la stupide barbarie des juges de Galilée, et le talent avec lequel il déroule les incidents si dramatiques de la découverte de ce grand astronome. Ce n'était pas pourtant son œuvre de prédilection. Son travail sur Newton était l'objet de sa préférence et d'une préoccupation singulière. Il prêtait une attention constante à tout ce que les Anglais écrivaient sur leur illustre compatriote. Il le lisait, il l'écoutait avec une sorte d'anxiété, et c'était avec une joie d'enfant qu'il reconnaissait, qu'il proclamait la supériorité de son travail. J'ai assisté à une de ces explosions de joie; il avait alors quatre vingt-six ans, et je me demande, j'ai intérêt à le savoir, si à cet âge, qui touche de si près à la postérité, où l'on a eu tant d'occasions de se comparer, il n'est pas permis de se juger soi-même et de dire tout haut ce qu'on s'estime.

Cette bonne opinion qu'il avait de lui-même, nous l'avons ratifiée par nos suffrages. C'est par la partie littéraire de ses œuvres qu'il nous appartenait. C'est la richesse, la beauté de son style qui nous a inspiré le désir, j'ai presque dit l'ambition, d'honorer notre tableau d'un nom que s'étaient déjà approprié toutes les Académies de l'Europe. Je vous demande pardon, Monsieur, d'avoir repeint en raccourci une vie que

vous avez si bien développée. Mais l'Académie, dont je suis l'organe, lui devait un dernier hommage. Vous ne pouviez point parler de son assiduité à nos séances, de l'attention qu'il prêtait à nos débats littéraires, des lumières qu'il y répandait. C'est que ce savant illustre était doué du goût le plus pur et le plus sévère. Aussi passionné pour les lettres que pour les sciences, les chefs-d'œuvre des Grecs et des Latins lui étaient aussi familiers que ceux de notre grand siècle. Il pensait, comme Lagrange, que l'étude des mathématiques devait être précédée, préparée même par la connaissance profonde des lettres anciennes et modernes. Certes, ce n'est ni Biot ni Lagrange qui aurait inventé cette mesure désastreuse qui tranchait l'éducation littéraire à moitié de son cours.

Dans un écrit qui date déjà de cinquante-quatre ans, dans le préambule de la piquante critique qu'il faisait du style de nos deux célèbres coloristes, il a déposé les doctrines qu'il n'a jamais reniées. Il pensait alors ce que pensaient tous les hommes de goût et d'étude, ce qu'on avait pensé pendant deux siècles, avant qu'une coterie d'esprits blasés vînt protester contre le témoignage de dix générations, et demander à la fantaisie les génies et les chefs-d'œuvre que nous attendons encore. Les écrivains et les poëtes du dix-septième siècle étaient à ses yeux les types du vrai et du beau, les modèles dont il ne fallait jamais s'écarter. Il prédisait avec douleur que l'impérieux, l'insatiable besoin de la nouveauté jetterait bientôt les esprits dans mille routes inconnues qui les égareraient, que l'enflure serait prise pour le sublime, la manière pour la grâce, la niaiserie pour la naïveté, les écarts de l'imagination pour les hardiesses du génie, et son indi-

gnation fut grande quand il vit l'accomplissement de sa triste prophétie. Il s'en prenait aux auteurs, aux critiques, au public lui-même. Il me disait enfin, un mois avant sa mort, que la plus grande impertinence des novateurs était de donner le nom de progrès à une décadence aussi manifeste, et que le merveilleux de cette audace était de l'avoir fait croire à leur siècle.

DISCOURS

DE M. DUFAURE,

PRONONCÉ DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 7 AVRIL 1864, EN VENANT PRENDRE SÉANCE A LA PLACE DE M. LE DUC PASQUIER.

MESSIEURS,

Lorsque votre attention se porte sur l'origine de votre illustre compagnie, vous trouvez à côté de son berceau une institution déjà ancienne, réunissant dans son sein des hommes voués aux études savantes, et qui avaient pris une grande part au mouvement intellectuel du seizième siècle; vous voyez ensuite cette institution traverser comme vous les derniers règnes de la monarchie sans humilier sa fierté devant aucun des capricieux pouvoirs de l'épo-

que; supprimée, comme l'Académie, pendant nos orages révolutionnaires, reparaissant lorsque les temps sont devenus plus calmes, avec ses règles sévères et ses vieilles traditions, et regardant toujours comme son devoir le plus glorieux et le plus cher de défendre, quand les circonstances le demandent et contre tout adversaire, une liberté sans laquelle l'Académie, comme le barreau, n'existeraient plus, la liberté de penser, de parler et d'écrire.

Le barreau a été représenté de très-bonne heure au sein de l'Académie, et s'il arrive encore que l'un de ses membres soit appelé à exercer sur le théâtre plus élevé de la politique les facultés que le ciel peut lui avoir départies, vous ne refusez pas l'occasion qu'il vous offre de continuer cette ancienne alliance. Vous lui comptez, comme des titres, les relations qu'il a entretenues avec les premières intelligences du pays, et vous consentez à lui tendre une main fraternelle. De l'honneur que vous m'avez fait en m'admettant parmi vous, une bonne part revient donc à ceux qui ont été, dans des carrières diverses, les compagnons de ma vie, et, me présentant aujourd'hui seul devant vous, je n'en sens que mieux et le prix de la distinction que j'ai obtenue et les difficultés de la tâche que votre choix m'a imposée, en me confiant le soin de vous entretenir de mon illustre prédécesseur.

Parmi les hommes remarquables qui sont venus tour à tour, depuis plus de deux siècles, prendre place sur ces bancs, les uns, et ce ne sont pas les moins grands, se sont consacrés tout entiers au culte pur et désintéressé des lettres, soit qu'ils aient vécu dans le passé à la recherche des faits, des mœurs, des idées, des institutions encore mal connus ou mal

appréciés; soit qu'ils aient pris l'homme même, dans sa double nature passagère et immortelle, pour sujet de leurs profondes études et de leurs éloquentes révélations; soit qu'ils aient considéré surtout dans la nature humaine, ses affections, ses passions, sa grandeur ou ses bassesses, sa noblesse ou ses travers, et qu'ils aient exprimé dans la langue des poëtes leur enthousiasme, leur colère ou leur ironie : pour leur rendre un hommage digne d'eux, celui que vous admettez à les remplacer, s'engage, après eux, dans les sentiers qu'ils ont parcourus, se pénètre des œuvres qu'ils ont laissées, des vérités qu'ils ont défendues, des sentiments qu'ils ont exprimés; s'élève et vous élève dans les régions intellectuelles, où ils ont doucement et glorieusement renfermé leur vie : toute leur histoire s'y trouve.

D'autres, au contraire, comme M. Pasquier, ont marqué principalement, par leurs actes, leur passage dans ce monde ; ce ne serait pas les faire connaître que de vous parler seulement de ce qu'ils ont dit et écrit, il faut vous rappeler ce qu'ils ont fait, et là se présente un écueil! Peut-on séparer leur histoire de celle du temps où ils ont vécu? Quelle tâche redoutable, s'il faut joindre au récit de leur vie celui des événements qui lui servent de cadre, et peindre à côté d'eux les personnages considérables dont ils étaient entourés!

Il m'a semblé, Messieurs, que vous ne me demanderiez pas de refaire le tableau de nos quatre-vingts dernières années, qui a été tant de fois et si bien fait, mais qu'il me suffirait de signaler, au milieu des événements qui les ont remplies, la part du noble confrère que vous avez perdu. L'œuvre est encore assez vaste. Le temps qu'il m'est permis d'y consacrer m'oblige à la resserrer au lieu de l'étendre. L'intérêt sérieux que je

trouverais à vous raconter comment, pendant près de quarante années, M. Pasquier s'est préparé à la vie publique, ne doit pas me faire oublier que j'aurai plus tard à vous dire comment il en a rempli les devoirs, et enfin à vous rappeler les années de souvenirs et de méditations pendant lesquelles il a pu regarder le chemin qu'il avait parcouru, et se rendre compte des changements que le monde avait éprouvés depuis le jour où il y était entré.

M. Étienne-Denis Pasquier est né à Paris, le 22 avril 1767. Son grand-père et son père étaient alors conseillers au parlement de Paris ; il devait l'être comme eux, il naissait pour être magistrat ; mais il ne faudrait pas croire que, même dans une grande famille de magistrature, un enfant fût alors préparé aux devoirs qui l'attendaient, avec le même soin que l'on y mettrait de nos jours. Un homme dont la vie a souvent touché à celle de M. Pasquier, que sa naissance et son nom destinaient aussi au parlement de Paris, M. le comte Molé vous disait dans son discours de réception : « Je regrette les maî-« tres, la règle, le joug qui ont manqué à ma jeunesse. » M. Pasquier, quoique son adolescence se soit passée dans des temps moins agités, a souvent exprimé les mêmes regrets. Il reçut jusqu'à quatorze ans, sous la direction affectueuse des oratoriens de Juilly, une éducation hâtive et incomplète. Il fit négligemment à Paris une seconde rhétorique et sa philosophie ; ses trois années de droit ne furent pas plus laborieuses, et la faute en doit être imputée à l'organisation et aux habitudes des écoles de ce temps plutôt qu'à l'insouciance des élèves.

Comment pourrons-nous voir sortir de ces premières épreuves un esprit cultivé, un vrai magistrat?

Un jeune homme appartenant à une famille parlementaire puisait dans ses relations intérieures et dans le respect du nom qu'il portait un certain goût de société sérieuse, de conversation délicate qui remplaçait pour lui les travaux réguliers et solides que les écoles ne lui offraient pas.

Autour du grand-père de M. Pasquier, doyen du parlement, magistrat imposant et vénéré; après la mort de celui-ci, autour de son père, l'un des rapporteurs les plus laborieux de la grand'chambre, se réunissaient très-souvent leurs collègues, continuant en sa présence les débats politiques ou judiciaires qui leur fournissaient alors une occupation si passionnée.

L'austérité parlementaire ne l'empêchait pas de suivre avec une assiduité journalière les grandes représentations du Théâtre-Français, guidé dans les jouissances littéraires qu'il y cherchait par le goût excellent d'un de ses professeurs à l'École de droit, dont il écoutait le soir les conseils avec autant de soin qu'il en mettait le matin à fuir ses leçons de jurisprudence.

Enfin les cours du Lycée venaient de s'ouvrir; toute la société de Paris se pressait pour y entendre Garat, Fourcroy et surtout Laharpe. L'ancien élève de Juilly était un des auditeurs les plus empressés de ses spirituelles et éloquentes dissertations littéraires.

Nous avons vu, Messieurs, dans notre jeunesse, le cours de Laharpe repris à la Sorbonne, avec tout ce que pouvait y ajouter un goût plus sûr, un souvenir toujours présent des plus exquises beautés des littératures anciennes ou étrangères, l'alliance continuelle de la littérature et de l'histoire, si féconde pour l'une et pour l'autre; enfin un éclat d'im-

provisation que la tribune politique ne surpassait pas; nous avons pu apprendre que, si des entretiens si élevés ne donnent pas le talent, ils inspirent du moins pour les lettres un goût passionné que les années n'effacent point.

Ainsi préparé, le jeune Pasquier entre au parlement de Paris, à l'âge de vingt ans, c'était son droit comme fils de maître, mais à condition de n'avoir que cinq ans plus tard voix délibérative. De ce moment commencent les graves et fortes études du magistrat : un des présidents à mortier appelle chaque jour auprès de lui ses plus jeunes collègues et les fait conférer ensemble sur les devoirs de leur charge et sur les connaissances variées qu'elle exige. Ils assistent avec la même régularité aux audiences judiciaires du Parlement, rendues si solennelles par les grands procès qui ont marqué cette époque et par l'éloquence des gens du roi et du barreau, de Séguier et de Gerbier.

Mais, il faut bien le dire, d'autres délibérations du parlement excitaient plus vivement l'attention de M. Pasquier.

Si vous vouliez, Messieurs, préparer un jeune homme à la vie publique, trouveriez-vous une meilleure école que celle qui s'offrit tout à coup à lui?

Au moment où il entre au parlement, dans les premiers jours de 1787, la lutte se poursuit avec une vivacité extrême entre ce grand corps et la royauté. M. de Calonne, et, après lui, M. de Brienne, redoublent d'efforts pour l'abattre. Le parlement de Paris ne recule pas; toute la magistrature française fait cause commune avec lui; et ainsi les deux plus anciennes, les plus imposantes institutions du pays, la royauté et la magistrature, sous les regards attentifs d'une nation spirituelle, agitée, fatiguée du passé, avide de nou-

veautés, se jettent dans une lutte qui ne durera pas longtemps, où elles se seront blessées l'une l'autre et où toutes deux succomberont.

Le parlement, au lieu de suspendre le cours de la justice, comme il l'avait fait à d'autres époques, redouble de zèle pour cette partie de ses devoirs. En même temps les délibérations politiques de ses chambres assemblées sont plus fréquentes que jamais. Elles ne roulent pas seulement sur les édits que le ministre lui présente; aucune des idées d'amélioration sociale que rêve l'opinion publique ne lui est étrangère. Pour se défendre il invoque les règles éternelles de la justice, dont il est l'organe naturel, les droits de la nation, qui sont, dit-il, confiés à sa garde. Il adresse au roi les remontrances les plus respectueuses, mais les plus fermes. Il finit par émettre un vœu, exprimé déjà par Fénelon au commencement du siècle, par le parlement lui-même dans des luttes précédentes, par Malesherbes au nom de la cour des aides, enfin par l'assemblée des notables : il demande la convocation des états généraux, en déclarant qu'il n'a jamais pu donner aux édits d'emprunt qu'un enregistrement provisoire.

Le jeune conseiller suit avec ardeur ces délibérations passionnées, se croit revenu aux beaux jours du sénat romain, s'enivre de la parole brûlante de d'Éprémesnil et ne prête qu'une oreille fort distraite à ce vieux magistrat qui, passant près de lui après une discussion très-animée, lui jette ces mots : « Jeune homme, l'idée des états généraux a été « souvent mise en avant du temps de votre grand-père; « voici ce qu'il nous a toujours dit : Messieurs, ceci n'est « pas un jeu d'enfant; la première fois que la France verra

« des états généraux, elle verra aussi une terrible révo-
« lution. »

Pendant son court passage dans la magistrature, notre jeune parlementaire devait recevoir une autre leçon politique. Les états généraux étaient convoqués : la nation entière avait été provoquée par le pouvoir lui-même à s'occuper de leur composition et de la forme dans laquelle ils devraient se réunir et délibérer. Le parlement s'effraye de toutes les nouveautés que suggère cette grande enquête ; il n'a jamais demandé que des états généraux formés sur le modèle des derniers que l'on ait vus en France, en 1614. Il se trouve de deux siècles en arrière de son temps. Il rend un arrêt solennel pour déclarer et faire prévaloir son opinion. Toute sa popularité s'évanouit; la nation prend parti contre lui, et bientôt les décrets de l'assemblée constituante suppriment l'ancienne organisation judiciaire et abolissent les parlements.

M. Pasquier, après ces premières et vives émotions de la vie publique, à peine âgé de vingt-deux ans, se trouve réduit à l'inaction; mais le spectacle qui va l'entourer et les événements auxquels il sera involontairement mêlé occuperont assez l'ardente curiosité de son âme.

Quoique frappé dans son avenir et dans ses affections par la suppression de la compagnie à laquelle il appartenait, il abordait sans préventions hostiles cette révolution qu'il n'avait pas prévue. Tout en rendant justice à quelques grandes choses que le règne de Louis XVI avait vu s'accomplir, il savait distinguer les abus singuliers et sans nombre que la France ne pouvait tolérer plus longtemps. Si une partie de la population jouissait d'un bien-être réel, il

sentait que ce repos était précaire, et il éprouvait une vive sympathie pour le désir généralement manifesté de voir reconnaître et garantir tous les droits de sécurité personnelle et toutes les libertés compatibles avec l'ordre public; en un mot, il l'a dit lui-même, il partageait l'enthousiasme généreux qui avait saisi tant d'âmes élevées.

Cette société si animée l'intéresse; vainement on le presse d'émigrer comme plusieurs compagnons de sa jeunesse; il se refuse à l'idée de laisser Paris; il sait d'ailleurs que lorsque l'on devient volontairement étranger à son pays, on s'expose au malheur d'en être bientôt l'ennemi. Il reste pour être le témoin de toutes les journées célèbres de la révolution. Il assiste aux grandes séances de l'Assemblée constituante et voit avec douleur les amis aveugles de la royauté pousser aux résolutions les plus désorganisatrices dans l'espoir que le bien sortira de l'excès du mal. Sous ses yeux se commettent les premiers crimes dont la liberté fut l'innocent prétexte et ils restent impunis; pendant que l'Assemblée nationale proclame les immortels principes qui sont la vie de notre société moderne, il voit s'éteindre le principe d'autorité pratique sans lequel il n'y a plus ni lois, ni ordre, ni liberté; les Français sont bien dans cet état que Tacite peint en quelques mots : *Incerti solutique et magis sine domino quam in libertate.* Le peuple, sans guide, aspire chaque jour à des expériences nouvelles; les plus hautes intelligences du temps s'égarent dans toutes leurs prévisions; les passionnés d'aujourd'hui seront les modérés de demain et poussent à des commotions dont ils seront les premières victimes. D'une fenêtre du Palais-Royal, M. Pasquier voit l'orateur éloquent du parlement de Paris traîné dans le jardin

par une bande furieuse, arraché de leurs mains à demi mort; d'Éprémesnil reçoit la visite de Pétion sur son lit de douleurs et lui adresse ces prophétiques paroles : « Et moi aussi, Monsieur, j'ai été porté en triomphe. » — Après d'Éprémesnil, Barnave; après Barnave, Vergniaud. Si la France reste unie, grande, héroïque à la frontière, contre l'étranger, à l'intérieur tout change : l'enthousiasme des premiers jours de la révolution se convertit en haine et en colère; l'égalité n'est plus qu'un mot puisque des classes entières sont proscrites pour crime de naissance, de fortune ou d'opinion. La liberté s'est changée en un despotisme à mille têtes pour lequel tout peut être coupable, un service rendu à un ami, un acte de piété filiale, un mot, un geste, un regard.

Après la loi des suspects et la formation des comités de salut public et de sûreté générale, M. Pasquier crut que le séjour de Paris était dangereux pour lui. Il se retira dans le village de Champigny-sur-Marne. C'est là qu'il épousa sa parente Mlle de Saint-Roman, devenue veuve du comte de Rochefort, et dont le sort était aussi précaire, aussi menacé que le sien. Un ancien conseiller clerc au parlement de Paris, l'abbé Salomon, muni des pouvoirs secrets du pape, leur donna la bénédiction nuptiale dans la petite chambre qu'ils habitaient.

Peu de jours après, M. Pasquier père est arrêté : on avait découvert une protestation que la chambre des vacations du parlement de Paris avait rédigée en 1790 avant de se séparer. Il n'en faut pas plus pour que tous les anciens parlementaires soient inscrits sur les tables de proscription. Les signataires de la protestation sont condamnés; leurs collègues sont recherchés. M. Pasquier se retire pendant quelque

temps dans un village voisin de Juilly; il n'y est plus en sûreté et cherche à gagner la frontière; mais après avoir erré pendant un mois dans les départements du Nord, de ferme en ferme et d'auberge en auberge, Mme Pasquier et lui sont arrêtés, ramenés à Paris et jetés le 8 thermidor dans la prison de Saint-Lazare. Ils trouvent dans cette salle d'attente de l'échafaud deux frères de Mme Pasquier et un frère de M. Pasquier, à peine sorti de l'enfance.

Le lendemain le bruit de la mort de Robespierre pénètre dans leur prison, et, avec ce bruit, quelque espérance de salut. Après des alternatives de sécurité et de crainte ils furent mis en liberté au bout de six semaines.

A la suite des journées qu'il venait de passer, partagées entre de poignantes douleurs et d'inexprimables angoisses, le premier usage que M. Pasquier fit de sa liberté fut de chercher la solitude. Toute la fortune de son père, toute celle qui devait revenir à Mme Pasquier étaient confisquées. Ils trouvèrent un asile modeste dans le petit village de Croissy, près Saint-Germain, et y passèrent trois années, les plus calmes de leur vie. Ils s'étaient rapprochés de quelques amis avec lesquels ils pouvaient échanger leurs souvenirs, les enseignements que tant d'épreuves leur avaient apportés, et leurs réflexions sur la marche des événements. M. Pasquier y rencontra même un abbé Désessart, qu'il avait eu pour professeur à Juilly, et qui, charmé de retrouver un de ses anciens élèves, le remit sur la voie des bonnes et fortes études.

On s'attendrait à le trouver profondément aigri par tant de malheurs. Mais, dans l'impartialité de son âme, il ne peut se dispenser de faire la part du bien dans tout ce

qu'il a vu. Il n'oublie pas les actes de dévouement dont il a été personnellement l'objet. Dans les courses secrètes qu'il faisait à Paris pour voir son père, dans sa fuite au travers des départements du Nord, il recevait un asile, des secours qu'on ne pouvait lui offrir sans s'exposer aux plus grands dangers. Pendant son séjour à Croissy il vit un de ces traits d'intrépide générosité qui l'auraient, au besoin, réconcilié avec la nature humaine. La récolte avait été mauvaise; la circulation des grains était interrompue; les environs de Paris, qui n'en produisent qu'une faible quantité, étaient réduits à une extrême détresse. Un soir, à la nuit close, une charrette chargée de grains entre dans sa cour. Deux jeunes gens de la campagne déchargent les sacs de blé, les déposent dans l'endroit le plus reculé de la maison. Les fermiers du domaine de Coulans, devenus, par la confiscation, fermiers de l'État, avaient appris que le fils de leurs anciens maîtres vivait à Croissy dans une sorte de dénûment; ils avaient voulu lui donner ce précieux témoignage de leur reconnaissant souvenir; deux de leurs enfants s'étaient dévoués à cette périlleuse entreprise; ils en étaient venus à bout et repartaient heureux d'une noble action faite avec tant de simplicité et de courage.

Cependant, au fond de sa retraite, M. Pasquier voyait le gouvernement du Directoire s'affaisser de jour en jour sous le poids de ses fautes, de ses corruptions et de ses coups d'État répétés; et près de lui grandir un homme singulier, enveloppé de mystère, déjà célèbre par ses victoires et qui allait le remplacer.

Mon prédécesseur n'a pris aucune part au 18 brumaire,

ainsi je n'ai pas à vous en dire mon opinion. Je m'en félicite; je ne trouverais peut-être pas en moi l'impartialité nécessaire pour en parler. Je me borne à dire qu'après le coup d'État et le premier étonnement qu'il causa, la France sembla reprendre des allures régulières. M. Pasquier rentra dans Paris. Il s'occupa d'obtenir, pour lui et les siens, la restitution de leurs propriétés confisquées et non vendues. Pendant quatre années il partagea son temps entre la terre de Coulans, où il retrouvait tous les souvenirs de sa famille, et Paris, où s'étaient reformées des sociétés d'élite dont la fréquentation a toujours eu tant de charmes pour lui. Dans quelques-unes des dernières pages qu'il ait dictées, il attribue une influence puissante sur la culture et les progrès de son esprit aux réunions qui avaient lieu tous les soirs chez une fille de M. de Montmorin, Mme de Beaumont, dont le nom est inscrit en caractères si élevés et si touchants dans les Mémoires de M. de Chateaubriand et dans les lettres de M. Joubert. La littérature n'y faisait pas tous les frais de la conversation. Quoique l'on eût du penchant pour les opinions royalistes, on ne se laissait aller à aucune illusion. On ne trouvait pas chez le premier consul les traits de Monck; on le voyait disposé à garder le pouvoir dont il s'était emparé avec audace, mais qu'il exerçait avec sagesse. On ne voulait pas se condamner à une oisiveté sans terme. M. de Fontanes s'était rallié le premier et avait été nommé président du nouveau corps législatif. M. de Chateaubriand avait accepté les fonctions de secrétaire d'ambassade à Rome. M. Molé aspirait au conseil d'État; M. Pasquier, désigné dans le département de la Sarthe comme candidat au corps législatif, comptait, pour être choisi par le sénat, sur la bien-

veillance de quelques-uns de ses membres les plus influents qui l'avaient connu au parlement de Paris.

Mais, avant le jour fixé pour l'élection, il change tout à coup de résolution. Il met plus d'empressement à retirer sa candidature qu'il n'en avait mis à la produire. Il faut bien en dire le motif : c'est qu'il eut à se demander, le 21 mars 1804, si ces temps allaient revenir où le droit des gens n'était plus qu'un vain mot, les formes de la justice une sanglante comédie et où la vie humaine était sacrifiée aux plus détestables prétextes.

Deux années s'écoulent. Le premier consul devient empereur ; un éclat jusqu'alors inconnu se répand sur son trône. Le chef auguste de la religion catholique traverse les Alpes et vient le sacrer dans la cathédrale de Paris. L'empereur obtient par la victoire d'Austerlitz une autre consécration de son pouvoir nouveau. La France est fière et ravie. La contagion de l'enthousiasme et l'impatience d'être oisif, sans faire oublier la mort du duc d'Enghien, ramènent M. Pasquier à ses premières résolutions. Il cède aux insistances de Cambacérès, qui cherche à recruter les anciens noms parlementaires. Il est compris, en 1806, dans la première nomination des maîtres des requêtes au conseil d'État.

Vous voyez dans quelle situation il y arrive : il commence sa quarantième année. Il a été, très-jeune, livré à des épreuves fort au-dessus de son âge ; mais depuis seize ans il n'a eu le maniement d'aucune affaire politique ; il a traversé la société en observateur intelligent et attentif. Il a vu l'homme dans ses conditions les plus opposées, d'égoïsme et de dévouement, de frayeur et de courage, de déception et d'enthousiasme, d'abjection et de grandeur. Il l'a observé du

sein de l'exil, des cachots, de la détresse ; et néanmoins il aborde d'un esprit libre et avec un cœur serein la carrière nouvelle qui s'ouvre devant lui.

Je n'ai pas à raconter, Messieurs, les travaux multipliés auxquels il se livra dans ses fonctions de maître des requêtes. L'empereur sut les apprécier par lui-même et le fit conseiller d'État au mois de février 1810. Quelques mois plus tard, il le nommait préfet de police à Paris.

Je ne puis passer sous silence un bruit que ses ennemis répandirent à cette occasion et auquel il a toujours opposé une dénégation absolue. On racontait que l'empereur, avant de le nommer, avait eu avec lui une conversation particulière afin d'éprouver son dévouement. Si un prince de la maison de Bourbon était découvert à Paris, quelle conduite tiendrait-il? Le ferait-il arrêter? Membre d'une commission, le condamnerait-il? M. Pasquier aurait répondu : Sire, je ferais mon devoir. Voici ce qu'il raconte dans un récit qui est empreint de tous les caractères d'une parfaite sincérité : « Napoléon était seul quand je fus introduit dans son cabinet, « et notre conversation s'est passée jusqu'à la fin sans té- « moins. Non-seulement il ne me fit subir aucune épreuve, « mais il évita au contraire de me rien dire qui pût susciter « en moi une pensée de cette nature. Il alla au-devant de « tout ce qui pouvait m'effaroucher. Je lui représentai que, « étranger aux hommes et aux intrigues de la révolution, « j'étais fort peu propre à des fonctions qui devaient suppo- « ser une connaissance approfondie de ces antécédents ; il me « dit que cela regardait le duc de Rovigo, ministre de la « police; que ce qu'il me demandait, et ce qu'il attendait « de moi, c'était de rétablir la préfecture de police sur le

« pied d'une magistrature telle qu'elle existait du temps « des Sartine et des Lenoir. Vous avez été magistrat, ajou- « ta-t-il, et c'est comme tel que je vous ai choisi. J'ai pleine « confiance en vous; et je suis sûr que vous mériterez cette « confiance. Il était difficile de résister à de telles paroles « dites par un tel homme, et une heure après j'avais prêté « mon serment. Napoléon tenait du reste beaucoup à ce « qu'on sût que c'était comme magistrat qu'il m'avait choisi « et qu'il entendait que la préfecture de police redevînt une « véritable magistrature, car il le dit dans la journée à plu- « sieurs personnes, entre autres à M. Mollien et à M. Daru, « qui me l'ont répété plus d'une fois. »

M. Pasquier s'est renfermé avec joie dans la mission qui lui était donnée.

Les travaux considérables qu'il entreprit pour donner satisfaction aux intérêts si variés de la capitale, feraient le sujet d'une étude du plus haut intérêt. Jamais, il faut l'espérer, la question des approvisionnements ne causera autant d'anxiété qu'en l'année 1812, et jamais elle ne sera plus attentivement examinée qu'elle le fut alors, l'empereur et le préfet de police ayant, à ce sujet, deux opinions radicalement opposées et les soutenant avec une égale ténacité.

Dans les rapports qu'il avait avec M. Pasquier l'empereur était froid, mais digne, sans aucune des brusqueries ou des familiarités qu'il se permettait avec des serviteurs même d'un rang plus élevé. Pendant toute la durée de son administration il ne lui adressa qu'un reproche. — Le lendemain de la scène violente et injuste qu'il avait faite à M. Portalis en plein conseil d'État, et dans laquelle M. Pasquier

avait seul osé intervenir pour défendre son collègue, Napoléon lui dit à son grand lever : « Je crains, Monsieur le préfet, que « vous n'ayez pas une juste idée des devoirs d'un conseiller « d'État. — En cela comme en toutes choses, Sire, je crois « qu'on ne risque guère de se tromper quand on n'écoute « que sa conscience. » L'empereur ne répondit pas et n'en reparla jamais.

Je ne veux pas laisser cette partie de la carrière de M. Pasquier sans vous dire que, pendant sa durée et au milieu d'immenses travaux, il sut se ménager deux précieuses distractions qui ne lui ont jamais manqué : il resta fidèle aux élégantes et spirituelles réunions qu'il aimait tant et où il était si bien placé, et il porta le plus vif intérêt aux publications qui honorèrent la littérature à cette époque. Voici la lettre que lui écrivait M. de Beausset en lui envoyant un exemplaire de sa belle histoire de Bossuet :

« Voilà, Monsieur, cette histoire de Bossuet, qui est « autant votre ouvrage que le mien. Si vous prenez la « peine de la relire, il vous sera facile de remarquer « combien j'ai profité de vos bonnes et utiles observa- « tions, et tous les droits que vous avez à ma juste re- « connaissance. Croyez aussi que j'en suis pénétré jusqu'au « fond du cœur, et qu'il m'est bien doux d'avoir dû mes « premiers rapports avec vous aux sages et utiles conseils « que j'ai reçus de votre intérêt et de votre bonté pour « moi. . . . . »

Nous touchons, Messieurs, à l'un de ces moments d'épreuves qui font le tourment de tout homme public, qu'il soit agité par le sentiment de l'intérêt ou par le sentiment du devoir. Cette dernière et noble inquiétude était la seule,

ai-je besoin de le dire? qui pût s'emparer de M. Pasquier. Quelle conduite tenir lorsqu'un chef que l'on a loyalement servi est arrivé, de faute en faute, à la nécessité de déposer lui-même le pouvoir qu'il aurait pu conserver si glorieux? On ne peut s'empêcher de louer ceux qui, rapprochés de l'empereur par de longues et intimes relations, lui restèrent attachés dans l'adversité. Je ne connais rien de plus beau, de plus touchant que les efforts persévérants, les démarches obstinées, suivies quelquefois d'humiliantes déceptions, de M. le duc de Vicence à tous les moments de cette crise qui fit descendre l'empereur du premier trône du monde à l'exil; mais il eût été bien sévère d'exiger un dévouement aussi absolu de tous ceux qui avaient occupé des fonctions publiques sous l'empire, et un grand nombre d'hommes éminents par leurs vertus et leur haute capacité ont montré par leur conduite, qu'ils comprenaient autrement leur devoir. A moins d'être retenu par des affections personnelles, qui aurait pu, après ces épreuves successives de la liberté déréglée et du pouvoir absolu même confié aux mains les plus habiles, refuser de concourir à l'essai de la liberté réglée par les institutions, et du pouvoir limité par les lois?

M. Pasquier regarda comme un commencement d'abdication le départ, au 29 et 30 mars, de la famille impériale, laissant Paris avec les hauts dignitaires de l'empire, les ministres, le conseil d'État, pour aller chercher à Blois plus de sécurité. Ce départ était une fuite; ainsi le comprirent à Paris les classes populaires; ainsi le préfet de police, qui s'y opposa autant qu'il le put. Le ministre de la police lui dit : « Je pars avec tous les ministres. Vous restez ici, et « êtes ainsi le maître de faire ce que bon vous semblera. »

Les maréchaux qui, la veille encore, résistaient à l'ennemi avec une poignée de soldats et de jeunes gens des écoles, avaient reçu du frère aîné de l'empereur l'autorisation, c'est-à-dire l'ordre de capituler. La capitulation fut faite. Un gouvernement provisoire s'empara du pouvoir politique, et prononça la déchéance. Le préfet de police, convaincu qu'elle était devenue une nécessité, et ne voulant pas laisser son poste dans l'état où se trouvait la capitale, en instruisit l'Empereur par un billet qu'il écrivit au duc de Bassano, et par une conversation qu'il eut avec le duc de Vicence, conversation que ce dernier raconte dans ses Mémoires. Il consacra ensuite tous ses efforts, dans les détails journaliers et étendus de son administration, à éviter toute cause de méfiance et de troubles entre les amis des Bourbons revenus de l'exil avec M. le comte d'Artois et la population parisienne. Obtenir des souverains étrangers que leur autorité s'effaçât autant que possible, calmer les mécontentements qui éclataient dans une population fatiguée par les rigueurs d'un long hiver sans travail, et humiliée par nos défaites; enfin modérer, quelquefois combattre les prétentions blessantes d'un parti français qui se considérait comme vainqueur, telles furent ses constantes préoccupations pendant le terrible mois d'avril 1814. Il déplut fort par la manière dont il accomplit cette dernière partie de sa tâche. A l'arrivée du roi, il fut remplacé à la police et nommé directeur général des ponts et chaussées.

Il aurait béni ce changement, s'il ne se fût trouvé en présence de travaux considérables à faire, ne fût-ce que pour réparer les maux que l'état de guerre avait produits, et sans ressources pour les mettre à exécution. Il dut se borner pen-

dant un an à des relations personnelles avec les hommes distingués dont il était devenu le chef.

Il se retira au retour de Napoléon, fut exilé à quarante lieues de Paris par un ordre dont on le releva au bout de huit jours, et, lorsque Louis XVIII remonta sur le trône, il fut appelé, sous la présidence de M. de Talleyrand, aux deux ministères réunis de la justice et de l'intérieur. Il les garda jusqu'au mois de novembre, et se retira avec ses collègues devant les dispositions menaçantes des députés que les colléges électoraux venaient de nommer. Pendant cette courte et laborieuse administration, il eut à soutenir contre les royalistes passionnés la même lutte qu'en 1814 ; mais il l'engagea peu de temps après sur un théâtre plus élevé et devant un jury dont la sentence ne pouvait être douteuse : l'opinion publique.

La ville de Paris, reconnaissante des services que lui avait rendus son ancien préfet de police, le comprit au nombre de ses députés.

Il apportait dans cette Chambre nouvelle deux mérites qui, à cette époque, n'étaient pas communs :

Il avait l'habitude des grandes affaires administratives. On ne pouvait être rapproché de Napoléon par des fonctions importantes, qui obligeaient à travailler personnellement avec lui, sans acquérir bientôt une aptitude singulière à les remplir. Sa conversation était chose redoutable. Son puissant esprit pénétrait jusqu'au fond des matières qui lui étaient le moins connues; l'interlocuteur le mieux instruit avait peine à satisfaire son implacable curiosité. Il n'enseignait rien, mais il obligeait ses administrateurs au travail le plus instructif et le plus fortifiant.

Ajoutons que M. Pasquier, formé à cette école, allait apporter une grande expérience des affaires au milieu de collègues qui en étaient dépourvus plus que nous ne saurions aujourd'hui le comprendre; vous en voyez la cause, Messieurs : si l'action personnelle de l'empereur élevait autour de lui, près de lui, des intelligences fortes et exercées, le système politique de l'empire produisait sur le reste du pays un effet tout contraire. Personne ne disait un mot à la France de ses intérêts les plus sérieux, ni le Sénat, ni le Corps législatif, ni les rares organes de la presse. Aussi, même chez les députés qui composèrent la Chambre de 1815, l'ignorance à cet égard était complète. Lorsque le gouvernement présenta son premier budget, il dut choisir, soit dans la Chambre, soit même au dehors, des commissaires pour en donner l'explication aux bureaux qui l'examinaient; on raconte que le duc de Gaëte, dans le bureau dont il faisait partie, tint une véritable classe où, pendant plusieurs mois, il enseigna à ses collègues l'administration française et la langue même des finances. Les députés qui se groupaient chaque jour autour de lui furent très-reconnaissants de ces leçons données simplement, facilement, et de la manière la plus intelligible.

M. Pasquier avait un autre avantage. Il avait, dès sa première jeunesse, été sensible aux effets de l'improvisation, et avait remarqué sa puissance sur une assemblée nombreuse. Il avait admiré d'Éprémesnil au Parlement, l'abbé Maury, Barnave et Cazalès à l'Assemblée constituante; les beaux discours de Mirabeau, selon lui, ont été écrits avant d'être prononcés. Lorsqu'il parla pour la première fois dans une

assemblée générale du conseil d'État, ce fut sur l'injonction formelle de Cambacérès qui présidait, et il avait préparé une opinion écrite. Un membre influent du Conseil, écrivain élégant et improvisateur très-habile, M. Regnaud de Saint-Jean d'Angely, lui dit : « Quoi! vous avez écrit et vous allez lire! « S'il en est ainsi, vous vous condamnez à ne jouer jamais « aucun rôle dans le conseil. Croyez-moi, jetez votre papier « au feu ; parlez d'abondance, vous parlerez mal la première « fois, plusieurs autres encore peut-être; mais vous finirez « par en prendre l'habitude, et, pour peu que vous ayez quel- « ques moyens, vous vous ferez une place dans les affaires. » Je suivis son conseil, dit M. Pasquier, en racontant cette conversation, et j'ai acquis ainsi le peu de talent qui a créé et assuré mon existence politique.

Je ne veux pas me laisser entraîner à vous dire par quels côtés importants l'éloquence de la tribune diffère de celle de la chaire et du barreau. Ne suffit-il pas de remarquer que l'orateur de la tribune, au lieu de l'auditoire pieusement muet, qui recueille comme d'indiscutables vérités les paroles qui tombent de la chaire; au lieu des magistrats bienveillants qui prêtent une oreille attentive au procès qu'ils vont juger, voit en face de lui un auditoire en partie hostile, sur lequel il prétend exercer une puissance que tant de passions ou d'intérêts sont disposés à lui contester; qu'il ne peut pas toujours choisir ni le moment où il parle, ni le terrain où il se place; qu'il est obligé parfois de concevoir l'ensemble de son discours, et d'en ordonner les détails avec la même promptitude qu'un général conçoit son plan de bataille; qu'il doit attaquer ses adversaires sans risquer d'en faire, pour son opinion, des ennemis irréconciliables;

chercher le doute dans l'âme de ceux qui hésitent afin de le dissiper; donner aux pensées de ses amis une forme telle qu'ils se glorifient de suivre son drapeau; dans la discussion même la plus vive, être clair, être rapide, et éviter qu'un mot mal choisi ou mal compris ne compromette les principes qu'il défend; c'est là, Messieurs, un grand acte de l'esprit humain. M. Pasquier est un de ceux qui en ont donné l'exemple et avec le plus de succès dans la Chambre de 1815.

Il déploya de nouveau son rare talent de discussion, joint à une activité prodigieuse, lorsqu'il fut appelé successivement, sous la présidence du duc de Richelieu, aux ministères de la justice et des affaires étrangères. Jamais ministre n'accepta plus largement la responsabilité de ses propres actes et la solidarité des actes de ses collègues. Son expérience consommée lui permit d'intervenir utilement dans les questions les plus variées de justice ou de finances, de guerre ou de politique générale. Le recueil de ses discours était déjà imprimé lorsqu'il est entré parmi vous. Je ne pourrais rien ajouter à l'appréciation si sûre et si juste de l'écrivain éminent qui le recevait, et qui a bien voulu s'asseoir auprès de moi comme pour lui rendre un nouvel hommage. Sans doute, l'improvisation politique a fait des progrès depuis l'époque où ces discours ont été prononcés. Ne soyons pourtant pas ingrats envers nos devanciers. Permettez à ceux mêmes qui ont assisté depuis à des délibérations plus éclatantes, de ne pas se rappeler sans émotion ces premiers jours du gouvernement parlementaire où ils voyaient se succéder à la même tribune MM. de Serre et Lainé, Royer-Collard et Camille Jordan, Manuel et Pasquier.

On ne rendrait pas complète justice à ce dernier si l'on ne voyait que des mérites oratoires dans ses travaux de cette époque.

Député, il se trouva en présence d'une majorité ardente, animée d'un profond mépris pour toutes les nouveautés qu'une révolution de vingt-cinq ans avait créées parmi nous, d'une vive colère contre tous les hommes qui y avaient figuré, sauf une exception singulière, M. Fouché, qui, selon l'expression du grand écrivain de ce parti, *était passé, par le repentir, de la classe des coupables dans celle des infortunés*. M. Pasquier, réuni à quelques bons citoyens dont un glorieux survivant se trouve encore parmi vous (1), combattit avec énergie ces passions aveugles qui s'attaquaient à tous les intérêts nouveaux de la France, qui blessaient les susceptibilités les plus légitimes, inquiétaient la magistrature, insultaient les débris de l'armée, et cherchaient partout des coupables excepté dans les désordres sanglants dont nos départements du Midi étaient le théâtre. Si ses alliés et lui ne gagnèrent pas souvent la majorité, ils obtinrent du moins le résultat inévitable d'un régime de libre discussion : ils éclairèrent l'opinion publique et la préparèrent à couvrir d'applaudissements l'ordonnance de dissolution du 5 septembre 1816.

Quatre mois plus tard, M. Pasquier, après avoir passé par la présidence de la Chambre des députés, acceptait le ministère de la justice sous M: le duc de Richelieu. Je ne crois pas qu'à aucune époque des ministres aient eu une plus belle mission à remplir. Cent cinquante mille

(1) M. de Barante.

soldats étrangers occupaient une portion de notre territoire, et y commandaient en maîtres. Cette occupation, oppressive pour nos populations, humiliante pour l'autorité royale, ruineuse pour nos finances, devait durer encore trois ans. Pour en rapprocher le terme, il fallait payer, à l'aide du crédit, tous les frais de la guerre et éteindre les réclamations particulières, qui s'élevaient à des chiffres fabuleux, mais que le duc de Richelieu fit réduire des quatre cinquièmes. Il fallait encore donner aux étrangers le spectacle d'un pays s'administrant lui-même, soumis aux lois, et satisfait des institutions qui le régissaient. — Ce grand résultat fut obtenu au mois d'octobre 1818. Plus on y réfléchit, plus on sent qu'il honore les ministres qui l'obtinrent et la royauté qui les soutint; mais n'oublions pas ce qui fut leur principal moyen de succès : c'est par les débats publics et libres des deux Chambres qu'ils purent faire connaître la France à l'Europe, donner un démenti victorieux aux notes secrètes par lesquelles on inquiétait les souverains étrangers, inspirer confiance aux capitalistes européens, enfin faire accepter avec résignation à la France les conditions onéreuses de sa libération.

Je ne saurais accorder la même sympathie à la mission que reçut le duc de Richelieu rentrant au pouvoir après la mort de M. le duc de Berry, et gardant son ancien collègue comme ministre des affaires étrangères. Il fut bien avéré que ce crime était l'œuvre d'un fanatique obscur, qui n'avait eu aucun rapport avec les partis politiques même les plus avancés. Néanmoins on y trouva l'occasion de revenir, pour les supprimer ou les amoindrir, sur toutes les concessions libérales des dernières années, comme si la France entière

avait été complice. Malgré les efforts de M. de Serre et de M. Pasquier à la tribune, on les voit peu à peu fléchir et tomber sous les attaques tour à tour habiles ou violentes de ceux qu'ils avaient combattus en 1815.

M. Pasquier avait été depuis plusieurs mois appelé à la Chambre des pairs Il a passé dans cette chambre le reste de sa vie publique, prenant une part active à ses délibérations et plus tard, sous un gouvernement nouveau, chargé de la présider.

Au moment où le duc de Richelieu prit la résolution de laisser le ministère, il dit à son collègue des affaires étrangères ces paroles remarquables : « Abandonnons ce pouvoir tout entier. Qu'il soit remis, puisqu'on le veut, aux mains qui brûlent de le saisir. Elles serviront mal, je le crois du moins, cette autorité souveraine qu'elles se croient seules dignes de garder et de défendre ; mais, du moins, il ne sera pas en leur pouvoir de la compromettre immédiatement; elles ont de la marge pour faire beaucoup de fautes, et si ces fautes deviennent trop graves, on aura encore, il faut espérer, assez de temps et de moyens pour en arrêter les funestes conséquences. »

Le duc de Richelieu, mort quelques mois plus tard, n'a pas vu réaliser ses prédictions. Son collègue, au contraire, vit se développer avec habileté et circonspection la réaction qui avait éclaté brusque et violente en 1815. Il employa pour la combattre toute l'influence que son caractère, son expérience et son talent lui donnèrent bientôt à la Chambre des pairs. Ses discussions de cette époque paraissent plus mûres et plus élevées. L'esprit libéral y domine toujours ; on y trouve tantôt un savoir profond et un remarquable bon sens pratique,

comme dans son discours contre le droit d'aînesse; tantôt les principes les plus purs de la tolérance religieuse et un profond sentiment de respect pour la vie humaine, comme dans le discours contre la loi du sacrilége. — Mais ses efforts et ceux de tant d'hommes distingués qui combattaient avec lui, ne purent empêcher que l'on ne commît les fautes prévues par M. le duc de Richelieu, et que, contre ses prévisions, le temps et les moyens ne manquassent pour en arrêter les conséquences.

M. Pasquier était demeuré étranger à la révolution de Juillet. Il n'avait eu aucun rapport avec M. le duc d'Orléans, devenu lieutenant général du royaume. Il éprouva donc quelque surprise lorsque ce prince lui fit offrir la présidence de la Chambre des pairs; il hésita longtemps et finit par l'accepter.

Il comprit, avec son tact habituel, les devoirs que lui créait cette position qu'il n'avait pas recherchée. Cette révolution, sans descendre bien bas dans les profondeurs de la société, devait cependant faire prévaloir des tendances nouvelles; un esprit plus démocratique allait pénétrer dans les conseils du gouvernement; l'autorité de la Chambre des députés devait s'en accroître. Le président de la Chambre des pairs ne songea pas un instant à engager une lutte d'influences. Ce n'est pas qu'il ne pût trouver parmi ses collègues de grands politiques, des orateurs éloquents; je n'aurais pas besoin de jeter les regards bien loin de moi pour m'en convaincre. Dans l'occasion, ils ne se sont fait faute d'exprimer leur pensée sur les plus hauts intérêts de leur pays. Néanmoins c'est ailleurs que venaient retentir les échos tout-puissants de l'opinion publique.

Mais lorsque les délibérations des chambres se portaient sur quelque importante loi d'intérêt social ou d'organisation administrative, la Chambre des pairs prenait sa revanche. Là se trouvaient en présence beaucoup d'hommes expérimentés, formés à différentes écoles, habitués à étudier la société sous ses faces diverses, accoutumés à la langue des grandes affaires. De cette réunion sont sortis les travaux les plus précieux. L'administrateur comme le jurisconsulte ne trouveront nulle part une explication plus sûre des lois de cette époque que dans les discussions de la Chambre des pairs et dans les rapports qui les ont préparées. Je crois n'être que juste en attribuant une part de l'honneur, qui en est revenu à cette chambre, au président dont la haute expérience était si bonne à consulter et si souvent consultée, et qui dirigeait les débats avec tant d'intelligence et de loyauté.

Il n'intervint personnellement dans ces débats que deux fois : une première fois sur un projet de loi de responsabilité ministérielle, et la seconde fois sur un article de la loi des finances de 1836 qui supprime les jeux publics pour l'avenir. Son intervention dans ce débat fut utile, et il faut lui en savoir gré. Les hommes d'affaires à courte vue voyaient dans cette suppression une innovation téméraire qui substituerait inévitablement des maisons de jeu clandestines à celles que l'administration autorisait et sur lesquelles elle exerçait une surveillance largement payée. L'orateur rappela qu'aucun établissement de cette nature n'existait avant 1789, et que le parlement savait discerner et punir avec rigueur les jeux clandestins; que quelques établissements s'étaient ouverts à la faveur du désordre administratif des premières années de la Révolution;

que la ferme des jeux avait été instituée sous le Directoire, ou, comme il dit, sous le règne de Barras. En 1810 on comptait dix-huit maisons légalement établies dans Paris. Le préfet de police en fut révolté. Sur sa demande, l'empereur forma une commission, dans laquelle entrèrent les présidents des sections du conseil d'État, pour examiner si cette source impure de revenus ne devait pas être fermée. La commission fut unanime pour le demander. Mais la guerre impose des nécessités auxquelles la morale est habituellement sacrifiée. On n'en fit rien. L'orateur peint avec une émotion sincère les effroyables désordres produits par ces tentations officielles adressées aux plus honteuses passions. « Félicitons-nous, » dit-il en terminant, « de ce que « l'heureuse idée est venue à la Chambre des députés de « trancher cette question. Oui, Messieurs, félicitons-nous-en « et très-hautement. Je ne suis pas de ceux qui pensent que « ce qui a été fait cette année, on aurait pu le faire aussi « bien l'année prochaine et avec une plus entière connais- « sance de cause. Non, non, je n'admets point ce délai, et « je bénis le ciel, qui a permis que la question fût irrévo- « cablement tranchée; je dis irrévocablement, car, je ne « crains pas de le répéter, une fois prise, on ne revient pas « sur une telle mesure. »

En 1832, la pairie se vit enlever un homme qui sera une des gloires de notre siècle, M. Cuvier. M. Pasquier regarda comme un devoir du président de la chambre de rendre lui-même les honneurs dus à cette illustre mémoire. Il signala avec réserve, mais avec sagacité, les travaux qui avaient placé M. Cuvier à la tête des savants de l'Europe. Il s'attacha surtout à montrer le grand administrateur, dans l'instruction

publique, au conseil d'État, au comité de l'intérieur, le brillant orateur à la tribune, lui donnant cet éloge qu'il avait été un des plus utiles entre les meilleurs citoyens, comme un des plus illustres entre les plus savants; enfin c'est avec une vraie et pénétrante éloquence qu'il rappelle les derniers moments de cette belle vie et le deuil universel qui suivit cette mort.

Mais la présidence de la Chambre des pairs lui imposait d'autres devoirs.

De la révolution même qui avait appelé le duc d'Orléans au trône, était sorti un grave procès que la cour des Pairs devait juger : l'accusation pour responsabilité politique contre les ministres qui avaient contre-signé les ordonnances du 27 juillet. Ce fut le premier d'une longue série de procès qui, chaque année à peu près, obligèrent la chambre à se constituer en cour de justice; car la Providence a voulu que les entreprises les plus subversives de tout ordre légal fussent tentées contre un gouvernement qui s'est attaché à ne jamais violer aucune loi; que des attentats répétés fussent commis contre la vie d'un roi qui résistait autant qu'il était en lui à l'exécution des sentences capitales les mieux justifiées; enfin qu'au sein d'une administration aussi remarquablement honnête qu'éclairée, il se soit trouvé un fonctionnaire accessible à la corruption, et que ce fonctionnaire ait été un des plus hauts personnages de l'État.

La cour des Pairs avait déjà été réunie sous la Restauration; on avait cherché plusieurs fois à régler par une loi sa compétence et la forme de ses arrêts. On avait échoué devant la difficulté du sujet. Cette tâche ne fut pas reprise. La cour, à l'occasion de chacune des affaires qui lui étaient déférées,

se constitua juge de ses propres pouvoirs, régla ses procédés d'instruction, d'examen, de délibération, les conditions de ses jugements et même les pénalités qu'elle appliquait; et cette toute-puissance judiciaire qu'elle s'attribuait n'excita jamais aucune réclamation, parce qu'elle l'exerça toujours avec une haute sagesse et dans le sens le plus favorable aux accusés.

Une plume exercée a publié, sous le titre de *Précédents de la cour des Pairs,* les délibérations d'où sont sorties les règles volontaires que la cour s'imposait; en rendant justice aux savants collaborateurs de son président, il est impossible de ne pas remarquer l'influence prépondérante qu'il a exercée sur ces délibérations.

Mais son action se faisait encore plus sentir dans la conduite même des procès que la cour avait à juger.

Si la vivacité de son esprit s'échappait quelquefois dans la direction des débats politiques, son caractère changeait aussitôt qu'il se sentait magistrat. Jamais homme ne comprit mieux les devoirs attachés à ce titre sacré et ne s'y soumit plus absolument. Il faut faire remonter cette disposition aux impressions de sa jeunesse. Toutes les idées d'humanité dans l'administration de la justice criminelle avaient fini par pénétrer dans le parlement de Paris; Duport en a été le puissant interprète à l'Assemblée constituante; le président de la Cour des pairs les a fidèlement pratiquées. Quelle attention infatigable et en même temps quelle rare sagacité pour arriver à la découverte de la vérité! quelle puissance d'analyse pour décomposer et réduire les procès les plus compliqués! quel respect pour cet accusé qui n'est que malheureux jusqu'à ce que la cour éclairée l'ait déclaré coupable!

Ceux qui l'ont aidé dans l'accomplissement de cette triste et noble mission vous diraient mieux que moi toutes les qualités qu'il y déploya; je ne puis passer sous silence l'impression que j'ai recueillie parmi ceux qui avaient été ses justiciables. J'en ai vu un grand nombre dans les années qui ont suivi la révolution de Février. Ils croyaient avoir de graves sujets de reproche contre le gouvernement qui venait de tomber. Je n'en ai pas entendu un seul reprocher à la Chambre des pairs ou à son président les arrêts qui les avaient frappés. M. Pasquier passa à Tours une partie de l'année 1848. Il y rencontra comme commissaire du gouvernement provisoire et avec les pouvoirs redoutables qui étaient attachés à ce titre un des anciens condamnés d'avril. Il reçut de lui tous les témoignages d'un respect profond qui ne se démentit pas un moment.

En 1837 M. Pasquier fut nommé chancelier de France. « Cette dignité, disait M. le comte Molé, en présentant au roi « l'ordonnance de nomination, sera noblement portée par « celui qui s'est associé avec tant de dévouement et de gloire « aux services rendus par le grand corps qu'il a présidé au « milieu des épreuves les plus difficiles. »

En 1844 le Roi lui conféra le titre de duc. Entre ces deux époques, M. Pasquier eut l'insigne honneur d'être appelé par vos suffrages à remplacer M. l'évêque d'Hermopolis.

Lorsqu'on lit le discours qu'il vous adressa le jour où il vint prendre place parmi vous, on se persuade qu'il accomplissait avec bonheur la tâche que vous lui aviez imposée. Il faisait l'éloge d'un prélat qu'il avait appris à estimer et à respecter dans la vie publique ; en rappelant les succès que la parole de M. Frayssinous avait obtenus dans la

chaire de Saint-Sulpice, il songeait peut-être à ceux qu'il avait obtenus lui-même dans des enceintes plus orageuses; il semble surtout se complaire au souvenir du mouvement religieux qui, dans les premières années du siècle, rendit la société française au culte de ses pères, et contribua plus que toute autre chose à lui faire oublier à lui-même les désordres de la révolution, et à le rattacher au monde nouveau qu'elle avait enfanté.

Je viens de suivre, dans ses traits principaux, la vie publique de mon illustre prédécesseur. Il a écrit plusieurs volumes de Mémoires qui en racontent les époques les plus laborieuses. Ces Mémoires pourraient avoir pour épigraphe la pensée suivante de l'excellent écrivain que vous entendrez bientôt et qui me reçoit aujourd'hui parmi vous : « Quels « récits pourraient jamais valoir ceux d'un témoin sincère « et éclairé qui rapporte ce qu'il a entendu, ce qu'il a vu, « quelquefois ce qu'il a fait? » La sincérité du narrateur éclate à chaque ligne : il est si réservé pour ce qui le concerne, si tolérant pour ses adversaires, si impartial pour ses amis, qu'il est difficile de ne pas accorder à ce qu'il raconte une entière confiance. Ai-je besoin d'ajouter que, pour les périodes remplies par sa préfecture de police et ses deux ministères, on ne trouverait nulle part un exposé plus instructif des événements qui les ont signalées et des causes secrètes de ces événements ?

M. Pasquier a eu un mérite rare et difficile pour le temps où il a vécu. Les commotions politiques dont il a été le témoin étaient autant de batailles civiles qui laissaient après elles des vainqueurs et des vaincus, et toutes les passions qu'engendrent l'orgueil de la victoire ou la honte de la défaite. Il s'est dé-

fendu de toutes ces passions : quand il a lutté, il l'a fait résolûment, mais courtoisement, et sans employer des armes qui pussent faire des blessures incurables. Vaincu, il s'est résigné ; vainqueur, il s'est principalement occupé d'adoucir le sort des vaincus. Depuis son entrée au conseil d'État, quelques ardentes inimitiés l'ont poursuivi sans relâche ; il l'a su, s'en est affligé, mais n'a jamais eu l'idée de se venger. On peut dire de lui ce que Bossuet disait d'un autre chancelier de France qui peut-être le méritait moins : sa modération l'a toujours mis au-dessus de sa fortune.

Il a servi deux gouvernements dont l'esprit et les tendances étaient absolument contraires. Il a gardé vis-à-vis de l'un et de l'autre ce degré d'indépendance sans lequel il n'y a pour l'homme public ni dignité ni autorité. Il les a servis loyalement mais sans fanatisme ; ils lui ont accordé leur estime, sans beaucoup d'affection. Si jamais on a le récit détaillé de sa vie, on verra que, sous l'empire, il ne s'est prêté à aucun des actes violents et illégaux dont on aurait voulu le rendre complice, et que, sous la Restauration, il a toujours résisté aux passions aveugles qui obsédaient le chef de l'État et ont fini par le dominer.

On lui a reproché d'aimer le pouvoir, qu'il a su pourtant, quand il le fallait, quitter avec dignité. On ne citera pas une occasion où il l'ait accepté par des considérations vulgaires : mais il aimait ce noble et laborieux emploi de ses facultés ; il se plaisait à l'idée d'exercer quelque action sur les destinées de son pays.

La passion des affaires, l'indépendance et la modération ! De ces trois qualités quelle est celle qui vous semblera inutile, si vous voulez avoir un homme d'État achevé?

La révolution de Février ne fit que hâter de quelques jours le moment de la retraite à laquelle le Chancelier était déjà résolu.

Après le bienfait d'une longue existence employée non sans éclat au service de son pays, Dieu voulut lui accorder une autre faveur : il lui permit de vivre encore quinze ans pour revenir par la pensée sur toutes les phases de sa carrière, observateur impartial de lui-même, jouissant du bien qu'il a pu faire, et se rappelant, avec le trouble qui agite la conscience d'un homme de bien, les torts qui se sont nécessairement glissés dans une existence si active.

Il a conservé jusqu'au dernier jour une force intellectuelle dont la vieillesse jouit rarement ; sa mémoire lui représentait avec une merveilleuse exactitude les temps où il avait vécu, les hommes qu'il avait connus ; mais, ce qui est presque sans exemple, elle lui rendait avec la même fidélité les événements les plus récents. Son intérêt ne s'attachait pas seulement aux circonstances politiques dans lesquelles il avait été mêlé. Celles même qu'il apprenait chaque jour occupaient son esprit, et excitaient quelquefois en lui une vivacité de sentiments que la jeunesse même n'éprouve pas toujours. Presque entièrement privé de la vue, il se faisait lire les feuilles périodiques ou les écrits nouveaux sur lesquels se portait l'attention publique; mais, pendant cette lecture, il n'écoute pas mollement, pour bercer son esprit de récits ou d'idées qu'il aura oubliés le lendemain. Il ne contemple pas d'un esprit distrait ce monde récent que les conversations ou les lectures font passer devant lui. Il le regarde et le comprend. Quelquefois il l'approuve, il est ému de ce qu'il entend. Il lui est arrivé de se

faire lire cinq fois une brochure (1) remarquable qui l'avait vivement frappé; d'autres fois il est blessé dans ses affections, ses souvenirs; alors il a besoin de produire ses impressions. Ne pouvant écrire lui-même, il dicte.

Il vient d'entendre lire un écrit qui fait l'éloge du gouvernement du Directoire. Pour ce temps il n'a conservé que le plus absolu mépris. Il en pense ce qu'en a écrit M. de Tocqueville, illustre ami que j'ai la douleur de ne plus retrouver parmi vous, et dont le regard bienveillant me manque au moment où je vous parle : *Ce régime était une anarchie tempérée par les violences.* Il est prêt à lui préférer le règne de la Convention. Il faut qu'il le dise; ce sont des protestations, des enseignements qu'il veut laisser à ceux qui viendront après lui.

On lui a fait connaître un article de journal sur un ouvrage relatif à l'ancienne magistrature; il se fait lire l'ouvrage. Il dicte encore : « J'entre dans les derniers mois de ma quatre-vingt-« douzième année; je suis le seul membre encore vivant « entre tous ceux dont se composait en 1789 la grande ma-« gistrature, qui fut emportée et détruite dans la tempête. Ce « peu de mots donnent suffisamment à comprendre les dis-« positions dans lesquelles je me suis trouvé en avançant dans « la lecture de l'article précité. Si je n'ai plus les forces suf-« fisantes pour me jeter dans un tel débat, il m'en reste assez « cependant pour articuler une sorte de protestation, où « quelque peu de justice sera rendue aux mérites, aux vertus « d'un passé par trop méconnu. »

Si l'ancien conseiller au Parlement de Paris est si zélé pour

(1) *Lettre sur l'histoire de France*, 1861.

l'honneur de cette grande compagnie, ne croyez pas que le garde des sceaux de 1815 et de 1818 soit indifférent pour la magistrature actuelle. Je ne blesserai, ce me semble, aucune convenance si je rappelle son opinion sur un décret qui est aujourd'hui en vigueur et qui ne s'en exécutera pas moins. Lorsque parut le décret de 1852 qui fixe des limites à l'âge des magistrats, il exprima dans une vingtaine de pages la profonde douleur que cette mesure lui faisait ressentir; mais ce n'est pas uniquement un cri de douleur, c'est une étude pleine d'intérêt; il montre tout ce que l'âge apporte au magistrat d'expérience, d'autorité et d'indépendance; il se demande si en le marquant ainsi pour la retraite à jour fixe, on ne porte pas atteinte à sa dignité et à son zèle. Il se rappelle les têtes blanchies qui ornaient au Parlement les bancs de la grand'chambre; il lui semble que l'on veut rétroactivement les faire descendre de leurs siéges.

Un jour, le lendemain de Pâques, ses journaux lui manquent comme à tout le monde; il emploie le temps qu'il leur consacre d'ordinaire à dicter des réflexions sur cette privation singulière dont si peu de personnes savent s'accommoder. Pour lui, il s'en félicite; c'est un jour de congé qu'on lui accorde; il se hâte de faire le procès à ces journaux dont le lendemain il reprendra avidement la lecture. Mais je dois avouer qu'il les blâme moins de ce qu'ils disent que de ce qu'ils taisent, et il ne leur impute pas trop vivement le silence qu'ils gardent sur tous les sujets qui, dit-il, intéresseraient le plus un homme politique et un bon citoyen comme lui.

Ses appréciations journalières comme ses souvenirs se répandaient en conversations, qui étaient un besoin pour lui et d'un agrément exquis pour ceux qui l'approchaient. Il aimait

à s'entourer de ses anciens collègues de la Chambre des pairs et de vous, Messieurs, ses confrères, et vous pouvez dire avec quel empressement respectueux il était accepté par les uns pour leur président, par vous comme votre doyen vénéré. Une voix plus autorisée que la mienne vous rappellera bientôt les rapports si précieux que jusqu'au dernier moment il a entretenus avec vous.

L'intérêt qu'il prenait à toutes choses n'était pas une simple curiosité d'esprit; au lieu de se refroidir avec l'âge, le cœur semblait prendre tous les jours chez lui une vivacité nouvelle. Il avait perdu en 1844 la compagne de sa vie errante, de sa captivité et de ses grandeurs; elle ne lui avait pas donné d'enfants; les amis de ses premiers jours, ceux dont la société avait embelli sa vie au temps de sa plus grande activité politique, étaient successivement descendus dans la tombe; il s'était donné un fils par l'adoption; dans sa famille, parmi ceux qui l'approchaient, il s'était créé des amis nouveaux. Il se faisait un impérieux besoin de les voir; il se prêtait avec une sensibilité empressée à tout ce qui les touchait. Dans ses dernières années, lorsqu'il ne pouvait plus sortir, s'ils étaient eux-mêmes retenus loin de lui par quelque souffrance ou quelque chagrin, il leur écrivait. Il compensait par une inquiétude que rien ne calmait les services qu'il ne pouvait plus leur rendre, les consolations qu'il ne pouvait plus leur porter.

Ainsi s'est continuée, malgré les fatigues de l'âge, cette existence morale si active, si animée. Le Chancelier n'y voyait plus, il entendait difficilement, ses jambes affaiblies soutenaient à peine son corps amaigri; son esprit et son cœur vivaient toujours. Le 5 juillet 1862, à neuf heures du soir, il

sentit que ses forces physiques l'abandonnaient. Il fit demander un prêtre vénérable, reçut avec recueillement les derniers sacrements de l'Église, se tourna par un suprême effort vers son fils, sa famille et quelques amis réunis autour de lui, posa la tête sur son oreiller, et se retira pour toujours de ce monde où il avait tenu une si belle place et qui gardera de lui un grand et durable souvenir.

RÉPONSE

DE M. PATIN,

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

AU DISCOURS DE M. DUFAURE.

MONSIEUR,

Touché, comme il convient, de l'honneur qui m'est échu d'être auprès de vous l'interprète des sentiments de l'Académie, je ne puis, toutefois, me défendre d'un regret, que je partage, je dois le croire, avec cette assemblée. Je regrette pour elle, et pour vous, qu'une heureuse fortune n'ait pas appelé de préférence à prendre en ce moment la parole quelqu'un de ceux qui, parmi nos confrères, ont été plus particulièrement les témoins, les compagnons de votre vie publique; qui, dans les luttes de la parole, au barreau, à la

tribune, ont rencontré et estimé en vous ou un allié, ou un adversaire, mais toujours le plus digne émule, par l'intelligence et l'amour du vrai, du juste, de l'utile, par l'art souverain d'en assurer le triomphe dans l'esprit des hommes.

Cet art, qui a ses règles générales et ses traditions consacrées, reçoit de la variété des esprits et des conjonctures les formes les plus diverses. Tantôt par de soudaines et franches saillies, dont s'anime la simplicité unie d'une exposition presque familière, il donne un tour piquant aux notions du bon sens, aux décisions de l'équité et du droit, aux conseils de la sagesse pratique : tantôt il se développe avec ampleur et véhémence, il s'épanche comme à grands flots, dans une action toute-puissante sur la sensibilité et qui partage les émotions qu'elle excite : d'autres fois, par un déplacement hardi de la discussion, il transporte les questions particulières dans la sphère élevée des idées générales, où, séparées de tout alliage vulgaire, elles s'agrandissent et trouvent d'imposantes solutions : d'autres fois aussi, s'engageant dans le détail des affaires, il en démêle avec aisance la complication, et à force d'ordre, de justesse, de clarté, par des traits vifs et spirituels qui les éclairent d'un jour inattendu, il les rend accessibles et attrayantes pour les intelligences charmées : des armes de toutes sortes sont à son usage ; ici une dialectique déliée et pressante, qui poursuit victorieusement, de position en position, pour ainsi dire, jusque dans ses derniers retranchements, la conviction rebelle ; et là les mouvements impétueux, les heureuses violences d'une parole généreusement irritée : il lui arrive de se plaire et de nous retenir dans ces régions où l'éloquence confine à la poésie et lui emprunte la richesse des développements, l'éclat des couleurs. Toutes ces

formes, et celles que je pourrais encore décrire, sans en chercher bien loin les modèles, n'épuisent pas l'infinie diversité de ces types, où, sous la féconde influence des institutions libres, peut se produire l'art du discours judiciaire et politique. Elles n'ont pas épuisé non plus la juste ambition de l'Académie jalouse de s'associer les plus considérables représentants d'un art qui ne compte pas moins dans les lettres que dans l'État, et devenu, à un tel degré, l'objet de l'attention et de la faveur publique.

Il est une éloquence pressée d'agir, qui va d'abord droit à la cause, et, sans s'en laisser distraire un moment, en tire tous ses moyens; qui d'arguments décisifs, habilement gradués, fortement liés, forme autour d'elle (c'est, m'a-t-on dit, l'ingénieuse et pittoresque comparaison d'un des maîtres actuels de la parole), forme autour d'elle comme une armure impénétrable à toutes les atteintes; dont le mouvement, la chaleur sont surtout dans le progrès logique des idées; dont l'éclat résulte de la propriété énergique, de la portée agressive ou défensive de l'expression; éloquence simple, sobre, austère même, mais d'un effet puissant, et à l'action de laquelle concourt cette grande force oratoire, qu'une définition célèbre chez les anciens et digne de l'adoption des modernes plaçait dans la probité reconnue de l'orateur, dans l'ascendant de son caractère moral.

Cette éloquence, Monsieur, c'est la vôtre; chacun l'a proclamé avant moi. Elle vous avait fait une bien honorable place dans l'Ordre qui vous a choisi pour son chef et qu'instruisaient vos exemples avant vos graves leçons, dans les conseils publics et, par intervalles, dans le gouvernement du pays: elle vous introduit aujourd'hui dans l'Académie qui

s'applaudit d'avoir pu ajouter aux succès de votre carrière civile et politique la consécration littéraire de ses suffrages.

Ces succès, j'aimerais à les retracer; mais parmi ceux qui ont eu le barreau pour théâtre, les plus éclatants, sur lesquels il serait naturel d'insister, se rattachent à des circonstances que je dois craindre de rappeler indiscrètement, prenant conseil et de mon peu d'aptitude à traiter des sujets de ce genre, et du caractère d'une réunion étrangère aux passions et aux querelles de la politique contemporaine. Ce qu'aucune convenance ne m'interdit de louer dans vos plaidoiries, c'est la défense grave, noble, élevée de certains clients de nature abstraite, dont vous vous êtes fait, par une heureuse transformation de votre rôle, le zélé et éloquent avocat. Telle est, par exemple, l'histoire pour laquelle vous avez soutenu plus d'un procès; procès de bien vieille date, qu'on gagne, qu'on doit gagner, quand on les plaide avec une pareille force de raison et de langage, mais qu'on est condamné à toujours plaider, et contre ceux qui, faisant mentir l'histoire dans des vues de passion ou d'intérêt, la dépouillent de son premier caractère, la vérité; et contre ceux à qui trop souvent il convient de restreindre son droit de raconter et de juger. J'indique seulement, Monsieur, m'affligeant de ne pouvoir faire plus, le sujet de développements qui ont vivement frappé le palais et dont il n'a pas gardé seul le souvenir. Un des premiers mérites de vos belles plaidoiries, c'est que les causes privées, quelque importantes qu'elles puissent être par la qualité, l'illustration des personnes et la nature des questions engagées dans le débat, y donnent presque toujours ouverture à des causes d'un ordre supérieur, d'un ordre général, qui intéressent la conscience humaine.

Le sérieux de votre pensée, l'élévation de votre talent vous appelaient légitimement, et vous ont appliqué de bonne heure à la discussion des affaires publiques dans nos assemblées délibérantes. Vous y avez porté, pendant de longues années, dans les situations diverses que vous y ont faites les naturelles vicissitudes des gouvernements constitutionnels, dans la variété des travaux législatifs qu'y a embrassés, sans exception, l'activité consciencieuse, la compréhension facile et nette de votre esprit, la même droiture de raison, la même fermeté de langage, et ce qui est la condition de l'une et de l'autre, la même intégrité de caractère. Je ne crois pas m'écarter du point de vue littéraire qui me convient en remarquant que votre constant attachement pour la liberté et pour l'ordre, votre application à les préserver, tour à tour, de leurs mutuels empiétements, qu'une fidélité à vos engagements politiques qui n'excluait pas, dans l'occasion, les réserves, les résistances d'une honnête indépendance, que ces dispositions morales dignes de grande estime, ont profité heureusement à la dignité, à l'autorité croissante de votre parole.

Vous en avez surtout usé, on serait ingrat de l'oublier, pour atteindre à des résultats pratiques, d'un effet immédiat sur le bien-être et le bon ordre du pays. Nous les possédons aujourd'hui, fiers, à juste titre, du grand mouvement imprimé à nos travaux publics, de nos chemins de fer, de nos routes, de nos canaux, de nos ports, du fonctionnement régulier de nos services financiers et administratifs; nous en jouissons, mais comme on jouit souvent d'autres avantages, sans faire la part légitime du passé dans notre reconnaissance, sans nous rappeler assez que ce sont autant de conquêtes

laborieusement préparées, dans un autre temps, par des années de pacifiques et pourtant ardentes discussions. Qui voudra en repasser l'histoire dans ces recueils où elle s'est enregistrée jour par jour, où s'en conserve le dépôt, y rencontrera partout votre nom et vos discours, votre zélée intervention, la trace de vos heureux efforts pour porter l'esprit de la loi dans l'esprit des affaires.

Un temps devait venir, temps d'ébranlement plus que politique, où il vous faudrait aider à la victoire de citoyens généreux faisant prévaloir, parmi d'orageux débats, sur des systèmes décevants d'amélioration sociale, les principes conservateurs des sociétés. C'est peut-être l'œuvre la plus noble et la plus difficile de l'éloquence, que d'arrêter, à certains moments, l'esprit public, dans son essor irréfléchi vers des avantages imaginaires, de séduisantes mais hasardeuses nouveautés; de le ramener, malgré lui, par le despotisme impatiemment souffert de la raison, à la considération plus froide et plus triste du réel et du possible. C'est alors que l'orateur, par le sacrifice de la popularité présente, se montre véritablement populaire. Vous l'avez été, Monsieur, ou plutôt vous avez mérité de le devenir dans le souvenir reconnaissant du pays, quand, avec d'autres éminents orateurs que je ne veux point séparer de cette louange; ce serait faire tort à l'Académie elle-même représentée parmi eux par quelques-uns de de ses plus illustres membres; quand, dis-je, dans cette ligue contre les illusions d'un patriotisme abusé, vous avez si efficacement combattu l'admission d'un droit trompeur et funeste, prêt à passer des livres d'aventureux publicistes, et du drapeau sanglant des factions, dans le texte de nos lois.

Ce n'était pas le droit de travailler librement, conquête

légitime et bienfaisante de nos pères, élément vital de notre société nouvelle; c'était ce qu'on appelait d'un terme inconnu, équivoque, à la portée indéfinie, le droit au travail, le droit d'exiger de l'État le travail dont on se trouverait manquer. Quelles conséquences n'entraînait pas la consécration d'un tel droit pour la moralité des travailleurs dispensés désormais d'activité et de prévoyance; pour la bienfaisance, la charité des particuliers relevés administrativement de leur mission secourable; pour la fortune publique, la propriété de tous, menacée d'exigences impérieuses, sans limites et sans compensation; pour la liberté de l'industrie que remplacerait son organisation, comme on disait, la distribution par un pouvoir suprême des tâches et des salaires; pour la société, enfin, jetée violemment hors de ses voies séculaires, hors des voies de son progrès véritable! Et ces redoutables conséquences, elles étaient avouées, avec une franchise peu rassurante, par les apôtres d'une rénovation radicale. En vain les méconnaissaient, les atténuaient, des hommes noblement mais trop exclusivement préoccupés de la condition des classes souffrantes : elles n'échappaient point à la clairvoyance inquiète de ceux que préoccupait aussi l'avenir compromis du corps social. Vous êtes, Monsieur, du nombre des hommes d'État qui les ont aperçues et fait apparaître avec le plus d'évidence; qui ont le plus contribué à en inspirer la crainte salutaire, à réunir dans cette commune appréhension une assemblée partagée. Si, après de longues délibérations, où flottaient entre les opinions extrêmes ses convictions incertaines, elle a été amenée à remplacer le droit dont on voulait armer la misère contre la société, par le devoir imposé à la société d'une sollicitude paternelle pour la

misère, on le doit surtout à vous, Monsieur, à des paroles vraiment belles qui ont porté le débat, par moment si élevé, à plus de hauteur encore. Vous y opposiez philosophiquement, dans leur action morale sur les âmes, le sentiment du droit et le sentiment du devoir, concluant par cette considération que qualifiait de *magnifique*, à l'instant même, au milieu de l'émotion générale, un très-éloquent contradicteur, semblant, par là, vous annoncer dès lors le titre que nous vous décernons aujourd'hui :

« La religion chrétienne, disiez-vous, a produit dans le « monde la plus grande révolution sociale qui jamais y ait « éclaté; elle a affranchi le sujet de sa subordination aveugle « et servile envers le souverain; elle a relevé la femme de « l'humiliation dans laquelle elle vivait; elle a brisé les « fers de l'esclave; elle a égalé le pauvre au riche. Comment « a-t-elle fait cela? Est-ce en parlant au sujet, à la femme, « à l'esclave, aux pauvres de leurs droits? Non, c'est en par- « lant au souverain, au chef de famille, au maître, au riche, « à tous, de leurs devoirs. »

Heureux, en des temps agités, troublés, comme les nôtres, qui peut laisser de soi, dans le passé, par l'utile et honnête emploi de ses talents, de si honorables traces! Telles sont aussi, Monsieur, celles que vous a partout offertes la noble vie que vous venez de raconter, et qui ne pouvait être mieux honorée que par ce simple, sincère, équitable récit.

On y a suivi, avec un vif et sérieux intérêt, dans sa longue et laborieuse carrière, dans le continuel et divers exercice de ses rares facultés, toujours au service du pays, l'administrateur habile et tutélaire de notre grande cité; le conseiller d'État, le député, le pair de France, partout et toujours

écouté, d'une influence toujours prépondérante; l'homme d'État rendu nécessaire par son grand sens politique à tant de cabinets, et transportant, de ministère en ministère, à l'intérieur, à la justice, aux affaires étrangères, son universelle aptitude; celui, enfin, que l'on a vu présider, avec une dignité inaltérable, une autorité incontestée, en des conjonctures souvent bien difficiles et bien périlleuses, aux délibérations et aux jugements de la Chambre, de la Cour des pairs; le chancelier de France; ce fut son plus haut et son dernier titre : le nom qu'il portait, l'un des noms considérables du parlement de Paris, l'honneur d'avoir siégé lui-même, bien jeune encore, dans ce noble sénat dont il devait rester parmi nous le dernier représentant, l'honneur, aussi, d'avoir imprimé à de grands actes judiciaires un caractère qui rappelait la majesté de ses audiences, voilà ce qui l'avait désigné pour cette suprême magistrature, ce qui la lui avait pour ainsi dire déférée : et quand des changements, qui ont tout renouvelé, semblèrent la lui avoir retirée, elle lui fut maintenue jusqu'au dernier moment, dans son glorieux titre du moins, par un respect universel.

Où est l'unité d'une vie dont la mobilité de nos formes politiques a ainsi varié les aspects? Elle est, votre impartiale justice ne pouvait le méconnaître, dans une activité d'esprit incapable de repos, que n'ont suspendue ni les loisirs de la retraite, ni les langueurs de l'âge, ni les défaillances de la maladie, qui n'a cessé qu'avec la vie elle-même; elle est dans la passion, non moins persistante, du bien public, dans l'ambition, difficilement satisfaite, de travailler au maintien, au progrès des idées d'ordre, de sage liberté, de justice.

Combien de contrastes intéressants dans cette physionomie complexe et originale que j'essaye, à mon tour, de reproduire, sans espérance de répondre à l'impression, encore vive, à l'idée toujours présente qu'en ont gardées l'affection filiale, l'amitié, l'intelligente sympathie du monde, les souvenirs de la confraternité académique!

M. Pasquier pouvait être revendiqué à la fois par les deux régimes qu'a séparés la révolution de 1789. A notre ancienne société le rattachaient son origine, son éducation, sa vocation première, ses amitiés, ses relations de jeunesse, certains principes communs de gouvernement et d'administration, la communauté de malheurs dans lesquels il lui avait été fait une part si douloureuse, tout un ensemble d'idées et de sentiments dont il avait reçu, au début de sa vie, l'empreinte ineffaçable. Toutefois il n'avait pas été en vain le témoin curieux et attristé des fautes sous le poids desquelles devait succomber cette société. La société nouvelle comptait peu de membres plus convaincus de ce qu'il y avait eu dans son avénement d'inévitable, de définitif, plus instruits par l'expérience et la réflexion de ses besoins présents, de ses conditions d'existence, de ses dangers. Il habitait, en politique, comme une région moyenne entre des opinions contraires, celles que flattait l'espoir chimérique d'un retour aux choses du passé, celles qui lui semblaient s'élancer avec trop d'impatience vers un avenir inconnu. De là, dans le concours indépendant qu'obtenaient de lui les partis, des résistances quelquefois importunes à ce que leurs passions ou leurs systèmes avaient de trop absolu; de là ces vues modérées, ces conseils pratiques, ces ménagements habiles, inspiration de sa facile, attrayante, persuasive élo-

quence, cause de sa constante action sur la direction des affaires.

Il y a deux choses qui ne s'allient pas toujours et qu'il a été donné à M. Pasquier de concilier : le labeur de l'homme d'État et le commerce du monde. Il était né dans un temps, il avait vécu dans une société, où l'on plaçait au premier rang des plaisirs et, quelquefois, des occupations la fréquentation de cercles élégants et polis, des conversations mêlées de sérieux et d'agrément, dont les questions du moment et ce qui en était alors voisin, la littérature, fournissaient surtout la matière. Jamais M. Pasquier, même dans les jours les plus occupés, au milieu des soins les plus graves de sa vie publique, ne négligea ce qui avait été la plus chère distraction de sa jeunesse et le précieux complément de son éducation. Il rechercha les salons où s'était perpétué l'art de converser ; il se plut à l'entretenir dans le sien ; lui-même y excellait par la solidité et les grâces d'un esprit qui se prêtait avec souplesse à tous les accidents de l'entretien et y introduisait, dans le langage le plus aisé et la mesure la plus parfaite, de graves considérations politiques, de fines observations morales, force souvenirs pleins d'à-propos et, en toutes choses, des appréciations toujours justes.

Ce n'est pas ici qu'il pourrait être mis en oubli que les sujets littéraires avaient pour cette intelligence habituellement occupée de questions législatives, de gouvernement, d'administration, mais dont l'habitude n'enchaînait point la liberté, un attrait particulier. Il aimait à s'y engager, et l'on s'apercevait alors que son goût avait toute la sûreté de son discernement politique. Rien d'étroit, d'ailleurs, dans ses jugements : ses préférences naturelles et très-vivement exprimées

étaient pour nos monuments classiques, pour les belles œuvres de l'âge qu'il avait vu finir, pour ce qui s'en rapprochait; mais il ne refusait pas de suivre dans des voies nouvelles quelques heureuses imaginations. N'avait-il pas fait partie, au commencement du siècle, de ce cercle intime qui reçut la première confidence des grandes nouveautés préparées par le génie naissant de Chateaubriand?

Ces hautes fortunes que reposent et quelquefois consolent les lettres, dont les lettres sont même les utiles auxiliaires dans l'accomplissement des devoirs publics par les heureuses inspirations qu'en reçoivent la pensée et la parole, toujours on les a vues rechercher, comme une sorte d'achèvement, de couronnement, l'adoption de l'Académie; et toujours aussi l'Académie, constante dans des traditions qui datent de son origine, a pensé avoir des droits sur elles. C'est par un concert semblable que notre compagnie s'est acquis dans la personne de M. Pasquier, ce que je voudrais avoir exactement caractérisé, tout cet ensemble imposant et aimable de rares mérites, qu'avait formé le cours du temps, qu'il devait respecter plus de vingt ans encore, dont elle a pu faire, pendant près d'un quart de siècle, sa décoration, sa parure.

Je ne crois pas adresser à la mémoire de notre illustre confrère une louange qu'il eût dédaignée, en disant qu'il ne regarda pas comme une simple distinction honorifique le titre nouveau qui venait s'ajouter à la longue liste de ses dignités. Non-seulement il s'attacha de cœur à l'Institut, heureux et fier de tout ce qui devait en perpétuer, en rehausser l'éclat, ressentant d'autre part, avec la susceptibilité jalouse d'un ancien parlementaire, d'un président de nos

grands corps politiques, ce qui menaçait de porter atteinte à ses droits et à sa dignité; mais il accepta avec un zèle obligeamment empressé le joug facile des devoirs académiques; assidu à nos séances, attentif à nos travaux, y intervenant avec l'autorité qui le suivait partout, que lui donnaient encore, dans de simples questions de langue et de goût relevant de la critique, la sagesse de son esprit, l'agrément persuasif de son langage; modèle accompli d'ailleurs de cette mutuelle déférence, et même de cette partialité amicale qui convient à des hommes réunis par le goût commun des lettres, des *humaniores litteræ,* par la mission officielle de les cultiver, de les honorer ensemble.

Tel s'est montré M. Pasquier au sein de l'Académie tant qu'il lui a été possible de la fréquenter, et, quand les infirmités de l'âge l'ont forcé, à son très-grand regret, de se tenir éloigné d'elle, il n'a cessé de l'attirer près de lui par les prévenances de son hospitalité.

Ce n'était pas au Luxembourg passé, depuis quelques années déjà, sous d'autres lois, mais dans la demeure privée où avait dû abriter son déclin cette glorieuse existence; simple demeure, dont le luxe, tout académique, était, près d'un salon modeste, une belle galerie de livres. Là s'offraient à de nombreux et fidèles amis, en tête desquels il se plaisait à placer ses confrères de l'Institut et de l'Académie, je l'en remercie en leur nom et aussi avec le sentiment d'une reconnaissance personnelle; là, dis-je, s'offraient aux courtisans empressés d'une fortune qui n'était désormais qu'un souvenir, les plus attachants spectacles : celui de réunions véritablement uniques, où, par l'influence d'une sagesse modératrice, habile en tout temps à rapprocher, à concilier, pou-

vaient se rencontrer, sans se heurter, profitant pour bien vivre ensemble d'un heureux moment de trêve, des opinions partout ailleurs bien divisées : celui de l'extrême vieillesse révérée et sereine, de plus en plus équitable et bienveillante, et, dans son éloignement nécessaire de l'action, agissante encore par le souci constamment éveillé de la chose publique, par l'insatiable curiosité de l'esprit, par le mouvement jamais ralenti de la pensée.

Un rare privilége a été départi à M. Pasquier; ses années, dans leur cours prolongé, lui avaient retiré moins d'avantages qu'elles ne lui en avaient apporté. Les préventions, les malveillances que, comme tout homme public, il avait pu rencontrer dans sa militante carrière, elles les avaient usées; elles avaient mis dans une pleine lumière et signalé à la gratitude et au respect de tous ses mérites et ses services ; elles l'avaient fait assister, heureux de son partage, au jugement impartial d'une favorable postérité : il leur devait, d'autre part, une plus complète expérience de la vie, une plus profonde connaissance des hommes, et, par une conséquence naturelle, plus de disposition à cette appréciation indulgente des actes, qui tient compte, en les jugeant, de la fatalité des circonstances et des situations : en même temps qu'elles s'accroissait sans cesse cette sympathie affectueuse qui, par un progrès touchant, que n'amène pas toujours le progrès de l'âge et qu'il ne produit que dans des âmes excellentes, le faisait entrer, avec un empressement de jour en jour plus marqué, dans ce qui touchait ses amis et particulièrement dans leurs peines. On eût dit qu'il se hâtait de mettre à profit, pour les bons offices de l'amitié, les jours de grâce qui lui étaient accordés. Ceux qui le voyaient le plus souvent

et de plus près étaient singulièrement frappés de ce développement suprême de sa modération, de sa douceur, de sa bonté ; plus d'une fois, s'en entretenant ensemble, ils lui ont fait l'application du vers charmant où Horace, interrogeant un de ses amis sur l'état de son âme, lui demande si l'âge qui s'avance le rend plus doux et meilleur :

Lenior et melior fis accedente senecta?

L'image de cette vieillesse aimable ne paraîtrait pas complète à ceux qui ont pu la connaître et l'aimer, si je négligeais d'ajouter que, malgré son progressif apaisement, M. Pasquier se laissait quelquefois aller à des éclats d'une vivacité toute juvénile, quand l'entretien mettait en cause des principes qui lui étaient chers ou qu'il réprouvait, des actes et des hommes pour lesquels il professait ou de l'estime ou du mépris. En certaines matières, où étaient engagées de longue date ses convictions intimes, il ne souffrait guère la contradiction ; il s'échauffait, s'impatientait ; qu'on me permette la familiarité de l'expression, il grondait. Oui, ses plus vieux amis, qui ne semblaient auprès de lui que des enfants, il ne se faisait pas faute de les gronder, avec l'emportement permis à l'autorité paternelle, et qu'il corrigeait aussitôt, en père, par les témoignages délicats d'une tendre affection.

La vieillesse est généralement portée à se désintéresser du présent ; on ne saurait l'en blâmer, en ces temps surtout d'instabilité et de fatigue sociale, où un tel détachement ne lui est rendu que trop facile. M. Pasquier n'abusa point, je m'exprime mal, il n'usa point du droit qui lui eût appartenu plus qu'à tout autre de se réfugier dans la contemplation

paisible du passé. Ce siècle, auquel s'étaient presque égalées ses années, où s'étaient offertes tant d'occasions d'exercer ses passions généreuses, il en avait été, de tout temps, même dans l'action, le spectateur attentif, le juge pénétrant et intègre; toujours sur la scène ou dans la confidence des principaux acteurs de nos drames politiques, rien n'avait pu échapper à l'ardeur de ses informations, à la justesse de ses appréciations, rien ne s'était dérobé à la sûreté de sa mémoire; il avait gardé des hommes et des choses une multitude de souvenirs d'une exactitude, d'une précision merveilleuse, inépuisable matière de véridiques mémoires destinés à l'avenir, et qui, je l'ai déjà dit, on m'excusera de répéter ce qu'a constamment reproduit le cours d'une longue vie, se répandant avec abondance dans ses entretiens, leur communiquaient un saisissant, un vivant intérêt. Avec tant de raisons de ramener volontiers sa pensée en arrière, M. Pasquier n'a jamais cessé de vivre dans son temps; il a eu, jusqu'au bout, pour les choses du moment, de l'attention, et, ce qui est rare à un tel âge, de la mémoire; il a eu surtout de l'intérêt, l'intérêt d'un bon citoyen, qui ne regarde pas comme lui devenant étrangères les destinées d'une patrie prête à lui échapper.

M. Pasquier n'a point connu une autre sorte de découragement, celui de ces esprits retirés auxquels il semble que le temps d'acquérir des connaissances est désormais passé pour eux : il n'a jamais cessé d'apprendre. Il avait commencé de bonne heure, et c'est peut-être à ses assidues et fortes lectures, sa seconde et véritable éducation, qu'on doit attribuer en partie la facilité de discussion qu'il apporta avant tous aux débats de notre régime parlementaire. Il les a continuées

sans relâche, jusque dans ses derniers jours ; il eût pu redire ce mot de l'antique Solon, que Cicéron fait rappeler et vanter par Caton l'Ancien, dans son charmant traité de la *Vieillesse :* « Je vieillis en apprenant tous les jours quelque chose. » Point d'ouvrages, dignes d'intérêt, qu'il ne lût des premiers, ou, lorsqu'enfin ses yeux lui manquèrent, qu'il ne se fît lire. Il n'y cherchait pas, comme souvent les gens du monde, une simple distraction, un thème pour la conversation du soir, le plaisir d'être en avance sur la curiosité publique, mais l'occasion de réflexions nouvelles sur ces graves sujets d'histoire, de politique, de morale sociale, de haute littérature qui avaient gardé pour lui tout leur attrait. Bien souvent la préoccupation qui s'emparait alors de lui l'amenait à dicter soudainement, avec l'entraînement de ses anciennes improvisations, quelques pages où s'exprimaient franchement, vivement, ses adhésions ou ses dissentiments, qui continuaient, complétaient le livre ou le réfutaient. La dernière joie de son intelligence a été de répandre ainsi au dehors et de fixer ce qu'il y avait toujours en lui de pensées justes, de nobles sentiments, de mouvements chaleureux.

Il s'y mêla un sentiment de bien douloureuse sympathie le jour où la publication d'anciens récits faits par un témoin oculaire, et plus qu'un témoin, de quelques jours néfastes de la Révolution, l'ayant tout à coup reporté, à travers tant d'années écoulées, à des spectacles que ses yeux avaient vus, à des douleurs dont son âme avait été déchirée, il se sentit pressé d'en renouveler lui-même l'expression dans un écrit, impétueusement dicté, que terminaient ces éloquentes paroles :

« A quoi bon, pourra-t-on me dire, à quoi bon ces lignes

« qui n'apprendront rien à personne et où vous êtes si fort
« au-dessous de la grandeur du sujet qui vous les inspire ?

« Ces lignes, il faut que ceux qui daigneront les lire le
« sachent bien, elles ont été écrites par moi uniquement pour
« ma satisfaction la plus intime. Peut-être cependant ne
« serait-il pas mauvais qu'on eût le moyen de savoir un
« jour tout ce qui peut se rencontrer d'émotions vives, sin-
« cères, déchirantes dans le cœur d'un vieil homme arrivé
« au bout de sa quatre-vingt-quatorzième année. Eh bien !
« oui, cet homme si vieux, si déchu, il vient de ressentir, et
« il le doit à la chère Pauline de Tourzel, une de ces émo-
« tions qui témoignent le mieux de la sincérité des regrets
« et des vieilles douleurs. Elle l'a ramené tout entier aux
« jours de sa jeunesse la plus ardente, à ceux où il assistait,
« frémissant de colère et de rage, à l'infâme jugement du
« roi Louis XVI, où il suivait cette sainte victime jusqu'au
« pied de l'échafaud, où il a vu tomber sa tête. Vous croyez
« peut-être, vous autres du temps présent, qu'on peut re-
« passer silencieusement, et en quelque sorte studieusement,
« sur une telle époque ; non, non, vous vous trompez ; il
« existe dans les veines de ce nonagénaire un reste de sang
« qui peut encore bouillonner ; ses yeux ne sont pas encore
« assez éteints pour qu'il n'y ait moyen d'y retrouver quel-
« ques restes des larmes qu'il répandait en 1792 et 1793, et
« qui ne lui ont pas fait défaut dans cette dernière épreuve. »

Qui n'admirerait chez un vieillard arrivé aux dernières limites de la vie humaine et dont tant de révolutions, d'épreuves, de travaux devraient avoir usé la sensibilité, cette faculté si persévérante de sentiment et d'émotion, cet appel aussitôt entendu, dans un passé lointain, à de chers et

cruels souvenirs, cette expression pathétique, ce cri du cœur?

Il éclate, avec un accent bien pénétrant, mais tout autre, dans la conclusion d'une sorte de testament politique que dictait encore M. Pasquier deux jours seulement avant sa fin. Qu'on me permette de faire, pour ainsi dire, l'ouverture publique de ce testament et d'y chercher, d'y montrer, parmi les divers témoignages d'affectueuse et tendre gratitude, qui sont le dernier souci de l'illustre mourant, la part de l'Académie.

« Hélas! mes premières amitiés, je dirais même mes pre-
« mières liaisons m'ont toutes devancé sur la route au bout
« de laquelle me voilà parvenu. Mais la Providence a bien
« voulu permettre que de nouveaux secours me soient
« venus de toutes parts, pour m'aider à parcourir assez
« dignement, assez honorablement le cours si prolongé de
« mes dernières années. Durant la longue maladie qui les
« doit terminer combien n'ont pas été assidus, affectueux
« et touchants les soins dont j'ai été entouré! famille, pa-
« renté à tous les degrés, amis, anciens collègues, et surtout
« ces excellents confrères que j'ai trouvés dans le sein de
« l'Académie française; je leur dois à tous des remercîments
« et je les prie de permettre qu'ils soient consignés dans ces
« pages qui n'en contiendront que la très-faible expression.

« Mon cœur vit encore, mais l'esprit qui pourrait lui
« servir d'interprète s'affaisse et s'éteint en quelque sorte à
« chaque instant. C'est la commune loi et je la subis avec
« une humble résignation. »

Qu'ajouter à de telles paroles? n'achèvent-elles pas, Monsieur, par un dernier trait, et bien attendrissant; l'histoire que

vous avez si dignement racontée, l'image trop imparfaite que, d'après vos récits et mes propres souvenirs, d'anciens déjà et chers souvenirs, j'ai essayé moi-même de retracer? Ne témoignent-elles pas bien éloquemment des étroits rapports d'estime et d'affection qu'ont entretenus ensemble, pendant de longues années, l'Académie et l'homme illustre dont elle vous appelle à occuper la place ?

Elle l'a possédé longtemps sans partage ; les loisirs que lui avaient faits les révolutions et l'âge nous l'avaient donné tout entier. Nous devrons vous partager, Monsieur, avec ce Barreau, que vous rapprochiez tout à l'heure de l'Académie par l'analogie de hautes situations sociales maintenues, sans altération, à travers l'inconstance des temps ; de ce Barreau, si riche en talents, à qui nous vous avons emprunté, et qui, par vous et plusieurs de nos confrères avant vous, a contracté avec notre compagnie une sorte d'alliance. Tant d'intérêts qui ont placé en vous leur confiance, les devoirs qui vous ont été conférés avec la première dignité de votre Ordre, vous y rappelleront souvent. Mais là encore, Monsieur, en ajoutant chaque jour à votre juste considération, vous travaillerez à accroître celle de l'Académie, et par les exemples répétés des mérites sévères qui caractérisent votre parole, vous servirez utilement les lettres.

II

DISCOURS

SUR

LES PRIX DE VERTU

1860 — 1864

DEUXIÈME PARTIE

DISCOURS

DE M. DE RÉMUSAT

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

LU PAR M. SAINT-MARC GIRARDIN

23 août 1860

MESSIEURS,

Lorsqu'un homme de bien, dont le nom ne sera jamais parmi nous prononcé qu'avec respect, commettait à l'Académie française le soin de décerner des prix à la vertu, il s'adressait à la seule assemblée qui eût alors le droit de parler en public et d'imprimer sans contrôle ce qu'elle avait dit. Tel est encore le privilége de l'Académie. Seul monument du passé qui soit resté debout, elle peut encore, comme autrefois, ouvrir ses portes à qui veut l'entendre, et publier tout ce qui est prononcé devant elle. Cette prérogative, dont

elle est justement jalouse, indique assez dans quelle pensée il lui a été donné mission de récompenser ceux qui servent la cause du bien par leurs actions ou leurs écrits. L'Académie a été jugée l'autorité la plus propre à divulguer le mérite, à révéler pour l'exemple ce qui est louable et ignoré, à réparer sur quelques points cette injustice apparente que l'obscurité fait à la vertu.

Ce n'est pas que, nous prévalant de l'ambitieuse devise attribuée à nos devanciers, nous osions nous regarder comme les dispensateurs de la renommée. A peine nous serait-il permis de dire que nous cherchons la gloire, nous n'en disposons pas. C'est le monde qui dispose de la gloire. A défaut, nous donnons la publicité.

Mais la gloire elle-même est-elle nécessaire à la vertu? Dirons-nous avec un ancien qui les a toutes aimées: « Le meilleur est le plus sensible à la gloire (1)? » L'antiquité le croyait ainsi; elle était plus fière de cette vie, elle avait plus haute opinion que les temps modernes des choses de l'humanité. Elle ne se piquait pas du détachement d'une subtile humilité, et faisait trop grand cas de l'admiration des hommes pour recommander l'affectation de la modestie. On pense autrement aujourd'hui, ou du moins on parle un autre langage. Il est convenu que ce qui mérite la louange doit la fuir; en la recherchant il faut s'en défendre, et nous sommes obligés de venir ici chaque année nous justifier de la sorte de violence qu'on nous accuse de faire à la vertu, en amenant au grand jour le bien qu'elle accomplit dans l'ombre, et en décelant les bonnes œuvres qu'elle a cachées.

---

(1) Optimus quisque maxime gloria ducitur. CICÉRON.

Heureusement, un sentiment d'équité naturelle absout et encourage l'indiscrétion qui dévoile les choses honnêtes et les expose à l'estime. La louange de ce qui en est digne satisfait la conscience publique. Si elle n'est pas nécessaire à ceux qui l'obtiennent, elle profite à ceux qui la donnent, à ceux qui l'entendent. Elle excite l'imitation, contente la justice, honore l'humanité. Non, assurément, que nous ayons, en signalant quelques traits éminents de bienfaisance, de courage ou de dévouement, l'insoutenable prétention d'égaler les récompenses aux mérites et d'être justes pour toutes les bonnes actions. Nous savons bien que, ramassant à peine quelques épis dans un vaste champ, nous sommes les glaneurs d'une riche moisson. Mais, en laissant dans l'ombre des milliers de nobles faits qui échappent à la publicité, nous avons l'assurance de servir l'intérêt moral de la société, si nous provoquons l'admiration, la reconnaissance ou la sympathie pour quelques-unes des âmes d'élite qu'elle contient dans son sein, si nous la portons à rendre un juste hommage à des vertus dont la découverte la console et la rassure, et à concevoir d'elle-même, sur ces nobles exemples, une opinion meilleure et une meilleure espérance. Une misanthropie railleuse est un des plus dangereux penchants des sociétés désabusées par l'expérience et blasées par les progrès mêmes de la civilisation. La Rochefoucauld devient trop facilement le seul moraliste des époques raisonneuses et découragées. Ces anciens frondeurs qui passent des excès de l'indépendance à la paix humiliante de la servitude, sont trop disposés à douter du cœur et de la raison. Plus ils ont d'esprit, comme l'auteur des *Maximes*, plus ils analysent savamment l'égoïsme, et justifient leurs

propres faiblesses par celles qu'ils imputent à leur temps. Il faut donner tort à l'humanité quand on veut donner raison au despotisme.

Nous n'avons que trop de ces censeurs dégoûtés qui, pour absoudre leur politique, condamnent leur siècle et leur pays. Le spectacle des choses historiques ne doit pas cependant détourner nos yeux des régions sociales où le regard de l'histoire ne pénètre pas. Dans cette multitude inconnue fermentent de généreux sentiments qui font acte de présence par le malheur dignement supporté ou noblement secouru. Ce n'est pas dans les conditions médiocres que les vertus se rencontrent le moins. C'est là qu'elles *éclatent sans pompe*, comme l'Idylle de Despréaux. C'est parmi les petits et les faibles que se réfugie quelquefois la dignité de l'espèce humaine.

Cent douze Mémoires dûment justifiés ont été adressés à l'Académie par cinquante-huit départements. Un examen attentif et sévère l'a conduite à distribuer entre vingt et une personnes les libéralités de M. de Montyon, et à décerner trois prix, quatre médailles de première classe et quatorze de seconde. Comme toujours, notre sexe n'est pas le plus largement partagé. La raison n'en est pas difficile à saisir. Si les anciens avaient donné de telles récompenses, ils les auraient probablement réservées à la fermeté qui brave le malheur ; les modernes les destinent surtout à la charité qui le soulage. C'est pour cela, Messieurs, que, sur vingt-deux marques de distinction accordées par l'Académie, dix-sept ont été obtenues par des femmes. Ces modestes honneurs ne sont-ils pas dus de préférence à la bonté sans orgueil?

Un jeune homme, qui descend d'une famille jadis proscrite

pour cause de religion, était venu à Paris pour y suivre la carrière des arts. Il ne paraissait encore écouter que les goûts légers de son âge, lorsque la vue d'un enfant abandonné par sa mère, en lui rappelant nos devoirs envers la faiblesse et le malheur, le ramena à des idées plus sérieuses et lui révéla sa vocation. M. John Bost résolut alors d'embrasser le ministère évangélique, et, après les études nécessaires, il devint pasteur à Laforce, près de Bergerac. S'il y avait réduit son activité aux devoirs de sa profession, l'Académie, qui n'est point son juge et qui ne peut louer tout ce qu'elle respecte, garderait le silence. Mais des œuvres exceptionnelles ont décidé son suffrage. La première est la création d'un établissement, heureusement nommé *la Famille évangélique*. Là ont été reçues d'abord des jeunes filles protestantes, sans parents, sans ressources, sans asile. Bientôt il a fallu leur adjoindre celles que des exemples pires que l'abandon exposaient dans leurs familles à de plus graves dangers. En ce moment, quatre-vingt-sept jeunes filles, depuis l'âge de six ans jusqu'à l'âge de vingt, reçoivent, au sein de *la Famille évangélique*, l'éducation chrétienne et l'instruction nécessaire aux humbles professions qui les attendent. On estime que deux cents élèves ont déjà passé par ce tutélaire apprentissage. L'institution, en pleine prospérité, est tout entière l'œuvre de la charité que M. Bost a su, par son exemple et ses exhortations, susciter autour de lui et provoquer au loin. Tantôt il a demandé des secours à ses relations antérieures avec Londres et avec Paris ; tantôt, s'adressant à la population environnante, il a obtenu d'elle les marques d'un zèle non moins pur et plus touchant. On a vu les habitants de la commune s'imposer une corvée pieuse et donner le travail de leurs

bras et les journées de leurs bestiaux pour seconder la construction d'un établissement auquel on estime qu'ils n'ont pas contribué par là pour moins de seize mille francs. Le bien qu'a fait faire M. Bost n'est pas la moindre partie du bien qu'il a fait. Entre autres mérites, la charité a celui-ci : elle se gagne.

En face de la maison de la *Famille évangélique*, s'élève une excellente école. Le maître qui la dirige lui a été donné par M. Bost. Un soir, il rencontre un pauvre colporteur accablé de son fardeau, et que sa faiblesse rendait impropre à sa profession. Il l'aborde, le soutient, le recueille chez lui, et, après quelques entretiens, il lui reconnaît une aptitude plus élevée. Il croit voir en lui l'étoffe d'un instituteur populaire: mais l'instruction manque; il faut trouver des personnes bienfaisantes qui se réunissent pour placer le jeune homme dans une école normale. M. Bost sait les découvrir, et, au bout de trois ans d'études, il rappelle à lui un bon maître, auquel il confie les enfants de la paroisse.

Lorsqu'on s'approche de l'enfance pour l'assister, on rencontre trop souvent un navrant spectacle, celui de ces tristes infirmités qui dégradent la nature humaine, qui l'atteignent dans son plus noble caractère, la raison. Plusieurs de ces pauvres enfants en qui l'intelligence est comme obstruée par les organes et qui semblent à jamais privés des moyens de remonter au rang de créatures libres et morales, étaient envoyés pour trouver un asile dans la *Famille évangélique*. Mais la misère même de leur existence et la nature de leurs maux ne permettaient pas de les mêler à l'enfance saine et à la jeunesse valide. Ne pouvant se décider à les repousser, M. Bost les recueillait dans sa maison; il les y laissait vivre

en paix dans une liberté sans péril. Mais, désespérant d'élever leurs instincts et de ranimer leur raison, il se désolait de ne leur sauver que la vie; lorsqu'un soir, pendant qu'on chantait un cantique, il surprit sur les lèvres d'une pauvre idiote un son inarticulé mais harmonique. Il conçut aussitôt l'idée que la musique réussirait peut-être à faire ce que n'avait pu faire la parole, et il entreprit de rendre l'enfant sensible aux accords de l'*harmonium*. L'expérience n'échoua pas. Cette âme engourdie sembla s'éveiller à ces sons réguliers. Bientôt ils furent répétés avec effort; des syllabes, des mots se firent entendre; en même temps la santé se raffermit; l'âme prit le dessus avec la vie. Après deux ans, l'idiote avait disparu; ce n'était plus qu'un enfant tardivement développé. M. Bost ne pouvait s'en tenir à ce premier succès, et il résolut de généraliser l'expérience. Alors il se rappela ces mots de l'Évangile de saint Jean :

« Il y a à Jérusalem, près de la porte des Brebis, la piscine qui est nommée en hébreu *Bethesda*. Elle avait cinq portiques dans lesquels étaient couchés un grand nombre de malades, d'aveugles, de boiteux, de ceux dont les membres sont desséchés, qui tous attendaient le mouvement de l'eau. Car un ange du Seigneur descendait en certain temps dans cette piscine et remuait l'eau (1). »

Peut-être ne faut-il que construire la piscine, et la main divine remuera l'eau salutaire que la charité y aura versée. C'est animé par cette espérance que M. Bost part pour se

(1) Jean, V, 2-4. Les traductions ordinaires disent *Bethsaïda* (maison de pêche). *Bethesda*, qui se lit dans le texte, est un mot syriaque qui signifie maison de charité.

procurer les ressources dont il a besoin, et bientôt il peut réunir, avec leurs surveillantes, vingt-cinq enfants longtemps jugés incurables, dans une maison de charité qu'il appelle du nom propice de *Bethesda*. Peu à peu l'établissement s'est agrandi, et il renferme aujourd'hui cinquante-cinq petites filles affligées de ces maux repoussants qui ont cessé d'être désespérés. La tenue de la maison, les résultats obtenus, ont excité l'admiration des visiteurs éclairés dont nous avons les témoignages. Il semble désormais qu'en présence de ces infirmités cruelles, la charité et la science avaient pris à tort le découragement pour l'impuissance.

Mais le bienfait ne pouvait demeurer restreint aux enfants d'un seul sexe. Chaque jour, on demandait place pour de jeunes garçons également infirmes. A eux aussi, il fallait un lieu de soulagement, d'éducation et de paix. *Siloé* est le nom de la piscine nouvelle que le ministre de l'Évangile a consacrée à cette œuvre de régénération physique et morale, et Siloé s'ouvre non loin de Bethesda (1).

Telles sont, Messieurs, les bienfaisantes institutions que rassemble la modeste commune de Laforce. Des témoins dignes de foi ont rapporté une impression profonde de ce qu'ils ont vu, et tous sont d'accord pour attribuer l'œuvre commune d'une charité collective à l'impulsion d'un seul homme. Lui seul anime encore ce qu'il a créé. Celui-là sans doute n'a pas besoin de récompense, et l'amour des hommes ne prend le nom de charité que lorsqu'il se sanctifie par l'amour de Dieu. C'est donc comme témoignage d'estime écla-

(1) Voyez Jean, IX, 7 et 11.

tante, c'est comme un encouragement et une recommandation qui s'adresse à tous, que l'Académie décerne à M. John Bost un prix de 3,000 francs.

Une œuvre analogue nous a paru mériter un prix égal.

Mlle Catherine Portz a reçu une éducation soignée. Elle a rempli dans plus d'une famille honorable les fonctions d'institutrice, que sa mauvaise santé l'a forcée d'abandonner. Retirée dans un couvent de Versailles, elle y vivait des modiques profits du travail de sa jeunesse, lorsque, dans la solitude et l'inaction, une pensée qui avait de tout temps assailli son esprit acheva de s'en emparer et devint la grande résolution de sa vie. Depuis que saint Vincent de Paul a parlé, on a cherché les moyens de sauver de l'abandon les enfants trouvés. La loi a confié à l'État la tutelle de leur vie ; mais l'État ni la loi n'ont pu leur donner une famille. Et pourtant comment, sans la vie de famille, acquérir cette éducation morale qui fait l'honnête homme, le citoyen, le chrétien? A ces êtres privés d'une famille naturelle, ne serait-il pas possible d'en créer une artificielle qui leur rendît les soins que leur destinée semble leur refuser? C'est à résoudre cette question que Mlle Portz se promit de consacrer son existence. Une fois décidée, rien ne l'arrête; vainement on prétend la détourner d'une entreprise qui semble supérieure à ses forces. Des mères respectables veulent l'appeler à elles et lui confier leurs filles. « Les institutrices, répond-elle, ne manqueront pas à vos filles, et les enfants trouvés n'en auront jamais. » On lui objecte les souffrances d'une santé débile. « Mourir des atteintes solitaires du mal ou mourir des peines que je vais prendre, dit-elle, c'est toujours mourir. Si Dieu approuve mon œuvre, il me

fera vivre ; s'il me retire la vie, c'est qu'il ne la veut pas. »

Dieu l'a voulue. Car, se levant enfin de la chaise longue où elle était restée longtemps étendue, Mlle Portz a pu faire les premières démarches, toujours si difficiles, vaincre les premiers obstacles qui la séparaient de la réalisation de sa pensée. La supérieure de l'hospice de Versailles lui ayantconfié un enfant, Mlle Portz réunit à la modique rétribution administrative les dons de la charité qu'elle sait provoquer, et elle s'anime par ses premiers efforts. Sa santé semble se rétablir. Ses insomnies longtemps entretenues par la souffrance, elle les consacre aux nouveau-nés dont elle s'entoure, dont elle devient la servante et la nourrice. Il y a eu six ans au mois de mai 1859 qu'elle a commencé. Elle a aujourd'hui vingt-six petites filles groupées autour d'elle, l'appelant *ma mère*, nommant chacune de leurs compagnes *ma sœur*. Les plus grandes servent les plus petites, et la famille est créée.

Un ordre parfait règne dans la maison, qui est bien située, bien aérée, propre et tranquille. Le zèle seul de la fondatrice a pu trouver et faire fructifier les moyens d'entretenir un établissement dont la prospérité paraît assurée. Pour en perpétuer la durée, Mlle Portz a songé à créer une association de sœurs, et elle a rassemblé autour d'elle quelques personnes choisies dont elle espère faire les héritières de ses sentiments et de son esprit. « Je veux attester ce que j'ai pu vérifier par moi-même, écrivait à l'Académie notre confrère M. de Falloux. L'établissement de Mlle Portz ne reçoit de l'administration que des secours faibles et irréguliers. Il n'est nullement municipal, et repose uniquement sur le dévouement de l'admirable fondatrice. Elle

a dans sa propre chambre à coucher quatre ou cinq enfants à peine âgés de quelques semaines, pour lesquels elle se lève chaque nuit plusieurs fois, et qui sont remplacés par d'autres, dès que les premiers sont assez grands pour passer dans une chambre voisine sous la garde d'autres enfants déjà formés par elle et qui lui restent fidèlement dévoués. Non-seulement elle consacre à une œuvre si pénible ses jours, ses nuits, la petite pension dont elle jouit, mais encore le petit capital qu'elle avait économisé, sans aucune précaution ni réserve pour la vieillesse à laquelle elle touche....»

L'Académie retrouve ici les vertus qu'elle se plaît le plus à couronner, non l'impulsion momentanée d'un sentiment généreux, mais une persistance laborieuse dans une bonne inspiration, mais cette opiniâtreté dans le bien qui triomphe de tous les obstacles et ôte à la faiblesse même tout prétexte de ne pas l'imiter. Elle a jugé Mlle Portz digne d'un prix de 3,000 francs, qui tournera, nous n'en doutons pas, au profit de l'orphelinat qu'elle a créé.

Pour rappeler les titres de Marie Chauvin à la distinction que l'Académie lui accorde, je laisserai parler notre confrère M. Gustave de Beaumont, dont le témoignage a beaucoup contribué à éclairer notre délibération.

« Un trait touchant de haute vertu s'est produit vers le milieu de l'année dernière, dans la petite commune de Beaumont-la-Chartre (Sarthe), et y a causé un sentiment général d'admiration et de respect. Une pauvre et vieille femme, Marie Chauvin, voyant le désespoir d'une famille à laquelle le recrutement allait enlever son principal soutien, a, sans calcul, sans réserve, donné à ces pauvres gens 2,000 francs, c'est-à-dire l'épargne amassée pour ses vieux jours, et le

jeune soldat a pu se racheter et continuer à travailler pour sa mère... C'est à moi qu'Ambroise s'est adressé pour savoir comment il devait s'y prendre pour déposer en temps utile le prix de son exonération, et c'est lorsque je lui ai demandé où il avait pris ces 2,000 francs, lui, pauvre journalier, sans aucune fortune, qu'il m'a raconté tout en larmes l'acte de générosité auquel il devait son salut, et surtout celui de sa mère. Il faut dire que le bienfait ne pouvait tomber sur de plus braves gens, plus religieux dans leur simplicité, plus dignes dans leur indigence.... Je vous parle de ceux qui ont reçu le bienfait en même temps que de la bienfaitrice, parce que je crois que la manière de faire le bien ajoute encore à son mérite, et que la plus haute vertu s'élève encore par le discernement avec lequel elle s'applique. »

C'était, suivant le récit de M. le curé de Beaumont-la-Chartre, au dernier jour du délai légal, lorsque toute une famille attendait avec anxiété l'heure du départ du jeune soldat, que la vieille Marie Chauvin entra sous le toit d'une mère désolée : « Mes amis, dit-elle, je n'ai pu dormir de la nuit. Voilà 2,000 francs pour racheter Ambroise ; je ne sais à présent avec quoi je vivrai, mais au moins je dormirai tranquille. » Cela dit, elle jette la somme sur la table, s'en retourne comme elle est venue, et rentre chez elle sans parler à personne.

L'Académie, en récompensant l'action de Marie Chauvin, y a vu plutôt l'effet d'un bon mouvement que l'exercice de la vertu ; mais elle a été touchée de cet entier oubli de soi-même, de cette abnégation d'une pauvre femme qui donne les économies de toute sa vie sans se réserver un morceau de pain, et elle a voulu qu'un prix de 2,000 francs,

en laissant à sa conscience tout le prix du sacrifice, en épargnât les amertumes à ses vieux ans.

Il serait impossible, sans fatiguer votre attention et sans nuire à l'intérêt que méritent les obscurs témoignages des vertus les plus simples parce qu'elles sont les plus réelles, d'exposer ici tous les titres qui ont décidé l'Académie à la distribution des dix-huit médailles, dont quatre de 1,000 francs et quatorze de 500. Les plus utiles des meilleures actions ne sont pas toujours dramatiques.

Il faut donc me résoudre à nommer seulement un pieux vicaire de paroisse, M. l'abbé Favier, aux Choizinets (Lozère), qui, renonçant à tout avancement dans son ministère, a tout quitté pour se renfermer dans une maison d'orphelins où les devoirs les plus pénibles, les soins les plus humbles, n'ont rien qui intimide ou fatigue sa charité vaillante. Nos éloges l'effrayeraient peut-être plus que les plus laborieux sacrifices de la vie de dévouement qu'il a volontairement embrassée. Nous nommerons seulement comme lui M. Fidèle Elleboode, à Saint-Omer, qui, depuis l'âge de cinq ans, condamné à porter une jambe de bois, s'est jeté mainte fois dans l'Aa et dans les nombreux canaux qui arrosent sa contrée, pour sauver au péril de sa vie des malheureux de tout âge. Plus de vingt-cinq de ces actes d'énergie et de dévouement ont été attestés avec d'intéressants détails à l'Académie. Nous ne pourrons pas insister davantage sur les services non moins précieux que rend tous les jours à l'enfance, à la jeunesse, menacée de non moins grands périls, M. Bouquet, un des commis-greffiers du tribunal de la Seine. Appelé par ses fonctions à voir trop souvent ces malheureux enfants qu'une corruption précoce, l'exemple, l'entraîne-

ment, l'ignorance, l'abandon, amènent sur les bancs de la justice, il s'est attaché avec autant de succès que de persévérance à leur chercher, à leur ménager des moyens d'amendement et des situations préservatrices. Le détail de ce qu'il a fait en ce genre offrirait à l'administration de la justice plus d'un sujet digne d'attention. Mais la magistrature est informée; c'est elle-même qui a pris soin d'avertir l'Académie, et la lettre que nous avons reçue du chef du parquet du tribunal serait le rapport le plus intéressant et le plus authentique sur les mérites et les services qu'elle a reconnus en récompensant M. Bouquet.

Enfin nous avons pu, comme à l'ordinaire, comprendre dans la liste de nos récompenses plusieurs exemples de ce dévouement, non moins touchant pour être moins rare, de serviteurs plus fidèles que la fortune, et qui, s'attachant avec obstination à la pauvreté, à la vieillesse, à la maladie, deviennent les bienfaiteurs de leurs maîtres. Six de nos médailles prouveront à six de ces femmes généreuses qui sont comme les sœurs de charité de la vie domestique, que l'obscurité de leur dévouement, de leurs vertus familières, ne les dérobe pas toujours, même en ce monde, à la justice qui leur est due.

Mais à ces nombreuses pratiques des vertus les plus respectables que notre livret fera connaître avec détail, l'Académie française a joint une noble action qu'elle tient à louer devant vous, et qu'elle ne sait comment récompenser autrement qu'en m'ordonnant de vous en rappeler l'émouvant souvenir.

Le 26 septembre dernier, par les marées de l'équinoxe, la mer était haute sur les côtes de Normandie. Au Havre, dans l'enceinte même des bains réservés aux nageurs, un courant

violent, chassant vers la Hève, les obligeait à des efforts extraordinaires de résistance et de vigueur. Un d'eux, qui se dirigeait, selon l'usage, vers le radeau qui leur sert de but et de relâche, où venaient d'aborder un très-jeune homme et sa sœur, sentit tout à coup ses forces faiblir sous le poids de la vague, et vit bientôt le radeau fuir devant ses yeux troublés. Impuissant et brisé, l'instinct même de conservation l'abandonna, et déjà (c'est son récit que nous répétons) les pensées suprêmes de la mort apparaissaient rapidement à son esprit, lorsqu'il aperçoit le jeune homme qui vient à lui en nageant. Charles de la Gâtinerie avait vu sa détresse. Il approche, il l'interpelle, n'obtient en réponse que des sons confus, et lui crie qu'il arrive à son secours. Il le joint en effet, il le prend sur ses épaules; mais le fardeau est pesant, la mer est forte, le jeune sauveur n'a que quinze ans. Seul il se dégagerait peut-être, mais tous deux se saisissent et se lâchent tour à tour; tous deux sont près de glisser dans l'abîme. Le plus âgé allait disparaître; tout à coup il sent l'étreinte d'une petite main qui le soulève et le remet un moment à flot. A la vue du péril, Mlle Isabelle de la Gâtinerie s'était jetée intrépidement à la mer. Elle arrive, elle délivre son frère, qui peut nager plus à l'aise, et elle laisse se suspendre à elle celui qui reste à sauver. Elle le soutient en se soutenant elle-même; mais bientôt la force lui manque : « Mon Dieu! s'écrie-t-elle, je ne puis plus. » A ce moment, le malheureux croit mourir, et se laisse aller comme un corps inanimé. Mais ses sauveurs ne l'abandonnent pas; la jeune fille, l'énergique jeune fille le retient, le pousse devant elle, et, par un dernier effort, donne le temps au bateau de sauvetage de venir enfin à leur secours. C'est elle alors

qui, par un coup violent, ramène le mourant à la surface, et lorsque tous trois se cramponnent convulsivement au bordage, c'est elle encore qui prévient la submersion en se suspendant du côté opposé. Tout le monde enfin est embarqué, excepté elle; mais, quand on veut l'amener à bord, on la trouve évanouie, les mains crispées, et il faut, en la soutenant, la traîner flottante à la remorque du canot qui regagne le rivage. Là enfin, on la dépose sans connaissance dans les bras de ses compagnes.

Nous avons lu, écrit de la main de celui qui a été ainsi dérobé à une mort certaine : « Je dois la vie à cette héroïque demoiselle et à son jeune frère; leur courage, leur dévouement, leur persévérance, sont au-dessus de toute expression, et ma reconnaissance ne peut pas non plus s'exprimer par des paroles. »

L'Académie à son tour, Messieurs, ne veut par aucune parole affaiblir l'intérêt de ce récit. Mlle de la Gâtinerie a dix-huit ans; elle est la fille d'un honorable fonctionnaire, ancien commissaire général de la marine au Havre. L'Académie a pensé qu'elle ne pouvait lui offrir aucune récompense. Mais elle a chargé son directeur d'exprimer publiquement son admiration pour tant de courage. C'est un hommage qu'il nous est doux de rendre. Mais, si nous ne nous trompons, Mlle de la Gâtinerie s'étonnera qu'on célèbre ainsi le souvenir d'un jour qu'elle ne se rappelle que comme un des plus heureux de sa vie. Pour certaines âmes, ce que nous nommons héroïsme ne semble que du bonheur.

DISCOURS

DE M. DE LAPRADE

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

29 août 1861

MESSIEURS,

Quand M. de Montyon demandait à l'Académie française d'ajouter à ses travaux l'honorable tâche de découvrir et de récompenser les actions vertueuses, il s'inspirait d'un juste sentiment de la mission des lettres, et le modeste homme de bien complétait, en quelque sorte, l'œuvre du grand homme d'État qui fonda cette Compagnie. Le soin de veiller à la pureté du langage n'implique-t-il pas un égal souci de la sagesse et de la moralité des pensées? Qui donc se chargerait d'écrire l'histoire des mots et le dictionnaire d'une nation, sans toucher à l'histoire des âmes et sans tenir compte des événements qui donnent aux mots leur véritable sens? Dans

toutes les grandes assemblées où l'éloquence fut en honneur, et depuis les luttes de l'Agora et du Forum jusqu'à nos paisibles réunions, l'art de bien dire n'a été si haut prisé que pour l'intime union qu'on lui suppose avec la volonté de bien faire.

Épris des nobles espérances de son siècle, M. de Montyon ne rêvait pas de bonheur pour l'homme en dehors de ce qui fait sa grandeur; l'intelligence était à ses yeux un ressort nécessaire de la vertu; ceux qui consacrent leur vie à la beauté littéraire lui semblaient les juges naturels de la beauté morale.

N'était-ce là qu'une illusion de sa philanthropie? Et si sa double fondation n'a rien ajouté en France à la fécondité du bien, n'a-t-elle rien fait pour l'heureuse direction des lettres en associant aux mêmes honneurs les bonnes actions et les bons écrits? Les humbles vertus sont d'un heureux voisinage pour les talents illustres. Le parfum de ces couronnes décernées à l'abnégation, au courage, à l'infatigable charité se communique aux récompenses qu'obtiennent ici les beaux livres, et leur apporte un gage de pureté, d'élévation et de noblesse.

Quel que soit le rang de l'Académie dans la société européenne, c'est peut-être par les prix qu'elle accorde à d'obscurs dévouements exercés sous l'œil de Dieu et dans l'ignorance absolue de la vaine gloire, que son action se fait sentir et se fait aimer le plus loin dans toutes les classes de la société française. Chaque année, dans quelque hameau perdu de nos montagnes, dans quelque sombre faubourg de nos villes, où les écrits les plus célèbres n'ont pas pénétré, une couronne, objet d'orgueil pour tout le pays, vient unir

étroitement l'idée d'un prix de l'Académie française à celle d'une vertu. Dès lors, par une pente bien naturelle, dans tous les ouvrages que cette distinction lui signale, l'opinion publique incline à chercher une valeur et une autorité morales.

Est-ce là, Messieurs, une tendance qui puisse alarmer les esprits littéraires, et devons-nous songer à nous prémunir contre cette noble inquiétude de la sagesse et de la vérité pratiques? Un moment séduits par le prestige du talent et de l'art, si nous étions tentés de nous départir de ces rigueurs de la conscience, le sentiment universel nous y rappellerait. L'habitude de couronner de bonnes actions nous rend justement sévères pour les livres qui ne renferment pas de bons conseils.

Le domaine de la littérature et l'horizon de l'Académie vont au-delà des simples questions d'art et d'agrément. On a dit, à la gloire des lettres, qu'elles ne sont pas seulement, comme les sciences, une application de l'esprit humain, mais l'esprit humain lui-même. Elles sont encore, et c'est là leur incontestable grandeur, elles sont le cœur humain, l'âme humaine tout entière. La poésie et l'éloquence émanent des profondeurs de la vie morale; elles réveillent toutes les forces de l'âme pour le bien ou pour le mal. Les belles paroles ont pour fruits naturels les résolutions généreuses. Après avoir ainsi suscité l'abnégation, l'héroïsme, toutes les passions bienfaisantes, il appartient encore aux lettres de leur assurer la plus noble des récompenses : une place durable dans la mémoire des hommes.

Mais ne croyez pas que j'attribue à l'influence des bons écrits toutes les bonnes actions que nous allons couronner.

Ces âmes vertueuses ont trouvé leur mobile autre part que dans les livres; elles attendent leur prix de plus haut. Cette année, comme les deux précédentes, la liste de nos lauréats s'ouvre sous les auspices de la religion. Un prêtre catholique y prend la première place, occupée dans le précédent concours par un pasteur protestant.

Jamais, peut-être, si nombreuses présentations n'avaient été faites. Est-ce la somme du bien qui augmente, ou le désir de le provoquer qui se répand avec les présages et l'effroi du mal? Cent trente-huit Mémoires nous ont été adressés, appuyés des plus honorables témoignages. L'Académie a décerné deux prix et vingt-trois médailles : trois de première et vingt de seconde classe.

La plus considérable de ces récompenses a été accordée à M. l'abbé Soret, curé de Luzarches, qui, depuis dix-neuf ans, s'est condamné à vivre de la vie du pauvre pour consacrer son patrimoine et le fruit de son travail à secourir et surtout à prévenir tous les genres de misère. C'est d'abord aux nécessités de l'enfance, juste objet des soucis de la religion et de l'État, frêle et délicate matière à tant d'essais dangereux, que s'est appliqué l'infatigable dévouement de l'abbé Soret. Après avoir établi, à ses frais et en surmontant bien des obstacles, une salle d'asile qui manquait à sa paroisse, sa sollicitude pour les enfants pauvres les suivit jusque dans l'école communale et lui inspira la plus ingénieuse pensée pour préserver et pour rendre utiles les moments laissés libres par les leçons de l'instituteur. Faire des heures de récréation, qui se passent pour les fils de l'ouvrier loin de la surveillance des parents et deviennent parfois si funestes aux bonnes habitudes et si dangereuses pour la vie même, en faire des heures

productives qui révèlent aux enfants le plaisir dans le travail; qui, en les délassant de l'immobilité de l'école, accoutument dès le bas âge ces futurs artisans aux œuvres manuelles; qui leur inspirent le goût de l'ordre et de l'économie, en leur apprenant ce qu'il faut de temps et de sueurs au père de famille pour gagner un salaire en rapport avec ses besoins, telle fut la pensée qui suscita chez l'intelligent homme de bien l'idée d'une création, nouvelle encore après tout ce qu'on a fait de nos jours pour l'enfance : un ouvroir pour le premier âge, complément de l'école communale. Sous la surveillance de deux veuves infirmes, pour qui cet emploi est aussi un bienfait, et sous la direction paternelle du curé, les petits ouvriers produisent en s'amusant de quoi s'assurer au bout de la quinzaine un léger bénéfice en rapport avec ce précoce travail. Ce témoignage de leur zèle et de leurs forces naissantes les comble de joie et d'orgueil en leur apprenant à compter déjà sur eux-mêmes. A l'âge de douze ans et la première communion faite, ils quittent cet innocent et gracieux atelier; les garçons iront en apprentissage, et le bon curé les accompagnera chez leurs maîtres de sa paternelle sollicitude.

Pour les jeunes filles, elles passeront des récréations de cet ouvroir de l'enfance à un autre ouvroir plus sérieux et aussi bien surveillé. On leur enseigne là tous les ouvrages d'aiguille; et telle est la bonne organisation de cette école des travaux féminins, que non-seulement tous les frais d'apprentissage sont épargnés aux parents, mais que ces ouvrières novices arrivent bien vite à gagner chaque jour une somme à peu près suffisante pour les nourrir.

Ces divers établissements, qui font autant d'honneur à

l'intelligence de l'abbé Soret qu'à sa charité, créés tout entiers, dirigés et surveillés par lui dans leurs moindres détails, ont été fondés à ses frais et sont soutenus par ses ressources personnelles. On y pourrait trouver d'heureux modèles pour ces nombreux essais de vie collective appliqués à la première enfance, et qui ne resteront sans danger pour l'initiative individuelle et l'esprit de famille qu'à la condition de s'appuyer sur l'esprit chrétien et sur une direction aussi éclairée, aussi libre et aussi zélée que celle du vénérable curé de Luzarches.

Mais c'est là où manque la famille que la charité religieuse et sociale doit se montrer plus active et peut s'attribuer sans inconvénient, sur l'enfance, une pleine paternité. En soulageant des misères de toute espèce, en se dévouant surtoutau premier âge, l'abbé Soret avait été particulièrement frappé de la triste destinée des jeunes filles orphelines. Son œuvre la plus importante et qui reste encore son œuvre toute personnelle, c'est un orphelinat. Sur un terrain acheté par lui en 1851, une maison s'est élevée par ses soins, qui donne aujourd'hui asile à cinquante-six jeunes filles délaissées. La paroisse de Luzarches n'est pas seule appelée à profiter de cette heureuse création. Les orphelines de tout l'arrondissement de Pontoise y sont admises de huit à dix-huit ans; elles y reçoivent l'instruction primaire et sont rendues capables de se suffire à elles-mêmes comme ouvrières ou comme servantes. Quand elles se trouvent sans place ou malades, on les accueille dans cette grande famille que leur a créée la bienfaisance du digne prêtre.

Le patrimoine tout entier de l'abbé Soret a passé dans ces pieuses fondations et n'a pas suffi. Aussi dévoué dans les

privations qu'ingénieux dans l'économie, tout ce qu'il a pu épargner est allé grossir ce budget des pauvres; il a même engagé son avenir. C'est ainsi qu'il est parvenu à verser, pour lui seul, plus de cinquante mille francs dans ces établissements divers. Sa charité est inventive comme toutes les grandes passions; il fait argent pour les pauvres de tout ce qu'il possède, et le moindre cadeau se transforme en quelque chose d'utile pour ses orphelins. Un jour, des personnes aisées voulant reconnaître les soins qu'il avait donnés à l'instruction religieuse de leurs enfants, consultèrent la vieille gouvernante du pasteur pour savoir ce qui serait le plus agréable à son maître. « Ne lui offrez rien, dit-elle, qui puisse être vendu; mais, tenez, il a une soutane, si mauvaise qu'elle va tomber en morceaux, mettons-en une neuve à la place; il sera bien forcé de la prendre, et, au moins, cet hiver, il sera vêtu. » Si mince que soit la dépense de sa nourriture au presbytère, elle lui paraît encore un luxe excessif; il la supprime et va vivre à l'orphelinat de la ration ordinaire de ses pauvres filles.

Se faire pauvre avec les pauvres, frère et père des orphelins, n'est-ce pas là dans sa plus touchante sublimité la charité de l'Évangile? « Vendez votre bien, distribuez-en le prix aux indigents et suivez-moi. » L'abbé Soret a entendu cette parole du Christ, sa vie tout entière lui répond. La récompense de ce qui est fait pour Dieu n'est pas dans nos mains, Messieurs; mais nous pouvons, du moins, témoigner, au nom des hommes, de l'éclatante estime que méritent de pareilles œuvres. L'Académie veut les honorer et sait en même temps qu'elle s'associe à ces heureuses fondations en décernant à M. l'abbé Soret un prix de trois mille francs.

Après cet héroïsme du pasteur qui distribue sa vie en détail et jour par jour à ceux qui souffrent, nous avons eu à couronner un héroïsme d'un autre genre, celui de l'homme intrépide qui se dévoue d'un seul coup pour autrui en face de la mort.

Dix-huit personnes sauvées en divers naufrages, avec un rare mélange d'intelligence et d'audace, ont valu à M. Pierre Espagne, ancien sous-officier de notre armée d'Afrique et brigadier des douanes à Bordeaux, plusieurs médailles du Gouvernement, la croix de la Légion d'honneur et l'Aigle rouge de Prusse. La persistance dans ces actes de dévouement, le zèle passionné qu'il témoigne pour la vie et le soulagement des malheureux naufragés ont fait chez M. Pierre Espagne de ces inspirations de la sympathie et du courage une constante pratique de l'humanité, une véritable vertu. C'est à ce titre, qu'après toutes les distinctions qu'il a reçues, vous lui accordez un prix de deux mille francs.

Placé en 1850 dans un poste de douanes, sur une côte de l'Océan où les tempêtes sont fréquentes, entre la pointe de Grave et le bassin d'Arcachon, l'ancien soldat s'était déjà fait connaître par des prodiges de courage et avait arraché à la mort plusieurs marins, quand l'éclatant sauvetage du navire prussien *Teutonia* vint le signaler comme la providence des naufragés dans ces parages dangereux.

Le 18 octobre 1859, il était en congé chez des parents à trois lieues de la mer; la détresse du *Teutonia* lui fut annoncée. Ainsi éloigné du lieu de l'événement, il n'était plus sous l'empire de cette excitation que ressentent parfois les plus timides à la vue du péril d'autrui. Entouré, au contraire, des supplications de sa famille qui veut le retenir, il n'écoute que

ce dévouement devenu chez lui une habitude et un besoin. Je laisse parler les témoins mêmes de cet acte héroïque : « Il est sept heures du soir, lorsque Espagne apprend la nouvelle du naufrage. Il part aussitôt sans écouter les prières de toute sa famille qui le conjure de rester. Il arrive à neuf heures sur la plage au milieu d'une nuit épouvantable. L'intrépide capitaine des douanes Tripotat survient en même temps. Ces deux hommes décident qu'il faut tenter le sauvetage, car les naufragés périront immanquablement si l'on attend le jour. Ils se jettent tous deux à la mer, et, pendant près d'une demi-heure, ils luttent contre les flots sans pouvoir atteindre le câble que les naufragés s'efforcent de leur lancer. Espagne le saisit enfin, et les malheureux matelots peuvent ainsi gagner la terre guidés par le capitaine et le brigadier qui nagent autour du navire. Espagne tient un mousse et cherche à gagner avec lui le rivage, mais la lame les entraîne dans un tourbillon ; ils vont périr, lorsque le capitaine parvient à les ramener sur la grève. Cette scène, si terrible, mais en même temps si glorieuse pour le sieur Espagne et pour son intrépide chef, dure depuis neuf heures du soir jusqu'à minuit, les quatorze hommes formant l'équipage sont sauvés. »

Mais si c'est là, par le nombre des personnes arrachées à la mort, la plus heureuse et la plus éclatante des actions de Pierre Espagne, combien de fois avec moins de bonheur, mais avec une audace prodigieuse, n'a-t-il pas lutté contre la tempête pour lui disputer au moins une victime. Je ne le suivrai pas à travers tous les épisodes de cette vie dévouée, toujours semblables par les dangers courus dans la sublime et terrible monotonie des colères de l'Océan. Mais après

ces luttes contre l'élément furieux, quand je retrouve l'intrépide soldat, doux et soigneux comme une mère, se faisant sœur de charité et médecin des moribonds qu'il abrite dans sa retraite, je comprends que ces actes de témérité héroïque ne sont pas seulement le fruit d'un courage de tempérament, d'un entraînement passager, mais de cette humanité raisonnée, de cette charité opiniâtre qui cherchent la récidive et qui ne se lassent jamais. Pour ces occasions où le sauveteur devient garde-malade, M. Espagne entretient à ses frais une petite pharmacie. Le voilà qui vient de déposer sur la plage un mousse arraché des débris d'un navire dispersés par une mer affreuse. La face livide du jeune homme ne donne plus aucun signe de vie; tous ceux qui l'ont vu affirment que c'est un cadavre; Espagne seul conserve de l'espoir. Pendant quatre heures il s'acharne à prodiguer des soins à cette victime de la tempête; enfin, le jeune mousse ouvre les yeux et peut remercier son sauveur.

C'est ainsi que, plus d'une fois, après ce mâle courage qu'on s'étonne moins de trouver chez l'ancien soldat, Pierre Espagne a déployé cette patiente et douce charité que nous avons d'ordinaire à couronner chez des femmes et pour des traits pareils à ceux qui ont motivé les deux premières médailles de mille francs.

Marie Grohan et Anne Lahousse, qui les ont obtenues, une servante et une ouvrière, sont des types du genre de vertu qui nous est le plus souvent signalé.

Après trente-quatre ans de services chez la même maîtresse, Marie Grohan reçoit d'elle en héritage un neveu infirme et dans la misère avec deux jeunes enfants. Elle soigne le pauvre malade jusqu'à sa mort, nourrit les deux en-

fants sur le produit de son travail et de ses rudes privations, et vend tout ce qu'elle possède pour procurer à l'un d'eux une éducation libérale.

Il est certaines âmes dévouées à qui ne suffisent point les privations et le labeur. On dirait qu'elles ne se trouvent pas quittes du devoir, si, à leur charité pour ceux qui souffrent, elles ne joignent une souffrance pour elles-mêmes et une victoire remportée sur les répugnances de la nature. C'est là le mobile de ces admirables sœurs que nos armées et nos ennemis eux-mêmes ont tant admirées au milieu des fléaux de la peste et de la guerre. Merveilleux dévouement de ces saintes filles, chrétien dans son essence et qui semble aussi particulièrement français, tant nos femmes et nos religieuses françaises ont surpassé en ce genre les autres femmes chrétiennes! Telle est la vie que, sans appartenir à aucun ordre, mène encore, à soixante-deux ans, Anne Lahousse, pauvre ouvrière de Mézidon, dans le Calvados, qui s'est faite dans sa commune la mère des enfants abandonnés, la providence des malades sans secours; qui, à diverses reprises, a donné sa propre chambre pour asile à des malheureuses atteintes des infirmités les plus repoussantes, que nul n'osait approcher et qu'elle soignait avec l'ingénieuse douceur d'une fille ou d'une mère.

Deux sœurs, jeunes encore, ont obtenu la troisième médaille de mille francs pour une œuvre de dévouement continuée déjà depuis douze années avec autant d'intelligence que d'infatigable travail. Leur généreuse initiative a créé dans une grande ville un établissement nécessaire et qui lui manquait encore malgré sa richesse et son éclatante charité.

Mlles Louise et Hélène Frachon, d'une famille hono-

rable et laborieuse de Lyon, commençaient à peine, en 1849, à suffire à leurs modestes besoins en donnant des leçons de musique. Elles avaient, alors, l'une quinze et l'autre dix-sept ans; la Providence leur fit rencontrer, un pieux instinct leur fit recueillir une jeune aveugle abandonnée et sans l'ombre de culture intellectuelle et morale. Elles s'attachèrent à cette enfant à peine capable de communiquer par la parole avec ses bienfaitrices. A force de zèle et de patience, avec une divination toute maternelle, elles s'approprièrent, sans les avoir étudiés, les ingénieux procédés aujourd'hui en usage pour instruire ces êtres malheureux qui n'ont jamais reçu les douces révélations de la lumière. Ce premier succès encouragea Mlles Frachon; une autre élève fut prise à leur charge et reçut d'elles à la fois le pain de chaque jour, l'éducation chrétienne et l'enseignement primaire. Leur famille adoptive s'accrut rapidement. Par un travail assidu elles gagnaient de quoi se donner le luxe de cette maternité volontaire. Elles voyaient grandir et s'améliorer leurs chères aveugles. La mère des deux jeunes institutrices se chargeait, pendant leurs absences forcées, de la surveillance de ces pauvres enfants. Le père contribuait aux lourdes charges de ce ménage croissant de mois en mois, à l'aide des ressources de son métier de mécanicien. Enfin, depuis 1849, cet asile béni a reçu et nourri, sans secours étrangers et par la seule activité de la famille Frachon, un nombre de jeunes filles aveugles de naissance assez considérable pour porter à treize, en moyenne chaque année, le nombre des enfants qui ont trouvé là le pain, le vêtement et le domicile, et qui ont été retirés du demi-abrutissement où leur infirmité les retenait chez des parents indigents et incultes.

Les résultats obtenus par ces demoiselles comme éducatrices d'enfants aveugles sont vraiment remarquables. On peut voir chez elles plusieurs jeunes filles de six à huit ans plus avancées en tout ce qui concerne l'enseignement primaire, y compris l'écriture, dans les conditions où elle est possible aux aveugles, que bien des enfants de dix ans dans nos écoles ordinaires. Mais ce qui touche et séduit par-dessus tout, ce sont les preuves de la parfaite éducation morale que reçoivent ces jeunes filles. On est étonné de la sagacité de leurs réponses et profondément ému de n'apercevoir en elles aucune trace de gêne et de souffrance, aucun indice de la tristesse qui semble inhérente à leur infirmité.

Voilà ce qu'a fait, Messieurs, une première inspiration de générosité, entretenue avec persistance par le travail et par la vertu chrétienne.

Ce n'est plus le hasard d'une heureuse rencontre qui procure aujourd'hui aux jeunes aveugles l'assistance de Mlles Frachon; on commence à venir de loin présenter aux deux sœurs de pauvres enfants privés de la vue. La bonne renommée de leur établissement s'est répandue avec le bruit de la bonne action. Déjà le département du Rhône y entretient à ses frais deux jeunes filles. D'autres départements vont suivre cet exemple, et peut-être, quelque jour, un des centres les plus importants de la France sera ainsi doté, grâce à Mlles Frachon, d'une institution régulière pour l'instruction des filles aveugles.

C'est ainsi que tout se ramène, dans les œuvres d'assistance publique, à l'initiative de la bienfaisance privée, aux vertus qui se pratiquent librement. Si éclairés, si riches, si bien réglés que soient une ville et un État, on les verra tou-

jours devancés dans le bien, — dans la charité comme dans la sagesse, — par l'essor de quelque âme privilégiée. Le respect de ces droits de l'âme, de ces libres mouvements de la vertu, les garanties qui leur sont données, les hommages qui les récompensent, voilà les plus grands moyens de civilisation, si ce n'est pas la civilisation tout entière. A ce titre glorifions encore la pensée de M. de Montyon; il a destiné ses encouragements à tout ce qu'il y a de plus libre, de plus caché, de plus personnel dans la vertu. Les bonnes actions qui fuient la lumière, les inspirations d'un dévouement qui se renouvelle sans rien attendre de l'État, sont seules désignées à nos couronnes. La plupart de ceux qui les obtiennent ne connaissent l'existence de nos prix qu'au moment de les recevoir.

C'est d'ordinaire dans les conditions obscures que nous trouvons ces belles âmes étonnées des louanges qu'on leur adresse, et qui persévèrent dans le bien sans autre encouragement que celui de la conscience.

Je voudrais pouvoir reproduire les témoignages d'après lesquels nous avons décerné vingt médailles de seconde classe; mais je craindrais de gâter, par un récit trop rapide, l'intérêt de ces belles vies.

Les parties les plus lointaines et les plus nouvelles du territoire national fourniraient à ce tableau de touchants détails. Nous avons vu avec bonheur les notables et les autorités de ces contrées convaincus du grand exemple et de l'influence salutaire que nos prix de vertu peuvent exercer sur tout un pays.

Un pêcheur de la Martinique, Édouard Coste, qui depuis son enfance et jusqu'à l'âge de soixante et dix ans a sacrifié

toutes ses chances d'avenir personnel et s'est condamné au plus rude dénûment pour faire vivre son père, sa mère, sa sœur et ses quatre neveux, a obtenu l'une de ces médailles, sollicitée comme un honneur pour toute la colonie.

Dans la haute Savoie, une pieuse fille, Mlle Virginie Vacherand, a consacré les épargnes de vingt ans de services comme domestique et le prix d'un petit patrimoine à nourrir, à instruire de jeunes filles abandonnées. Pour créer des ressources à cet asile, commencé d'abord dans sa propre chambre avec deux pauvres idiotes, elle n'a reculé devant aucune privation et aucune fatigue, affrontant la mendicité même et les outrages auxquels elle expose. Aujourd'hui vingt-quatre enfants reçoivent ses soins. Grâce à sa persévérance, elle est parvenue à intéresser à son œuvre d'autres personnes charitables, et la courageuse servante a doté l'excellente population de ces montagnes d'une maison de refuge pour les orphelins. Les récits qui nous transmettent les titres de cette sainte fille nous ont rappelé les légendes les plus touchantes du moyen âge.

Quand on parcourt avec une émotion recueillie ces naïves annales de la vertu qui nous sont ainsi transmises chaque année de tous les points de la France, on est porté à se demander quel est, parmi tant de diversités d'éducation et de caractère, le mobile commun à ces belles âmes qui ont toutes un même mérite : celui d'avoir fait le bien sans chercher le regard et la reconnaissance des hommes. Je crois, sans doute, dans la nature humaine, à des vertus comme à des vices originels, à de nobles instincts qui nous ont été donnés avec l'âme elle-même, et qui se développent sans que Dieu ait besoin de retoucher son œuvre par de nouvelles grâces. Mais

je crois aussi, sur trop de preuves, hélas! à l'insuffisance de la nature, et je sais tout ce que l'âme emprunte à d'incessantes communications avec un monde supérieur. Ces perpétuels secours, dont il a besoin pour aider sa liberté, c'est par la religion que l'homme les sollicite et qu'il les reçoit. Je cherchais tout à l'heure ce fonds commun où s'alimentent tant d'héroïques vertus qui n'ont pas même l'idée de la gloire terrestre, et vous, Messieurs, en face de ces merveilles du sacrifice et de la charité, vous l'avez nommé déjà : c'est le sentiment chrétien.

Multipliez les récompenses et les honneurs, prodiguez les encouragements, ouvrez aux belles actions toute carrière vers la renommée, et fermez, un moment, à l'âme humaine ces perspectives ouvertes sur le ciel; savez-vous ce qu'il restera de ces bonnes œuvres, de ces simples et constantes vertus qui s'exercent dans l'obscurité de la famille inconnues de vous, du monde et d'elles-mêmes? C'est là pourtant le sel de la terre; c'est dans l'abondance de cet héroïsme sans faste, et mêlé à toutes les habitudes de la vie, que réside la vraie civilisation. Otez à ces pauvres servantes illettrées, à ces laboureurs, à ces artisans de nos villes, à ces âmes bienfaisantes de toutes les classes qui se dévouent, pour autrui, au travail, à toutes les souffrances, ôtez-leur l'aliment de la foi et le luxe de la prière, et demandez-leur encore de renoncer au plaisir et à tant de besoins réels, dans une société qui sacrifie tout aux besoins factices! Cette force de renoncement, cette domination de soi-même, sans laquelle il n'existe ni grandes ni petites vertus, je sais que la fierté native, une haute culture, peuvent les donner à quelques esprits; mais la religion les inspire seule à toutes les âmes. Qu'on s'ingénie

à découvrir des mobiles humains capables de remplacer ce divin mobile! C'est lui seul, en attendant, que je rencontre à l'origine des plus simples mérites et des plus grands actes de la société moderne. A l'avant-garde de toutes nos conquêtes, même dans l'ordre physique, un sentiment chrétien m'apparaît comme éclaireur et comme guide. Avant la folie de l'or, c'est la folie de la croix qui poussa nos aïeux vers des mondes inconnus.

Dans cet extrême Orient où flotte aujourd'hui le drapeau de la France, nos missionnaires et nos martyrs ont précédé nos soldats de plusieurs siècles. Des prêtres héroïques ont préparé la voie à notre héroïque armée, et la vertu religieuse a donné l'exemple à la vertu militaire. Que de courage et d'amour du devoir se dépensent obscurément dans ces guerres et dans ces prédications lointaines! Et pour quelles récompenses? A mesure que les périls et les misères de toutes sortes s'accroissent avec la distance, il semble que l'on voie diminuer les encouragements et la renommée. L'attention de la foule se fatigue à suivre ces milices dévouées qui vont si loin confesser le Christ ou glorifier la patrie. Mais tous ceux dont les admirations se règlent sur la grandeur des efforts et des sacrifices s'attachent avec un intérêt passionné à ces apôtres, à ces soldats intrépides séparés de nous de toute l'épaisseur du globe, et qui reçoivent si tardivement ou nos secours ou nos éloges. N'oublions pas, aujourd'hui, ces nobles actions si glorieuses pour la France et si modestement accomplies par tant de héros qui ne s'indignent point de rester obscurs. Avec les traits de dévouement que nous révèle la reconnaissance privée, inscrivons sur nos tables d'honneur les grands faits signalés par l'admiration publique.

Que nos soldats et nos missionnaires de la Chine et de l'Inde reçoivent une mention éclatante dans cette fête de la vertu. Leur abnégation et leur courage, qui s'exercent pour un si vaste but, ont pris naissance de ces vertus de famille qui se pratiquent dans l'ombre et sans avoir conscience de tout ce qu'elles engendrent pour l'État de force et de solide grandeur. Les mœurs publiques et les mœurs privées s'abaissent ou s'élèvent du même coup.

Soyons reconnaissants pour le fondateur de ces prix qui nous convie ainsi, chaque année, à étudier notre époque par ses aspects les plus nobles et les plus consolants. Nous sommes aujourd'hui réunis pour ne voir en toute chose que le bien, et pour nous exciter à l'espérance.

DISCOURS

DE M. LE COMTE DE MONTALEMBERT

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

3 juillet 1862

MESSIEURS,

Quatre-vingts ans se sont écoulés depuis que M. de Montyon a confié à l'Académie française la mission de couronner, non-seulement des ouvrages utiles aux mœurs, mais des actes de vertu. C'était en 1782, au moment où la paix d'Amérique allait récompenser le glorieux concours que la France avait prêté à l'émancipation des États-Unis et à la naissance d'un grand peuple libre, dont la grandeur et la liberté ne périront pas, s'il plaît à Dieu, dans la crise formidable qu'il traverse aujourd'hui. Louis XVI se montrait encore animé de l'esprit qui avait appelé Malesherbes et Turgot dans ses conseils. La

reine Marie-Antoinette venait de donner le jour à son premier-né. Madame Élisabeth de France avait dix-huit ans; elle illuminait Versailles de ses grâces virginales et de son angélique piété; cette Élisabeth, dont vous voyez devant vous le buste donné par M. de Montyon lui-même, avec cette inscription : *A la vertu*, dont elle lui semblait le type le plus accompli et le plus touchant. L'avenir était heureusement voilé pour tous, et nul ne frissonnait d'avance à la pensée du sort qui attendait ces têtes innocentes et charmantes. La liberté semblait donc se lever pure et féconde, en Europe comme en Amérique, et notre antique royauté se retremper dans une source nouvelle de jeunesse, de popularité et de vertu. Que de mécomptes, de ruines et de désastres, que de crimes surtout et d'humiliantes défaillances depuis ces jours de généreuse illusion, de légitime enthousiasme et d'aveugle confiance! Que de cruelles leçons infligées aux plus nobles aspirations du cœur humain! Que de motifs pour ne se livrer aux plus raisonnables espérances qu'avec une salutaire humilité! sans qu'il faille pourtant abdiquer jamais les indestructibles droits de la liberté humaine, ni reléguer dans le pays des chimères la noble ambition de gouverner les hommes par l'honneur et la conscience.

Mais on le sait : en dehors de la religion, aucune institution, aucune loi, aucun pouvoir n'a survécu aux orages qui devaient si tôt éclater et ensevelir pour un temps la fondation de M. de Montyon dans une catastrophe universelle. De tout ce qui vivait alors, nous seuls avons pu revivre, et, avec nous, cette œuvre modeste et honnête qui nous avait été confiée. Osons dire qu'elle a grandi entre nos mains, et

qu'elle s'est purifiée avec le temps, le temps qui est le grand ennemi dans cette France moderne où la durée est trop souvent une condition de faiblesse et d'impopularité.

L'Académie n'avait point ambitionné, encore moins sollicité le devoir qui lui était imposé. Après qu'elle l'eut accepté, quelques hésitations ont pu marquer ses premiers pas dans une carrière si nouvelle pour elle. Quelques doutes ont pu s'élever sur la nature, sur la convenance même de notre mission. Le temps est venu à notre secours. La force des choses a parlé. Un demi-siècle d'expérience nous a permis d'assurer notre marche. L'Académie a été instinctivement et naturellement conduite à définir, à préciser cette vertu un peu vague dont notre fondateur nous léguait la tutelle, mais dont il avait oublié de fixer les conditions, la règle et la sanction. Elle l'a cherchée, elle l'a reconnue dans la charité, c'est-à-dire dans la première, la plus difficile et la plus aimable des vertus chrétiennes.

Dans la charité, ce que nous admirons, ce que nous couronnons par-dessus tout, c'est le sacrifice. La charité faite par les riches nous échappe; c'est la charité faite aux pauvres par d'autres pauvres qui nous attire et nous émeut. C'est elle que nous essayons, non pas de récompenser, mais de seconder et de signaler à la reconnaissance publique. M. de Montyon l'a ainsi voulu en nous prescrivant de ne récompenser que la vertu indigente. Mais nous ne contrevenons pas à ses volontés, en honorant, par exception, ceux à qui s'appliquent le texte sacré : *Beati pauperes spiritu,* dans le sens vrai et sublime du mot; ceux qui, nés dans l'aisance, se font pauvres par l'esprit, pauvres par le cœur, afin de dévouer à la fois leur richesse et leur per-

sonne, leurs biens et leur vie, à leurs frères souffrants et abandonnés.

Sans doute la charité, comme toutes les vertus et plus que toutes, porte en elle-même sa récompense, et n'a pas besoin de nos encouragements pour vivre. Nous l'avons dit et redit sans cesse, sans attendre d'être avertis par des esprits chagrins et superficiels qui ont compris l'œuvre de M. de Montyon dans la vaste sphère de leurs anathèmes. Nous ne prétendons ni créer la vertu ni décourager le vice ; nous ne nous arrogeons pas cet empire sur la fragilité humaine. Nous ne faisons pas non plus la charité ; nous nous bornons à la reconnaître chez ceux qui la font, et c'est pourquoi il nous convient d'être très-modestes, comme des gens qui n'ont aucun mérite à remplir leur charge et qui comprennent fort bien qu'il est tout autrement facile de couronner la vertu que de la pratiquer.

Nous ne prétendons pas même honorer la vertu par la publicité de nos récits et de nos éloges : c'est la société où cette vertu se produit, que nous voulons servir et encourager, en lui révélant ce qui se passe d'obscurément héroïque dans son sein. Assez d'infirmités l'énervent, assez de taches la déparent, assez de périls et de mécomptes atteignent et avertissent son orgueil, pour qu'il soit bon et convenable de la relever parfois à ses propres yeux et devant ses détracteurs. Il nous appartient, non de régir les consciences individuelles, mais de satisfaire la conscience publique, en lui servant d'interprète pour glorifier le dévouement austère et la grandeur morale.

Ce que nous voulons, ce n'est pas honorer les pauvres, c'est honorer les riches, par un hommage public rendu à la

pauvreté, en leur nom, au nom des classes élevées et éclairées dont nous espérons à la fois éveiller et exprimer la sympathie.

Ici même, dans l'enceinte consacrée à ces grandes solennités intellectuelles de notre pays, où se presse une affluence chaque fois plus grande et plus avide d'émotions, où la gloire littéraire vient décorer ses élus de sa plus séduisante parure, où s'exerce et se maintient ce qu'on appelait du temps de M. de Montyon la magistrature de la pensée et l'aristocratie de l'esprit, nous venons, moins nombreux mais non moins attentifs, proclamer la supériorité de la vertu sur le talent, et incliner toutes les conquêtes de l'intelligence devant les exploits ignorés des cœurs simples et bons.

En nous faisant l'écho des acclamations populaires qui ont quelquefois retenti, mais dans une sphère bien restreinte, autour de quelques âmes d'élite; en attirant sur elles les regards des indifférents, nous jouissons, non pour eux, mais pour nous, de pouvoir élever sur le pavois de la publicité d'honnêtes gens obscurs, hier encore inconnus, demain oubliés, ce qu'on appelle de *braves gens*, selon cet admirable idiotisme de la langue française, qui qualifie de même ce qui nous éblouit et ce qui nous édifie, le courage et la vertu.

Ces braves gens nous sont signalés, dénoncés, amenés par des juges compétents et éclairés, impartiaux et désintéressés, par les administrateurs, les pasteurs, les magistrats, qui ont été les témoins, les voisins, quelquefois peut-être les auxiliaires de leurs bonnes œuvres. Un examen scrupuleux garantit, non pas certes l'infaillibilité, mais la consciencieuse sincérité de notre jugement.

Nous reconnaissons dans ces modestes concitoyens le doux et pur éclat de la vraie vertu. A cette vertu, ainsi évoquée et personnifiée devant nous, nous tendons une main amicale et respectueuse; nous lui disons publiquement : Merci!

A ce remercîment, grâce aux libéralités dont M. de Montyon nous a faits les dépositaires, nous ajoutons un don, mais un don qui n'est ni une récompense ni un secours; un don qui est destiné à continuer, à propager, à consolider les actes de charité qui ont mérité notre admiration; nn don qui, fait à la pauvreté, et, très-souvent, à la pauvreté volontaire, ira, en passant par ses mains délicates, consoler d'autres pauvres et de nouvelles misères; un don qui nous associera, nous et surtout notre généreux donateur, à des œuvres de prévoyance, de miséricorde et de salut.

Et remarquez-le, Messieurs, dans ce siècle de sollicitation universelle, de cette lèpre qui survit à toutes nos révolutions et qui s'y rajeunit, nous n'avons devant nous que des solliciteurs désintéressés, des gens qui demandent, qui attendent, qui pressent pour d'autres que pour eux-mêmes. Aucun de nous ne connaît les personnes dont je vais parler; moi-même je ne les verrai jamais. Elles n'ont rien demandé, rien espéré, rien désiré. Tout est spontané de notre part; de la leur, tout est humble, modeste et résigné.

Cent vingt mémoires nous ont été envoyés depuis l'année dernière par les autorités et les notables, qui nous recommandent des personnes dignes de fixer les suffrages de la compagnie. Dans ce nombre, vingt-trois ont paru mériter, à des titres divers, les distinctions accordées par l'Académie, et qui consisteront cette année en trois prix, en quatre médailles de première classe et en seize de seconde.

La première place dans votre reconnaissante admiration appartient à Madeleine Augier, surnommée *la Quêteuse*. Il n'est personne qui, ayant parcouru, de 1821 à 1827, la route d'Avignon à Marseille, n'ait conservé le souvenir de cette jeune femme à robe noire, à coiffe blanche, qui, au moment où les voitures, les voyageurs, les simples passants traversaient la ville d'Orgon, se présentait à eux et leur tendait la main pour les pauvres malades de l'hôpital de cette ville. Née pauvre et vouée dès l'enfance aux travaux des champs, à l'âge de vingt ans, elle vit son frère dangereusement malade et guéri à la suite d'une neuvaine faite par elle, au sanctuaire vénéré de Notre-Dame-de-Lumières, dans la vallée d'Apt. Par reconnaissance de ce bienfait, elle fit vœu d'embrasser la vie religieuse; mais, faute de dot et d'instruction suffisante, elle ne put être admise dans une communauté. Ce fut alors qu'elle se fit quêteuse pour les pauvres, et qu'elle commença cette vie de fatigues incessantes qu'elle a poursuivie jusqu'à ce jour pour l'amour de Dieu et du prochain. Pendant vingt-six années consécutives on l'a vue, hiver et été, braver tantôt la chaleur suffocante et la poussière provençale, tantôt le souffle violent du mistral, être à son poste à chaque heure du jour et de la nuit, attendre les passants sur la grande route, et n'en laisser échapper aucun à sa modeste importunité. Son unique abri, pendant ces vingt-six ans, a été une guérite en planches de cinq pieds carrés, qu'on a depuis achetée et conservée comme une relique. Bien que si jeune, et, disons-le avec le maire d'Orgon, sans qu'elle l'entende et sans qu'elle l'ait jamais su, bien que très-belle, cette vierge candide, qui passait ses jours et ses nuits au milieu des postillons et des charretiers, n'a jamais été insultée. L'admira-

tion publique lui servait de sauvegarde inviolable. Si quelqu'un, nous dit le premier magistrat de sa ville natale, eût osé se permettre envers elle la moindre inconvenance, cent bras se seraient levés pour l'écraser. A ce pénible métier, elle ramassait annuellement dix-huit cents à deux mille francs, et elle a pu augmenter les trop faibles ressources des hôpitaux d'Orgon de plus de 50,000 francs accumulés ainsi sou à sou, par le plus généreux et le plus infatigable dévouement. L'âge de Madeleine, aujourd'hui sexagénaire, et surtout l'établissement des chemins de fer, l'ont obligée de donner à ce dévouement une autre forme, mais n'en ont point atténué les efforts, qui soutiennent toujours, avec l'existence de son frère, celle d'un grand nombre d'infortunés. L'Académie veut concourir à ses bonnes œuvres en lui offrant un prix de 3,000 francs.

Il nous est doux de pouvoir rapprocher de cette héroïne de la charité, sortie de la condition la plus humble, deux autres femmes qui, nées dans l'aisance, ont consacré leur fortune et leur vie au service des pauvres, en rivalisant avec la *quêteuse* d'Orgon par la constance et la fécondité de leur abnégation. Mlle Hortense de Gelinski, née il y a cinquante-sept ans d'une famille fixée en Anjou, amenée jeune encore, par des circonstances de famille, à Digne, y fut pénétrée de compassion à la vue du triste sort des pauvres orphelines dans cette partie de la France, qui, située entre les sites pittoresques du Dauphiné et les plages fertiles de la Provence, n'a reçu en partage aucun des avantages départis par le ciel à ces deux contrées. Une voix secrète et surnaturelle lui révèle sa vocation. Elle dit un éternel adieu à son beau pays d'Anjou, pour se fixer dans le rude climat des

Basses-Alpes, et pour devenir la mère et la servante des orphelines. Pendant cinq ans, elle travaille à leur préparer un asile; une fois fondé, pour le soutenir, elle vend sa bibliothèque, son argenterie, ses bijoux, renonce à tous les avantages que sa naissance et sa fortune lui promettaient dans le monde; sacrifie toute la succession de sa mère, toute celle de sa tante, se refuse le nécessaire, et jusqu'à la consolation si légitime de la correspondance avec les siens, afin de ne pas dérober une obole de son avoir aux enfants qu'elle s'est donnés. Ces pauvres petites lui arrivent dans un état de saleté indicible; c'est elle qui les nettoie, les panse, leur rend ces soins rebutants que l'amour maternel peut seul ennoblir et expliquer. Bientôt, pour donner plus de stabilité à son œuvre, elle ajoute une communauté religieuse à l'asile; mais ce n'est point pour se décharger sur autrui de son fardeau volontaire: elle y est à la fois supérieure, surveillante, maîtresse de classe et de travail, infirmière. A côté des orphelines elle admet leurs frères; les douze petites filles avec lesquelles elle a commencé son œuvre, il y a vingt-sept ans, sont aujourd'hui représentées par cent dix enfants des deux sexes; leur mère adoptive les soigne tous avec une égale sollicitude, dote les filles qui se marient, dirige les garçons vers une carrière adaptée à leurs moyens. Après leur sortie, son cœur maternel les suit encore, et eux ne l'oublient pas. Elle a déjà formé des prêtres, des commis, des ouvriers, des marins, des soldats, qui, du champ de bataille où ils se sont distingués, lui envoient le tribut de leur filiale reconnaissance. Le conseil général des Basses-Alpes a officiellement apprécié l'utilité de cette œuvre en même temps que le mérite et les hautes vertus de la fondatrice; mais, à part quelques secours

temporaires, la maison des orphelins a subsisté jusqu'ici par les seules ressources de Mlle de Gelinski, et le prix de 2,000 francs que nous lui décernons sera, d'après ce que nous affirme le préfet des Basses-Alpes, « uniquement consacré à augmenter le nombre des orphelins qui reçoivent, dans cette maison, des soins si touchants et une excellente éducation. »

Mme Van der Meersch, née Behaghel, est veuve : elle habite le nord de la France, à Bailleul, sur les frontières de Belgique. Ce sont là à peu près les seules différences qui la distinguent de Mlle Gelinski; je me trompe, il en est une autre. Elle a dix ans de plus; elle a donc pu consacrer, non pas trente, mais quarante ans de sa vie au soulagement de ses concitoyens. Dès sa jeunesse, et pendant les premières années de son mariage, secondée par un mari digne d'elle, elle emploie la plus grande partie de ses revenus à créer et à soutenir des établissements charitables dans sa ville natale. A peine est-elle initiée aux douceurs de la maternité, qu'elle se préoccupe surtout des privations morales et matérielles de l'enfance des pauvres : elle s'entoure aussitôt d'une seconde famille; elle se fait la mère adoptive et l'institutrice gratuite de 80 petits garçons. Car il lui semble que, dans les familles indigentes, les garçons sont plus exposés à être privés du bienfait de l'éducation que les filles, plus facilement retenues et employées auprès du foyer domestique. Bientôt elle traite avec le bureau de bienfaisance, pour partager avec lui la lourde responsabilité du sort des orphelins de père et de mère. « Donnez un peu, » dit-elle, « pour les aînés, je me charge des plus petits; » et cette charge dure depuis vingt-cinq ans. Devenue veuve, elle donne, non plus seulement sa

fortune, mais son existence entière aux malheureux. Toutes les œuvres de la ville de Bailleul, si fidèle à ses antiques traditions de foi et de charité, trouvent en elle une coopératrice ou une directrice aussi active que zélée. Les frères des écoles chrétiennes et les dames de Saint-Maur pour l'éducation populaire, la maison de la Providence pour les pauvres malades, l'école Dominicale, où Mme Van der Meersch a élu domicile en quittant sa propre maison et toutes les habitudes, tous les agréments de sa position sociale, mais où six cents jeunes filles pauvres recueillent de ses mains le double trésor de l'instruction religieuse et de l'amour du travail ; voilà ce qu'une seule ville, une seule femme ont su créer en quelques années pour le service du peuple et de la religion! Cette ville s'adresse à nous avec instance, par un Mémoire revêtu d'innombrables signatures, pour que nous imprimions le sceau d'un hommage public et solennel à la vertu de cette femme de bien. Mme Van der Meersch, nous dit-elle, « sent déjà le poids de l'âge s'ajouter au fardeau si lourd de ses grandes et nobles entreprises. La ville de Bailleul ne peut consentir à la voir disparaître sans jouir du bonheur de voir la patrie tout entière associée à sa reconnaissance. » Le conseil général du Nord, le conseil d'arrondissement de Hazebrouck, rendent, de leur côté, un témoignage officiel à celle que le préfet appelle *la bienfaitrice de Bailleul*. Sa fortune la met au-dessus du besoin d'un concours pécuniaire, mais l'Académie n'en veut pas moins lui décerner le prix Montyon, sous la forme de l'admiration qu'elle charge son directeur d'exprimer publiquement pour cette longue vie, remplie et dominée par une charité si courageuse, si féconde et si éclairée.

Quatre médailles de première classe, de 1,000 francs chacune, vont constater le mérite et l'honneur d'autres vies, moins connues peut-être, mais non moins touchantes et presque aussi généreusement dépensées au profit du prochain. La première est accordée à Justine Fabre, d'Aix en Provence, fille d'un postillon, et qui exerce encore aujourd'hui, à cinquante-sept ans, le modeste métier de repasseuse. Tous les instants de liberté que lui laisse son travail sont consacrés au soin des malades pauvres et à l'instruction des enfants de la campagne. En 1835, le choléra éclate dans sa ville natale; la terreur met en fuite tout ce qui peut s'éloigner. Justine s'offre bravement au bureau de bienfaisance pour soigner les victimes du fléau. Sa jeune sœur l'imite; mais, atteinte de l'épidémie, elle meurt au champ d'honneur de la charité. Loin de ralentir le zèle de Justine, cet exemple l'enflamme; elle remplace auprès des agonisants leurs parents en fuite; elle ensevelit les morts, elle refuse toute rémunération, et ne cesse de se prodiguer que lorsqu'il n'y a plus de malades à soigner. Vingt ans après, en 1854, le fléau reparaît: Justine est encore là; elle recommence à lutter contre lui et à lui arracher sa proie. Depuis lors, elle n'a pas cessé d'édifier ses concitoyens en déployant le même zèle pour le soulagement des indigents et des malades. Aujourd'hui son âge avancé menace de rendre impuissants les élans de son cœur: il lui faudra bientôt réclamer pour elle-même les secours qu'elle a prodigués à ses voisins. Votre médaille ira lui apprendre que vous avez connu, apprécié et admiré son ardente et magnanime charité.

- Catherine Vernet, de Saint-Germain-l'Herm (Puy-de-Dôme), est, elle aussi, une simple ouvrière en dentelle. Après

s'être dévouée à sa famille, elle se dévoue depuis trente ans à ceux qui n'en ont point. Ayant acheté, avec le produit de ses épargnes accumulées sou par sou, une petite maison, elle en a fait un hôpital, elle a commencé son installation avec huit caisses en bois qui devaient servir de lits. Ces lits, entourés par elle des soins les plus assidus, sont toujours occupés. Cet hôpital, situé au sein des montagnes les plus élevées et les moins fréquentées de l'Auvergne, sert encore d'asile à ceux qu'on appelle dans ce pays *les perdus,* c'est-à-dire aux voyageurs égarés au milieu des tourbillons de neige, et que la cloche des villages voisins a avertis en vain de leur danger. C'est ainsi qu'en plein dix-neuvième siècle, la naïve charité d'une humble Auvergnate a renouvelé la merveille qu'on admire depuis bientôt mille ans au Grand-Saint-Bernard. Ce n'est pas tout : elle y enseigne encore le catéchisme aux orphelins abandonnés, aux enfants vagabonds, qu'elle recueille et qu'elle nourrit du fruit de ses travaux; quand les incurables qu'elle a recueillis chez elle lui en laissent le loisir, elle va au dehors veiller chez eux les malades du voisinage. C'est l'emploi habituel de ses nuits. Une si héroïque charité ne semble pas étonner les religieux habitants de sa contrée, qui la traitent simplement de *brave femme.* Cependant les notables du village, appuyés et encouragés par notre confrère M. de Falloux, nous l'ont signalée. On nous apprend qu'elle n'a pour ressource que son carreau de dentellière, qui peut lui rapporter 35 à 40 centimes par jour, plus les secours de quelques âmes charitables qui la prennent pour intermédiaire de leurs aumônes. Vous y ajouterez celle que M. de Montyon vous permet de consacrer à de pareils dévouements, et qui n'aura jamais été mieux placée.

Un jeune prêtre, M. l'abbé Méquignon, curé d'Élancourt, près Chevreuse (Seine-et-Oise), s'honorera d'être placé au même rang que les humbles filles dont nous venons de vous entretenir. Le cœur ému par le spectacle des enfants trouvés, confiés à des nourrices qui trop souvent les laissent grandir dans l'ignorance et la grossièreté, sans appui, sans conseil et sans affection, il a commencé par louer, à quelque distance de son presbytère, une modeste maison. C'est là qu'il prodigue, jour et nuit, à ces innocentes victimes du vice, les soins d'une mère, couchant au milieu d'eux, les conduisant à l'école, et ne quittant sa nouvelle famille que pour se faire, lui aussi, mendiant comme la *quêteuse* d'Orgon. Il demande et reçoit le sou des pauvres comme le louis du riche, et, après avoir ainsi mendié pendant un an, il a pu bâtir une maison capable de contenir quarante-cinq enfants qu'il confie à quatre sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, et le voilà qui recommence à tendre la main, avec l'ambition de communiquer le bienfait de cette éducation domestique aux deux cents enfants abandonnés qui restent dans le département. A onze ans, il les place chez des cultivateurs, d'où ils reviennent tous les dimanches à l'asile qui a protégé leurs premiers jours, et qu'ils appellent si justement la *maison de famille*. Ce dévouement, qu'aucune épreuve n'a ni lassé ni interrompu, a fini par obtenir depuis deux ans les encouragements du conseil général de Seine-et-Oise, et le préfet atteste, en nous les recommandant, le zèle et l'abnégation du prêtre que vous avez voulu comprendre parmi l'élite de vos lauréats.

La même distinction n'est que trop bien justifiée par l'honorable carrière de Mme Capelle, directrice de la crèche

de Saint-Louis-d'Antin, à Paris. Un véritable philanthrope, M. Marbeau, qui a plus que personne contribué à doter notre pays de la belle institution des crèches, nous a dénoncé, dans un éloquent Mémoire, les services aussi modestes que prolongés d'une de ses émules les plus zélées. Veuve d'un pharmacien, sans fortune et sans enfants, elle a voulu devenir la mère des pauvres, et elle y a réussi en y dévouant depuis vingt ans toutes les ressources d'une ardente et ingénieuse sollicitude. La crèche qu'elle a fondée contient soixante enfants; ils s'y renouvellent et s'y entretiennent depuis vingt ans, grâce aux quêtes faites par Mme Capelle, et qui ont produit pour cette seule crèche la somme de 130,000 francs. Rien n'arrête son zèle, ni les épidémies, ni les troubles politiques, ni sa santé affaiblie : plus elle souffre, dit-elle, et plus elle a besoin de secourir. Auxiliaire de toutes les bonnes œuvres de son quartier, elle est l'âme de la crèche qu'elle a créée, et des enfants qu'elle y recueille. Son généreux dévouement s'étend jusqu'aux familles dont ils sortent. Chacune de ces familles est visitée par elle, et les mères récemment accouchées qu'elle entoure de ses soins, les ménages qu'elle arrache à la misère, confirment le suffrage des juges très-compétents qui nous ont dit d'elle qu'elle répand le bien comme une source qui ne tarit point.

Je risquerais trop d'abuser de votre attention si j'entrais dans les mêmes détails pour les quatorze médailles de seconde classe, chacune de 500 francs, que l'Académie décerne à ses autres lauréats. Je risquerais surtout d'affaiblir la sympathie que nous désirons leur attirer, par la monotonie de mes récits. Il nous faut réunir et résumer rapidement

plusieurs de ces saintes et nobles vies. Signalons d'abord un ancien domestique et deux servantes restés fidèles à leurs maîtres quand la fortune les abandonnait; le premier, Jean-Jacques Boudet, d'Andrieu (Calvados), est octogénaire; il sert depuis soixante ans la même famille, entièrement ruinée depuis longtemps; et non-seulement il la sert sans gages, mais il a vendu le seul petit champ qui lui restait pour en consacrer le produit à soulager la misère de ses vieux maîtres. Les deux autres, Angélique Hautefeuille, de Boulogne-sur-Mer, et Louise Portier, de Chambéry, toutes deux sexagénaires, sont restées l'une quarante ans, et l'autre quarante-huit, chez des maîtres tombés dans la misère : Angélique sacrifie aux siens d'abord toutes ses économies, puis un petit héritage de 2,000 francs qui constituait tout son avoir; Louise apprend que sa maîtresse, dont un voyage l'avait séparée, est revenue veuve et complétement ruinée dans son pays; elle quitte aussitôt la place nouvelle et bien rétribuée qu'elle avait trouvée, retourne auprès de son ancienne patronne, la sert gratis et subvient à tous ses besoins par un travail opiniâtre, que les infirmités lui rendent chaque jour plus pénible.

Tout le monde sent que les suites inévitables de l'égalité politique et sociale font de la domesticité un des problèmes les plus obscurs et les plus compliqués de la société moderne; et tout le monde nous félicitera d'avoir, non pas à la résoudre, mais à saluer, dans l'accomplissement désintéressé de ces ingrats et laborieux devoirs, une des formes les plus touchantes du dévouement chrétien.

La dernière nommée de ces domestiques modèles appartient à la Savoie, qui nous a donné trois autres de ses enfants

à couronner, Jeannette Nayroud (1), Joséphine et Péronne Fontaine (2). Celle-là a fondé une communauté pour soulager les malades nécessiteux de son canton ; elle les soigne elle-même et y sert depuis vingt-quatre ans. Celles-ci ont consacré toute leur petite fortune, c'est-à-dire 30,000 francs, à la création d'un hospice déjà meublé de vingt-deux lits, et où elles aussi servent comme sœurs de charité.

Quatre autres saintes filles de diverses parties de la France, ont mérité une distinction bien plus précieuse que nos médailles ; elles sont toutes qualifiées dans les rapports qui nous sont arrivés de *sœurs de charité libres*. Françoise Béchu, de Saint-Jean de Bournay (Isère) (3), manchote de naissance et d'abord domestique chez un pharmacien, y apprend assez de médecine pour pouvoir organiser un service médical gratuit au profit des malades pauvres ; elle persuade à trois de ses nièces, à vingt autres jeunes filles, de s'y dévouer comme elle s'y est dévouée elle-même pendant trente-quatre ans : elle achève sa carrière en recueillant chez elle deux idiotes infirmes, et le maire de sa commune nous demande, avec des instances réitérées, d'appeler la gratitude publique sur celle qu'il nomme « la providence des indigents et de plus la providence de l'administration municipale ».

Jeanne Boy, de Gramat (Lot) (4), doit également le surnom de *mère des pauvres* que lui ont décerné ces conci-

(1) De Chamoux (Savoie), âgée de soixante-quinze ans.
(2) De Rumilly (Haute-Savoie), âgée de cinquante ans.
(3) Dite sœur Françon, âgée de soixante-treize ans.
(4) Agée de cinquante-cinq ans.

toyens, à vingt-cinq années de dévouement maternel ou de piété filiale pour les malades indigents et les enfants abandonnés. Amélie Besquet, du Puy en Velay (1), après s'être formée à l'Hôtel-Dieu de Paris, revient dans sa ville natale pour y être, dans les épidémies comme auprès des infirmes les plus repoussants, le modèle de la charité intelligente et infatigable. Euphrosine Luce, de Bretteville (Manche) (2), née dans l'aisance, se fait blanchisseuse pour soutenir, pendant vingt-cinq ans, l'existence de ses proches subitement ruinés.

L'Académie a placé sur la même ligne, dans son admiration et dans ses récompenses, un ancien instituteur (3), et trois institutrices primaires (4), qui, au sein des services et des fatigues de leur noble et difficile profession, ont trouvé moyen de dépenser leurs loisirs, leurs économies, leur chétif patrimoine, et quelquefois leur santé, pour soigner les malades indigents, pour recueillir et secourir les orphelins en même temps que les plus jeunes et les plus pauvres de leurs élèves.

Toute une vaste commune, appuyée par toutes les autorités du département des Vosges, a réclamé la même dis-

---

(1) Agée de cinquante ans.

(2) Agée de quarante-quatre ans.

(3) Claude Goussin, à la Bastide (Gironde), âgé de quarante et un ans.

(4) Marie Bohet, à Chanonat (Puy-de-Dôme), âgée de quarante-neuf ans, à adopté successivement onze nièces et neveux orphelins; Cœlina Brieussel, a Rieux-Minervois (Aude), âgée de cinquante-cinq ans; Jeanne Amand, dite *Jeanneton, la mère des orphelins*, à Saint-Georges de Rentembault (Ille-et-Vilaine), âgée de soixante-sept ans.

tinction pour Jean-Baptiste Ferry (1), prématurément vieilli par les fatigues et les privations qu'il s'est imposées pour subvenir aux besoins des aliénés, des blessés, des voyageurs égarés, des prisonniers pour dettes, qu'il a rencontrés sur son chemin. Une générosité plus rare encore a attiré notre attention sur Rose Barre, sage-femme à Arvert (Charente-Inférieure) (2), qui prodigue à la pauvreté souffrante tout ce qu'elle gagne auprès des riches, qu'on a vue se dépouiller de ses meilleurs vêtements pour en couvrir des mères à moitié nues, et dont les soins ont deux fois sauvé la vie à une lépreuse, que sa cruelle infirmité avait fait abandonner de tous, même de sa propre mère.

C'est au contraire le sentiment des devoirs de la famille, poussé jusqu'à la plus exquise délicatesse, qui nous a paru mériter la dernière médaille dont nous ayons à vous parler. Jean Blanchot, simple artisan à Provins, déjà chargé de soutenir par son labeur journalier sa femme infirme, ses deux enfants et son beau-père malade, ne s'en est pas tenu là; il s'est cru obligé de recueillir, de nourrir et d'élever la fille naturelle de sa belle-sœur, morte en donnant le jour à cette enfant que son père avait abandonnée. Blanchot prodigue à cette pauvre orpheline les soins paternels et maternels qui lui manquaient à la fois; il la soustrait, par ses sacrifices quotidiens, à de cruelles maladies et à la plus cruelle de toutes les infirmités, car elle était menacée de devenir aveugle. Il finit par toucher le cœur du père de l'infortunée,

---

(1) A la Forge (Vosges), âgé de soixante et un ans.

(2) Agée de cinquante et un ans.

et le décide à la reconnaître pour sa fille, au moment où l'enfant allait approcher pour la première fois de la sainte table. Il dit naïvement : « Pour cadeau de première communion je lui donne un père. » Et elle, la jeune fille de quinze ans, sauvée de tant de dangers, remercie et bénit son admirable protecteur de lui avoir rendu la vie, la vue, la santé et la famille.

Vous le comprenez, Messieurs ; le sentiment dont on demeure pénétré, quand on est chargé de raconter de telles vies, est celui de la confusion. On est confus du peu que nous donnons, plus confus encore du peu que nous sommes. N'est-ce pas le cas de dire avec Bossuet : *Oh! que nous ne sommes rien!* Et cependant, vous le voyez, il n'y a, dans tous ces récits, rien d'éclatant, rien de dramatique, rien de propre à saisir ou à maîtriser l'imagination. Nous ne couronnons que des vertus tranquilles, modestes, et presque inconnues ; nous ne célébrons que cet héroïsme humble et obscur, qui est le plus difficile et le plus généreux de tous les héroïsmes. Des devoirs pénibles humblement accomplis, voilà notre idéal. La persévérance dans le bien, voilà la marque à laquelle nous reconnaissons nos lauréats. Ce qu'il nous faut, ce ne sont pas plus des actes isolés ou soudains que des actes éclatants : ce sont des vies entières de sacrifice et d'abnégation. Ce n'est pas l'ardeur juvénile et la passion éphémère du bien ; c'est la vertu transformée en habitude et devenue la condition même de la vie, et comme le souffle qu'on respire.

Notez-le, d'ailleurs, Messieurs : rien n'est plus incomplet que le tableau qui vient de vous être présenté ; rien ne ressemble moins à un essai de statistique morale. Comme on l'a

sans cesse répété à cette place, l'immense majorité des actes de charité, de courage et de dévouement qui chaque jour s'accomplissent en France, échappe à notre connaissance comme à notre juridiction. Nous ne sommes pas à l'affût des actes de vertu, pour les saisir au passage comme de rares et précieux échantillons de la nature humaine; nous recueillons seulement ceux que nous signale le hasard ou un zèle tout particulier et très-désintéressé.

Réduite à ces modestes proportions, notre mission n'en est pas moins fertile en jouissances comme en leçons. Et tout d'abord, en nous faisant vivre pour un temps dans la bonne et sainte compagnie de tant d'âmes vraiment admirables, elle nous repose et nous console de tant de fausses et malsaines admirations prodiguées trop souvent aux triomphes du mensonge, aux exemples corrupteurs, aux œuvres perverses et pernicieuses qui s'arment chaque jour, contre les croyances et les respects du monde, de toutes les ressources d'une publicité trop souvent refusée aux inspirations du bon sens et du bon droit.

Il est un autre enseignement qui ressort de ce concours, avec non moins d'éclat que des concours précédents; c'est l'évidente et éminente supériorité de l'autre sexe sur le nôtre dans tout ce qui touche au service des pauvres, au soulagement de toutes les infortunes. *Ubi non est mulier, ingemiscit egenus;* « là où la femme est absente, le malheureux n'a plus qu'à gémir, » a dit, il y a trois mille ans, le Sage par excellence. Et, depuis quarante ans, tous vos rapporteurs se sont transmis de l'un à l'autre le soin de confirmer cet arrêt, en venant constater la proportion de plus en plus forte des couronnes décernées par les exécuteurs testamentaires de

M. de Montyon aux dévouements féminins. Ils n'ont cédé à aucun entraînement romanesque : ils échappent à tout soupçon de fadeur sentimentale ; car ce n'est pas la femme ornée de sa jeunesse, de ses grâces naturelles, de la poésie de sa beauté, que nous offrons à l'admiration publique. Nos couronnes ne vont chercher le front d'aucune jeune rosière ; nous n'avons affaire qu'à de vieilles femmes, et le plus souvent à de vieilles filles. Mais elles nous apparaissent revêtues de l'éternelle jeunesse du bien, transfigurées par la beauté de la charité, et parées de ce courage plus que viril qui a fait de la femme française, consacrée au service de Dieu et des pauvres, ce que nos voisins disent de leur constitution politique : l'objet de l'envie et de l'admiration du monde.

Et qu'on ne nous parle pas des jouissances que leur amour-propre ou leur sensibilité naturelle peut trouver dans ce grand empire de la pitié dont elles sont les souveraines ; non, c'est dans la peine, dans l'épreuve, dans la lutte, entre mille difficultés patiemment endurées et lentement vaincues, qu'elles ont cherché et trouvé leur couronne. Ces pauvres et nobles filles, si fortes dans leur faiblesse et leur isolement, ces *sœurs de charité libres*, comme les qualifient toujours les populations qu'elles ont servies, ces veuves consolées par les bienfaits qu'elles répandent, ces mères de l'indigent et du malade, continuent la généreuse lignée de ces grands cœurs qui, depuis Anne de Melun, Mme Legras, Mme de Miramion et leurs contemporaines du XVIIe siècle, sont devenues la plus pure et la plus incontestée de nos gloires nationales. Elles ne font d'ailleurs, hâtons-nous de le dire, que reproduire, en les surpassant, les vertus et les

sacrifices que nous retrouvons partout autour de nous, lorsque notre regard ému et reconnaissant se reporte, du spectacle des agitations et des mécomptes du dehors, sur nos mères, nos sœurs, nos femmes. Oui, c'est la femme qui garde surtout, parmi nous, l'inestimable trésor des vertus et des vérités chrétiennes. Ils ne le savent que trop, ceux qui prétendent l'arracher au sanctuaire de la famille et de la vie intime, de l'éducation domestique et religieuse, pour l'enrégimenter à la spartiate dans un enseignement matérialiste et profane, pour l'immoler à je ne sais quelle utopie despotique qui veut démanteler la famille comme la société.

Il reste enfin une dernière conclusion à établir, la plus générale et la plus consolante de toutes, c'est le prix infini et l'inépuisable fécondité, parmi nous, de l'effort individuel, de l'activité spontanée, de la charité indépendante. Le type immortel de cette charité a été donné au monde et à l'Église par la France en la personne de saint Vincent de Paul. Sa glorieuse postérité subsiste et se propage chaque jour dans les saintes filles dont il a créé la règle et l'institut, dans cette foule de généreux laïques de tout âge et de toute condition qui s'honorent de porter son nom, enfin dans ces servantes des pauvres, isolées et ignorées, dont nous signalons les mérites aujourd'hui comme depuis tant d'années, et comme nous espérons les signaler encore demain. « La science de la « misère, » a dit M. de Sismondi, « sera toujours courte par « quelque endroit. C'est pour cela, » ajoute-t-il, « que je ne « voudrais exclure aucune forme de charité. Je voudrais pou- « voir donner aux hospices, aux dispensaires, aux écoles, aider « libéralement les grandes infortunes, pour remettre à flot,

« par un don, par un prêt fait à temps, l'homme qui chan-
« celle entre l'industrie et la ruine. Mais je voudrais, en
« même temps, distribuer sou par sou, aux mendiants que
« je rencontre, un secours qui, peut-être, dans ce moment,
« les sauve d'une atroce souffrance. Je ne dirai point que je ne
« donne jamais aux enfants, jamais aux valides, jamais à ceux
« dont je connais le vice, car, peut-être, dans le moment où
« je refuse avec ma règle, la faim, qui n'a point de règle, est
« sur eux. » Ces touchantes paroles d'un économiste, peu suspect d'exagération religieuse, eussent été dignes du grand saint que je viens de nommer : elles expliquent et justifient, au besoin, le grand précepte de l'aumône. Cette charité privée, qui n'est pas seulement le grand devoir et la grande joie des chrétiens, qui est encore le boulevard et la meilleure garantie de l'ordre social, n'exclut, elle non plus, aucune lumière, aucun concours, aucune émulation prévoyante et libérale : suivant le précepte de l'Apôtre, elle ne se défie de personne, elle est patiente et bénigne ; elle ne connaît ni l'ambition, ni la vanité, ni la jalousie (1). Mais elle ne veut être ni confisquée, ni réglementée, ni même protégée. Elle n'a besoin que d'elle-même pour agir, pour produire, pour sauver : elle est bien loin toutefois de craindre le regard ou la main de l'autorité publique, au nom de laquelle certaines gens la dénoncent et la poursuivent. J'aime, d'ailleurs, à constater, après une étude attentive des dossiers qui nous arrivent de

---

(1) *Charitas patiens est, benigna est... non æmulatur, non agit perperam, non inflatur, non est ambitiosa, non quærit quæ sua sunt, non irritatur, non cogitat malum...* (I Cor. 3.)

tous les coins de la France, l'adhésion, l'admiration, la sympathie expressive que les magistrats, les notables, les administrateurs locaux témoignent partout à ces créations, à ces actes éclatants de la charité individuelle. Rien n'y porte l'empreinte de ces doctrines homicides qui représentent l'aumône comme une humiliation. Rien n'y annonce l'influence de ces calomnies, de ces délations qui ont provoqué la proscription des institutions et des œuvres de la charité laïque et libre, et qui, si elles pouvaient définitivement être exaucées, imprimeraient à une nation chrétienne le sceau de la plus humiliante des servitudes.

Déjà l'an dernier, à cette même place, une voix généreuse (1) a rendu le même hommage à l'initiative de la bienfaisance privée, aux libres inspirations d'un dévouement qui n'attend rien de l'État. Il est plus que jamais opportun et nécessaire de le renouveler, avec cette liberté d'appréciation qui est redevenue le privilége de l'Académie, après avoir été, pendant un temps, le patrimoine de tous.

L'Académie française n'affecte pas d'être indifférente aux luttes qui divisent le pays et la société moderne. Elle s'honore de ne pas leur demeurer étrangère ; elle s'honore encore des critiques que lui attire cette noble préoccupation. Mais elle se félicite non moins de pouvoir se placer quelquefois, comme aujourd'hui, sur un terrain où tout dissentiment est impossible, et où une commune admiration impose silence à tout contradicteur.

---

(1) M. de Laprade.

Au milieu de l'instabilité des idées et des lois d'un pays qui s'était donné pour le modèle de tous les progrès, on aime à se réfugier dans ce domaine où rien ne change, où tout se ressemble et se reproduit sans relâche. On a besoin de ce doux et consolant spectacle pour envisager d'un regard plus serein nos mœurs et notre époque, pour se défendre d'une tentation trop fréquente dans les siècles agités et même dans tous les siècles, celle de s'irriter contre son temps et d'en devenir le détracteur découragé. A cette tentation ont succombé parfois les plus purs comme les plus éloquents des hommes, les saints comme les philosophes.

Plus d'un symptôme pourrait la justifier aujourd'hui et venir à l'appui des juges sévères qui voient parmi nous les signes avant-coureurs d'une décadence analogue à celle qui naquit de l'immense ennui et de l'immense corruption dont l'ère des Césars satura Rome asservie et dégénérée. Mais ni le regret inspiré par cet engourdissement intellectuel que tout le monde signale, ni la fidélité obstinée à des principes ou à des idées désertées par la multitude, ni les fières susceptibilités de la conscience et de l'honneur en présence des caprices et des fascinations de la fortune, rien ne doit nous faire méconnaître ou dédaigner dans la société française ce qui la rassure, la console et la relève. Notre devoir est de prendre cette société telle qu'elle est, pour la servir en l'avertissant, sans rêver des perfections chimériques ou d'impossibles retours au passé.

Comme l'écrivait l'éloquent confrère que nous venons de perdre après l'avoir à peine possédé, « il y a dans tout siècle le « bien et le mal. Celui qui ne voit que le mal, et qui méprise le « genre humain de son temps, celui-là ne sera jamais rien : le

« mépris est essentiellement stérile (1). » Certes le mal est grand dans notre pays; mais, si l'on promène un regard attentif sur toutes ses faces, que le bien y apparaît souvent! et qu'il est merveilleux dans ses efforts pour faire l'équilibre aux forces du mal! Si l'on fouille les fondations mystérieuses et les recoins oubliés de notre édifice social, quels prodiges de puissance et de grandeur morale s'entr'ouvrent devant nous! Dans ces nombreuses armées du travail, comme dans celles qui, toujours précédées de nos missionnaires et de nos martyrs, portent sur des plages lointaines le drapeau de la France; dans toutes les professions diversement laborieuses, depuis le pauvre étudiant qui prélude par tant de vaillants efforts et de si dures privations à des triomphes futurs, jusqu'à l'ouvrière restée pure et honnête malgré les tentations de la misère; quels miracles de renoncement et de patience, de sang-froid et d'humanité, de sympathie et de dignité! que de longs et rudes apprentissages d'une vie meilleure! que de cœurs droits et fermes dont les généreux battements défient tous les orages et toutes les langueurs d'ici-bas! Sans doute l'observateur rencontre, dans notre France, comme partout en ce monde, plus de souffrances que de joies; mais aussi, tout bien considéré, il y découvre plus de vertus que de vices. Et c'est par telle racine inconnue et dédaignée, sous les profondeurs des dernières couches humaines, que monte vers le sommet de notre société découronnée par les orages, la séve de la vertu et de l'honneur. Nous avons mis à nu aujourd'hui même tel filon inaperçu qui révèle l'inépui-

(1) Le Père Lacordaire, Lettre du 21 décembre 1839.

sable richesse de la mine. Chez les nations démocratiques, la petite propriété rassure contre les grandes catastrophes. Chez les nations chrétiennes, les petites vertus préservent des grandes décadences.

Et qu'on ne croie pas que nous prétendions, suivant une tactique trop fréquente aujourd'hui, borner aux classes ouvrières ou indigentes l'hommage impartial que l'équité nous prescrit. Non, non, les classes éclairées et aisées, prises à part de certaines exceptions douloureuses, ont droit à la même justice, à la même impartialité, à la même affectueuse et chrétienne sympathie ; jamais peut-être elles n'ont mieux mérité ces avantages qu'on leur conteste, car on peut hardiment affirmer que, si elles manifestent des vertus moins énergiques et moins éclatantes qu'autrefois, jamais elles n'ont produit moins de vices et moins de scandales.

Par un secret jugement qui est peut-être l'expiation de leurs fautes passées, c'est à mesure que leur prépondérance politique a cessé, qu'elles sont devenues d'autant plus dignes moralement d'exercer le pouvoir dont elles demeurent éloignées ou exclues. Au sein même de leur inaction forcée ou volontaire, elles rendent à notre société démocratique un service incomparable ; elle gardent intact le culte de l'honneur. Ah ! c'est par milliers aujourd'hui que se compteraient ceux qui auraient le droit de répéter cette fière et belle parole du grand Vauban à Louvois, si heureusement mise en lumière dans un des livres que M. Villemain vient d'envoyer à la postérité :

« J'ose bien dire que, sur le fait d'une probité très-exacte et d'une fidélité sincère, je ne crains ni le roi, ni vous, ni tout le genre humain ensemble : la fortune m'a fait naître le

plus pauvre gentilhomme de France, mais, en récompense, elle m'a honoré d'un cœur intègre et si exempt de toute sorte de friponnerie, qu'il n'en peut même souffrir l'imagination sans horreur (1). »

Disons-le donc bien haut : s'il n'est que trop vrai, selon la forte parole de M. Royer-Collard, qu'il y a une grande école d'immoralité publique ouverte par les événements qui se sont accomplis presque sans relâche sous nos yeux, nous n'en sommes pas moins tenus de proclamer le progrès des mœurs domestiques et privées, et de glorifier la résistance des âmes honnêtes à la contagion du mal. Je ne suis pas de ceux que les vertus privées consolent du sommeil des vertus publiques, pas plus que je n'accepte la liberté civile comme une rançon suffisante de la liberté politique. Mais on ne saurait assez respecter et bénir tout ce qui purifie l'âme en la retrempant, et honorer tout ce qui réprime les vils et violents instincts de l'égoïsme humain. Quand la liberté, restituée à la France, évoquera de nouveau les vertus publiques, c'est là, c'est dans les vertus domestiques et privées, que devront plonger les racines de la vie civique, pour y puiser l'esprit de sacrifice et l'esprit de respect, c'est-à-dire les seules conditions certaines de la force et de la durée.

La France, qui souvent s'admire et se vante trop, souvent aussi s'ignore elle-même. Combien plus n'en doit-il pas être ainsi des étrangers, même de ceux qui l'imitent à tort et à travers, et à plus forte raison de ceux qui la visitent pour la première fois, de ces foules qui accourent chaque jour plus

(1) Lettre citée par M. Rousset dans son *Histoire de Louvois*.

nombreuses de toutes les contrées de l'Europe, de ces ambassadeurs qui viennent de l'extrême Orient ou des déserts de l'Afrique centrale, saluer et honorer chez les Français des vainqueurs généreux et des alliés intègres! On aimerait à lire dans les âmes de ces lointains visiteurs encore plus qu'à observer leur aspect original et bizarre. Ils s'émerveillent sans doute de tout ce qu'ils voient, de ces travaux publics prodigués avec une si inépuisable magnificence ; de ces villes renouvelées de fond en comble, sans souci du passé, mais pour la joie du présent et le profit de l'avenir.

Éblouis par ces transformations gigantesques, qui rappellent les œuvres des Pharaons, par cet étalage, peut-être imprudent, d'un luxe excessif, par tous ces progrès matériels et toutes ces inventions extraordinaires où le fer et le feu deviennent sous toutes les formes les ministres dociles et terribles de la volonté des maîtres du monde; par toutes les pompes et toutes les menaces d'une société également bien organisée pour les travaux de la paix et de la guerre, ils nous admirent certainement autant qu'ils nous redoutent. Et cependant ils ne voient que les dehors. Que serait-ce s'ils avaient pu descendre au fond des choses ; et, en sortant de nos palais et de nos musées, de nos théâtres et de nos casernes, visiter nos ateliers et nos maisons de charité, nos ouvroirs, nos crèches, nos asiles, nos orphelinats, nos hospices ; je dis mieux, nos champs, nos foyers et nos cœurs! Que serait-ce s'ils pouvaient sonder les abîmes d'abnégation, de dévouement, de vertu humble et cachée où nous venons de plonger un regard, découvrir et contempler ces trésors de noblesse et de beauté morale que recèle encore notre pays, et qui confèrent aux nations comme aux individus une bien

autre grandeur que celle de la matière subjuguée et du lucre satisfait! Reposons-nous, Messieurs, sur cette pensée, et plaçons toujours au premier rang de nos gloires comme de nos forces, ces sacrifices glorieux qui se consomment dans l'ombre, ces luttes généreuses livrées et gagnées sur des champs de bataille ignorés, et ces milliers de vies qui, « pour n'avoir rien à raconter aux hommes, n'en sont pas moins dignes, à chaque moment, d'être racontées à Dieu (1)! »

---

(1) Madame Swetchine, *Lettres*.

DISCOURS

DE M. SAINT-MARC-GIRARDIN

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

23 juillet 1863

MESSIEURS,

J'aurais mauvaise grâce à louer l'Académie du soin particulier qu'elle apporte à remplir les fonctions que lui a confiées M. de Montyon. Je puis dire, cependant, que les conversations qui suivent le rapport fait par la Commission chargée spécialement d'examiner les bonnes actions qui nous sont signalées, m'ont toujours semblé être un résumé complet de tout ce qui peut se dire pour et même aussi contre l'institution de M. de Montyon.

C'est une de ces conversations, celle de cette année, que je voudrais rapporter aujourd'hui le plus simplement du monde.

L'Académie, quand elle examine les actes de dévouement

qui lui sont transmis, sait bien qu'il y a d'autres dévouements qui restent ignorés d'elle et du public. Elle ne se croit donc pas appelée à fixer le contingent annuel de la vertù dans notre pays, et elle est persuadée, quoique beaucoup de bonnes actions soient présentées à son examen, qu'il y en a encore beaucoup plus qu'elle ne connaît pas. Elle a eu cette année à prononcer entre cent six concurrents : que serait-ce que cent six bonnes actions seulement pour une population de 38 millions d'âmes? La part contributive de chacun de nous dans ce contingent serait bien petite; mais, encore un coup, la plus grande partie des bonnes actions nous échappe. Nous sommes heureux et reconnaissants de celles que nous couronnons au nom de M. de Montyon; mais nous vouons la même reconnaissance à tous ces dévouements inconnus et modestes, qui se trouvent presque partout dans notre société pour remédier aux maux de l'humanité, pour adoucir ses peines physiques et morales.

Nous ne pouvons pas faire une enquête générale des bonnes actions. Nous n'en avons pas le pouvoir; nous ne pouvons que vérifier les témoignages qui nous sont adressés. Ici nous devons rendre hommage à l'administration : jamais son concours ne nous a manqué, et, toutes les fois que nous nous adressons aux préfets, aux sous-préfets, aux maires, leur bienveillance nous aide à instruire ces affaires d'un nouveau genre qui, sous le titre de prix de vertu, commencent à figurer dans la nomenclature administrative. Souvent même l'affaire nous arrive déjà instruite, et nous n'avons plus qu'à juger la bonne action de tel département ou de tel arrondissement.

L'Académie, dans la conversation que je rapporte, expri-

mait cette année le vœu qu'à côté de cette régularité administrative dont rien ne peut se passer dans notre pays, nos concitoyens voulussent bien nous aider par leur intervention individuelle. Nous serions heureux que le public, s'associant à nos scrupules et à nos souhaits, nous envoyât beaucoup de témoignages, beaucoup d'informations, sans leur donner dès le commencement l'autorité de la forme administrative. Nous savons bien que cette initiative individuelle aurait ses inconvénients, ses abus, ses ridicules même. On nous contait, par exemple, qu'une femme qui se trouvait très-bonne épouse et très-bonne mère avait demandé le prix de vertu, non pas pour elle-même, mais pour sa mère qui l'avait si bien instruite aux vertus et aux devoirs de son état. La pétitionnaire oubliait que sa mère se trouvait déjà dignement récompensée par le bonheur d'avoir une si excellente fille.

Nous ne préférons pas d'une façon absolue la voie de l'information individuelle à la voie de l'information administrative. Nous voudrions que les deux méthodes concourussent à nous éclairer dans l'accomplissement de nos devoirs. Les présentations qui se font par les autorités sont très-bien faites; mais pourquoi nos concitoyens ne s'habitueraient-ils pas à nous faire aussi les leurs? Nous demandons au public son assistance et sa coopération, non pour exclure les présentations administratives, mais pour avoir à choisir entre un plus grand nombre de candidats, et pour que les candidats viennent de tous les points de l'horizon moral que nous devons embrasser.

Plusieurs de nos confrères espéraient aussi, dans cette conversation, que, si nos informations devenaient plus nom-

breuses et plus diverses, l'Académie aurait plus de variété dans le choix qu'elle fait des bonnes actions. L'Académie, disaient quelques-uns d'entre nous, semble se renfermer dans un cercle de vertus admirables, mais trop uniformes; elle a des bonnes actions de prédilection et d'habitude. Les dévouements patients et persévérants sont trop préférés aux dévouements soudains et rapides. L'énergie qui produit la persévérance témoigne assurément d'une grande et belle âme; mais l'énergie qui produit l'héroïsme est le signe aussi d'une grande âme. Que l'homme dévoue sa vie dans un moment pour sauver son prochain, ou qu'il la dévoue à l'accomplissement d'un lent et pénible devoir, c'est le même sentiment de générosité, c'est la même abnégation, c'est le même principe de vertu. Nous lisons souvent dans *le Moniteur* le catalogue des bonnes actions qui valent à ceux qui les font des médailles d'honneur; ce sont des actions soudaines et hardies, des hommes qui se jettent à l'eau ou qui se précipitent au milieu des flammes pour sauver leurs semblables : *le Moniteur* représente le dévouement actif et militant; le livret de l'Académie représente le dévouement résigné et patient : pourquoi les deux sortes de vertus ne partageraient-elles pas plus également nos récompenses?

Voilà quelques-unes des critiques qui se faisaient entre nous et qui ont pu quelquefois se répéter au dehors. Nous répondions qu'à prendre notre liste de récompenses cette année même, on y trouvait les deux sortes de dévouement, et qu'il n'y avait pas dans notre choix l'uniformité qu'on nous reprochait.

Parmi nos trois premiers prix, s'il y en a deux qui appartiennent à la classe des dévouements continus et patients, il y

en a un qui est donné à un ancien matelot, éclusier à Thouerac, près d'Angoulême, qui a sauvé je ne sais combien de malheureux qui sans lui auraient péri dans les flots. Il est vrai que Milasseau, c'est le nom de celui que nous couronnons, joint la persévérance à l'ardeur; il unit les deux genres d'héroïsme. J'aime aussi en lui une certaine brusquerie de bons sentiments. Ainsi une de ses questions, après avoir sauvé un homme qui était tombé dans la Charente : « Est-ce un honnête homme au moins que j'ai tiré de là? — Oui. — Ah! tant mieux! j'ai eu la main heureuse! » Milasseau, en effet, a grandement raison de sauver les gens avant de savoir ce qu'ils sont, cela lui épargne l'hésitation.

J'aime aussi dans Milasseau la manière dont parlent de lui ses admirateurs. Nous avons des rapports sur les belles actions, dans lesquels les rédacteurs, s'adressant au préfet, qui transmet les pièces à l'Académie, ont cru devoir joindre à l'éloge de la vertu qu'ils recommandent l'éloge aussi du préfet et l'éloge de l'Académie. Nous n'avons pas pris en mauvaise part ce que nous avons regardé comme une politesse d'habitude. Mais je ne suis pas fâché qu'il n'y ait rien de pareil dans les documents qui nous recommandent Milasseau. « Tel est, nous dit-on, le récit des bonnes et généreuses actions qui remplissent la vie de notre vieux marin. Est-il besoin d'ajouter qu'il a élevé ses enfants de manière qu'ils soient dignes du nom honorable qu'il leur laissera pour toute fortune? Ses filles, veuves toutes deux, sont des mères de famille dévouées, et son fils, marin du port de Rochefort et ancien canotier de l'amiral préfet maritime, a déjà été décoré de deux médailles de sauvetage. » Voilà un fils qui comprend que noblesse oblige.

Je me reprocherais de ne pas citer encore, à propos de Milasseau, une petite note que je trouve à la fin du rapport qui le concerne : « Les signataires de cette demande affirment qu'elle a été faite à l'insu de Milasseau. »

J'ai mis le second prix avant le premier prix, l'éclusier Milasseau avant Mlle Guittaud, de Chambéry, parce que je m'attache surtout à rapporter les conversations de l'Académie, et que, dans ces conversations, le dévouement ardent de Milasseau nous a servi d'argument pour prouver à quelques-uns de nos confrères que nous n'avions pas de préférence exclusive et que tous les dévouements nous sont également précieux. La vertu de Mlle Guittaud ne mérite pas moins, en effet, notre admiration que la vertu de Milasseau. Mlle Guittaud a consacré sa fortune tout entière à fonder à Chambéry une maison de refuge, sous le nom du Bon-Pasteur, qui a servi d'asile à un grand nombre de jeunes filles. Cette maison dure depuis trente ans. Une autre maison du même genre a été fondée à Annecy par les soins de Mlle Guittaud. On ne peut lire sans émotion, dans les récits qui nous ont été adressés de la vie de Mlle Guittaud, comment, grâce à sa charité aussi ardente que persévérante, elle était devenue en Savoie une sorte de puissance et d'autorité, que l'annexion s'est bien gardée de supprimer ou d'affaiblir. Tous les malheurs de tout genre avaient recours à Mlle Guittaud. Pendant les troubles du Piémont, c'est elle qui secourait les condamnés politiques du temps; c'est elle qui, dans un esprit tout chrétien, et que les partis respectaient, tâchait d'obtenir la grâce des vaincus du jour, et, quand elle ne pouvait pas décider le vainqueur à pardonner au vaincu, alors elle s'employait à consoler les derniers moments du vaincu et à obtenir des

victimes qu'elles pardonnassent à leur tour à ceux qui les envoyaient à la mort. Un jour, en Piémont, ce fut un des vaincus des troubles politiques du pays qui monta sur le trône, et Mlle Guittaud vint lui demander la grâce d'un officier condamné à mort pour acte d'indiscipline. Cette grâce avait été refusée à tout le monde; le roi Charles-Albert l'accorda à Mlle Guittaud, et fit mettre dans les lettres patentes que, « voulant donner à Mlle Guittaud une preuve sensible et manifeste de sa satisfaction souveraine, il accordait à ses vertus et à sa charité vraiment chrétienne la commutation qu'aucune autre recommandation ne pouvait obtenir. » Ces paroles font honneur au prince et à Mlle Guittaud.

Ce n'est pas la seule fois que le roi Charles-Albert témoignait sa déférence pour les vertus de Mlle Guittaud. Désespérée de l'état où elle avait trouvé les prisons de Chambéry, elle en avait entrepris la réforme, et, avec l'aide d'un pieux et savant magistrat, elle avait fait un règlement que le roi consacra par son approbation. En 1851, Mlle Guittaud étant reçue à Rome par Pie IX, lui raconta, sur sa demande, ce qu'elle avait fait pour les prisons de Chambéry. Le pape la pria alors de visiter les prisons de Rome, et, sur le rapport qu'elle lui en fit, introduisit dans ces prisons la même tenue, le même ordre, le même règlement que dans les prisons de Chambéry.

Rien ne me semble plus beau et plus juste que ces déférences de l'autorité publique à ces autorités privées et toutes personnelles, qui ne prennent leur pouvoir qu'en elles-mêmes et dans l'efficacité communicative de leurs sentiments.

M. l'abbé Remy, qui a fondé à Saint-Aile, près Rebaix, dans Seine-et-Marne, un orphelinat agricole, et qui y a con-

sacré sa fortune tout entière, est aussi un de ces pouvoirs privés qui se créent dans la société par la vitalité inépuisable de la foi et de la charité chrétiennes. Je suis persuadé que ces pouvoirs individuels qui ont la véritable grandeur, celle de l'âme, ont une part considérable dans la vie de la société française. Nous n'avons pas seulement besoin d'être administrés et gouvernés : nous avons aussi besoin d'être soutenus, consolés, édifiés; nous avons besoin d'être encouragés au bien, d'être désenchantés du mal, et c'est l'office mystérieux de tous ces pouvoirs salutaires répandus çà et là dans la société, en dehors de toute organisation et de toute hiérarchie administrative. Ce qu'ils font de bien, ce qu'ils préviennent de mal, doit compter parmi les moyens de salut de la société, parmi les causes de sa vie ; et quand, avertie de l'existence d'un de ces pouvoirs, l'Académie lui décerne, au nom de M. de Montyon, une de ces récompenses qui sont employées à continuer le bien commencé, nous sommes convaincus que nous ne faisons en cela qu'exprimer la juste reconnaissance du pays.

Le public voit, par le résumé que je viens de faire des conversations de l'Académie sur les prix de M. de Montyon, que les diverses formes du dévouement et de la vertu sont fort sérieusement débattues dans nos entretiens, et que chaque forme a parmi nous ses partisans. Nous nous reprochons même mutuellement l'exagération de nos préférences. Ceux d'entre nous qui aiment les vertus patientes et obscures, les vertus qui luttent sans se lasser contre les épreuves de la vie, contre les leurs, et surtout contre celles du prochain, ceux-là s'entendent accuser d'imposer au dévouement un niveau trop régulier et de ne pas faire leur part légitime

aux saillies et aux entraînements généreux de l'âme humaine. Ceux, au contraire, qui cherchent surtout dans les bonnes actions qui nous sont signalées quelque chose d'original et de frappant, nous les accusons de viser trop au romanesque et de songer surtout au récit que le directeur aura à faire au public. Me sera-t-il permis, sur ce dernier point, de citer encore quelques traits de nos amicales controverses ?

« Vous êtes, disait un partisan des vertus obscures à un partisan des vertus saillantes et hardies, vous êtes plus exigeant que les romans eux-mêmes. Il y a, dans un roman du XVIIIe siècle, une distribution de prix de vertus, et ce sont peut-être même ces prix de vertus donnés à Babylone qui ont inspiré à M. de Montyon, fort imbu des sentiments du XVIIIe siècle, l'idée de fonder nos prix de vertu. — Or ce ne sont pas des dévouements éclatants ou des vertus romanesques qui sont couronnés par le roi de Babylone : ce sont les abnégations pénibles que l'âme s'impose et qu'elle supporte. » Comme à ce moment nous ne nous souvenions pas tous du chapitre de *Zadig*, nous l'avons relu.

En effet le premier candidat que présenta le grand satrape « était un juge qui, ayant fait perdre un procès considérable à un concitoyen, par une méprise dont il n'était pas même responsable, lui avait donné tout son bien, qui était la valeur de ce que l'autre avait perdu.

« Il produisit ensuite un jeune homme qui, étant éperdûment épris d'une fille qu'il allait épouser, l'avait cédée à un ami près d'expirer d'amour pour elle, et qui avait encore payé la dot en cédant la fille.

« Ensuite il fit paraître un soldat qui, dans la guerre d'Hyrcanie, avait donné encore un plus grand exemple de

générosité. Des soldats ennemis lui enlevaient sa maîtresse, et il la défendait contre eux : on vint lui dire que d'autres Hyrcaniens enlevaient sa mère à quelques pas de là : il quitta en pleurant sa maîtresse et courut délivrer sa mère. Il retourna ensuite vers celle qu'il aimait, et la trouva expirante. Il voulut se tuer; sa mère lui remontra qu'elle n'avait que lui pour tout secours, et il eut le courage de souffrir la vie.

« Les juges penchaient pour ce soldat. Le roi prit la parole et dit : Son action et celles des autres sont belles, mais elles ne m'étonnent point; hier, Zadig en a fait une qui m'a étonné. J'avais disgracié depuis quelques jours mon ministre et mon favori Coreb. Je me plaignais de lui avec violence, et tous mes courtisans m'assuraient que j'étais trop doux; c'était à qui me dirait le plus de mal de Coreb. Je demandai à Zadig ce qu'il en pensait, et il osa en dire du bien. J'avoue que j'ai vu, dans nos histoires, des exemples qu'on a payé de son bien une erreur, qu'on a cédé sa maîtresse, qu'on a préféré une mère à l'objet de son amour; mais je n'ai jamais lu qu'un courtisan ait parlé avantageusement d'un ministre disgracié contre qui son souverain était en colère. Je donne vingt mille pièces d'or à chacun de ceux dont on vient de réciter les actions généreuses, mais je donne la coupe à Zadig.

« Sire, dit Zadig, c'est Votre Majesté seule qui mérite la coupe; c'est elle qui a fait l'action la plus inouïe, puisque, étant roi, vous ne vous êtes pas fâché contre votre esclave, lorsqu'il contredisait votre passion. » (*Zadig,* ch. V.)

Ainsi, Messieurs, l'Académie, quand elle couronne les abnégations généreuses, les dévouements patients et persévérants, a pour elle l'autorité même des romans. Qu'on ne

croie pas, d'ailleurs, que nous soyons à ce point opposés aux saillies de la vertu et du dévouement que nous ne les admettions jamais au partage de nos récompenses. Il y a, cette année même, dans l'histoire de l'une de nos héroïnes les plus charitables, un trait qui témoigne d'une vivacité et d'une vaillance de charité capables de contenter ceux qui aiment la vertu hardie. Il faut presque remonter aux histoires des saints pour trouver des récits dans le genre de celui que j'ai à faire, et c'est même ce souvenir qui m'enhardit à le faire.

Une pieuse et sainte fille s'est dès sa jeunesse consacrée tout entière aux soins des pauvres. Elle s'est faite dans sa ville natale l'infirmière des malades abandonnés à cause de leur misère ou à cause de la nature repoussante de leurs maladies. Elle était belle; elle avait un petit patrimoine; on voulait la marier : « Non, dit-elle, je ne veux pas être infidèle aux pauvres et aux infirmes : ce sont mes maris; » et elle continua à aller soigner ses chers malades, sortant sans cesse, seule, le jour, la nuit, partout respectée, partout connue. Un soir, cependant, un homme, un étranger sans doute, la suivit, l'aborda et lui fit d'indignes propositions : « Suivez-moi, » répondit la pieuse infirmière sans se déconcerter, et elle le conduisit dans je ne sais quelle misérable chambre où gisaient, malades et presque mourantes, dans un seul et même grabat, une mère et une fille qu'elle soignait depuis longtemps : « Voilà mon boudoir, Monsieur, » dit-elle. L'homme tressaillit, reconnut le piége de charité où il était pris, et, jetant sa bourse sur ce lit de douleur, se retira plein de confusion et de respect.

J'ai voulu, Messieurs, en vous rapportant les pensées, les réflexions que nous suggèrent les choix que nous avons à

faire, vous engager à aider l'Académie dans l'accomplissement de ses fonctions. Signalez les actes de dévouement qui vous sont connus; dites quels sont les pieux sacrifices, les charités infatigables que vous avez rencontrés çà et là; faites que nous ayons à choisir entre un nombre chaque jour plus grand et plus divers de bonnes actions. Les solennités du genre de celle qui nous réunit aujourd'hui sont des manifestations de la force morale de notre société, et plus la société y prend part, non point seulement par son approbation, mais par son attention, par sa curiosité, plus elle y coopère, si je puis ainsi parler, plus elle en augmente l'utilité. Nous souhaitons que les prix de vertu se popularisent; nous allions presque dire, pour nous servir d'un mot en crédit, qu'ils se décentralisent, et ce n'est pas sans un vif plaisir que nous avons vu que l'académie des sciences et belles-lettres de la ville d'Aix avait pu aussi, grâce à la fondation d'un de ses concitoyens, décerner un prix de vertu (1), et le décerner, comme nous décernons les nôtres, à quelqu'un qui ne savait pas l'avoir mérité. La bonne condition, en effet, de nos prix de vertu, c'est qu'ils n'étonnent personne, excepté celui qui les reçoit.

---

(1) Rapport présenté par M. de Seranon, avocat, sur le prix de vertu fondé par M. Rambot, pour l'arrondissement d'Aix.

DISCOURS

DE M. LE PRINCE DE BROGLIE

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

21 juillet 1864.

MESSIEURS,

Deux noms bien diversement célèbres ont eu seuls jusqu'ici le privilége des hommages périodiques de l'Académie : Richelieu, notre fondateur ; M. de Montyon, l'instituteur des récompenses que nous distribuons aujourd'hui. Mais quel n'est pas le prestige qu'exerce la gloire même sur la postérité! Pendant deux siècles le panégyrique du rude homme d'État a retenti dans cette enceinte sans rencontrer de contradicteur et nulle réserve n'en a tempéré l'expression. Il a fallu, au contraire, dès l'origine, joindre à la louange de l'homme bienfaisant quelques mots d'explication et d'apologie. Des

reproches très-légèrement adressés à la fondation de M. de Montyon ont dû à plusieurs reprises être examinés et détruits. Grâce à Dieu, cette tâche, tant de fois remplie avec éloquence, est enfin devenue superflue. Le temps s'est expliqué pour nous et le nom de prix de vertu ne fait plus d'illusion à personne. Personne ne nous prête plus la ridicule pensée de faire naître la vertu dans les âmes; ce qui reviendrait, au fond, à la tentative d'exciter le désintéressement par la perspective du salaire et d'entretenir l'humilité par l'espoir de la louange. Nous ne prétendons pas davantage payer ce qui est dû aux actes vertueux des gens de bien que nous couronnons. Il y faudrait d'autres trésors que les nôtres dont nulle main humaine ne possède la clef. Nous saisissons seulement l'occasion qui nous est offerte pour les remercier tout haut de l'honneur qu'ils font à l'humanité et à la France. Nous ne sommes ni leurs précepteurs ni leurs juges : nous sommes leurs témoins émus et reconnaissants.

Que cette proclamation publique les surprenne parfois et effraye chez eux cette pudeur, compagne de tous les sentiments délicats, nous le concevons; mais ce n'est pas leur goût, c'est notre conscience et notre intérêt aussi que nous consultons. Il faut pourtant bien, non pour son honneur, mais pour le nôtre, que la vertu se résigne à subir la loi commune et à prendre sa part d'une condition générale de nos mœurs, dont il ne serait pas juste que la malignité humaine fût toujours seule à profiter. Nous vivons dans un temps où, quoi qu'on fasse, la publicité règne et se joue de toutes les barrières qu'on lui oppose. Cette puissance inconnue de nos pères et que notre siècle a vue naître promène sur notre société tout entière ses regards indiscrets et dominateurs.

Personne n'est à l'abri de ses atteintes : gouvernements et particuliers, secret d'État ou des familles, sont également soumis à son investigation. Malheureusement, vous le savez, ce flambeau ainsi porté au foyer même de nos demeures n'éclaire pas de préférence les plus beaux côtés de nos caractères. C'est rarement de nos vertus, c'est presque toujours de nos vices que la publicité nous entretient : le scandale a pour elle des attraits qu'elle ne trouve pas dans l'éloge le plus mérité. Et cette prédilection pour les tristes côtés du tableau ne s'explique pas toujours par l'austérité des peintres ou par la modestie des modèles. La raison en est plus simple : c'est que la vertu est une règle uniforme que chacun suppose connue d'avance; les fautes sont des exceptions dont la riche variété est à tout instant capable d'exciter et de raviver l'intérêt.

Que dis-je! il est même des jours douloureux entre tous, où c'est le devoir de la société de venir elle-même s'accuser tout haut. Peu d'années s'écoulent sans que les débats de quelque procès célèbre livrent en pâture à la frivolité d'un auditoire la vie d'un coupable, souvent aussi celle de sa victime et, par occasion, celle de ses témoins. Ce jour-là, vous l'avez senti sans doute, un peu d'effroi s'empare des plus intrépides. Quoi! le crime était là, à côté de nous, à nos portes. Nous l'avons rencontré, coudoyé peut-être, sans qu'aucune empreinte marquée sur son front ou aucun feu brillant dans son regard nous ait avertis de sa présence et éloignés de son contact. Dans quel monde vivons-nous et à qui se fier désormais? Puis l'on est tenté de se demander si cette enquête impitoyable qui porte ainsi à la surface tous les bas-fonds de la perversité humaine n'est pas propre à troubler plus de cœurs qu'elle ne réveille de consciences, et si d'autres siècles ne

prenaient pas mieux soin de la pudeur publique en ne permettant à aucune main, pas même à celle du juge, de soulever le voile qui couvrait leurs plaies.

Loin de nous, Messieurs, ces regrets pusillanimes! Cette publicité qui nous envahit, si c'est le danger et l'abus des sociétés comme la nôtre, c'est aussi leur défense et leur honneur. Dans les jours où la liberté est en péril, c'est la dernière garantie du droit; en tout temps, c'est le signe de la maturité d'un peuple qui ne craint pas de se connaître et même de se montrer tel qu'il est, parce qu'il se sent en état comme en devoir de se conduire et, s'il le faut, de se corriger par lui-même. C'est la robe virile dont il ne saurait se dépouiller sans retomber dans une seconde enfance qui n'aurait ni les grâces ni l'innocence de la première. Mais si la publicité nous est chère, malgré les tristes aveux qu'elle nous arrache, ce n'est pas une raison pourtant pour leur en laisser toujours le privilége, et ce n'est pas beaucoup demander qu'un jour, un jour par année, pour opposer à la bruyante et quotidienne publicité du mal la modeste publicité du bien. Faisons de nos péchés confession et pénitence publiques, j'y consens; mais que notre voix s'élève aussi pour rendre grâces à Dieu des actes qui honorent le temps et le pays où il nous a fait naître. Ce sera, je le veux bien, quelque chose comme la prière orgueilleuse du Pharisien de l'Évangile; qu'importe? les sociétés ne sont pas tenues à l'humilité aussi rigoureusement que les hommes. Au fond, c'est là le vrai et surtout le seul remède possible aux maux de la publicité: ce n'est pas de l'étouffer, c'est de l'étendre. Le scandale n'est que l'ombre qui se traîne derrière les corps tant que le soleil ne les touche que d'un rayon oblique. Que le jour grandisse et éclaire

tous les coins de l'horizon, l'ombre disparaîtra d'elle-même.

Tel est, Messieurs, le profit que nous pouvons tirer de l'enquête annuelle à laquelle l'Académie se livre sur les actes de vertu qu'on lui signale. Un beau trait inconnu que nous découvrons nous donne le droit de vous dire : Rassurez-vous, votre patrie compte dans des rangs ignorés d'autres prodiges et même d'autres raffinements que ceux de la passion et du vice. Ce n'est pas le crime seulement qui vit à vos côtés et qui veille pendant que vous dormez, c'est le dévouement aussi, c'est la sainteté, c'est l'héroïsme que vous avez peut-être rencontrés hier, montant d'un pas affaibli par l'âge vers le grenier qui surmonte votre habitation de la ville, ou s'inclinant pour entrer sous le toit de chaume dont la fumée s'élève à peine jusqu'au pied de votre demeure des champs. Vous avez fait de ces rencontres-là sans le savoir et vous en ferez beaucoup encore que vous ne saurez jamais. N'écoutez pas seulement le rugissement de la vague qui vous couvre de son écume; voici la perle de grand prix qui dormait au pied du rocher. Qui que vous soyez, enfants de l'Évangile, amis de l'humanité, qui n'avez pas perdu tout espoir dans le progrès du monde, réjouissez-vous avec nous de cette richesse ajoutée au patrimoine commun de nos espérances.

Aujourd'hui, nous avons à vous annoncer une découverte plus précieuse encore que de coutume : car ce n'est pas seulement un acte isolé, c'est une vertu tout entière qu'on croyait perdue et que nous avons retrouvée. Vous la connaissez tous, quoique vous ne l'ayez jamais rencontrée : les récits de la Bible et les fictions d'Homère en ont à l'envi entretenu votre enfance.

Chérissez l'hospitalité, dit l'Écriture, par elle quelques-uns ont reçu des anges sans les connaître. L'hôte indigent vient de la part de Jupiter, dit le poëte, le moindre don qu'on lui fait a son prix. Aussi, qui ne connaît les merveilles de l'hospitalité antique et les merveilles plus ravissantes encore de la poésie inspirée et profane, qui l'a célébrée? Qui n'a pleuré avec Ulysse naufragé et inconnu à la table d'Alcinoüs? Qui ne s'est assis à côté d'Abraham, avec les jeunes hommes mystérieux du désert, sous l'ombre du chêne de Mambré? Quel qu'il soit cet étranger que l'hospitalité protége, il est le bienvenu sur la terre où nul ne connaît son visage. Nul ne lui demande ni où il va, ni d'où il vient; seulement le lendemain, quand il s'est éloigné, souvent un bruit se répand que sous cette humble apparence un envoyé céleste était caché, que le seuil où il s'est arrêté garde à jamais l'empreinte bénie de ses pas, tandis qu'il a lancé l'anathème, avec la poussière de ses pieds, contre la demeure de ces gens durs qui ne lui ont ouvert *leur logis ni leur cœur.*

Rien de plus touchant assurément que la vertu de l'hospitalité ainsi comprise, et surtout rien de plus utile dans ces temps où nulle route n'était sûre, où la vie humaine était en proie à mille embûches, et où les héros de toutes les sociétés naissantes étaient des destructeurs de brigands qui faisaient souvent le métier eux-mêmes tout en le réprimant. Mais convenez que vous en concevez moins, soit la possibilité, soit le prix, de nos jours, avec les gendarmes, les passe-ports, les auberges, et surtout les chemins de fer. Quand vous traversez nos campagnes, lancés dans l'espace avec le bruit de la foudre et le scintillement de l'éclair, comment seriez-vous les hôtes du villageois qui vous suit d'un œil effaré et que

vous n'apercevez vous-même que comme une vision à travers un nuage de fumée? Et quand enfin cette course effrénée s'arrête et vous dépose pour le sommeil d'une nuit dans quelqu'un de ces bâtiments gigantesques où vous n'êtes qu'un numéro d'ordre perdu dans des milliers d'unités que rien ne distingue de la vôtre, est-ce que le luxe vénal et la pompe anonyme qui vous entourent vous rappellent en rien l'accueil cordial du patriarche et les lambris beaucoup moins dorés du roi des Phéaciens?

Eh bien! Messieurs, même de nos jours, même à côté des chemins de fer et en face des grands hôtels, l'hospitalité existe encore quelque part avec la largesse et la simplicité des anciens jours. C'est tout près de vous, dans la commune de Baule, près Beaugency (département du Loiret). Un ancien soldat, médaillé de Sainte-Hélène, Jean Laffray, aidé de sa femme Victoire Genty, a consacré depuis cinquante ans une modeste aisance à se faire l'hôtelier gratuit des pauvres passants. A toute heure sa demeure est ouverte, et l'ouvrier qui fait son tour de France, l'enfant des montagnes de Savoie ou d'Auvergne, qui chemine pour la première fois seul dans le monde, le pauvre ménage que le salaire élevé de la grande industrie a attiré loin de son village natal et que le chômage y renvoie chargé de misères et d'enfants, trouvent sous cet abri que chacun leur désigne du doigt le repas du soir et le repos de la nuit. Jean Laffray ne leur demande qu'une chose : à tous, le livret qui atteste leur condition laborieuse, à la femme qui se présente au bras d'un homme la preuve que son union a été sanctionnée par la loi et bénie par la religion. Cet examen fait (et chaque soir Laffray y procède avec la régularité d'un magistrat), la porte s'ouvre,

la table est dressée, quinze ou vingt pauvres y prennent place et lui-même s'asseoit à côté de ses hôtes, mais au dernier rang et en réclamant pour lui le droit de les servir. Le lendemain il faut bien partir pour faire place à d'autres; mais il est rare qu'on parte sans emporter quelque souvenir de Jean Laffray : c'est une pièce d'argent, un vêtement, pour les enfants un peu de linge blanc qui rafraîchit leurs membres délicats ou une paire de sabots qui repose leurs petits pieds saignants. Pour ces besoins extraordinaires qui se reproduisent à peu près tous les jours, il y a dans les armoires de Jean Laffray des provisions toutes préparées, où il puise sans cesse, et qui ne sont pourtant jamais épuisées. Sa femme et lui ont fait pendant trente ans des distributions de ce genre, presque chaque matin, tantôt ensemble, tantôt à l'insu l'un de l'autre, sans que les dignes époux aient jamais échangé entre eux d'autre reproche que celui ou de n'avoir pas donné assez ou d'avoir donné sans prévenir et en se réservant pour soi seul le plaisir du bienfait.

Je le vois, Messieurs, un de ces récits de la fable dont je vous parlais tout à l'heure vous revient involontairement en mémoire. Vous songez à ce couple hospitalier chanté par notre la Fontaine, tout pareil au ménage Laffray, qui obtint du ciel en récompense la suprême bénédiction de n'être jamais séparé, même dans la mort. Touchante pensée et bien naturelle : le foyer où le pauvre inconnu est venu réchauffer ses membres glacés, semble bien mériter en effet d'échapper au souffle mortel qui éteint la flamme des plus pures affections. Mais Jean Laffray sert un maître qui a bien promis de ne pas oublier le moindre verre d'eau donné en son nom, mais qui ne veut pas qu'on regarde même les biens les plus

innocents de ce monde comme les vrais témoignages de son amour, et Baucis a quitté la terre avant Philémon. Demeuré veuf depuis dix-huit ans et n'ayant jamais eu d'enfant, Laffray serait seul sous son toit désolé, si chaque soir ne réunissait autour de lui la famille qu'il s'est créée. Il la voit s'accroître tous les jours avec une fécondité dont il s'applaudit. Abondance de biens ne nuit pas, dit-il. Mais, frappant exemple de la puissance contagieuse de la vertu, on nous atteste que dans cette maison ainsi ouverte à tout venant, jamais un mot malsonnant n'a retenti, jamais le moindre objet n'a disparu. Quelques-uns des hôtes se piquent même d'honneur et rapportent ou renvoient les petites avances que Laffray leur a faites; c'est ainsi qu'il a reçu dernièrement de Marseille un mandat de vingt francs, somme prêtée par lui à un pauvre jeune homme. C'était, a-t-il dit, un prêt fait sur l'éternité: je n'y comptais pas, Dieu m'enverra bien à qui les prêter encore.

L'Académie décerne à Jean Laffray un prix de trois mille francs en honneur de la vertu dont il est parmi nous, je ne dirai pas le plus parfait, mais l'unique exemple.

Avec le second prix, nous rentrons en plein dans le dix-neuvième siècle, et dans l'ordre de misères habituellement secourues, par l'ordre de vertus que couronne aussi habituellement l'Académie. Une famille, autrefois aisée, et réduite par des malheurs à un état de pauvreté d'autant plus cruel qu'elle garde le souvenir d'une condition meilleure; un jeune homme qu'une éducation toute dirigée vers le développement de l'esprit a rendu à la fois sensible à toutes les privations et incapable du labeur manuel qui pourrait les soulager; la délicatesse des habitudes frois-

sée par la rudesse des nécessités de la vie, l'intelligence prise au dépourvu par les besoins du corps, ce sont là les maux tout particulièrement amers qui n'appartiennent qu'aux sociétés civilisées. Ce sont ceux auxquels la famille Lécuyer de Lanfain, près Saint-Brieuc, s'est vue il y a peu d'années en proie, et dont le dévouement de la fille Feillet, leur domestique, s'est efforcé avec une persévérance infatigable d'adoucir les atteintes.

Mme veuve Lécuyer, femme d'un honorable commerçant, s'est trouvée, à la mort de son mari, privée, par de fausses spéculations, de toute espèce de fortune. Un fils lui restait, à qui des facultés heureuses avaient ouvert les portes de l'École polytechnique, et promettaient un brillant avenir. Elle voulut le rejoindre à Paris: mais comment venir sans argent du fond de la Bretagne et comment vivre sans argent dans la grande ville? Les épargnes d'une pauvre servante vinrent résoudre cette difficulté. La fille Feillet mit à la disposition de sa maîtresse dix-huit cents francs d'économie qui composaient tout son avoir. C'était tout ce qu'elle possédait; mais ce n'est pas tout ce qu'elle a trouvé moyen d'offrir et de consacrer à ses anciens maîtres. Ce ne fut que le premier acte d'un long drame et le premier trait d'une suite d'actions héroïques.

A peine arrivée à Paris avec sa fidèle compagne qui ne voulait pas la quitter, Mme Lécuyer ne put résister au chagrin et au changement de ses habitudes. Elle rendit le dernier soupir entre les bras de Marianne Feillet. C'était le moment pour Jules Lécuyer demeuré seul sur la terre, mais jeune, instruit et maître de sa destinée, de payer sa dette à la pauvre fille. Mais, soit que l'énergie de son âme ne répondît pas à l'heureuse disposition de ses facultés, soit que ces fa-

cultés elles-mêmes eussent plus d'éclat que de fermeté, ce fut aussi le moment où sa raison s'affaissa tout d'un coup sous le double fardeau de l'étude et de la douleur. Un état d'aliénation mentale se déclara et le jeune savant dut entrer dans une maison de santé. Marianne Feillet, qui l'avait bercé sur ses genoux, ne voulut pas abandonner son enfant à des mains étrangères. Elle obtint d'entrer comme infirmière dans l'asile où il était recueilli. Elle y a passé deux ans, ne le perdant pas de vue un instant, veillant auprès de son lit, sans fermer l'œil elle-même pendant des mois, parce que le magnétisme de son regard calmait seul les plus douloureuses crises du pauvre insensé.

Sous cette influence bienfaisante un éclair de raison reparut, et Jules Lécuyer, un instant rendu à la vie commune, put reprendre la carrière de l'enseignement dans un lycée de province. Marianne l'y suivit, attentive à préserver du moindre souffle cette faible lueur d'intelligence, qu'elle seule avait pu ranimer et qui menaçait à tout instant de s'éteindre. Hélas! elle-même ne put réussir à en entretenir la flamme! Il fallut une seconde fois renoncer à toute occupation, et aller vivre de privations au fond de la Bretagne, avec une petite pension due à la charité des créanciers de la famille. Ce que Marianne ajouta par son travail et ses sacrifices à cette subvention insuffisante, Dieu seul l'a su et nul ne l'apprendra d'elle. Nous savons seulement que tout y a passé, et le produit de son fuseau, et l'espoir d'une petite succession qui devait lui revenir et qu'elle a trouvé moyen d'escompter pour une somme de douze cents francs. Marianne avait raison de ne pas ménager l'avenir, car il n'intéressait qu'elle et elle était destinée à vieillir seule.

Dans une journée funeste, Jules Lécuyer, échappant à sa vigilance, imagina, malgré un temps orageux et une saison déjà rigoureuse, d'aller aux falaises voisines pour s'y baigner. Le soir, Marianne Feillet l'attendit en vain : elle apprit seulement qu'un pêcheur avait entendu un grand cri, et le lendemain la vague rejetait un cadavre à la côte. Sombre fin d'une existence que le bonheur et l'intelligence n'avaient éclairée que de leurs plus pâles rayons. Depuis lors, Marianne, n'ayant plus à qui se dévouer, n'a plus de raison de vivre. Elle vit cependant, sans se plaindre de la volonté divine qui la retient ici-bas. Le prix de deux mille francs que l'Académie lui décerne est moins destiné à venir en aide à sa vieillesse, dénuée de toutes ressources, qu'à satisfaire la conscience publique et à répondre au vœu ardemment exprimé par tous les témoins d'une si noble existence.

Pour égaler Marianne Feillet, une seule chose peut-être a manqué à Joséphine Larcher, de Paris, à qui l'Académie destine une médaille de mille francs : c'est de trouver auprès d'elle l'occasion constante et naturelle du dévouement. Mais elle s'est efforcée de la faire naître par les inventions les plus ingénieuses. Engagée au service de maîtres aisés qui appréciaient son affection, mais n'avaient pas besoin de ses sacrifices, c'est à une pauvre fille malade demeurant dans son voisinage, qui ne tenait à elle par aucun lien, que Joséphine a consacré pendant vingt-sept ans tous les loisirs que lui laissait et tout l'argent que lui rapportait son service. Elle s'est faite sa garde-malade, et a payé pendant tout ce temps son loyer et tous les médicaments nécessaires d'une coûteuse et interminable maladie. Celle-ci morte, l'habitude était prise et il a bien fallu pourvoir à la rem-

placer. Dans la maison voisine, vivait une femme chargée d'enfants, et abandonnée par son mari. Joséphine Larcher lui a donné la place vacante; et c'est à elle qu'elle fait part aujourd'hui de ce superflu qui serait à peine le nécessaire d'un autre. Il paraît pourtant que Joséphine a fait des progrès dans l'art d'administrer son bien; car on nous assure qu'elle a du temps et des fonds de reste, à n'en savoir que faire, et prie souvent les sœurs du quartier de lui en faciliter le placement.

C'est le même esprit d'invention et d'originalité porté dans la charité qui a attiré l'attention de l'Académie sur Jeanne Mialaret, vertueuse fille, qui a rempli successivement les fonctions d'institutrice, libre et gratuite, dans les communes de La Capelle, au Cantal, et de Peyreleau, de l'Aveyron. Dans chacun des lieux où elle a enseigné, son école s'est transformée d'elle-même en asile de bienfaisance, et tout l'intervalle des classes a été rempli pour elle par des visites aux indigents, aux malades, aux infortunes de toute espèce. Dans tous ces actes de dévouement, un tel esprit d'ordre et de prudence a constamment tempéré pour Jeanne Mialaret l'élan de la charité, qu'elle a été, d'un commun accord, reconnue partout pour la bonne tête de la paroisse, et qu'il n'est point d'affaire un peu compliquée pour laquelle les magistrats municipaux n'aient réclamé son concours. Qu'elle les ait aidés à fonder un bureau de bienfaisance, c'était assez simple, et le sujet paraissait de sa compétence. Mais croirait-on que, quand il s'est agi, dans la commune de La Capelle, de reconstruire le clocher de l'église, c'est à Jeanne Mialaret qu'on s'est adressé pour organiser sur un plan économique et le transport des matériaux et la nour-

riture des ouvriers! Elle a dirigé ainsi, pendant plusieurs années, tout un atelier de travail à ses moments perdus : et entre les épargnes qu'elle a réalisées et les souscriptions qu'elle s'est procurées, on n'estime pas à moins de dix mille francs le profit que vaut à la commune cet architecte d'un nouveau genre. A Peyreleau, petit endroit perdu dans les montagnes du Rouergue, ce sont ses connaissances médicales et même son aptitude manuelle aux opérations de chirurgie qui sont constamment mises à profit. On cite des guérisons difficiles dues à son habileté autant qu'à ses soins. Pour passer d'ailleurs de La Capelle à Peyreleau et s'éloigner du lieu où elle était adorée, Jeanne Mialaret n'avait pas eu d'autre raison à donner, si ce n'est qu'elle ne s'y sentait plus nécessaire, une communauté religieuse, à laquelle elle-même a fait don de son mobilier, étant venue se charger de consacrer par un esprit de durée et de suite toutes les fondations que son génie inventif avait créées; Jeanne Mialaret n'est qu'un missionnaire, et ne se charge que d'ouvrir les voies.

En ce moment, comme si sa tâche était finie, elle vient elle-même de prendre le voile; et c'est sous le nom de sœur Saint-Charles qu'elle reçoit maintenant les bénédictions des populations qu'elle a tirées de l'indigence ou de l'ignorance. Mais ce n'est point sous ce nom que l'Académie veut la connaître; c'est à l'institutrice libre et laïque, n'ayant pris de conseil que d'elle-même, et n'obéissant à d'autre règle que son dévouement, non à la sœur religieuse, qu'une médaille de mille francs est attribuée. L'Académie sait bien qu'elle aurait trop à faire et aurait trop vite épuisé ses ressources, si elle voulait faire pénétrer son admiration avec ses récom-

penses dans ces sanctuaires de la charité féminine dont les plus illustres s'abritent sous le nom chrétien et français de Vincent de Paul. Admirer, couronner, remarquer même une sœur de charité pour sa vertu et ses sacrifices, ce serait manquer à la lettre comme à l'esprit de l'institution. C'est l'honneur de ces pieuses filles que toutes les règles du jugement ordinaire soient renversées pour elles, que ce qui ailleurs est exception, là devienne coutume, que l'extraordinaire n'y cause point de surprise et que le surnaturel sous leur main prenne la régularité de la nature.

Nous pourrions continuer cette énumération, et, en abusant de votre temps, nous ne lasserions pas votre patience. Chacune des six médailles de mille francs et des douze de cinq cents francs qui complètent les distributions faites par l'Académie donnerait lieu à quelque récit intéressant du même genre et qui échapperait, j'en suis sûr, au reproche de monotonie. Au contraire, ce que nous aimerions à vous faire remarquer si nous pouvions descendre avec vous dans ce détail, c'est précisément le trait d'originalité personnelle qui distingue même dans l'ombre où leur humilité les retient, chacune des physionomies de nos modestes héros. Bien que nés dans la même condition, bien qu'un même sentiment les anime, pas un ne ressemble à l'autre, et par une raison très-simple, c'est que pas un n'a imité l'autre. Une seule chose leur est commune, la spontanéité du dévouement. Aucun modèle, aucun conseil, aucun appui ne les a ni attirés, ni engagés, ni soutenus dans la voie ardue où ils se sont précipités par un élan d'héroïsme ou lentement avancés par cinquante années de persévérants efforts. Plus d'une fois, au contraire, j'en suis sûr, il leur a fallu bra-

ver la critique, les reproches des amis ou de la famille, les regards étonnés des indifférents, cette opinion, en un mot, qui exerce son action aussi bien au village que sur la scène des affaires publiques et dont l'empire est souvent même d'autant plus tyrannique que le cercle où l'on vit est plus rétréci. Point d'acte un peu extraordinaire, vous le savez, qui ne commence par sembler digne de blâme à ceux dont il surprend les regards: c'est ce que l'Évangile a si bien nommé la *folie de la croix*, et la sagesse humaine ne manque jamais de se laisser prendre à cette apparence. Faire comme tout le monde est le premier des aphorismes qu'elle débite avec une suffisance étroite et pédante. Parmi ces mêmes notables, magistrats municipaux, bourgeois, propriétaires, qui, aujourd'hui, en présence des résultats conquis par l'effort de vertus exceptionnelles, s'empressent d'y applaudir et sollicitent de nous des récompenses, plus d'un peut-être, au début, a déconseillé, en hochant la tête, à Jean Laffray d'ouvrir sa maison à des vagabonds. Plus d'un a représenté gravement à Marianne Feillet qu'elle devait ses économies à sa famille plus qu'à sa maîtresse, qu'il fallait prendre soin de ses vieux jours et que charité bien entendue commence par soi-même; plus d'un a averti Jeanne Mialaret qu'elle perdrait sa peine à vouloir ouvrir la tête dure des petits montagnards. A tous on a dit que sans argent, sans secours, sans lumière, ils ne pourraient rien faire; que soulager le malheur était l'affaire de l'État, de la commune, des voisins riches, de tout le monde, excepté celle des malheureux eux-mêmes. Heureusement pour nous, ces braves gens ont laissé dire et continué de faire : et, sans rien présumer de leurs forces, ils n'ont écouté que leur conscience et leur cœur.

C'est cette impulsion généreuse et spontanée qui parmi tous leurs mérites nous touche et nous attire particulièrement. Nous nous plaignons souvent que de nos jours l'énergie des caractères s'affaisse et leur originalité s'émousse, qu'une mollesse uniforme se répand sur les mœurs de toutes les classes et de tous les peuples. Nous répétons volontiers que, dans notre siècle, les hommes s'imitent et s'attendent les uns les autres, n'osent plus rien faire, rien entreprendre, rien dire, presque rien être par eux-mêmes; que costumes, coutumes et pensées, tout devient de plus en plus semblable du haut en bas de la société et d'une extrémité à l'autre de l'Europe. Eh bien! voici des esprits bien simples, mais qui n'ont appris leur leçon de personne; voici des êtres bien faibles qui ont tenté ce qui était pour eux l'impossible, sans jamais douter d'eux-mêmes! Quel exemple, et, si vous me le laissez dire, quel sujet de confusion pour ceux qui les regardent! Qui est-ce qui n'a pas été comme eux, une fois dans sa vie, traversé par une pensée de sacrifice? mais combien sont-ils ceux qui ont trouvé pour l'exécuter le même fond de résolution énergique et simple? S'il s'agit par exemple de tant de misères qui restent à soulager, de tant d'ignorance qui reste à dissiper autour de nous, combien sont-ils ceux qui se mettent à l'œuvre pour y porter remède, eux-mêmes et eux seuls, dans la mesure de leurs forces! Qui est-ce qui n'aime pas mieux invoquer une mesure bien générale pour supprimer le mal, sans peine et tout d'un coup? Celui-ci la demande à un règlement qu'il réclame d'un pouvoir en qui il a confiance; cet autre l'espère d'une révolution qui, par occasion, le délivrera d'un pouvoir qui lui déplaît; un autre enfin, d'humeur plus tranquille, l'attend dans une placidité béate, d'une loi de

progrès fatalement réglée d'avance et qui suit sa marche sans le concours des hommes, en dépit de leurs fautes, au besoin même, à l'aide de leurs crimes. Chacun, en un mot, espère que tout le monde agira, sauf lui-même, et pense que tout est à faire excepté la tâche modeste et bornée qui est à la portée de son bras. C'est cette paresse de l'action personnelle si singulièrement en contraste avec la généralité hautaine de nos vues, ce sont ces vœux téméraires et oisifs, ces paroles gonflées de vent et dénuées de nerf contre lesquels s'élèvent, dans un jour de jugement comme celui-ci, les cœurs humbles et fermes dont nous vous apportons le témoignage. Ceux-ci, Messieurs, connaissent peu les lois de l'État, encore moins les lois de l'humanité et de l'histoire; mais, ne les connaissant pas, ils ne se reposent pas sur elles pour opérer le peu de bien pratique qui est sous leur main. Une seule loi leur est connue, la loi du devoir qui leur montre devant eux un chemin ouvert bien que rude, et leur fait sentir en eux-mêmes la force de prendre leur élan pour le gravir. Et cette loi elle-même ne flotte pas dans leur esprit à travers le nuage d'une idée vague. C'est la loi d'un Dieu vivant, qui leur parle, les soutient et les juge. Ils l'ont entendue retentir au fond de leur âme, et, ceignant bravement leurs reins, ils ont marché à l'ordre de ce maître et sous ce regard paternel.

Voilà les spectacles salutaires qu'il faut contempler si l'on veut apprendre ce que chacun peut et ce que chacun doit, même quand il n'a à compter que sur lui-même. Voilà aussi ceux qu'il faut répéter et multiplier, si l'on veut que tous ces progrès généraux, accomplis ou attendus, orgueil ou espérance de nos sociétés, acquièrent la réalité ou la solidité conforme à l'ambition de leurs promesses. Il est chimérique

d'imaginer que le bien public pourra naître d'une autre source que celle d'où jaillit la libre énergie des vertus personnelles. C'est vainement que, les bras croisés dans une confiance optimiste ou fataliste, nous attendons toujours l'amélioration de la condition humaine, tantôt de l'avenir, tantôt de l'opinion, tantôt de la force des choses ou même des principes. Toutes ces puissances abstraites ne répondront pas à nos vœux, si elles ne commencent par tenir de nous-mêmes et de nos efforts la vie qui leur manque. Les meilleurs principes sont des lettres mortes sans une main pure qui les applique et des consciences droites qui les mettent en pratique; l'opinion ne se forme que par les exemples qui l'éclairent et qui l'épurent; le temps n'a d'action que par l'activité de ceux qui l'emploient. Les généralités qui posent en l'air sont creuses autant que sonores. Ce sont les idoles de nos jours : nous les taillons nous-mêmes avant de les adorer; mais, pas plus que les simulacres des nations antiques, elles n'ont d'yeux pour nous voir et d'oreilles pour nous entendre. Allez au fond de tous les progrès déjà réalisés sous nos yeux, vous trouverez toujours, à l'origine, pour les concevoir ou les exécuter, pour les faire passer de l'idée au fait, un homme, assez semblable à ceux que nous couronnons aujourd'hui, leur supérieur sans doute par l'éclat du génie ou de la naissance, mais rigoureusement leur égal par le véritable cachet de la grandeur morale, par le courage de la lutte et l'esprit du sacrifice, un homme qui s'est oublié et immolé lui-même. C'est l'auxiliaire indispensable des plus généreuses théories. Un levier fût-il capable de soulever le monde, il lui faudrait encore pour s'ébranler lui-même un bras de chair et d'os, un faible bras, mais un bras vivant.

Non, la société, pas plus que la nature, n'est une machine toute montée dont le progrès se déroule suivant une loi inévitable par une force inconsciente : les hommes n'y figurent pas à une place et pour un jeu marqués d'avance, comme des chevilles ou des rouages. Tous ces vains et froids systèmes, qui conspirent autour de nous pour anéantir la notion même de la liberté morale, qui voudraient l'arracher de notre cœur après l'avoir bannie du gouvernement du monde, et dégrader l'homme après avoir détrôné Dieu, échoueront toujours devant l'observation du plus simple fait. Ils n'apprendront pas plus aux peuples à se passer de la vertu qu'à la nature à s'expliquer sans la Providence. Comme la matière n'a pu tenir son mouvement que de l'impulsion de son créateur, la société aussi reçoit le sien de l'effort volontaire des êtres moraux qui la constituent. Les plus hautes conceptions de la philosophie, toutes les découvertes de la science et toutes les combinaisons de la politique, sont des engins qui attendent une chaleur motrice. La moindre vertu leur apporte son étincelle, et toutes ensemble échauffent et finiront, si Dieu le permet, par embraser le foyer.

DISCOURS

DE M. SAINTE-BEUVE

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

3 août 1865.

MESSIEURS,

L'idée de couronner, de récompenser et de proclamer publiquement la vertu est une idée toute particulière au XVIIIe siècle et à l'époque philanthropique de Louis XVI. De toutes les manières d'entendre et de définir ce mot de *vertu* (et il en est plus d'une, assurément, depuis Aristote jusqu'à Franklin), le XVIIIe siècle avait préférablement choisi et adopté celle qui se résume dans l'idée de *bienfaisance*. C'est beaucoup, ce n'est pas tout. L'idée de *force* inhérente au sens antique de *vertu* avait peu à peu disparu ; la sensibilité prédominait et couvrait tout. Lorsqu'en 1782 un généreux anonyme, qui n'était autre que le respectable

M. de Montyon, pria l'Académie d'agréer la fondation d'un prix de vertu et de louer publiquement le fait le plus vertueux qui se serait passé depuis deux ans à Paris ou dans le rayon de la banlieue, les plaisanteries ne manquèrent pas; on essaya du ridicule. Paris en a toujours à son service, et du plus fin, pour toute nouveauté. On affectait de ne voir dans l'estimable fondateur, lorsqu'on sut son nom, qu'un homme de gloriole, un courtisan du public, à l'affût de tous les petits succès. On prétendait que l'Académie allait se faire l'émule et la rivale des curés de Paris. C'était le temps, il est vrai, où la philanthropie dans toute sa confiance et son ingénuité se donnait carrière, où le sentiment exalté d'humanité qu'aucun échec n'avait encore averti se passait toutes ses espérances et tous ses rêves, où des zélés en venaient jusqu'à proposer de créer des *espions* du mérite et de la vertu pour dénoncer les beaux génies inconnus et modestes, pour découvrir les belles actions cachées, avec la même vigilance et la même adresse qu'on met à découvrir les mauvaises. Le temps, Messieurs, a fait justice de ces légers travers comme de ces railleries, et n'a laissé subsister dans l'œuvre de M. de Montyon, dans ce bienfait perpétuel, largement renouvelé et confirmé par lui après 1816, que les bons effets d'une fondation si louable. L'idée utile a pris le dessus. La religion, loin de s'en alarmer ou de s'en étonner comme d'un empiétement et d'une concurrence, s'y est associée; l'extrême humilité des vertus chrétiennes a consenti à se laisser dévoiler et divulguer dans l'intérêt de tous. La philosophie, de son côté, a rabattu d'une première affiche sentimentale, d'une première prétention peut-être à l'effet et à l'éclat; elle n'a pris du sentiment que l'extrême né-

cessaire, n'a pas recherché avant tout la singularité et s'est parfaitement accommodée des vertus chrétiennes quand elle les rencontrait devant elle dans son examen. Rien ne met d'accord les bons esprits et les bons cœurs comme l'idée et surtout la vue du bien, le bien en action. Aujourd'hui rien n'est mieux compris, plus incontestablement accepté, reconnu plus convenable et plus utile que le récit que fait annuellement l'Académie des actes de vertu, et les récompenses, si modérées d'ailleurs, qu'elle y attache.

Et s'il était séant de sortir un moment en idée de cette enceinte et du cercle même de la patrie, s'il était possible de se considérer et de se juger du dehors, j'ajouterais hardiment : Il était juste que, chez la nation réputée la plus aimable et qui est certainement la plus sociable entre toutes, la vertu se traduisît sous cette forme attrayante et douce; qu'elle y reçût solennellement ces hommages émus et gracieux.

Appelé pour la première fois, Messieurs, et par un honneur que je ressens comme je le dois, à rendre compte des motifs et des choix de l'Académie, on me permettra de dire mon impression la plus sincère : c'est que jamais, devant aucun tribunal, examen ne s'est fait avec plus de scrupule et de conscience, que celui des dossiers qui chaque année nous sont soumis. Il est naturellement interdit aux vertueux de se proposer eux-mêmes : il y aurait une certaine contradiction, même aux yeux de la philosophie, entre s'estimer soi-même digne du prix et en être digne en réalité. C'est une sorte de cri public qui désigne les candidats. D'ordinaire des personnes notables et autorisées, sachant que de tels prix existent et que des sujets, à leur connais-

sance, sont aptes à les mériter, se mettent en avant et entament la candidature. On écrit à l'Académie, on l'avertit ; on rédige des mémoires, on envoie des attestations comme dans un procès. L'Académie, ainsi que le disait très-bien M. de Carné dans un rapport préparatoire, que je regrette de ne pouvoir vous présenter, car il vous dispenserait du mien, — l'Académie a à se défendre tantôt des dossiers trop informes, des renseignements trop naïfs et trop primitifs, tantôt au contraire des Mémoires trop bien faits : ceci est plus délicat. Il y a des actions qui nous arrivent si bien présentées, que l'on peut craindre que l'art et l'habileté du narrateur n'y soient pour quelque chose. Oh ! que le vrai en tout genre demande de l'attention et de la précaution pour le bien démêler! Manquerai-je en ce moment à la discrétion, n'obéirai-je pas plutôt au sentiment le plus impérieux de respectueuse déférence, si je dis que, parmi ceux de nos confrères qui chaque année se consacrent pendant plusieurs mois au dépouillement, à la vérification, à la comparaison des pièces, il en est un dont la vue plus qu'à demi usée ne se lasse pourtant jamais, ne se décourage pas et veut jusqu'au bout se rendre compte des moindres documents qui nous sont adressés ? Et c'est l'auteur de l'*Histoire de la Grande Armée*, c'est un brave et éloquent guerrier dont la jeunesse s'est prodiguée sur les champs de bataille, c'est lui-même qui, depuis vingt ans et plus, a donné ainsi ses soins scrupuleux, minutieux, à compulser, à peser les actions d'humbles filles, de pauvres domestiques, à tâcher que rien d'essentiel n'échappe, que chaque mérite atteigne juste à son degré de rémunération. Homme de devoir, cela lui paraît tout simple; cela m'a paru touchant. Que de fois,

dans le doute, il a remporté chez lui les dossiers, les a repassés tout entiers une dernière fois, de peur de ne pas être assez juste! Noble historien de la Grande Armée, témoin véridique de nos grandeurs et de nos héroïques désastres, vous avez mérité aussi que l'on dise de vous que vous êtes le juge d'instruction modèle dans cet ordre pacifique des vertus. Laissez nos cœurs parler une fois en toute liberté et vous exprimer notre vénération reconnaissante.

Cette année, Messieurs, l'Académie n'a pas d'action d'éclat à célébrer et à couronner; elle a mieux, si j'ose dire : elle a des existences, des vies tout entières dévouées au bien à récompenser et à raconter devant vous. Je le ferai dans les termes les plus simples, en me rapprochant le plus possible de mes dossiers, de mes sources. Loin de moi les phrases pompeuses, lors même que j'en saurais faire! En pareil cas, ce sont les témoins les plus immédiats qui parlent le mieux; ils disent comme ils ont vu et comme ils sentent.

La première récompense, le premier prix, sur quatre-vingt-neuf concurrents, est décerné à Mlle Rosalie Marion, institutrice communale à Beaumont-Hague, département de la Manche. Cette respectable personne, née en 1791, est par conséquent âgée aujourd'hui de soixante-quatorze ans. Ses premières années nous échappent. Enfant du pays et d'une commune peu éloignée, elle avait vingt-cinq ans lorsqu'elle arriva à Beaumont, en qualité d'institutrice, dans les premiers jours de janvier 1816, et, depuis ce temps, c'est-à-dire depuis tout à l'heure un demi-siècle, elle a été pour cette commune à la fois la maîtresse d'école, la garde-malade, la sœur de charité, cumulant et trouvant moyen de remplir tant de fonctions sans les confondre.

Comme institutrice, elle ne s'est pas ralentie un seul jour durant ce long espace de temps. Ses heures de classe sont pour elle sacrées : ce sont les seules qu'elle n'ait jamais cru pouvoir sacrifier au soin des infirmes et au service des malades. Demandez-lui le sacrifice de ses repas, de ses jours de congé, de ses nuits, elle les accorde, elle les prodigue avec joie ; mais ses heures de classe, elle n'y touche jamais. C'est au point qu'après huit ou dix nuits, et quelquefois plus, passées au chevet des malades, elle a toujours trouvé assez de force et d'énergie pour ne pas prendre, ne fût-ce qu'un quart d'heure, de repos sur le temps dû à l'école. La classe, c'est pour elle la tâche stricte, le devoir rigoureux.

Sa charité pourtant s'y sentait à l'étroit, et dès les premiers temps de son installation dans la commune, elle s'annonça pour ce qu'elle devait être toute sa vie; elle devint la sœur de charité ordinaire, une infirmière de bonne volonté, au service de tous. On s'y est vite accoutumé autour d'elle, et dès que dans une famille pauvre il éclate une affliction soudaine, dès qu'une maladie se déclare, le premier mot est : « Vite, allez chercher la *maîtresse*. » Avec elle arrivent la consolation et le secours.

Ici le Mémoire très-bien fait que j'ai sous les yeux, et qui émane évidemment d'une plume distinguée autant que d'une belle âme, a cru devoir entrer dans des détails précis, circonstanciés, sur les rebuts et les dégoûts inhérents à la pratique de la charité : je me garderai de le suivre. Nous sommes pour cela trop délicats. Oh! la charité, c'est un beau mot à prononcer, une belle chose à célébrer un jour de fête en Académie ; mais les conditions habituelles, journalières, la réalité et le matériel, si j'ose dire, de la charité, y pense-

t-on bien? Ces misères amoncelées et croupissantes, ces horreurs, ces laideurs, ces six étages à monter dans les villes, ces pailles infectes et ces fumiers à remuer dans les campagnes... Qu'il suffise de dire que la *maîtresse* (comme on l'appelle à Beaumont) exerce la charité dans tout ce qu'elle a de pénible, de repoussant, d'odieux pour les sens, de contagieux et de dangereux pour la santé : elle panse, elle lave les plaies, elle ensevelit ceux dont on s'éloignait par effroi. Plus d'une fois elle a porté la peine de son zèle et de ses pieux excès. Après s'être dévouée à soigner des familles entières dans une épidémie de fièvre typhoïde qui sévit dans la contrée en 1839, elle tomba malade elle-même et faillit succomber.

D'autres fois, après avoir surmonté toutes ses nausées auprès de certains malades, après avoir fait l'impossible en constance, en patience, en refoulement de toutes les délicatesses, la nature à la fin se révolte et se revanche; il y a un lendemain; et le devoir accompli, le malade soigné, le mort enseveli, la courageuse infirmière est demeurée des huit jours entiers le cœur soulevé, rassasié, sans pouvoir prendre presque aucune nourriture. Elle a eu le contre-coup de son dévouement.

Et elle n'a pas le dévouement seul : elle a l'esprit d'ordre et d'administration, comme il en faut dans tout ce qui dure. Elle s'aperçut de bonne heure que de toutes les privations que la maladie révèle dans ces existences pauvres, la plus fréquente de toutes, c'est le défaut de linge, si nécessaire pourtant en pareil cas. Avec le conseil de M. le docteur Le Taillis et moyennant la contribution bienfaisante de feu M. et Mme Du Mesnildot, propriétaires du château de Beaumont, elle a depuis des années établi une lingerie, — la lingerie

des pauvres, qu'elle sait entretenir à peu de frais. Pendant la guerre de Crimée, grâce au zèle et à l'industrie de l'humble maîtresse, la commune de Beaumont, qui est peut-être la plus pauvre du canton, fournit plus de linge qu'on n'en recueillit dans aucune autre.

Je finirai par un trait d'elle, qui nous ramène à l'institutrice. En 1841, l'instituteur de la commune étant frappé d'une fièvre typhoïde qui menaçait de se prolonger longtemps, la maîtresse, non contente de lui donner ses soins demanda et obtint l'autorisation de le remplacer auprès des petits garçons, afin qu'il ne perdît point sa place. Pendant trois mois donc, elle fit successivement l'école aux petits garçons et aux petites filles : aux premiers, de sept heures à dix heures du matin, et de une heure à quatre du soir; aux petites filles, de dix heures à midi, et de quatre à sept heures du soir. Ainsi, pendant trois mois, elle fit onze heures de classe par jour. Les chiffres en disent assez.

L'Académie, édifiée par tous ces renseignements éloquents dans leur précision et dont je n'ai fait que donner une idée, décerne à Mlle Rosalie Marion le premier prix Montyon.

De la commune rurale nous passons à la grande ville. Il existe à Paris, dans le quartier Notre-Dame de Lorette, une femme, nous a-t-on dit, qui, depuis quarante ans, dans une condition des plus médiocres, a fait autant de bien à elle seule que les familles riches et les bureaux de bienfaisance qui l'entourent. Il y avait d'abord, à une pareille assertion, de quoi surprendre et étonner. Mais ici nous étions à la source même, à portée des renseignements, et bientôt tout s'est expliqué et vérifié.

Mme Navier (Félicité Barilliet), née à Paris, le 13 février

1806, sur la paroisse de l'Assomption, a aujourd'hui tout près de soixante ans. Elle perdit son père de bonne heure : sa mère était infirme. Il y avait quatre enfants en bas âge ; elle était l'aînée, et elle se dit que c'était à elle de faire l'office de chef de famille, de s'occuper de ses frère et sœurs, de les élever : elle le fit si bien et avec tant de suite, que bientôt elle n'était connue dans le quartier que sous le nom de *la petite mère*. « Chacun était émerveillé de voir cette enfant en élever d'autres, et s'improviser mère à l'âge où l'on est à peine une jeune fille. »

La baronne Pasquier, épouse de notre illustre et respecté confrère, laquelle demeurait alors rue d'Anjou, eut l'idée de recourir à la jeune fille pour les bonnes œuvres qu'elle pratiquait. Cette dame charitable se servait beaucoup de Félicité Barilliet « pour lui garder ses pauvres », pour lui veiller ses malades. Mme Navier a commencé, dès l'âge de douze ans, ce ministère de *veilleuse*. D'autres personnes de bien imitèrent la baronne Pasquier, et virent dans la jeune fille un auxiliaire tout trouvé de leur bienfaisance. C'est ainsi qu'on s'explique que Mme Navier, portée à la charité, ait pris de plus en plus le goût, l'habitude, le besoin des bonnes œuvres. Rencontrant autour d'elle des âmes généreuses qui lui fournissaient les occasions et les moyens, elle se prodiguait elle-même de sa personne avec dévouement. En peu d'années, la première impulsion était devenue une habitude, une direction constante, une nécessité : nous cherchons bien des noms à ce que les chrétiens appellent d'un mot abrégé, une *grâce*. Veiller les nuits, élever et recueillir chez elle des orphelins, se charger de fardeaux disproportionnés, et les porter à bon port sans fléchir, ce fut sa manière d'être. Elle

n'en conçoit point d'autre; elle trouve cela tout simple et croit n'en avoir jamais fait assez.

Le mariage, un petit commerce qu'elle tenait, qu'elle tient encore (celui de grènetière), ne l'ont pas détournée un seul instant de sa voie ; elle eut des devoirs et des difficultés de plus : voilà tout.

Au moment des révolutions, le soir des journées sanglantes, elle allait, inaperçue, ramassant les blessés des divers partis et les cachant dans son magasin à paille. La charité ne connaît pas de drapeau. Les faits particuliers qui nous sont attestés et qui nous donnent la mesure de son zèle au bien ne sauraient se reproduire ici : enfants nouveau-nés, trouvés sous des portes cochères, et qu'on porte d'abord à Mme Navier; — jeunes filles de dix ans, abandonnées par d'indignes parents, qu'elle recueille, qu'elle instruit, qu'elle ne laisse qu'après les avoir mises en lieu sûr; — quelquefois des familles entières qu'elle entreprend de sauver de la détresse, et dont elle place les différents membres; — des orphelins même qu'on lui envoie de province, comme si ce gouffre de Paris ne lui suffisait pas : — on admire, rien qu'à y jeter les yeux et à l'entrevoir un moment, cette série d'œuvres continuelles et cachées, ce courant salutaire et pur à côté d'autres qui le sont moins ou qui sont tout à fait contraires : c'est ainsi, selon une juste remarque, qu'au sein des sociétés humaines, subsiste et se renouvelle incessamment cette dose de bien nécessaire à l'équilibre moral du monde.

De tels actes, une telle activité bienfaisante et, pour tout dire, une telle agence de charité instituée et gouvernée pendant des années par une simple particulière, n'ont pas été sans attirer les regards des supérieurs dans l'ordre spirituel.

Un jour Mme Navier, qui s'était fort fatiguée à soigner un enfant malade appartenant à une famille pauvre, vit entrer chez elle l'archevêque, M. Morlot, qui lui dit : « Je viens pour vous défendre de veiller les nuits ; vous devez vous ménager pour les vôtres et pour les pauvres. » Et il lui remit une médaille avec cordon rouge.

Mme Navier a été en rapport avec la mère des trois Scheffer, femme profondément respectable, qui a eu dans sa vie des moments douloureux. Nous avons tous admiré son portrait, où, sous le pinceau attendri d'un fils, transpirait l'âme maternelle. Mme Navier avait directement connu Mme Scheffer dans l'une de ces circonstances intimes qui rapprochent. Il lui est arrivé plus tard de rencontrer Ary Scheffer chez le duc d'Elchingen. L'artiste se prit d'affection et de vénération pour l'humble grainetière. Lorsqu'il était malade, il lui demandait de venir le soigner : parfois, elle lui donnait des consolations (qui donc n'en a pas eu besoin?) et même d'excellents conseils. Un jour, chez le duc d'Elchingen, Scheffer trouva un dessin très-bien fait qu'il crut d'abord du jeune Michel, fils du duc : on lui dit qu'il était du petit Gabriel Navier, fils de la grainetière. Scheffer étonné appela dans son atelier l'enfant qui marquait ces heureuses dispositions, lui dit de revenir tous les jours et en fit un peintre de mérite, qui tient aussi de la bonté de sa mère. Mme Navier a gardé pour Ary Scheffer une vénération profonde. Elle n'a jamais pensé à ce qui brille, et elle ne s'attendait certes pas que le nom de Scheffer ferait jamais épisode dans sa vie. Nous devons en tout ceci plus d'un détail précieux et sûr à l'obligeance de notre intègre et très-honoré confrère M. Dufaure.

L'Académie décerne à Mme Navier, marchande grainetière, rue Chaptal, n° 7, le second prix Montyon.

Des huit médailles de première classe que l'Académie a ensuite accordées, je ne rappellerai ici que les deux qui sont en tête, l'une donnée à un militaire, l'autre à un ecclésiastique. Elles ont l'une et l'autre ce caractère d'originalité que l'Académie ne cherche pas, mais qu'elle n'est pas fâchée de rencontrer.

Le militaire est Paul Alabert, en dernier lieu sergent de grenadiers dans le 61e de ligne, aujourd'hui retiré à Cazères (Haute-Garonne). Ses chefs, tant qu'il servit, nous le présentent comme « le type du vrai et excellent sous-officier d'élite, apportant dans l'exercice de ses devoirs un zèle, une fermeté et un dévouement exemplaires, faisant parfaitement honneur à sa modeste position, et trouvant le moyen de venir constamment en aide à sa bonne mère, sans jamais en dire mot à personne : une enquête a été nécessaire pour arriver à la preuve de sa belle action et de sa pieuse conduite filiale. » En 25 ans de service, c'est à peine si quelques punitions sont venues le frapper, et pour les manquements les plus légers : trois fois en tout consigné, et une seule fois à la salle de police; il paraît que c'est rare et presque phénoménal eu égard à la sévérité de la discipline militaire. Alabert est le sergent irréprochable, et de plus un modèle de fils. Il a un frère et des sœurs, mais sa bonne mère, âgée aujourd'hui de 80 ans, n'a jamais dû compter que sur lui. Il mit tout à sa disposition en la quittant, et la part qui lui revenait dans la succession paternelle, et le prix de son engagement; plus tard il lui envoyait celui de son rengagement, le fruit de ses économies, et à son retour dans ses foyers il lui apporta les secours

qu'il avait obtenus et mérités par ses longs et honorables services. Il est décoré de la médaille militaire. L'Académie lui confère une médaille civile. Honneur à ces types modestes, laborieux et solides, à ces hommes de devoir, de vertu, d'abnégation, à ces chevilles ouvrières de toute bonne et forte organisation sociale, sergents dans l'armée, contre-maîtres dans l'industrie, sur qui pèsent et roulent le labeur et la peine de chaque jour, et qui, dans des relations de chaque heure avec l'élément populaire individuel, font respecter en eux l'autorité dont ils occupent le moindre grade, mais dont certes ils ne remplissent pas le moins courageux office !

D'une milice à l'autre il n'y a qu'un pas. L'abbé Félix Brandelet, curé de Laviron (département du Doubs), a été signalé à l'Académie par une sorte de rumeur et de dénonciation publique venue de la contrée qu'il habite et où il exerce son ministère depuis quarante ans. Qu'a donc fait ce simple curé, qui le tire du pair d'avec ses humbles confrères les desservants ? Il a, nous écrit-on dans un premier résumé, il a reconstruit l'école des filles de Bournois, sa première paroisse ; construit, fondé et doté une école de filles à Villars-lez-Blamont, son pays natal ; créé à Blamont un pensionnat, un orphelinat et un ouvroir destinés aux filles du canton ; il a construit une église catholique à Villars-lez-Blamont où il n'y avait d'abord qu'un bâtiment commun pour les protestants et les catholiques ; il a reconstruit l'église de Laviron, sa propre paroisse ; il a fait élever et instruire à ses frais sept enfants orphelins appartenant à des familles pauvres, etc. Son patrimoine, ses économies, ses privations ont passé à ces œuvres pies, à ces œuvres utiles, qu'il a accomplies en toute simplicité, sans aucune idée de gloire ni d'honneur;

et comme après l'inauguration solennelle des grands établissements de Blamont, son œuvre capitale, on s'étonnait devant lui que son nom fût le seul qui n'eût pas été prononcé dans les comptes rendus de la cérémonie, il répondit : « Je suis très-content qu'il ne soit pas question de moi; c'est assez que le bon Dieu le sache, c'est de lui seul que j'attends ma récompense. »

De fait, l'abbé Brandelet a le goût des fondations, des constructions, et ce qui est beau à lui, c'est d'avoir su trouver moyen d'en faire un si grand nombre en les rendant utiles. Dès son début à Bournois, il y a quarante ans (1825), la maison d'école des petites filles ayant été incendiée, il en fit bâtir, presque uniquement à ses frais, une autre qui coûta plus de 3,000 francs, sur lesquels la commune ne put fournir que la minime somme de 400 francs. La charité de M. Brandelet a fait tout le reste. — A Villars-lez-Blamont, village mixte, comme il en est plusieurs à cette frontière, et qui, je l'ai dit, renferme un nombre à peu près égal de protestants et de catholiques, une seule petite église était possédée en commun par les deux communions, et les cérémonies du culte s'y faisaient successivement. Il en résultait des inconvénients, nuisibles à la tolérance même. L'abbé Brandelet en avait été frappé dès l'enfance, car il est né dans ce village; il avait formé le vœu de le doter un jour d'une église pour les catholiques seuls; et cette pensée, il l'avait eue moins dans un esprit de division que dans un esprit de charité, moins pour sauver le contact que pour prévenir tout conflit. Bien des années se passèrent avant qu'il pût réaliser ce vœu qui lui était cher; ce ne fut qu'en 1849-1850 qu'il lui fut donné de l'accomplir. Il avait eu d'abord à faire par-

tager son idée à ses supérieurs et à quelques personnes pieuses qui lui promirent leur secours. Simplicité et désintéressement, c'étaient ses moyens de persuasion. Il réussit dans cette première œuvre qui coûta plus de 43,000 francs, et à laquelle il contribua personnellement pour 3,000. Ce fut le point de départ des autres œuvres et des sacrifices de tout genre dans lesquels il n'allait plus s'arrêter. L'église de Villars n'était pas terminée que déjà il fondait dans le même village, et de ses deniers encore, un établissement de deux sœurs de charité pour l'instruction des jeunes filles du lieu et pour soigner les malades (1850) : c'était décidément une vocation. Encouragé, enhardi par son premier succès, l'abbé Brandelet entreprit de bâtir une église dans sa paroisse même, à Laviron; la vieille église, insuffisante pour contenir les fidèles, avait de plus l'inconvénient grave de menacer ruine. Le vœu des habitants était unanime; il ne s'agissait que de trouver l'argent. On fit une première souscription, à la condition expresse que ce serait le curé qui présiderait à tout. Le conseil municipal de la commune vota des fonds, à cette même condition également. Mais, malgré cette bonne volonté et ces avances de premier mouvement, c'était ici toute une lourde machine à mouvoir; on était loin du compte en commençant. On juge des efforts que le curé de village dut faire. Que de démarches! que de sollicitations! que de quêtes! et aussi chemin faisant, et à plus d'une porte, ainsi qu'il arrive en pareil cas, des humiliations et des refus!

Le bon curé se mettait sur les bras des entreprises énormes, en apparence impossibles, qui lui devenaient une source de tribulations. C'est ainsi que, pour bâtir son église de

Laviron, il dut lui-même présider au transport des matériaux, à l'achat des bois de construction; c'est à lui qu'on s'adressait pour solder les dépenses, payer les journées de travail : cela dura plus de deux ans (1859-1861). Il faisait face à tout, à la fois architecte, entrepreneur de travaux, directeur de l'atelier des ouvriers, leur médecin quelquefois, leur providence toujours, profitant de la circonstance et des contre-temps même pour ramener les débauchés ou prêcher les ivrognes.

O respectable curé de Laviron, pardonnez-moi le rapprochement, quoique ce soit un rapprochement *mixte,* d'une communion à l'autre, et laissez-moi dire qu'il y a dans votre conduite, dans votre bonté, dans votre intrépide confiance, dans votre touchante imprévoyance, quelque chose qui rappelle le bon vicaire de Wakefield, de charitable et immortelle mémoire !

Au fond, je ne répondrais pas que l'abbé Brandelet n'ait pas un faible pour la bâtisse; que ces embarras même que j'énumère ne l'aient pas attiré et charmé quelquefois; mais s'il se mêle involontairement un sourire au récit de ses vertus, il est vite noyé dans une larme. Le cardinal archevêque de Besançon, en nous attestant de sa main la vérité des faits qui concernent ce digne prêtre de son diocèse, ajoutait: « Je sens couler mes larmes en écrivant ces lignes, comme elles ont souvent coulé pendant que je bénissais le bon abbé Brandelet pour ses œuvres toutes de détachement, de zèle, et d'une persévérance vraiment admirable. »

L'abbé Brandelet s'est surpassé en dernier lieu par l'achat qu'il fit, à ses risques et périls, de l'ancien château-fort de Blamont mis en vente par l'État en 1859. Il n'hésita pas à

s'en rendre adjudicataire pour une somme de 13,500 francs qu'il n'avait pas, qu'il dut chercher : sur ces entrefaites, un spéculateur lui offre 25,000 francs pour lui racheter le château : fi donc! Mais la somme nécessaire, indispensable, dont il est en peine, il la trouve enfin ; il la dépasse aussitôt, il fait faire dans le bâtiment les réparations et appropriations convenables, en vue d'y établir un pensionnat, un orphelinat et un ouvroir pour les jeunes filles, trop exposées dans les fabriques horlogères et autres dont le pays est couvert. Voilà, Messieurs, le plus beau titre, l'œuvre maîtresse, pour ainsi dire, de ce brave prêtre qui est de ceux qui parlent peu et qui agissent beaucoup. L'établissement de Blamont, cédé et abandonné par lui aux religieuses appelées filles de la Retraite chrétienne, aux conditions, est-il besoin de le dire? les plus gratuites et les plus généreuses, est aujourd'hui en exercice et a commencé de fonctionner. — Dans le Mémoire détaillé que j'ai sous les yeux, on évalue à près de 133,000 francs ce qu'ont pu coûter toutes les fondations réunies, dues au zèle et à l'initiative de l'abbé Brandelet, et il n'y a pas contribué de sa bourse pour moins de 30,000 fr. Aussi, après avoir vendu pièce à pièce son bien patrimonial, est-il resté endetté d'un tiers de la somme, dont il sert les intérêts. Écoutons un témoin fidèle, l'institutrice de l'endroit, dans son langage le plus simple : « Quoique ne se plaignant jamais, M. l'abbé s'est trouvé souvent dans le besoin ; je lui ai, de mes épargnes, acheté par trois fois une soutane, et je connais un monsieur qui lui a acheté souliers et chapeau. Je sais aussi de sa domestique, qui le sert depuis quarante ans, qu'elle lui a donné tous ses gages pour l'aider dans une heure de détresse au sujet d'un payement. » Voilà

une domestique qui pourrait aussi être proposée pour un prix de vertu. L'Académie demande à l'Église la permission d'aller choisir et distinguer jusque dans ses rangs l'un des plus méritants et des plus humbles, l'un de ceux dont on peut dire véritablement qu'ils sont dévorés du zèle de la maison du Seigneur : elle décerne une médaille de première classe à M. l'abbé Brandelet.

C'est assez pour cette fois, Messieurs; les autres noms, avec leurs titres, se liront dans le livret qui sera distribué. —Vertu, beau nom, admirable chose, respectable sous toutes ses formes et dans toutes ses variétés! En France, dans le pays de la sociabilité, il est tout simple, je le répète, que la plus aimable, la plus bienfaisante des vertus soit couronnée; mais la vertu, sous ses formes réelles, elle est à chaque pas; elle échappe aux couronnes, de même qu'elle se rencontre à qui la cherche, à qui sait l'observer, virile, courageuse, terrestre, travailleuse, contribuant à la civilisation et à la richesse générale, à la sueur de son front et par ses peines; s'appliquant à tout, vaillante au progrès, servant la société dans l'humilité, la docilité et le silence, parfois aussi dans la lutte et le combat; — oui, parfois (si l'on se transporte dans l'ordre de la pensée et des idées), sachant et osant protester contre la société même, lui résister en face, et résignée dès lors à tous les sacrifices, à toutes les privations et aux ignominies peut-être, en vue de la vérité. Il y a, Messieurs, reconnaissons-le, une grande bonne volonté de nos jours : chacun s'entend, se rapproche, se cotise pour faire le bien, pour soulager les maux et en diminuer la somme. Ce spectacle même, à s'en donner un moment la vue, est consolant et beau : sur le trône, la bonté dans sa magnanimité ou dans

sa grâce; sur les marches du trône et dans les plus hauts rangs de la société, intelligence, générosité, discernement et activité pour le bien, pour l'allégeance des misères; à tous les degrés de l'échelle, des associations utiles et secourables : et malgré tout il y a des problèmes insolubles ou non résolus encore, des intérêts rivaux qui semblent ennemis, qui sont certainement contraires et qu'il n'est pas donné aux meilleures intentions, aux résolutions les plus louables, d'accommoder ni de trancher. La science sociale y travaille encore. Oh! du moins, sur ce terrain de conciliation et de paix où nous sommes, tâchons que toutes les concessions possibles se fassent, que tous les rapprochements d'égards, de bienfaits, d'estime et de mutuelle sympathie s'opèrent. Je ne voudrais pas faire de fausse sensibilité, mais je défie des personnes, fussent-elles d'opinion, de point de départ et de doctrines les plus opposées, qui se sont rencontrées une fois dans une même œuvre de charité active, au lit d'un malade, d'un mourant, de se haïr, de se dédaigner, de se rejeter. C'est quelque chose. Si l'avenir, comme il est inévitable, garde à la vertu bien des épreuves et des combats, tâchons, par le bon usage et le salutaire emploi des intervalles, que ces combats soient encore les plus humains, les plus civilisés possible.

III

RAPPORTS

DES

SECRÉTAIRES PERPÉTUELS

1860 — 1865

DEUXIÈME PARTIE

RAPPORT

DE M. VILLEMAIN

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

SUR LES CONCOURS DE L'ANNÉE 1860.

MESSIEURS,

Les concours de littérature dont l'Académie est juge ne cessent pas d'exciter une émulation souvent marquée par de bons ouvrages. Dans le compte rendu de ces travaux, une grande place appartient à la fondation des *Prix* pour les ou vrages utiles aux mœurs, expression sous laquelle on a dû comprendre les saines doctrines et les fortes études, la leçon morale et l'œuvre d'art correcte avec talent. Vous reconnaîtrez aujourd'hui ces caractères dans les choix que l'Académie me charge d'annoncer.

Un savant et salutaire ouvrage obtient le premier rang :

c'est l'*Essai de philosophie religieuse,* par M. Émile Saisset. Ce livre, particulièrement approprié à un siècle d'investigation illimitée, offre le plus complet résumé des démonstrations philosophiques qui nous attestent Dieu et la Providence. Devant l'action funeste du panthéisme, les formes diverses qu'il a prises, le secours involontaire que parfois lui donne un zèle pieux, empressé à le signaler comme l'écueil fatal, mais aussi comme la déduction la plus spécieuse et la seule vraiment logique, en dehors de la vérité chrétienne, M. Saisset a voulu rétablir et défendre une première idée de la Divinité. Il a réclamé la notion naturelle d'un Dieu souverainement puissant et juste, qui ne se confondît pas avec l'univers, et aussi ne disparût pas de l'univers, aux yeux de l'homme à qui manquerait l'appui du dogme révélé. Ses autorités, ses guides dans cette œuvre, sont les grands génies philosophiques des temps modernes, Descartes, Malebranche, Newton, Leibnitz, dont il analyse les raisonnements et les systèmes divers au soutien d'une conviction identique, en même temps qu'il relève les erreurs contraires, dans le scepticisme de Kant et le panthéisme différemment gradué de Spinosa et d'Hegel.

Ces analyses, où se retrouvent la méthode, la précision, l'élégance de l'habile écrivain, sont suivies de méditations à part sur quelques-uns des problèmes déjà éclairés de tant de lumières, ou obscurcis de tant de fausses lueurs. Prendre la parole après des maîtres éminents, succéder à de tels interprètes de la vérité ou même de l'erreur, c'était, ce semble, une grande hardiesse, même en admettant ce que le progrès du temps et le travail commun des intelligences doivent ajouter d'évidence et d'accroissement aux pensées vraies

des grands hommes, et découvrir de faiblesse dans les sophismes de quelques esprits puissants qui n'ont pas été des esprits droits.

Là aussi, cependant, par cette élévation et cette justesse de sens qui est en affinité naturelle avec les grandes vérités, par ce langage ferme et concis qui leur sied bien, M. Saisset n'est pas au-dessous de la tâche qu'il s'est imposée. Les *Méditations* sur la *Providence* dans l'univers, sur la *Providence* dans l'*homme,* sur le *mystère* de la *douleur,* comme s'exprime l'auteur, sont touchantes autant que fortes. Elles se lient à la pensée de religion et de prière, dernière fin de ce travail de logique et de science. L'Académie décerne un prix de trois mille francs à l'ouvrage de M. Saisset ayant pour titre : *Essai de philosophie religieuse.*

D'autres études fort diverses, d'attachantes biographies, des recherches de critique et de goût, d'heureux essais de poésie, des conseils et des tableaux de mœurs, ont fixé l'attention des juges. Mais, dans ce concours si varié, ils n'ont pas cru devoir marquer par quelques légères inégalités de récompense une différence de mérite souvent plus sentie que démontrée. Huit ouvrages ont paru dignes chacun d'une médaille de deux mille francs, qui les distinguât, sans les classer entre eux. Un de ces ouvrages a pour titre : « *Le Chancelier d'Aguesseau;* sa conduite et ses idées politiques; son « influence sur le mouvement des esprits, pendant la première moitié du XVIIIe siècle, etc., » par M. Francis Monnier, professeur au collége Rollin. Un autre est intitulé « *Pellisson;* étude sur sa vie et ses œuvres, etc., » par M. Marcou, ancien élève de l'École normale, agrégé des classes supérieures des lettres. Un autre a pour sujet *la*

Satire en France au moyen âge, par M. Lenient, professeur de rhétorique au Lycée Napoléon.

L'ouvrage sur le chancelier d'Aguesseau répond de la manière la plus heureuse à l'objet du concours. C'est un bel exemple dans une haute fortune; c'est, à toutes les époques d'une longue carrière, la peinture d'un grand homme de bien, formé par une sainte éducation de famille, savant magistrat dès la jeunesse, aussi respecté qu'aimable dans la vie privée, le modèle de toutes les vertus domestiques, capable aussi de grandes vertus publiques, digne et laborieux dans la retraite, autant qu'il avait été actif et scrupuleux dans le pouvoir.

Les traits dont l'auteur s'est servi pour décrire cette noble vie sont empruntés à de nombreux documents, quelques-uns inédits. Le récit est attachant, bien que parfois l'expression soit languissante ou négligée. On pourrait relever aussi, dans le jugement des choses politiques, un peu d'embarras et d'inexpérience, et quelquefois trop de rigueur en ce qui touche le chancelier lui-même. Mais l'intérêt de l'ouvrage est surtout moral. Que d'Aguesseau ait encouru de son temps quelque reproche de faiblesse, qu'il ait enfin cédé là où il avait résisté; qu'il ait, par déférence ou même par honnête calcul, repris trop aisément ou trop longtemps gardé une place dans le *ministère,* ce sont des torts dont ne souffre pas aujourd'hui cette mémoire d'un grand jurisconsulte, et même d'un courageux magistrat, qui, dans l'autorité du Parlement de Paris, maintenait l'indépendance de la justice, et ne parut un moment se séparer de cette cause que pour la défendre encore et conserver une protection aux libertés du pays.

Dans le chancelier d'Aguesseau, la science profonde du

magistrat, l'érudition élégante de l'homme de lettres, les méditations de l'homme religieux, relèvent le caractère de l'homme politique, trop exposé parfois aux épreuves d'une cour qui ne méritait pas sa présence. Un autre nom, tout littéraire d'abord, puis mêlé à la vie publique du temps pour y trouver l'occasion d'un noble dévouement et de nobles écrits, le nom de Pellisson ne devait pas moins attirer nos regards. Rechercher avec un soin curieux les détails de cette vie qu'une ambition d'abord un peu subalterne semblait enlever aux lettres, mais que la disgrâce illustra, c'était un sujet bien choisi pour cette histoire des lettres habile à se renouveler par la peinture des mœurs et de la société. Ainsi étudiée, la carrière de Pellisson, défenseur de Fouquet, panégyriste de Louis XIV, historien de l'Académie et zélateur de l'unité religieuse, sera plus inégale et plus mêlée. Quelques incidents de sa prospérité seront jugés moins enviables que son malheur. Mais il restera digne de souvenir pour quelques-uns de ses actes et de ses écrits, pour son courage adroit et généreux, quand il plaidait contre la toute-puissance, et pour la bonne foi de son admiration, quand il flattait cette puissance, pour son amour des lettres et sa préoccupation plus vive encore de pensées plus sérieuses : car une imagination mobile n'exclut pas un cœur sincère.

Tel est le jugement qui suit la lecture de l'ouvrage intitulé : *Pellisson, Étude sur sa vie et ses œuvres*, par M. Marcou. Exact dans ses recherches, écrivant d'un style naturel et animé, trop peu grave dans quelques détails, mais alors juste et sévère dans le blâme des choses qu'il raconte, l'auteur a fait un livre moral en faisant un livre vrai. L'Académie lui décerne une des secondes médailles du concours.

C'est également la récompense d'un livre d'érudition piquante, *la Satire en France au moyen âge,* par M. Lenient, professeur de rhétorique au lycée Napoléon. Le titre seul dit assez que tout ne saurait être sérieux dans cet ouvrage. La licence du vieux temps, la rudesse des mœurs accrue par l'anarchie de l'État, par la grossièreté du malheur et de l'ignorance, marquent souvent les citations qu'a recueillies l'auteur. Mais ce qu'il emprunte à cette ancienne poésie du nord et du midi de la France, il le fait servir de supplément à nos annales. Quand il ne peut donner une leçon de goût, il écrit parfois un bon chapitre d'histoire; et, toujours instructif et bienséant pour son compte, il fait saillir, sous les traits originaux de chaque époque, toute la liberté de l'esprit français.

Ce n'est pas seulement la chanson, le *fabliau,* le poëme populaire qui fournissent des matériaux à cette étude. La prose du jurisconsulte, du politique, du prédicateur, donne aussi d'énergiques leçons. La satire est plus grave alors. Toutefois, il faut le dire, une sorte de rudesse bouffonne, la raillerie mêlée même aux images terribles domine jusqu'à la fin dans les souvenirs rassemblés par l'habile critique, et représente à la fois un des caractères de l'esprit national et le caractère presque uniforme de ce qu'on a nommé le moyen âge.

Un autre travail de critique littéraire est l'objet d'une préférence de l'Académie. Mais il s'agit de l'antiquité et d'un grand nom dans l'histoire des lettres chrétiennes. Le titre est : *Saint Jean Chrysostome considéré comme orateur populaire,* et, sous ce titre trop restreint, les traits principaux de cette vie sainte et utile au monde, l'action politique du grand

évêque, ses vertus, ses controverses, son éloquence, la manière dont elle s'est formée, les passions qu'elle combat, l'auditoire qu'elle a devant elle, sont étudiés avec sagacité. Mais sent-on Chrysostome revivre dans cette étude? L'admiration du critique est-elle aussi éloquente que ses recherches sont exactes et variées? Conserve-t-il, dans notre langue, à l'orateur qu'il nous représente, cette imagination qui charmait la Grèce asiatique? A-t-il cet éclat, ce coloris d'expression nécessaire à l'effet et presque à la substance des pensées qu'il reproduit? On ne peut le dire. L'ouvrage, exact et intéressant par les recherches, n'a pas assez d'admiration mêlée à la critique et assez de verve dans le langage. Mais, comme la probité du savoir et la fermeté du jugement sont un grand mérite, l'Académie décerne une des secondes médailles du concours à l'auteur de cette étude, M. Paul Albert, professeur de rhétorique au lycée de Dijon.

D'autres noms encore, d'autres talents sont donnés à nos concours par l'Université. L'Académie a volontiers accueilli sous de tels auspices un livre d'usage pratique, et non d'érudition, mais qui rentre dans la pensée première du fondateur de ces *Prix*. Les *Mémoires d'Antoine*, par M. Antonin Rondelet, professeur de philosophie à la faculté des lettres de Clermont-Ferrand, offrent un exemple heureux de cet enseignement du bon sens et de la conscience éclairée que Franklin rendit célèbre et populaire par quelques excellents écrits. On y voit en action tout ce que la conduite et le travail peuvent donner d'aptitude intelligente, de succès croissants, et enfin de bien-être assuré à un jeune ouvrier qui s'élève dans son état en faisant toujours son devoir. Très-simple dans les incidents, familier dans les détails, l'ouvrage est noble par

le but. On n'y recommande que de bien faire; et, par une conséquence naturelle, ce qui a été fait pour l'exacte justice, pour le bon ordre, pour la part d'action du plus modeste citoyen dans la paix publique, pour les obligations de famille, pour la fidélité aux engagements, pour l'amitié, pour la reconnaissance, devient un moyen de mieux faire et de prospérer en étant utile aux autres. C'est ainsi que l'ouvrier, en retour de son labeur irréprochable, de son active intelligence, se voit dans l'âge mûr heureux père de famille, propriétaire et magistrat. Jamais il ne fut donné meilleur exemple d'un bon naturel bien dirigé et d'une judicieuse ambition bien remplie.

Deux recueils de poésies sont aussi réservés par l'Académie pour le talent et l'emploi du talent. Ici un homme, jeune encore, qui a voyagé dans l'Orient, lui emprunte soit une antique légende, soit de gracieuses ou terribles images. Il renouvelle la tradition populaire du Juif errant, et mêle à ce vieux récit quelques accents d'une émotion plus douce et comme une évangélique pitié. Il montre la miséricorde divine accordant la mort à l'homme maudit sur la terre. Ailleurs il peint les jalouses fureurs de l'Orient et les longues souffrances de l'amour fidèle. L'art peut manquer parfois à ses vers; mais ils ont la puissance de l'imagination émue et la pureté d'âme dans la passion. C'est assez pour attirer l'attention de tous ceux qui aiment encore la poésie.

Maintenant que dans un autre recueil, *le Livre des jeunes mères*, cet attrait de la poésie soit associé aux pures images de la famille et de l'enfance, l'intérêt sera plus moral, plus précieux au cœur quand même l'expression semblerait quelquefois excessive ou recherchée. C'est la vertu innée des

sentiments puisés aux sources vives de l'âme. Un peu de cette manne divine transforme tout ce qui l'entoure. La critique ici n'a point à chercher si, dans les inspirations que suit tour à tour le poëte, dans les incidents de bonheur domestique, les tendresses de famille, les soins de cœur qu'il décrit, son art n'est pas quelquefois moins vrai que son sentiment. C'est un tort de style, une imitation passagère, une influence de faux goût qui ne détruit pas l'accent même et l'harmonie de l'ensemble, parce que cet accent et cette harmonie tiennent à quelque chose au-delà des paroles. Souvent aussi cette vérité première a prévalu dans le poëte, et lui a dicté des vers sans effort, comme sans négligence, d'un naturel vraiment simple et qui répond à toutes les âmes.

Sans comparer des talents divers, sans graduer des mérites qui ne se ressemblent pas, l'Académie décerne à M. Édouard Grenier pour ses poëmes, à M. de Beauchêne pour *le Livre des jeunes mères*, des médailles semblables à celles dont elle a récompensé d'élégantes études d'histoire et de lettres. Elle a rapproché ces titres, en les honorant également. L'instruction approfondie, le goût sévère de l'art, l'amour du vrai, sont à l'esprit ce que les sentiments purs et droits sont au cœur. A ce titre, l'Académie a compris encore dans ses choix une étude, trop chargée de détails, mais attentive à nos grandes traditions littéraires et qui en retrace bien quelques souvenirs, *les Ennemis de Racine, au XVII*e *siècle,* par M. Deltour, professeur au lycée Bonaparte.

Ces dispositions d'équitable faveur pour une littérature classiquement studieuse n'empêchent pas l'Académie d'accueillir des tentatives d'une hardiesse qu'elle n'approuve pas

en tout. Elle aime toutes les formes du travail et du talent, et elle se plaît à les signaler.

C'est ainsi qu'elle décerne aujourd'hui le *Prix* fondé par feu M. Bordin pour l'encouragement de la haute littérature. Un grand travail terminé, une œuvre de système et de patience, mais d'une patience parfois créatrice, a fixé le choix de l'Académie. C'est la traduction en vers du *Paradis* de Dante par M. Ratisbonne. L'Académie a pensé que l'achèvement d'une entreprise dont le début avait été déjà récompensé par son suffrage, mériterait une distinction publique. Elle a vu ce qui devait manquer au succès d'un tel effort. L'époque de Dante, le caractère extraordinaire de son génie, l'aspect d'antiquité, indigène, il est vrai, qu'il a même pour ses lecteurs nationaux d'aujourd'hui, semblaient rendre souvent impossible la renaissance de sa poésie dans des vers français calqués maintenant sur les siens. Combien la diction et le rhythme de notre langue n'auraient-ils pas à souffrir d'une telle contrainte! Que de fois notre vers se briserait-il sous le poids de la pensée du poëte! Que de fois la fidélité littérale paraîtrait inculte et prosaïque! Souvent aussi cette poésie originale, rendue dans sa rudesse, ne le serait pas dans sa naïveté, et ne semblerait plus que bizarre. Il n'est pas un de ces reproches que l'interprète nouveau de Dante ne puisse encourir dans quelque partie de son ouvrage : et cependant il a osé avec talent, et s'est inspiré de sa persévérance, égalant parfois dans ses rimes françaises l'harmonie des tercets italiens, et donnant çà et là, par quelque vers fort et simple, comme l'empreinte du poëte original. Sa traduction en vers est alors bien autrement fidèle que la prose française n'avait tenté de l'être dans les

mêmes passages, sous des mains habiles. Enfin ce qui est plus encore, malgré les fautes de négligence ou de nécessité, malgré les choses inattendues qui choquent, pour prix de ce long travail, de cette pieuse admiration de Dante, on sent par moment comme un souffle de cette mélodie, dont les sons n'arrivent pas tout entiers jusqu'à nous.

L'Académie, non sans se souvenir des autres parties de l'œuvre achevée par M. Ratisbonne, décerne à sa traduction en vers des chants du *Paradis* le *Prix* fondé pour une œuvre de haute littérature.

Un autre concours, dont la palme annuelle fut longtemps arrêtée sur la même tête, nous ramène à la prose et à l'histoire. L'Académie, tout en honorant le grand travail dont elle a couronné plusieurs parties avec des restrictions et des louanges, n'a pas maintenu au XVe volume de l'histoire de France, par M. Henri Martin, le grand *Prix* fondé par le baron Gobert. Un travail nouveau, d'une forme très-différente, lui a paru mériter cette année la haute distinction que le nombre et l'activité des talents doivent rendre souvent mobile. Un ouvrage de peu d'étendue, mais d'intérêt grand et national, *Jeanne d'Arc*, par M. Wallon, membre de l'Institut, professeur d'histoire moderne à la faculté des lettres de Paris, a été choisi par l'Académie.

On sait quelles recherches savantes, combien de documents publics préparaient sur ce sujet l'œuvre de l'historien. On connaît aussi les pages touchantes, les vives peintures, les interprétations paradoxales que ce souvenir a de nos jours inspirées à des écrivains célèbres. C'est en dehors de ces secours et de ces rivalités que M. Wallon a trouvé place pour un ouvrage rempli de détails que leur enchaînement fait paraître

nouveaux, distribué avec une simplicité non sans art, et nous faisant passer de la vie rustique de Jeanne d'Arc aux glorieuses épreuves de sa mission à Orléans, à Reims, à Compiègne, pour épuiser ensuite le récit de ses malheurs et de cette autre mission de souffrances terminée par son inique procès, et consacrée de nouveau par sa réhabilitation tardive, que l'historien et plus d'un lecteur transformeraient volontiers en apothéose chrétienne.

Un grand, un incomparable souvenir d'histoire nationale, le choix des détails, la simplicité du style, et dans l'historien cette disposition d'âme qui, sans voir partout le surnaturel, croit trop à la Providence pour ne pas reconnaître une mission divine à la simple jeune fille que sa foi en elle-même rendit si puissante à sauver son pays, voilà sans doute les conditions d'où vient le vif intérêt de cet ouvrage. L'Académie a senti cet intérêt, comme elle appréciait le travail savant de l'auteur; elle y voit un titre à ce *Prix* fondé pour entretenir le culte des souvenirs français et susciter, par époques, le récit complet de notre histoire. Les grandes biographies sont autant de fragments précieux de la vie publique et de la destinée générale d'une nation. Ici, nous avons à la fois un personnage héroïque et un grand événement. Les recherches et le talent de l'auteur n'ont pas fait défaut; son éloquence, c'est la réalité décrite dans les moindres détails et sentie avec âme. Si, dans la seconde partie de l'ouvrage, l'analyse et la discussion prédominent, s'il y a moins de place pour le récit animé, l'ouvrage entier n'en est pas moins digne du sujet, et tout à la fois satisfaisant et pathétique par l'exactitude. L'historien est ici d'autant plus ému qu'il a plus étudié; et sa véracité fait la force de son expression. L'Acadé-

mie décerne à l'ouvrage intitulé *Jeanne d'Arc* le grand *Prix* fondé par le baron Gobert, pour le morceau le plus éloquent d'histoire de France.

Le second *Prix* de la même fondation était partagé, depuis quelques années, entre deux noms honorés de la plus juste estime pour de curieux travaux sur notre histoire. L'Académie le transfère à l'ouvrage posthume d'un homme de lettres dont la carrière n'a pas été remplie comme le méritait son amour de l'étude et de la vérité. M. Ernest Moret avait entrepris une Histoire de France au XVIIIe siècle. Dans un premier volume qu'il a publié, il épuisait à peine quelques années de ce vaste sujet. Enlevé aux lettres par une mort prématurée, il a laissé des recherches, des portions de récits, quelques-uns épisodiques et remontant à des faits du siècle précédent, et, pour le XVIIIe siècle même, rien qui dépasse la mort de Louis XIV. C'est ce reste précieux d'une grande étude inachevée, c'est ce travail réuni dans deux nouveaux volumes, souvent inégal dans ses développements, mais attachant et neuf dans quelques chapitres, que l'Académie a jugé digne d'une marque d'honneur et de sympathie pour le nom et la famille de l'auteur. Elle décerne à l'ouvrage de M. Ernest Moret, *Quinze ans du règne de Louis XIV,* le second *Prix* fondé par le baron Gobert. C'est une dette de souvenir et de regret, dont elle s'acquitte envers les talents que la mort prévient dans leurs laborieux efforts pour acquérir la science et préparer ce qu'ils n'ont pu faire.

Un autre *Prix,* récemment fondé, permet à l'Académie d'honorer encore un de ces travaux d'histoire qui répondent au caractère de notre époque trop éprouvée de vicissitudes pour ne pas mieux comprendre les révolutions du passé. Un

Prix fondé par feu M. Achille-Edmond Halphen, pour l'ouvrage que l'Académie jugerait le plus remarquable au point de vue historique ou littéraire, et le plus digne au point de vue moral, était réservé par l'Académie, depuis deux ans. Elle en décerne aujourd'hui la valeur triennale à l'ouvrage de M. Émile de Bonnechose sur l'histoire d'Angleterre.

Cet ouvrage n'est pas sans doute l'histoire complète d'un tel pays durant plusieurs siècles; mais ce n'est pas un abrégé superficiel et sommaire. C'est une étude attentive, dans les proportions suffisantes pour la variété et la précision des recherches, l'intérêt du récit et le jugement réfléchi des faits. Sur divers points de ce tableau si vaste, le nouvel ouvrage est inférieur sans doute à d'autres récits des mêmes événements, à d'autres portraits des mêmes hommes, souvent reproduits de nos jours. Mais il en offre la série dans un ordre sagement tracé, sur des notions bien choisies, bien comprises, et, avec ce sentiment de justice, de modération, de tolérance, qui est une grande part de la philosophie de l'histoire.

Ici, Messieurs, s'arrête notre examen, trop rapide pour tant d'ouvrages différents. L'Académie devait encore disposer du *Prix* fondé par feu M. le comte de Maillé Latour-Landry, et destiné à un jeune écrivain dont le talent déjà remarquable mérite d'être encouragé à suivre la carrière des lettres. L'Académie choisit un jeune homme plein d'ardeur pour l'étude. Elle a considéré, non pas quelques essais tentés au théâtre, mais plusieurs morceaux de critique littéraire érudits avec un tour piquant d'esprit, et plus encore des leçons publiques où le génie d'un grand poëte étranger était bien étudié, curieusement approfondi, et célébré avec un talent de

parole inégal, mais souvent heureux et toujours animé. Là où la comparaison était difficile, un tel mérite bien constaté nous a paru répondre à la pensée du fondateur. L'Académie décerne à M. Philoxène Boyer ce *Prix* d'encouragement et d'estime.

Un autre *Prix*, fondé par feu M. Lambert pour l'homme de lettres ou la veuve d'homme de lettres digne d'une marque d'intérêt public, laissait place au doute entre bien des infortunes qu'on voudrait alléger. L'Académie a choisi deux noms qui commandent l'intérêt à double titre, Mme Louise Fleury, dont le talent s'inspire de la vieillesse même pour trouver encore de beaux vers; M. Thalès Bernard, érudit et poëte, et, jeune encore, atteint de la plus douloureuse infirmité qui puisse s'attacher aux longues études et aux dernières années.

Parmi ces récompenses diverses confiées à l'Académie, et que l'intérêt public pour les lettres ne peut trouver trop nombreuses, nous n'avons point à décerner le *Prix* que l'Académie avait proposé pour un discours *sur le génie et les écrits du cardinal de Retz*. Les concurrents, en petit nombre cette fois, semblent n'avoir, dans un tel sujet, ni cherché le côté d'enseignement historique, ni fortement étudié le génie impétueux et inégal de l'écrivain supérieur, au milieu des passions et des fautes du politique. L'Académie maintient ce sujet au concours pour 1861. Elle n'en doit pas moins, selon l'ancienne forme, proposer, pour 1862, un autre *Prix* d'éloquence, c'est-à-dire d'étude sérieuse bien résumée par l'expression.

Elle eût pu choisir pour sujet l'éloge d'un de ces grands talents littéraires dont nous devenons la postérité, assez loin d'eux bientôt par le temps pour croire les juger impartiale-

ment. Mais elle a préféré une question plus générale et comme un terrain neutre dans le domaine des lettres. Elle a pensé qu'un genre entier de composition, analogue au génie français, et aussi varié que les formes de ce génie, aussi divers, aussi multiple que le sont dans leur objet et dans leur emploi l'imagination et l'observation, offrirait le plus intéressant sujet d'analyse morale et littéraire; elle a pensé que ce genre de composition qui, à part ses interprètes privés, en quelque sorte, a tenté et comme attiré nos plus grands écrivains illustrés par d'autres ouvrages et s'est fait une place dans leur gloire, que le *Roman* français, en un mot, devait inspirer une étude attachante par les contrastes, liée de près à l'histoire des mœurs, ramenant, avec les noms les plus gracieux et les plus purs du XVIIe siècle, plusieurs grands noms du siècle suivant et des commencements du nôtre. Il lui a semblé que, même restreint à quelques époques, ce sujet bien compris appelait des recherches encore neuves, et permettait ou plutôt exigeait la précision des résumés, la tentative des vues générales et la peinture des changements de la société. Par cette considération, elle propose une *Étude sur le roman en France, depuis l'Astrée jusqu'à René.*

Pour un autre *Prix*, le *Prix* de poésie à décerner en 1861, l'Académie n'a pas voulu s'éloigner des événements et des pensées de nos jours. Elle a regardé l'Orient, où partout est inscrit, redouté, espéré le nom de la France : et elle a proposé comme sujet de méditation poétique l'*Isthme de Suez,* c'est-à-dire la première idée, les progrès, l'avenir de ce grand effort pour hâter en Asie la civilisation de l'Europe, pour allier la propagande des arts à celle de l'Évangile, pour accroître la transformation commencée de l'Égypte, pour éle-

ver de toute part, dans le changement du monde, un obstacle au retour des atroces fureurs qui viennent de désoler la Syrie. Les sentiments généreux sont l'âme du talent. Ni la religion, ni la philosophie, ni le talent, ne peuvent laisser sans leurs bénédictions et leurs vœux tout ce qui doit servir l'humanité dans l'Orient, sur les pas du glorieux drapeau de la France.

RAPPORT

DE M. VILLEMAIN

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

SUR LES CONCOURS DE L'ANNÉE 1861.

MESSIEURS,

Le grand Prix littéraire décerné récemment par l'Institut réuni n'a pas diminué l'intérêt qui s'attache à des concours moins imposants. Plus un ouvrage supérieur par le travail et le talent de l'écrivain est honoré avec éclat, plus il est juste que l'estime publique continue d'accueillir tout effort heureux de la pensée dans les lettres.

Lorsqu'un sage du dernier siècle voulut exciter par des Prix le zèle pour l'enseignement moral du peuple, il ne prévoyait pas sous quelle impression salutaire de spiritualisme se ranimerait l'enseignement à tous les degrés, et combien

cette influence pénétrerait les œuvres d'histoire, de critique, d'imagination, de raisonnement, et jusqu'à cette science de l'industrie et de la richesse que Rousseau accusait de corrompre les nations modernes.

Ce progrès du temps et de la vérité, nous le voyons aujourd'hui. C'est à l'œuvre d'une haute et religieuse philosophie, c'est à un livre sur la science du *Beau* qu'est décerné le premier des prix fondés par M. de Montyon pour les *ouvrages utiles aux mœurs*. C'est à des études sur le génie littéraire, à des considérations d'économie politique, à des essais de poésie et de fiction que sont attribuées les autres médailles du concours. Tant ces ouvrages divers se rapprochent par un commun caractère de pureté morale!

Inspiré par le programme d'une savante Académie et fortement retravaillé par l'auteur, l'ouvrage que nous avons nommé le premier n'entretient l'âme que d'abstraites vérités et d'émotions généreuses. Ancien élève de l'École française d'Athènes, chargé d'un cours de philosophie au collége de France, l'homme jeune encore, qui a médité ce travail, sait l'antiquité classique, la poésie des Grecs et tous les âges de leur philosophie, comme il a contemplé les monuments de leur architecture. A cette science, au goût des grandes littératures modernes, il joint encore l'instinct délicat et la pratique facile des arts. Il est musicien, comme il est érudit.

C'est ainsi préparé que, les yeux et l'âme remplis des horizons et des chefs-d'œuvre de l'Italie et de la Grèce, disciple de Platon et savant appréciateur du néo-platonisme et de l'esthétique allemande, M. Charles Lévêque a écrit pour notre époque deux volumes sur la *Science du Beau*, étudiée

dans ses principes, dans ses applications et dans son histoire.

Il y donne la théorie du *Beau,* en partant des perceptions de l'âme et en s'élevant à cette sublime idée par les impressions que l'intelligence reçoit du spectacle de la nature et du sentiment de Dieu, des choses visibles et de l'infini. Sous les conditions de puissance, d'ordre, de justice, de bonté, il retrouve le Beau dans les arts, dans la poésie, dans l'éloquence. Il sent, il décrit quelques-uns de ces types que conçoit l'âme humaine et qu'elle réalise quand elle est inspirée de la vertu ou du génie. Enfin, il examine les systèmes qui ont expliqué diversement l'origine de ces beautés immuables. Tout, dans cet ouvrage, est-il également instructif et vrai? Le Beau avait-il besoin d'être mis en lumière par le contraste prolongé du laid et du ridicule? Les conditions du Beau sont-elles toujours celles qu'indique l'auteur? L'Académie a surtout considéré la pensée générale de l'ouvrage. Cette pensée c'est le culte de l'idéal; cette pensée, c'est que les arts sont l'interprétation élevée et non la simple imitation de la nature. Par là toute grandeur morale est la source première, la cause dominante du Beau; et ce qui ennoblit l'humanité est le but qu'elle doit se proposer dans l'art comme dans la vie. C'est une théorie partout vraie, mais indigène et impérissable dans le pays de Corneille et de Bossuet.

A part l'application de ce principe aux arts du dessin et à tant de créations admirables, l'auteur en a tiré d'éloquentes leçons pour les lettres. Un portrait habilement impartial de Voltaire, un jugement qui tour à tour élève et accable Diderot ont paru des modèles de sagacité critique. Mais il vaut encore mieux suivre l'écrivain philosophe dans ses com-

paraisons savantes de Platon et d'Aristote, dans son érudition inventive par le choix qu'elle fait entre les pensées de deux grands hommes, et la manière dont parfois elle concilie ou complète réciproquement leurs principes.

La théorie moderne n'a pas dépassé ces maîtres d'une *Esthétique* qu'ils n'avaient pas nommée. Mais la sphère du Beau s'est agrandie, ou du moins le nombre de ses exemples s'est accru. L'Académie devait distinguer un ouvrage où cette vérité toujours présente vient en aide à la recherche du Beau dans sa source la plus élevée, et au respect de l'art dans sa forme la plus sévère, en mêlant à la réflexion un sentiment heureux d'enthousiasme. L'Académie décerne un prix de trois mille francs à l'ouvrage de M. Charles Lévêque, ayant pour titre : *La Science du Beau étudiée dans ses principes, dans ses applications et dans son histoire.*

Une savante étude sur un génie original, *Shakspeare, ses œuvres et ses critiques,* par *M. Alfred Mézières,* a occupé l'attention de l'Académie. Il s'agissait d'une beauté moins pure, moins sereine avec splendeur que celle de la poésie grecque, mais qui parfois touche davantage au cœur de l'homme, tel que l'ont fait le christianisme et le progrès de l'humanité, même à travers le moyen âge.

Tout en nommant Shakspeare le plus merveilleux génie des temps modernes, M. Mézières n'adopte pas les systèmes qui ont érigé en modèles créateurs tous les hasards de ce génie et parfois ses ignorances involontaires. Ramenant l'admiration au vrai, il démontre l'art fréquent de Shakspeare et sa puissante nature par l'analyse des caractères humains, antiques, nationaux, qu'il a tracés sous tant de formes. Doit-on croire seulement, comme le suppose M. Mé-

zières, que là Shakspeare s'est peint lui-même, et faut-il lui attribuer les traits de quelques-uns de ses personnages? Ce mode de biographie personnelle a semblé fort douteux. L'homme de génie invente des caractères qui ne sont pas la copie du sien, mais qu'il prend à toute l'humanité. L'Académie n'en a pas moins apprécié dans l'ouvrage de M. Mézières la justesse du sens, la variété des vues et le talent d'écrire. On reconnaît un esprit français de notre temps, un esprit distingué qui s'est rendu familier, par l'étude, un autre siècle, un autre pays, et les juge d'autant mieux qu'il est sans prévention d'école et ne porte pas de parti pris dans le culte de la libre imagination.

Près de ce livre qui n'occupe l'esprit que de la vérité dans l'art, de la puissance du génie pour deviner l'histoire, de la durée immortelle des œuvres, où brille quelque image du Beau, l'Académie a placé un livre d'utilité pratique, sous une sanction plus haute. La publicité du Collége de France avait éprouvé et recommandait les leçons d'économie politique de M. Baudrillart. Celles qu'il a réunies sous ce titre : *Des Rapports de la morale et de l'économie politique*, ont paru, par la théorie comme par les détails, offrir le plus pur et le plus utile enseignement. Dans ce livre, l'inventeur même du système *utilitaire,* Bentham, est pris sur le fait d'avoir été un des hommes les meilleurs et les plus vertueux de son temps; et son édifiante biographie achève la réfutation scientifique de quelques-unes de ses erreurs spéculatives. On le voit par cet exemple et dans tout l'ouvrage de M. Baudrillart : c'est toujours le principe du droit naturel, la famille et les sentiments qu'elle inspire, le travail et ses effets sur l'âme du travailleur, la propriété et ses devoirs de vigilance et de charité,

l'instinct religieux et le besoin d'un culte; c'est toujours le principe moral qui soutient et vivifie les applications de la science économique.

L'Académie décerne à chacun des deux ouvrages de M. Alfred Mézières et de M. Baudrillart une médaille de deux mille cinq cents francs.

De bien nombreux ouvrages nous étaient présentés. L'Académie s'est abstenue de quelques-uns, par respect même pour le caractère uniquement religieux dont ils étaient empreints. Elle a considéré dans quelques autres des qualités fort diverses. Elle a voulu reconnaître tout ce qui, dans cette France si active, intéresse les esprits par un emploi du talent au service de pures et touchantes pensées; elle accueille ce mérite, en dehors même de notre idiome classique.

Un poëme en dialecte provençal, une œuvre où la langue populaire de quelques districts du Midi, relevée par l'archaïsme du poëte, entoure de souvenirs légendaires un pieux et pathétique dévouement de jeune fille, *Mireio*, par M. Mistral, était désigné à nos suffrages. La naïveté du texte et même de la traduction littérale pouvait sembler suspecte d'un peu d'artifice, et la foi du moyen âge plus extérieure que sentie. Mais l'impression de la nature, cette terre parée d'un beau ciel, cette image pittoresque des lieux, qui ne change pas comme l'opinion des hommes, peut encore animer d'un charme vrai la poésie *romane* de nos jours; et, dans quelques scènes d'un drame simple, la passion exprimée est toujours poétique. L'Académie décerne à M. Mistral, auteur de *Mireio*, une médaille comme celle du Prix de Poésie.

Une distinction égale est attribuée à quelques autres ouvrages. Un de ces écrits où manque l'ensemble d'une œuvre,

mais non l'unité de l'âme, n'est que le souvenir et comme le premier espoir d'un talent rare enlevé dès la jeunesse. Quelques fragments sur l'art et la philosophie, quelques notes de voyage, quelques rapides impressions de chefs-d'œuvre contemplés, quelques nobles pensées recueillies dans les papiers d'*Alfred Tonnellé* attestent, avec le sentiment du beau, une curieuse attention au mécanisme des langues, un goût de méditation philosophique, une expression souvent heureuse ou forte. L'éditeur, homme de savoir et de talent, M. Heinrich, dans quelques pages simples, fait aimer celui dont il rend la mémoire durable par les Essais conservés qu'il publie, pour l'honneur du nom et l'impossible consolation d'une mère.

Une fiction très-simple qui sert à rendre plus vivante l'exacte description d'un pays lointain et tout français, quelques scènes de la vie coloniale au Canada, sous la date des grands troubles de la France, recommandaient à l'Académie *Gazida*, de M. Marmier. Le ton naturel du récit, l'intérêt délicat des sentiments, la pureté du style sont des mérites qu'elle doit distinguer pour le bon exemple des lettres. Elle choisit, à ce titre, *Gazida* par M. Marmier.

Le talent poétique a sa place réservée dans ce concours. Une préférence discutée pendant quelque temps s'est attachée à des imitations de l'idylle antique, en vers harmonieux travaillés avec soin et inspirés de l'âme, et à d'autres essais, par le même auteur, d'une idylle plus simple ou plus rude rendant avec une force touchante quelques souvenirs de la vie bretonne. C'est ce recueil assez court, *les Rustiques*, par M. Maignen, que l'Académie choisit encore, comme ouvrage utile aux mœurs.

D'autres vers, *la Comédie enfantine*, par M. Ratisbonne, le laborieux traducteur de Dante, obtiennent même distinction. Ce sont des fables imaginées et écrites pour l'enfance. Le succès de plus d'une de ces fables sera d'être agréable à qui ne saurait encore les lire couramment. C'est le travail d'un père, traduit quelquefois avec la langue d'un poëte et pourtant intelligible au premier âge, par le sujet et l'expression. Souvent aussi cette condition difficile d'extrême simplicité n'est pas remplie ; et la fable bien conçue d'ailleurs offre quelques traits qu'un autre âge seul pourra comprendre. Mais alors même, le poëte ne fait pas défaut, et la médaille est encore justifiée.

La Charité à Paris, par M. Jules Lecomte, recueil à la fois de notions pratiques et d'exhortations morales, complète cette année la liste des prix Montyon. Exact dans les recherches, intéressant par les détails, l'ouvrage est utile ; car il fait connaître les maux et les soulagements, le besoin et le succès des bonnes œuvres ; et il inspire l'émulation de la bienfaisance.

Entre ces divers travaux, ces services ou ces hommages rendus par les lettres à la morale publique, à la vie de famille, au malheur, à la charité, l'Académie ne veut pas marquer de différences. Elle décerne à chacun des ouvrages que nous venons de nommer une médaille de deux mille francs.

Le Prix fondé par le baron Gobert, *pour le morceau le plus éloquent d'Histoire de France*, a été décerné, dans le précédent concours, à l'œuvre savante et sincère d'un membre de l'Institut, aux *Récits sur Jeanne d'Arc*, par M. Wallon. L'Académie a cru devoir, cette année, transférer la même récompense, en la partageant. Deux ouvrages, à des titres

également dignes d'estime, mais d'un caractère fort différent, lui ont paru mériter ses suffrages. L'un, l'*Histoire de la liberté religieuse en France et de ses fondateurs*, par M. Dargaud, étude passionnée, d'une imagination vive, mais d'un esprit honnête qui veut être impartial, décrit les événements et les hommes des guerres civiles de France, au seizième siècle. Les recherches de l'auteur sont attentives; ses jugements intègres; sa prédilection ardente pour tout effort de justice et d'humanité, pour tout noble caractère, dans quelque parti qu'il se trouve. Il a par moments de justes sévérités pour Coligny, comme de justes admirations pour le premier des Guises. Ce qu'il sent avec force, il l'exprime souvent avec excès. La vérité de l'émotion ne prévient pas en lui l'effort du langage; mais il a de l'âme et du talent; il peint de traits énergiques, sans être assez simples, le chancelier de Lhôpital, et il ajoute encore à l'admiration pour Henri IV.

A côté de ce livre, dont le travail sérieux et mêlé d'éclat était apprécié malgré les objections, l'Académie a considéré comme un titre égal une étude surtout intellectuelle de la France, une Histoire de la littérature française, depuis ses origines jusqu'à la Révolution, par M. Géruzez.

Sur un tel sujet, un livre en deux volumes est un abrégé. Mais par là même le caractère historique peut prendre plus de place dans l'ouvrage. Il s'agit, en effet, de résumer les traits principaux de l'esprit français manifesté par les lettres. Les événements publics, le génie des princes, les institutions, le commerce des autres peuples sont autant d'influences, dont l'historien littéraire doit tenir compte à propos. Dans le tableau progressif de la pensée d'un peuple, bien marquer les époques distinctes, affecter à chacune d'elles quelques vues

générales, quelques interprètes éminents, choisir les exemples décisifs et durables, séparer les succès passagers et les créations de génie, renouveler le sentiment excité par ces créations et y ajouter quelquefois, à la faveur du nouveau jour qu'elles reçoivent de leur place et de leur date, dans l'enchaînement d'une civilisation prolongée; tels sont les mérites où peut prétendre l'histoire littéraire, et que l'Académie a souvent reconnus dans l'ouvrage de M. Géruzez. Elle en estime les recherches exactes et choisies, sur le moyen âge français, l'esprit sage et libre dans le jugement des grands siècles qui suivent. Elle approuve l'ordre du récit, le bon goût des analyses, le caractère du style précis et pur s'élevant avec le sujet.

Ce livre lui paraît en rapport avec l'intention du prix. La littérature d'un peuple est à la fois une partie de son histoire et son vivant portrait, plus divers et plus expressif que cette œuvre de la *Statuaire* antique, qui représentait, dit-on, par les traits contrastés d'une seule physionomie tout le mobile génie du peuple athénien. Notre littérature si vaste et plusieurs fois renouvelée doit offrir bien plus de variétés d'un type inépuisable; et le critique habile qui sait en réunir les principaux caractères se rapproche de l'historien.

L'Académie partage entre l'*Histoire de la liberté religieuse en France et de ses fondateurs,* par M. Dargaud, et l'*Histoire de la littérature française, depuis ses origines jusqu'à la Révolution,* par M. Géruzez, le Prix fondé par le baron Gobert, pour le *morceau le plus éloquent d'histoire de France.*

Un travail moins étendu, écrit avec moins d'expérience et d'art, mais un livre vraiment historique, *Henri IV et sa politique,* par M. Charles Mercier de Lacombe, reçoit le second

Prix. L'auteur est un jeune talent qui réunit la patience à l'ardeur de l'étude. Par des recherches bien dirigées, à partir de l'*Édit de Nantes,* il se fait une juste idée des principaux obstacles et des principales vues de Henri IV, au dedans, au dehors et dans l'avenir. Ce qu'il démêle avec sagacité, il l'exprime nettement. Il approuve le vainqueur de la *ligue* d'avoir voulu la liberté intérieure des États italiens, et la Souveraineté réservée, c'est-à-dire l'indépendance du Pontificat. Mais, ami sincère des droits civils et religieux, il paraît trompé lorsqu'il attribue à la conversion de Henri un zèle de propagande qui aurait changé ses alliances et fait prévaloir exclusivement l'intérêt catholique en Europe. Ce grand homme voulait plus : il voulait établir la paix entre les grands États et la tolérance ou plutôt l'égalité religieuse dans chacun d'eux. Il restait politique dans son changement de religion, mais politique bienfaisant, comme l'attestent ses projets sur l'Orient et pour l'équilibre durable de l'Europe.

Un autre concours était institué par l'Académie pour la meilleure traduction d'un ouvrage de philosophie morale. Préparé par l'examen d'une Commission, le choix s'est fixé sur un grand travail, monument élevé à la science plutôt que distraction offerte à la curiosité, la traduction des *Ennéades* de Plotin, par M. Bouillet, conseiller honoraire de l'Université. Quelques parties de cette œuvre difficile reportaient la pensée vers les théories du Beau, dont ce concours avait occupé l'Académie. L'ensemble de l'ouvrage, l'érudition et l'art du traducteur, l'importance des notes réclamaient une première place. Il a paru toutefois à l'Académie qu'une œuvre d'un ordre moins élevé et bien autrement accessible

devait être aussi récompensée dans ce concours. C'était la traduction d'un livre populaire au moyen âge : *la Consolation de la philosophie,* par Boëce.

Ce livre est aux grands ouvrages de l'antiquité ce que Boëce lui-même est à Cicéron, une image affaiblie de la grandeur d'un autre temps. Boëce n'était pas chrétien ; mais il fut martyr, alors que les Barbares, maîtres de l'Italie, persécutaient au nom d'une secte chrétienne. Portant une sorte de piété dans la philosophie, il écrivit du fond d'un cachot le livre qui a mérité de survivre.

Un homme de savoir, M. Louis Judicis de Mirandol, traducteur un peu négligent des vers mêlés à cet ouvrage, en a rendu très-habilement la prose philosophique et le style quelquefois déclamatoire. L'Académie a voulu rapprocher cette étude de la distinction accordée au grand travail de l'interprète des *Ennéades.* Sur la récompense proposée, elle décerne un Prix de trois mille francs à M. Bouillet pour la traduction des *Ennéades* de Plotin, et une médaille de mille francs à M. Louis Judicis de Mirandol, pour la traduction de *la Consolation de la philosophie,* par Boëce.

Pour la fondation établie par feu M. Bordin en faveur d'un ouvrage de haute littérature, l'Académie a considéré des noms nouveaux ou déjà connus, quelques travaux complets dans leur brièveté, quelques parties récentes de vastes ouvrages. Elle a remarqué des recherches neuves dans un ouvrage sur Gustave Wasa, par M. de Flaux. Elle a vu dans un huitième volume de l'Histoire d'Espagne, par M. Rosseeuw Saint-Hilaire, les marques d'un talent qui s'affermit, et qu'elle attend au terme d'une des époques qu'il parcourt. Mais elle a fixé son choix sur une œuvre terminée, sur deux

volumes de M. Sayous qui renferment l'histoire de la littérature française à l'étranger, dans le XVIIIe siècle.

Tout n'est pas d'un intérêt égal dans ce livre; les personnages ne semblent pas d'abord à la hauteur des grands réfugiés du XVIIe siècle; les noms mêmes de Voltaire et de Rousseau appartiennent moins au sujet qu'ils n'y sont ramenés. Le séjour à l'étranger est un incident secondaire qui les laisse tout entiers à la littérature de la France et de Paris, comme chefs ou comme dissidents. Mais l'ouvrage de M. Sayous réunit bien d'autres noms illustrés par la science, le génie, le trône, les conquêtes, depuis le naturaliste Bonnet jusqu'à Frédéric II.

Retracer aujourd'hui cette influence de colonisation littéraire, que la langue et le génie français ont exercée si longtemps, par des Académies fondées, par des livres publiés ou écrits au dehors, par des interprètes de nos idées, des concitoyens de nos opinions suscités loin de la France, qu'ils n'avaient pas vue, c'est un supplément et un hommage qui étaient dus à l'histoire de notre pays. C'est un titre honorable d'avoir achevé semblable étude; et ce qu'elle peut avoir quelquefois de minutieux ou d'incomplet ne diminue pas le service rendu par l'effort et la sagacité d'un esprit impartial et très-éclairé. La fermeté des jugements, la précision des vues, le style vif et naturel, s'il n'est toujours sévèrement classique, ont frappé l'Académie; et elle décerne le Prix fondé par feu M. Bordin à l'ouvrage de M. Sayous, publié sous ce titre : *le Dix-huitième siècle à l'étranger.*

Une autre fondation permet à l'Académie d'honorer, à défaut d'une œuvre d'art, un travail érudit, ou même de laborieuses études. Deux volumes d'une histoire de la littéra-

ture française depuis le XVIe siècle offraient, avec d'exactes biographies et des citations choisies, la preuve d'un rare savoir critique. A côté de cette publication inachevée, plus curieuse par les recherches que composée avec art, l'auteur présentait des feuilles en épreuve ou manuscrites, résultat d'une infatigable étude. Déjà distingué par l'Académie pour un travail sur la langue de Corneille, il mettait sous les yeux de sa Commission un vaste recueil de matériaux pour le plus complet lexique, c'est-à-dire pour plusieurs lexiques de notre langue. Cet ensemble d'études publiées ou inédites, ce dévouement à la philologie française méritaient au jeune savant consumé de travail le Prix fondé par feu M. Lambert, comme une médaille donnée par l'estime publique. L'Académie la décerne aujourd'hui à M. Frédéric Godefroy.

Elle regrette de ne pouvoir annoncer l'issue favorable d'une autre épreuve offerte au talent. Elle ne peut encore couronner le travail qu'elle avait demandé sur le cardinal de Retz : elle attendait quelques vues de liberté politique résumées sans déclamation, une peinture vraie de quelques grands personnages du temps, une image enfin de celui que le monarchique Bossuet avait appelé « un ferme génie, si fidèle « aux particuliers, si redoutable à l'État, d'un caractère si « haut, qu'on ne pouvait ni l'estimer, ni le craindre, ni « l'aimer, ni le haïr à demi. »

L'Académie attendait surtout un jugement de ce talent d'écrire qui donne à Retz une place bien plus grande dans les lettres, qu'il ne l'a eue dans les événements et qu'il ne la garde dans l'histoire.

Quelques points de ce sujet sont touchés dans les Discours

qu'a reçus l'Académie; et un ou deux de ces ouvrages pourraient, avec une révision sévère, approcher du prix. Il importait surtout de ne pas altérer les conditions du concours, et de ne pas transformer en dissertations volumineuses une épreuve de sagacité historique et de goût. Deux des Mémoires présentés à l'Académie excèdent toute proportion et, non sans quelque mérite de recherches et d'idées justes, ils contiennent de trop longs récits, trop de citations et de controverses. Il ne s'agissait pas de raconter toute la Fronde ni de récrire la vie du cardinal de Retz. L'œuvre est faite; et il suffit de bien étudier cette œuvre, pour en juger l'auteur et le héros, et pour le peindre, sans le copier, en expliquant quelquefois par les fautes et les passions du politique le talent de l'écrivain, et en commentant l'homme d'action par l'homme d'imagination, de manière à donner l'idée d'un génie plus singulier que grand et l'image d'une époque non de création, mais de témérité.

L'Académie proroge au 1er décembre 1862 le concours proposé pour un Discours sur le génie et les écrits du cardinal de Retz.

Un travail de l'esprit moderne, le percement de l'Isthme de Suez, proposé pour sujet du prix de poésie, n'a pas été vainement annoncé. Grand nombre d'essais ont répondu à cet appel, avec plus de mouvement d'idées que d'art ou de vérité poétique. Mais, parmi bien des vers que pourrait censurer la critique, il a retenti quelques nobles échos de la pensée tutélaire qui porte l'Europe vers l'Orient.

L'Académie mentionne à ce titre la pièce inscrite sous le n° 46, ayant pour épigraphe des vers de Claudien :

. . . . . Rupit demum confinia Nereus,
Victor et abscissos interluit æquore montes,
Parvaque cognatas prohibent discrimina terras.

L'auteur est M. Ernest Boysse.

L'Académie décerne le prix à la pièce inscrite sous le n° 58, ayant pour épigraphe :

Le Nil a vu sur ses rivages
. . . . .

L'auteur est M. Henri de Bornier. Il décrit avec force ces détails techniques, cette puissance de l'homme sur la matière, où se plaît notre siècle; et il sent avec âme cette grandeur morale qui se forme d'un esprit élevé de civilisation et d'un zèle ardent de foi religieuse. C'est la poésie des vers que vous allez entendre.

RAPPORT

DE M. VILLEMAIN

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

SUR LES CONCOURS DE L'ANNÉE 1862.

MESSIEURS,

Le plus nombreux des concours littéraires jugés par l'Académie ramène, chaque année, la comparaison entre des ouvrages de formes diverses, auxquels est imposée une même loi d'intention morale. La philosophie, l'histoire, la critique savante, l'enseignement supérieur ou populaire, la poésie ont droit à des récompenses réclamées à bien des titres. L'Académie s'abstient presque toujours de désigner ce qu'elle ne couronne pas. Cette année, comme les précédentes, plus d'un ouvrage précieux par les recherches, ou animé de nobles sentiments, a été remarqué, sans être réservé.

Obligée de se borner dans ses choix, l'Académie a nommé les ouvrages qui, par le talent et l'influence présumée, lui ont paru le plus répondre à la pensée du fondateur et aux destinations variées de son œuvre.

Elle a placé d'abord deux ouvrages remplis de laborieux savoir et d'ardeur généreuse. L'un est une étude d'histoire religieuse, de philosophie et d'éloquence appliquée au plus grand intérêt moral de l'homme. Dans une partie de son ouvrage sur les trois premiers siècles de l'Église chrétienne, M. de Pressensé, ministre protestant, décrit la lutte du Christianisme contre le paganisme, et met sous nos yeux les Martyrs et les Apologistes. S'attachant à montrer l'élévation des doctrines, la pure conviction des âmes, le courage grandissant par la persécution, la science souvent unie à l'enthousiasme contre la dérision sceptique et le fanatisme idolâtre, l'auteur ne mêle pas de controverse intérieure à cette exposition de la défense commune et de l'unité première. Il retrace avec force l'inspiration de foi qu'il partage; il explique par l'état du monde romain ce que cette foi rencontrait d'obstacles et d'appuis, ce qu'elle excitait de haines. Il fait la part du pouvoir absolu, des passions de la foule, et celle d'une littérature sophistique et corruptrice.

A ce soulèvement contre une religion qui demandait la réforme et la liberté du monde, il oppose, dans des passages bien choisis et vivement traduits, les réponses des premiers Apologistes, depuis saint Justin, philosophe et martyr, jusqu'à Tertullien, depuis Origène, Clément d'Alexandrie et tant d'autres, jusqu'à saint Cyprien, évêque de Carthage et martyr. Ces témoins, venus de toutes les parties du monde romain, soutiennent l'historien et lui apportent les diffé-

rents caractères de contemplation sublime, de vertu pratique, de justice sociale, de charité cosmopolite, dont il compose l'histoire des premiers siècles chrétiens. Distribué avec ordre, précis et animé, l'ouvrage est à la fois sagement critique et intéressant par la passion, fait pour instruire et pour émouvoir.

On s'étonnera d'y trouver souvent des termes empruntés au langage abstrait et à la polémique de notre temps, pour exprimer la physionomie de ces temps si éloignés. On peut blâmer cet anachronisme d'idées et de langage. Mais parfois il a sa vérité relative, ou du moins il fait comprendre plus vite, par un terme plus expressif pour nous, ce que l'auteur a vu dans les monuments originaux. Ce livre est un savant hommage à l'essence du dogme et des cultes chrétiens, à cette autorité spirituelle d'une croyance, dont les dissidents, à des degrés divers, reconnaissent également la source et la grandeur.

Un autre ouvrage, rapproché de nous par un intérêt d'étude morale, et par la leçon présente des événements, méritait le choix de l'Académie. C'est le livre de l'*Abolition de l'esclavage*, par M. Augustin Cochin, ancien maire et conseiller municipal de la ville de Paris. Le trait distinctif, le mérite éminent de l'auteur, c'est d'unir à l'ardeur de la charité l'exactitude savante, de réclamer avec un zèle éloquent, au nom de Dieu et de l'humanité, l'abolition de l'esclavage, et de démontrer avec d'infinis détails toutes les utilités de cette réforme morale. L'auteur est un apôtre et un économiste. Cette double force de ferveur et de science se marque dès l'introduction adressée à M. le duc de Broglie, comme au premier promoteur de l'intervention de la France dans

la répression de la *traite* des noirs, comme au défenseur si constant et si éclairé de l'*émancipation,* à tous les degrés que cette cause a parcourus, jusqu'à l'abolition complète de l'esclavage, soudainement proclamée dans les colonies françaises en 1848, et alors même, salutaire, autant qu'irrévocable.

Partant de cet exemple ailleurs trop démenti, M. Augustin Cochin montre ce qui a été fait pour l'humanité, dans les colonies de deux puissantes nations, et de deux autres non moins civilisées, et combien il reste encore d'esclaves dans le monde chrétien, plus de quatre millions dans une partie des États républicains d'Amérique. C'est là qu'apparaît cette grande guerre civile, cette convulsion d'un empire substituée à une question de philanthropie, comme pour attester tout ce qu'une injustice sociale renferme de périls et de malheurs. On lit l'éloquent résumé des faits antérieurs à la guerre, le compte des symptômes funestes, des difficultés aggravées qui précédaient la crise formidable, dont la grandeur éloigne le dénoûment, sans l'empêcher d'être inévitable. Le cœur de l'écrivain n'hésite pas : et devant les vicissitudes de l'avenir, en invoquant la paix, il conseille, il demande, il prédit l'abolition de l'esclavage. Puis, se détournant d'une terre désolée par la guerre, il redit avec plus de force ce que la politique comme l'humanité doivent se hâter de faire, là où l'esclavage n'est point attaqué et défendu par les armes, là où il est paisible encore, et où il risque seulement d'attirer sur les maîtres la conquête étrangère, et de tenter, par un calcul d'ambition et de solidarité, d'autres États possesseurs d'esclaves.

Après cette revue de l'esclavage dans le monde chrétien

de nos jours, on reprend avec l'auteur la question en elle-même, selon la loi mosaïque, la philosophie et l'Évangile. On voit la religion incessamment active pour l'allégement de ce fléau. Si, après avoir travaillé à le détruire dans l'ancien monde et dans le moyen âge, elle l'a vu renaître dans le nouveau monde, il lui appartient plus que jamais de seconder la politique et la science s'unissant pour le rendre impossible sous la dernière forme qu'il a prise.

Tel est ce plaidoyer contre l'esclavage. Rempli de généreux sentiments et d'exactes recherches, mélange de philosophie morale et de statistique, ce livre est un des meilleurs qu'on puisse faire à l'appui de la grande réforme que le génie de l'Europe moderne a commencée sur ses colonies, et que son exemple et sa médiation doivent étendre dans le monde.

L'Académie décerne à chacun de ces deux ouvrages un prix de trois mille francs.

D'utiles travaux qui touchent à l'instruction publique ont attiré l'attention de l'Académie. On ne dit pas aujourd'hui, comme chez les anciens Grecs, qu'un changement dans la musique est un changement à la constitution de l'État. Mais il y a telle partie des études de la jeunesse qui peut importer à l'honneur intellectuel du pays. Si, dans les colléges, l'enseignement de la philosophie disparaît, si les fortes lectures, les graves questions que cet enseignement suppose sont écartées, si on les remplace par quelques formules de logique, n'est-il pas à craindre que les autres études ne manquent d'un complément et d'un appui, que le goût des lettres ne soit moins sérieux, que l'histoire même bien enseignée ne profite moins à l'âme, et que les élèves n'apportent à l'étude des sciences un jugement moins sûr et moins préparé?

C'est la thèse qu'un savant professeur, M. Benard, développe avec une vive conviction, sous ce titre bien choisi : *De la Philosophie dans l'éducation classique.* Ce qu'il conseille, c'est le retour à l'enseignement de la philosophie, dans une forme régulière, limitée non par le silence sur de grands sujets, mais par la sagesse des doctrines. L'auteur de cet ouvrage n'est pas un novateur; il a traduit Hegel, en le réfutant; et, convaincu de la force essentielle de la vérité, il veut un enseignement plus étendu, pour l'avoir plus salutaire.

La question qu'il examine doit trouver ailleurs ses juges officiels et tient au programme des écoles publiques. Mais elle touche à l'intérêt des lettres, ou plutôt à l'intérêt du niveau le plus élevé des professions savantes dans ce noble pays de France.

Trop minutieux dans quelques détails, l'ouvrage mérite beaucoup d'estime par l'ensemble des principes et des vues, et par ce zèle pour faire servir à l'éducation de la jeunesse l'enseignement de la philosophie, c'est-à-dire quelque chose de la méthode et de la pensée des plus grands esprits sur les plus grands sujets.

Une *Histoire de la Grèce ancienne* a paru non moins recommandable. L'auteur, M. Duruy, aujourd'hui inspecteur général des études, était un habile professeur de lycée, que l'épreuve longtemps réitérée de la parole enseignante a exercé dant l'art du récit. La mémoire et l'esprit tout remplis des textes antiques, familier avec les plus récentes découvertes de l'archéologie, présent par l'étude à l'aspect des lieux et des événements qu'il décrit ou résume, il a recueilli dans les monuments de la philosophie et de l'art, et il fait

ressortir avec force quelle fut, à certaines époques, la grandeur morale du peuple grec. Il le suit sous Alexandre et jusqu'à la conquête romaine; et il donne, en deux volumes, une vue générale et vraie de cette vaste histoire, un précis substantiel et coloré où les choses sont bien étudiées, et, quand il le faut, senties avec âme.

L'Académie décerne à cet ouvrage, comme au précédent, une médaille de 2,500 francs.

Un traité des *Études religieuses* en France, depuis le XVIIe siècle jusqu'à nos jours, est choisi comme se rapportant à un grand intérêt d'enseignement : l'auteur, M. l'abbé Duilhé de Saint-Projet, chanoine honoraire de Toulouse, dans le tableau qu'il a fait de la forte instruction du clergé au XVIIe siècle, n'a pas tout dit sur les controverses qui le divisaient: il n'est pas toujours impartial, même dans le passé. Mais il veut appuyer l'esprit de religion sur l'esprit de travail et de science. Le savoir laïque s'était élevé par l'émulation et le partage des connaissances que d'abord le clergé avait seul concentrées. L'auteur demande ici que, par un juste retour, l'enseignement religieux ne laisse en dehors aucun des progrès modernes, et joigne à la constance des traditions toute l'activité de la science. Le but est honorable, et l'ouvrage intéressant par le choix des détails et la vivacité du récit.

Un traité de bonnes œuvres pratiques, *le Pouvoir de la Charité*, ou *Histoire de Blanche et de Mathilde*, par Mme Marie de Bray, a été désigné comme un recueil d'excellentes leçons sur l'art de faire le bien, et sur la prudence qui doit s'unir à la bonté de cœur. Un tel livre ne s'analyse pas. Mais il méritait une place dans les prix Montyon, à côté

même de ce qui est signalé pour la pensée et pour le talent.

A ce titre, en effet, nous avons à nommer deux ouvrages de poésie. L'un de ces ouvrages est la révélation d'un talent qui n'est plus, et qui, demi-caché de son vivant sous l'estime assurée au savoir et à l'infatigable travail, laissait à recueillir, après lui, quelques vers pleins d'élévation morale, de hardiesse et de simplicité. Oui, cet ancien maître d'un petit collége, parvenu, de grade en grade, à une chaire de Faculté, d'abord dans la ville de Poitiers, puis à Paris, où il se montra savant interprète de la littérature étrangère, autant que pénétré du génie antique, M. Edmond Arnould, ce critique érudit que l'Académie couronna, il y a dix ans, pour un Mémoire de sa main sur l'invention originale, avait en lui quelque chose de cette flamme divine. Il a été poëte. C'est-à-dire il a été nouveau, pathétique, inspiré dans quelques sonnets, dans quelques petits poëmes, datés de divers lieux et de divers sentiments de son âme. Un volume publié par son fils, avec quelques touchants détails de famille et un éloquent témoignage littéraire de M. Saint-Marc Girardin, nous montre ce qu'il était, et à quel enthousiasme il se sentait élever par l'austérité de la vie, la fierté de l'âme et la passion du beau dans les arts.

Près de cette œuvre, mélange d'un art savant et d'une inspiration très-intime, il nous est donné de placer encore l'instinct poétique moins dirigé par l'étude, mais animé de la passion et de la vie des champs. Ce sont les *Géorgiques*, par un Laboureur : on peut appeler ainsi l'homme du monde qui s'est fait dans la retraite le fermier de ses champs. Il n'exclut de ses vers rien du travail de sa rustique journée. Il est diffus pour ce qu'il aime, il prodigue les détails, et

aussi les digressions. Mais il abonde en sentiments de religion et de famille, et devient parfois éloquent à force d'oser tout dire, et poëte à force d'émotion vraie.

A chacun de ces ouvrages fort divers, l'Académie décerne une médaille de deux mille francs. Elle sentait surtout le besoin d'honorer en public le nom de M. Edmond Arnould, ce nom qui doit laisser tant de regrets : elle aime aussi à nommer l'auteur de ce *poëme des champs,* inégal dans la composition, mais par moments supérieur, autant que simple. C'est M. Charles Calemard Lafayette.

Un prix, autorisé déjà plusieurs fois, sur la fondation généreuse de M. de Montyon, était de nouveau proposé, depuis cinq ans, pour l'œuvre dramatique en vers qui, représentée avec succès, réunirait le mieux les conditions de talent et d'effet moral. Mais, dans l'art, l'œuvre originale est souvent tardive. La forme de la tragédie classique n'était plus essayée; la forme du drame moderne restait douteuse, et comme troublée plutôt qu'inspirée par les agitations récentes de la société. Sans juger ici toutes les tentatives du théâtre de nos jours, on admettra sans peine la préférence de l'Académie pour un poëme dramatique qui offrait à l'imagination impartiale de notre temps un modèle de l'antiquité, dans sa forme première. L'*OEdipe roi,* de *Sophocle*, fidèlement traduit en vers, sans changements, sans artifice nouveau, avec la hardiesse de ses images, ses intermèdes lyriques mêlés à l'action, avait frappé les esprits comme un grand spectacle et une vérité poétique. La faveur que le public avait témoignée pour cette reprise du théâtre d'Athènes, au XIXe siècle, paraissait le signe d'un goût plus libre et plus idéal. Sans doute, c'était par la force de l'œuvre primitive

que devait surtout s'expliquer le succès. Mais, pour la transmission de cette œuvre à si lointaine distance, et dans un monde si différent, il fallait qu'un talent d'écrire naturel et passionné eût conservé l'accent vrai du modèle, que la traduction ainsi représentée fût comme la voix en langue vulgaire de cette poésie grecque tour à tour mélodieuse et terrible.

Dans cette tâche difficile, M. Jules Lacroix a souvent réussi pour le lecteur attentif, comme pour l'auditoire ému. L'Académie décerne à sa belle et sévère étude de Sophocle, à sa traduction littérale et poétique de l'*Œdipe roi*, le prix qu'elle avait proposé pour une œuvre dramatique.

Le grand prix fondé par le baron Gobert pour *le morceau le plus éloquent d'histoire de France*, ce prix que l'Académie avait partagé, l'année dernière, entre une histoire impartiale de nos guerres de religion et une histoire habilement abrégée de la littérature française, a paru, dans le concours actuel, revenir de plein droit à un seul ouvrage, l'*Histoire de Louvois et de son administration politique et militaire jusqu'à la paix de Nimègue*, par Camille Rousset, professeur d'histoire au lycée Bonaparte.

La forme de l'ouvrage, l'abondance des faits nouveaux, l'exactitude des recherches, qui donne un récit plus vif que les traditions où se complaît Voltaire dans son *Siècle de Louis XIV*, sont ici le résultat de la méthode moderne appliquée par un esprit plein de vigueur et de sagacité patiente. La vérité, l'intérêt, l'éclat sont sortis de l'extrême étude. L'auteur s'est placé devant les archives de la guerre et des affaires étrangères. Projets et plans préparés, détails d'armements, ordres de service, correspondances officielles

et privées durant les voyages de cour et les marches militaires, il a tout lu, comparé, discuté : et il retrouve ainsi l'image vivante des événements avec ce qui les prépare et ce qui les décide, l'organisation et l'héroïsme.

Si, dans ce travail, l'action de Louvois paraît sans cesse, n'exagérons pas cependant. L'aptitude infatigable du ministre seconda et soutint la volonté du prince : elle ne la faisait pas. Il y a plus d'invention et de science des détails dans le ministre, mais moins de grandeur d'esprit; et, quoique impérieux dans son zèle, il se fût difficilement passé d'obéir, et n'eût pas régné de par le roi, et sans lui, comme Richelieu. L'historien qui juge souvent avec noblesse d'âme ce qui manquait au cœur de Louvois, devait, par là même, ne pas le croire supérieur à celui qu'il servait avec tant d'énergie et si peu de scrupule.

Malgré cette préférence trop marquée, l'étude et le sentiment si juste de l'historien lui ont fait placer partout en face et à côté de Louvois d'autres physionomies qui, nulle part, n'ont été montrées dans un jour plus vrai, Condé, Turenne, Vauban, et Vauban n'est pas le moins grand, Luxembourg, Créqui, Vivonne. Le talent, l'inspiration de l'auteur est de rendre présents pour nous ces hommes qu'il connaît si bien, et, quand il les a mis en scène avec leurs propres paroles, d'achever le récit presque du même souffle qui les animait.

Par le choix du sujet, par l'étude de tout ce qu'il renferme, par l'habile résumé des réformes militaires qui préparaient la grandeur croissante de la France, par l'attachant récit des guerres et des négociations que terminait la glorieuse paix de Nimègue, par la leçon donnée à l'ambition

sur le besoin d'un but unique et le danger de trop s'étendre, le livre répond dignement au prix proposé.

L'Académie décerne ce prix aux deux volumes publiés par M. Camille Rousset; elle souhaite que l'auteur, qui mêle depuis longtemps à l'activité de l'enseignement public le labeur des recherches, trouve plus de loisir pour compléter son œuvre par un second travail du même ordre, et retracer en partie du moins, dans la vie et l'administration d'un homme, l'histoire d'une grande époque de notre pays.

Une étude curieuse, et parfois nouvelle, sur la politique de Henri IV avait obtenu, l'année dernière, la seconde place dans ce concours d'histoire nationale.

L'Académie distingue, cette année, un travail plus étendu et de forme différente : *L'Administration en France, sous le ministère du cardinal de Richelieu.* Le mérite dominant est ici dans la précision des recherches, l'ordre et la proportion des divers points exposés, la justesse des vues et la ferme simplicité du langage.

L'Académie décerne à cet ouvrage de M. Caillet, docteur ès-lettres, le second prix fondé par le baron Gobert.

Le prix fondé par feu M. Bordin, pour l'encouragement de la haute littérature, permet à l'Académie d'honorer un travail poétique, dont elle avait accueilli le premier essai. M. Léon Halévy, digne d'un nom tant illustré dans les arts, a continué, sous le titre de la *Grèce tragique,* la traduction en vers d'une partie du théâtre grec. Avec les *Euménides, Alceste,* que la scène française n'a pas essayé d'imiter, nous avions devant les yeux l'*Iphigénie en Aulide,* non pas cette seconde création du génie, autrement admirable que la pre-

mière, cette œuvre composite de Racine, puissante par la passion et la poésie, mais l'Iphigénie antique, naïve, familière, le drame du poëte grec traduit en vers français dans sa vérité, et quelquefois dans sa pathétique douceur.

L'Académie ne pouvait méconnaître cet effort d'un homme de talent. D'autre part, une imagination de poëte, tout inspirée des souvenirs de l'île Bourbon, sa patrie, a jeté dans ses *Poèmes et Paysages,* et dans les *Épaves,* quelques accents d'une passion mélancolique et d'une rare mélodie. Les formes diversement élevées de l'art méritent même faveur. L'Académie partage le prix entre M. Léon Halévy et M. Auguste Lacaussade.

Une autre récompense fondée par feu M. de Maillé-Latour-Landry, pour un jeune écrivain dont le talent parût digne d'être encouragé à suivre la carrière des lettres, rappelait à l'Académie le nom de M. Frédéric Godefroy, et ses infatigables études sur notre langue. Elle lui accorde ce prix, qui peut s'attacher à toutes les vocations du travail littéraire, quand elles sont bien reconnues et fortement distinctes.

Le prix fondé par M. Lambert, pour l'homme de lettres digne d'une marque d'intérêt public, est accordé à M. Philoxène Boyer, que l'Académie avait déjà distingué pour des essais de littérature et d'enseignement public.

En dehors de cette revue nombreuse, l'Académie réserve une attention particulière pour l'ancien prix, nommé Prix d'éloquence. Le sujet proposé était une *Étude sur le Roman,* depuis l'*Astrée* jusqu'à *René.*

Trois discours seulement ont été présentés, dont un seul

méritait d'être relu. Mais ce discours, inscrit sous le n° 3, et portant pour épigraphe :

Non inferiora secutus,

Devise de *Marguerite de Navarre*,

est une œuvre d'esprit et de goût, qui plaît dans sa juste mesure de savoir littéraire bien choisi et d'élégante brièveté. C'est un coup d'œil sur les rapports de la société et du roman, le caractère, les nuances que le roman reçoit de la société, à chaque époque, et l'influence que souvent il exerce sur elle. Ce que l'auteur observe et pense, son style le dit avec une expression aisée qui rappelle le ton du monde, autant que l'art d'écrire. Cette étude passe vite sur les volumineux romans du XVIIe siècle ; mais elle en saisit bien l'origine et l'effet : et surtout elle explique l'*Astrée* aussi délicatement qu'elle admire, dans *la Princesse de Clèves,* la beauté des sentiments et du langage, et ce charme supérieur du roman devenu l'égal des autres chefs-d'œuvre du même temps. Moins heureux peut-être, et plus discret ou plus gêné dans ses jugements sur le roman du XVIIIe siècle, l'auteur trouve encore des vues ingénieuses avec nouveauté. On peut regretter quelques oublis, discuter quelques préférences : mais on sent un esprit juste et fin, qu'un noble instinct de cœur élève et fortifie.

L'auteur de cette étude est Mme Duparquet, dont le nom honoré peut devenir très-connu dans les lettres. Un fragment de son ouvrage le prouvera tout à l'heure.

Pour le prix de poésie à décerner en 1863, l'Académie indique comme sujet : *La France dans l'extrême Orient.*

Où la France n'est-elle pas, dans l'Orient? Elle a conquis, c'est-à-dire affranchi Jérusalem durant près d'un siècle; elle a régné dans Constantinople. Elle a commencé la renaissance de l'Égypte, en la touchant de ses armes et de sa science. Elle a délivré la Grèce; elle préserve la Syrie. Le souvenir tout récent, aujourd'hui proposé, c'est le nom français renouvelé par la victoire à la Chine et dans le royaume d'Annam, et la liberté du culte chrétien s'étendant avec la civilisation sur ce monde lointain.

Pour le prix d'éloquence à décerner en 1864, l'Académie propose l'*Éloge de Chateaubriand;* et, par la forme de ce titre, elle place déjà dans l'avenir le grand écrivain, dont il sied bien de reconnaître l'influence généreuse et le génie durable.

RAPPORT

DE M. VILLEMAIN

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

SUR LES CONCOURS DE L'ANNÉE 1863.

MESSIEURS,

Le nombre toujours croissant des ouvrages présentés au principal concours de l'Académie est une difficulté pour elle plutôt qu'un sujet de plainte. Elle ne peut nommer en public tout ce qui lui a paru digne d'attention et d'estime. Parfois aussi elle a eu sous les yeux de grands travaux mêlés de science économique et d'études législatives, qu'elle n'a pas dû ni voulu juger, même en approuvant la pensée qui les inspire.

Cette réserve, dans l'examen du concours des ouvrages *utiles aux mœurs,* laisse encore cette année bien des ouvrages à com-

parer, et d'heureux efforts de savoir et de talent à signaler au public. La philosophie, sous sa forme la plus générale, a naturellement une place dans ce choix. La science servant à la vertu, la pensée contemplative ennoblissant la pratique de la vie, c'était le sujet qu'un esprit élégant et juste a résumé sous ce titre : *La Philosophie du bonheur,* dans un livre qu'on ne peut lire sans profit et sans charme. Ce n'est ni à l'érudition ni à l'exposition dogmatique des systèmes que M. Paul Janet, professeur applaudi dans des cours publics, emprunte ici son autorité; c'est à la justesse du sens, à la droiture du cœur, à la conscience la plus scrupuleuse et au point d'honneur le plus éclairé. Que le spiritualisme soit le principe de cet ouvrage, il n'est besoin de le dire. Un traité du *Bonheur* ne saurait être qu'un rigoureux traité de morale. C'est du devoir accompli que dépend tout le bien de la vie; c'est au perfectionnement de l'âme qu'il faut le demander.

Cette âme, l'auteur la suit dans toutes les épreuves, mêlée aux affaires, occupée d'études, active pour les autres, résignée pour elle-même, chargée d'obligations à remplir, et ne pouvant trouver quelque satisfaction ici-bas que par beaucoup de raison, de travail et de dévouement. Ce n'est pas seulement au nom d'une philosophie généreuse qu'il combat la doctrine de la Rochefoucauld : c'est du spectacle même de la vie qu'il fait sortir la réprobation de l'égoïsme, et c'est ainsi qu'il en démontre l'erreur autant que le vice. Pour lui, cette vérité touche aux consolations religieuses. En étudiant ce qu'il nomme beauté et misère de la vie, sa foi dans ce qui dépasse le monde ne lui laisse que plus d'espérance pour le progrès moral de ce monde lui-même. Comme il voit dans la pratique du bien la seule chance de bonheur person-

nel, c'est du bien généralement pratiqué qu'il attend le bonheur social. Il y croit avec ardeur, et il a pour l'avenir de l'humanité quelque chose de la confiance dont le remplit l'avenir immortel de l'âme. L'Académie décerne un prix de *trois mille francs* à M. Paul JANET pour cette œuvre de science et de bonté morale, de bon sens et d'esprit délicat, de raison forte et de talent d'écrire.

A côté de cet ouvrage elle place un autre nom, un autre écrit, différent d'origine, livre de morale aussi, mais né sans le secours de la science, sans l'expérience du monde. C'est le recueil de quelques lettres et des pensées d'une jeune fille vivant dans la demeure délabrée de sa famille noble et pauvre, au milieu des soins vulgaires du ménage relevés par les efforts d'une charité que rien ne lasse. *Eugénie de Guérin, ses lettres, son journal,* telle est l'œuvre que l'Académie choisit comme un exemple utile pour les âmes.

Cette jeune fille, près d'un père âgé, près d'une sœur et d'un frère plus jeune qu'elle, n'a respiré que pieux dévouement et soins de famille. Elle a lu quelques livres de piété d'un intérêt fort inégal, de simples légendes et des volumes de Bossuet et de Fénelon. Elle a lu peu de nos poëtes ; mais elle sait d'instinct la poésie, comme sa langue natale, et il y a d'elle quelques vers pleins d'émotion et de la plus gracieuse élégance. Ce talent des lettres qu'elle ne croit pas avoir, elle le prédit, elle l'excite dans son frère, que l'étude y préparait, et dont la vocation religieuse ou mondaine, mais toujours poétique, devait laisser quelques traces éclatantes.

Séparée de lui par les efforts qu'il fait pour chercher la célébrité, elle existe pour lui : elle tient un journal des conseils, des vœux qu'elle lui adresse et des incidents de sa pro-

pre vie si modestement uniforme. Une visite de parenté ou de voisinage, une œuvre de charité, une lettre reçue, une nouvelle apprise, cela suffit pour l'inspirer et lui donner de nobles idées sur quelques noms célèbres et quelques graves questions d'alors.

Cette épreuve n'est pas la seule. Eugénie de Guérin devra survivre à son espérance, à son orgueil, et perdre celui qui était l'objet d'une affection si pure et d'une ambition si dévouée. Ce frère, qu'elle prédestinait à la gloire et qu'elle voyait heureux d'un mariage souhaité, meurt presque aussitôt. Elle vit quelques années encore, s'entretenant avec ce souvenir, redisant ses inconsolables regrets, et semblant quelquefois reprendre ses espérances et continuer ses conseils pour celui qui n'est plus. Les pensées écrites qu'on a recueillies d'elle, datées de ces divers temps de sa vie, sont vraies et parfois éloquentes. C'est la physionomie d'une âme forte, généreuse et tendre. Ce n'est pas un livre à juger. C'est une image sainte à honorer. Le prix décerné à l'œuvre d'Eugénie de Guérin ira trouver l'héritière de ce nom, et sera comme une marque de l'intérêt public pour ces prémices de talent qu'enlève si cruellement la mort.

De savants ouvrages ont ensuite fixé l'attention de l'Académie. La *Psychologie* de saint Augustin par M. Ferraz, professeur de philosophie au Lycée impérial de Strasbourg, se présentait d'abord. Par son génie et l'esprit de son siècle, Augustin fut autre que le brillant rhéteur de Carthage et de Milan, que le prédicateur populaire, que le grand évêque et le saint : il fut un maître de la science philosophique; il en discuta les problèmes; il en reporta quelque chose dans sa théologie, où plus tard la philosophie d'un monde nouveau

vint puiser à son tour. Étudier ce mouvement, suivre saint Augustin de Platon à l'Évangile, constater d'après lui le travail de l'intelligence humaine, son action interne et spontanée, et le montrer, dans cette science de la pensée, précurseur de Descartes et souvent d'accord avec les progrès qu'a faits de nos jours l'observation intellectuelle de l'âme sur elle-même, c'était un curieux travail, une œuvre d'analyse savante et de sagacité, que l'Académie devait distinguer, pour le sujet, pour la doctrine et pour l'expression.

Près de cet ouvrage, elle désigne également l'*Étude* sur Malebranche par M. l'abbé Blampignon, docteur en théologie et docteur ès lettres. La littérature générale, celle qui touche le plus aux sentiments et aux idées des hommes, est intéressée à ces nobles directions de métaphysique et de philosophie chrétienne. Elle en saisit parfois le rapport avec la pensée publique; elle y sent combien est fortifiante pour l'esprit la recherche pure de la vérité pour elle-même. L'essai, par un jeune prêtre, d'une discussion libre sur les hardiesses d'un pieux penseur tel que Malebranche, demeuré pour nous un grand écrivain, devait être accueilli dans ce concours.

Près de la biographie, complétée sur quelques points, de ce novateur du XVIIe siècle, si paisible et pourtant persécuté, l'Académie place volontiers la vie et la doctrine d'un philosophe du XVIIIe. Mais ce philosophe fut un vrai sage, avant d'être un ministre réformateur. Il attaqua les tendances du matérialisme, autant que les traditions de l'arbitraire. Il voulut rectifier les doctrines, pour préparer le règne des lois; et dans la retraite, comme dans la vie publique, il unit toujours dans une même pensée, il chercha d'une même ardeur, l'élévation des principes moraux et le progrès de la

liberté politique. L'Académie avait proposé et couronné l'Éloge de Turgot, il y a déjà bien des années, et dans un temps différent du nôtre. Elle aime qu'on revienne aujourd'hui à ce souvenir, à cet exemple. Le nouvel ouvrage sur Turgot par M. Mastier, ancien élève de l'École normale, docteur ès lettres, ne sera pas la dernière étude qu'on essayera, de nos jours, sur ce nom respecté. Mais l'Académie, appréciant les recherches et le style de l'auteur, lui décerne une médaille de *deux mille francs*, comme à chacun des deux précédents ouvrages.

Une étude d'histoire bien faite, et dictée par un grand scrupule de vérité, une réhabilitation, partielle, il est vrai, de Philippe II, obtient la même distinction. C'est l'ouvrage de M. Charles de Mouy, *Don Carlos et Philippe II*. A l'intérêt que le roman et le théâtre avaient jeté sur l'infortuné don Carlos, à cet amour partagé qui aurait fait deux victimes, à cet enthousiasme de philosophie et de liberté dont le prince espagnol aurait été le complice et le martyr, est substitué, d'après des pièces authentiques, le récit d'une longue démence et d'une maladie terminée par la mort. Il n'y a plus rien des fictions de Saint-Réal, ni des rêves généreux et des crimes atroces mis en tragédie par Schiller et Alfieri. Mais il reste la justice de l'histoire sur le souverain qui rendit contre lui toute calomnie vraisemblable et mérita même les mensonges accusateurs qu'il encourut. Il reste le pathétique de la vérité, assez touchante par elle-même. L'Académie décerne à cet ouvrage une médaille de *deux mille francs*.

Elle avait encore à choisir parmi de nombreux ouvrages de poésie. L'art des vers, et quelques traces de l'inspiration

qui le renouvelle, s'offraient sous bien des formes. L'Académie s'abstient de citer ce qu'elle n'a pu préférer. La gravité morale du sujet, le mérite littéraire d'une étude difficile passionnément suivie, sont des titres qui devaient surtout prévaloir à ses yeux.

Une version poétique calquée sur les Psaumes, et en reproduisant les formes les moins connues, a frappé l'attention par l'effort et quelquefois par le succès. Une préface instructive, des notes savantes d'histoire et de critique, ajoutent à l'intérêt de cette étude, en attestant l'ardeur de conscience et d'admiration qu'y porte l'interprète. Si maintenant le sublime d'un modèle inaccessible n'est pas touché d'aussi près, dans ce long travail de traduction fidèle, que dans quelques rares imitations parties de la main de nos grands poëtes, du moins les teintes douces et pures qui reposent de ce sublime sont rendues avec âme. Le style, grave et simple, se ressent par moments de la grandeur originale. L'Académie décerne à cette œuvre de M. de la Jugie une des médailles qu'elle réserve pour l'emploi moral du talent poétique.

Puis, avec la liberté d'un examen aussi divers qu'il est étendu, elle distingue une œuvre d'art, pour l'art même, la traduction en vers français du théâtre de Térence, de ce poëte qui, sous le reflet de l'élégance attique et de l'urbanité des Scipions, trouva l'accent naturel du sentiment de l'humanité et exprima la bonté du cœur, bien avant l'avénement de la pitié sociale. Elle décerne une des médailles du concours à M. de Belloy, pour cette étude de goût.

S'il n'a pas toujours conservé l'élégance choisie du poëte admiré par César, qui ne le nommait pourtant qu'un demi-

Ménandre, il en approche assez dans sa diction facile et naturelle, pour paraître souvent un demi-Térence ; et cet éloge est bien un titre d'honneur.

Le grand prix fondé par le baron Gobert pour le morceau le plus éloquent d'histoire de France ne sera pas transféré cette année. Il reste encore acquis au travail savant et neuf qu'a publié M. Camille Rousset : *l'Histoire de Louvois et de son administration politique et militaire jusqu'à la paix de Nimègue.* Cet écrivain habile, formé dans l'enseignement, n'a pas seulement la patience et l'activité des recherches : il a réfléchi fortement sur les matériaux découverts ; il en a tiré des vues générales ; et ce qu'il voyait et ce qu'il pensait, il l'a exprimé avec vigueur et naturel, dans ce style du sujet qui en atteste la parfaite connaissance et qui devient le style de l'auteur, par l'empreinte durable de la passion et du talent.

A ce titre et dans les termes du concours, l'ouvrage de M. Camille Rousset sur Louvois ne pouvait être dépossédé de la première place par quelques récits de nos anciennes guerres du moyen âge, et quelques tableaux même expressifs de nos temps barbares.

Mais, en dehors du premier prix, et pour la seconde place si honorablement remplie l'année dernière par le solide et curieux travail de M. Jules Caillet : *l'Administration en France sous le cardinal de Richelieu*, un livre mêlé de biographies politiques et privées, de vues sur la vérité dans l'histoire, de jugements sur les talents le plus heureux à reproduire cette vérité, et parfois à l'altérer avec une partialité plus piquante encore, a paru justement désigné. C'est l'ouvrage en deux volumes intitulé : *les Mémoires et l'His-*

toire en France, par M. Caboche, inspecteur de l'Académie de Paris. On peut l'appeler, il est vrai, une œuvre de critique littéraire, encore plus qu'une œuvre d'histoire. Mais l'esprit des deux vocations s'y retrouve, et l'un sert à l'autre. Savant et très-classique de goût, l'auteur, après une introduction élégante sur l'ensemble du sujet qu'il se propose, et quelques vues sur les *Mémoires* dans l'antiquité grecque et romaine, entreprend, à partir de notre plus ancien moyen âge, et suit, à travers nos trois grands siècles jusqu'à nos jours, une étude attentive de nos *Mémoires* français, où je le crois tenté de voir surtout notre histoire.

La vie des auteurs mêlée à leurs récits, leur degré de passion et par-là d'éloquence, les conditions diverses de ces témoins, depuis le vieux maréchal Villehardouin ou le troubadour Froissart, jusqu'au terrible Montluc, au cardinal de Richelieu, et à quelque éloquent ministre parlementaire d'une époque récente, c'est là sans doute une heureuse variété de tableaux. Elle comprend encore bien des noms, deux surtout qui nulle part n'ont été mieux étudiés, celui du narrateur trop mêlé dans l'action et trop partial de souvenir, le cardinal de Retz, et celui du spectateur inexorable qui, pour avoir été toujours inactif, n'en était pas plus patient et plus calme, le duc de Saint-Simon. Ces juges sévères, interrogés à leur tour, ces peintres dessinés avec des touches quelquefois dignes d'eux, d'autres portraits encore, depuis le politique Commines jusqu'à la sincère Mme de Motteville, et depuis Sully jusqu'à Mme Rolland, font de cet ouvrage une instructive et piquante lecture, un livre bien pensé et bien écrit. Ce livre, que l'auteur peut augmenter de quelques noms et de nouveaux détails, est bien placé dans un con-

cours fondé à la gloire des souvenirs nationaux de la France.

Une autre récompense confiée à l'Académie reçoit cette année une destination toute dans l'intérêt des études historiques. L'érudition dévouée à ces études est une grand partie des lettres. Elle en représente plus d'une application non moins utile que laborieuse. C'est à ce titre que le prix fondé par feu M. Bordin, pour l'encouragement de la haute littérature, est attribué à un vaste travail sur un côté des temps antiques et des origines de la société moderne, à une étude d'histoire et de législation, *le Droit municipal dans l'antiquité*, *le Droit municipal dans le moyen âge*. Résumé d'immenses lectures, excédant parfois le sujet, et trop développé, sans être toujours exact dans l'analyse des constitutions de la Grèce, savant et précis sur la commune romaine et l'extension qu'elle reçut au loin par la conquête, et dans le long travail de résistance et d'envahissement d'une partie de l'Europe, plus curieux encore dans le tableau des divers efforts du droit communal à travers le moyen âge et les grands siècles qui suivirent, ce livre de M. Béchard, ancien député, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, méritait un sérieux examen.

Écrit sous des formes simples, non sans conviction dominante, mais sans préjugé systématique, l'Académie l'a jugé digne d'un Prix qui s'applique bien à la gravité des études et au caractère savamment historique des ouvrages.

Le Prix fondé par feu M. Halphen pour l'œuvre jugée la plus remarquable au point de vue littéraire ou historique, et la plus digne au point de vue moral, ira chercher le récent souvenir d'un homme de savoir et de talent qui n'est plus. L'Académie décerne ce prix à l'*Histoire du royaume méro-*

vingien d'Austrasie, par M. Huguenin, habile professeur, consumé jeune par une diversité de travaux opiniâtres, et laissant après lui, sur une époque importante de la formation unitaire de la France, un livre où l'ardeur des recherches originales a jeté parfois beaucoup d'intérêt et de coloris. Cette récompense tardive sera un honneur pour son nom, un appui pour sa veuve.

Le Prix fondé par feu M. Lambert, pour un homme de lettres digne d'une marque d'intérêt public, était à décerner cette année. L'Académie, appréciant quelques essais dramatiques aussi purs de bienséance morale que de langage, attribue cette distinction à M. Léopold Laluyé.

Longtemps avant ces nombreuses médailles d'honneur fondées au nom de la sympathie publique pour les lettres, il y avait d'autres concours dont l'Académie propose les sujets. Une attention bienveillante en accueille toujours le renouvellement, sous les titres de Prix d'éloquence et de poésie.

Pour le premier de ces Prix, l'Académie avait proposé une étude *Sur le génie et les écrits du cardinal de Retz.* Trop peu saisie d'abord dans ses vrais caractères, cette étude amena surtout de longs récits, où la grande supériorité de Retz, son génie d'écrivain, le don le plus vivace en lui, disparaissait sous les redites de l'histoire du temps.

Maintenu cependant au concours, le même sujet a mieux inspiré quelques-uns des nombreux candidats qu'il attirait encore. Sur vingt-six discours, la plupart trop longs et trop chargés d'anecdotes, deux ouvrages ont paru par des mérites divers avoir droit à une égale préférence. L'un de ces ouvrages, inscrit sous le n° 12, porte pour épigraphe cette

pensée de la Rochefoucauld : « L'envie de parler de nous et « de faire voir nos défauts du côté que nous voulons bien « les montrer, fait une grande partie de notre sincérité. » Cet ouvrage, où la narration domine encore, et dont l'ensemble, inégal d'ailleurs, dépasse de beaucoup l'étendue permise à une lecture publique, est semé de recherches heureuses et parfois assez neuves. Il suffit de citer le jugement, ou plutôt la découverte, sur le premier écrit de Retz, et sur la transformation que le jeune étudiant français avait fait subir au récit italien, dont il empruntait son début d'éloquence et de faction. D'un livre à la gloire de Doria il tirait l'apothéose de Fiesque, et d'un ambitieux vaincu il faisait un héros libérateur et victime. J'ignore si Richelieu connut ce changement de texte; mais il devina l'intention, et en prévit la hardiesse et la portée, après lui du moins. L'auteur de l'ouvrage, en décrivant ces suites, a bien marqué et parfois sévèrement jugé la place de Retz dans la société politique de son temps. Mais on peut douter qu'il explique toute la part de sagacité supérieure qui conserve à l'adversaire malheureux de Mazarin un rang si élevé dans les lettres. Il admire fort son talent d'écrire et la vivacité de ses récits; mais il ne dit pas assez ce que le politique, souvent trompé dans ses entreprises, a laissé de pensées profondes et vraies à l'historien.

Ce travail n'en a pas moins paru devoir, pour la justesse habituelle du sens, la précision des recherches et quelques morceaux d'un style ferme et sain, partager le Prix avec une œuvre plus courte et plus vive, où la pensée souvent généreuse est sans déclamation, mais dont quelques parties sont moins étudiées et moins complètes. C'est le discours inscrit

sous le n° 15 et portant pour épigraphe : « Retz jeta dans la « langue française la verve et le mouvement de son imagi- « nation impétueuse. » Ce discours, animé de langage et mêlé de vues historiques bien conçues, caractérise avec talent quelques faits de la vie et le génie d'écrivain du cardinal de Retz.

L'auteur du discours inscrit sous le n° 12 et appelé au partage du prix est M. Topin, receveur de l'enregistrement et des domaines, à Aigues-Mortes.

L'auteur du discours inscrit sous le n° 15, dont nous venons d'indiquer brièvement les titres au partage du prix, est M. Joseph Michon, docteur ès lettres et docteur en médecine, que sa jeunesse, son nom, ses études variées, semblent destiner à ce libre culte de la pensée, à cette mission d'écrivain qui demande chaque jour plus de connaissances réunies et de forces appliquées.

L'Académie, dans ce concours, réserve encore pour une mention honorable le discours inscrit sous le n° 16 et portant pour épigraphe ces paroles de Quintilien : *Si aliqua contempsisset, si non parum concupisset, si non omnia sua amasset.* Cette étude, digne d'éloges en bien des points, fait honneur à la fermeté de jugement et à l'esprit littéraire de M. Ferdinand Belin, maître répétiteur au Lycée impérial Charlemagne.

Une mention honorable est également accordée au discours inscrit sous le n° 26, et portant pour épigraphe les mots de Voltaire : « Cet homme singulier s'est peint lui- « même dans ses Mémoires, écrits avec un air de grandeur, « une impétuosité de génie et une inégalité qui sont l'image « de sa conduite. » L'auteur, dont le nom n'est pas connu,

montre dans cet écrit un sens historique qui lui promet d'autres succès.

L'Académie regrette de ne pouvoir faire connaître dans cette séance que par quelques morceaux peu étendus les mérites différents et les traits distinctifs des deux ouvrages jugés dignes de partager le prix. Elle est du moins assurée de l'attention favorable qu'obtiendra cette lecture, et qui suivra les deux ouvrages publiés.

Pour sujet du prix de poésie, l'Académie avait proposé : « la France dans l'extrême Orient. » Elle sait combien de nos jours les terribles réalités de la guerre, et sa puissance de destruction agrandie sans cesse, doivent faire souhaiter la paix. Elle n'avait désigné qu'un épisode dans la gloire militaire de la France, une influence lointaine plutôt qu'une grande guerre, une victoire de la civilisation plutôt qu'une lutte entre de grands États civilisés. Cette pensée a été comprise. L'action des armes françaises sur les royaumes d'Asie, le génie chrétien et sociable qu'elles portent avec elles, ce vaste empire de la Chine, où jadis pénétrait avec péril la religion cachée sous la science, ouvert maintenant à l'Europe, pour être transformé par son commerce et ses lois, tout cet ordre de faits et d'idées, résultat de la hardiesse savante et de la force disciplinée, convient à l'imagination et ne peut qu'inspirer le talent. Parmi bien des ouvrages présentés au concours cette année, une pièce de vers portant pour épigraphe les paroles de Gœthe mourant : « De la lumière ! encore plus de lumière ! » a justifié l'attente et le choix de l'Académie. Vous entendrez aujourd'hui ces vers. Il n'est pas besoin de les louer. L'auteur est M. de Bornier, couronné déjà dans un autre concours de poésie, sur les travaux de

l'*Isthme de Suez*, pour des vers à la gloire de la puissance et de la pensée françaises, qu'il ne sépare pas dans son admiration, et dans le but de grandeur et d'humanité qu'il souhaite à leurs efforts.

L'Académie avait encore un Prix à décerner sur une question toute spéculative : « De la nécessité de concilier dans l'histoire critique des lettres le sentiment perfectionné du goût et les principes de la tradition avec les recherches érudites et l'intelligence historique du génie divers des peuples. » Il s'agissait d'une étude de littérature comparée, d'un libre hommage à rendre au génie classique, dans ce qu'il a de plus savant avec naturel, et au génie, sous toutes les formes, dans ce qu'il a de plus vrai. C'était un appel au sentiment du beau et à la réflexion érudite, à l'enthousiasme et à l'impartialité. Cette intention du programme paraît n'avoir pas assez dirigé les candidats. Dans plusieurs *Mémoires*, ou trop courts ou trop longs, sans variété, on a soutenu quelques thèses pour ou contre l'antiquité, pour ou contre le moyen âge : mais on n'a pas essayé de reconnaître les principes essentiels du *Beau*, et d'en noter les gradations et les formes sortant, avec constance et nouveauté tout ensemble, du fonds inépuisable de l'humanité, tantôt d'une simplicité presque inculte, tantôt d'une civilisation jeune encore et presque isolée dans le monde, tantôt de l'émulation et du mouvement d'un nombre croissant de peuples éclairés, et enfin de l'intelligence plus vaste du passé et de l'élan vers l'avenir.

L'Académie, qui n'a pas donné le Prix, proroge le concours à l'année 1865. En même temps elle rappelle un autre Prix de littérature élevée, une autre étude de nobles senti-

ments et d'amour de l'art, de générosité civique et d'éloquence, qu'elle a proposée pour l'année prochaine, en la résumant sous ces mots d'un respect familier pour le grand écrivain que nous avons perdu, et pour les grandes renommées qui ne meurent pas : l'Éloge de Chateaubriand.

RAPPORT

DE M. VILLEMAIN

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

SUR LES CONCOURS DE L'ANNÉE 1864.

MESSIEURS,

Les prix fondés par un sage du dernier siècle pour encourager l'influence morale des lettres attirent toujours des candidatures bien nombreuses. De la poésie à la statistique, de l'érudition, sous des formes diverses, aux notions techniques, il n'est aucune application de l'esprit dont quelque essai ne soit présenté à ce concours. L'Académie, sans méconnaître les mérites de plusieurs ouvrages qu'elle n'a pas choisis, doit surtout indiquer le caractère de ceux qu'elle a préférés.

Un de ces ouvrages, *la Psychologie de Platon*, par M. Chaignet, professeur au collége impérial de La Flèche, est un

travail savant et de salutaire exemple; car on y voit le sentiment spiritualiste appuyé sur l'observation la plus attentive et l'analyse justifiant l'enthousiasme. Le grand naturaliste de l'antiquité était, on le sait, un témoin convaincu de l'essence immortelle de l'âme. Mais l'éloquent défenseur de cette vérité, celui qui en avait été comme l'apôtre inspiré pour la Grèce idolâtre, en était aussi le démonstrateur scientifique par la plus fine étude des facultés humaines. Insister sur cet ordre de faits psychologiques mêlés aux vues sublimes de Platon, en résumer l'ensemble avec une sagacité pleine d'ardeur, et lier cette recherche de la pensée, de son origine et de ses lois, au sentiment même du beau, prouver ainsi le principe immatériel de l'âme par les grandes idées dont elle est capable et faire du divin la source nécessaire des arts, c'est l'heureux emploi d'une noble méthode sur laquelle de grands talents ont jeté leur éclat. Une étude exacte et animée, où cette conviction s'exprime avec candeur, est un livre que l'Académie doit accueillir et placer parmi les ouvrages qu'elle distingue par des prix. Elle décerne à l'auteur, M. Chaignet, un prix de 3,000 francs.

Un livre curieux, bien ordonné, d'une raison sévère et d'un style ferme et naturel, obtient de plein droit le même rang. C'est l'ouvrage ayant pour titre : *des Prédicateurs du dix-septième siècle, avant Bossuet*, par M. Jacquinet, directeur des études littéraires à l'École Normale supérieure. L'auteur, par une vue très-juste, a voulu suivre à la trace le travail multiple et continu, le progrès de raison éloquente et de force, sous des noms divers, qui, dans la chaire chrétienne, avait précédé l'avénement du génie de Bossuet. La merveille de ce génie n'en est pas moins grande, ni son su-

blime moins nouveau de correction, comme de puissance; et rien de plus instructif que l'étude des efforts tentés et du pouvoir exercé parfois, avant cette victorieuse parole.

Une introduction savante avec brièveté réunit quelques traits principaux sur la prédication au moyen âge, sur ses désordres et sa violence au XVIe siècle, sur l'âme et le génie de saint François de Sales, sur le zèle des corporations religieuses, et l'ardeur des études, redoublée par la réforme de la discipline et par le débat dogmatique. Puis, au XVIIe siècle, apparaît, avec le progrès de la société, l'action plus régulière de la parole chrétienne, dont l'auteur de cet ouvrage retrouve quelques accents mémorables sous des noms trop oubliés, ou, comme celui de Retz, célèbres à d'autres titres. La voix de Richelieu manque seule à ces souvenirs. Quoique Richelieu, évêque et controversiste, ait sans doute prêché quelquefois, avant sa toute-puissance, le savant critique ne l'a nulle part pris pour exemple de cette parole religieuse que, dans la suite, il favorisa plus qu'il ne l'affranchit. La transformation vint d'ailleurs, de Vincent de Paul bien plus que de Balzac, de Port-Royal plus que de l'Académie. L'auteur l'a dit d'une manière piquante et vraie. Là, comme sur d'autres points, ses recherches sont précises, ses jugements libres et nettement exprimés. C'est un des signes de la forte école à laquelle il appartient; et c'est partout le caractère de son ouvrage, moins orné que solide, quelquefois même plus classique de doctrine qu'irréprochable de langage, mais répondant bien, par le sérieux et la vivacité de ton, à l'importance du sujet.

Un livre d'une littérature plus mondaine, mais savante aussi, est placé dans le même ordre par l'Académie: c'est

une étude complète, autant que le permet la bienséance, sur le théâtre anglais à côté de Shakspeare, sur les prédécesseurs, les contemporains et les successeurs immédiats de ce grand poëte, par M. Mézières, professeur de littérature étrangère à la Faculté des Lettres de Paris.

Scènes d'histoire et singularités de mœurs, imitations de l'antiquité et bruyants échos des instincts populaires du pays, excès d'horreur et de comique, rien n'est oublié de ce travail tumultueux d'imagination qui entoura ou suivit Shakspeare, avec des pressentiments, des rencontres, et plus souvent des reflets affaiblis de son génie. A la vive intelligence de ce chaos étranger le critique français joint un sentiment vrai et un juste orgueil de notre théâtre. Il n'exagère, dans son idée de l'art, ni les avantages de la liberté sans limites, dont il marque la monotonie fréquente, ni la puissance de la règle qui n'est rien, sans la passion et la vérité; mais il fait habilement comprendre cette force du théâtre anglais liée à toute l'histoire du pays. Ce qu'il a bien étudié, il l'exprime dans un style naturel et de bon goût, et à l'instruction la plus précise il ajoute la facilité et la variété du talent.

Près de cette œuvre d'histoire littéraire et sociale sont placés au même rang d'heureux essais poétiques écrits avec art et remplis d'émotions simples et pures. L'Académie avait décerné le prix de poésie à Mlle Ernestine Drouet, pour une pièce de vers que n'a pas oubliée le goût public. Elle choisit pour une autre distinction un volume de la même main, où des souvenirs de famille, des exemples domestiques de dévouement et d'amitié fidèle, paraissent avec un charme particulier, entre de touchants récits empruntés à l'histoire de nos jours et à d'anciennes légendes. Ainsi les plus modestes

devoirs de la vie dignement remplis peuvent avoir été la meilleure préparation du talent; et la jeune fille qui en fut inspirée leur doit encore plus qu'aux avis et à l'art brillant et réfléchi du poëte célèbre, dont sa reconnaissance se plaît à honorer la mémoire.

L'Académie décerne à Mlle Ernestine Drouet, auteur du recueil de poésies *Caritas*, un prix de 3,000 fr., comme à chacun des auteurs que nous venons de nommer. Une étude intéressante, sous forme érudite, *la Femme dans l'Inde antique*, par Mlle Clarisse Bader, a fixé aussi l'attention de l'Académie, qui ne semblait pas appelée d'abord à juger cet ouvrage. Mais l'auteur n'est pas orientaliste, et n'a cherché, dans les chants sacrés, les grands poëmes et les drames de l'Inde, l'image dévouée de la femme qu'à la faveur des traductions anglaises, allemandes, italiennes, parfois même françaises. Cela suffisait pour lui dicter de touchants récits, dont quelques-uns ont été redits par des voix poétiques. Ainsi l'imagination s'étend par l'étude. A part cette influence heureuse, le choix des souvenirs, le mérite des analyses, la pureté du langage, recommandaient ce travail littéraire, qu'anime partout le sentiment moral. L'Académie décerne à l'auteur, Mlle Clarisse Bader, une médaille de 2,000 fr.

Elle a même récompense pour une œuvre de poésie composée dans de rares loisirs par l'effort de l'esprit contre la fatigue d'une autre et laborieuse occupation. Elle accueille, dans les petits poëmes de M. André Lemoyne, des vœux de l'âme bien rendus et quelques vers d'un coloris aussi pur que le sentiment qui les inspira. Elle ne trouve l'auteur ni amer ni découragé, bien qu'il ait plus à se louer de son talent que de sa destinée. Elle lui sait gré de nobles pensées sur les

épreuves de la vie et les consolations du travail, et elle lui en donne un témoignage.

L'Académie choisit encore un livre de morale pratique analogue à la pensée du fondateur, *les Récits de la grève*, par M. Deslys. Les leçons de probité et de sympathie secourable, éparses dans ces récits, n'offrent pas un langage assez simple; mais elles ont cette force qui agit sur l'imagination et dont l'excès même n'est pas à craindre, s'il entraîne la volonté vers le bien. L'Académie décerne à l'auteur une médaille de 2,000 fr.

L'Académie aurait voulu qu'en dehors de ce Concours bien des ouvrages, qui ne peuvent y rentrer, fussent rappelés du moins à l'estime publique. Pour quelques-uns, elle est prévenue dans son vœu par l'expression spontanée de cette estime. Elle n'a pas besoin de nommer l'auteur si respecté d'une traduction nouvelle du plus populaire des livres religieux. Dans l'ordre des sévères études, elle n'a pas besoin de désigner la traduction éloquente des *Discours politiques* de Démosthène, léguée par un magistrat de la Cour suprême dont la perte a laissé tant de regrets, et dont le souvenir, si cher à sa famille et à ses amis, est honoré de tous.

Le grand prix fondé par le baron Gobert pour le morceau le plus éloquent d'histoire de France est continué, dans la forme la plus honorable, à l'homme de savoir et de talent, qui depuis deux ans l'avait obtenu. Les deux volumes, publiés d'abord sur l'*Administration politique et militaire de Louvois* jusqu'à la paix de Nimègue, ne sont ni dépossédés par l'œuvre nouvelle d'un autre écrivain, ni maintenus sans accroissement de mérite. L'ouvrage, resté supérieur, est devenu complet, et forme, jusqu'à la mort de Louvois et à la

paix de Ryswick, un des importants travaux qu'ait suscités notre histoire. C'est une grande partie d'un règne mémorable bien comprise et fortement décrite.

Ce sont deux époques de guerres et de transactions politiques, d'agrandissements acquis et de fautes commencées, de paix trop entreprenante et de difficultés nouvelles, de guerres reprises alors contre des ennemis plus nombreux, et de victoires mêlées de grands sacrifices, pour arriver à une paix glorieuse encore.

Dans la seconde moitié de l'ouvrage, ce sont presque partout les mêmes noms, Louis XIV, le prince d'Orange qui devient Guillaume III, Louvois, Vauban. Mais la scène s'est agrandie; les temps ont changé, et, avec le sentiment de l'indépendance, s'est levé sur l'Europe un esprit de liberté secondé par la révocation de l'Édit de Nantes et la folle témérité de Jacques II.

De là, pour l'historien, matière à de graves recherches et à d'utiles vérités : fortes institutions militaires de la France, et ascendant de ses armées, où Catinat vient rejoindre Vauban, cruel abus de la guerre dans l'incendie du Palatinat, alliances perdues, hostilités redoublées, plaies intérieures du royaume, sévérité qui les accroît, Louvois servant de son énergie la persécution religieuse qu'il n'approuve pas, qu'il ne juge pas, et dont il sentira l'iniquité seulement par les maux qu'elle entraîne.

Dans cette suite du récit, dans cette crise du drame, l'auteur est de plus en plus impartial à force d'étude, mais impartial avec ardeur, exprimant le vrai dans tous ses détails, comme il l'a trouvé, n'essayant pas de portraits, mais prenant les personnages sur le fait par leurs actes et par leurs

paroles, et ne leur épargnant pas ce qu'il peut leur prouver. Ce mélange de l'histoire anecdotique et de l'histoire générale accroît l'intérêt du tableau et l'évidence de la leçon.

C'est la disposition actuelle des esprits que l'histoire, si éloquente chez les anciens, souvent déclamatoire ou sceptique chez les modernes, ne puisse plus satisfaire que par l'extrême certitude, en étant à la fois l'explication des choses et l'image des hommes. M. Camille Rousset, dans le cours de son ouvrage et dans la partie qui le termine, s'est approché de cette double condition qui sera le titre de gloire de quelques grands talents de notre siècle. Il a tiré des documents originaux l'effet dramatique, et intéressé l'imagination par la véracité. Dans la durée même de son travail, il se perfectionne, en avançant vers le but, et il est juge d'autant meilleur qu'il a plus écouté, et peintre d'autant plus expressif qu'il a été plus longtemps témoin fidèle.

L'Académie maintient, pour la présente année, à l'ouvrage complet de M. Camille Rousset, *Histoire de Louvois et de son administration politique et militaire jusqu'à et depuis la paix de Nimègue*, le grand prix fondé par le baron Gobert.

Le second prix de ce concours avait été décerné, l'an dernier, à une œuvre non pas seulement de science exacte et de jugement solide, mais de talent et de goût, deux volumes sous ce titre : *les Mémoires et l'Histoire en France*, par M. Caboche, inspecteur de l'académie de Paris.

Cette œuvre instructive et piquante, où la biographie des auteurs de Mémoires sert parfois à redresser leurs vues historiques, et où le style du critique s'est empreint de la vérité de couleurs des monuments originaux, n'a pas été et ne pouvait être aisément dépassée. L'Académie main-

tient à l'auteur, M. Caboche, le second prix de ce concours.

Un autre concours devait, sous un titre tout littéraire, amener plus de difficultés. C'est le prix de la fondation Bordin déjà décerné à la critique savante, à la traduction en vers, au récit historique, à tout ce que peut comprendre ce terme, un ouvrage de haute littérature. Ce n'était pas sans doute qu'une telle condition manquât dans le concours actuel, et que l'Académie n'eût reçu cette fois un important travail d'érudition et d'esprit, plein de curieuses recherches, de piquantes analyses, de hardis jugements, incomplet sur quelques points, excessif sur d'autres, œuvre inégale et forte d'un savant et d'un écrivain. Mais à cette œuvre, à l'*Histoire de la littérature anglaise*, par M. Taine, était attachée une erreur que le talent ne pouvait corriger, et dont parfois il aggravait la portée. C'est la doctrine qui n'explique le monde, la pensée, le génie que par les forces vives de la matière.

Toute opinion est libre sans doute. C'est le droit même de l'intelligence et la loi de notre temps. Mais toute opinion n'est pas égale aux yeux des autres, et n'a pas droit de se faire indifféremment accepter pour un honneur public. La liberté qu'on se donne, sur les questions qui touchent aux croyances les plus intimes des âmes, doit prévoir et tolérer la libre contradiction; et la libre contradiction peut refuser son suffrage à l'œuvre habile et brillante dont elle juge le principe erroné.

Il était permis de vouloir, en marquant le dissentiment, honorer, dans quelques parties, la sagacité savante, l'abondance d'idées, la verve de langage qui se mêlaient à l'erreur principale. Mais il a paru que cette erreur, sans cesse et à tout propos reproduite, était trop inséparable du livre. Une redite

aussi fréquente n'a pas semblé seulement un défaut de composition : et l'Académie, dans la négation de vérités nécessaires, a vu pour elle l'impossibilité de couronner le talent qui les méconnaît. Elle a décidé qu'elle ne décernerait pas le prix cette année.

En dehors de telles questions, d'autres récompenses étaient à répartir : le prix fondé par M. Maillé-Latour-Landry pour l'écrivain dont le talent déjà remarquable mérite d'être encouragé à suivre la carrière des lettres, permettait d'hésiter entre plusieurs noms. L'Académie le décerne à M. Achille Millien, talent formé dans la retraite, distingué par quelques essais de poésie souvent heureux.

Une récompense honorifique instituée par M. Lambert, pour l'homme de lettres, ou la veuve d'homme de lettres digne d'une marque d'intérêt public, est réservée par l'Académie à la veuve d'un professeur très-honoré, M. Cartelier, dont la dernière et savante étude, la traduction d'un écrit curieux d'Isocrate, a été récemment publiée avec un travail de M. Havet, qui en augmente le prix.

Nous aurions voulu, sans négliger aucun de ces souvenirs, aucun de ces titres recommandables, arriver plus vite au grand nom qui doit être surtout rappelé dans cette séance. L'Académie avait mis au concours l'éloge de Chateaubriand ; et, malgré la difficulté du problème, comme un orateur antique le disait d'un autre sujet d'éloge qu'il s'était proposé, la réponse a été faite dès la première demande, et le prix n'a pas besoin d'être ajourné, ni l'épreuve renouvelée.

Sur un grand nombre de discours trop faibles, et sur quelques-uns où se reconnaît un degré de talent, deux ouvrages de proportions inégales ont paru devoir se partager

le prix, pour leurs mérites et pour leurs dissemblances. L'un, l'ouvrage inscrit sous le n° 17, avec cette épigraphe dérivée de Bossuet : « La louange languit auprès des grands noms, « et la seule simplicité d'un récit fidèle pourrait soutenir la « gloire de Chateaubriand, » s'est affranchi des formes oratoires, tout en gardant l'accent de l'admiration. L'auteur a fait un livre, au lieu d'un discours : il a dans ce livre des lenteurs et des redites. La vie publique de Chateaubriand lui est moins intimement connue que son génie littéraire, bien que les incidents et les passions de cette vie publique aient été souvent les plus puissantes occasions de ce génie. Mais il montre bien, par une forte analyse de l'*Essai sur les révolutions*, quelle place la politique devra tenir dans la pensée et dans la carrière du jeune voyageur, soldat émigré, écrivain solitaire, puis en France le plus illustre écrivain d'une époque guerrière, resté grand et libre de cœur sous le pouvoir absolu.

Les événements prodigieux de ce siècle secondent cette disposition innée de l'auteur d'*Atala*. Le poëte, l'homme d'imagination, le critique éloquent, le créateur un peu artificiel, mais admirable encore, d'une épopée tardive, est tout à coup transformé en polémiste puissant contre le conquérant, dont il s'était séparé, avant la fortune; et bientôt il devient le publiciste tantôt zélé, tantôt mécontent, le ministre, l'opposant de la monarchie qu'il voudrait consacrer par la tradition et rajeunir par la liberté. Un renversement nouveau, qui ne sera pas le dernier, rendra au loisir forcé de l'étude ce talent indomptable; et pendant de longues années, entre les travaux de critique et d'histoire, il écrira des *Mémoires* qui sont un monument vrai de lui-même, plutôt encore que de son pays et de son temps.

C'est surtout l'ensemble et la variété des ouvrages inspirés par cette vie diverse que notre habile et sincère biographe juge avec une rare sagacité, depuis le *Génie du christianisme* jusqu'à la *Monarchie selon la Charte,* depuis les rêves mélancoliques de René jusqu'à l'histoire du Congrès de Vérone, depuis le gracieux roman du *Dernier des Abencérages* jusqu'aux discours véhéments pour la guerre d'Espagne.

Le judicieux admirateur de cette activité du génie, étudiée dans ses écrits, n'épargne pas les restrictions et le blâme. Il affirme le noble caractère de l'homme; il avoue, il célèbre son vœu pour la liberté, son amour sincère des Institutions qui seules l'affermissent. Mais ce qu'il consacre surtout, c'est la gloire durable de l'écrivain chez qui, dans l'éclat de l'imagination, dans la force et l'harmonie du langage, apparaît toujours un sentiment élevé de patrie et d'honneur. A ce titre, il montre la France comme intéressée à une telle gloire par le sentiment même de la sienne.

L'auteur de cet ouvrage est M. Benoît, professeur et doyen de la Faculté des Lettres de Nancy.

L'autre ouvrage, inscrit sous le n° 38, avec cette épigraphe de Dante :

Intanto voce fu per me udita :
Onorate l'altissimo poeta.

vrai discours par le mouvement, l'ordre et la brièveté, l'est aussi par un accent plus marqué d'éloge enthousiaste. Les ouvrages y sont moins analysés avec un art sévère que sentis avec âme. Le génie de Chateaubriand est là moins démontré en lui-même que mêlé à tous les traits de sa vie, à son culte du passé et à son esprit novateur. L'homme public est plus

en vue, ou plutôt ne fait qu'un avec l'écrivain ; et le mot de grandeur est le seul que le panégyriste ému croie suffisant, pour caractériser l'un et l'autre. Cette grandeur, il l'admire dès l'origine et la retrouve partout, dans la pureté de la jeunesse, dans les souffrances de l'exil, dans la passion de la gloire littéraire, dans les sacrifices à l'honneur, dans les ruptures hardies et les protestations contre l'iniquité, dans l'ardeur de l'ambition politique, et, au moment nécessaire, dans l'inflexible volonté de la retraite. Cette louange vivement donnée, on ne voudrait ni l'affaiblir, ni la discuter. Elle est vraie pour les choses mémorables. Elle anime d'une noble pensée et d'une généreuse unité ce discours, incomplet en quelques parties. Elle en fait un hommage à la dignité des lettres, autant qu'à l'éclat d'un admirable talent.

Cette dignité des lettres, cette élévation d'âme qui fait leur grandeur par leur indépendance, nulle part l'auteur ne l'a mieux signalée que par le soin qu'il a mis à décrire l'amitié de M. de Fontanes pour Chateaubriand, noble et touchante amitié qui s'accroissait par la gloire de celui dont elle avait deviné et assuré le génie, et qui le défendait par une admiration redoublée devant la colère de la toute-puissance alors partout victorieuse.

Ces sentiments qu'inspirait Chateaubriand, il les portait dans le cœur, et souvent il les montra, autant qu'il les méritait. C'est par là que son panégyriste a pu faire ressortir plus d'une fois avec éloquence quelques traits de cette grandeur, dont il voit la source en lui, la réalité dans ses actes publics et privés et l'image dans ses écrits.

L'auteur de ce discours est M. Henri de Bornier, déjà couronné deux fois, dans les concours de poésie, sur des sou-

venirs récents et glorieux au nom français. Son discours, qui partage le prix, l'aurait obtenu seul, sans la rivalité d'un autre et digne talent; et les deux ouvrages, dont quelques fragments trop courts vont intéresser cet auditoire, après un tel accueil, seront lus en France.

Un autre discours, inscrit sous le n° 37, avec cette épigraphe : *Triginta annos gloriæ suæ superfuit*, obtient une mention honorable bien méritée par quelques considérations littéraires et un goût d'élégance qui promettent à l'auteur plus de succès dans une nouvelle épreuve.

L'Académie n'a pas toujours de grands noms à proposer pour exciter l'enthousiasme des jeunes talents ; mais elle sait qu'il convient parfois de réveiller un lointain souvenir, de signaler un point à rechercher dans l'histoire des lettres, de demander un travail de patiente justesse et de soin érudit, pour servir à l'étude de notre langue, de cette langue déjà classique dans l'Europe et dans le monde, mobile et diverse de puissance, comme le peuple qui la parle, mais soumise à des lois de logique, de passion et d'esprit, qui nulle part ne sont plus présentes et mieux suivies.

Pour le prix de poésie à décerner l'an prochain, l'Académie a choisi le nom d'un grand homme gaulois, du pays aujourd'hui l'immortelle France. Elle ne sait pas encore quand sera dressée, sur le territoire d'Alesia, la statue promise de *Vercingétorix ;* mais elle croit le nom digne d'hommage; et, retrouvant, même à date si ancienne, l'unité nationale, elle propose de célébrer celui qui fut le dernier obstacle à l'invasion romaine et qui, dans la Gaule transformée par les arts romains, sans cesser d'être elle-même, resta en souvenir, comme le type et le glorieux martyr de la race, dont le nom

même devait changer, sans que son génie se lassât jamais de grandir ou de renaître.

Dans l'ordre de la critique dirigée par l'histoire et le goût, l'Académie propose pour le concours d'éloquence à juger dans deux ans, non pas un éloge, mais une étude de Saint-Évremond, du Français qui passa quelque temps pour le plus bel esprit de France, et qui parmi d'éclatants génies, et sur la fin d'un grand siècle, qu'un autre plus agité devait suivre, eut sa physionomie à part, sa nuance de nouveauté dans l'expression indigène, et son caractère de libre jugement.

L'Académie propose encore pour la même époque un prix de 4,000 francs, qui s'attacherait à une étude laborieuse de langue, à un travail de philologie et de goût, comme celui qu'elle a demandé déjà sur deux génies inventeurs dans la pensée et dans le langage, Corneille et Molière. Le nom qu'elle désigne cette fois est Mme de Sévigné. L'étude qu'elle demande est celle du langage français, dans son époque la plus heureuse et sous l'empreinte de l'imagination la plus aimable et la plus vive, animée du sentiment le plus vrai. Ainsi se succèdent et peuvent se mêler à propos l'étude finement historique des matériaux de l'art et le culte pour le génie qui les embellit, les renouvelle et les immortalise.

RAPPORT

DE M. VILLEMAIN

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

SUR LES CONCOURS DE L'ANNÉE 1865.

MESSIEURS,

Chaque année justifie pour nous la pensée du philosophe bienfaisant qui a voulu seconder par des prix publics la tendance morale des lettres. Les talents répondent à cet appel; et la vérité semble plus forte, en étant heureusement attestée; l'Académie l'éprouve aujourd'hui, par le choix des ouvrages qu'elle réserve sur un concours très-nombreux. Elle suit de son estime et de ses regrets plus d'un nom qu'elle ne couronne pas; mais elle désigne avec confiance ceux qu'elle a dû préférer. L'un est un érudit, un publiciste qui porte dans l'étude de l'antiquité des vues neuves et le talent

d'écrire. M. Fustel de Coulanges, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Strasbourg, se fera lire après Montesquieu et Niebuhr. Dans une histoire abstraite, en quelque sorte, de la première civilisation grecque et romaine, sous ce titre, *la Cité antique*, il retrouve et dépeint à la fois ce qui est si loin de nous. Il fait comprendre, et il met en action cette société plus religieuse encore que civile, qui n'était que la famille agrandie, la tribu croissante par l'affiliation. De là, sans doute, une grande leçon sur la puissance des sentiments naturels et des pieux instincts du cœur, à côté même d'un culte erroné.

De là aussi de graves réflexions sur les caractères de la vertu sociale, et sur cette liberté antique, imparfaite sans doute, mais plus vraie, plus personnelle même, sinon plus imitable, que ne le suppose l'auteur. Dans toute cette analyse d'un passé si différent de l'avenir, le livre est plein de détails savants, d'où sortent des idées, et l'émotion y produit parfois l'éloquence. On le sent surtout, vers la fin de l'ouvrage, sous l'impression de la décadence grecque, et de la puissance romaine, autre forme de décadence, et enfin, à la lumière du nouveau droit humain, que le Christianisme apportait au monde. Près de cet ouvrage, l'Académie place une œuvre moins précise et moins sévèrement ordonnée, mais d'une influence heureuse et d'un art habile, dans un grand sujet. C'est le livre ayant pour titre : *l'Idée de Dieu et ses nouveaux Critiques*, par M. Caro. Livre de polémique, dira-t-on ! mais, de nos jours, quelle évidence n'a pas été contestée ? Et suffirait-il que la plus grande des vérités nécessaires ait été récemment altérée ou méconnue, pour qu'il faille par discrétion n'en pas signaler les nouveaux défenseurs ? Ce qui im-

porte, c'est qu'une polémique inévitable soit toujours bienséante, qu'elle discute, sans accuser; qu'en attaquant les faux systèmes, elle admette la liberté d'opinion, et le droit de l'esprit, non pas seulement au travail, mais à l'erreur; qu'enfin elle n'exagère pas cette erreur, qu'elle en accepte parfois les inconséquences comme un désaveu, et soit impartiale à reconnaître le talent et la bonne foi qui peuvent s'y mêler.

Cette réserve, cette équitable courtoisie que l'apologiste de *l'Idée de Dieu* a portée dans ses réponses en a doublé la force et le mérite littéraire. Par là, ce livre, où de vieilles erreurs de matérialisme et de sophistique, renouvelées avec plus de raffinement par Hegel, sont encore une fois détruites, est en même temps une élégante exposition de philosophie spiritualiste et de pure esthétique, inachevée, sans doute, aux yeux de l'auteur qui en promet la suite, mais satisfaisante pour la méthode, et persuasive par l'accent du cœur, autant que forte de raison. A cet ouvrage d'un effet moral et déjà populaire, l'Académie décerne un prix de 2,500 francs, comme à l'ouvrage d'un ordre élevé dans l'histoire, *la Cité antique*, par M. Fustel de Coulanges.

Un livre de littérature classique étudiée pour un but moral, un livre de savoir judicieux et fin, écrit avec art, les *Moralistes sous l'Empire romain*, par M. Martha, obtient le même honneur. Ici encore se retrouvent la recherche d'histoire et la leçon de philosophie, mais tempérées par cette modération élégante et ces vues de l'esprit, qui plaisent plus qu'elles ne démontrent. Dans ce travail, Sénèque, Tacite, Perse, Juvénal, gardent leur rôle de témoins éloquents de la conscience humaine sous le pouvoir absolu. La forme de leur

génie fait partie de l'accusation de leur temps et dépose à l'appui de leurs récits vengeurs ou de leurs allusions indignées. Seulement le critique moderne ne s'anime pas, d'après eux, comme Diderot ou Thomas; et il explique leur colère, plus qu'il ne la ressent, non par indifférence; car il admire avec passion la vertu de Thraseas, et il semble ennemi des Panégyristes jusqu'à l'injustice, en appelant Pline le Jeune le plus méticuleux des orateurs. Mais il veut être surtout juge littéraire; et il cherche dans les œuvres de la pensée moins une protestation de principes qu'une étude de mœurs et d'art.

C'est ainsi surtout qu'il décrit l'influence des rhéteurs grecs dans l'empire romain, de ces rhéteurs dont quelques-uns furent des philosophes, près du temps où Marc-Aurèle était empereur et philosophe. Épictète, Dionchrysostome, Marc-Aurèle lui-même, cette puissance de la réflexion morale, dans la chute des institutions et des lois, cette action du stoïcisme devenant un culte et un apostolat, pour l'esclave dans les fers, pour le philosophe errant et banni, pour le souverain tout-puissant, dont il est la seule barrière, c'est là sans doute une curieuse époque de l'histoire. L'auteur n'en a pas également saisi tous les traits; et quand il célèbre Lucien comme le dernier grand écrivain de la Grèce, il oublie que la moquerie de tout un ancien monde, sans l'invocation d'une foi nouvelle, n'est pas la grandeur et n'en peut mériter le nom. Mais il a fait rarement telle méprise. Le sentiment du bien, une justesse de raison mêlée de vues ingénieuses, le savoir vrai et, partant, le style naturel, recommandent cet ouvrage; et l'Académie lui décerne un prix de même valeur qu'aux deux précédents.

Elle avait à considérer, dans un ordre de sujet presque analogue, un ouvrage plus étendu, plus varié de recherches, plus sérieusement historique par la forme, mais non plus impartial; c'étaient *les Antonins* par M. de Champagny, ou plutôt, sous ce titre prédominant, tout ce qui, de Vespasien à Dioclétien, a rempli de tant de vicissitudes et de quelques grandeurs durables un peu plus d'un siècle de l'empire romain. Elle y retrouvait des conditions de récit déjà remarquées sous la même main, une ardeur d'étude, une curiosité de détails qui s'entretient par le zèle d'une cause à défendre, une préoccupation de cette cause qui la rend également vivante à toutes les époques, et la revêt dans le passé d'images actuelles et de couleurs présentes. Sans méconnaître la sincérité d'un tel travail, on peut parfois en craindre l'illusion et trouver plus d'un motif de doute, dans ce néologisme d'impressions et de langage.

Il faut l'avouer d'ailleurs, la partialité d'imagination si marquée dans le style de l'historien domine encore plus ses jugements des hommes et des faits. Trop indulgent pour la forme du pouvoir des Césars, pour cette élection instable, mêlée d'adoptions arbitraires, et cette dictature sans limites, et sans droits publics, il n'est pas juste pour quelques grands caractères qui contrepesèrent tant de maux. Il reproche à Marc-Aurèle d'avoir perdu l'empire romain, dont ce vertueux empereur étendit les frontières, releva la gloire, et prolongea ou du moins illustra la durée. Sans doute la pensée se plairait à l'image du Stoïcien couronné embrassant tout à coup le culte persécuté, dont il pratiquait les vertus. Mais le chaos du monde polythéiste, le fanatisme licencieux de la foule l'aurait-il souffert? et faut-il imputer à mal le bien qui fut

fait à l'humanité, en dehors de cette transformation impossible alors, impuissante plus tard à sauver l'Empire, mais qui régénéra les barbares?

On peut contester aussi quelques digressions de l'auteur sur nos temps modernes, et sa persistance à nier, depuis le premier déclin du pouvoir religieux en Europe, toute amélioration dans les lois, tout progrès dans la société. Sachons plutôt reconnaître qu'après les divisions des sectes et l'oppression du culte, sont venus des temps meilleurs, des sécurités pour la Religion, comme des droits nouveaux pour la société civile, et que le respect constant, l'application de ces deux principes doit non retarder, mais assurer le mouvement du siècle et du monde.

L'ouvrage sur les Antonins, trop moderne pour la forme, trop exclusif dans la vue principale, n'en a pas moins d'imposants caractères d'étude et de talent que l'Académie a voulu reconnaître. Elle décerne à l'auteur une médaille de 2,000 fr.

Dans un ordre différent, sans la recommandation d'une opinion puissante, s'offrait un recueil de vers, inégal, négligé parfois jusqu'à la rudesse, mais parfois d'une verve aussi pure que pathétique et neuve. C'est l'œuvre d'un imitateur de Villon, plus moral que son maître, d'un talent laborieux mais inné, ayant souffert de l'obscurité du travail, dans de modestes emplois, puis arrivé par de nobles efforts à la liberté de l'inspiration et du loisir. Salut empressé à ces officiers de fortune des lettres, dont nous souhaitons que le nombre s'accroisse et que le rang s'élève! Une médaille de 2,000 fr. est décernée par l'Académie à l'auteur religieux et poëte du testament de Marc-Antoine, à M. Antoine Campaux.

Viennent ensuite des ouvrages fort divers que distingue

soit le goût de l'érudition mêlée à une admiration littéraire empreinte de sentiment moral, soit l'autorité du sens critique mûri par le savoir, soit l'emploi d'une invention heureuse à l'appui de vérités populaires. Un livre incomplet, d'un style parfois affecté, mais attachant, les *Voyages de saint Jérôme*, par M. l'abbé Eugène Bernard ; un livre de littérature étrangère, précis pour les recherches, libre pour les jugements, et toujours sainement écrit, sous ce titre : *Lessing* et le *goût français en Allemagne*, par M. Crouslé, professeur au Lycée Bonaparte; un recueil de récits pour l'enfance, par un écrivain qui a grande expérience du sentiment moral et de l'accent d'imagination le plus puissant sur les âmes droites et simples, la *Gerbée*, contes à lire en famille, par M. Michel Masson, devaient être également réservés par l'Académie. Elle décerne à chacun de ces ouvrages une médaille de 1,500 fr.

Elle regrette de ne pouvoir nommer et couronner un plus grand nombre d'écrits destinés à l'enseignement du peuple, à part ceux dont le succès ancien et continu n'a pas besoin d'éloges.

Il y a bientôt un demi-siècle, un philosophe éloquent disait, ici même, à la jeunesse d'alors : « Le jour où la Charte fut donnée, l'instruction universelle fut promise; car elle fut nécessaire. » Le sentiment de cette nécessité s'est accru, comme la sphère s'en est agrandie, dans le mouvement d'une partie de l'Europe, tel que le constataient naguères les rapports mémorables d'un président de l'Institut, organe de la science, autant que zélateur du progrès populaire. Souhaitons que les écrits appropriés à ce besoin social, dont se préoccupent le pouvoir et l'opinion, se multiplient pour y

répondre dans des proportions utiles, pour le satisfaire et pour le régler.

Un concours fort différent, tout spéculatif et littéraire, une fois ajourné par la difficulté du choix, imposait à l'Académie un double examen. Le prix fondé en faveur d'un ouvrage de haute littérature était à décerner pour l'année passée et pour l'année présente.

Pour ces récompenses délicates et contestées, l'Académie a cru devoir accueillir des mérites fort divers, offrant quelque côté d'érudition ou d'art, se rapportant soit à l'antiquité classique, soit à quelque époque décisive de l'Europe moderne.

Pour le prix différé, elle avait reçu sous le titre, *Histoire de la comédie primitive,* une analyse de curieuses lectures, un travail d'archéologie multiple parcourant, depuis les jeux de la vie sauvage pris sur le fait dans le nouveau monde, comme un reste d'antiquités humaines, jusqu'aux splendeurs d'Athènes, allant du moyen âge d'Europe aux théâtres plus anciens de la Chine et de l'Inde, puis s'arrêtant surtout aux créations de la comédie grecque. C'était là, sans doute, œuvre d'érudit, mais œuvre aussi de penseur et d'écrivain, avec les négligences de forme qu'entraîne une curiosité si vaste et si libre.

Le nom respecté de M. Édélestand Duméril désignait ce travail à ceux même qui pouvaient hésiter sur le droit de paraître, en les approuvant, reviser tant d'études originales.

Seulement à côté de cette œuvre savante et en regard de la plus importante section qu'elle renferme, l'Académie rencontrait une œuvre poétique inspirée des mêmes souvenirs, une traduction en vers de scènes d'Aristophane, traduction

épurée sans doute, traduction par fragments choisis, mais par là même très-variée, de la parodie moqueuse à l'accent lyrique, de la satire à l'apothéose, de la fiction la plus folle à la plus impitoyable raison.

Préparé à ce travail par une version entière du *Plutus*, le traducteur a souvent atteint dans ses vers précis et familiers le sens outré, le caprice, l'expression forte et populaire de son Aristophane; il l'admire avec goût dans quelques notes : il le loue encore mieux par quelques reflets de cette lumière de poésie grecque et d'esprit athénien sur un dialogue français de tour naturel et libre.

Devant ces mérites, l'Académie a voulu marquer deux fois son estime pour la science profonde et pour le vif sentiment de l'antiquité. Elle ne compare pas; mais elle partage le prix entre l'érudition curieusement originale et l'imitation habile avec naturel, entre l'*Histoire de la comédie primitive* par M. Édélestand Duméril et les scènes choisies d'Aristophane traduites en vers par M. Fallex. Le prix de la même fondation, pour la présente année, ne sera pas moins justement réparti. L'Académie a distingué trois essais présentés ensemble par M. Jules Bonnet, dans un ordre d'idées semblables et sur des époques qui se touchent. L'un déjà connu, mais plus développé, retrace un épisode de la *Renaissance* en Italie sous le nom d'Olympia Morala, jeune fille helléniste, poëte et protestante à la Cour de Ferrare, d'où elle fuit en Allemagne pour y trouver plus de troubles et de malheurs. Un autre récit est la vie et la mort d'un savant Italien, disciple de l'antiquité et de la réforme, ami de quelques savants cardinaux sous Léon X, et victime de l'Inquisition sous un pontificat moins lettré. Enfin un autre volume, « *Récits du*

XVIe siècle », touchant encore à l'Italie par le val d'Aoste, asile de Calvin, est surtout destiné à écarter du célèbre sectaire français le reproche d'inflexible rigueur. Si l'auteur n'a pu effacer le nom de Michel Servet, il fait cependant ressortir de la vie privée de Calvin, de ses amitiés, de ses lettres quelques graves et bien honorables témoignages. Nul ne doit regretter cette justice rendue. Mais l'auteur devait-il oublier, ou peut-il supprimer, en les oubliant, les injures trop mêlées par le réformateur à ses raisonnements, et parfois si funestes à ses adversaires et à la liberté religieuse qu'il immolait lui-même, par leur proscription? Près de ce travail, où le blâme dû aux erreurs même de ceux qu'on admire, n'est pas assez exprimé, mais qui respire d'ailleurs un sentiment d'équité dans le zèle, l'Académie place un autre écrit animé de cette jalousie de liberté religieuse dont s'honore notre temps, c'est le neuvième volume de l'*Histoire d'Espagne*, de M. Rosseuw Saint-Hilaire, racontant les tyrannies d'inquisition et de guerre de Philippe II contre les Pays-Bas et la Hollande.

L'Académie partage entre ce récit d'une éloquente véracité et les intéressantes études d'histoire, de M. Jules Bonnet, le prix de cette année, pour un ouvrage de haute littérature.

Rien ne répond mieux à ce titre que de savants et libres témoignages rendus avec talent à l'esprit de tolérance, sous la condition surtout que cette tolérance soit générale, autant que sincère, qu'elle reconnaisse partout, dans certaines limites, des droits supérieurs à la force, et, dans l'ordre spirituel, une autorité religieuse d'autant plus inviolable qu'elle est plus désarmée.

Honorons cet esprit sous toutes les formes, dans l'époque

présente, et sous la forme historique, par la justice envers le passé. A travers les progrès du temps, les révolutions de l'opinion, il est donné à notre siècle de mieux juger les événements de notre histoire et d'en faire un récit plus équitable. Parfois il a réhabilité ce que dédaignait ou ignorait le XVIIIe siècle. Parfois aussi, il a découvert bien des maux et des souffrances sous d'éclatants souvenirs.

Cette clairvoyance du passé, accrue par la distance même, nous la rencontrons dans le concours fondé par le baron Gobert. Le prix si bien placé, depuis trois ans, sur le travail curieux et nouveau de M. Camille Roussel : « *L'Histoire de Louvois, et de son administration politique et militaire jusqu'à et depuis la paix de Nimègue,* » est aujourd'hui transféré, dans d'autres conditions, à une œuvre différemment distinguée, non plus l'étude approfondie d'une époque de gouvernement, mais l'abrégé bien conçu, rapide et à propos expressif de la vie d'un grand État, pendant plusieurs siècles, d'après l'étude attentive de ses chroniques, de ses mémoires, de son Église, de sa magistrature, de sa formation complexe, de ses règnes agités, sans être trop courts, et du principe vital qui fit son unité croissante et sa force invincible.

Ce livre, avec trop peu de détails sur la Gaule Romaine, a paru, de l'invasion des Franks à la moitié du règne de Louis XIV, offrir en quatre volumes, sans sécheresse et sans déclamation, une histoire de l'ancienne France, où ne manque aucun événement décisif, aucune figure à retenir, et où celle du peuple ailleurs trop oubliée est souvent présente au récit et à la pensée.

L'âme du livre est dans l'esprit religieux de l'auteur. Mais cet esprit se liant de lui-même à l'influence sociale du

culte sur une nation guerrière lentement civilisée, ne semble que mieux assorti à la peinture de ces grands règnes de temps demi-barbares ou si violemment tourmentés, Charlemagne, Hugues Capet, saint Louis, Philippe-Auguste.

Si l'auteur exagère ce qu'il nomme le *droit public* du moyen âge, en le définissant d'après un paradoxe moderne, bien plus que par la tradition et par Bossuet, cette erreur, dont il aura plus tard à se défier, n'affaiblit pas l'intérêt moral et le sentiment élevé de son ouvrage.

Ce sentiment s'accroît à mesure que l'auteur avance vers la lumière. Il étudie avec scrupule, raconte avec âme, juge avec une ferme raison les guerres imprudentes de la France et ses guerres civiles, le règne brillant et malheureux de François Ier, les troubles qui suivirent, et, après tant de maux, le génie réparateur de Henri IV.

A partir de cette époque, l'histoire, devenue plus politique, plus chargée d'événements, de problèmes et de témoignages, n'est pas moins habilement résumée par le nouvel écrivain. Il intéresse, en abrégeant; il peint avec les couleurs vraies du passé, et il juge avec l'expérience. Louis XIII et Richelieu ont, dans ces récits, leurs missions de condescendance sensée, quand elle n'était pas extrême, et d'activité créatrice; et les faits s'expliquent d'autant plus que les caractères sont mieux compris.

La Fronde et Mazarin, l'état social de la France, sa puissance au dehors, tout autrement grande que son bien-être, ne sont pas décrits avec moins de vérité, et le nouveau règne, ainsi préparé, offre, dans l'importance des événements, et bientôt dans le travail du prince, dans sa diplomatie et ses lois, dans les triomphes de la guerre et le luxe

de la paix, un spectacle que relève l'éclat des arts et des lettres, si cher et si conforme au génie français.

L'Académie décerne à l'ouvrage sur l'histoire de France, par M. Auguste Trognon, le grand prix fondé par le baron Gobert, qu'ont obtenu parfois des travaux illustres, et toujours des travaux dignes de l'estime publique.

Le second prix de cette fondation, le prix décerné deux fois à une excellente étude sur les mémoires et l'histoire en France, par M. Caboche, inspecteur de l'Université, est également transféré. L'Académie le croit justement dû à l'œuvre savante et pratique, au fragment précieux d'histoire indigène et de géographie militaire publié sous ce titre : *les Frontières de la France.*

L'auteur, M. Lavallée, maître célèbre dans un grand établissement de l'État, l'école de Saint-Cyr, a traité souvent et habilement de notre histoire, jamais dans une vue plus patriotique, plus sensée, et avec plus d'équité pour tous. Le titre de cet écrit en marque la portée politique. Juste envers tous les temps, l'auteur rappelle, à diverses dates, les malheurs, les périls de la France et son retour tantôt graduel, tantôt plus rapide vers l'unité nécessaire et la force concentrée de son puissant territoire. Au midi, la France a récemment recouvré ses frontières naturelles. Au nord, elle s'en était créé de toutes militaires, qui ne pourraient plus croître qu'en étendue, et n'en ont pas besoin pour être invincibles. C'est la pensée de satisfaction nationale, où s'arrête l'historien, sans borner là son espérance, mais n'en voulant demander la suite qu'à l'ascendant de la justice et de la paix.

A ces prix, destinés aux libres publications du talent, l'Académie regrette de ne pas joindre celui qu'elle avait an-

noncé sur un sujet de son choix. Elle avait proposé comme souvenir du sol de la patrie le nom de *Vercingétorix* pour un concours poétique. Mais la poésie fait souvent défaut là où ne manquent pas d'autres hommages.

Sur un très-grand nombre de pièces de vers, l'Académie n'a pu réserver que peu d'essais trop faibles encore. Elle n'a voulu dès lors ni décerner le prix, ni prolonger l'épreuve. Elle désigne seulement par une mention publique et une médaille de 1,000 fr. prélevée sur le prix, une pièce de vers où l'inexpérience de l'art n'a pas empêché quelques heureux signes de talent, quelques nobles vœux exprimés, comme ils étaient sentis. C'est la pièce inscrite sous le n° 97 et portant pour épigraphe : « *Vercingétorix* avait trop de patriotisme pour devoir son élévation à l'avilissement de son pays et pour l'accepter des mains de l'étranger. (A. Thierry, *Hist. des Gaulois.*) » L'auteur est un studieux ami des lettres, M. Delphis de la Cour, dont le nom s'est honoré déjà par d'autres essais.

Un autre concours, une fois prorogé, n'a pas rempli l'attente de l'Académie. Elle avait proposé une comparaison critique, et par là même, une conciliation entre les principes essentiels de goût et les variétés du génie, dans la diversité des peuples et des siècles. C'était la défense à la fois de la tradition et de la liberté; c'était la recherche des lois premières de l'esprit et les droits de l'invention originale ramenés souvent à ces lois mêmes.

Traitée dans plusieurs mémoires avec une sagacité plus ou moins érudite, parfois trop mêlée d'allusions présentes, la question n'a pas été épuisée. L'œuvre demandée n'est pas faite. Mais un mémoire, n° 1, avec cette épigraphe d'Aristote :

Ἐν Ὀλυμπίασιν οὐχ οἱ κάλλιστοι καὶ οἱ ἰσχυρότατοι στεφανοῦνται, ἀλλ' ἀγωνιζόμενοι — τούτων γάρ τινες νικῶσι, présente, sous une forme simple et sévère, des rapprochements justes et des idées vraies. L'auteur pourra plus tard étendre et animer davantage ce travail. L'Académie le désigne, dès ce moment, par une mention et une médaille détachée du prix proposé. L'auteur qui s'est fait connaître est M. Chaignet, couronné d'un premier prix dans un autre concours de l'Académie et aujourd'hui professeur à la Faculté des lettres de Poitiers.

Un Mémoire inscrit sous le n° 4 avec cette épigraphe :

Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable :

facile et judicieux dans les développements, ami de la règle sans servitude, et varié de souvenirs, mais trop peu nouveau de recherches et de vues, obtient même récompense sur la valeur du prix. L'auteur est M. Albert Desjardins, agrégé à la Faculté de droit de Nancy. Son nom reçoit une mention d'honneur, comme le précédent; et la question n'appartient plus qu'au jugement du public.

Ce jugement, Messieurs, l'Académie souvent le consulte ou le suit; et c'est ainsi qu'elle règle plus d'une récompense, dont la disposition lui est laissée. Aujourd'hui même elle avait à décerner le prix de la *Fondation Lambert,* pour un homme de lettres digne d'une marque d'intérêt public. Sous cette expression peu déterminée, elle place volontiers la promotion de l'esprit par lui-même, l'homme du peuple devenu, sans études premières, homme de lettres par un travail tardif, et portant à des œuvres de théâtre le sentiment moral, dont il s'est inspiré dans le labeur de la vie. A ce titre,

elle a choisi, cette fois, pour le *Prix Lambert*, l'auteur applaudi et justement estimé de quelques drames récents, M. Édouard Plouvier.

L'Académie, dans les prochaines années, aura bien des récompenses littéraires à décerner, bien des prix à proclamer. Il en est un qu'elle doit signaler aujourd'hui, quoique la date en soit encore différée à trois ans. C'est l'emploi désintéressé, le placement libéral qu'a fait M. Thiers du grand prix décerné par l'Institut à son *Histoire du Consulat et de l'Empire*. Rendu aux lettres par M. Thiers, qui garde l'honneur des suffrages et du choix, ce prix, si personnel à l'historien, demeure un bienfait public et va, pour l'avenir, doter d'un concours triennal cette littérature historique, dont notre siècle s'honore et dont il rajeunit à la fois la matière et la forme.

IV

PIÈCES EN VERS

LUES EN SÉANCES PUBLIQUES

PAR LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE

1860 — 1865

DEUXIÈME PARTIE.

UN

JEUNE HOMME

QUI NE FAIT RIEN

COMÉDIE EN UN ACTE ET EN VERS

PAR M. ERNEST LEGOUVÉ

MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Lu dans la séance publique annuelle du jeudi 23 août 1860.

PERSONNAGES.

M. DUBREUIL, commerçant.

VALENTINE, sa fille.

MAURICE DE VERDIÈRE.

OCTAVE, fils de M. Dubreuil.

THÉRÈSE, nourrice de Valentine.

UN DOMESTIQUE.

La scène se passe de nos jours, à Paris, chez M. Dubreuil.

UN JEUNE HOMME QUI NE FAIT RIEN.

Le théâtre représente un salon. Porte au fond, donnant sur une terrasse. Portes latérales. Une table avec ce qu'il faut pour écrire. Un piano. Une cheminée.

SCÈNE PREMIÈRE.

MAURICE, THÉRÈSE.

MAURICE (entrant).

Monsieur Dubreuil?... Peut-on le voir?

THÉRÈSE.

Il a du monde;
Mais, si monsieur veut bien attendre une seconde...

(Maurice remonte sur la terrasse; Thérèse essuie les meubles au fond.)

SCÈNE II.

LES MÊMES, OCTAVE.

OCTAVE (à la cantonade, à gauche).

Je reviendrai ce soir; oui, je te le promets.

(Il descend en scène.)

Ce soir?... Hélas! ici reviendrai-je jamais?

Ce duel... On a beau n'en rien faire paraître,
Quand on se dit : Ce soir je serai mort peut-être,
De son cœur, à grand'peine, on étouffe le cri...
Ce n'est pas qu'on ait peur, mais on est attendri.

(Apercevant Thérèse.)

Toi, ma vieille Thérèse ? Où donc est Valentine...
Ma sœur ?

THÉRÈSE.

Monsieur Octave, elle écrit, j'imagine,
Pour sa société de secours.

OCTAVE (souriant).

En effet.
Oh ! c'est son grand souci !

THÉRÈSE (avec importance).

C'est de moi qu'elle a fait
Son fac... son fac...

OCTAVE.

Totum !

THÉRÈSE.

Totum ! Nous autres vieilles,
Nous ne connaissions pas d'inventions pareilles :
Des filles de seize ans avoir des comités !
Présenter des rapports à des sociétés !
Présider ! Être, enfin, membres de quelque chose !
C'est drôle, mais pourtant c'est gentil, et je n'ose
Rire de tout cela quand je vois votre sœur :
Avec quel dévouement, quels soins, quelle douceur...!

OCTAVE.

Assez! assez!

THÉRÈSE.

Comment, assez! Que je me taise,
Quand c'est pour la vanter que je parle!

OCTAVE.

Oui, Thérèse!

THÉRÈSE.

Vous m'arrêtez, au lieu de me dire merci!

OCTAVE.

C'est étrange, il est vrai, mais pourtant c'est ainsi.
Il est, il est des jours où l'on ne peut entendre
Louer ceux qu'on chérit d'affection trop tendre;
Et ces jours-là, tu vas ouvrir de bien grands yeux,
Thérèse, sont les jours qu'on les aime le mieux.

THÉRÈSE.

Mais cependant...

OCTAVE (apercevant Maurice qui est descendu en scène).

Silence! Eh! monsieur de Verdière,
Qu'à Luchon, cet automne, a rencontré mon père!

MAURICE.

Et qui vous prie ici, monsieur, du fond du cœur,
D'achever l'entretien commencé.

OCTAVE.

Sur ma sœur?
Vous la connaissez donc?

MAURICE.

Un peu! Puis j'ai de même
Une sœur de seize ans, et que j'aime!... que j'aime
Autant que vous aimez la vôtre! de façon
Que je ne puis jamais entendre ce doux nom
Sans qu'à mes yeux soudain n'apparaisse et ne brille
Tout ce que représente au sein d'une famille
En grâce, en poésie, en vertus, en bonheur,
Cet être ravissant qu'on appelle une sœur.

OCTAVE.

A votre tour, monsieur, continuez!

MAURICE.

Son frère
Est-il plus jeune qu'elle? elle est presque sa mère!
La nature autrement en a-t-elle ordonné?
Elle est presque sa fille, alors qu'il est l'aîné!
Oui, tandis qu'animé d'une vertu nouvelle,
Comme elle il devient pur, dès qu'il veille sur elle;
A son tour, elle aussi, lui servant de soutien,
L'excite vers le beau, le guide vers le bien,
Le pousse à prendre rang parmi ceux qu'on renomme...
Pour sa sœur, un jeune homme est toujours un grand homme!

OCTAVE.

Mais vous devinez donc nos plans, nos entretiens?

MAURICE.

Je ne devine pas, monsieur, je me souviens!
Je me souviens qu'elle est la douce messagère
Entre les torts du fils et les rigueurs du père!
Qui de nous, dans ces jours d'ardente déraison
Où l'on veut tout quitter, et famille et maison,
N'a senti tout à coup une main chère et tendre
Le saisir, l'entraîner doucement, et le rendre
A ces bras qui, toujours prêts à nous secourir,
Ne se ferment jamais que pour se mieux rouvrir?

THÉRÈSE (au fond).

Bravo!

MAURICE.

Qu'on perde enfin ses parents : c'est près d'elle
Qu'on les retrouve encore, et ce témoin fidèle,
Évoquant à nos yeux un moment consolés
Les êtres disparus et les jours envolés,
Il semble, en l'embrassant, qu'entre ses bras l'on presse
Et son père, et sa mère, et toute sa jeunesse!

OCTAVE.

Il n'est qu'une réponse à de tels mots! Monsieur,
Je donnerais mon sang pour voir unir ma sœur
A qui parle de sœurs comme vous!

MAURICE (vivement).

Quoi! vous dites?....
Eh bien! venez en aide à mes faibles mérites,
Car je viens demander sa main!

OCTAVE.

En vérité?

MAURICE.

Votre père, une fois, déjà m'a rebuté;
Mais j'ai récrit.

OCTAVE.

Pourquoi son refus?

MAURICE.

Il préfère
Un monsieur Dufournelle.

OCTAVE.

Un instant! Cette affaire
N'est pas conclue encor.

MAURICE.

J'ai de plus à ses yeux.
Il faut bien vous le dire, un tort très-sérieux.

OCTAVE.

Sérieux? Rien qui touche à l'honneur, j'imagine?
(Mouvement de Maurice.)
Qu'importe alors? Voyons, aimez-vous Valentine
Comme il faut l'aimer?... Trop?

MAURICE.

Plus que trop!

OCTAVE.

Ça suffit!
Mais dites-moi comment la rencontre se fit?

MAURICE.

A son insu, le ciel un jour me l'a montrée
Dans un cadre béni. De pauvres entourée,
Elle donnait à tous du linge, un vêtement,
Voire aussi des conseils; et rien de plus charmant
Que de l'entendre dire, en personne prudente :
« C'est bien, au comité dont je suis présidente
(Car elle est présidente, oh ! je sais tout cela)
Je ferai mon rapport sur cette affaire-là. »
Et quand elle grondait quelque enfant sans vergogne,
Ou faisait un sermon à quelque vieil ivrogne,
Quel accent convaincu, quel grand air sérieux !
Et cet air-là formait avec ses jeunes yeux
Un si charmant contraste !.... Elle avait, ce me semble,
Si joliment trente ans et seize ans tout ensemble;
Sous ce léger dehors de puérilité,
On sentait un tel fond d'ardente charité,
Que le cœur tout ému se livrait sans défense
A cette affectueuse et maternelle enfance,
Et que moi, souriant à la fois et pleurant,
Je pris, dès ce jour-là, Dieu même pour garant
De ne jamais donner, s'il plaît à votre père,
D'autre sœur à ma sœur, d'autre fille à ma mère!

(M. Dubreuil paraît au fond sur la terrasse, parlant à quelqu'un qu'il reconduit.)

M. DUBREUIL (à la personne qu'il reconduit).

C'est bien!

MAURICE (à Octave).

Monsieur Dubreuil!

OCTAVE.

Allez! et bon espoir!
Moi, j'écris à ma sœur!

(Maurice remonte vers M. Dubreuil.)

THÉRÈSE (à Octave).

Pourquoi ne pas la voir?

OCTAVE (vivement).

La voir? non!

(Se remettant.)

Si Delmas,... tu sais,... ce jeune artiste,
Vient me chercher,... je suis chez lui!

(Il sort.)

THÉRÈSE.

Qu'il a l'air triste!

(Elle sort après lui, pendant que Maurice et M. Dubreuil descendent en scène.)

SCÈNE III.

DUBREUIL, MAURICE.

MAURICE.

Mais je l'aime, monsieur!

DUBREUIL.

Oh! parbleu! je vous croi!

MAURICE.

Hé bien?

DUBREUIL.

Hé bien, mon cher monsieur, écoutez-moi!
Vous êtes un charmant garçon : belle fortune!
Une éducation solide et peu commune!
Excellentes façons, de la grâce, du goût!
En outre, des parents bien posés! enfin tout!
Tout ce qui dans Paris forme un parti superbe,
Et ma conclusion, c'est celle du proverbe,
Vous n'aurez pas ma fille!

MAURICE.

Et vos motifs?

DUBREUIL.

Mon cher,
C'est que vous n'avez pas d'état.

MAURICE.

Mais...

DUBREUIL.

Mais, c'est clair!
J'ai travaillé, je veux que mon gendre travaille.
Pour faire une fortune à ma chère marmaille,
J'ai sué sang et eau, s'il vous plaît, vingt-cinq ans :
Je veux qu'il sue aussi pour doter ses enfants!
C'est bourgeois, c'est crétin, comme on dit chez vous autres,
Messieurs les jeunes gens! Mais tous vos grands apôtres

Ne feront pas qu'ici soit jamais accepté
Un jeune homme inutile à la société,
Un oisif.

MAURICE.

Un oisif! c'est trop fort! à quelle heure
Vous levez-vous?

DUBREUIL.

Ah! ah! vous raillez!

MAURICE.

Que je meure
Si j'y songe! En hiver, quand fait-on votre feu?

DUBREUIL.

A sept heures, je crois!

MAURICE.

Sept heures! ah! bon Dieu!
Sept heures!... Quand au jour vous ouvrez la paupière,
Moi, j'ai déjà brûlé pour vingt sous de lumière.
Et j'ai beau me presser,... ce qui reste du jour
Pour ce que je veux faire est mille fois trop court.

DUBREUIL.

Parbleu! je voudrais bien savoir ce que vous faites.

MAURICE.

Ce que je fais? Les arts n'ont pas de nobles fêtes
Que je n'en sois témoin! Un beau livre paraît?
Toujours à l'applaudir je suis le premier prêt.

Pas une invention que mon œil n'y regarde!
Pas une expérience où je ne me hasarde!
Et les fleurs? faut-il pas les respirer un peu?
Et le ciel? Dieu, pour nous, l'a-t-il donc fait si bleu
Pour qu'on ne prenne pas le temps de lui sourire?
Ce que je fais? j'apprends, je contemple, j'admire!
La musique et les vers, la science et les arts,
Les voyages lointains et leurs mille hasards,
Tout ce qu'ont vu de grand les vieux temps et le nôtre,
Ce qu'on fait dans ce monde, et même un peu dans l'autre,
L'âme humaine, en un mot, l'âme avec ses élans,
Ses travaux, ses espoirs, ses conquêtes, ses plans,
Je m'occupe de tout! j'aime tout! je m'enivre
De l'univers entier! Ma vie enfin, c'est vivre!

DUBREUIL.

Tudieu!... quel chapelet!... C'est sans doute fort beau!..,
Mais cela n'entre pas dans mon petit cerveau!
Je n'ai que du bon sens! Et ce qui s'en écarte...
Néant!... Que mettez-vous, dites, sur votre carte?

MAURICE.

Eh! pourquoi voulez-vous savoir?

DUBREUIL.

Je le voudrais!

MAURICE.

Maurice de Verdière.

DUBREUIL.

Et puis après?

MAURICE.

Après ?
Rue Olivier !

DUBREUIL.

Et puis après ?

MAURICE.

Après ? Numéro seize.

DUBREUIL.

Et puis après ?

MAURICE.

Après? Rien !

DUBREUIL.

Rien! Ne vous déplaise,
Ma fille, cher monsieur, n'épousera jamais
Quelqu'un qui ne met rien sur sa carte...

MAURICE.

Mais...

DUBREUIL.

Mais...
Prenez une carrière !

MAURICE.

Eh! laquelle?

DUBREUIL.

Laquelle?
Dans le conseil d'État votre oncle vous appelle.
Passez vos examens d'auditeur.

MAURICE.

Mais, hélas!
Si je vaux quelque peu, ne comprenez-vous pas
Que c'est mon goût des arts, mon ardeur sympathique....

DUBREUIL.

Eh bien! faites-en donc, des arts, de la musique,
Voire même des vers, des tableaux! Écrivez
Othello, Jocelyn, tout ce que vous voudrez!
Mon Dieu! je ne suis pas exigeant! Vers ou prose,
Mais quelque chose enfin, par grâce, quelque chose!...
Ou, sinon, je dirai jusqu'à satiété
Qu'un jeune homme...

MAURICE (l'interrompant).

Inutile à la société!
Mais en quoi donc, enfin, trouvez-vous Dufournelle
Plus utile que moi?

DUBREUIL.

Vous nous la donnez belle!
Lui qu'une compagnie élisait aujourd'hui
Membre de son conseil!

MAURICE.

C'est utile pour lui,
Qui se fait adjuger des jetons de présence!
Mais en quoi, je vous prie, est-ce utile à la France?

DUBREUIL.

Lui qui créa, fonda cet établissement...

MAURICE.

Un établissement de cuir bouilli! Vraiment,
Voilà qui bien importe au salut de l'empire!
Le sort du cuir bouilli, sans lui, sera-t-il pire?
Mon Dieu! s'il n'en fait pas, soit! quelque autre en fera...
Et ce cher cuir bouilli ne mourra pas pour ça!...

DUBREUIL.

Je sais votre dédain, messieurs, pour le commerce.
Mais permettez que moi, qui comme lui l'exerce...

MAURICE.

Vous! c'est bien différent! Vous avez simplement,
Sans vous intituler homme de dévouement,
Gagné dans le négoce une fortune honnête!
C'est bien, c'est honorable, et j'incline la tête!
Mais Dufournelle! mais tous ces vieux de trente ans
Qui se croient en tous lieux des hommes importants,
Pour s'habiller de noir ainsi que des notaires;
Et mettre le matin, en personnes austères,
Une cravate blanche à déjeuner! Ces gens

Qui, personnels, tranchants, insolents, intrigants,
Usurpent vingt emplois dont ils sont incapables,
Sous prétexte qu'on doit ses jours à ses semblables;
Qui vendent leur denrée à quatre cents pour cent,
Et veulent que l'État leur soit reconnaissant;
Qui, gagnant en dix mois de quoi doter deux filles,
Nomment cela nourrir trois cents braves familles!...

DUBREUIL.

Monsieur!

MAURICE.

Je me défends! Il m'a discrédité!
Qui, trafiquant de tout, même de piété,
Prennent, dans leur ferveur hypocrite et savante,
Des airs de marguilliers qui poussent à la vente;
Et qui, n'ayant au cœur d'autre amour diligent
Que gagner de l'argent, entasser de l'argent,
Déshonorent du nom de têtes sans cervelles
Des gens... qui ne sont pas sans doute des modèles,
Mais qui, vrai Dieu! du moins ont quelque chose là!
Alors je me redresse, et je dis : Halte-là!
Il gagne des écus? hé bien! moi, j'en dépense,
Que diable! C'est utile aussi cela, je pense!
Et si j'étais un père, et si j'avais l'honneur
D'avoir à prononcer pour l'enfant de mon cœur,
Et que je rencontrasse en ce temps mercantile
Quelque jeune homme à qui son savoir inutile,
Par hasard, par dédain, ou par infirmité,
Si vous voulez, jamais n'aurait rien rapporté:

Ouvrant mes bras tout grands afin de les lui tendre,
Viens! lui dirais-je, viens, sois mon fils, sois mon gendre!
Toi qui, sous le veau d'or refusant de fléchir,
As vécu pour aimer, et non pour t'enrichir!

DUBREUIL.

Oh! que c'est éloquent! C'est du parlementaire!
Faites-vous orateur public... en Angleterre!...
Mais j'aperçois ma fille, allez et dites-lui
Votre désir...

MAURICE.

Eh quoi! vous voudriez...?

DUBREUIL.

Oui! oui!
Vous verrez sa réponse!

MAURICE.

Ah! monsieur! moi! lui dire!

DUBREUIL.

Je la préparerai!

SCÈNE IV.

LES MEMES, VALENTINE. (Maurice se retire de côté.)

VALENTINE (à la cantonade).

C'est bien! je vais écrire!
(Entrant en scène.)
Quelle tête! ah! bon Dieu! quelle tête!

DUBREUIL.

Eh! dis-moi,
A qui donc en as-tu?

VALENTINE.

Mais à la mère Alfroy,
Qui, toute seule, ici, me donne plus à faire
Que tout un comité!

DUBREUIL.

Comment? pour quelle affaire?

VALENTINE.

Pour son fils Léopold! un fort mauvais sujet!
Et madame est d'un faible avec ce bel objet!
J'ai beau lui répéter qu'il faut être sévère...
Pour les enfants!... surtout pour les fils!...

DUBREUIL (riant).

Ah! j'espère!...

VALENTINE.

Savez-vous sa réponse?... Il est si beau garçon!...
Oh! les mères vraiment sont d'une déraison!...
C'est désolant!...

(Apercevant Maurice, et avec embarras.)

Monsieur Maurice de Verdière!...

DUBREUIL.

Lui-même!... Il vient...

MAURICE (bas).

Monsieur! de grâce!

DUBREUIL (bas).

Laissez faire!
Nous savons ménager ces choses-là!

(A Valentine.)

Tu sai
Que monsieur demanda ta main le mois passé....

MAURICE (à part).

Comme c'est ménagé!

VALENTINE (bas à son père).

Eh! mon père! mon père....
On ne parle jamais...

DUBREUIL (tout haut).

Eh! pourquoi donc, ma chère?

VALENTINE (bas).

Je te dis que personne...

DUBREUIL.

Eh! quoi? depuis un mois
N'avons-nous pas tous deux redit plus de vingt fois?...

VALENTINE (bas).

Encor! mais tais-toi donc!...

DUBREUIL.

Non, pas de réticence!
C'est cruauté, de faire attendre la sentence!...
Et vu que le jeune homme ici même présent,
Pour son propre mérite est assez complaisant,
Et veut dans mon refus voir quelque stratagème;
Tu vas, si tu veux bien, lui répondre toi-même!

VALENTINE.

Ah! par exemple!

DUBREUIL.

Allons!

VALENTINE.

Que de ma bouche ici...

DUBREUIL.

Je l'exige!...

VALENTINE.

Jamais!

MAURICE.

Je le demande aussi!

VALENTINE.

Mais, monsieur....

MAURICE.

Ce n'est pas orgueil, mademoiselle!
Mais cette illusion, hélas! était si belle,
Que mon cœur, je le sens, ne perdra tout espoir
Que lorsque vos refus m'en feront un devoir....

DUBREUIL.

Voilà le premier mot de bon sens que vous dites!...
(A sa fille.)
Allons!

VALENTINE.

Mon Dieu, monsieur! croyez que vos mérites....
(A part.)
Quelle position!...
(Haut.)
Et bien certainement....
Votre esprit....
(A part.)
Je m'embrouille abominablement!...
(Haut.)
J'ai tort, sans doute.... Mais.... je crains.... Mon caractère....
Je ne pourrais choisir....

(A son père, bas.)

Mais souffle-moi donc, père!

(Haut.)

Choisir.... quelqu'un.... quelqu'un....

DUBREUIL (bas).

Quelqu'un qui ne fait rien.

VALENTINE.

Qui ne fait rien.... et qui.... fût-il même très-bien....
Ainsi que vous!... Non!... Si!...

(A part.)

Dieu! que c'est difficile!...

(Haut.)

Je veux dire.... un jeune homme....

DUBREUIL (soufflant tout bas).

Inutile....

VALENTINE (répétant).

Inutile....

(Se reprenant.)

Pas toujours.... non.... mais qui serait.... aurait été....
Inutile.... inutile à la société!

(Elle salue pour sortir, puis à part.)

Ouf! ce n'est pas sans mal! Et puis je suis certaine
Qu'à ce pauvre monsieur j'ai fait beaucoup de peine....

(Voyant que Maurice sourit.)

Il rit! oh! quelle horreur!

(Elle sort.)

SCÈNE V.

DUBREUIL, MAURICE.

DUBREUIL.

Eh bien, qu'en dites-vous?

MAURICE.

Je dis, je dis qu'il faut l'adorer à genoux;
Que son refus naïf enchante et fait sourire,
Et qu'au conseil d'État soudain je vais m'inscrire;
Et quand je sortirai tout seul au premier rang,
Quand j'aurai mérité le titre d'aspirant,
Quand le nom d'auditeur grossira mes conquêtes,
Quand on m'aura choisi pour maître des requêtes,
Conseiller, président, et ministre en surplus,
Car, une fois lancé, je ne m'arrête plus!
Il faudra bien qu'enfin votre âme résignée
Me dise : Elle est à vous! car vous l'avez gagnée!
(Regardant sa montre.)
Dix heures moins le quart! Je cours et je revien!

SCÈNE VI.

DUBREUIL, puis VALENTINE.

DUBREUIL.

Va! cours! Je te prédis que tu ne seras rien!
Ha! ha!

VALENTINE (entrant).

Est-il parti?

DUBREUIL.

Viens sans crainte, ma chère!

VALENTINE.

Vous pouvez vous vanter, vous, d'être un joli père!
Comment? mettre sa fille en pareil embarras!

DUBREUIL.

Tant mieux! Ça l'a rendu plus fou!

VALENTINE.

Soit! En tout cas,
Ça ne l'a pas rendu plus triste: ma réponse
L'a fait rire aux éclats!

DUBREUIL.

Je crois bien : je t'annonce
Qu'il te trouve, a-t-il dit, charmante en refusant.

VALENTINE.

Ha! ha!

DUBREUIL.

Et sais-tu bien ce qu'il fait à présent?
Ma chère, il est en train d'achever ta conquête
En se faisant inscrire au conseil! Quelle tête!

VALENTINE (avec dédain).

Rien de sûr, de solide!

DUBREUIL.

Et l'autre a tout cela!
Jette seulement l'œil sur cette carte-là!
(Lisant la carte.)
« Monsieur Vincent Dufournelle... Membre de la Société nationale du caoutchouc souple... Chevalier de l'ordre de Saint-Christodule.... »

VALENTINE.

Saint-Christo....

DUBREUIL.

Christodule.

VALENTINE.

Un nom assez bizarre!

DUBREUIL.

Peut-être; mais, pour sûr, c'est un ordre bien rare,
Car je n'en ai jamais entendu dire un mot....
(Lisant la carte.)
« Membre de la société des zincs réunis, membre.... »
Oh! comme voilà bien le mari qu'il te faut!

VALENTINE.

Ne te paraît-il pas bien grave pour mon âge?

DUBREUIL.

Bien grave!... Mais tant mieux, enfant! Le mariage
Est chose, vois-tu bien, sérieuse à l'user;
On ne s'épouse pas afin de s'amuser.

VALENTINE.

Oh! bien! je crois alors que monsieur Dufournelle....

DUBREUIL.

Que lui reproches-tu?

VALENTINE.

Rien : une bagatelle
Peut-être!... Mais je crains qu'il n'ait pas tous mes goûts.

DUBREUIL.

Tes goûts d'art?... Qu'importe!

VALENTINE.

Ah!... je croyais qu'entre époux
L'union n'est jamais trop complète.... trop tendre....
Qu'il faut.... Je ne sais pas comment me faire entendre,
Qu'il faut.... ne faire qu'un enfin, pour être heureux.

DUBREUIL.

Si l'on ne faisait qu'un, à quoi bon être deux?...
Et puis, je te connais, avec ton caractère
Il te faut un mari que ton cœur considère!

VALENTINE.

C'est vrai!

DUBREUIL.

Qui prenne part dans le bien que tu fais....
Dufournelle sera ton complice en bienfaits.

VALENTINE.

Comment?

DUBREUIL.

Tiens! vois Delmas; Delmas, ce jeune artiste
Que ton frère aime tant.... Si Dufournelle insiste
Auprès du ministère, on s'intéresse à lui.

VALENTINE.

Vous croyez?

DUBREUIL.

Qu'à moi-même il me faille un appui!
Il m'aidera. Pourquoi? Parce qu'il compte, impose;
Il faut être quelqu'un, pour pouvoir quelque chose!
De ton frère il sera le guide, le soutien.

VALENTINE (vivement).

Est-il vrai?

DUBREUIL.

J'en réponds!

(Après un moment de silence.)

Je vais le voir. Hé bien?

VALENTINE (après un moment d'hésitation).

Fais ce que tu voudras!

DUBREUIL.

J'y cours!

(Il sort.)

SCÈNE VII.

VALENTINE (seule).

Serai-je heureuse?
Oh! oui! le mariage est chose sérieuse!...
Et monsieur Dufournelle, avec sa gravité,
Et sa position, et sa maturité...
Car, c'est vrai, j'ai seize ans, et lui tout au plus trente...
Eh bien, on jurerait qu'il en a bien cinquante!
Oh! ce sera très-beau d'être sa femme!... Allons!...

(Elle s'approche du piano et prend un morceau de musique.)

Ah!... cet air allemand qu'on dit si beau!... Chantons...

(Riant.)

Tandis que le tyran n'est pas là!

(Elle s'assied à son piano et joue la ritournelle.)

Dieu! quel charme
Ce chant s'écoule triste et pur comme une larme!
Quel malheur que les vers soient des vers allemands!

(Lisant le titre.)

Le peu que j'en saisis me dit qu'ils sont charmants!

Auraient-ils inspiré cette douce harmonie,
S'ils n'étaient pas eux-même un souffle du génie?
La musique est l'écho dont les vers sont la voix!
Quelle grâce!...

SCÈNE VIII.

MAURICE, VALENTINE.

MAURICE (qui a paru au fond pendant qu'elle jouait).

Bravo!

VALENTINE (se retournant).

Quoi! Qu'est-ce que je vois?
Vous! monsieur!

MAURICE.

Oh! pardon! pardon, mademoiselle!

VALENTINE (souriant).

Et moi qui vous croyais parti plein d'un beau zèle!...

MAURICE.

Je l'étais!... Un oubli me force à revenir,
Et voilà que j'entends le plus pur souvenir
De ce charmant génie, inspiré, pathétique...

VALENTINE (vivement).

Vous connaissez celui qui fit cette musique?

MAURICE.

Hélas! je l'ai connu! C'est Chopin!

VALENTINE (avec émotion).

Quoi! Chopin!

MAURICE (vivement).

Vous l'aimez, je le vois!

VALENTINE.

Oh! Dieu! chaque matin
Je choisis dans ses chants quelque œuvre bien-aimée,
Et tout le jour mon âme en reste parfumée...

MAURICE.

Oui! son génie est bien un parfum immortel;
Puis je remarque un fait très-singulier...

VALENTINE.

Lequel?

MAURICE.

Ses chants sont si divins qu'entre les cœurs ils sèment
Comme une sympathie, un attrait! Ceux qui l'aiment
Sont tout près de s'aimer entre eux!

VALENTINE (souriant).

Holà! holà!
Mon admiration ne va pas jusque-là!

MAURICE.

Elle ira bien, du moins, jusques à me le dire,
Ce chant!

VALENTINE.

Moi! le chanter! je ne pourrais pas lire,
Lire à la fois cet air et l'accompagnement!...

MAURICE.

Si pour accompagner j'osais m'offrir!

VALENTINE.

Comment!
Vous jouez du piano?

MAURICE (souriant).

Dame! un homme inutile!
Faut-il au moins qu'il sache une chose futile...

(Il se met au piano et prélude.)

VALENTINE (pendant qu'il joue).

Mais vous jouez très-bien!

MAURICE (jouant).

Oh! mais vous, vous! Chantez.

(Se retournant après la ritournelle.)

Votre voix, j'en suis sûr... Hé bien! vous hésitez?

VALENTINE.

Oh! mon Dieu! j'oubliais! Voilà bien autre chose,
C'est trop haut!

MAURICE.

Voulez-vous que je vous le transpose?

VALENTINE.

A livre ouvert! Un chant si hérissé de traits!
Mais vous connaissez donc l'harmonie?

MAURICE.

A peu près.

(Souriant.)

Quelqu'un qui ne fait rien! il faut bien qu'il s'occupe!

VALENTINE.

De votre bon vouloir, monsieur, vous serez dupe:
Ces beaux vers dans mon cœur auraient trop peu d'accès;
L'auteur parle allemand, et j'écoute en français.

MAURICE.

Si vous le permettez, je vais vous les traduire...

VALENTINE (stupéfaite).

Quoi! vous savez aussi l'allemand!

MAURICE.

Je l'admire!

Je l'aime, et ce qu'on aime...! Et puis, je l'avouerai...
Ce poëme à mes yeux est comme un chant sacré!

VALENTINE.

Il est beau, n'est-ce pas?

MAURICE.

Oui! bien beau!

VALENTINE.

C'est unique!
Je l'avais deviné!

MAURICE (souriant).

Rien qu'à voir la musique?

VALENTINE.

Oui! rien qu'à voir ces vers unis à ce beau chant!

MAURICE.

Hé bien, les voulez-vous entendre?

VALENTINE.

Sur-le-champ!
Le titre au moins! Dieu sait s'il m'a rompu la tête!

(Ils prennent les vers allemands.)

MAURICE (lisant).

Abschied?

VALENTINE (traduisant).

Adieu!

MAURICE.

Bien! *Von?*

VALENTINE (traduisant).

De...

MAURICE.

Bien!

VALENTINE.

Là, je m'arrête!

MAURICE.

Leben?

VALENTINE.

Voilà le point! Que veut dire *Leben?*

MAURICE.

Vivre!

VALENTINE.

Ah! j'aurais pensé, moi, que c'était *Lieben?*

MAURICE.

Lieben veut dire aimer....

VALENTINE (riant).

L'erreur est excusable!
Avouez-le! *Lieben... Leben!* c'est tout semblable.

MAURICE.

Ces deux mots sont encor plus pareils en français.

VALENTINE.

Eh! comment donc?

MAURICE (avec émotion).

Il est des gens... oui... j'en connais!...
Pour eux aimer et vivre est une même chose!...

(Mouvement de Valentine. Maurice montre le manuscrit.)

Pour celui-ci, d'abord, pour Kœrner...

VALENTINE (souriant).

Je suppose
Que vous savez aussi l'histoire de Kœrner?

MAURICE.

Ses jours furent si purs! son trépas fut si fier!
Ah! si je vous disais comment de sa grande âme
S'échappa ce poëme...

VALENTINE.

Et comment?

MAURICE.

Plein de flamme,
Poëte, jeune, heureux,... bien heureux, en effet,
Car il était aimé de celle qu'il aimait...
Ils venaient d'échanger l'anneau des fiançailles.

VALENTINE:

En quel temps?

MAURICE.

Sous l'Empire. Un grand bruit de batailles

Dans toute l'Allemagne a soudain éclaté!
C'était pour la patrie et pour la liberté!
Au premier cri jeté contre la tyrannie,
Kœrner oublia tout..... Non! je le calomnie!
Non! il n'oublia rien, mais il renonce à tout!
Il part, soldat poëte! Il part, et tout à coup,
Sous ce titre inspiré : *Lyre et Glaive!* sa bouche
Sur son pays en feu lance un essaim farouche
De chants à la Tyrtée et d'hymnes de combat,
Dont chaque vers faisait de chaque homme un soldat!

VALENTINE.

Oh! c'est grand!

MAURICE.

Puis un jour, par un éclat de bombe,
Atteint dans la bataille...

VALENTINE.

Il meurt?...

MAURICE.

Non! mais il tombe!
Et, sentant s'écouler sa vie avec son sang,
Il se traîne en un bois voisin! La nuit descend.
Et là, seul, frissonnant sous ces humides voiles,
A la pâle clarté des premières étoiles,
Parmi l'amas confus de fantômes errants
Que la mort fait flotter devant l'œil des mourants,
Comme des chérubins s'offrent à sa pensée,
La Liberté, l'Amour, sa jeune fiancée!..

Il les voit, il leur parle, et, s'élançant vers Dieu,
Il meurt en leur jetant ce poétique adieu.

VALENTINE.

Et ce sont ces vers-là, ceux que je touche?

MAURICE.

Eux-même!

VALENTINE.

Où furent-ils trouvés?

MAURICE.

Dans le moment suprême,
D'une main défaillante il les avait tracés;
On les a recueillis entre ses doigts glacés.

VALENTINE.

Et ne pouvoir chanter cette touchante page!

MAURICE.

Si de m'accompagner vous avez le courage,
J'essaierai...

VALENTINE.

Dans le ton?

MAURICE.

Dans le ton!

VALENTINE (se mettant au piano).

Oh! alors
Je suis brave!

MAURICE.

Indulgence en faveur des efforts.

(Elle accompagne, il chante.)

Mon sang jaillit, mon flanc ouvert me brûle...
Je sens à mon cœur qui bat lentement,
Que de mes jours voici le crépuscule...
Dieu! tu le veux! Ah! je meurs en t'aimant!
Oui! oui! ce que je portais en mon âme
Doit, je le sens, vivre autant que mon âme!
Ce qui me fut sacré comme un autel
Ou m'embrasait d'une céleste flamme,
La liberté, l'amour immortel,
Sont là devant moi comme deux beaux anges,
Et, de la terre abandonnant les fanges,
Je sens un souffle qui m'emporte au ciel!

VALENTINE (après le chant fini et d'une voix émue).

Oh! tout en est divin, musique et poésie!
De pitié, de respect, on a l'âme saisie!
Et dès le premier vers... Mais je m'en aperçois!
Oui, ce sont bien des vers... et de beaux vers, je crois.
Cette traduction vous était donc connue?
Vous l'aviez donc par cœur apprise et retenue?

MAURICE (souriant).

Sans peine! Le défaut des rimailleurs conscrits
N'est pas, en général, d'oublier leurs écrits.

VALENTINE.

Leurs écrits? Quoi! ces vers... vous êtes donc poëte?

MAURICE (vivement).

Non pas! Je fais des vers d'almanach ou de fête,
Des vers... d'homme inutile!

VALENTINE.

Oh! non, ils sont très-bien...
Très-touchants! Il est vrai que je n'y connais rien!

MAURICE.

Quels qu'ils soient, auprès d'eux nuls ne me font envie!
Je leur dois le moment le plus doux de ma vie.

(Il salue pour se retirer.)

VALENTINE (à part et pendant qu'il s'éloigne).

C'est étrange! Trouver tant d'âme, de fierté,
Chez un homme inutile à la société!

MAURICE (se retournant vers elle).

Mademoiselle!

VALENTINE.

Quoi!

MAURICE.

Mais, si je ne m'abuse...
Vous m'appeliez!...

VALENTINE.

Moi? Non.

MAURICE.

Recevez mon excuse;
Mais, ayant entendu bruire à mon côté

Un... certain... inutile à la société...
J'ai cru que vous parliez de moi...

VALENTINE (avec embarras).

Moi! me permettre!

MAURICE (saluant).

Pardon... alors! Je vais...

SCÈNE IX.

LES MÊMES, OCTAVE.

OCTAVE (entrant vivement et l'arrêtant).

Pas encore, mon maître!
Il faut d'abord qu'ici je vous démasque!

MAURICE.

Moi!

OCTAVE.

J'ai vu Delmas!

MAURICE.

Le peintre?

OCTAVE.

Il m'a conté l'emploi
De votre vie...

MAURICE (avec embarras).

Eh!

OCTAVE (à Valentine).

Oui! Sais-tu bien sa conduite?
Tout le jour... il postule, intrigue, sollicite,
Assiége hommes d'État, de finance, de loi :
Pour qui? Pour tout le monde,... excepté pour lui.

(Mouvement de Maurice.)

VALENTINE (étonnée).

Quoi!

OCTAVE.

Sous prétexte qu'ici monsieur n'a rien à faire,
De mille pauvres gens il est l'homme d'affaire.

MAURICE.

Mais...

OCTAVE.

Un artiste est-il malheureux! Il y court,
Le relève s'il est abattu, le secourt
S'il a besoin d'argent, et dit à qui l'admire :
Quand on ne produit pas, il faut faire produire!

VALENTINE (avec émotion).

Est-il vrai? Mais pourquoi nous cacher?...

OCTAVE.

Oh! pourquoi?
C'est un dissimulé! Mais je compte sur toi;
Et j'accours tout exprès pour te faire promettre
Qu'ici même, ce soir, et sans en rien omettre,
Tu raconteras tout à mon père!

VALENTINE (un peu embarrassée).

Ce soir...
Mais ce soir, comme moi, ne dois-tu pas le voir?

OCTAVE (avec émotion).

Ce soir... Non... je ne sais.

VALENTINE.

Qu'as-tu?

OCTAVE.

Rien.

VALENTINE.

Il me semble
Que des pleurs dans tes yeux...

OCTAVE (essayant de sourire).

Des pleurs! moi!

VALENTINE.

Ta main tremble.
Oh! j'en suis sûre!

OCTAVE (gaiement).

Allons! tu vois tout!...Eh bien! oui...
Le regret de rester loin de vous aujourd'hui...
Pour le jour de ta fête!

VALENTINE (avec reproche).

Et vous, oublieux frère!

OCTAVE (avec tendresse).

Jamais tu ne me fus si présente et si chère.

(Lui donnant un écrin.)

Tiens,... en voici la preuve!

VALENTINE (ouvrant l'écrin).

Oh! quel cadeau charmant!
La belle montre antique... Un chef-d'œuvre vraiment!
Mais, dis-moi, n'est-ce pas celle que ma grand'mère
T'a léguée en mourant?

OCTAVE.

Elle-même, ma chère.

VALENTINE.

Tu devais la garder pour ta femme à venir!

OCTAVE (gaiement).

Je veux rester garçon!

VALENTINE (avec une importance comique).

Quoi! notre nom finir!
Quelle idée as-tu là!

OCTAVE (avec tendresse).

Je n'en ai qu'une seule :
C'est, en parant ton cou du don de notre aïeule,
De pouvoir, chère sœur, rapprocher un instant
Ce que j'ai tant aimé de ce que j'aime tant!

VALENTINE (lui sautant au cou).

O cher et tendre cœur!

OCTAVE (l'embrassant, puis avec effort).

Adieu, sœur!

VALENTINE.

Adieu, frère!...

(Saluant Maurice.)

Monsieur...

(A part, en s'éloignant.)

Des pauvres gens il est l'homme d'affaire....
Je n'y suis plus du tout!

(Elle sort.)

SCÈNE X.

MAURICE, OCTAVE.

OCTAVE (la suit quelque temps des yeux, puis à part, et avec force).

C'est trop de lâchetés!

(Par un mouvement rapide il va pour s'élancer hors de la chambre.)

MAURICE (l'arrêtant).

Vous vous battez ce soir!

OCTAVE.

Qu'est-ce?

MAURICE.

Vous vous battez!

OCTAVE.

Qui vous a dit?

MAURICE.

Sedaine!

OCTAVE (avec colère).

Eh! monsieur?...

MAURICE (avec impatience).

Oui, Sedaine!
Drame du *Philosophe!*... Acte trois!... Scène... scène
De la montre!

OCTAVE.

Mais...

MAURICE.

Mais, j'ai trente ans, vous dix-neuf;
Mais je connais la vie, et pour vous tout est neuf.
Mais votre mort tuerait votre sœur, et je l'aime.
Donc mon espoir, mon vœu, mon devoir, mon droit même
Est de m'offrir à vous, bourse et cœur, tête et bras!...
Ainsi donc répondez!...

OCTAVE.

Eh bien! oui, je me bats!

MAURICE.

Allons donc!

OCTAVE.

Mais sachez qu'un obstacle invincible
Rend impossible tout...

MAURICE.

Il n'est rien d'impossible...
Que de ressusciter! Et c'est pourquoi je veux,
Mon cher, vous empêcher de mourir, si je peux.

OCTAVE.

Je vous répète encor, croyez-en ma parole,
Que tout espoir de paix est un espoir frivole...

MAURICE.

C'est donc sérieux!...

OCTAVE.

Oui.

MAURICE.

Quelle injure?

OCTAVE.

Un soufflet.

MAURICE.

Diable! Donné par vous, ou reçu, s'il vous plaît?

OCTAVE.

Oh! donné.

MAURICE.

J'aime mieux cela.... Votre adversaire
Peut-être bien est-il d'un sentiment contraire...
Mais il importe peu... Quand?

OCTAVE.

Hier matin.

MAURICE.

Où?

OCTAVE.

Dans un jardin.

MAURICE.

Pour qui?

OCTAVE.

Pour une femme!

MAURICE.

Fou!

Je le demande... Enfin devant qui?

OCTAVE.

Devant elle!

MAURICE.

Lors, c'est inarrangeable! Et, dans cette querelle,
Quel est votre ennemi?

OCTAVE.

Le capitaine Haurant.

MAURICE.

Haurant! chasseurs à pied?

OCTAVE.

Oui.

MAURICE (vivement).

Brun?

OCTAVE.

Oui.

MAURICE.

Grand?

OCTAVE.

Très-grand.

MAURICE (vivement).

Votre arme?

OCTAVE.

L'épée!

MAURICE.

Hein? quoi! dans cette équipée,
Haurant est l'adversaire, et votre arme est l'épée?
Mais qui donc aviez-vous pour témoins... des enfants?...

OCTAVE.

J'ai choisi mon ami, monsieur Delmas...

MAURICE (levant les épaules).

Vingt ans!
Puis?

OCTAVE.

Monsieur Dufournelle.

MAURICE.

Et monsieur Dufournelle
N'a pas craint d'accepter en semblable querelle...

OCTAVE.

Il n'a rien accepté...

MAURICE.

Comment?

OCTAVE.

Il a subi!
Les témoins se devaient réunir à midi.
Il est fort occupé : dans une conférence,
Des intérêts puissants réclamaient sa présence;
Il laissa passer l'heure, et quand il fut venu,
En règle, et par écrit, tout était convenu.

MAURICE.

Mais, malheureux!

(Se reprenant.)

Enfin, rien à faire là contre!
N'en parlons plus! Quelle est l'heure de la rencontre?

OCTAVE.

Dans une heure!

MAURICE.

Le lieu?

OCTAVE.

Des terrains, ici près!

MAURICE (regardant à sa montre).

Bien! nous avons le temps. Avez-vous des fleurets?

OCTAVE (montrant sa chambre à droite).

Là, dans ma chambre!

(Maurice s'élance vers la chambre.)

Eh bien! que voulez-vous?

MAURICE (tout en ouvrant la chambre et en prenant les fleurets).

Les prendre,
Et vous faire tirer!

OCTAVE.

Quelque coup à m'apprendre?
Vous êtes fort?...

MAURICE.

Il est deux faits dont je convien,
Que je suis honnête homme, et que je tire bien!

(Prenant un fleuret et lui en donnant un.)

Donc, en garde! et champ libre à toute votre adresse.

(Ils font des armes.)

Allons, ferme! poussez! allons, plus de vitesse!

(S'arrêtant après quelques coups.)

Il suffit!

(Il dépose les fleurets et va à lui.)

Êtes-vous très-brave?

OCTAVE (avec colère).

Jour de Dieu!

MAURICE.

Bon! il va s'emporter contre moi!...

(Avec impatience.)

Mais, parbleu!
Que vous ferez tantôt ce que l'honneur commande,
Je le sais! Mais voici ce que je vous demande :
Êtes-vous de ces cœurs, follement courageux,
Pour lesquels le péril est le plus beau des jeux?
Et pourriez-vous sans peur tout comme sans emphase
Entendre froidement cette petite phrase :
Vous êtes mort!

OCTAVE.

Mort!

MAURICE (après l'avoir regardé).

Bien! vous n'avez pas frémi!
Donc prêtez bien l'oreille à ceci, mon ami.
Quelle est ma mission? Vous rendre confiance!
Or votre capitaine est une connaissance

Pour moi... Je le connais pour l'avoir pratiqué ;
Voici deux ans, il m'a, s'il vous plaît, appliqué
Un large coup d'estoc, en plein, dans la poitrine,
A moi qui ne suis pas novice, j'imagine ;
D'où je conclus qu'à l'heure où son fer vous joindra,
On peut parier cent contre un qu'il vous tuera.

OCTAVE (gaiement).

Et vous nommez cela me rendre confiance ?

MAURICE (avec force).

Oui, mon ami ! mon frère ! oui, car l'expérience
Dit que, quand un danger menace un brave cœur,
Le seul et vrai moyen qu'il en sorte vainqueur
N'est pas qu'on le lui cache, ou bien qu'on le lui farde...
Mais qu'on lui dise : Ami, la mort est là, regarde !

OCTAVE.

Allez !

MAURICE.

Je vous dis donc sans peur : Votre ennemi
Ne frappe qu'à coup sûr, et jamais à demi ;
Sa science est profonde, et sa ruse infernale ;
Sa main est foudroyante... implacable... fatale...
Et vous, vous n'êtes rien qu'un enfant ! mais l'enfant,
Quand avec désespoir et rage il se défend,
Peut parfois, croyez-en une âme bien trempée,
Peut décontenancer la plus terrible épée !
Donc reprenez ce fer ; mais laissez cette fois
Votre demi-science avec ses vaines lois,
Et sur moi jetez-vous en aveugle, sans règle.

OCTAVE (saisissant le fleuret).

Je comprends.

MAURICE.

Au hasard!

OCTAVE.

Je comprends!

MAURICE.

Comme un aigle
Qui fondrait sur sa proie, ou comme un furieux
Qui ne veut que mourir ou tuer...

(Octave va pour se jeter sur Maurice. Valentine entre.)

SCENE XI.

LES MÊMES, VALENTINE.

VALENTINE.

Justes cieux!
Mourir ou tuer!

OCTAVE (à part).

Oh! ma sœur!

VALENTINE.

Ce mot horrible...
Ces armes! Vous avez quelque dessein terrible

OCTAVE.

Comment?

VALENTINE.

C'est un duel !

OCTAVE.

Mais non ! non !

VALENTINE.

Ta pâleur,
Et ce matin, ici, ton trouble... ta douleur...
Et ta montre en mes mains, comme un adieu laissée.

OCTAVE (avec résolution, à Maurice).

Partons !...

VALENTINE.

Partir !... mourir !...

MAURICE (avec énergie).

Mourir !... Quelle pensée !...
Mourir !... Est-ce qu'on meurt lorsque l'on a pour soi
Une sœur comme vous... un ami comme moi !

VALENTINE.

Que dites-vous ?

MAURICE.

Je dis... du cœur ! Quoi qu'il advienne,
De sa vie, aujourd'hui, je réponds sur la mienne !
Je sens là que Dieu même avec nous combattra !

(A Octave.)

Partons !...

(A Valentine.)

Avant une heure il vous embrassera !

(Ils sortent.)

SCÈNE XII.

VALENTINE (seule ; elle les suit éperdue).

Mon frère! pas encore... Il ne peut plus m'entendre!...
Défendez-le, monsieur!... Eh! comment le défendre!...
Ah! c'est un noble cœur que j'accusais à tort!...
Mais, hélas! que peut-il!... Oh! ces pensers de mort...
C'est trop d'angoisse... il faut!...

(Elle sonne une sonnette qui est sur la table.)

SCÈNE XIII.

VALENTINE, LE DOMESTIQUE.

LE DOMESTIQUE.

Que veut mademoiselle?

VALENTINE.

Mon père... est-il ici?... qu'il vienne! qu'on l'appelle!...
Dites-lui...

(Dubreuil entre. Le domestique sort.)

SCÈNE XIV.

VALENTINE, DUBREUIL.

DUBREUIL (entrant).

Je sais tout! Et tout est réparé!

VALENTINE.

O ciel!

DUBREUIL.

Sèche tes pleurs!

VALENTINE.

Ce péril?

DUBREUIL.

Conjuré.

VALENTINE.

Ce duel?

DUBREUIL.

N'a pas lieu!

VALENTINE.

Comment?... Cette nouvelle...
Qui donc a pu te dire...

DUBREUIL (montrant un billet).

Un mot de Dufournelle...

VALENTINE.

Eh! comment le sait-il?

DUBREUIL.

Il a tout prévenu.

VALENTINE.

Lui!

DUBREUIL.

Voilà ce que c'est qu'avoir un nom connu!
Je te le disais bien! l'on compte! l'on impose!
Et comme on est quelqu'un, on sert à quelque chose!

VALENTINE.

Mais enfin qu'a-t-il fait? et comment a-t-il pu...

DUBREUIL.

Voyant que tout espoir d'accord était rompu,
Il est allé trouver le colonel lui-même,
A démontré des faits la conséquence extrême,
Comment les torts réels venaient de l'officier,
Qu'il avait insulté ton frère le premier,
Qu'il avait même été jusqu'à tirer son arme...
Sur quoi le colonel, prenant un peu l'alarme,
A mandé le coupable, et, par un ordre exprès,
Le consignant chez lui...

VALENTINE.

Mais, s'il rompt ses arrêts?

DUBREUIL.

Il a deux fusiliers de planton à sa porte!

VALENTINE.

Il n'importe! j'ai peur!

DUBREUIL.

Comment veux-tu qu'il sorte?

VALENTINE.

Je ne sais! mais j'ai peur! Venez!

SCÈNE XV.

LES MÊMES, MAURICE.

MAURICE.

Il vit!

VALENTINE.

Il vit!
Soyez béni! monsieur!

DUBREUIL.

Eh bien! l'avais-je dit?
Ce Dufournelle...

VALENTINE (à Maurice).

Mais... il est blessé, peut-être.

MAURICE.

Blessé? Non! grâce au ciel!

DUBREUIL.

Comment pourrait-il l'être?

Quand monsieur Dufournelle, empêchant le combat...
Allons ! sèche tes pleurs!...

VALENTINE.

Le puis-je? Le débat
Peut renaître demain!... Demain son adversaire
Est libre...

MAURICE (vivement).

Non! calmez vos angoisses! L'affaire
Est finie, arrangée, éteinte pour toujours!

DUBREUIL (dans l'enchantement).

Cet homme-là ne fait rien à demi!... Je cours,
Je cours lui rendre grâce, et puis, sans plus attendre,
Je le ramène ici comme un fils, comme un gendre.

MAURICE (vivement).

Un gendre?

DUBREUIL.

S'il vous plaît, mon cher monsieur! Demain
Le contrat!

(Mouvement de Valentine.)

Pourrais-tu lui refuser ta main,
Lorsqu'en un même jour il a sauvé ton frère,
Et, sache-le, doublé le crédit de ton père...
Je cours et te l'amène!

(Il sort.)

SCÈNE XVI.

MAURICE, VALENTINE.

MAURICE (à part).

Ah! ça, qu'ai-je donc, moi?

(Il s'appuie sur le dos d'une chaise.)

Je chancelle!

VALENTINE (à part).

A présent que je n'ai plus d'effroi...
Ce visage attristé me fait mal!

MAURICE (avec force).

Voici l'heure!
Il me faut emporter son âme... ou que j'y meure!

(S'asseyant malgré lui.)

J'aurai du mal!

VALENTINE (allant à lui).

Mon Dieu! comme vous pâlissez!

MAURICE.

Rien! j'ai couru peut-être à pas un peu pressés
Pour vous calmer plus tôt....

VALENTINE.

Au sujet de mon frère?
Et pas un mot de moi! pas un mot de mon père!
Vous pâlissez encor!

MAURICE.

C'est possible!... Ce coup!

VALENTINE.

Comment?...

MAURICE.

Ce mariage annoncé tout à coup...

VALENTINE.

Oh! ne me dites pas que c'est cette nouvelle!
Après ce que je dois à monsieur Dufournelle,
Je suis heureuse et fière en lui donnant ma foi...
Mais penser que quelqu'un souffre à cause de moi,
Et surtout quelqu'un qui... comme vous... Ah! de grâce!
Pardonnez-moi le mal qu'il faut que je vous fasse!

MAURICE.

Eh! quoi, mademoiselle?

VALENTINE.

Et pour qu'en votre cœur
Ce jour ne compte pas comme un jour de malheur,
D'une enfant écoutez la voix! A ma prière,
Ouvrez à vos talents quelque belle carrière,
Montez, montez au rang où déjà je vous voi,
Et que je puisse dire : Il est heureux sans moi!

MAURICE (à part).

Allons!

(Après un silence.)

Une carrière! Hélas! mademoiselle,
J'en avais une!...

VALENTINE.

Vous?... Comment!

MAURICE.

Une bien belle!

VALENTINE.

Pourquoi l'avoir cachée?...

MAURICE.

On ne m'eût pas compris;
De cet état, je crois, on n'eût pas vu le prix!

VALENTINE.

Quel est-il donc?

MAURICE.

Depuis six ans, je m'y prépare...

VALENTINE.

Six ans! mais il veut donc un mérite bien rare?

MAURICE.

Ce qu'il veut? c'est un cœur tout entier! Ce qu'il est?
Il est grave et charmant, honnête et noble! Il plaît,
Il épure, il élève!

VALENTINE.

Et cet état étrange?
C'est...

MAURICE (souriant).

L'état de mari.

VALENTINE.

De mari! quoi! qu'entends-je?

MAURICE.

Si vous saviez combien d'amélioration
Je comptais apporter dans ma profession!

VALENTINE (souriant).

Ah!

MAURICE.

C'est une carrière entièrement nouvelle!
Car, cela fait pitié, tout le monde s'en mêle,
Et personne aujourd'hui n'en sait le premier mot.

VALENTINE.

Vraiment!

MAURICE.

Comment décrire et tout ce qu'il y faut,
Et tout ce que j'y vois! Les hommes, d'habitude,
Ne cherchent qu'un chemin aux honneurs, dans l'étude;
Moi, je n'étudiais, ne lisais, ne pensais
Que pour instruire un jour celle que j'attendais!
Comme aux jours du printemps, la tendre prévoyance
Du jeune oiseau, déjà maternel par avance,
Forme avec mille objets diligemment glanés
Un nid pour ceux qu'il aime avant qu'ils ne soient nés;
Ainsi, moi, pour cette âme inconnue et choisie
J'allais cueillant partout des fleurs de poésie!
Un trait noble, un chant pur, une grande œuvre d'art,
Tout ce que je trouvais de beau, c'était sa part!

VALENTINE.

N'écoutons pas. (Se rapprochant malgré elle.)

MAURICE.

Et puis, croyant la voir paraître,
Je lui parlais, je lui disais : Cher et doux être,
O toi vers qui mon cœur de si loin est venu,
Ne me repousse pas après m'avoir connu !

VALENTINE.

Oh ! j'écoute ! j'écoute !

MAURICE.

Il est vrai, ma tendresse
Ne pourra t'apporter ni gloire ni richesse !
Mais qui serait pour toi ce que, moi, je serai,
Puisqu'à toi-même, enfant, je te révélerai ?
Je nourrirai ton cœur des fruits de la science
Que tu parfumeras, toi, de ton innocence,
Et, tous les deux ainsi nous servant de soutien,
Je serai ton ouvrage et tu seras le mien !

VALENTINE (à part).

Faites ! faites, mon Dieu ! que mon cœur se rappelle
Qu'Octave fut sauvé par monsieur Dufournelle !

MAURICE (avec une passion croissante jusqu'à la fin de la scène).

Ce n'est pas tout encor ! Oh ! j'aimais à rêver
Un bonheur plus austère... un devoir !... Élever,
Élever avec elle, un être aimé comme elle !
Vivre tous deux penchés sur cette âme immortelle !
Deviner chaque instinct pour le purifier !
Épier chaque élan pour le fortifier !
Nous agrandir nous-même en cette sainte tâche,

A lui servir d'exemple aspirer sans relâche,
Et, nous affermissant ensemble au droit chemin,
Vers Dieu monter tous trois en nous donnant la main!

VALENTINE (à part, comme si elle disait une prière).

Mon frère fut sauvé par monsieur Dufournelle!
Mon frère fut sauvé...

MAURICE.

Dites, mademoiselle,
Contre un pareil lien, quel pouvoir prévaudrait!
De tout ce qui détruit il se fortifierait!
Oui! le bien qu'aura fait la noble jeune femme,
Conservant son visage aussi bien que son âme...
Le temps même, le temps, à sa pure beauté
Aura, ce semble, autant apporté qu'emporté.

(D'une voix qui s'affaiblit :)

Et lorsque enfin viendra le moment qui sépare...
Le pieux souvenir d'une union si rare...
L'inébranlable foi dans l'immortalité...
Que donne un sentiment... que tout a respecté...
L'extase... que répand... dans les cœurs sans reproche
La terre... qui s'éloigne... et Dieu qui se rapproche...
Tous... les... Ah! je me meurs!

(Il s'évanouit.)

VALENTINE.

Dieu! sur vos traits descend
Une pâleur mortelle! Ah! qu'avez-vous...

(Voyant du sang sur la main de Maurice.)

Du sang!

MAURICE (d'une voix faible).

Une atteinte légère au bras... rien! je vous jure!

VALENTINE.

Ciel! une blessure!

SCÈNE XVII.

LES MÊMES, OCTAVE.

OCTAVE (entrant vivement).

Oui! ma sœur, une blessure...
Légère, grâce à Dieu!

MAURICE (à Valentine).

Vous voyez!

OCTAVE.

Que pour moi,
En me sauvant... il vient de recevoir...

VALENTINE.

Pour toi?
Mais monsieur Dufournelle...

OCTAVE.

Ah! notre capitaine
De ses arrêts, parbleu, se mettait bien en peine!
Il s'est par la fenêtre élancé bel et bien!

VALENTINE (à Maurice).

Et vous! vous! son sauveur!... vous ne m'en disiez rien!
Et vous nous laissiez croire... Où s'égare ma tête!
Votre sang qui coulait?

MAURICE (avec plus de force).

Il s'arrête! il s'arrête!

VALENTINE (à Octave, en montrant Maurice).

Mais qu'a-t-il fait? Comment?

OCTAVE.

Au milieu du combat,
D'un coup désespéré mon adversaire abat
Mon arme de ma main...

VALENTINE.

O ciel!

OCTAVE.

Et le front blême,
Fou de rage, emporté par son mouvement même,
Fond sur moi!... J'étais mort!

(Montrant Maurice.)

Lui, prompt comme l'éclair,
Se jette entre nous deux! Il ramasse mon fer...

MAURICE (voulant l'arrêter).

Mais... de grâce!

VALENTINE (à Octave).

Poursuis! va!

OCTAVE.

D'une main certaine
Fait voler à son tour l'arme du capitaine,
Puis, marchant aussitôt vers lui : Monsieur, dit-il,
Je viens de vous sauver du plus mortel péril!
Sans moi, vous égorgiez un homme sans défense...
L'officier tressaillit. Je veux ma récompense...
— Laquelle? — Accomplissez un acte plus qu'humain :
Allez à ce jeune homme, et tendez-lui la main!

VALENTINE.

Que c'est beau!

OCTAVE.

L'on s'écrie... On s'émeut, on s'embrasse!
Et c'est en s'embrassant que l'on voit qu'à ma place
Et lorsque entre nous deux il s'était élancé...
Cet ami généreux avait été blessé!

VALENTINE (à Maurice).

Monsieur! comment vous dire? O ciel! un trait sembable...
Je... (Elle lui baise la main.)
Ce que je fais là n'est pas très-convenable...
Mais je n'ai jamais pu m'en empêcher!...

SCÈNE XVIII.

LES MÊMES, DUBREUIL.

DUBREUIL.

Mon fils!

OCTAVE (présentant Maurice).

C'est lui qui m'a sauvé! lui seul!

DUBREUIL.

J'ai tout appris!

OCTAVE.

Comme il sauva Delmas de toutes les misères!

DUBREUIL.

Ah çà! de tout le monde il fait donc les affaires,
Ce diable d'homme oisif; et, sans qu'on s'en doutât,
Il est donc bon à tout?...

MAURICE (souriant).

Quand on n'a pas d'état!

VALENTINE (souriant).

Pardon, vous vous trompez! j'ai votre confidence :
Vous en avez un!

DUBREUIL.

Lui!

VALENTINE (souriant, avec hésitation).

Mais seulement je pense

Que... l'exercer tout seul serait un embarras,
Et qu'un associé ne vous déplairait pas :
Voulez-vous m'accepter?

MAURICE.

O chère Valentine!

DUBREUIL.

Mais vous perdez tous deux la tête, j'imagine.
Il te dit : Valentine, et tu lui réponds, toi,
État... associé... Par grâce au moins, dis-moi
Ce qu'il est, ce qu'il fait, comme il faut qu'on le nomme,
Parle!

MAURICE (souriant).

Un homme inutile, essayant d'être un homme!
Le monde veut qu'on ait une profession,
Et le monde a raison! mais, par exception,
N'êtes-vous rien : tâchez que votre exemple enseigne
Qu'on peut faire du bien quoiqu'on n'ait pas d'enseigne;
Et, pour que l'on pardonne à votre oisiveté,
Utilisez un peu votre inutilité.

FABLES NOUVELLES

PAR M. VIENNET

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Lues à la séance publique annuelle des cinq Académies du 14 août 1860.

LES DEUX LIONS.

Deux lions se battaient, et leurs rugissements
Faisaient trembler l'Atlas jusqu'en ses fondements.
Le prétexte de la querelle
Était une pauvre gazelle,
Qu'un des deux sous sa griffe avait fait expirer,
Et que chacun des deux voulait seul dévorer.

Mais une haine invétérée
Animait ces fiers combattants.
Ils ne pouvaient se voir sans se montrer les dents.
Chacun prétendait seul régner sur la contrée;
Et, dans tous les pays comme dans tous les temps,
Qu'il s'agisse d'un prix, d'un trône ou d'une place,
Les gens de cour, comme ceux du Parnasse,
Ont détesté leurs concurrents.
Les renards, les chacals, hyènes et panthères,
Tous les hôtes des bois, des rochers, des tanières,
Se partageaient entre les deux.
Mais nul dans ce combat ne hasardait sa vie.
Leur prudente amitié se bornait à des vœux;
Le danger comprimait leur belliqueuse envie,
Et la muette galerie,
Sagement retranchée en un taillis voisin,
Attendait l'arrêt du destin.
D'autres rois auraient fait appel à leur courage;
Et les peuples, en pareil cas,
N'ont point la faculté de se croiser les bras.
Mais les rois des forêts suivent un autre usage;
Ils vident tout seuls leurs débats.
Bref, au pire des deux le destin fut propice;
Et le grand nombre eût préféré
Que son rival l'eût dévoré.
Mais nul ne condamna la céleste justice.
Pour blâmer, insulter, maudire le vaincu,
Pour louer le vainqueur et pour lui faire fête,
Ils sortaient à l'envi de leur sombre retraite;
Ils célébraient en chœur sa gloire et sa vertu;

Et, tout en exaltant leur amour et leur zèle,
Ils mendiaient de l'œil une part de gazelle.
« Merci, » dit le vainqueur en croquant son butin;
« Merci de vos souhaits, je me plais à vous croire.
« Mais le repas est court, et je mourais de faim, »
Ajoutait-il d'un air malin.
« Si l'on a peu d'amis avant une victoire,
« On en a trop le lendemain.
« Mangez mon ennemi, si cela peut vous plaire.
« Il est là-bas, voyez, couché sur la poussière... »
Sur le mort, à ces mots, fondent mes carnassiers.
Il n'en resta pas une oreille;
Et ceux qui le flattaient la veille
N'arrivèrent pas les derniers.

LES GRENOUILLES ET LES CIGALES.

Par d'horribles coassements,
Les grenouilles en chœur célébraient le printemps,
Et le sommeil fuyait de tout le voisinage;
Et ses paisibles habitants
Maudissaient leur affreux ramage.
Une cigale s'indigna.

Qu'on mît à les honnir si vive acrimonie,
Parla d'injustice et d'envie,
Soutint effrontément que nos vers d'opéra
S'accorderaient fort bien avec leur symphonie;
Et tout le monde s'étonna
Qu'on osât admirer cette cacophonie.
L'été vint, et l'on devina
Le secret de sa sympathie.
C'est qu'aux premiers rayons du jour,
La cigale et ses sœurs entonnaient à leur tour
Leur chant criard et monotone;
Et par un doux retour les chanteuses des eaux,
En échange de leurs bravos,
Leur en faisaient une abondante aumône.

Quoi qu'en disent les gens qui n'en ont pas besoin,
La camaraderie est chose bien trouvée.
Qui louerait Chapelain et sa sotte couvée,
Si les Cotins n'en prenaient soin!
Mais, s'il fallait choisir entre les deux musiques,
Je leur dirais à tous, pour sortir d'embarras :
Brocanteurs de panégyriques,
Vantez-vous, mais ne chantez pas.

L'OURS ET SES CONSEILLERS.

Dans un vallon des Pyrénées,
Une famille d'ours régnait de père en fils.
Ce n'est pas de mon temps; mais on tenait jadis
A ces coutumes surannées;
Et l'ours dont je vous parle était toujours heureux,
Surtout dans ses vieilles années,
De vivre avec son peuple et d'écouter ses vœux.
Or, une vieille pie, intraitable bavarde,
Du haut d'un chêne vert lui criait tout le jour
Que les abus perdaient ses États et sa cour;
Qu'il était temps d'y prendre garde.
Mon bonhomme de roi voulut donc s'informer
De ceux que sa justice aurait à réformer.
La Margot, qui pour elle aimait fort l'abondance,
Lui dit alors que, par son indulgence,
Des milliers de corbeaux trop longtemps enhardis,
Et des climats du Nord par les glaces bannis,
Venaient de ses sujets dévorer la substance,
Qu'en un mot il fallait en purger le pays.
Le renard se plaignit que par scélératesse,
Dans le creux des rochers presque voisins du ciel,
Les abeilles faisaient leur miel,
Qu'on n'en trouvait d'aucune espèce
Pour les rhumes de sa hautesse,

Et qu'on devrait les forcer d'habiter
En des lieux où l'on pût monter.
Il exposait encor, d'une voix attendrie,
Que la pie et d'autres oiseaux
Choisissaient pour couver les arbres les plus hauts;
Que leurs pauvres petits, au péril de leur vie,
Par la moindre tempête en tout sens ballottés,
De leurs nids dans les airs étaient précipités.
Un loup trouvait que lapins et belettes
Se creusaient méchamment des terriers trop étroits;
Que des chasseurs et des tempêtes
On ne pouvait jamais s'abriter sous leurs toits.
La loutre allait aussi faire sa doléance,
Quand le roi rompit l'audience.
« J'aviserai, » dit-il. Mais il avait compris
Que ces honnêtes gens prenaient pour injustices,
Pour des abus et pour des vices,
Ce qui gênait leurs appétits,
Leurs intérêts ou leurs caprices;
Et, sans aller loin de Paris,
Je leur connais bien des complices.

LA POULE COQUETTE.

Une poule gentille et dans la fleur de l'âge
Se prit à dédaigner le modeste plumage
Qu'elle tenait des auteurs de ses jours :
Et, sans songer à la dépense,
Comme une lionne de France,
Elle voulut briller par de riches atours.
De plumes de pigeon, de serin, de mésange,
Elle para d'abord sa poitrine et son cou.
Elle les payait un prix fou,
Et pour deux en donnait cinq ou six en échange.
Mais que ne fait-on pas pour être du bel air?
On en exigea vingt pour quatre de pivert,
Et ma poule gaîment en fit le sacrifice.
Le lendemain, pour un nouveau caprice,
Celles de perroquet lui coûtèrent plus cher.
L'une était rouge, l'autre bleue;
Comment se refuser de s'en faire un esprit?
Bientôt, pour deux ou trois qu'un vieux paon lui vendit,
Elle livra toute sa queue.
C'était beaucoup, qu'importe! on l'admire; il suffit.
Enfin, pour satisfaire à des modes nouvelles,
Il ne lui restait plus que son corps et ses ailes;
Et, comptant sur le temps, elle achète à crédit.

C'est une ressource funeste;
Le temps passe, la dette reste;
Le terme arrive, il faut payer.
Ma poule ne le peut; et, sourd à la prière,
L'impitoyable créancier
Vient la dépouiller tout entière.
Que faire alors? comment se pomponner?
A quel saint recourir dans sa détresse extrême?
Las! n'ayant plus rien à donner,
La belle fut réduite à se vendre elle-même.
Un jeune coq fut le premier
Dont elle entreprit la conquête;
Et le galant dut la coquette
A trois plumes de son collier.
Plus tard, pour obtenir cette bonne fortune,
Un second n'en donna que deux;
Le troisième n'en donna qu'une:
Le rabais devenait fâcheux.
A sa toilette un peu flétrie
Elle mêla des fleurs de la prairie,
Quelques graines d'épine en guise de rubis;
Et, se croyant encore élégamment parée,
Elle espéra qu'au même prix
Un beau faisan, lion de la contrée,
Lui céderait quelque plume dorée;
Mais elle n'y trouva qu'un faquin mal appris.
L'insolent, sur sa friperie
Jetant un regard dédaigneux,
Se rit de sa coquetterie;
Et ce premier affront lui dessilla les yeux.

Que devint à ce coup la pauvre déplumée ?
Triste objet de mépris, de regrets consumée,
Au fond du poulailler elle alla se blottir.
Elle y mourut de froid, de honte et de misère,
En se disant trop tard qu'elle eût dû s'en tenir
A la toilette de sa mère.

Qu'on se le dise avant, on s'en trouvera bien.
Mais qu'il advienne un bal, un concert, un spectacle,
Jusqu'à ce qu'au logis il ne reste plus rien,
On se rira de mon oracle.

LES OISEAUX DES TUILERIES.

Dans le jardin royal que Le Nôtre a planté,
Et dont, pour échapper aux ardeurs de l'été,
Les oisifs de Paris vont chercher les ombrages,
Autour d'un vert gazon des enfants rassemblés
Contemplaient les ébats des bipèdes ailés
Qui peuplent ces riches bocages.
D'allants et de venants entourés tout le jour,
Ces oiseaux ne sont pas sauvages :
Ils sont trop voisins de la cour.

Mais en vain mes bambins essayaient de les prendre.
A ce vol de moineaux, de merles, de pigeons,
Ils prodiguaient en vain, de leur voix la plus tendre,
Les noms de fifis, de mignons.
Mes oiseaux s'approchaient, mais, dès le moindre geste,
Ils fuyaient d'une aile plus leste,
Et retournaient à quelques pas
Reprendre leurs joyeux ébats.
Un seul de ces enfants avait le privilége
De les attirer tous, même de les fixer.
Ses bras avaient beau s'exercer,
Aucun d'eux ne levait le siége.
Quel était le secret de cet heureux bambin?
D'où lui venait ce don de plaire?
Faut-il le dire, hélas! son agaçante main,
Pardonnez-moi ce langage vulgaire,
Leur faisait voir un gros morceau de pain.
Sur le gazon d'abord il lança quelques miettes,
Que mes oiseaux couraient se disputer.
Puis, plus près de la grille il risqua ses boulettes;
Et les gloutons encor vinrent les becqueter.
Bientôt, pour rapprocher leur troupe parasite,
Il leur tend la pâture au bout de ses dix doigts;
Et, plus timide cette fois,
Le peuple ailé se consulte, il hésite;
Mais, s'il recule un pas, il en avance deux;
Et bientôt un pigeon des plus aventureux
Saute, enlève sa proie, et s'échappe au plus vite.
Le succès l'encourage, il revient et soudain
D'autres s'élancent à sa suite.

Bref, sur l'épaule du gamin,
Sur sa tête et ses bras ils se posent enfin,
Sans que la moindre peur les trouble et les agite.
Mais tout finit, surtout le pain ;
Et, l'enfant ne donnant plus rien,
Tous mes oiseaux prirent la fuite.
Du jeune Amphitryon dont ils prenaient congé,
Ses compagnons raillaient la tristesse profonde,
Quand un promeneur plus âgé
Lui dit : « Consolez-vous, c'est ainsi qu'est le monde!
« Si, par le Dieu qui règle l'avenir,
« Dans les conseils d'un roi votre place est marquée,
« Des oiseaux plus gourmands viendront vous assaillir ;
« Et vous n'oublîrez pas que, pour les retenir,
« Il faut toujours leur donner la becquée. »

FABLES NOUVELLES

PAR M. VIENNET
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Lues à la séance publique annuelle des cinq Académies du 14 août 1861.

LE LÉZARD ET LA SALAMANDRE.

Un lézard, insulté par une salamandre,
Pour un motif fort innocent,
Fut de ses coups de dent forcé de se défendre,
Et de la mordre jusqu'au sang.
Mais le lézard est bon, et de cette querelle
Il eut en peu de jours perdu le souvenir,
Tandis que, lui jurant une haine éternelle,
La salamandre, plus cruelle,
De sa perte en secret nourrissait le désir.
L'occasion ne la fit point languir.
Le lézard, un matin, s'étant mis en voyage,

Et suivant un étroit sentier,
Fut arrêté par un brasier
Dont les charbons ardents lui barraient le passage.
La salamandre arriva sur ses pas;
Et, fondant sur son embarras
Un projet infernal dicté par la colère,
Lui dit d'une voix débonnaire :
« Pourquoi donc ne passes-tu pas?
— « J'ai peur, dit le lézard, ce brasier m'épouvante.
« Cette chaleur est si brûlante,
« Et je crains d'y laisser ma peau;
« Qu'en pensez-vous? — Pauvre étourneau!
« Répond-elle en riant, ta crainte est ridicule.
« Je vais parcourir devant toi
« Ce feu dont la chaleur te cause tant d'effroi;
« Et tu verras si je m'y brûle. »
La perfide à ces mots s'élance dans le feu,
Sautillant, bondissant comme sur la verdure,
De ces charbons ardents semble se faire un jeu,
Et sort enfin sans la moindre brûlure.
A cet aspect le lézard se rassure;
Dans le brasier, comme elle, il entre en étourdi;
Mais à trois pas il jette un cri,
Dont triomphe la salamandre;
Recule en se traînant, brûlé, cuit à demi;
Et vient expirer sur la cendre,
Reconnaissant trop tard qu'il ne faut jamais prendre
Les conseils de son ennemi.

LA POUTRE ET L'ORAGE.

Une poutre de chêne et d'un poids assez lourd
Gisait au bord d'une rivière.
C'était, pour les enfants des hameaux d'alentour,
Un rendez-vous d'école buissonnière.
Après avoir cent fois cabriolé, sauté
Autour de ce bloc immobile,
Il leur prit fantaisie, il leur parut facile
De le faire changer de place ou de côté.
Les voilà tous à l'œuvre; ils sont trente, cinquante;
Ils s'encouragent de la voix.
Leurs épaules, leurs mains agissent à la fois;
Mais en de vains efforts leur orgueil se tourmente.
La poutre inébranlable à leur ligue impuissante
Oppose sa masse et son poids,
Quand survient tout à coup un violent orage,
Une trombe effrayante, un de ces ouragans
Qui, brisant tout sur leur passage,
Changent les ruisseaux en torrents.
Le fleuve s'enfle, monte, et franchit son rivage;
Et la poutre, cédant à ses flots débordés,
Vogue et roule au hasard dans les champs inondés.
Elle a perdu sa force en perdant son assiette.
Si dans son lit le fleuve était rentré,

Un seul enfant, armé d'une baguette,
La ferait mouvoir à son gré.
Mais elle est le jouet du torrent qui l'entraîne ;
A vingt écueils elle va se heurter,
Ne sachant plus où la vague la mène,
Ni sur quel bord elle va s'arrêter.
Ainsi, quand des partis l'ambitieux délire
A d'autres ouragans abandonne un empire,
Malheur à l'imprudent qui se laisse emporter!
Il ne s'appartient plus, n'agit plus de lui-même,
Va d'écueils en écueils, et d'extrême en extrême,
Sans savoir où le flot voudra le rejeter.

LES SINGES DU CONGO.

Las de vivre en républicains,
Les singes du Congo, sur les bords du Zaïre,
Se rassemblèrent pour élire
Un roi, qui désormais réglerait leurs destins.
Des candidats nombreux prétendaient à l'empire.
C'était un des pays où le moindre goujat
Se croit fait pour régir l'État.
Tout se passa suivant notre coutume,
Caisse à deux clefs, président, scrutateurs,
Cabales et solliciteurs,

Bulletins imprimés, bulletins à la plume,
Scrutin secret enfin ; et sur mille électeurs
Un pongo qui, parmi les sages,
Passait pour être des meilleurs,
Obtint les deux tiers des suffrages ;
Et comme en tout pays, les vivat, les bravos,
Les cris joyeux troublèrent les échos
Du Zaïre et de ses rivages.
Les opposants grognèrent bien un peu ;
Mais ils surent cacher leur jeu,
Et, quoique grimaciers, composer leurs visages,
Si bien que dès le lendemain
Ils vinrent tous en foule apporter leurs hommages
Aux pieds de l'heureux souverain.
Tous le félicitaient, protestaient de leur zèle,
Le proclamaient des rois le plus parfait modèle,
Le désiré, le bien aimé,
Tous en un mot l'avaient nommé.
Aucun ne prit pour lui les suffrages contraires ;
Et le plus fin des adversaires
Dit en raillant que les lutins
Avaient changé les bulletins.
On rit et tout fut dit. Qu'aurait gagné leur maître
A démêler les menteurs des amis?
Mieux vaut prendre les gens pour ce qu'ils veulent être
Que s'en faire des ennemis.

LES BROCHETS.

Un riche amateur de poissons
En avait jeté par centaines
Dans un étang de ses domaines.
C'étaient des truites, des saumons,
Du fretin de carpe ou d'anguille,
Hors le brochet, exclu pour sa voracité;
Les habitants des lacs n'avaient point de famille
Où mon homme n'eût recruté.
Des produits de sa pêche, au gré de son envie,
Sa table fut longtemps abondamment servie.
Mais un beau jour son œil demeura stupéfait,
Quand, au bout de sa ligne à son bras disputée,
Il vit, au bord de l'eau bruyamment agitée,
La gueule énorme d'un brochet.
Grande fut sa surprise et surtout sa colère.
La tête de Méduse eût causé moins de peur.
Il prévit en tremblant que ce grand ravageur
De brochetons nombreux devait être le père,
Et voulut éclaircir ce mystère d'horreur.
Par cent bras, qu'animait sa voix impatiente,
L'étang fut mis à sec, ratissé, nettoyé.
Sous ses yeux avec soin le poisson fut trié,
Remis dans des baquets pleins d'une eau transparente.

Tous les brochets, gros et menus,
Furent traqués, emportés et vendus;
Et quand sa haine vigilante
De cette race dévorante
Crut avoir extirpé le dernier rejeton,
Il rendit à l'étang ses eaux et son poisson.
Soins superflus, peine inutile!
Un peu de vase, aux balais échappé,
Au frai de mes brochets avait servi d'asile;
Et dans son fol espoir l'amateur est trompé.
Mais cette double épreuve éclaire sa folie;
Il se résigne à supporter
Les maux qu'il ne peut éviter;
Et, loin de s'engouer de leur folle utopie,
Nos grands réformateurs devraient bien imiter
Cette saine philosophie.
Quoi qu'ils puissent rêver, leurs efforts seront vains.
Les vieux temps leur diront ce que disent les nôtres,
Qu'on ne refond pas les humains.
Chez les meilleurs des rois ou des républicains,
Il en viendra toujours qui mangeront les autres.

UNE GUERRE DE POULAILLER.

Les poules d'une basse-cour
S'étaient en deux partis follement divisées.
Leurs querelles sans fin, par des riens attisées,
Éclataient à chaque heure, à chaque instant du jour.
Elles se distinguaient par leur divers plumage :
Les unes l'avaient blanc, les autres l'avaient noir.
Elles se déplumaient du matin jusqu'au soir,
Et se disputaient avec rage
L'eau, l'avoine, le son, les auges, le perchoir.
Jamais Florence, au moyen âge,
N'avait montré sous les mêmes couleurs
Plus de combats et de fureurs.
Une poule plus débonnaire,
N'ayant ni noir ni blanc sur sa queue et son dos,
Voulut terminer cette guerre,
Et rendre au poulailler son antique repos.
Elle était fort diserte, et le don déloquence
Souffle à qui le possède un peu de vanité.
Cette poule en avait et se flattait d'avance
Qu'à sa faconde, à sa toute-puissance
Aucun parti n'eût résisté.
« Quelle rage, dit-elle, à la façon d'Homère,
« Quelle fureur vous pousse à vous entr'égorger?

« Vous êtes sœurs, et vous... » Mais il faut abréger
Un discours qui fut long comme c'est l'ordinaire,
Et qui ne fut point sans danger.
On l'écouta d'abord ; mais, quand sa voix sévère
En vint à signaler les torts des deux partis,
Les deux jetèrent les hauts cris.
Aucun des deux n'avait de reproche à se faire.
Sur la pauvre prêcheuse éclate leur colère.
Sous les becs, les ergots contre elle réunis,
Ses plumes tombent en débris.
Les blanches l'appelaient noirâtre,
Les noires l'accusaient de tourner à l'albâtre;
Et si le coq n'eût protégé ses jours,
La pauvrette eût subi la mort la plus cruelle
Sous les coups des partis, dont ses nobles discours
Voulaient terminer la querelle.
Bien des gens, dont le cœur s'est enfin endurci
A voir des factions l'intraitable délire,
Diront qu'un épervier aurait mieux réussi ;
Mais je me garde de le dire.
Je soutiens seulement qu'en ces jours de malheur
Où des partis armés la colère s'escrime,
Le rôle de médiateur
Est un rôle de dupe et souvent de victime.

FABLES

PAR M. VIENNET

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Lues à la séance publique annuelle des cinq Académies du 14 août 1862.

LE JOCKO ET LE BABOUIN.

Un jocko voyageait au pays de Bénin;
Et, pour se nourrir en chemin,
Emportait un sac de noisettes.
Un babouin l'aborde; et, d'un air patelin,
L'appelle son ami, lui fait mille courbettes.
Crédule et confiant, mon jocko s'attendrit,
Se laisse prendre au verbiage

De qui vante si bien son cœur et son esprit,
Lui rend grâce des vœux qu'il fait pour son voyage,
L'invite à son premier repas,
Puis au second, puis au troisième.
L'amour du babouin croissait à chaque pas.
Il jurait au jocko d'être un autre lui-même,
De le suivre jusqu'au trépas.
Mais, le sac épuisé, c'est un autre langage.
Mon babouin se rappelle à l'instant
Qu'une affaire pressée, un devoir important
L'appelle dans le voisinage.
Il embrasse à ces mots son ami, son très-cher;
Promet de revenir au réveil de l'aurore,
Et disparaît comme l'éclair.
Mais le jocko l'attend encore.
Fermez la porte à ces écornifleurs,
A ces amis qui vous tombent des nues.
Méfiez-vous de leurs discours flatteurs,
De leurs figures ingénues.
Ces bons amis vous resteront
Tant que noisettes dureront.

LE CHIEN DE TERRE-NEUVE ET LE ROQUET.

Un chien de Terre-Neuve à la forte encolure,
Mais que, malgré sa taille, en tous lieux on citait
Pour sa débonnaire nature,
S'était pris d'amitié pour un jeune roquet.
Ils étaient commensaux de la même cuisine,
Mangeaient à la même terrine,
Et le même chenil tous deux les abritait.
Un caprice de gourmandise
Vint troubler leurs félicités.
Parmi les rogatons à leur faim présentés,
Se trouvait une friandise;
Et, sans trop y songer, le gros chien l'avait prise.
Le roquet se fâcha, grogna, montra les dents,
Sauta même au museau de son grand camarade,
Qui, surpris, indigné d'une telle incartade,
Fond sur lui, le renverse; et, les regards ardents,
Ouvrant une gueule effroyable,
De ses crocs acérés menace le coupable.
Mais le voyant si faible et surtout si tremblant,
Soit pitié, soit mépris, il retient sa colère;
Et, ramenant ses pattes en arrière,
Le fait rouler dans l'âtre, et s'éloigne en grondant.
Notre pauvre roquet, heureux d'en être quitte,
Rougit bientôt de sa conduite.

Il suivit à pas lents son ami courroucé.
Le regard suppliant, le corps tout ramassé,
Cherchant à ranimer une vieille tendresse,
Il risqua même une caresse :
Et trois et quatre fois il se vit repoussé.
Le chenil fraternel, la terrine commune,
Tout lui fut interdit, tout jusqu'à la maison.
De mon gros chien l'intraitable rancune
N'y voyait qu'un ingrat indigne de pardon.
Son terrible regard le tenait à distance.
Cela dura longtemps. Le roquet en perdit
Et le sommeil et l'appétit.
Autour de la maison il rôdait en silence,
Accablé de son repentir,
Jurant cent et cent fois de n'y plus revenir,
Si son ami jamais oubliait son offense.
C'est un fardeau lourd à traîner
Que le souvenir d'une faute ;
Mais il est pour les grands une vertu bien haute,
C'est de croire au remords et de lui pardonner.
C'est ce que fit mon chien, je le dis à sa gloire.
Je n'aurais sans cela pu me déterminer
A vous raconter son histoire.

LA LINOTTE, LA FAUVETTE ET LA PIE.

Une linotte se plaignait
D'une fauvette, sa voisine.
La fauvette, à son tour, lui faisait grise mine.
Tout le quartier s'en affligeait.
Mais de leur différend la cause était frivole.
A les remettre en paix chacun eût pris plaisir,
Et pensait à bon droit que, pour y réussir,
Il suffisait d'une parole.
Par une sotte pie et son caquet maudit
Leur espérance fut détruite.
La linotte eut d'abord sa première visite.
Elle la flatta, la plaignit,
Montra les sentiments de la plus tendre amie;
Donna tort à son ennemie;
Entretint son humeur, provoqua son dépit;
En tira des plaintes amères,
Des mots blessants, que, sans plus s'arrêter,
Chez la fauvette elle alla répéter
Avec de méchants commentaires.
Enfin de rapport en rapport,
Tout fut si bien aigri par sa langue indiscrète,
Que la linotte et la fauvette
Se firent une guerre à mort.

Dieu nous préserve, amis, de ces méchantes pies,
Qui vont de voisin en voisin
Ramasser, colporter caquets et calomnies;
Qui ne laissent mourir aucun propos malin,
A ceux même qu'il blesse aiment à le redire;
Et brouilleraient le genre humain
Pour le seul plaisir de médire.

L'AQUILON ET LES ENFANTS.

Un jour que le fougueux, le terrible Aquilon
S'engouffrait en hurlant dans un étroit vallon,
Une troupe d'enfants, au sortir de l'école,
Eut l'étrange dessein et l'espérance folle,
Cet âge a si peu de raison,
De dompter la fureur de cet enfant d'Éole.
Les voilà donc criant, jetant à pleines mains
Les mottes, les cailloux, le sable des chemins,
Les feuilles dont l'automne avait jonché la terre,
Et leurs casquettes pleines d'eau
Qu'ils puisaient à l'envi dans un prochain ruisseau.
L'Aquilon se jouait de leur vaine colère;
Leur rejetait au nez feuilles, sable, cailloux;

Leur aveuglait les yeux, leur inondait la face :
Mais ce troupeau de jeunes fous
Ne perdait l'espoir ni l'audace.
Sur une seule ligne ils se rangèrent tous,
S'avancèrent de front bras dessus, bras dessous;
Criant au vent : Recule; et, refoulés en masse,
Rappelés sous leurs toits par la nuit et la faim,
Lui firent encor la menace
De revenir le lendemain.
Ils vinrent en effet, et tous ceux du village.
Mais la tempête avait cessé :
Le vent ne soufflait plus et n'avait pas laissé
Un vestige de son passage.
La vogue d'une opinion,
D'un livre, d'un auteur, d'un héros de tribune
Ont parfois la même fortune
Que ce vent du septentrion.
L'arrêter dans son cours serait chose insensée;
Mais quand cette vogue est passée
On se demande bien souvent
Ce qu'était ce héros, cet auteur, cet ouvrage,
Qui faisaient un si grand tapage.
Ce qu'ils étaient? Ce qu'est le vent.

LE PLAISIR ET L'ENNUI.

Une jeune beauté, dont j'ignore le nom,
Et la famille et la patrie,
Que pourtant je suppose avoir reçu la vie
Entre Boulogne et Charenton,
Avait pris pour ami, d'autres disaient pour frère,
Les malins disaient pour amant,
Un beau lion, un jeune homme charmant.
Plaisir était son nom de guerre.
La joie et le bonheur remplissaient leurs hivers;
C'étaient, le jour, la nuit, des bals et des concerts,
Puis les courses de mai, les primeurs du théâtre;
Elle y montait parfois; et son monde idolâtre
Lui prodiguait les fleurs, les bravos et les vers.
On la trouvait partout où la foule se presse,
Où l'on va pour se faire voir,
Pour s'amuser, pour s'émouvoir,
Où du soir au matin on fait chère et liesse.
Elle courait l'été de châteaux en châteaux,
Toujours choyée et toujours bienvenue;
Aux danses du village était même assidue,
Chassait, comme Diane, à crever les chevaux.
Plaisir la promenait ainsi de fête en fête,
Prévenait son moindre désir.

Hors les moments de sa toilette,
Elle n'avait ni repos ni loisir;
Et des femmes m'ont dit que, pour une coquette,
C'étaient encor des moments de plaisir.
Mais, à ce doux métier, les mois et les années
S'écoulaient comme des journées.
Le temps s'enfuyait à grands pas.
La belle ne le voyait pas.
Elle l'apprit un jour de son miroir perfide.
L'aspect d'un cheveu blanc et même d'une ride
Porta le trouble dans ses sens.
« Tu me fais, cher ami, vieillir un peu trop vite.
« Ralentis la marche du temps, »
S'écriait-elle, « ou je te quitte. »
Sitôt dit, sitôt fait. Un nouveau directeur,
Comme de son esprit, s'empara de son cœur.
Il avait l'art, il lui fit la promesse
De modérer du temps la fatale vitesse,
De le faire marcher comme marchaient jadis
Les diligences du pays.
C'était un homme grave, au visage sévère,
A la lèvre boudeuse, à la parole austère.
Soir et matin il lui parlait raison,
Lui contait les prix Montyon,
La chronique parlementaire;
La menait parfois au sermon,
Aux concours mensuels de l'école primaire;
Lui lisait le journal, lequel? je n'en sais rien;
Ou les romans moraux, mais on n'en faisait guère :
Les éditeurs ne les payaient pas bien.

Enfin il l'occupait des soins de son ménage,
De son mari, de ses enfants.
Le temps ne marchait plus, se traînait à pas lents.
Les jours étaient des mois, les mois plus que des ans.
En trois saisons elle perdit courage;
Et, bâillant longuement au nez du personnage,
L'apostrophant du nom d'ennui,
Rompant brusquement avec lui,
Elle alla retrouver l'ami de son jeune âge.
A quarante ans, hélas! la mort vint l'y saisir.
Mais quand de ses amis la douleur impuissante
De cette mort précoce accusait le plaisir,
Elle leur répondait, à son dernier soupir:
« L'ennui m'eût fait mourir à trente. »
La sagesse eût mieux dit en tout conciliant,
Les plaisirs, les devoirs, les fêtes, les affaires.
Mais la sagesse est rare et les vertus légères;
Et le plaisir bien attrayant.

L'HUILIER CASSÉ.

Renversé par un chat du haut d'une tablette,
Un huilier fut mis en morceaux;
Et l'huile et le vinaigre, en deux petits ruisseaux,
S'échappèrent soudain de la double burette.

En un clin d'œil de tous côtés sortis,
Pucerons, mouches et fourmis
Couvrirent par essaims la moindre goutte d'huile.
En moins d'une minute on les comptait par mille;
Et ceux que le vinaigre atteignait par hasard,
Se mettaient bien vite à l'écart.
Chefs de corps, d'atelier, de famille ou d'empire,
Voulez-vous des amis : retenez ma leçon :
Vous voyez ce qui les attire,
Ne vous trompez pas de flacon.

FABLES

PAR M. VIENNET

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Lues à la séance publique annuelle des cinq Académies le 14 août 1863.

LE PAPILLON, LE PINSON ET AUTRES BÊTES.

Un papillon de nuit, dans sa course étourdie,
Sur la flamme d'une bougie
S'était dix fois précipité,
Et n'avait dû qu'à sa rapidité
L'heur de n'y pas laisser les ailes et la vie.
Ses amis en pensaient que, loin d'y revenir,
Mon étourdi devait frémir

Au seul aspect de la moindre lumière.
Erreur; dès que le soir reparut le flambeau,
Le papillon sur lui s'abattit de nouveau;
Mais cette fois fut la dernière.
Un pinson qui l'aimait, qui même fort souvent
Lui prédisait ce fatal dénoûment,
Le retrouva dès l'aurore naissante
Au bas d'une fenêtre, où, brûlé, mutilé,
Le pauvre diable avait roulé
Sous le balai d'une servante.
« Infortuné! » disait le pinson larmoyant,
« Il ne serait point là s'il eût voulu me croire.
« Peut-on manquer ainsi de sens et de mémoire! »
A peine avait-il dit, qu'un miroir flamboyant,
Sur le tapis d'une verte prairie,
Vient tout à coup lancer en tournoyant
Mille jets de lumière à sa vue éblouie.
Devant notre donneur d'avis,
A ce miroir fatal vingt oiseaux s'étaient pris.
Il l'oublie à son tour, il y vole avec joie :
Et tandis qu'à ses chants répondent les échos,
Un filet tombe sur son dos;
Et l'oiseleur en fait sa proie.
« C'est bien fait, on n'est pas plus fou que ce pinson, »
Dit en ricanant un mouton
Qui paissait près de là sur un puits sans margelle...
Mais je n'ai pas dessein de parcourir l'échelle
De tous les animaux qui se mangent entre eux
Sur la planète de Cybèle.
Remonterais-je, hélas! jusqu'au plus vaniteux,

A cet être si fier de sa vaste science,
De son esprit, de sa raison,
Je trouverais partout qu'il n'est pas de leçon
Plus vaine que l'expérience.

LE SINGE DE L'ANTIQUAIRE

OU

L'INFLUENCE DES COIFFURES.

Un singe avait pour maître un savant antiquaire
Qui, de tous les coins de la terre,
Avait dans son musée à grands frais amassé
Des reliques du temps passé,
Des défroques de rois, des vases, des armures,
Des cercueils de Memphis, des bronzes, des tableaux;
Et, parmi ces trésors de diverses natures,
On vantait surtout les coiffures
Dont s'étaient abrités vingt illustres cerveaux.
Sur les pas de son maître entré dans ce musée,
Mon singe prit un casque à visière brisée,
Qu'au grand jour de Ravenne avait porté Bayard;
Et le voilà faisant le diable à quatre,
Jurant, sacrant, n'aspirant qu'à se battre,

Criant : Meurs! pille! tue! et frappant au hasard.
Mon savant s'ennuya bientôt de ce tapage,
Et, du casque fatal lui dépouillant le front,
D'un tricorne à grands bords coiffa le rodomont.
Mon singe prit alors l'air d'un saint personnage,
Le cou tors, l'œil baissé, le regard patelin.
Mais, à l'aspect d'un portrait de Calvin,
Il recule d'horreur, pousse des cris de rage,
Appelle des archers, des bourreaux, et pourquoi?
C'est que le vieux tricorne était un héritage
Du jésuite Tellier, confesseur du grand roi.
Aux cris de l'antiquaire il le jette à la hâte;
Mais il prend par malheur la toque d'avocat
Que portait à Clermont le célèbre Domat,
Et parle, parle, parle à se rompre la rate.
Puis, croyant la remettre en son premier état,
Il ceint, au lieu de toque, un bonnet écarlate.
Le maladroit! c'était le bonnet de Marat.
Dans les rois et les grands il ne voit que des traîtres,
Dévoue à l'échafaud les riches et les prêtres,
Crie à l'aristocrate, au suspect, au brigand,
Au réfractaire, à l'émigrant.
Mon savant, cette fois, en perdit patience,
Saisit un bonnet de coton
Pris sur Jacques Bonhomme au pied de sa potence,
En couvrit du braillard la nuque et le menton,
Et le singe endormi garde enfin le silence.
Vous qu'ont endoctrinés ou Gall ou Lavater,
Qui jugez les humains de ce siècle de fer
Sur le crâne ou sur la figure;

Et vous qui rejetez nos mœurs et nos défauts
Sur l'éducation, l'exemple ou la nature,
Vos jugements portent à faux :
Tout dépend de notre coiffure.

LES CASTORS ET L'ÉCUREUIL.

Non loin du Missouri, sur les bords d'un ruisseau
Qui lui portait d'une course rapide
Le modeste tribut de son onde limpide,
D'un peuple de castors s'élevait le hameau.
Ce peuple aime des lacs l'eau profonde et captive;
Et ce ruisseau bruyant, son onde fugitive
Importunant son oreille et ses yeux,
Il voulut que, joignant et l'une et l'autre rive,
Une digue en contînt le cours impétueux.
Le voilà donc formant deux troupes séparées,
Qui rongent tour à tour de leurs dents acérées
Un sapin vigoureux sur la grève planté.
Quand du faîte de l'arbre un cri se fait entendre,
Et vers les travailleurs se hâte de descendre
Un écureuil épouvanté.
« Arrêtez! » leur dit-il d'une voix attendrie;
« Grâce pour ce sapin, grâce, mes bons amis!

« Il fut de mes aïeux la demeure chérie;
« Je dois la léguer à mes fils. »
— « Tant pis pour eux, il nous est nécessaire, »
Lui répond un castor. « Change de logement;
« Nous avons une digue à faire,
« Et cet arbre en sera le plus sûr fondement. »
— « Ce n'est pas pour mon toit que ma voix vous implore, »
Repart l'infortuné, que ces mots font frémir;
« Mais j'ai trois fils jeunes encore.
« Trop faibles pour me suivre, hélas! ils vont périr.
« Vous êtes les plus forts, nous sommes sans défense :
« Abuserez-vous sans rougir
« De votre force et de notre impuissance?
« Par pitié, laissez-vous fléchir! »
Les castors gardent le silence;
Mais leur fatal labeur ne se ralentit pas,
Et l'écureuil a perdu l'espérance.
Vers le nid paternel il remonte à grands pas.
Il rejoint en pleurant ses petits et leur mère.
« Allons, » dit-il, « allons, il faut fuir de ces lieux :
« Cet arbre va tomber sous les coups furieux
« D'un ennemi cruel et sourd à ma prière.
« Chers enfants, sur mon dos un de vous montera;
« Femme, que le dernier s'attache à ta mamelle;
« Entre nous deux le plus fort marchera,
« Soutenu par ta queue et ma main paternelle. »
Chacun des deux époux a choisi son fardeau.
Ils gagnent à pas lents un solide rameau
Qui, d'un sapin du voisinage,
Venait croiser l'épais feuillage

Où s'était jusqu'alors abrité leur berceau.
Ils sont enfin sauvés; dans ses bras tutélaires
L'arbre voisin les a reçus.
Mais ils frappaient les airs de leurs plaintes amères,
Sans savoir si leurs vœux pouvaient être entendus.
Les castors cependant ont fini leur ouvrage.
Le sapin, scié par leurs dents,
Craque, tombe; et soudain de longs gémissements,
Des cris affreux sont partis du rivage.
C'est qu'en un coin de l'univers
Veille une éternelle puissance,
Dont les tyrans et les pervers,
Dans une heureuse imprévoyance,
Ne soupçonnent jamais l'invisible présence.
Un vent fougueux, inattendu,
Sur le sapin branlant tombé comme un orage,
L'avait jeté sur le village
Des inhumains qui l'avaient abattu.
Ils n'avaient rien sauvé de cette immense perte.
Cabanes et greniers, tout était saccagé.
De morts et de blessés la plage était couverte,
Et l'écureuil était vengé.

L'ANE QUI SE PLAINT DE SON SORT.

Un âne cheminait, portant une fermière;
Et, voyant dans un pré des moutons qui broutaient,
Près d'un riant bocage où des oiseaux chantaient,
Enviait leur bonheur et plaignait sa misère.
« Ils sont joyeux, contents, » disait-il à part soi.
« Ils n'ont rien à porter et ne songent qu'à paître.
« Et moi, pour travailler le destin m'a fait naître.
« Le plaisir est pour eux, la fatigue pour moi. »
Sa plainte finissait à peine,
Qu'au bahut d'un boucher deux dogues attelés
S'arrêtent devant lui sans force et sans haleine,
Tombent sur le chemin, de fatigue accablés,
Et laissent panteler leur langue sur l'arène.
Mon âne les regarde et passe en gémissant.
Mais c'est bien pis quand il voit plus avant
Un mulet tout couvert de sueur et de boue,
Qui vainement s'efforce à tirer d'un bourbier
Un tombereau plein de fumier,
Et les grands coups de fouet dont son maître le roue.
Mon âne à cet aspect, loin de se lamenter,
De maudire son sort, s'y résigne et se loue
De n'avoir pour son lot qu'une femme à porter.

Et toi, bipède humain, quel que soit ton partage,
A plus heureux que toi ne te compare pas.
Pour être heureux soi-même il est prudent et sage
De regarder toujours en bas.

LE LION, LE CHIEN ET LES RENARDS.

D'un lion de l'Atlas, héritier de son père,
On célébrait l'avénement;
Et ses heureux sujets, comme font d'ordinaire
Tous les bons peuples de la terre,
Étaient dans le ravissement.
On distinguait surtout, dans la suite royale,
Des renards fort bruyants qui lassaient les échos
De leurs vivat, de leurs bravos.
Leur fol enthousiasme était même un scandale.
Mais de leur bruyante gaîté
Leur nouveau maître était flatté.
Il souriait à leurs gambades,
Y voyait des preuves d'amour,
Et leur envoyait en retour
Les plus amicales œillades.
Un chien suivait en paix, heureux à sa façon,
De son contentement faisait peu d'étalage,

Et des renards parfois condamnait le tapage;
Mais il ne rencontrait dans les yeux du lion
Que du dépit et de la rage.
Vous devinez que, grâce au bon plaisir,
Chaque jour des renards vit croître la fortune;
Mais tout ce qui commence est sujet à finir,
Et les rois sont soumis à cette loi commune.
J'abrége mon histoire et cours au dénoûment.
Par le plomb d'un chasseur blessé mortellement,
Mon lion à la nuit dut une heure de vie,
Et put dans les forêts cacher son agonie.
Qui le suivit? Les renards? Non, vraiment.
Ils allaient étourdir de leur bruyant hommage
Le futur possesseur du royal héritage.
C'était le chien, qu'à son dernier moment
Mon lion rougissait d'avoir pu méconnaître.
« Pardonne, » disait-il, « à ton injuste maître.
« Je te jure, si j'en reviens,
« Que tu seras comblé de faveurs et de biens. »
L'aurait-il fait s'il eût vécu ? Peut-être;
Mais le bon chien n'y pensait pas.
Il répondait, en léchant la blessure :
« L'amitié qu'on affiche avec tant de fracas
« Pour les grands et les potentats,
« N'est ni sincère ni bien sûre. »

FRAGMENTS DRAMATIQUES

PAR M. LEGOUVÉ
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

Lus dans la séance publique annuelle des cinq Académies
le 16 août 1864.

MESSIEURS,

Les fragments que je vais avoir l'honneur de vous lire sont tirés d'un drame inédit, dont le sujet se rattache à tout un ensemble de travaux et d'idées sur la condition des femmes dans le monde.

Ce que j'essaye d'y mettre en scène, est un des faits les plus iniques et les plus monstrueux de leur douloureux passé, la répudiation. L'époque que j'ai choisie est le moyen âge, parce que nulle part cette iniquité ne se produit plus brutalement, et que, d'un autre côté, l'Église y a défendu la cause du mariage, c'est-à-dire la cause de l'Évangile avec les seules

armes d'accord avec l'Évangile, les armes purement spirituelles. Philippe-Auguste est mon principal personnage; non pas Philippe-Auguste et Agnès de Méranie; un illustre antécédent me défendait de refaire ce qui a été si bien fait; mais Philippe-Auguste et Ingeburge, c'est-à-dire le répudiateur et la répudiée, le persécuteur et la persécutée; la pauvre jeune fille, qu'une ambassade solennelle alla chercher en Danemark, que le roi épousa par procuration et que, le jour même de son arrivée en France, il répudia sans raison et sans pitié.

Nous allons donc, si vous le voulez, nous transporter à Amiens, le 10 août 1193, sur la place publique; un crieur vient d'annoncer, pour ce jour même, l'arrivée d'Ingeburge et la confirmation de son mariage dans la cathédrale; on l'attend, et, en l'attendant, causent des bourgeois, des écoliers et ce curieux personnage, ce ménestrel de la rue qui sait tout, qui dit tout, qui se moque de tout, et qu'on rencontre partout au moyen âge, le jongleur.

. . . . . .

. . . . . .

UN BOURGEOIS.

Des fêtes d'aujourd'hui qu'on m'explique le but.

LE JONGLEUR.

Il ne comprend jamais! Que veux-tu qu'on t'explique?

LE BOURGEOIS.

La proclamation de ce crieur indique
Qu'Ingeburge et le roi sont déjà mariés.

LE JONGLEUR.

Ils le sont!

LE BOURGEOIS.

Tout à fait?

LE JONGLEUR.

Tout à fait!

LE BOURGEOIS.

Vous riez!
On ne s'épouse pas de si loin!

L'ÉCOLIER.

A distance...

LE JONGLEUR.

Des manants comme nous, c'est possible...

TOUS (riant).

Ah!

LE JONGLEUR.

Silence!
Mais des rois! Écoutez!

TOUS.

Va!

LE JONGLEUR.

Vingt barons puissants
Sur un riche vaisseau plein de riches présents,

D'un océan lointain traversèrent les vagues
Pour demander sa sœur au roi de Copenhagues...

LE BOURGEOIS.

Copen...

LE JONGLEUR.

C'est le Paris de ces pays danois!
La demande agréée, un parent de nos rois,
Un jeune et beau seigneur, le comte de Landresse,
A, pour Philippe-Auguste, épousé la princesse!

LE BOURGEOIS.

Epousé...

LE JONGLEUR.

Nous nommons ce genre d'union,
Nous, gens d'étude, hymen par procuration.

L'ÉCOLIER.

Et cet hymen-là compte?...

LE JONGLEUR.

Oh! rien ne manque au pacte!
Du contrat, pour le roi, le comte a signé l'acte.

L'ÉCOLIER.

Après?

LE JONGLEUR.

Après? le comte, en un jour solennel,
A conduit, pour le roi, la princesse à l'autel.

L'ÉCOLIER.

Après?

LE JONGLEUR.

Il la baisa, pour le roi, sur la bouche.

L'ÉCOLIER.

Après?

LE JONGLEUR.

Elle se mit, vers le soir, dans sa couche...

L'ÉCOLIER.

Après?

LE JONGLEUR.

Le comte vint, une jambe y glissa...

L'ÉCOLIER.

Après?

LE JONGLEUR.

Mais c'est, je crois, bien assez comme ça!

DEUXIÈME BOURGEOIS (accourant).

Elle approche! elle approche!

TOUS.

Eh! qui donc?

LE BOURGEOIS.

La princesse.

L'ÉCOLIER.

Tu l'as vue?

LE DEUXIÈME BOURGEOIS.

Oui, de loin! Le comte de Landresse...

L'ÉCOLIER.

Celui qui mit la jambe?... hé bien?

LE BOURGEOIS.

Il a quitté
Le cortége au rempart et vient de ce côté;
Le voici! Quels regards attristés!... Il fait peine!

(Le peuple s'éloigne, Landresse entre avec le comte de Nevers, qui faisait comme lui partie de l'ambassade.)

SCÈNE DEUXIÈME.

LANDRESSE, NEVERS.

NEVERS (après un moment de silence, l'observant).

Ainsi donc c'est ici que notre jeune reine
Va de ses serviteurs prendre congé, je crois,
Et quitter son pays pour la seconde fois?

LANDRESSE (tristement).

Oui!

NEVERS.

C'est ici qu'aux mains du prince notre maître,
Son fidèle envoyé doit enfin la remettre.
Allons, époux d'un jour, ton bonheur est passé!

LANDRESSE (avec douleur).

Oui!

NEVERS (après un silence).

Hum ! C'est plus profond que je n'avais pensé !

LANDRESSE.

Que dis-tu ?

NEVERS.

Que ces yeux égarés, ce front blème
D'un désespoir profond, cher comte, sont l'emblème !
(Mouvement de Landresse. — Se rapprochant de lui.)
Lorsque dans le voyage avec moi tu t'ouvris.....
Sur ce que dès longtemps mes yeux m'avaient appris,
Je ne vis dans ta jeune et tendre fantaisie
Qu'un amour de trouvère, un thème à poésie...
Un de ces sentiments qu'on a... pour les chanter !
Mais tes pleurs contenus, ton cœur près d'éclater,
Et ta bouche tremblante, et ta pâleur mortelle
Quand je t'ai dit : Il faut que tu t'éloignes d'elle...

LANDRESSE.

Tu te trompes !...

NEVERS.

Allons ! Vas-tu feindre avec moi,
Après ce que je sais, après ce que je voi ?

LANDRESSE (troublé).

Que vois-tu ?

NEVERS.

Quand hier, j'ai vu la reine même...

LANDRESSE.

La reine! qu'as-tu dit? La reine! Quel blasphème!
La reine ignore tout! Je suis seul criminel.
Mais non! C'est cet honneur fatal et maudit! Ciel!
Ciel! Avoir vingt-cinq ans, rencontrer une femme
Trois fois reine, et de nom, et de visage, et d'âme!
Pour elle d'un premier, d'un invincible amour
Sentir votre âme atteinte, et près d'elle, en un jour,
Savourer goutte à goutte avec d'âpres délices
Du bonheur de l'époux les pudiques prémices!
La voir s'agenouiller avec vous à l'autel;
L'entendre vous jurer un amour immortel!
Sentir en votre main tomber sa main tremblante!
Sur sa bouche poser votre bouche brûlante!
Et dans ce faux bonheur d'autant plus se plonger,
Qu'on le sent plus amer, plus vain, plus mensonger,
Qu'ayant tout, l'on n'a rien, et qu'en sa frénésie,
En mourant de bonheur, on meurt de jalousie!

NEVERS (à part).

Décidément, je fais un cours complet d'amour.

LANDRESSE.

Si cette épreuve au moins n'avait duré qu'un jour!
Mais vivre ainsi deux mois! Deux mois, où le voyage
A l'enivrante erreur de ce faux mariage
Mêlait sa poésie et ses enchantements!
Tu le sais! tu l'as vu! mille hasards charmants
Nous rapprochaient toujours! Lorsque dans la chapelle
Elle entrait pour prier,... sur qui s'appuyait-elle?

Sur moi! Pour l'élever sur son blanc palefroi,
Qui lui prêtait sa main, son épaule? encor moi!
Le soir pour en descendre, en quels bras enlacée
Jusqu'à terre glissait la jeune fiancée?
Dans les miens!... Chaque pas, chaque jour, entre nous
Créait quelque entretien plus intime et plus doux!
Ah! que de fois, les jours de longue chevauchée,
Quand les mulets, recrus et la tête penchée,
Demeurant en arrière avec les lourds charrois,
Nous laissaient tous deux seuls en avant,... que de fois,
Au doux tomber du jour, alors qu'on voit, ce semble,
Les âmes et les fleurs s'épanouir ensemble,
Je vis, moi, ce cœur pur s'ouvrir devant mes yeux
Comme l'étoile d'or qui se levait aux cieux!
Elle me racontait, les regards pleins de larmes,
Ses premières douleurs, ses dernières alarmes,
Sa mère, à sa tendresse enlevée en un jour,
Sa jeunesse isolée au milieu de la cour,
Et tous ces souvenirs jetant sur son visage
Ce voile de langueur si charmant au jeune âge,
Comme elle était touchante en peignant son effroi
De se voir, à seize ans, l'épouse d'un grand roi!
Avec quelle naïve et douce gaucherie,
Faisait-elle sur lui tomber la causerie,
Et quand je racontais ses exploits... car jamais,
Jamais, je n'ai trahi!... comme soudain ses traits
S'inondaient d'un bonheur, s'éclairaient d'une flamme
Dont la vue enchantait et torturait mon âme...
Tant, de ce chaste amour le pur rayonnement
D'un éclat inconnu parait ce front charmant,

Et tant je m'enivrais de sa beauté nouvelle...
Hélas! en maudissant ce qui la rendait belle!

. . . . . .

. . . . . .

(On entend à ce moment une marche de cortége, et on voit paraître Ingeburge, suivie des jeunes filles de son pays et accompagnée du cardinal d'Amiens.)

SCÈNE QUATRIÈME.

. . . . . .

. . . . . .

INGEBURGE, LE CARDINAL, LANDRESSE.

INGEBURGE (au cardinal).

C'est Dieu
Qui, voyant ma faiblesse en ce moment d'adieu,
Mon père, sur mes pas, plaça votre cortége
Pour me prêter le bras qui soutient et protége !

LE CARDINAL.

D'un nuage pourquoi vos yeux sont-ils couverts ?

INGEBURGE.

O mon père, je viens du pays des hivers.
Des filles du Midi, le soleil et ses flammes
Illumine à la fois les regards et les âmes;
Chez nous, du Nord brumeux pauvres enfants rêveurs,
Dont l'œil ne voit jamais qu'un ciel voilé de pleurs,

L'imagination devient mélancolie !
La leur est du soleil, la nôtre est de la pluie !

LE CARDINAL.

Quel trouble !

INGEBURGE (à Landresse).

C'est ici que je dois pour jamais
Dire adieu, n'est-ce pas ? à tout ce que j'aimais.

LANDRESSE.

Oui, madame !

LE CARDINAL.

Des pleurs !

INGEBURGE.

J'ai dix-sept ans, mon père,
Et me voir seule ainsi sur la terre étrangère
M'effraye...

LE CARDINAL.

Un mot pourtant doit calmer votre cœur :
Le trône vous attend !...

INGEBURGE.

Le trône me fait peur !
Je n'ai jamais pensé que je dusse être reine !
Pourrai-je mériter ma grandeur souveraine ?
Sera-t-elle un bonheur pour les autres, pour moi ?...
Serai-je aimée ici ?

LE CARDINAL.

Mon enfant, ayez foi
Dans le cœur du héros qui vous nomme sa femme !

INGEBURGE (avec émotion).

Je connais ses exploits, je crois en sa belle âme!
Mais tous ces fiers récits, qui le peignent si grand,
Inquiètent encor mon cœur en l'enivrant!...
Parviendrai-je à lui plaire?

LE CARDINAL.

Enfant!

INGEBURGE.

Que vous dirai-je?...
De sinistres pensers un noir essaim m'assiége...
J'ai déjà tant souffert! Mon pays est si loin!
Si jamais d'un appui ma faiblesse a besoin,
Qui me défendra?

LE CARDINAL.

Qui? ma fille! Depuis l'heure
Où Jésus, relevant tout ce qui souffre et pleure,
Vint arracher la femme à deux mille ans d'affront,
Et laver l'anathème imprimé sur son front,
Depuis qu'il a rendu la noblesse à votre âme
En consentant, lui, Christ, à naître d'une femme,
Et que, transformant Ève en Marie, il voulut
Que la perte du monde en devînt le salut,
Depuis ce jour, enfant, quelque coup qui les brise,
Les femmes ont partout un défenseur... l'Église!...

INGEBURGE.

Mon père!

LE CARDINAL.

De vos preux le courage indompté
Ne défend rien en vous, femme, que la beauté!
Le prêtre est aussi, lui, chevalier de la femme;
Mais, armé par le Christ, il ne voit que votre âme!
Et, dès que, parmi vous, quelque cœur sans soutien
Jette un cri de détresse en l'univers chrétien,
Que contre une fureur impudique ou jalouse
Une épouse en appelle à son titre d'épouse,
Le prêtre accourt. Il n'a ni lance, ni haubert,
D'un casque en fer bruni son front n'est pas couvert,
Mais le verbe divin sur sa lèvre flamboie!
Il accourt! au despote, il arrache sa proie,
Et lui dit : Par le Dieu sur la croix expiré
Respecte en ta victime un front deux fois sacré!
Femme, elle est rachetée; épouse, elle est bénie!
Tu l'as en ton pouvoir, non en ta tyrannie,
Et que tu sois, ou non, au rang des potentats,
Cette femme est à Dieu, tu n'y toucheras pas!...
Au trône montez donc, je ne dis pas sans larmes...
Qui ne comprend vos pleurs?... mais du moins sans alarmes.

Elle avait bien raison de trembler; le roi fit casser son mariage par des prélats vendus, épousa Agnès de Méranie, et, après trois ans de luttes, voulant forcer Ingeburge à signer elle-même son divorce; il la jeta dans la tour d'Étampes où elle vécut deux ans, en proie aux plus mauvais traitements, et cachée aux yeux de tous. Les uns la supposaient en Danemark, les autres dans un couvent d'Allemagne ou

d'Italie; Agnès elle-même, qui se croyait légitimement mariée et qui avait le droit de le croire, ignorait le sort d'Ingeburge. Le hasard d'un pèlerinage l'amena à Étampes; elle apprit qu'une malheureuse femme, dont le nom était un mystère, gisait dans la prison; elle voulut la voir, pour soulager ses maux, pour la délivrer, et c'est l'entrevue de ces deux reines inconnues l'une à l'autre que je vais vous lire :

. . . . . .

. . . . . .

AGNÈS.

La voici! Dans son cœur pénétrons doucement.
Le malheur est farouche, et s'offense aisément.

INGEBURGE.

Quel est donc ce mystère? et que veut cette femme
Qui de mon dur geôlier semble avoir touché l'âme?

AGNÈS (s'approchant d'Ingeburge).

Qu'avez-vous? On dirait que vous tremblez ?

INGEBURGE.

Le cœur,
Lorsqu'on a trop souffert, est faible, et tout fait peur.

AGNÈS.

Mais regardez, mon âge est frère de votre âge!
Et si l'on ne voit pas écrit sur mon visage
Que vos maux de mon cœur ont trouvé le chemin,
Lors, il ne faut plus croire à nul visage humain!

INGEBURGE.

Oui, la douce pitié sur votre front réside;
Pourtant, quand je compare à ce manteau splendide
Les sordides habits qui pèsent sur mon corps...

AGNÈS.

Eh! qu'importe l'habit, quand sous de vils dehors
D'un cœur pur et loyal on voit percer la flamme:
Le haillon devient pourpre, illuminé par l'âme!

INGEBURGE (vivement).

Vous savez qui je suis?

AGNÈS (naïvement).

Non vraiment. Mais je sais
Que vos yeux sont remplis de larmes!... C'est assez!

INGEBURGE.

Vous-même, qu'êtes-vous!

AGNÈS.

Je suis... (souriant).
Oh! je suis celle
Qui voudrait apaiser votre douleur mortelle...
Qui le pourrait peut-être.

INGEBURGE (souriant avec tristesse).

Oh! j'en doute!

AGNÈS.

Pourquoi?

INGEBURGE.

Trop puissant est le bras qui pèse ici sur moi!

AGNÈS.

Depuis quand en ces murs vous retient-on captive?

INGEBURGE.

Voici plus de deux ans que j'y meurs toute vive!

AGNÈS.

Deux ans! Deux ans! Qui donc osa vous y plonger?

INGEBURGE.

Celui de qui la main devait me protéger!

AGNÈS.

Quel est-il?

INGEBURGE.

Mon époux!

AGNÈS.

Votre époux! Un tel crime!
Un époux! Le bourreau d'une telle victime!
De quel droit, en quel nom commit-il ce forfait?

INGEBURGE.

Hélas! au nom du mal qu'il m'avait déjà fait!

AGNÈS.

Ah! chaque mot de vous me fait peur et m'attire!
Je n'ose aller plus loin, et pourtant le désire!
Que vous a-t-il fait?

INGEBURGE.

Jeune et pure comme vous
Je me suis vu traiter d'infâme aux yeux de tous!

AGNÈS.

Par lui?

INGEBURGE.

Par lui!... J'ai vu briser mon mariage
Comme un lien impur !

AGNÈS.

Par lui?

INGEBURGE.

Par lui!... Sa rage
Enfin, pour dernier coup, m'a jetée en ce lieu,
A la fois exilée et captive!... Oh! Dieu! Dieu!
Être en captivité sur la terre étrangère,
Mais c'est perdre deux fois sa patrie et sa mère !
Captif en son pays, entre les siens et soi
On n'a qu'une muraille..., on respire, l'on boit
L'air natal,... On entend la langue qui s'appelle
De ce cher et doux nom de langue maternelle!
La voix de vos amis peut toucher vos bourreaux...
Leur main peut se glisser à travers les barreaux :
Mais subir à la fois la double solitude
Et de l'éloignement et de la servitude,
De tout ce qu'on chérit se sentir écarté
Par un étroit cachot et par l'immensité!....
Ah! ce sont des tourments!... mais non! mieux vaut me taire!

AGNÈS.

De tous vos maux sans crainte ouvrez-moi le mystère.

INGEBURGE.

Vous frémiriez d'horreur si je les disais tous!
D'où me vient ce sordide aspect? Le savez-vous?
De ce que pièce à pièce il m'a fallu tout vendre
Pour payer la pitié de mes gardiens! pour rendre
Mes besoins moins cruels! pour m'acheter du pain!
Oui! la reine de France a souffert de la faim!

AGNÈS (avec un cri terrible).

Ingeburge!

INGEBURGE.

Hé bien!... oui!... C'est moi! Je suis la Reine!

AGNÈS.

Vous!

INGEBURGE.

Cette mendiante est votre souveraine!

AGNÈS (éperdue).

Ingeburge! Ingeburge! en cet horrible lieu!
Réduite au dénûment! Souffrant... souffrant... grand Dieu!...
La faim!

INGEBURGE.

Ah! de mes maux c'est là le moins funeste!
Quand tout nous abandonne, au moins le ciel nous reste!
Ils m'ont ravi le ciel! Depuis deux ans j'ai faim
Et du pain de la terre et du céleste pain!

AGNÈS (avec effroi).

Taisez-vous! taisez-vous!

INGEBURGE.

Non, ce secours suprême
Qu'on ne refuse pas au coupable lui-même!...
Ce trésor du chrétien, ce baume du souffrant,
Le symbole de vie aux lèvres du mourant,
La consolation que le juge rigide
Accorde à l'assassin, au traître, au parricide,...
On me l'enlève à moi! Dans ce funeste lieu,
Depuis plus de deux ans je vis loin de mon Dieu!

AGNÈS (éperdue, à part).

Par lui! par lui! Pour moi!

INGEBURGE.

Contre un tel anathème
Parfois on se révolte, on maudit, on blasphème...
Pas un seul prêtre à qui demander mon pardon!
Comme les réprouvés, en proie à l'abandon,
En proie à mes péchés, je meurs ensevelie
Avec la faim, l'effroi, la honte, la folie!

AGNÈS (dont l'émotion a toujours été croissant pendant ces vers, tombe sur un siége en éclatant en sanglots).

C'en est trop! c'en est trop!

INGEBURGE (se retournant vers elle).

Quel cri parti du cœur!
(Elle s'approche du siége où est tombée Agnès.)
Des larmes!... des sanglots!... Mais c'est donc une sœur

Que sous vos traits ici le Seigneur Dieu m'envoie!
(Elle va à Agnès qui se cache le visage.)
Ne cachez pas vos pleurs!... C'est ma première joie,
Hélas! depuis deux ans!... (Elle va pour la prendre dans ses bras.)
Ah! venez en pleurant
Dans mes bras!...

AGNÈS (vivement).

Moi! jamais!

INGEBURGE (souriant).

A cause de mon rang?
Plus de distance quand le malheur est au comble :
L'infortune l'efface et la pitié la comble.
Sans crainte, venez donc...

AGNÈS.

Non! non!
(Elle détache ses bijoux, et les jette à terre.)

INGEBURGE (la regardant).

Que faites-vous?
Vous jetez sous vos pieds ces colliers, ces bijoux?

AGNÈS.

Ils me font trop d'horreur près de votre indigence!

INGEBURGE.

Ah! Dieu seul est meilleur!

AGNÈS (se relevant).

Hé bien! ma récompense...

INGEBURGE.

Laquelle ?

AGNÈS (avec force).

En ma parole, Ingeburge... ayez foi
Quand je jure qu'il est impossible qu'un roi..:

INGEBURGE.

Aussi ce n'est pas lui que j'accuse, c'est elle!...

AGNÈS.

Elle !

INGEBURGE.

Ignorez-vous donc quelle fureur mortelle
Souffle à l'homme emporté par un fatal penchant
Le conseil d'une femme au cœur faux et méchant?

AGNÈS.

De qui donc parlez-vous?

INGEBURGE.

De qui, sinon de celle
Dont le manteau royal de diamants ruisselle,
Et qui, lorsque je meurs ici de désespoir
Sur mon trône est allée insolemment s'asseoir!

AGNÈS.

Agnès!

INGEBURGE.

Je la devine en toutes mes tortures!

AGNÈS (avec indignation).

Croire qu'Agnès...

INGEBURGE.

Ainsi font toujours ces impures...

(Mouvement d'Agnès.)

Ne la défendez pas! Sans pudeur et sans foi....
A seize ans....

AGNÈS.

C'en est trop, enfin! Je suis...

SCÈNE IX.

LES MÊMES, LE GOUVERNEUR.

LE GOUVERNEUR.

Le Roi!

AGNÈS.

Le Roi!

INGEBURGE.

Le Roi!

LE ROI (entrant et apercevant Ingeburge).

Trop tard!

INGEBURGE (A Agnès avec terreur).

Ne me quittez pas!

AGNÈS (se jetant aux pieds du roi et éperdue).

Sire!

Sire! dites-lui!... Non!... Réparez!... Un martyre!...
Un crime affreux! Deux ans de torture!... Je meurs!

LE ROI (la contenant).

Calme-toi, mon Agnès!...

INGEBURGE (avec un cri terrible).

Agnès!

LE ROI (à Agnès).

Pourquoi ces pleurs?

INGEBURGE.

Agnès! Je ne sens plus que haine et jalousie!

LE ROI (à Agnès).

Mais parle!

AGNÈS.

De pitié, d'épouvante saisie...

LE ROI (avec colère).

Que t'a-t-elle donc dit?

AGNÈS.

Ah! ne l'accuse pas!
Lorsque tu sauras tout, mon roi! Quand tu sauras
Quels maux elle a soufferts! ce que d'affreux ministres
Ont, sur elle, en ton nom, commis d'actes sinistres!
Tu n'auras, comme moi, qu'un besoin.... la venger!...
La protéger surtout!

INGEBURGE (à part avec rage).

Elle!... me protéger!

AGNÈS.

La douleur, mon Philippe, à tel point l'exaspère
Qu'elle dit, qu'elle croit notre hymen...

INGEBURGE (avec force).

Adultère!

AGNÈS.

Tu l'entends!

LE ROI (poussant un cri terrible et se précipitant sur elle).

Malheureuse!

INGEBURGE (qui d'abord a reculé, s'avançant vers lui).

Achevez, Seigneur roi...
Pour moi, soyez humain une fois... Tuez-moi!

SCÈNE X.

LES MÊMES, LE CARDINAL.

LE CARDINAL.

Il ne vous tuera pas!

LE ROI.

Le cardinal!

LE CARDINAL.

L'Eglise!

LE ROI.

Roi!

LE CARDINAL.

Moi!

(Lui montrant le sceau et la lettre du pape.)

Que ta main touche et que ton regard lise.

LE ROI.

Hé bien! que prétends-tu?

LE CARDINAL (montrant Ingeburge).

D'abord désenchaîner
Cette illustre captive.

LE ROI.

Après?

LE CARDINAL.

La couronner.

AGNÈS (à part).

Seigneur Dieu!

LE ROI.

De quel droit?

LE CARDINAL.

Du droit de l'Évangile!

LE ROI.

Nos nœuds furent brisés par l'arrêt d'un concile.

LE CARDINAL.

D'un concile vendu !

AGNÈS.

Dit-il vrai ?

LE ROI (avec colère).

Lâcheté !

LE CARDINAL.

Vendu !... Tu le sais bien, car tu l'as acheté !

AGNÈS.

Dit-il vrai ?

LE ROI.

Vingt docteurs ont signé le divorce !

LE CARDINAL.

Signé sous le couteau !

AGNÈS.

Dit-il vrai ?

LE ROI.

Non !

LE CARDINAL.

Par force !

Et le pape a cassé l'hymen que Dieu défend !
(Montrant la sentence.)
Voici sa sentence !

AGNÈS (poussant un cri de désespoir).

Ah !

LE CARDINAL (à Agnès).

Pardonne, pauvre enfant!
Je déchire ton cœur et le mien s'épouvante
En te frappant ainsi!... Ta faute est innocente!
Dans ces affreux complots tu n'es pas de moitié!
Mais ni ton innocence, hélas! ni la pitié
Ne peut me détourner de la royale voie!...
Il faut que j'obéisse à celui qui m'envoie!
Il faut... (se tournant vivement vers le roi).
Il faut surtout que je le sauve, lui!

INGEBURGE.

Que dit-il! quel accent!

LE CARDINAL (au roi).

Oui! mon roi! mon maître, oui!...
Vois! un scandale affreux déshonore le monde!
Sur l'univers s'étend comme une lèpre immonde
Le mépris des serments les plus saints! Le mépris
Des plus purs droits, des droits dans le ciel même écrits,
Les droits du mariage! En Alsace, en Bohême...
Dans la vieille Angleterre et dans l'Empire même,
Partout, les souverains étalent autour d'eux,
Des Clother, des Chilprik, les désordres hideux!
Les trônes sont partout peuplés de concubines!
Et l'épouse, portant la couronne d'épines,
Aux regards indignés va promenant l'affront
Du divin sacrement insulté sur son front!
Si le Saint-Père absout ces crimes, s'il n'arrache
Comme on coupe sur l'arbre un chancre avec la hache,

S'il n'arrache du cœur de toute nation
Ce mot vil et maudit, répudiation !...
C'en est fait !... Ces excès devenant loi publique,
Le monde est ressaisi par Vénus l'impudique,
Nous voilà juifs, persans, mahométans, païens,
Mais nous n'avons plus droit de nous nommer chrétiens.
De notre sainte foi le plus noble apanage
Tombe et meurt dans le monde avec le mariage,
Et nous voyons s'éteindre au fond des cœurs pervers,
La loi de pureté qui sauva l'univers !

INGEBURGE (avec enthousiasme).

Oh! l'apôtre! La voix qui sauve et civilise !

LE CARDINAL (au roi).

Hé bien, parle, est-ce toi, fils aîné de l'Église,
Qui frapperas l'Église, et qui, chrétien et roi,
Souilleras tout ensemble et ta gloire et ta foi?

LE ROI.

Ma gloire !

LE CARDINAL.

Vois : ton règne est de quinze ans à peine
Et de hauts faits déjà comme ta vie est pleine!
La France avec orgueil, l'Europe avec effroi,
Voient grandir chaque jour ton royaume par toi,
Et comme si par toi cette terre ennoblie
De ta gloire future était déjà remplie,
A ton nom l'on pressent, l'on rêve plus encor!
Que dirai-je? on devine à ton puissant essor,

Un de ces fondateurs de race, un de ces princes
Qui dans leur forte main pétrissant dix provinces,
En font sortir un peuple, un seul, qui ne meurt pas!
Et l'on entend vibrer tout autour de tes pas
Comme la foudre au loin roulant sur la montagne,
Je ne sais quel écho du nom de Charlemagne!

LE ROI (avec émotion).

Charlemagne!

LE CARDINAL.

Oh! mon fils, respecte Charle en toi!
Ne déshonore pas un grand homme, un grand roi!...
Par cette iniquité, ne force pas l'histoire
A mêler ses mépris à l'hymne de sa gloire...

LE ROI (à part).

Il me trouble!

LE CARDINAL (avec un cri de joie).

Il s'émeut!...
(Se jetant à ses genoux.) Au nom de ton honneur
Romps cet hymen coupable! Au nom de ton Sauveur!

PHILIPPE (en proie au plus grand trouble).

Que faire?...

AGNÈS (avec un cri de désespoir).

Mon Philippe!

LE ROI (à sa voix).

Ah! me séparer d'elle!
(Courant à Agnès.)
Jamais!

LE CARDINAL.

Roi!

LE ROI.

Tu me veux une gloire immortelle!
(Montrant Agnès.)
Sans elle je ne puis rien accomplir de grand!
Et près d'elle, d'honneur et d'amour m'enivrant,
Mon règne léguera de tels faits à l'histoire,
Que ma faute, crois-moi, se perdra dans ma gloire!

LE CARDINAL (se relevant).

Prends garde! Jusqu'ici j'ai prié, mais je puis
Ne pas prier toujours, songe à ce que je suis!

LE ROI.

Je songe, et songerai que je porte couronne.

LE CARDINAL.

Roi! ne me force pas à te dire : j'ordonne!

LE ROI (avec colère).

Hé bien, soit! Dis-le donc! Va! va! Parle en vainqueur!
Mets mon orgueil royal du parti de mon cœur!
Au sacre de nos rois, souviens-t'en, on les nomme
Rois de France d'abord, puis, empereurs de Rome!
Le Pape, par nous seuls, vit Rome à ses genoux!
Prince, il est moins que nous, n'étant rien que par nous!
Si donc il veut répondre au bienfait par l'outrage,
Et traiter en vassaux ceux dont il est l'ouvrage,
Le fils de mes aïeux alors se souviendra

De ce qu'est ce grand nom, Roi de France!... et saura
Braver l'usurpateur en respectant le prêtre!

LE CARDINAL.

Le prêtre parle seul ici!... Le divin Maître
Te dit seul par ma voix : Roi de France, reprends
Ta femme, et donne-lui le nom que je lui rends!

LE ROI (tenant Agnès dans ses bras).

Non!

LE CARDINAL.

Roi-de France! assez de scandale et de crime,
Par ton Sauveur, reprends ta femme légitime!

LE ROI.

Non!

AGNÈS (se pressant dans ses bras).

Mon Philippe!

LE CARDINAL.

Roi, pour la troisième fois,
Chasse ta concubine! Obéis à ma voix!

LE ROI.

Non!

LE CARDINAL.

Tu dis non! Sais-tu que la sainte vengeance,
Pour te frapper, Philippe, ira frapper la France!

LE ROI (avec terreur).

La France!

LE CARDINAL (se tournant vers le fond, où depuis le commencement de la scène on a vu paraître et s'amasser les soldats et le peuple attirés par la présence du roi).

Venez tous! car je parle pour tous!

(La foule, contenue jusque-là par les soldats du château, descend en scène et se range des deux côtés avec terreur et curiosité.)

LE CARDINAL (à voix haute).

Donc! au nom de Celui qu'on écoute à genoux!
Je vous dis : Si le roi persiste en son délire...
De la France soudain le Seigneur se retire,
Et tout commerce cesse entre l'homme et le ciel!...
Roi, tu m'as entendu! Pour la dernière fois,
Parle, veux-tu briser ta coupable alliance?

LE ROI.

Non! jamais!

LE CARDINAL.

Hé bien, donc! l'interdit sur la France!

(Mouvement général, tous tombent à genoux. Le cardinal se retourne vers Ingeburge.)

Vous, reine, levez-vous et sortez de ce lieu!

LE ROI (faisant un mouvement pour la retenir).

Elle?...

LE CARDINAL.

Laissez passer la justice de Dieu!

(Le roi reste pétrifié sous le geste du cardinal. Ingeburge et le cardinal sortent lentement.)

La toile tombe.

ACTE TROISIÈME.

(*Le théâtre représente un cloître devant une église de Paris.*)

SCÈNE PREMIÈRE.

LE JONGLEUR, L'ÉCOLIER, BOURGEOIS.

PREMIER BOURGEOIS.

Le roi se rendra-t-il?

DEUXIÈME BOURGEOIS.

Il faut bien qu'il se rende!

PREMIER BOURGEOIS.

Un souverain, céder?...

DEUXIÈME BOURGEOIS.

Quand le pape commande!

PREMIER BOURGEOIS.

Le pape est donc le roi de Paris?

DEUXIÈME BOURGEOIS.

Et des rois!
Roi de tout! Il paraît qu'on insulte la croix
Lorsqu'on ne fait pas tout ce que le pape ordonne.

PREMIER BOURGEOIS.

Pourtant, vous l'avouerai-je?... une chose m'étonne...

DEUXIÈME BOURGEOIS.

Qu'est-ce?

PREMIER BOURGEOIS.

Puisque le pape est si juste, pourquoi
Punir le peuple entier de la faute du roi ?

DEUXIÈME BOURGEOIS.

Tu ne comprends pas ça ?

PREMIER BOURGEOIS.

Pas du tout !... De ses blâmes
Qu'il frappe notre roi.... parce qu'il a deux femmes,
Bien!... Mais en même temps, il me frappe aussi, moi
Qui n'en ai pas du tout! Qu'on m'explique pourquoi !

LE JONGLEUR (s'avançant).

C'est bien le cas d'aller le demander à Rome.

DEUXIÈME BOURGEOIS (s'éloignant en grommelant).

Tous ces jongleurs ne sont que mécréants !
(Les deux bourgeois s'éloignent.)

L'ÉCOLIER (qui est entré en même temps que le jongleur, s'adressant à lui).

Prud'homme,
Me reconnaissez-vous?

LE JONGLEUR (le reconnaissant).

C'est vous, bel écolier?
Hé bien, l'art de mentir?

L'ÉCOLIER.

Et l'art de mendier?

LE JONGLEUR.

J'ai fait de grands progrès. Je fus près d'un an... moine!

L'ÉCOLIER.

Rien qu'un an?

LE JONGLEUR.

La besace est un beau patrimoine,
Mais je ne pouvais plus en fils de ménestrel
Ni jouer à trois dés au jeu du trémérel,
Ni courir les tournois avec ma chère harpe....
Ni pendre mon tambour et ma vielle en écharpe....
Ni boire à pleins.... Oh! si, cela, je le pouvais!...
Mais je ne pouvais plus dire d'amoureux lais
Aux jeunes filles.... Si! je le pouvais encore!...
Mais les prés et les bois, mais les chants dès l'aurore!...
Mais tous mes jours jetés au vent des carrefours!
Mais les belles chansons de bataille et d'amours!
Oh! les perdre à jamais, c'était chose trop dure!
Dans ces temps d'aventure entrons en aventure....
M'écriai-je... et je pars du couvent, pour tous biens
Emportant mes auteurs profanes et chrétiens!
Le voyage fut court pour ma bibliothèque.
Le premier jour, à Laon, je vendis mon Sénèque;
Le second, je jouai mon Psautier à Soissons....
C'était un vendredi, contre deux beaux poissons.

Le dimanche, à Tournai, j'oubliai mes Légendes;
Mon *Credo* dans Cambrai, mon bréviaire à Provendes.
Le mardi, jour brûlant ! je bus tout mon Missel
Dans la ville altérée où se blanchit le sel ;
Et je semai si bien ainsi sur mon passage
Les pieux compagnons de mon pèlerinage
Qu'il ne me reste plus, las, pour me réformer
Que le grand saint Ovide et son bel art d'aimer...
Auquel notre grand prince, en dépit de la mître,
Est en train d'ajouter un si royal chapitre!

L'ÉCOLIER.

Cédera-t-il... le roi?

LE JONGLEUR.

Non!

PREMIER BOURGEOIS (s'approchant).

Ah!

LE JONGLEUR.

J'en suis certain!
Il a le cœur outré de rage : à Saint-Quentin,
Il a fait enlever l'évêque à l'autel même!
Il brave l'interdit, méprise l'anathème,
Proscrit curés et clercs qui s'y sont conformés,
Par force fait ouvrir tous les temples fermés,
Saisit les revenus des prélats réfractaires,
Je veux dire soumis..., s'empare de leurs terres...

PREMIER BOURGEOIS.

Soit! mais il est un point que je ne comprends pas.

L'ÉCOLIER.

Il ne comprend jamais!

PREMIER BOURGEOIS.

Examinez le cas!
Les clercs veulent lui prendre une femme qu'il aime.
Il prend leurs revenus qu'ils chérissent de même!
C'est bien, je comprends! Mais d'où vient qu'à ce propos,
Nous, malheureux bourgeois, il nous charge d'impôts?...
Et, contre le clergé, d'où vient que sa colère
S'exhale en surtaxant le pauvre populaire?

LE JONGLEUR.

Mais cela va de soi! C'est la loi de l'impôt!.....
L'impôt ressemble fort au chiendent! Dans un pot,
En plein champ, au soleil, au froid, à la rafale,
Il prospère partout, grandit partout, s'étale
En toute climature!... Un ennemi survient?
L'impôt monte!... De nous la peste se souvient?
L'impôt monte!... L'on part un jour pour la croisade?
Impôt!..... On en revient? Impôt!..... Le temps malade
Fait tout sécher? Impôts!..... Fait tout moisir? Impôts!
Guerre, inondation, grand trouble, grand repos!...
Impôts! impôts! impôts! Et le beau dans l'espèce,
C'est qu'une fois monté, jamais l'impôt ne baisse!
Le *cessante causa* perd ses droits en ce cas,
Et, la cause cessant, l'effet ne cesse pas!

C'est comme une comète à lumière constante.....
Ou ce qu'on nomme un arbre à feuille persistante!
Bourgeons l'été, l'hiver! Bourgeons du haut en bas!
Les jeunes poussent, mais les vieux ne tombent pas!
Flot de séve incessante! Éternelle verdure!
Et cela dure ainsi depuis que l'État dure!
Nos ancêtres l'ont vu jadis, et nos enfants
Le verront, je le gage, encor dans cinq cents ans!

ÉPITRE

A

MA VIEILLE MUSE

PAR M. VIENNET

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Lue dans la séance publique annuelle des cinq Académies du 16 août 1865.

Allons, ma vieille muse, encore une satire :
Dis une fois de plus ce que nul n'ose dire.
Peux-tu voir sans frémir que les fous et les sots
Du beau comme du vrai triomphent en repos,
Que le faux goût domine, et que la barbarie
Des lettres et des arts souille encor la patrie?

« Je suis lasse, dis-tu, voilà soixante hivers
« Que tu me fais dicter de la prose ou des vers :

« Poëmes, opéras, histoires, tragédies,
« Odes, fables, romans, épîtres, comédies,
« Que n'as-tu pas écrit? n'en est-ce point assez?
« Les quatre-vingt-sept ans sur ta tête amassés
« Ne te disent-ils pas, après le vieil Horace,
« Qu'à la jeunesse enfin il faut céder la place?
« Souviens-toi que Voltaire et l'auteur de *Cinna*
« N'ont fait dans leurs vieux jours qu'*Irène* et *Suréna*.
« Bel honneur d'imiter de telles rapsodies!
« Te crois-tu mieux doté que ces puissants génies? »

Paix, vieille paresseuse, à ton tour souviens-toi
Que Sophocle à cent ans a fait l'*Œdipe roi*.
Serait-il interdit aux rimeurs de Lutèce
De reproduire en tout ce qu'a produit la Grèce?
Pourquoi d'un tel laurier exclure nos climats?
Pourquoi, s'il y renaît, n'y prétendrai-je pas?
Bien loin de m'effrayer, Sophocle m'encourage.
J'ai treize ans à courir pour atteindre à son âge,
Et je sens au courroux que soulève en mon sein
Du plus beau de nos arts l'effroyable déclin,
A ces élans fougueux que je ne puis contraindre,
Qu'en moi le feu sacré n'est pas près de s'éteindre.

Je sais tous les périls que je vais affronter
Et quels flots d'ennemis nous allons ameuter.
De ces milliers d'auteurs, qui, luttant d'abondance,
Se flattent d'amuser et d'éclairer la France,

Il n'en est pas un seul qui, dans sa vanité,
Ne rêve d'opulence et d'immortalité,
Ne se croie un phénix de génie et de gloire,
Ne se voie en grand homme incrusté dans l'histoire.
Ils vont tous contre moi déchaîner leur fureur,
Sous des torrents de fiel étouffer un censeur
Qui vient insolemment s'attaquer à leurs livres,
Troubler leur quiétude et leur couper les vivres.

Tu trembles, vieille muse, et ne veux plus subir
Ces huit ans de combats que j'ai dû soutenir,
Quand vingt journaux sur moi dégorgeant leur critique,
Fouettant, soir et matin, mon zèle dynastique,
M'offraient en holocauste aux trois partis divers
Qu'attaquaient hautement mes discours et mes vers.
Eh bien! que nous ont fait ces torrents d'épigrammes,
De lazzi, de brocards, de mensonges infâmes?
Ton courage et le mien en ont-ils chancelé?
Mon sommeil un moment en fut-il ébranlé?
Si par tous ces frelons à grands coups assommée,
A de mes premiers vers péri la renommée,
Je m'en suis fait une autre, et je puis m'en vanter.
Nul poëte avant moi n'eût osé le tenter.
Mes détracteurs sont morts et je suis plein de vie.
Partout où tu me suis, n'es-tu pas applaudie?...

Tu ris, tu me diras que ceux dont je médis
Sont plus que moi peut-être en vingt lieux applaudis.

D'accord ; j'ai vu porter aux voûtes éthérées
Des œuvres qu'en six mois le temps a dévorées.
Je sais quelles horreurs, quelles absurdités
Fait créer et souffrir l'amour des nouveautés,
Quels sots déifia la camaraderie,
Quels talents fit tomber l'esprit de coterie,
Quels arrêts, dégoûtants d'injustice et d'erreur,
A rendus des partis la haine ou la faveur.

Le grand siècle lui-même eut ses jours de sottise.
Athalie en son temps fut à peine comprise,
Comme Britannicus, Alceste abandonné,
Racine fut proscrit et Pradon couronné,
Et l'hôtel Rambouillet, juge de la querelle,
A sifflé *Polyeucte* et prôné *la Pucelle*.
Quelque temps qu'on observe, à peine compte-t-on
Cinquante hommes de goût par génération.
Mais dans aucun pays, jamais, je le confesse,
Sous tant d'absurdités n'avait gémi la presse.
Jamais tant de papier barbouillé dans Paris
N'offrit à l'amateur si peu de bons écrits.

Ce faux, ce mauvais goût, à qui je fais la guerre,
Je le trouve partout, aux loges, au parterre,
Sous la toge, la blouse et le manteau de cour,
Chez les puissants d'hier et les puissants du jour.
Les journaux, dont la tâche est d'en purger la terre,
Ont cent fois d'un Cotin fait un rival d'Homère ;

Et, quelque novateur qu'il lui plaise enfanter,
La presse et le public sont prêts à le fêter.

N'a-t-on pas vu naguère, en un jour de démence,
Immoler à Byron les gloires de la France,
Railler notre grand siècle, et de leurs piédestaux
Abattre insolemment Voltaire et Despréaux,
Prêcher que, de Racine à notre Delavigne,
Paris n'avait produit qu'une cohue indigne
De fades rimailleurs, dont le style énervé
Dans sa froide pudeur n'offrait rien d'élevé ?
L'étranger, disait-on, vit seul de grands poëtes,
Là, de nos passions sont les vrais interprètes,
Là, secouant le joug de nos stupides lois,
Ils ont peint à grands traits les peuples et les rois.
C'est aux mâles accents de leur libre génie
Qu'il faut régénérer notre scène affadie.

On s'étonne vraiment qu'un cénacle de fous
Ait ainsi dépravé nos penchants et nos goûts,
Que l'Athènes moderne, abjurant ses croyances,
Ait tout à coup sans honte adopté leurs sentences,
Et que, de nos grands noms effrontés détracteurs,
Ils n'aient point à Bicêtre expié leurs erreurs.
Sur l'Europe à l'envi leur troupe se partage.
Du Tibre à la Tamise et d'Archangel au Tage,
Ils s'en vont ramassant, quêtant de toutes parts
Les Eschyles crottés, les Molières bâtards

Qui, depuis deux cents ans, dans trente capitales,
Ont fait rire et pleurer les Huns et les Vandales,
Qui, fiers d'être opposés à nos plus grands auteurs,
Viennent prêter main-forte à nos réformateurs...
C'est ainsi qu'en triomphe, au bruit de leurs fanfares,
Dans la cité du goût sont rentrés les Barbares.
Le goût fuit devant eux, en soufflant son flambeau,
Avec l'art et le vrai, le bon sens et le beau.

Par les plus insensés la scène est envahie.
Là, sans règle et sans frein règne la fantaisie,
Là, nous sont présentés sous d'affreuses couleurs
Et l'homme et la nature et le monde et ses mœurs.
Sous de sales haillons ou la bure grossière,
La vertu n'y paraît qu'au fond d'une chaumière,
Tandis que, sans toucher aux vertueux laquais,
Tous les vices ensemble habitent les palais.
Là, plus contagieux, plus fatals que la peste,
Tous les crimes, qu'ailleurs l'honnête homme déteste,
Dans vingt drames divers s'étalent sans pudeur,
Et Paris tout entier y court avec fureur.

Non, ce serait trop peu, pour remplir tant de salles,
Des oisifs, que du siècle amusent les scandales,
De tous les vicieux, de tous les effrontés,
Que renferme en son sein la reine des cités.
Leur nombre, quel qu'il fût, ne saurait y suffire.
C'est l'honnête Paris que ce spectacle attire.

La province, accourant aux cris des louangeurs,
Y verse à pleins wagons des flots de spectateurs.
Ils savent quels tableaux les attendent ; qu'importe !
La curiosité sur le dégoût l'emporte,
Et le plus vertueux suit avec volupté
Ces leçons de débauche et d'immoralité.

Les succès de la Ligue en redoublent l'audace ;
A bas tout ce qui fut ! on le proscrit en masse ;
A bas le vieux théâtre ! à bas les vieux auteurs,
Et l'Adonis du Pinde et les neuf vieilles sœurs !
Melpomène est surtout l'objet de leur colère.
On est las, disent-ils, de cette muse austère,
De ses vers ennuyeux, de ses airs imposants.
Ses derniers amateurs n'ont ni cheveux ni dents.
Mort à la tragédie ! et la sotte cohorte
Va partout répétant : La tragédie est morte.

Qu'aurait dit à ces cris le chef de nos Césars,
Ce héros, qui, sortant des arènes de Mars,
Courait chez Melpomène et faisait ses délices
Des vers que de ces fous condamnent les caprices ?
Il eût purgé son temple ; il eût dans ses parvis
Fait rentrer en vainqueurs ses auteurs favoris.
Ah ! c'est que rien de grand n'échappait au grand homme.
Il savait ce qu'au nom du despote de Rome
Virgile et ses pareils ajoutaient de grandeur,
Ce que dut à notre art son royal protecteur,

Ce que valait Corneille, et ce qu'à notre France
Il avait rapporté de gloire et de puissance.
Il savait quelle trace, au cœur des nations,
Laissent un grand poëte et ses créations;
Ce qu'impriment aux mœurs de noble et d'héroïque
Les grands enseignements de la muse tragique.
Heureux qui, sous son règne, enviait ce laurier,
Qui, dévouant ses jours à ce noble métier,
Montrait du feu sacré la plus faible étincelle!
Les bienfaits du grand homme encourageaient son zèle.
Et de son humble toit le besoin écarté
Laissait à son esprit toute sa liberté.

Remonte, vieille muse, à ces belles journées
Où, du monde avec lui réglant les destinées,
Le czar vint dans Erfurth, de vingt princes suivi,
Se parer hautement du nom de son ami.
Va-t-il, pour les charmer, à des scènes vulgaires
Demander des fredons, des drames éphémères
Pour qui Paris alors courait aux boulevards,
Mais que n'avaient jamais honorés ses regards?
Viens, dit-il à Talma, viens; de nos grands poëtes
Amène dans Erfurth les dignes interprètes.
Un parterre de rois est prêt à t'applaudir.
Il dit; et dans Erfurth on entend retentir,
Aux applaudissements des maîtres de la terre,
Ce qu'avait de Versaille applaudi le parterre.

Mais des rois et de l'art les beaux jours ont passé.
Tout éclat est terni, tout prestige effacé.

Le bizarre, l'ignoble, et l'horrible, et l'obscène,
Ont chassé le sublime et le beau de la scène.
On n'y montre les rois que pour les ravaler.
Le travail de mon siècle est de tout niveler.
Le langage élégant de la vieille Thalie
Ne convient déjà plus à notre comédie;
Et déjà trop d'auteurs ont par la gravité
Du vieil esprit gaulois remplacé la gaîté.
Mais que gagneraient-ils à changer de manière,
A reprendre aujourd'hui la tâche de Molière,
De former un public, de le morigéner,
D'ennoblir le théâtre et de l'y ramener?
Si le public y vient, s'il applaudit, s'il paye,
Qu'importe qu'un Boileau, qu'un Caton s'en effraye?
On le prend tel qu'il est, on le sert à son goût.
L'art n'est rien pour l'auteur et la recette est tout.
Si la scène demain devenait plus morale,
La foule irait ailleurs demander du scandale;
On verrait, pour servir ses appétits grossiers,
Travailler nuit et jour conteurs et romanciers,
Les lecteurs s'arracher les produits de leur veine,
Et vingt éditions leur suffiraient à peine,
Tandis qu'un Montyon, fraîchement couronné,
Irait dans un grenier mourir abandonné.

Chacun prêche et défend la morale publique;
Mais qu'il paraisse un livre à l'allure cynique,
La foule à flots pressés accourt chez l'éditeur,
Et la vogue s'attache au nom de son auteur.

Le pamphlet politique a le même avantage,
S'il diffame surtout quelque grand personnage;
Mais le plus beau triomphe est pour l'audacieux
Qui met toute sa gloire à démolir les dieux.
C'est une gêne au fond, pour la race mortelle,
Qu'un Dieu dont la présence, invisible, éternelle,
Nous suivant du berceau jusqu'à l'éternité,
Attente incessamment à notre liberté.
Il n'est pas de pécheur qui ne veuille connaître
Si ce Dieu qui l'effraye avait le droit de l'être,
Ou s'il peut, délivré de ce juge divin,
Sans crainte et sans scrupule exploiter son prochain.
Voilà quel est mon siècle, et de quelle lecture,
Chez un peuple blasé, l'esprit fait sa pâture.
Et comment aujourd'hui s'illustre et s'enrichit
Celui qui sait connaître et nourrir cet esprit.

Je rends pleine justice aux deux mille poëtes
Qu'ont, de la Meuse au Var, recensés nos gazettes,
Ce sont des gens de bien, pas plus fous qu'il ne faut,
Mais ils n'amusent point, et c'est un grand défaut.
Sait-on d'ailleurs quel rang, parmi nos industries,
Tient un art illustré par tant de beaux génies?
Qui de sa noble tâche est resté convaincu?
Qui sait sa vieille gloire, et qu'est-il devenu?
J'en désespère, hélas! et ma vieillesse encore
D'un meilleur avenir n'entrevoit pas l'aurore.
Je comptais sur le temps; il n'a fait qu'empirer
Tous les maux qu'avec toi je viens de déplorer.

N'en déplaise aux flatteurs de la nature humaine,
Jamais l'excès du mal au bien ne nous ramène;
Jamais, et mon courroux fait place à la douleur,
Mon art ne reprendra sa première splendeur.
Daigne au moins l'héritier que le sort me destine
Dire un jour quels chagrins m'a causés sa ruine,
Et que, sans rien céder aux erreurs de mon temps,
J'ai pour cet art divin combattu soixante ans!

DE L'APOLOGUE

ET DE

LA PARABOLE DANS L'ANTIQUITÉ.

DE L'APOLOGUE

ET DE

LA PARABOLE DANS L'ANTIQUITÉ

PAR M. SAINT-MARC-GIRARDIN

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Dans la séance publique annuelle de l'Académie française du 3 août 1865.

MESSIEURS,

La fable, selon moi, relève essentiellement de la sagesse antique et par conséquent de la sagesse orientale. La sagesse antique ne ressemble pas du tout à la sagesse moderne; entre le sage de l'antiquité et le sage des temps modernes, la différence est grande. Notre sagesse tient de près à la religion ou à la philosophie. Un sage de nos jours est

un saint, ou un philosophe, ou un lettré qui se mêle peu aux affaires du monde, qui les ignore ou qui les dédaigne. C'est un homme à part, un peu solitaire et un peu singulier. Rien de pareil dans le sage antique : c'est surtout l'homme habile et avisé, qui sait se tirer d'affaire et qui a l'esprit d'expédient. Non qu'il aille jamais, dans ses expédients, jusqu'à oublier ce qui est honnête pour suivre ce qui est utile. Cependant il vise surtout à ce qui peut le tirer d'embarras, et il sait admirablement profiter des bonnes chances que le sort lui envoie. Voyez Joseph dans l'histoire sainte; voyez Ulysse dans l'histoire profane, et les sept sages de la Grèce. Leur sagesse est la prudence et l'habileté. C'est par sa prudence que Joseph, d'esclave qu'il était, devint premier ministre du roi Pharaon. Dieu le protége assurément; mais il s'aide lui-même par son habileté. Il est vertueux et avisé.

Un des sept sages de la Grèce, Pittacus, est prince de Lesbos. Loin de croire que le sage, le philosophe, le lettré, dussent s'abstenir de prendre part aux affaires publiques, il disait que « c'était dans le gouvernement de la république qu'un homme faisait connaître l'étendue de son esprit et de ses maximes ». Ses maximes sont toutes des maximes de sagesse politique : « Quand vous voudrez faire quelque chose, disait-il à ses disciples, ne vous en vantez pas; car, si par malheur vous ne pouviez venir à bout de votre entreprise, on se moquerait de vous. » Autre caractère de l'homme politique dans Pittacus : jamais il ne s'est trouvé embarrassé, quelque question qu'on lui ait faite. On lui demandait un jour quelle était la chose qu'on ne devait faire que le plus tard qu'on pouvait : *Emprunter de l'argent à son ami;*—

quelle était la chose qu'on devait faire en tout lieu : *Profiter du bien et du mal qui arrivent.*

Thalès, autre sage de la Grèce, était un grand physicien; c'était aussi, au besoin, un grand spéculateur. Ainsi quelques jeunes gens de Milet avaient reproché à Thalès que sa science était fort stérile, puisqu'elle le laissait dans l'indigence. Il prévit, par ses observations astronomiques, que l'année serait très-fertile, et il acheta avant la saison tous les fruits des oliviers qui étaient autour de Milet. La récolte fut fort abondante, et Thalès en tira un profit considérable. Mais il n'était spéculateur que pour donner une leçon à ses critiques, et il ne s'était fait millionnaire que pour prouver que la science n'est pas aussi stérile qu'on le dit. Il distribua ses bénéfices au peuple, au lieu de les garder pour lui ou pour ses actionnaires, démentant ainsi le rôle de financier qu'il avait pris un instant.

Bias est un grand orateur, de plus, il est poëte; mais ses maximes sont des maximes de sagesse pratique, et ses poëmes enseignaient à tout le monde la manière dont chacun pouvait vivre heureux et comment on pouvait bien gouverner la république en paix et en guerre. C'est Bias qui disait : *Aimez vos amis avec discrétion; songez qu'ils peuvent devenir vos ennemis.* Il est vrai qu'il ajoutait : *Haïssez vos ennemis avec modération, car il se peut faire qu'ils soient vos amis dans la suite.* Ces deux adages ne témoignent pas d'une âme bien sensible, mais ils témoignent d'une prudence remarquable. Quoique grand orateur, il disait encore : *Ne vous pressez pas de parler : c'est une marque de folie.* Il savait donc gouverner son talent et sa vanité : quelle habileté rare ! Il comprenait l'ascendant du silence. J'ai vu, en

effet, de grandes fortunes détruites par la parole, et de grandes fortunes établies par le silence, surtout si le silence succédait à la vogue de la parole.

Périandre était tyran de Corinthe; il s'était emparé du pouvoir. Voici ce que lui écrivait un de ses amis, un sage aussi peut-être : « Je n'ai rien caché à l'homme que vous m'avez envoyé; je l'ai mené dans un blé, j'ai abattu en sa présence tous les épis qui s'élevaient au-dessus des autres. Suivez mon exemple, si vous désirez vous conserver dans votre domination : faites périr les principaux de la ville, amis ou ennemis; car un usurpateur doit se défier même de ceux qui paraissent ses plus grands amis. » Il est vrai que Périandre disait que les grands ne pouvaient avoir de garde plus sûre que l'affection de leurs sujets. C'était peut-être encore une sagesse de cacher les duretés de la politique sous la bénignité des paroles. A cause de sa politique d'action ou à cause de sa politique de paroles, il régna, dit-on, cinquante ans.

Chilon était éphore à Sparte. C'était aussi un habile homme et fort ingénieux à gouverner sa conscience. Écoutez cette confession de son dernier jour. Chilon, se sentant approcher de sa fin, regarda ses amis assemblés autour de lui : « Mes amis, leur dit-il, vous savez que j'ai dit et fait « quantité de choses depuis si longtemps que je suis au « monde. J'ai tout repassé à loisir dans mon esprit, et je « ne trouve pas que j'aie jamais fait aucune action dont je « me repente, si ce n'est, par hasard, dans le cas que je « soumets à votre décision pour savoir si j'ai bien ou mal « fait. Je me suis rencontré un jour, moi troisième, pour « juger un de mes bons amis qui devait être puni de mort

« suivant les lois. J'étais fort embarrassé : il fallait de toute « nécessité, ou violer la loi, ou faire mourir mon ami. Après « y avoir bien rêvé, j'ai trouvé cet expédient : je mis au « jour, avec tant d'adresse, toutes les meilleures raisons « de l'accusé, que mes collègues ne firent aucune difficulté « de l'absoudre; et moi je le condamnai à mort sans leur « en rien témoigner. J'ai satisfait au devoir de juge et d'ami. « Cependant je sens je ne sais quoi dans ma conscience qui « me fait douter si mon conseil n'était point criminel. »

Cléobule enfin, le moins célèbre des sages de la Grèce et le plus heureux, dit-on, « fut choisi par ses concitoyens de la petite ville de Lindes, dans l'île de Rhodes, qui le chargèrent de les gouverner, ce qu'il fit avec autant de facilité que s'il n'avait eu qu'une famille à conduire. »

Voilà les sages de la Grèce dont Fénelon nous a raconté la vie. J'ai omis Solon, qui fut législateur et qui ne donna pas aux Athéniens les meilleures lois qu'il pouvait leur donner, mais celles qu'ils pouvaient le mieux supporter. Tous ces sages ont été mêlés aux affaires et au monde; ils ont tous su y réussir, et c'est pour cela même qu'ils ont été appelés des sages. Ils n'ont pas pensé à être des anachorètes et des misanthropes, à vivre dans la retraite et dans l'étude. Ils ont cru que la vie active était permise et même convenable au sage; ils n'ont pas cherché à en fuir les périls, les ennuis, les embarras, ni même les petitesses et les misères.

Les fables d'Ésope se rattachent à cette vieille sagesse : elles prêchent la morale pratique, celle qui enseigne à ne pas faire de bévues dans le monde, à éviter les fautes encore plus que les péchés, à être avisé plus encore qu'à être vertueux,

ou à être vertueux avec prudence et habileté. Le défaut de cette morale, c'est qu'elle ne nous enseigne pas assez à détester le mal. Elle le prend comme une nécessité de ce monde et nous habitue à le supporter, soit dans les autres, soit dans nous-mêmes; à le flatter même au besoin, si c'est le parti le plus sûr ou le plus commode. Dans les légendes ordinaires de la fable je reconnais l'expérience de l'Orient, c'est-à-dire de la vieille patrie du despotisme et de la servitude. J'y vois partout la tyrannie du lion, la cruauté du loup, la perfidie du renard, la faiblesse impuissante de l'agneau; nulle part la justice des lois venant au secours des opprimés; nulle part le sentiment énergique du droit luttant contre l'abus de la force et du pouvoir; nulle part l'idée de la liberté et de l'indépendance, c'est-à-dire aucun des sentiments qui font la dignité de l'homme et qui fondent la civilisation sur la justice, laquelle est le droit des petits et le devoir des grands. Dans la fable, la justice et la vérité se déguisent sous je ne sais combien de voiles et prennent toutes sortes de précautions. Je veux bien croire que la fable veut, comme la philosophie, enseigner aux hommes la justice et la vérité, mais quelle différence d'allure et de langage entre la fable et la philosophie!

Voyez Ésope et Solon à la cour de Crésus, roi de Lydie. Ésope y réussit; Solon est bientôt forcé de la quitter, et il la quitte sans regret. Mais le premier ne dit la vérité au despote qu'à l'aide de la fable; et la vérité, même dans la fable, se subordonne aisément à la flatterie. Solon, au contraire, quand Crésus lui a montré ses trésors et lui a demandé s'il avait jamais vu un homme plus heureux que lui, Solon répond : « J'ai connu Tellus, citoyen d'Athènes, qui a vécu

en honnête homme dans une république bien policée. Il a laissé deux enfants fort estimés, avec un bien raisonnable pour les faire subsister; et enfin il a eu le bonheur de mourir les armes à la main en remportant une victoire pour sa patrie. Les Athéniens lui ont dressé un tombeau dans le lieu même où il avait perdu la vie, et lui ont rendu de grands honneurs. » Crésus crut que Solon était un insensé : « Eh bien, continua-t-il, quel est le plus heureux des hommes après Tellus? — Il y a eu autrefois deux frères, répondit Solon, dont l'un s'appelait Cléobis et l'autre Biton. Ils étaient si robustes qu'ils sont toujours sortis victorieux de toutes sortes de combats. Ils s'aimaient parfaitement. Un jour de fête, leur mère, qui était prêtresse de Junon, devait aller nécessairement faire un sacrifice au temple. Comme on tardait trop à amener les bœufs qui devaient traîner le char de la prêtresse, Cléobis et Biton s'y attelèrent et la conduisirent jusqu'au lieu où elle devait aller. Tout le peuple leur donna mille bénédictions; leur mère, ravie de joie, pria Junon de leur envoyer ce qui leur était le plus avantageux. Quand le sacrifice fut fini et qu'ils eurent fait très-bonne chère, ils allèrent se coucher, et moururent tous deux dans cette même nuit. » A ce récit, Crésus ne put s'empêcher de faire paraître sa colère : « Comment! répliqua-t-il, tu ne me mets donc point au nombre des gens heureux? — O roi des Lydiens, lui répondit Solon, vous possédez de grandes richesses, vous êtes le maître de beaucoup de peuples; mais la vie est sujette à de si grands changements qu'on ne saurait décider de la félicité d'un homme qui n'est pas encore au bout de sa carrière. Le temps fait naître tous les jours de nouveaux accidents dont même on n'aurait jamais pu

se douter. On ne doit point s'assurer de la victoire lorsque le combat n'est pas encore fini. » Crésus fut fort mécontent; il renvoya Solon et ne demanda plus à le voir. Ésope, qui était alors à Sardes, fut fâché de la mauvaise réception que le roi avait faite à Solon : « O Solon, lui dit-il, il ne faut pas approcher les princes, ou il ne leur faut jamais dire que ce qui leur est agréable. — Au contraire, répondit Solon, il ne faut jamais s'en approcher; mais, quand ils vous appellent, il faut toujours les conseiller le mieux qu'on peut et ne leur dire jamais que la vérité (1). »

Voilà les deux sagesses, celle de la philosophie et celle de la fable : la sagesse pratique, qui ne s'inquiète que du succès; la sagesse générale, qui vise surtout à la vérité, dût la vérité nuire à qui la dit. Et non-seulement je vois dans Solon et dans Ésope les deux sagesses, j'y vois aussi les deux Grèces : la Grèce libre et la Grèce esclave, la Grèce européenne et la Grèce asiatique. De ces deux Grèces, l'une a peu duré; mais l'éclat de sa courte vie a rempli le monde et inauguré l'histoire de la civilisation. La Grèce esclave a duré plus longtemps; mais, soit à Rome, où elle gouvernait par ses affranchis, soit à Byzance, où elle avait des empereurs, elle s'est fait un renom de souplesse et d'habileté plutôt qu'un renom de grandeur. Il y a des peuples, en effet, qui ont besoin de la liberté pour n'avoir pas les défauts ou les vices de leur caractère. Telle était la Grèce. Avec leur nature déliée et ingénieuse, les Grecs avaient besoin des luttes de la vie publique : l'ambition les dé-

(1) Fénelon, *Vies des philosophes.*

tournait de l'intrigue. Confinés dans la vie privée, ils devaient nécessairement rapetisser leur génie, chercher le succès, non plus par leurs bonnes qualités, mais par leurs mauvaises.

Je ne vois pas cependant que, chez les anciens, la médiocrité morale de la sagesse qu'Ésope prêche dans ses fables ait nui à la réputation du fabuliste et de ses apologues. Platon interdit, il est vrai, l'usage des fables pour l'éducation des enfants de sa république; mais ce sont les fables d'Homère qu'il proscrit, et non pas celles d'Ésope, dont il ne parle pas. Il blâme les fictions de l'épopée, les dieux qui se battent contre les hommes et se querellent entre eux, les héros qui se lamentent et ne savent pas résister au malheur; mais il ne condamne pas l'apologue.

Un philosophe qui voulait se faire passer pour un dieu ou pour un prophète, Apollonius de Tyane, blâme, comme Platon, les fictions d'Homère; mais il loue beaucoup les fables, surtout celles d'Ésope, et il finit, pour mieux témoigner de son estime pour Ésope, par raconter, à la façon de Platon, une de ces légendes mythologiques que les Grecs aimaient toujours, même quand ils ne croyaient plus à leurs dieux. « Ménippe, dit Apollonius à son interlocuteur, qui dédaigne fort les fables d'Ésope, ses grenouilles, ses ânes, et renvoie tout cela aux enfants et aux vieilles femmes, — Ménippe, quand j'étais enfant, ma mère m'a raconté d'Ésope l'histoire que je vais te dire. Il était berger et gardait ses brebis près d'un temple de Mercure. Il était très-curieux de la sagesse et suppliait souvent Mercure de la lui accorder. Il y avait en ce temps beaucoup d'autres hommes qui faisaient la même prière à Mercure, et, quand ils allaient au temple,

à leurs prières ils ajoutaient diverses offrandes : l'un offrait de l'or, l'autre de l'argent; celui-ci un caducée d'ivoire, celui-là quelque autre chose précieuse. Ésope, qui n'avait pas le moyen de faire d'aussi riches offrandes, et qui était bon ménager de ce qu'il avait, fit à Mercure une libation de lait; mais il n'y mit que ce qu'il avait pu traire d'une brebis déjà tirée le matin. Il déposa sur l'autel du dieu des rayons de miel; mais il n'en mit que ce qui pouvait tenir dans sa main. Il apportait aussi des pommes de myrte, ou des roses, ou des violettes; mais il les apportait sans les ordonner en bouquets, et disait au dieu : « Est-ce qu'il faut, ô Mercure, « que, pour te faire des guirlandes, je néglige le soin de « mes brebis? » Cependant arriva le jour fixé par Mercure pour distribuer la sagesse aux hommes. Se souvenant des offrandes de chacun, le dieu proportionnait la part de sagesse à la dépense faite par ses solliciteurs : « Toi, disait-il, « qui as apporté beaucoup de richesses dans mon temple, « tu auras en partage la philosophie; toi qui n'as eu que le « second rang pour l'abondance des offrandes, sois orateur; « toi, aie la sagesse de l'astronomie; toi, tu seras musicien; « toi, tu excelleras dans le vers héroïque; toi, dans le vers « ïambique. » Après que Mercure eut ainsi distribué toutes les parties de la sagesse, il s'aperçut qu'il avait oublié Ésope. Cherchant alors ce qu'il pouvait faire pour lui, il se ressouvint des fables que, lorsqu'il était encore au maillot et qu'on le nourrissait dans l'Olympe, les Heures venaient lui raconter, et dans lesquelles la vache parlait et l'homme écoutait. Ce souvenir lui fit voir qu'il avait encore quelque chose à donner à Ésope, et il lui donna d'inventer des fables; c'était la seule partie de la sagesse qui restât à Mercure :

« Prends-la, » dit-il à Ésope ; « c'est aussi la première que j'ai apprise (1). »

Que dites-vous de cette légende sur le vieux fabuliste? La fable est une partie de la sagesse humaine, voilà ce qu'Apollonius veut faire comprendre aux censeurs dédaigneux de la fable; mais ce qui me plaît surtout dans la légende, c'est qu'Ésope y garde le caractère que nous sommes accoutumés à lui attribuer. Il a, même avec le dieu qu'il implore, le bon sens narquois que nous lui connaissons, l'intelligence rusée que nous trouvons dans les moralités de ses fables. Il donne au dieu de bon cœur ce qu'il lui offre; mais il offre peu, ne croyant pas que le dieu veuille qu'on se ruine pour lui, et qu'on passe à faire des bouquets et des guirlandes le temps qu'il faut employer à soigner le troupeau. Le dieu ne blâme pas cet adorateur avisé; seulement il l'oublie sans le vouloir, ce qui est un véritable trait de caractère humain. Sur la terre, et même dans l'Olympe, les cœurs prodigues attirent plus que les cœurs économes. Le dieu répare son oubli et accorde à Ésope le don de la fable: mais la fable s'est ressentie de l'oubli du dieu. Elle n'est pas philosophique et ne vise ni à la profondeur ni à l'élévation; elle n'est point oratoire et ne cherche pas l'éloquence. Elle n'est pas héroïque; elle est un peu satirique, mais sans aigreur; elle est prudente et avisée comme son inventeur; elle est une des parts de la sagesse, mais c'est la dernière.

La fable, à cause peut-être de son origine orientale, en-

---

(1) Philostrate, *Vie d'Apollonius de Tyane.*

seigne donc à l'homme à se résigner au joug plutôt qu'à le secouer ; elle apprend à éviter le danger plutôt qu'à le braver. Prenons pour exemples de ce caractère de la fable quelques-uns des apologues du vieil Ésope. J'en choisis un que la Fontaine n'a pas traduit : *le Lion, l'Ane et le Renard.*

« Le lion, l'âne et le renard, s'étant associés, allèrent chasser ensemble. Ayant pris beaucoup de gibier, le lion ordonna à l'âne de faire les parts. Celui-ci fit trois parts égales et dit à ses associés de choisir. Sur quoi le lion irrité tua l'âne. Ensuite il dit au renard de faire le partage. Celui-ci fit une grosse part de tout le gibier et ne se réserva que très-peu de chose. — Mon cher ami, dit le lion, qui t'a appris à si bien faire les partages? — L'aventure de l'âne, répondit le renard. Les sages prennent leçon du malheur des autres. »

Voilà la sagesse de l'Orient : le respect de la force, la résignation timide ou rusée de la faiblesse. L'âne est simple ; il a naturellement l'idée de la justice : il fait donc un partage égal du butin (1). Il eût été philosophe qu'il eût fait, par respect du droit, ce qu'il fait par instinct d'équité. Mais le renard, qui n'a ni bons instincts ni bons principes, au lieu de s'irriter de la mort de l'âne, ne songe qu'à se pré-

---

(1) Cet animal, simple et sans art,
Fit trois parts du butin avec tant de justesse
Qu'on n'eût su laquelle choisir ;
Scrupuleuse délicatesse,
Qui ne fit nullement plaisir
Au superbe Lion. . . . . .

(Richer, *le Lion, l'Ane et le Renard.* Richer, né en 1685, mort en 1748.)

server du péril. Il a raison selon la fable, et je ne veux pas dire que ces conseils de prudence n'aient pas leur à-propos et leur utilité; mais quoi! l'indignation contre le mal, la colère contre l'injustice, la force de la conscience luttant contre l'iniquité, ne sont-ce pas là aussi de bons sentiments et dignes d'être encouragés par les préceptes de la sagesse antique? A côté de la prudence, qui dit aux faibles : Cédez! n'y a-t-il pas une sagesse plus haute, qui dit aux justes, même quand ils sont faibles : Luttez! qui, à l'aide de la religion et des lois, prescrit aux puissants le respect des faibles, et qui enseigne

> Que les rois dans le ciel ont un juge sévère,
> L'innocence un vengeur et l'orphelin un père (1)?

Je sais bien que cette sagesse qui dit aux forts de se maîtriser, plutôt qu'aux faibles de se résigner, n'a jamais pu prévaloir dans le monde et rendre inutile l'humble et timide sagesse des fables. Le fonds de malheurs et de désordre qui se trouve dans l'histoire de l'humanité a toujours fait l'utilité et la popularité de la fable.

Parlant des apologues de l'Orient, je ne puis passer sous silence les grandes et belles paraboles de l'Ancien et du Nouveau Testament. Je prendrai quelques-unes de ces paraboles, celles surtout qui se rapprochent le plus du genre de la fable.

Vous savez que nous avons deux poches et deux besaces : la poche de derrière, où nous mettons tous nos défauts, et celle de devant, où nous mettons les défauts d'autrui.

---

(1) *Athalie*, scène dernière.

Lynx envers nos pareils et taupes envers nous,

dit la Fontaine,

Nous nous pardonnons tout et rien aux autres hommes;
On se voit d'un autre œil qu'on ne voit son prochain.
Le fabricateur souverain
Nous créa besaciers tous de même manière,
Tant ceux du temps passé que du temps d'aujourd'hui :
Il fit pour nos défauts la poche de derrière,
Et celle de devant pour les défauts d'autrui (1).

Le mérite de l'allégorie, de la fable ou de la parabole, est de savoir se servir à merveille de cette heureuse disposition de notre nature. L'allégorie prend dans la poche de devant, où sont les défauts d'autrui, les exemples qu'elle veut mettre sous nos yeux; elle nous les fait regarder sans répugnance et même avec un certain plaisir; puis quand, grâce à ces exemples d'autrui, notre attention est éveillée, l'allégorie se dissipe comme un brouillard placé un instant devant nos yeux, et le moraliste, tournant brusquement les deux poches et mettant devant celle de derrière, s'écrie :

. . . . Mutato nomine, de te
Fabula narratur (2). . . . . .

C'est toi, en changeant le nom, c'est toi que touche la fable; ou, plus hardiment encore, comme le prophète Nathan au roi David : *Tu es ille vir! C'est toi qui es cet homme!*

Quelle admirable parabole que celle de la brebis du pau-

(1) Fable 7 du Ier livre.
(2) Horace.

vre! David vient de faire périr Urie dans un combat afin de pouvoir posséder sa femme. « Alors le Seigneur envoya Nathan vers David, et Nathan, étant venu le trouver, lui dit : « Il y avait deux hommes dans une ville, dont l'un était riche et l'autre pauvre. Le riche avait un grand nombre de brebis et de bœufs. Le pauvre n'avait rien du tout qu'une petite brebis qu'il avait achetée et nourrie, qui avait grandi parmi ses enfants en mangeant de son pain, buvant de sa coupe et dormant en son sein; et il la chérissait comme sa fille.

« Un étranger étant venu voir le riche, celui-ci ne voulut point toucher à ses brebis ni à ses bœufs pour lui faire festin; mais il prit la brebis de ce pauvre homme et la donna à manger à son hôte.

« David entra dans une grande indignation contre le riche et dit à Nathan : « Vive le Seigneur! Celui qui a fait cette action est digne de mort. Il rendra la brebis au quadruple pour en avoir usé de la sorte et pour n'avoir pas épargné le pauvre. »

« Alors Nathan dit à David : « C'est vous qui êtes cet homme (1)! »

Quelle péripétie! quel coup de théâtre que ce mot : *C'est vous qui êtes cet homme!* Comme l'allégorie se dissipe à l'instant! Comme le nuage crève et comme la foudre éclate! Aussi le mot a-t-il semblé trop hardi aux dévots de l'esprit monarchique, étant adressé à un roi : « Si nous ne savions pas que Nathan est un prophète, dit l'éditeur des *Fables*

(1) *Rois*, liv. II, ch. XII.

du XIIe, *du* XIIIe *et du* XIVe *siècle, comparées à celles de la Fontaine,* nous serions embarrassé pour donner à sa hardiesse le nom qu'elle mérite. Au XVIIe siècle, un prédicateur turbulent, peut-être ambitieux..., eut la coupable audace de faire, dans la chapelle de Versailles, une application directe de ces mots : *Tu es ille vir!*... Les courtisans étonnés observaient avec inquiétude le monarque; mais Louis XIV ne fit paraître aucune émotion et se contenta de prononcer ces paroles remarquables : « J'aime bien à prendre ma part d'un sermon; mais je n'aime pas qu'on me la fasse (1). »

Le mot de Louis XIV est spirituel; mais quoi! rois ou simples particuliers, quand nous prenons notre part du sermon, nous avons soin de prendre toujours la plus petite. Je ne puis donc pas blâmer comme un factieux le hardi prédicateur qui disait à Louis XIV, séducteur public de Mme de Montespan : *Tu es ille vir!* — « Prêtre turbulent et peut-être ambitieux, » disait, en 1825, l'écrivain que je viens de citer. Ambitieux de quoi? Assurément ce prédicateur-là n'a jamais été nommé évêque; et cet orateur turbulent était peut-être tout simplement un de ces bons prêtres de paroisse, un de ces missionnaires du peuple, qui, prenant au sérieux la liberté de la chaire chrétienne, croient que la plus grande charité à faire aux rois est de leur dire la vérité, puisqu'il n'y a qu'à l'église qu'ils peuvent l'entendre. C'est par là que les prédicateurs se rapprochent des prophètes

---

(1) Robert, *Fables inédites des XIIe, XIIIe et XIVe siècles.* Paris, 1825. T. Ier; p. 218 de l'*Essai sur les Fabulistes.*

de l'Ancien Testament. « Qu'ils sont beaux, dit le Psalmiste parlant des prophètes, qu'ils sont beaux les pieds des hommes qui viennent des montagnes! » Oui, beaux, parce qu'ils apportent la vérité, parce qu'inspirés de Dieu et par leur conscience, ils viennent avertir les princes et les peuples. Et ne croyez pas qu'ils puissent se taire et parler à leur volonté : l'esprit de Dieu est avec eux; c'est lui qui leur ouvre ou leur ferme la bouche (1).....

Les belles paraboles de l'Ancien et du Nouveau Testament ont, dans l'histoire morale de l'humanité, un autre mérite que celui d'avoir sans cesse soutenu la vérité souffrante chez les Juifs : elles la soutiennent et la prêchent encore aujourd'hui. Tout le monde les connaît, les entend, et leur popularité ajoute à leur force. Allez où vous voudrez, dans le monde civilisé, à Londres, à Berlin, à Paris, à New-York : parlez de la brebis du pauvre et du respect qu'il faut avoir pour elle, tout le monde vous comprend : c'est le proverbe qui défend le faible contre le puissant; c'est l'adage qu protége la justice contre l'iniquité. Singulier bienfait de la

---

(1) Chap. Ier de Jérémie, verset 4 : « La parole de l'Éternel me fut donc adressée et il me dit :

« Avant que je te formasse dans le sein de ta mère, je t'ai connu; avant que tu fusses sorti de son sein, je t'ai sanctifié, je t'ai établi prophète pour les nations. »

« Et je répondis : « Ah! Seigneur éternel, voici, je ne sais pas parler; car je ne suis qu'un enfant. »

« Et l'Éternel me dit : « Ne dis point : Je ne suis qu'un enfant, car tu iras partout où je t'enverrai, et tu diras tout ce que je te commanderai. »

« Et l'Éternel étendit sa main et toucha ma bouche; puis l'Éternel me dit : « Voici, j'ai mes paroles dans ta bouche. »

religion chrétienne d'avoir ainsi donné au monde cinq ou six symboles populaires, qui sont comme les maximes d'État de la civilisation moderne! Et voyez comme ces symboles s'associent et s'enchaînent heureusement l'un à l'autre, s'appuyant l'un sur l'autre, se fortifiant l'un par l'autre : la brebis du pauvre respectée, c'est la justice; la brebis retrouvée et rapportée, c'est la charité.

Qui de vous en m'écoutant ne se souvient de Fénelon aidant la paysanne à retrouver sa vache? La pauvre femme pleurait, l'ayant perdue, et Fénelon essayait de la consoler : « Je vous en achèterai une autre. — Ah! monsieur l'abbé, disait la femme, qui ne connaissait pas son archevêque, ce ne sera plus ma bonne vache. — Eh bien, cherchons-la ensemble. » Ils la retrouvent. « Vous êtes un saint, monsieur l'abbé : vous avez retrouvé ma vache! » Elle se trompait d'un mot : il était un saint parce qu'il l'avait cherchée.

TABLE DES MATIÈRES.

I. — DISCOURS DE RÉCEPTION (1860-1865).

PREMIÈRE PARTIE.

Pages.

Discours de M. Henri-Dominique Lacordaire, prononcé dans la séance du 24 janvier 1861, en venant prendre séance à la place de M. de Tocqueville. 3

Réponse de M. Guizot, directeur de l'Académie française, au discours de M. Lacordaire. 35

Discours de M. Octave Feuillet, prononcé dans la séance publique du 26 mars 1863, en venant prendre séance à la place de M. Scribe. . . 57

Réponse de M. Vitet, directeur de l'Académie française, au discours de M. Octave Feuillet. 85

Discours de M. le prince de Broglie, prononcé dans la séance publique du 26 février 1863, en venant prendre séance à la place de M. Lacordaire. 109

Réponse de M. Saint-Marc-Girardin, directeur de l'Académie française, au discours de M. de Broglie. 145

Discours de M. le comte de Carné, prononcé dans la séance publique du 4 février 1864, en venant prendre séance à la place de M. Biot. . . . 163

Réponse de M. Viennet, directeur de l'Académie française, au discours de M. le comte de Carné. 193

Discours de M. Dufaure, prononcé dans la séance publique du 7 avril 1864, en venant prendre séance à la place de M. le duc Pasquier. 213

Réponse de M. Patin, directeur de l'Académie française, au discours de M. Dufaure. 253

II. — DISCOURS SUR LES PRIX DE VERTU (1860-1865).

PREMIÈRE PARTIE.

Pages.

Discours de M. de Rémusat, directeur de l'Académie française, lu par M. Saint-Marc-Girardin, le 23 août 1860. 275

Discours de M. de Laprade, directeur de l'Académie française, prononcé le 29 août 1861. 291

Discours de M. le comte de Montalembert, directeur de l'Académie française, prononcé le 3 juillet 1862. 309

Discours de M. Saint-Marc-Girardin, directeur de l'Académie française, prononcé le 23 juillet 1863. 341

Discours de M. le prince de Broglie, directeur de l'Académie française, prononcé le 21 juillet 1864. 353

Discours de M. Sainte-Beuve, directeur de l'Académie française, prononcé le 3 août 1865 373

III. — RAPPORTS DES SECRÉTAIRES PERPÉTUELS (1860-1865).

PREMIÈRE PARTIE.

Rapport de M. Villemain, secrétaire perpétuel de l'Académie française, sur les concours de l'année 1860. 395

Rapport de M. Villemain, secrétaire perpétuel de l'Académie française, sur les concours de l'année 1861. 413

Rapport de M. Villemain, secrétaire perpétuel de l'Académie française, sur les concours de l'année 1862. 429

Rapport de M. Villemain, secrétaire perpétuel de l'Académie française, sur les concours de l'année 1863. 445

Rapport de M. Villemain, secrétaire perpétuel de l'Académie française, sur les concours de l'année 1864. 461

Rapport de M. Villemain, secrétaire perpétuel de l'Académie française, sur les concours de l'année 1865. 477

IV. — PIÈCES EN VERS LUES EN SÉANCES PUBLIQUES PAR LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE (1860-1865).

PREMIÈRE PARTIE.

Pages.

Un Jeune Homme qui ne fait rien, comédie en un acte et en vers, lue dans la séance publique de l'Académie française du 23 août 1860, par M. Ernest Legouvé. 495

Fables nouvelles, lues dans la séance publique des cinq Académies du 14 août 1860, par M. Viennet. 565

Fables nouvelles, lues dans la séance publique des cinq Académies du 14 août 1861, par M. Viennet. 577

Fables, lues dans la séance publique des cinq Académies du 14 août 1862, par M. Viennet. 587

Fables, lues dans la séance publique des cinq Académies du 14 août 1863, ar M. Viennet. 599

Fragments dramatiques, lus dans la séance publique des cinq Académies du 16 août 1864, par M. Ernest Legouvé. 609

Épître à ma Vieille Muse, lue dans la séance publique des cinq Académies du 16 août 1865, par M. Viennet. 647

De l'Apologue et de la Parabole dans l'antiquité, lu dans la séance publique de l'Académie française du 3 août 1865, par M. Saint-Marc-Girardin. 661

ACP